

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

*Proceedings of the Special
Senate Committee on*

CHARITABLE
SECTOR

Chair:
The Honourable TERRY M. MERCER

Monday, September 17, 2018
Tuesday, September 18, 2018

Issue No. 6

Ninth and tenth meetings:

Examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur le*

SECTEUR DE LA
BIENFAISANCE

Président :
L'honorable TERRY M. MERCER

Le lundi 17 septembre 2018
Le mardi 18 septembre 2018

Fascicule n° 6

Neuvième et dixième réunions :

Examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et examiner l'impact du secteur volontaire au Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON THE
CHARITABLE SECTOR

The Honourable Terry M. Mercer, *Chair*

The Honourable Ratna Omidvar, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black (<i>Ontario</i>)	Martin
* Day	* Smith
(or Mercer)	(or Martin)
Duffy	* Woo
* Harder, P.C.	(or Saint-Germain)
(or Bellemare)	
(or Mitchell)	

*Ex officio members

(Quorum 3)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Black (*Ontario*) replaced the Honourable Senator Dasko (*September 18, 2018*).

The Honourable Senator Dasko replaced the Honourable Senator Ravalia (*September 18, 2018*).

The Honourable Senator Ravalia replaced the Honourable Senator Dasko (*September 18, 2018*).

The Honourable Senator Dasko replaced the Honourable Senator Gold (*September 18, 2018*).

The Honourable Senator Gold replaced the Honourable Senator Black (*Ontario*) (*September 17, 2018*).

The Honourable Senator Frum was removed from the membership of the committee, substitution pending (*September 13, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR LE
SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président : L'honorable Terry M. Mercer

Vice-présidente : L'honorable Ratna Omidvar

et

Les honorables sénateurs :

Black (<i>Ontario</i>)	Martin
* Day	* Smith
(ou Mercer)	(ou Martin)
Duffy	* Woo
* Harder, C.P.	(ou Saint-Germain)
(ou Bellemare)	
(ou Mitchell)	

* Membres d'office

(Quorum 3)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Black (*Ontario*) a remplacé l'honorable sénatrice Dasko (*le 18 septembre 2018*).

L'honorable sénatrice Dasko a remplacé l'honorable sénateur Ravalia (*le 18 septembre 2018*).

L'honorable sénateur Ravalia a remplacé l'honorable sénatrice Dasko (*le 18 septembre 2018*).

L'honorable sénatrice Dasko a remplacé l'honorable sénateur Gold (*le 18 septembre 2018*).

L'honorable sénateur Gold a remplacé l'honorable sénateur Black (*Ontario*) (*le 17 septembre 2018*).

L'honorable sénatrice Frum a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 13 septembre 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, September 17, 2018
(10)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 9:04 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Terry M. Mercer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Duffy, Gold, Martin, Mercer and Omidvar (5).

In attendance: Havi Echenberg and Nicole Sweeney, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate; Chantal Cardinal, Procedural Clerk, Senate Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its study on the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Association of Fundraising Professionals:

Scott Decksheimer, Chair;

Andrea McManus.

Imagine Canada:

Bill Schaper, Director, Public Policy.

GIV3:

John Hallward, Chief Executive Officer.

As an individual:

Krishan Mehta, Assistant Vice President, Engagement, Ryerson University.

Scotia Wealth Management:

Malcolm Burrows, Philanthropic Advisor (by video conference).

Drache Aptowitz LLP:

Adam Aptowitz, Lawyer, Charities and Not-for-Profits.

As an individual:

Donald K. Johnson, Board Member, Four Not-for-Profit Organizations in Healthcare, Education, Social Services and Arts and Culture.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 17 septembre 2018
(10)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 9 h 4, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Terry M. Mercer (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Duffy, Gold, Martin, Mercer et Omidvar (5).

Également présents : Havi Echenberg et Nicole Sweeney, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat; Chantal Cardinal, greffière à la procédure, Direction des comités.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association des professionnels en philanthropie :

Scott Decksheimer, président;

Andrea McManus.

Imagine Canada :

Bill Schaper, directeur, Politiques publiques.

DONN3 :

John Hallward, chef de la direction.

À titre personnel :

Krishan Mehta, vice-président adjoint, Engagement, Université Ryerson.

Scotia Gestion de patrimoine :

Malcolm Burrows, conseiller en philanthropie (par vidéoconférence).

Drache Aptowitz s.r.l. :

Adam Aptowitz, avocat, Secteur caritatif et à but non lucratif.

À titre personnel :

Donald K. Johnson, membre du conseil, Quatre organismes sans but lucratif dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux ainsi que des arts et de la culture.

Canadian Association of Gift Planners:

Ruth MacKenzie, Chief Executive Officer.

Philanthropic Foundations Canada:

Hilary Pearson, President.

As an individual:

Keith Sjögren, Managing Director, Consulting Services, Strategic Insight.

Korean Canadian Scholarship Foundation:

Philip Cho, Chair.

PricewaterhouseCoopers LLP, Canada:

James Temple, Chief Corporate Responsibility Officer.

Vancouver Foundation:

Kevin McCort, President and Chief Executive Officer (by video conference).

Community Foundations of Canada:

Andrew Chunilall, Chief Executive Officer.

The chair made a statement.

Ms. McManus, Mr. Schaper and Mr. Decksheimer made statements and answered questions.

At 9:58 a.m., the committee suspended.

At 10:07 a.m., the committee resumed.

Mr. Hallward and Mr. Mehta made statements and answered questions.

At 10:59 a.m., the committee suspended.

At 11:07 a.m., the committee resumed.

Mr. Burrows made a statement and answered questions.

At 11:44 a.m., the committee suspended.

At 12:41 p.m., the Honourable Senator Gold replaced the Honourable Senator Black (*Ontario*) as a member of the committee.

At 1:01 p.m., the committee resumed.

Mr. Johnston, Ms. Mackenzie and Mr. Aptowitz made statements and answered questions.

At 2:02 p.m., the committee suspended.

At 2:12 p.m., the committee resumed.

Mr. Sjögren, Ms. Pearson and Mr. Cho made statements and answered questions.

At 3:04 p.m., the committee suspended.

At 3:11 p.m., the committee resumed.

Mr. Chunilall, Mr. Temple and Mr. McCort made statements and answered questions.

Association canadienne des professionnels en dons planifiés :

Ruth MacKenzie, chef de la direction.

Fondations philanthropiques Canada :

Hilary Pearson, présidente.

À titre personnel :

Keith Sjögren, directeur général, Services de conseil, Strategic Insight.

Korean Canadian Scholarship Foundation :

Philip Cho, président.

PricewaterhouseCoopers LLP, Canada :

James Temple, directeur de la responsabilité d'entreprise.

Vancouver Foundation :

Kevin McCort, président et chef de la direction (par vidéoconférence).

Fondations communautaires du Canada :

Andrew Chunilall, chef de la direction.

Le président fait une déclaration.

Mme McManus, M. Schaper et M. Decksheimer font des déclarations et répondent aux questions.

À 9 h 58, la séance est suspendue.

À 10 h 7, la séance reprend.

MM. Hallward et Mehta font des déclarations et répondent aux questions.

À 10 h 59, la séance est suspendue.

À 11 h 7, la séance reprend.

M. Burrows fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 44, la séance est suspendue.

À 12 h 41, l'honorable sénateur Gold remplace l'honorable sénateur Black (*Ontario*) à titre de membre du comité.

À 13 h 1, la séance reprend.

M. Johnston, Mme Mackenzie et M. Aptowitz font des déclarations et répondent aux questions.

À 14 h 2, la séance est suspendue.

À 14 h 12, la séance reprend.

M. Sjögren, Mme Pearson et M. Cho font des déclarations et répondent aux questions.

À 15 h 4, la séance est suspendue.

À 15 h 11, la séance reprend.

M. Chunilall, M. Temple et M. McCort font des déclarations et répondent aux questions.

At 3:55 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, September 18, 2018
(11)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 9:05 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Terry M. Mercer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dasko, Duffy, Gold, Martin, Mercer, Omidvar and Ravalia (7).

Other senators present: The Honourable Senators Lankin, P.C., and Oh (2).

In attendance: Havi Echenberg and Nicole Sweeney, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate; Chantal Cardinal, Procedural Clerk, Senate Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its study on the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Michael Lionais, Executive Director, Costing Centre of Expertise, Office of the Comptroller General of Canada.

Public Services and Procurement Canada:

Carolyn Blain, Director General, Strategic Policy Sector.

The McConnell Foundation:

Stephen Huddart, President and Chief Executive Officer.

Miller Thomson LLP:

Susan Manwaring, Partner and Leader, Social Impact.

Centre for Social Innovation:

Tonya Surman, Chief Executive Officer;

As individuals:

The Honourable Frances Lankin, P.C., Senator;

Ian D. Clark, Co-Chair, Independent Blue Ribbon Panel on Grants and Contributions;

À 15 h 55, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 18 septembre 2018
(11)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 9 h 5, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Terry M. Mercer (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dasko, Duffy, Gold, Martin, Mercer, Omidvar et Ravalia (7).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Lankin, C.P., et Oh (2).

Également présents : Havi Echenberg et Nicole Sweeney, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat; Chantal Cardinal, greffière à la procédure, Direction des comités.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Michael Lionais, directeur exécutif, Centre d'expertise de l'établissement des coûts, Bureau du contrôleur général du Canada.

Services publics et Approvisionnement Canada :

Carolyn Blain, directrice générale, Secteur de la politique stratégique.

Fondation McConnell :

Stephen Huddart, président-directeur général.

Miller Thomson LLP :

Susan Manwaring, associée et chef, Groupe Impact social.

Centre for Social Innovation :

Tonya Surman, chef de la direction;

À titre personnel :

L'honorable Frances Lankin, C.P., sénatrice;

Ian D. Clark, coprésident, Groupe d'experts indépendant sur les subventions et les contributions;

Patrick Johnston, Principal, Borealis Advisors and Former Co-Chair, Voluntary Sector Initiative.

Rural Ontario Institute:

Norman Ragetlie, Chief Executive Officer.

Ontario Council of Agencies Serving Immigrants:

Debbie Douglas, Executive Director.

Canadian Women's Foundation:

Paulette Senior, President and Chief Executive Officer.

Northern Council for Global Cooperation:

Tracey Wallace, Executive Director.

Employment and Social Development Canada:

Catherine Scott, Director General, Community Development and Homelessness Partnerships Directorate.

KPMG:

Tania Carnegie, Chief Impact Officer, Leader, Impact Ventures and Former Member, Social Innovation and Social Finance Steering Group.

RBC Wealth Management:

Susan McIsaac, Managing Director, Strategic Philanthropy.

Trico Foundation:

Wayne Chiu, Co-Founder.

The chair made a statement.

Ms. Blain and Mr. Lionais made statements and answered questions.

At 9:58 a.m., the committee suspended.

At 9:58 a.m., the Honourable Senator Dasko replaced the Honourable Senator Gold as a member of the committee.

At 10:04 a.m., the committee resumed.

Mr. Huddart, Ms. Manwaring and Ms. Surman made statements and answered questions.

At 11:02 a.m., the committee suspended.

At 11:02 a.m., the Honourable Senator Ravalia replaced the Honourable Senator Dasko as a member of the committee.

At 11:07 a.m., the committee resumed.

The Honourable Senator Lankin, P.C., Mr. Clark and Mr. Johnston made statements and answered questions.

At 12:02 p.m., the committee suspended.

At 12:51 p.m., the Honourable Senator Dasko replaced the Honourable Senator Ravalia as a member of the committee.

At 1:06 p.m., the committee resumed.

Ms. Wallace, Ms. Senior, Ms. Douglas and Mr. Ragetlie made statements and answered questions.

Patrick Johnston, directeur principal, Borealis Advisors et ancien coprésident, Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.

Rural Ontario Institute :

Norman Ragetlie, chef de la direction.

Conseil ontarien des agences servant les immigrants :

Debbie Douglas, directrice générale.

Fondation canadienne des femmes :

Paulette Senior, présidente et chef de la direction.

Northern Council for Global Cooperation :

Tracey Wallace, directrice générale.

Emploi et Développement social Canada :

Catherine Scott, directrice générale, Partenariats de développement communautaire et de lutte contre l'itinérance.

KPMG :

Tania Carnegie, Dirigeante principale de l'impact, chef, Investissement d'impact et ex-membre du Groupe directeur sur l'innovation sociale et la finance sociale.

RBC Gestion du patrimoine :

Susan McIsaac, directrice générale, Philanthropie stratégique.

Trico Foundation :

Wayne Chiu, cofondateur.

Le président fait une déclaration.

Mme Blain et M. Lionais font des déclarations et répondent aux questions.

À 9 h 58, la séance est suspendue.

À 9 h 58, l'honorable sénatrice Dasko remplace l'honorable sénateur Gold à titre de membre du comité.

À 10 h 4, la séance reprend.

M. Huddart, Mme Manwaring et Mme Surman font des déclarations et répondent aux questions.

À 11 h 2, la séance est suspendue.

À 11 h 2, l'honorable sénateur Ravalia remplace l'honorable sénatrice Dasko à titre de membre du comité.

À 11 h 7, la séance reprend.

L'honorable sénatrice Lankin, C.P., MM. Clark et Johnston font des déclarations et répondent aux questions.

À 12 h 2, la séance est suspendue.

À 12 h 51, l'honorable sénatrice Dasko remplace l'honorable sénateur Ravalia à titre de membre du comité.

À 13 h 6, la séance reprend.

Mmes Wallace, Senior, Douglas et M. Ragetlie font des déclarations et répondent aux questions.

At 1:58 p.m., the committee suspended.

At 2:05 p.m., the committee resumed.

Mr. Chiu, Ms. Scott, Ms. Carnegie and Ms. McIsaac made statements and answered questions.

At 2:53 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 13 h 58, la séance est suspendue.

À 14 h 5, la séance reprend.

M. Chiu, Mmes Scott, Carnegie et McIsaac font des déclarations et répondent aux questions.

À 14 h 53, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, September 17, 2018

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 9:04 a.m. to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

Senator Terry M. Mercer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I'd like to welcome everyone back from the summer recess. I hope you had as good a time as I did. I'm Senator Terry Mercer from Nova Scotia, Chair of the Special Senate Committee on the Charitable Sector. As you're all aware, the committee will be conducting several panels today, and I would like to thank everyone for putting aside some time from their very busy schedules, the individuals and organizations who have kindly agreed to participate today.

Today the committee will continue its study to examine the impact of federal and provincial laws and policies examining charities, non-profit organizations, foundations and other similar groups and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

For this meeting we will focus on the fundraising in charitable and non-profit organizations. Before we hear from witnesses, I would ask that my senator colleagues introduce themselves.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar from Ontario.

Senator Duffy: Mike Duffy from Prince Edward Island.

Senator Martin: Yonah Martin from British Columbia.

The Chair: I understand Senator Gold will be joining us. He's probably in transit from Montreal this morning.

As our witnesses this morning, we welcome from the Association of Fundraising Professionals, Mr. Scott Decksheimer, Chair, and Ms. Andrea McManus, both from Calgary; and from Imagine Canada, Mr. Bill Schaper, Director of Public Policy.

Thank you for accepting our invitation to appear. I would invite the witnesses to make their presentations, but I would also like to remind them that, as per the instructions they were given previously, their presentations should not exceed five to seven minutes. Following presentations made by the witnesses, we'll

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 17 septembre 2018

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 9 h 4, pour examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Le sénateur Terry M. Mercer (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je tiens à tous vous souhaiter un bon retour de la pause estivale. J'espère que vous avez eu autant de plaisir que moi. Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse. Je suis le président du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. Comme vous le savez tous, le comité accueillera plusieurs groupes de témoins aujourd'hui, et je tiens à remercier tous les particuliers et toutes les organisations d'avoir réservé un peu de temps dans leur horaire très chargé et d'avoir gentiment accepté notre invitation.

Le comité poursuit aujourd'hui son examen de l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et les autres groupes similaires et de l'impact du secteur volontaire au Canada.

Durant la réunion, nous allons nous concentrer sur la question des activités de collecte de fonds des organismes de bienfaisance et des organisations sans but lucratif. Avant d'accueillir nos témoins, je vais demander à mes collègues sénateurs et sénatrices de bien vouloir se présenter.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, de l'Ontario.

Le sénateur Duffy : Mike Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Martin : Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

Le président : Je crois savoir que le sénateur Gold se joindra à nous. Il est probablement en chemin depuis Montréal ce matin.

Pour ce qui est de nos témoins ce matin, nous accueillons M. Scott Decksheimer, président, et Mme Andrea McManus — tous deux de Calgary — de l'Association des professionnels en philanthropie, et M. Bill Schaper, directeur, Politiques publiques, d'Imagine Canada.

Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître. Je vais demander aux témoins de présenter leur exposé, mais je tiens aussi à leur rappeler que, conformément aux directives qui leur ont déjà été fournies, leur exposé ne doit pas durer plus de cinq à sept minutes. Après les exposés des témoins, nous procéderons à

have a question-and-answer session, and each senator will be given five minutes to ask questions before the chair recognizes another senator.

There will be as many rounds of questions as time will allow, so senators do not need to feel required to ask all of their questions at once. I would ask questioners and people providing the answers to be succinct so that we can get as much information as possible.

We're going to start with Mr. Schaper.

Bill Schaper, Director, Public Policy, Imagine Canada: Thank you, Mr. Chair. While the committee's invitation to Imagine Canada today referenced fundraising, I'd like to beg senators' indulgence and take a somewhat broader view as well. As a component of charities' and non-profits' overall sustainability, fundraising leads us to consider the environment in which organizations operate and the government's role in that environment.

The charitable and non-profit sector is incredibly diverse, encompassing everything from the University of Toronto, with annual revenues of almost \$3.5 billion and some 16,000 staff, to volunteer-run community initiatives like the Water and Wheels Project to build a splash pad and skate park for the youth of Thamesford, Ontario. Please excuse the shameless plug, but my mother's husband chairs the steering committee.

Given this diversity, there's no such thing as the typical organization. Every circumstance is unique, but there are trends and challenges that we all face. And because every circumstance is unique, there is no one policy magic bullet. The operating environment needs to be flexible enough to allow organizations to choose the approach that best meets their needs.

You have already heard a great deal of testimony about the scale of the sector, its economic and social contributions, and the sustainability issues we face. So without going into too much detail, I'd like to reinforce a couple of points.

You heard testimony from our chief economist touching on the social deficit, the anticipated gap between the demand for services and the resources available. Within the next decade, if current demographic and economic trends continue, we're realistically looking at a gap of \$25 billion per year.

une séance de questions et de réponses, et chaque sénateur aura cinq minutes pour poser des questions avant que le président ne donne la parole au prochain.

Il y aura autant de séries de questions que le temps le permettra, alors les sénateurs n'ont pas à se sentir obligés de poser toutes leurs questions d'un coup. Je demande aux personnes qui posent les questions et à celles qui répondent d'être brèves, afin que nous puissions obtenir le plus d'informations possible.

Nous allons commencer par M. Schaper.

Bill Schaper, directeur, Politiques publiques, Imagine Canada : Merci, monsieur le président. Même si l'invitation envoyée par le comité à Imagine Canada en vue de la réunion d'aujourd'hui concernait la collecte de fonds, je demande l'indulgence des sénateurs puisque je vais aussi adopter un point de vue un peu plus général. En tant qu'un des facteurs permettant d'assurer la viabilité générale des organismes de bienfaisance et des organisations sans but lucratif, les activités de collecte de fonds nous amènent à réfléchir à l'environnement dans lequel les organisations fonctionnent et au rôle du gouvernement dans un tel environnement.

Le secteur de la bienfaisance et à but non lucratif est extrêmement diversifié; on y retrouve un peu de tout, de l'Université de Toronto, qui affiche des revenus annuels de près de 3,5 milliards de dollars et compte environ 16 000 employés, à des initiatives communautaires dirigées par des bénévoles, comme le Water and Wheels Project, qui vise à construire une fontaine à jet douchant et un planchodrome pour les jeunes de Thamesford, en Ontario. Pardonnez-moi cette publicité éhontée, mais l'époux de ma mère est président du comité directeur de ce projet.

Étant donné cette diversité, il n'y a pas d'organisation type. Chaque situation est unique, mais il y a des tendances et des défis auxquels nous sommes tous confrontés. Cependant, puisque chaque situation est unique, il n'y a pas de solution miracle quant aux politiques. L'environnement opérationnel doit être assez souple pour permettre aux organisations de choisir l'approche qui répond le mieux à leurs besoins.

Vous avez déjà entendu beaucoup de témoins parler de l'importance du secteur, de ses contributions économiques et sociales et des problèmes de durabilité auxquels nous sommes tous confrontés. Par conséquent, sans trop entrer dans le détail, j'aimerais revenir sur deux ou trois points.

Vous avez entendu le témoignage de notre économiste en chef au sujet du déficit social, de l'écart prévu entre la demande pour des services et les ressources disponibles. Au cours de la prochaine décennie, si les tendances démographiques et économiques se maintiennent, on peut de façon réaliste s'attendre à un manque à gagner de 25 milliards de dollars par année.

How can we mitigate this?

Fundraising is certainly one piece of the puzzle, presenting challenges and opportunities of its own. We recently published and shared with committee members *30 Years of Giving in Canada*, the most comprehensive overview of Canadian charitable giving that's ever been done.

The good news — Canadians remain very generous. We estimate that donations from individuals totalled some \$14.3 billion in 2014. This is a 150 per cent increase in real terms since 1985, and when giving is related to GDP, only the United States and New Zealand are more generous.

But we are seeing several troubling trends, the impact of which will soon be felt.

The percentage of tax filers claiming charitable donations is on a downward trend, from a high of almost 30 per cent in 1990, to fewer than 21 per cent in 2014. A smaller number of people are giving ever more. Indeed, Canadians 70 years and older now account for more than 30 per cent of donations today. We simply don't know what will happen as those donors disappear, especially when the numbers show that each generation is less generous — at least in terms of traditional giving — than the one before.

Efforts to maintain and boost giving will require more than tweaks to the income tax system. While there are proposals we support, for example, related to donations of real estate and private company shares, Canada's tax incentives are already very generous, and research shows that tax considerations are well down the list of motivations or barriers when it comes to giving.

Our research shows that if Canadians earning \$100,000 and more increased their giving to 1 per cent of income, and those already there maintained their giving, we could generate \$1.6 billion a year. Creating that societal norm means all of us — our sector, the private sector and governments — working together to shift mindsets. But even if we get there, \$1.6 billion meets only a fraction of the potential social deficit.

I'm almost out of time, so I'll touch on what we mean by a new relationship and operating environment. We explore these in our written brief, and we'd be happy to testify again if senators are interested.

De quelle façon pouvons-nous atténuer ce problème?

La collecte de fonds est assurément un aspect de la solution, c'est une option qui comporte des défis et des occasions qui lui sont propres. Nous avons récemment publié et communiqué aux membres du comité le document *30 ans de don au Canada*. Il s'agit de l'analyse la plus complète jamais réalisée du secteur de la bienfaisance canadien.

La bonne nouvelle, c'est que les Canadiens sont très généreux. Nous estimons que les dons des particuliers s'élevaient à environ 14,3 milliards de dollars en 2014. Il s'agit là d'une augmentation de 150 p. 100 en dollars constants depuis 1985. En outre, lorsqu'on compare les dons au PIB, seules les populations des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande sont plus généreuses.

Cependant, nous constatons aussi plusieurs tendances troublantes dont l'incidence se fera bientôt sentir.

Le pourcentage de contribuables qui déclarent des dons de bienfaisance est à la baisse. En effet, il est passé d'une pointe de près de 30 p. 100 en 1990 à moins de 21 p. 100 en 2014. De moins en moins de personnes donnent de plus en plus. En effet, les Canadiens âgés de 70 ans ou plus sont maintenant responsables de plus de 30 p. 100 des dons. Nous ne savons tout simplement pas à quoi nous attendre quand ces donateurs disparaîtront, surtout lorsque les données révèlent que chaque génération est moins généreuse que la précédente, du moins lorsqu'il est question de la façon traditionnelle de donner.

Les efforts pour maintenir et renforcer les niveaux de dons ne pourront pas se limiter à de petits rajustements du régime fiscal. Même s'il y a des propositions que nous soutenons, comme les dons de biens immobiliers et d'actions d'entreprises privées, les mesures incitatives fiscales du Canada sont déjà très généreuses, et les recherches révèlent que, lorsqu'il est question de don, les considérations fiscales sont très loin dans la liste des motivations ou des obstacles.

Nos recherches révèlent que, si les Canadiens qui gagnent 100 000 \$ et plus augmentaient leurs dons à 1 p. 100 de leur revenu et que ceux qui le font déjà continuaient de le faire, nous pourrions générer 1,6 milliard de dollars par année. Pour créer cette norme sociale, nous devons tous — notre secteur, le secteur privé et les gouvernements — travailler en collaboration pour changer les mentalités. Cependant, même si nous réussissons, ces 1,6 milliard de dollars ne comblent qu'une fraction du déficit social potentiel.

Mon temps est presque écoulé, alors je vais vous parler rapidement de ce que nous envisageons lorsqu'il est question de nouvelles relations et d'un nouvel environnement opérationnel. Ce sont des thèmes que nous avons abordés dans notre mémoire, et nous serons heureux de comparaître à nouveau si les sénateurs sont intéressés.

Right now, there is no “home” for the sector in the federal government. We have an enforcer — the CRA — but no department, agency, minister or secretariat charged with ensuring that federal policies contribute to the health, vitality and sustainability of the sector as a whole. It would be as if, at the height of the 2008 economic crisis, the automobile sector had nobody in government to speak to other than the taxman.

We want to explore with government how we can rectify this situation and be given the same consideration as other economic sectors.

There is no shortage of issues we could then work to address, all of which are vital to ensuring the future of this sector. These include the funding relationship with the federal government, for example, the administration of grants and contributions; new organizational structures and financing models that have emerged in Canada and abroad, as explored in depth by the steering group on social innovation and social finance; the overall regulation of charities and non-profits, and how it could be reformed to reduce barriers to organizations becoming more sustainable and financially self-sufficient.

We want to thank the Senate for undertaking this study. Senators have perhaps bitten off more than they expected, but that speaks to the way in which this sector has been taken for granted for far too long. It also speaks to the range of possibilities and the exciting trail that we truly believe we can blaze together.

Thank you.

The Chair: Mr. Decksheimer.

Scott Decksheimer, Chair, Association of Fundraising Professionals:

Thank you, chairman, vice-chair, and members of the Special Senate Committee on the Charitable Sector. My name is Scott Decksheimer, and I am the President and CEO of the ViTreo Group, a philanthropic consulting firm, meaning I work with many different charities on their fundraising. I’m here officially in my volunteer role as the chair of AFP Canada. I’m joined by Andrea McManus, former volunteer chair of AFP International and the first Canadian to hold that global position.

Actuellement, le secteur n’a pas sa « place » au sein du gouvernement fédéral. Nous avons un chien de garde — l’ARC —, mais aucun ministère, organisme, ministre ou secrétariat chargé de s’assurer que les politiques fédérales contribuent à la santé, à la vitalité et à la durabilité de l’ensemble du secteur. C’est un peu comme si, au pire de la crise économique de 2008, le secteur de l’automobile n’avait personne d’autre à qui parler au sein du gouvernement à part le fisc.

Nous voulons examiner avec le gouvernement la façon de rectifier la situation afin qu’on nous accorde la même reconnaissance que celle dont bénéficient les autres secteurs de l’économie.

Il ne manque pas de problèmes sur lesquels nous pouvons travailler, des enjeux qui sont tous essentiels à la durabilité future du secteur. Ces enjeux incluent la relation de financement avec le gouvernement fédéral, par exemple, l’administration des subventions et des contributions, les nouvelles structures organisationnelles et les nouveaux modèles de financement qui ont vu le jour au Canada et à l’étranger, question sur laquelle s’est penché de façon approfondie le groupe directeur sur l’innovation sociale et la finance sociale, la réglementation générale des organismes de bienfaisance et des organisations sans but lucratif et la façon dont on pourrait procéder, à cet égard, à une réforme pour aplanir les obstacles qui empêchent les organisations d’être plus résilientes et autosuffisantes d’un point de vue financier.

Nous tenons à remercier le Sénat de réaliser la présente étude. Les sénateurs ont peut-être eu les yeux un peu plus grands que la panse, mais la situation est révélatrice de la façon dont le secteur est tenu pour acquis depuis bien trop longtemps. Elle témoigne aussi de la gamme des possibilités qui s’offrent et du cheminement excitant que nous croyons vraiment pouvoir parcourir ensemble.

Merci.

Le président : Monsieur Decksheimer.

Scott Decksheimer, président, Association des professionnels en philanthropie :

Merci, monsieur le président, madame la vice-présidente et membres du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. Je m’appelle Scott Decksheimer. Je suis président et directeur général du ViTreo Group, une société d’experts-conseils du secteur philanthropique, ce qui signifie que je travaille en collaboration avec de nombreux organismes de bienfaisance différents dans le cadre de leurs activités de collecte de fonds. Je compare ici officiellement en tant que président bénévole de l’AFP. Je suis accompagné d’Andrea McManus, ancienne présidente bénévole de l’organisation internationale de l’AFP et première Canadienne à exercer cette charge à l’échelle internationale.

AFP, or the Association of Fundraising Professionals, is the largest association of charitable fundraisers in the world, representing some 31,000 individuals and organizations and in Canada some 3,500 individual fundraisers and charities, raising funds for causes from one coast to the other. We believe in appropriate regulation and require our members to adhere to regulations and an enforceable fundraising ethical code. In fact, AFP assisted the Canada Revenue Agency in developing its fundraising guidelines.

The greatest impact a charity has is to provide programs that enhance the quality of life of all those who live in our community. Imagine Canada, among other organizations, finds that a slowing economy, along with increased demand for charitable services, will lead to a deficit in this sector of \$25 billion. Where is that revenue going to come from? One area is through the charitable giving of our citizens.

At its core, fundraising is a methodical approach to developing and cultivating relationships over many years. This process of fundraising can't only be done by volunteers, though they play a huge part in their success. It requires specialized knowledge and planning and an understanding of ethics. Fundraising is about more than just raising money. There are many benefits. In a recent survey of donors in the U.K., 63 per cent took additional actions in their community as a result of donating. Those actions included recommending causes to family and friends, looking for information about a cause or charity, giving time as a volunteer and even using one or more of the charity's services. A healthy and growing fundraising program is a bellwether for the health of an organization and maybe the sector.

How can this committee create impactful policy that will help grow the sector? It could be through an exemption of capital gains tax on gifts of real estate and gifts of private shares. It might mean ensuring the federal donation tax credit remains stable and in place, allowing Canadians to plan their giving and estates. It might mean reviewing the rules on allowing charities to increase financing through expanded business activities or other new mechanisms to raise capital.

L'AFP, l'Association des professionnels en philanthropie, est la plus grande association du genre au monde. Elle représente environ 31 000 particuliers et organisations dont, au Canada, environ 3 500 sollicitateurs et organismes de bienfaisance différents qui recueillent des fonds pour différentes causes d'un bout à l'autre du pays. Nous croyons à une réglementation appropriée et exigeons de nos membres qu'ils respectent la réglementation ainsi qu'un code déontologique en matière de collecte de fonds ayant force exécutoire. En fait, l'AFP a aidé l'Agence du revenu du Canada à élaborer ses lignes directrices en matière de collecte de fonds.

Le rôle le plus important d'un organisme de bienfaisance, c'est de fournir des programmes qui améliorent la qualité de vie de tous ceux qui vivent dans nos collectivités. Imagine Canada, entre autres organisations, constate que le ralentissement économique et une demande accrue pour des services de bienfaisance entraîneront dans le secteur un déficit de 25 milliards de dollars. D'où ces revenus viendront-ils? On les générera entre autres grâce aux dons de bienfaisance des citoyens.

Essentiellement, la collecte de fonds est une approche méthodique pour créer et maintenir des relations sur de nombreuses années. Le processus de collecte de fonds ne peut pas seulement être réalisé par des bénévoles, même si ces derniers jouent un rôle énorme dans leur réussite. Il faut des connaissances spécialisées, de la planification et une compréhension de la déontologie. La collecte de fonds ne se limite pas à trouver de l'argent; elle est assortie de nombreux avantages. Dans le cadre d'un récent sondage mené auprès de donateurs au Royaume-Uni, 63 p. 100 des répondants avaient posé d'autres gestes dans leur collectivité après avoir donné, notamment recommander des causes à des membres de leur famille et à des amis, chercher de l'information au sujet d'une cause ou d'un organisme de bienfaisance, donner de son temps bénévolement et même utiliser un ou plusieurs services offerts par des organismes de bienfaisance. Un programme de collecte de fonds en santé et en croissance est un indicateur de la santé d'une organisation et, peut-être, du secteur.

De quelle façon le comité peut-il favoriser une politique efficace qui assurera la croissance du secteur? Il pourrait le faire grâce à une exemption de l'impôt sur les gains en capital associés aux dons de biens immobiliers et d'actions d'entreprises privées. Peut-être aussi en veillant au maintien et à la stabilité de l'actuel crédit d'impôt fédéral pour les dons de bienfaisance, permettant ainsi aux Canadiens de planifier leurs dons et leur succession. En outre, on pourrait examiner les règles afin de permettre aux organismes de bienfaisance d'accroître leur financement en augmentant leurs activités commerciales ou en misant sur d'autres nouveaux mécanismes pour réunir des capitaux.

It's also much about the government's tone, its approach and its visible and audible support. When that support is lacking, donors withdraw and change giving habits, which destabilizes care and support for issues important to Canadians. What can the government do?

Andrea McManus, Association of Fundraising Professionals: All levels of government have the opportunity and the window to influence public opinion on the work that the non-profit sector does by recognizing the partnership that they have with non-profit organizations, such as, for example, when the Senate led the way in creating and establishing National Philanthropy Day. We are still the only country in the world that formally recognizes National Philanthropy Day, and it's celebrated in many cities across the country and brings focus and attention to the value of contributing to the non-profit sector.

In addition, why can't all policies coming down the pipeline be viewed through the lens of the non-profit sector? How will a particular initiative impact the sector? What does it mean for the people that rely on these organizations? Can we designate a federal department to have economic and policy responsibility for charities and non-profits, recognizing the value of the sector beyond the tax regulation of Canada Revenue Agency?

There are so many ways that public opinion can be shaped to recognize the value of this sector and why it's even more important now, and that's why the work of this committee is so timely, because we are in a time of accelerating change. Many in our profession are laser focused on the Internet and social media. Now charities large and small have access to technology that is attempting to level the playing field, allowing many new avenues of fundraising. At the same time, revenue generators such as crowdfunding, while not technically charitable in nature, have become successful at grabbing public attention.

From the AFP Foundation for Philanthropy—Canada and Ipsos Reid's "What Canadian Donors Want" survey, 80 per cent of Canadians surveyed are either very likely or likely to donate in the next 12 months. At the same time, 60 per cent are concerned about the economy and may reassess their giving plans.

Un autre aspect de la question, c'est le ton du gouvernement, son approche, et le fait qu'il fournisse un soutien bien visible et qu'il l'affirme haut et fort. Sans un tel soutien, les donateurs se retirent ou modifient leurs habitudes en matière de don, ce qui déstabilise l'intérêt et le soutien à l'égard d'enjeux importants pour les Canadiens. Qu'est-ce que le gouvernement peut faire?

Andrea McManus, Association des professionnels en philanthropie : Tous les ordres de gouvernement ont l'occasion et le moyen d'influer sur l'opinion publique en ce qui a trait aux travaux du secteur sans but lucratif en reconnaissant leur partenariat avec les organisations du secteur, comme, par exemple, lorsque le Sénat a mené la charge pour créer et mettre en place la Journée nationale de la philanthropie. Nous sommes encore à ce jour le seul pays du monde à avoir reconnu officiellement la Journée nationale de la philanthropie, et elle est célébrée dans de nombreuses villes partout au pays pour mettre l'accent et attirer l'attention sur l'importance des contributions au secteur sans but lucratif.

De plus, pourquoi n'examine-t-on pas toutes les nouvelles politiques du point de vue du secteur sans but lucratif? De quelle façon une initiative précise influera-t-elle sur le secteur? Quelle sera l'incidence sur les gens qui s'appuient sur ces organisations? Pouvons-nous nommer un ministère fédéral qui assumerait une responsabilité économique et stratégique relativement aux organismes de bienfaisance et aux organisations sans but lucratif, reconnaissant ainsi la valeur du secteur au-delà de la simple réglementation fiscale de l'Agence du revenu du Canada?

Il y a tellement de façons de façonner l'opinion publique pour reconnaître la valeur du secteur et faire comprendre aux gens qu'il est plus important que jamais, et c'est la raison pour laquelle les travaux du comité arrivent vraiment à point nommé, parce que nous sommes à une époque d'accélération des changements. Bon nombre des membres de notre profession sont totalement concentrés sur Internet et les médias sociaux. De nos jours, les grands et petits organismes de bienfaisance ont accès à une technologie qui tente d'uniformiser les règles du jeu et offre beaucoup de nouveaux moyens de recueillir des fonds. Parallèlement, les sources de revenus comme le financement participatif, qui, techniquement, ne sont pas de nature caritative, sont devenues des moyens efficaces d'attirer l'attention du public.

Le sondage de la Foundation for Philanthropy—Canada de l'AFP et d'Ipsos Reid intitulé « Ce que veulent les donateurs canadiens » révèle que 80 p. 100 des Canadiens interrogés sont très susceptibles ou susceptibles de faire un don au cours des 12 prochains mois. Cependant, 60 p. 100 des répondants sont préoccupés au sujet de l'économie et pourraient réévaluer les dons qu'ils ont prévus.

The sector and the government need to encourage more people to engage and give, and that means providing additional options to give and to educate them about the importance of giving.

I hope that our presentation has been helpful in exploring what this committee can do to assist the sector during this crucial time. Thank you for your attention, and we welcome your questions.

The Chair: Thank you, all three of you, for your presentations. We'll now start with questions from Senator Omidvar, to start.

Senator Omidvar: Thank you, chair, and thank you all for being here and taking time. Both or all three of you are aligned in your concern about the sector not having a place in the government. Around this committee we have talked often about that, and people have used the word "ambassador," but you're actually talking about, I think, the machinery of government being enabled to work with the sector.

Your presentation, Ms. McManus, actually pinpointed more specifically than Mr. Schaper's what this would look like. You're talking about a federal department, Innovation, Science and Economic Development Canada, the federal department.

Mr. Schaper, I wonder if you could give us a sense of what other jurisdictions have done, because charities are big in similar jurisdictions other than just the U.S. and the U.K. How do they manage this enabling-environment idea?

Mr. Schaper: Just a couple of examples off the top of my head. Australia actually has a minister responsible for the charitable and non-profit sector, and they also have an independent regulator that also plays an enabling role policy-wise. Similarly, Ireland's fairly recently established regulator plays an enabling policy role.

In the U.K. it's been in a bit of transition. They currently have a minister for the sector. Previously they had a secretariat within the cabinet office, which is their equivalent to our Privy Council Office, that was the Office for the Third Sector, and it played that role central to machinery in the machinery of government. So there are different examples of how it can work. Definitely the notion of a home secretariat, whatever form it takes within Innovation, Science and Economic Development Canada, is one we've looked at as a possibility, because to us that also sends the clear message regarding the economic contributions that this sector makes as well as the social contributions.

Le secteur et le gouvernement doivent encourager plus de personnes à participer et à donner, et il faut pour cela fournir plus d'options de dons et sensibiliser les gens à ce sujet.

J'espère que notre exposé aura réussi à décrire ce que le comité peut faire pour aider le secteur à cette époque cruciale. Merci de votre attention. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci à vous trois de vos exposés. Nous allons maintenant commencer la période de questions par la sénatrice Omidvar.

La sénatrice Omidvar : Merci, monsieur le président, et merci à vous tous d'être là et d'avoir pris le temps de nous rendre visite. Vous deux ou vous trois affichez tous la même préoccupation au sujet du fait que le secteur n'a pas de « foyer » au sein du gouvernement. C'est quelque chose dont les membres du comité ont souvent entendu parler. Les gens ont utilisé le mot « ambassadeur », mais vous parlez, en fait, si je ne m'abuse, d'habiliter l'appareil gouvernemental à travailler en collaboration avec votre secteur.

Dans votre exposé, madame McManus, vous avez en fait décrit plus précisément que M. Schaper ce à quoi cela pourrait ressembler. Vous parlez d'un ministère fédéral, Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Monsieur Schaper, pouvez-vous nous donner une idée de ce que d'autres administrations ont fait, parce que les organismes de bienfaisance sont très présents dans des administrations similaires, et je ne parle pas seulement des États-Unis et du Royaume-Uni. De quelle façon composent-elles avec cette idée d'un environnement habilitant?

M. Schaper : Deux ou trois exemples me viennent à l'esprit. L'Australie compte en fait un ministre responsable du secteur des organismes de bienfaisance ou sans but lucratif. Elle possède aussi un organisme de réglementation indépendant qui joue aussi un rôle habilitant d'un point de vue stratégique. Dans un même ordre d'idées, l'organisme de réglementation créé assez récemment en Irlande joue un rôle habilitant du point de vue des politiques.

Au Royaume-Uni, je peux dire qu'il y a eu un genre de transition. Il y a actuellement là-bas un ministre responsable du secteur. Précédemment, le bureau du Cabinet — l'équivalent de notre Bureau du Conseil privé — comptait un secrétariat, l'Office for the Third Sector, qui était un rouage central au sein de l'appareil gouvernemental. Il y a donc différentes façons de procéder. Assurément, l'idée d'un secrétariat responsable, peu importe la forme que cela prendra au sein d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, est l'une des possibilités auxquelles nous avons réfléchi, parce que, selon nous, le gouvernement enverrait aussi ainsi un message clair au sujet des contributions économiques du secteur, en plus de ses contributions sociales.

Senator Omidvar: A quick follow-up on that.

Yes, the U.K. and Australia and New Zealand as models, they have a charity law, they have a definition of charities, which is why they have a charities commission. We don't have a charities law. We define what charities can and cannot do, but we do not have a charity law, and we do not therefore have a charities commission possibly.

Do you think we should look at a charity law and a definition of charity?

Mr. Schaper: We've not taken the position that the definition of charity necessarily needs to be changed right now. We think that with the way it's been implemented in Canada with the common law, there's been a fair bit of flexibility in terms of who qualifies and who doesn't qualify as a charity.

But as part of broader discussions, when we say that we'd like to have a discussion with government about broader legal and regulatory reform, that's certainly something that I can see being part of those discussions. Whether we necessarily have to have that or not, hopefully through that process a consensus would emerge either way.

Senator Omidvar: A third question, because it's on this topic, do you have a position on whether — I'm using the school of public policy language — the enabling environment should be inside government or outside government? I want to remind everybody that we did have a minister under Prime Minister Brian Mulroney years ago. I'm not sure if it was a ministry of volunteerism or something like that. It has to have some substance and some teeth. Are we better off at arm's length or inside government?

Mr. Schaper: I think it's probably a combination. I think if you get the right things in place in the machinery of government — Andrea talked about at the bare minimum this notion that when policies are being developed, differential impacts on charities and non-profits are identified and considered, much as they are for gender, official languages, Indigenous communities and small business versus large business — that would be a step.

La sénatrice Omidvar : J'ai une question complémentaire rapide à ce sujet.

Oui, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des modèles. Ces pays ont adopté des lois en matière de bienfaisance. Ils ont établi une définition d'organisme de bienfaisance, et c'est la raison pour laquelle ils possèdent une commission des œuvres de bienfaisance. Nous n'avons pas une telle loi régissant les organismes de bienfaisance. Nous définissons ce que les organismes de bienfaisance peuvent ou ne peuvent pas faire, mais nous n'avons pas une loi en tant que telle, et, par conséquent, nous n'avons pas la possibilité de mettre sur pied une commission chargée des œuvres de bienfaisance.

Selon vous, devrait-on envisager d'adopter une telle loi ainsi qu'une définition d'organisme de bienfaisance?

M. Schaper : Selon nous, il ne faut pas nécessairement changer la définition d'organisme de bienfaisance actuelle. À notre avis, vu la façon dont tout cela a été mis en œuvre au Canada, conformément à la common law, on a bénéficié d'une assez bonne marge de manœuvre au moment de définir si les organisations sont ou non admissibles au statut d'organisme de bienfaisance.

Cependant, dans le cadre de la discussion plus générale, lorsque nous affirmons espérer discuter avec le gouvernement au sujet d'une réforme juridique et réglementaire plus générale, c'est assurément, selon moi, un des sujets qu'on pourrait soulever dans le cadre de telles discussions. Que ce soit nécessaire ou non de le faire, j'ose espérer que, dans le cas d'un tel processus, nous parviendrons à un consensus d'un côté ou de l'autre.

La sénatrice Omidvar : Je veux poser une troisième question parce qu'elle est pertinente à ce dont on parle. Avez-vous une position quant à savoir — j'utilise le langage de l'école de politique publique — si l'environnement habilitant devrait se trouver au sein ou à l'extérieur du gouvernement? Je tiens à rappeler à tout le monde que nous avons, à une lointaine époque, un ministre sous le gouvernement du premier ministre Brian Mulroney. Je ne me rappelle plus s'il s'agissait du ministère du bénévolat ou quelque chose du genre. Une telle entité doit avoir un certain poids et du mordant. Est-il préférable qu'il s'agisse d'une entité indépendante du gouvernement ou d'une entité gouvernementale?

M. Schaper : Selon moi, c'est probablement un peu des deux. J'estime que, si on met les bonnes mesures en place au sein de l'appareil gouvernemental — Andrea a parlé du strict minimum, soit de la possibilité que, au moment de l'élaboration des politiques, on cerne les répercussions différentes sur les organismes de bienfaisance et les organisations sans but lucratif et on en tient compte, tout comme on le fait pour le sexe et le

But definitely outside government, we've undergone in the last 10 to 12 years an almost sort of hollowing out of capacity for the sector to convene and for umbrella organizations to actually come together. That's not something to blame on government. Funding that used to be there isn't there anymore, but at the same time, if we're serious about that in the sector, we also need to get our act together and build those mechanisms and structures ourselves.

The Chair: Ms. McManus or Mr. Decksheimer? Okay.

Senator Martin: Thank you for your presentations. I feel like you just scratched the surface, and there's so much more you can be informing us about.

Mr. Schaper, when you say that there isn't an enforcer and we need to strengthen the enforcement aspect of what happens in Canada regarding the charitable sector, I would say that's the same in so many other sectors. We have laws, and we implement what we can, but it's so complex and it's multi-jurisdictional, so the enforcement is always an area of weakness.

I was curious about the trends that you alluded to in terms of social media and crowdfunding. We've seen through media some of the issues around that.

Would you speak a little bit more about the enforcement issues and our challenges as we look at this sector going online, innovative ways in which fundraising is being done and what we need to be looking at to strengthen enforcement? We have to build capacity, and we are wanting to support the sector and do more, but I also fear having to worry about so many other additional aspects of the sector, especially the online component. In that mix, we also hear the trend of influences from outside and some of the foreign influence that is part of this overall sector.

I wanted to specifically focus on enforcement, some of the challenges of that, and what you would recommend.

Mr. Schaper: In terms of enforcement, we've got the charities directorate at CRA. There's a temptation sometimes to beat up on CRA because they don't do what we want them to do or whatever. In our experience, they are a very effective

genre, les langues officielles, les collectivités autochtones et les petites entreprises comparativement aux grandes —, ce serait déjà un pas dans la bonne direction.

Cependant, il est évident que, à l'extérieur du gouvernement, on a constaté au cours des 10 à 12 dernières années ce qu'on pourrait presque décrire comme une érosion des capacités du secteur de se réunir et des organismes-cadres de vraiment se rassembler. On ne peut pas, ici, blâmer le gouvernement. Le financement était là, dans le passé, et il n'y est plus, mais, en même temps, si c'est quelque chose que nous prenons au sérieux au sein du secteur, nous devons aussi nous organiser et mettre en place nous-mêmes ces mécanismes et structures.

Le président : Madame McManus ou monsieur Decksheimer? D'accord.

La sénatrice Martin : Merci de vos exposés. J'ai l'impression que vous n'avez fait qu'effleurer le sujet et que vous pourriez nous fournir de l'information sur beaucoup d'autres choses.

Monsieur Schaper, vous dites qu'il n'y a pas de chien de garde et qu'il faut renforcer les mesures d'application de la loi relativement à ce qui se passe au sein du secteur de la bienfaisance du Canada. J'ajouterais que l'on constate la même chose dans bien d'autres secteurs. Nous avons des lois, et nous appliquons ce que nous pouvons bien appliquer, mais la situation est fort complexe, et le domaine recoupe plusieurs administrations, alors l'application de la loi est toujours un point faible.

Vous avez piqué ma curiosité lorsque vous avez parlé des tendances liées aux médias sociaux et au financement participatif. Nous avons constaté dans les médias certains des problèmes à ce sujet.

Pouvez-vous nous parler un peu plus des enjeux liés à l'application de la loi et des défis auxquels nous sommes confrontés tandis que le secteur pénètre le monde virtuel, des façons novatrices dont on recueille maintenant des fonds et des pistes de réflexion pour renforcer l'application de la loi? Nous devons renforcer les capacités et nous voulons soutenir le secteur et en faire plus, mais je crains qu'il faille aussi se préoccuper de bien d'autres aspects du secteur, surtout la composante en ligne. Et, en plus, on entend aussi parler d'une tendance en ce qui concerne les intérêts étrangers et d'une certaine influence étrangère dans l'ensemble du secteur.

Je veux qu'on parle précisément d'application de la loi, de certains des défis connexes et de ce que vous nous recommanderiez.

M. Schaper : Pour ce qui est de l'application de la loi, l'ARC compte la Direction des organismes de bienfaisance. On peut parfois avoir tendance à s'en prendre à l'ARC parce que ses représentants ne font pas ce qu'on veut ou je ne sais quoi, mais,

regulator. They are a very effective enforcer. Their hands are often tied by the fact that the regulatory system under which we operate hasn't been modernized substantially since a court decision in the 1800s, which was based on a law passed under Queen Elizabeth I. When it comes to dealing with some of these modern and emerging issues, their hands are tied by the framework they've got. That's one of the reasons we're so keen to engage with government on what the rules are. What makes sense? Where do we want to go from here? And that's not necessarily the role of the CRA to do.

It's in our interest as charities and organizations that we have that strong enforcement mechanism and that strong regulating mechanism because that's part of the public trust that we enjoy and that we're constantly struggling to maintain and improve.

When it comes to some of the issues related to technology, I might let Andrea or Scott speak to that. They would have much greater expertise than I do.

You did mention the foreign funding. We don't have it in a formal note, but we've actually started looking at, for registered charities, at least, based on their T3010 returns — because they have to report funds that come from overseas, as well as, more recently, funds from overseas that are intended to be used for political activity. On the political activity side, I don't have the exact number in my head, but it's less than \$1 million a year that registered charities are getting from overseas for political activity.

In terms of funding from overseas generally — again, I could look this up — but it's in the scale of tens of billions of dollars that are coming from overseas. That's everything from tuition paid by foreign students, research grants and funding agreements between hospitals and health authorities for reimbursement. It's donations from alumni. It's international development agencies. There's quite a mix of organizations, and I'll stop there.

Ms. McManus: On the question of enforcement, I would concur with Bill's comments about CRA being a very effective regulator. For the past 10 years, up until recently, I sat on the Technical Issues Working Group with CRA, and they have a real sense of responsibility for the health of the sector. They are constrained by the outdated laws that we have, but I think they're a very effective regulator.

d'après notre expérience, l'ARC est un organisme de réglementation très efficace. Il applique aussi très bien la loi. Les mains de l'ARC sont souvent liées par le fait que notre système de réglementation n'a pas été modernisé de façon importante depuis la décision d'un tribunal dans les années 1800, qui était fondée sur une loi adoptée durant le règne de la reine Elizabeth 1^{ère}. Lorsque vient le temps de composer avec certains des enjeux modernes et nouveaux, les mains de l'agence sont liées par son cadre réglementaire. C'est l'une des raisons pour laquelle nous souhaitons ardemment communiquer avec le gouvernement pour comprendre la nature des règles. Qu'est-ce qui est logique? Quelles sont les prochaines étapes? Et ce n'est pas nécessairement un rôle qui revient à l'ARC.

Il est dans l'intérêt des organismes de bienfaisance et des organisations de bénéficier d'un solide mécanisme d'application de la loi et d'un solide cadre de réglementation, parce que c'est une des raisons qui expliquent la confiance du public dont nous bénéficions et que nous nous démenons constamment à maintenir et à améliorer.

Pour ce qui est de certains des enjeux liés aux technologies, je vais peut-être laisser Andrea ou Scott vous en parler. Ils ont beaucoup plus d'expérience que moi dans ce domaine.

Vous avez cependant mentionné le financement étranger. Nous n'avons pas produit de rapport officiel, mais nous avons commencé à nous pencher sur cette question, du moins pour ce qui est des organismes de bienfaisance enregistrés, à la lumière de leurs déclarations de renseignements T3010, parce qu'ils doivent déclarer les fonds qui viennent de l'étranger. Plus récemment, on a aussi commencé à regarder les fonds qui viennent de l'étranger et qui sont destinés à des fins politiques. Pour ce qui est des activités politiques, je n'ai pas le chiffre exact à l'esprit, mais les organismes de bienfaisance enregistrés obtiennent moins de 1 million de dollars par année de fonds étrangers destinés à des activités politiques.

Pour ce qui est du financement étranger de façon générale — encore une fois, je pourrais me pencher là-dessus —, mais on parle de dizaines de milliards de dollars qui viennent de l'étranger. Il y a dans ce montant un peu de tout, des droits de scolarité payés par les étudiants étrangers aux subventions de recherche en passant par les accords de financement entre les hôpitaux et les autorités sanitaires en matière de remboursement. Ces fonds incluent aussi les dons d'anciens étudiants, les fonds des organismes de développement international. Il y a pas mal d'organisations différentes, et je vais m'arrêter ici.

Mme McManus : Pour ce qui est de l'enjeu de l'application de la loi, je suis d'accord avec ce qu'a dit Bill au sujet du fait que l'ARC est un organisme de réglementation très efficace. Au cours des 10 dernières années, et jusqu'à tout récemment, j'ai été membre du Groupe de travail sur les questions techniques de l'ARC, et les membres de ce groupe se sentent vraiment responsables de la santé du secteur. Ils sont limités par nos lois

Regarding social media, if you look at something like the Humboldt Broncos bus crash of last spring that raised \$15 million in a short period of time on GoFundMe, that's not technically charitable dollars, but that is people giving. Taking that kind of action leads to more action, as Scott was saying in his comments.

So I don't think it's about putting regulation around that kind of giving. Where I think the federal and provincial governments have a huge, untapped role to play is helping to shift the mindset about the value of the non-profit sector, recognizing that, as Bill said, everything from large universities to small mom-and-pop grassroots charities contribute to the social fabric of what makes Canada such a special place. That's where we need help. We need help from government in saying this is a really important part of our society. This is really something that deserves your support and it deserves our support, and we want it to be stronger, better and healthier. That's a huge opportunity.

The Chair: Have we examined at all how we convert the enthusiasm around crowdfunding into annual participation of those same donors? I suspect many of those people are donating for the first time, particularly to whatever that cause may be, but they may be first-time donors to charities in general.

Is someone examining how we make that conversion of moving them from that perhaps knee-jerk response to give money to a cause that's a hot topic today and turn them into an annual donor and perhaps a long-term donor?

Mr. Decksheimer: I think some organizations are doing it better than others. That's one of the issues, that technology is giving charities and non-profits an opportunity to reach markets and people they've never reached before. The biggest beneficiaries of those dollars are the smallest non-profit organizations who are able to expand their giving and reach out.

But one of the things we know is with 86,000 charities or so in the country, many of those organizations are relatively small and lack basic infrastructure. So again, the large organizations are connecting better to some of those contributors than others and using that as a great way to grow. But we're hopeful that small organizations will take advantage of this new world and be able to better connect with donors over the long term.

périmées, mais je crois qu'il s'agit tout de même d'un organisme de réglementation très efficace.

Pour ce qui est des médias sociaux, si on regarde un événement comme l'accident d'autocar des Broncos de Humboldt le printemps dernier, les gens ont réussi à recueillir 15 millions de dollars en très peu de temps sur le site GoFundMe. Techniquement, il ne s'agit pas de fonds philanthropiques, mais les gens donnent. Comme Scott l'a souligné dans ses commentaires, faire ce genre de choses pousse les gens à poser d'autres gestes.

Par conséquent, je ne crois pas qu'il faut établir des règlements sur ce genre de don. Là où, selon moi, les gouvernements fédéral et provinciaux ont un rôle majeur et inexploité à jouer, c'est en aidant à changer les mentalités quant à la valeur du secteur sans but lucratif, en reconnaissant que, comme Bill l'a dit, absolument tout, des grandes universités aux petits organismes de bienfaisance locaux et familiaux, contribue au tissu social et à ce qui fait du Canada un endroit aussi spécial. C'est là où nous avons besoin d'aide. Nous avons besoin que le gouvernement dise que c'est une composante très importante de notre société. C'est un domaine qui mérite vraiment votre soutien et le nôtre, et nous voulons qu'il soit plus fort, qu'il s'améliore et qu'il soit plus en santé. Il y a là une excellente occasion à saisir.

Le président : Avons-nous examiné de quelle façon nous pouvons convertir cet enthousiasme lié au financement participatif en une participation annuelle de ces mêmes donateurs? J'imagine que beaucoup de ces personnes donnent pour la première fois, particulièrement à la cause X ou Y dont il s'agit, mais c'est aussi peut-être la première fois qu'ils donnent à des organismes de bienfaisance de façon générale.

Quelqu'un réfléchit-il à la façon d'assurer une telle conversion, de façon à ce qu'une réaction peut-être impulsive de donner à une cause à la saveur du jour devienne une habitude annuelle et que les gens deviennent ainsi des donateurs à long terme?

M. Decksheimer : Je crois que certaines organisations s'en tirent mieux que d'autres. C'est l'un des problèmes : la technologie permet aux organismes de bienfaisance et aux organisations sans but lucratif d'atteindre des marchés et des gens qu'ils ne pouvaient pas atteindre avant. Les principaux bénéficiaires de ces fonds sont les petites organisations sans but lucratif qui peuvent élargir leurs activités de don et leurs activités d'extension.

Cependant, l'une des choses que nous savons, c'est qu'il y a environ 86 000 organismes de bienfaisance au pays, et nombre d'entre eux sont relativement petits et n'ont pas l'infrastructure de base nécessaire. Donc, encore une fois, les grandes organisations réussissent mieux à joindre certains contributeurs que d'autres, et cette capacité est pour eux une excellente façon d'assurer leur croissance. Nous espérons cependant que les

The one thing I did want to talk about related to enforcement is to add that in my experience, board members in organizations take their responsibility for being the stewards of that organization very seriously. They examine the larger contributions. They want to understand where the money is coming from and to recognize the impact that it can have.

That's one of the internal mechanisms that we often forget — our volunteers, who are often overly cautious around how they accept their money and how they receive support just to make sure they keep protection for the organizations and steward those gifts well.

When you overlay a CRA regulation and a very strong volunteer board responsibility, I think organizations are well governed in a lot of cases.

The Chair: Ms. McManus, you said that CRA is listening, but are they changing? Many people who have operated in the system have sometimes been quietly critical of CRA and some others not so quiet. You've been a member of that working group for a number of years. Have you seen a change?

Ms. McManus: Yes, I have. I'll give you an example. When the first draft of the charitable fundraising guidance was put before the Technical Issues Working Group, which was the first group to see it, it was quite appalling in tone. It was very negative. It was very clear from the way that it was written that this was all about government coming in and stopping these bad charities from doing terrible things.

I'm not exaggerating. It was really quite strongly negatively written.

They listened. They had to listen; they were locked in a room with us. Not just us, the Technical Issues Working Group, but then they took it out to the broader community. The document had, in the end, I wouldn't go so far as to say a partnership tone, but it was much more positive and supportive.

I found, in the 10 years that I sat at that table, that the people at CRA had to enforce according to law, but they made a shift from sanctions first to education first and then sanctions. That was a much-needed shift.

petites organisations tireront profit de ces nouvelles possibilités et pourront mieux tisser des liens avec les donateurs à long terme.

Pour ce qui est de l'application de la loi, je voulais ajouter que, d'après mon expérience, les membres de conseils dans les organisations prennent très au sérieux leur responsabilité d'intendance. Ils examinent les grosses contributions. Ils veulent comprendre d'où l'argent vient et l'incidence qu'elle peut avoir.

C'est l'un des mécanismes internes que nous oublions souvent. Nos bénévoles, qui sont souvent trop prudents lorsqu'ils acceptent des fonds et du soutien, tout simplement parce qu'ils veulent protéger l'organisation et qu'ils assurent une bonne gestion de ces cadeaux.

Lorsqu'on réunit la réglementation de l'ARC et le sens aigu des responsabilités des conseils de bénévoles, je crois que, dans bien des cas, les organisations sont bien gouvernées.

Le président : Madame McManus, vous avez dit que l'ARC écoute, mais est-ce qu'elle change? Beaucoup de personnes qui ont oeuvré dans le système ont parfois critiqué à voix basse l'ARC, tandis que d'autres l'ont fait avec beaucoup moins de retenue. Vous êtes membre de ce groupe de travail depuis un certain nombre d'années. Avez-vous constaté un changement?

Mme McManus : Oui. Je vais vous donner un exemple. Lorsqu'on a présenté la première ébauche des lignes directrices sur les activités de financement par les organismes de bienfaisance au Groupe de travail sur les questions techniques — le premier groupe à les avoir vues —, le ton utilisé était très consternant : le libellé était vraiment négatif. On comprenait tout de suite l'objectif du document : le gouvernement passait à l'action pour empêcher les mauvais organismes de bienfaisance de faire de terribles choses.

Je n'exagère pas. Le libellé était vraiment très négatif.

Les gens ont écouté. Ils devaient écouter : ils étaient embarrassés dans une salle avec nous. Et pas seulement nous, les membres du Groupe de travail sur les questions techniques. En effet, les responsables ont ensuite élargi la discussion à la communauté plus générale. Au bout du compte, le document — sans dire qu'il reflétait une relation entre partenaires — était beaucoup plus positif et habilitant.

J'ai constaté, au cours des 10 années que j'ai passées au sein du groupe de travail, que les représentants de l'ARC doivent certes appliquer la loi telle qu'elle est rédigée, mais ils sont passés d'un processus misant premièrement sur les sanctions à un processus qui mise d'abord sur l'éducation, puis sur des sanctions. Ce changement était vraiment nécessaire.

As Bill said, they are constrained. The definition of “charity” goes back to 1604 or something like that, Elizabethan law, and it’s in the Income Tax Act. That’s one of the issues, that nobody wants to open up the Income Tax Act.

Senator Martin: Mr. Chair, you had several questions to follow, but I want to be clear that I am very impressed with the work of our charities across Canada. I’ve been involved in various ones myself, and I still am. But what I have also been hearing is that there’s the non-profit sector, and there is a concern regarding greater transparency in the tracking of money from foreign sources for the non-profit sectors.

I hear what you’re saying, that we do need to modernize and address the emerging issues so that the charities can continue to grow and do their good work. So I was focusing on enforcement and oversight of the non-profit sector, where we don’t seem to have as much information. Some concerns have been raised in the media and by different witnesses and so on.

Mr. Schaper: I’ll pick up on that point and put in a plug. In our written brief, we talk about the lack of data about the sector as a whole.

For charities, we have some good sources of data, some that aren’t so good, but on the non-profit side of things, we don’t even know how many there are. There’s no list anywhere. Some are incorporated federally, some are incorporated provincially, and the last time that the federal government made any attempt to put together and gather that information was 2003.

For us, talking about the sector broadly but then also looking at the issue of how you would get at those issues, I think the building block there is actually knowing how many there are, who they are and where they are.

We’ve been hammering on this for years. It’s been in our pre-budget briefs. It’s in our written brief that we put in for today. We’ve been meeting with Statistics Canada on this, but this whole notion of comprehensive data about the sector, we just do not have it. I think that would be really helpful in getting at some of those issues that you raised.

The Chair: I also draw the attention of our colleagues to the written report from Imagine Canada. It does include six recommendations, and you should review those as well.

Comme Bill l’a dit, leurs mains sont liées. La définition d’« organisme de bienfaisance » remonte à 1604 ou quelque chose du genre, au droit élisabéthain, et c’est cette définition qu’on retrouve dans la Loi de l’impôt sur le revenu. C’est l’un des problèmes : personne ne veut rouvrir la Loi de l’impôt sur le revenu.

La sénatrice Martin : Monsieur le président, vous aviez plusieurs questions de suivi, mais je tiens à souligner clairement que je suis très impressionnée par le travail de nos organismes de bienfaisance à l’échelle du pays. J’ai moi-même participé et je participe encore aux travaux de divers organismes. Cependant, ce dont j’ai entendu parler concerne le secteur sans but lucratif, qui existe lui aussi, et les gens sont préoccupés par un besoin de transparence accru en ce qui concerne le suivi des fonds étrangers destinés au secteur sans but lucratif.

Je comprends ce que vous avez dit : nous devons moderniser le système et nous attaquer aux nouveaux enjeux afin que les organismes de bienfaisance puissent continuer à croître et à faire leur bon travail, mais je veux mettre l’accent sur l’application de la loi et la surveillance dans le secteur sans but lucratif, où nous ne semblons pas avoir autant d’information. Les médias ont soulevé certaines préoccupations, comme l’ont aussi fait, entre autres, différents témoins.

M. Schaper : Si je peux poursuivre sur votre lancée et me faire un peu de publicité, dans notre mémoire, nous parlons du manque de données sur l’ensemble du secteur.

Pour ce qui est des organismes de bienfaisance, nous avons certaines bonnes sources de données et d’autres qui le sont moins, mais, du côté du secteur sans but lucratif, nous ne savons même pas combien il y a d’organisations : il n’y a pas de liste. Certaines organisations sont constituées en vertu d’une loi fédérale et d’autres, en vertu d’une loi provinciale, et la dernière fois que le gouvernement fédéral a tenté de réunir et de recueillir de tels renseignements remonte à 2003.

À notre avis — je parle ici du secteur de façon générale, mais je réfléchis aussi à la façon dont on peut s’attaquer à ces enjeux —, un des éléments nécessaires, c’est, déjà, de savoir combien il y a d’organisations, qui elles sont et où elles se situent.

Nous le disons depuis des années. Nous en avons parlé dans nos mémoires prébudgétaires. Nous en parlons encore dans le mémoire que nous avons soumis aujourd’hui. Nous avons rencontré des représentants de Statistique Canada à ce sujet, mais nous n’avons pas accès à des données exhaustives sur le secteur. Je crois que ce serait très utile. On pourrait ainsi s’attaquer à certains des problèmes que vous avez soulevés.

Le président : J’attire aussi l’attention de nos collègues sur le rapport d’Imagine Canada. Il contient six recommandations. Vous devriez aussi les examiner.

Senator Duffy: Thank you for coming. It's a very important subject.

It seems to me that when we look at this, we have two broad issues. One is the mechanics, the legal framework in which these various organizations, both not-for-profits and charities, operate. On the other side is what Mr. Schaper spoke about a few minutes ago, the declining number of donors and the cash crunch that's going to present for charities that are operating day after day serving Canadians.

Mr. Schaper, could you repeat for me again the social deficit data? I think it's important for our audience at home who are watching this to understand the critical point at which we are right now. Could you run over that? I'd then like to talk to you a little bit about some ideas about overcoming that.

Mr. Schaper: We've done various economic models looking forward a decade, and really, if current trends continue in terms of overall economic growth, revenues for the sector, and increasing demand on the sector, we're looking at a \$25 billion gap within the next decade.

The thing is that's not like a government deficit. It won't show up on a balance sheet anywhere. There will be delays in getting services, or people will be unable to get services, or services will just be dropped by organizations because they don't have the resources to offer them anymore, and volunteers will be strapped with more and more demands on the volunteers and on the staff.

Senator Duffy: What we also see, at the same time, is the age wave; that is, more and more of us are getting older. I know it's hard to believe, but we are getting older every day, and the baby boomers will need more and more services in their senior years. So we have decreasing amounts of money being given and increasing demand in our senior population for services and assistance.

So the crunch, at the end of 10 years, you figure will be \$25 billion. That means that in every community in Canada, those small charities that are providing important work now are going to find themselves that much more strapped because of huge demand and not enough cash.

Mr. Schaper: That's what the trends are telling us, yes.

Le sénateur Duffy : Merci d'être là. C'est un sujet très important.

J'ai l'impression que l'examen de la situation permet de déceler deux enjeux généraux : les rouages, le cadre juridique dans lequel les diverses organisations œuvrent — tant du côté des organisations sans but lucratif que du côté des organismes de bienfaisance —, et ce dont M. Schaper a parlé il y a quelques instants, soit le nombre en déclin de donateurs et le manque de liquidités des organismes de bienfaisance qui, jour après jour, répondent aux besoins des Canadiens.

Monsieur Schaper, pouvez-vous nous rappeler les données sur le déficit social? Je crois que c'est important pour les gens qui nous regardent à la maison de comprendre à quel point la situation actuelle est critique. Pouvez-vous nous redonner l'information? J'aimerais ensuite vous parler rapidement de certaines solutions qui permettraient de surmonter ce problème.

M. Schaper : Nous avons produit divers modèles économiques qui portent sur la prochaine décennie et, en réalité, si les tendances actuelles se poursuivent en ce qui a trait à la croissance économique globale, les revenus du secteur et les demandes accrues qui lui sont formulées, il faut s'attendre à un manque à gagner de 25 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie.

Le problème, c'est qu'on ne parle pas ici d'un déficit gouvernemental. Le manque à gagner n'apparaîtra nulle part dans les bilans. Il y aura des retards lorsqu'on veut obtenir des services ou encore les gens ne pourront tout simplement pas avoir accès aux services. Des organisations arrêteront d'offrir certains services parce qu'elles n'ont pas les ressources nécessaires, et les bénévoles et le personnel devront composer avec de plus en plus de demandes.

Le sénateur Duffy : Ce qu'on constate aussi, parallèlement, c'est le vieillissement de la population. En effet, il y a de plus en plus d'âinés. Je sais que c'est difficile à croire, mais nous vieillissons chaque jour, et les enfants du baby-boom auront besoin de plus en plus de services pendant leurs vieux jours. Par conséquent, les gens donnent de moins en moins, et notre population aînée demande de plus en plus de services et de soutien.

Vous estimez donc que, au bout de 10 ans, le manque à gagner s'élèvera à 25 milliards de dollars, ce qui signifie que, dans chaque collectivité du Canada, les petits organismes de bienfaisance — qui font du travail important à l'heure actuelle — manqueront encore plus d'argent en raison de l'importante demande et du fait qu'ils n'auront plus assez de fonds.

M. Schaper : C'est ce que donnent à penser les tendances, oui.

Senator Duffy: How do we get people to give? The studies we've seen here in the last while suggest that senior citizens, people — as you've reported today — over 70, are the primary givers. That's a stream that comes from another generation. How do we reach the new generation to convince them that it's not enough just in that feel-good moment, when we see this tragedy in Saskatchewan, that we reach for our smartphone and make a donation because we're moved by the emotion of the moment and the pictures we see on TV?

How do we get that to become something that everyone has in their mind and does every month on an automatic basis? Of course, now with all the technology, it can come out of your bank account. We don't even have to write a cheque. How do we get that message out to the public? Would part of the answer be a minister whose sole responsibility is to go across the country, go to every service group and to every community group and encourage, remind and pulse that new generation? Is that at least part of the answer?

Mr. Decksheimer: Thank you for that question. Our belief is that there is a piece there. Donors give when they trust organizations and when people in authority are well recognized to speak and ask people to contribute and be part of the message.

What you're talking about is building trust in our sector and building trust in the work of the sector. Any time that trust can be expanded by a member of government or a member of the community, that helps us at the end of the day because that sets the tone for our community and maybe for our expectations on us as Canadians as we step forward.

We're a very generous country. There is no doubt about that. But I know volunteers across this country who sit on boards would love to see the backing of others for their work, and that recognition. We need to recognize there are groups of volunteers across this country — 80,000 some charities — that have boards of directors that are trying every day to fill that deficit.

I think we recognize that a 10-year deficit is \$25 billion. There's huge demand for services that is not being met, and charities are managing their cashflow on a day-to-day basis, and boards are managing that cashflow to ensure that they can maximize the efficiency.

Le sénateur Duffy : De quelle façon peut-on pousser les gens à donner? Les études que nous avons consultées ici ces derniers temps nous donnent à penser que les citoyens aînés, les gens qui — comme vous nous l'avez dit aujourd'hui — ont plus de 70 ans, sont ceux qui donnent le plus. Cette source de fonds vient d'une autre génération. De quelle façon pouvons-nous atteindre la nouvelle génération et la convaincre que ce n'est pas suffisant de faire un don seulement pour se sentir bien, lorsqu'il y a une tragédie comme celle dont on a été témoin en Saskatchewan, de simplement prendre son téléphone intelligent et de faire un don parce qu'on est touché sur le moment par les images qu'on voit à la télévision?

Que peut-on faire pour que ce soit quelque chose que les gens ont toujours à l'esprit, quelque chose qu'ils font chaque mois, automatiquement? Bien sûr, maintenant, avec toutes les technologies, l'argent peut être prélevé directement dans notre compte de banque. Nous n'avons même plus à faire de chèques. De quelle façon peut-on communiquer ce message au public? Est-ce qu'une partie de la réponse consisterait à nommer un ministre dont l'unique responsabilité serait de faire le tour du pays, de visiter chaque groupe de service et chaque groupe communautaire pour encourager la nouvelle génération à donner, lui en rappeler l'importance et la pousser à donner? Est-ce, du moins, une partie de la réponse?

M. Decksheimer : Merci de la question. Selon nous, c'est une des solutions. Les gens donnent lorsqu'ils font confiance aux organisations et lorsque les personnes en position de pouvoir sont bien reconnues et qu'elles prennent la parole pour demander aux gens de faire leur part et qu'elles communiquent ce message.

Ce dont vous parlez, c'est d'accroître la confiance à l'égard de notre secteur et d'accroître la confiance à l'égard du travail qu'on y fait. Chaque fois qu'un membre du gouvernement ou qu'un membre de la collectivité peut renforcer cette confiance, nous en sortons gagnants au bout du compte parce que cela donne le ton à notre milieu et, peut-être aussi pour ce qui est des attentes qu'on a à notre égard en tant que Canadiens, en prévision de l'avenir

Nous sommes un pays très généreux, cela ne fait aucun doute. Cependant, je sais que, partout au pays, des bénévoles membres de conseil aimeraient que d'autres personnes appuient leur travail et leur donne cette reconnaissance. Nous devons reconnaître qu'il y a des groupes de bénévoles partout au pays — il y a environ 80 000 organismes de bienfaisance — dont le conseil d'administration tente, chaque jour, de combler ce manque à gagner.

Je crois que nous reconnaissons que, dans 10 ans, on se retrouvera avec un manque à gagner de 25 milliards de dollars. Il y a une demande énorme de services qui n'est pas comblée, et les organismes de bienfaisance gèrent leurs fonds au jour le jour. Les conseils gèrent l'argent pour s'assurer d'en maximiser l'efficacité.

Another message that I believe is often not told is the depth of efficiency in this sector to deliver programs that can't be delivered by the for-profit sector or that governments aren't able to deliver because, of course, there's cash crunch there, too. This sector steps in to work and be as efficient as possible.

Senator Duffy: Are they are running on empty all the time? There's never a flush day for charities because there's always more demand.

Ms. McManus: Many of them are running on empty, and they are expected to run on empty. That's not fair, and it's not the way to fill that services gap and to make sure that social deficit doesn't happen.

Senator Duffy: Is there a resistance in government — not just this government but broadly speaking — to the charitable and not-for-profit sector? Is there a sense that this is stuff that the government should be doing and these people are encroaching on our turf?

Mr. Decksheimer: I can speak on behalf of people that I talk to. In Canada, people often assume the government is doing a lot of this work that we're doing as charities. What charities are trying to do is to show their value to people in the community every day.

Our biggest challenge, I think, remains a perception that we should be paupers in some way in our organizations. There are several ironies in our business where people say we should be more businesslike, but as soon as we are more businesslike, they tell us we should be more charitable. We're often flipping back and forth.

The way we look at this is that we need to be businesslike in our practices but charitable in our work. I don't think we can ever forget the way we approach our activity. I'm not certain I answered your question, senator.

Senator Duffy: You did. Thank you.

The Chair: That comment is interesting, Mr. Decksheimer. It's very important, along with what Ms. McManus said, that people want charities to be well run and well funded, but when they become well funded, there is a question. I recall that many years ago, when I worked for the YMCA of Greater Toronto, one of the fundamental changes that happened in the 1950s, and well into the 1960s, was the fact that members and users of the YMCA said, "We don't like the old buildings; they are rundown." Then the YMCA had a very aggressive campaign to

Selon moi, on ne dit pas assez souvent non plus à quel point notre secteur assure une prestation de programmes efficiente. Il offre des programmes que le secteur à but lucratif ou les gouvernements ne sont pas en mesure d'offrir parce que, bien sûr, eux aussi manquent de liquidités. Ce secteur prend les devants pour faire le travail et tente d'être le plus efficient possible.

Le sénateur Duffy : Les gens sont-ils toujours presque à sec? Il n'y a jamais de jour faste pour les organismes de bienfaisance, parce qu'il y a toujours plus de demandes.

Mme McManus : Bon nombre d'organisations sont presque à sec, et on s'attend à ce qu'il en soit ainsi. Ce n'est pas juste, et ce n'est pas de cette façon qu'on doit combler les lacunes en matière de service et veiller à ce qu'il n'y ait pas de déficit social.

Le sénateur Duffy : Y a-t-il une résistance au sein du gouvernement — pas seulement le gouvernement actuel, je parle de façon générale — à l'égard du secteur des organismes de bienfaisance et des organisations sans but lucratif? A-t-on l'impression que ce sont des choses que le gouvernement devrait faire et que ces gens empiètent sur nos plates-bandes?

M. Decksheimer : Je peux parler au nom des gens à qui j'ai parlé. Au Canada, les gens croient souvent que le gouvernement fait une bonne partie du travail que font les organismes de bienfaisance. Ce que ces derniers tentent de faire, c'est de montrer leur valeur aux gens dans la collectivité au quotidien.

Selon moi, notre principal défi reste la perception que, en quelque sorte, nos organisations devraient être composées d'indigents. Il y a plusieurs réalités ironiques dans notre secteur. En effet, les gens disent que nous devrions ressembler davantage à des entreprises, mais dès que nous adoptons de telles pratiques, on nous rappelle de mettre l'accent sur la bienfaisance. On passe souvent d'un à l'autre.

À nos yeux, nos pratiques doivent être similaires à celles d'entreprises, mais nous devons continuer d'adopter des pratiques charitables dans le cadre de notre travail. Selon moi, on ne peut jamais oublier la façon dont nous abordons notre travail. Je ne sais pas si j'ai bien répondu à votre question, monsieur le sénateur.

Le sénateur Duffy : Vous y avez répondu. Merci.

Le président : Ce commentaire est intéressant, monsieur Decksheimer. C'est très important, en plus de ce que Mme McManus a dit : les gens veulent que les organismes de bienfaisance soient bien dirigés et bien financés, mais lorsqu'ils deviennent bien financés, une question se pose. Il y a de nombreuses années, quand je travaillais pour le YMCA du Grand Toronto, je me rappelle qu'un des changements fondamentaux qui se sont produits dans les années 1950, et pendant une bonne partie des années 1960, c'était que les membres et les usagers du

raise funds. I participated in that to a large extent, and then people said, “These buildings are new and they’re fancy.” But if you surveyed the members and the users of the facility and asked what was important to them, they said a modern, clean, safe environment in which to participate in the YMCA. There are a whole bunch of contradictions that come in here that you have to overcome.

I want to ask Ms. McManus and Mr. Decksheimer this: One of the responsibilities of AFP is to help train the people who actually help raise the money for charities. Are there any barriers in the way that government has provided that do not allow AFP or any other organization like AFP to continue with the good-quality training that you provide to your membership?

Ms. McManus: I don’t think there are any barriers that government puts up. The biggest barrier to ongoing professional development is the public perception of the great overhead myth. I want to give you some money, but I don’t want you to spend any of it on administration.

So we want you to do your job well and be professional, and we want you to use our money well, but we don’t want you to spend any money on training your people. Again, it’s that contradiction and the tension between being businesslike and the perception of what charities should look like. But I don’t think there are government barriers, no.

The Chair: The requirements report administration as a separate item. Is that a barrier? When people look at charity reports and say, “Oh, well that charity, the administration is at this percentage.” In reality, that percentage may be exactly what is required to keep the thing flowing in an orderly fashion and complying with the rules.

Mr. Decksheimer: I think what you are talking about is the perception of a blanket efficiency rating that we seem to have that this charity, A, is bad if they are at one level of admin and this charity, B, is good.

In the business sector, if we were to compare a major oil and gas company with your local convenience store and say that they operate under the same metrics, we would say that’s crazy. But in our world, we will take an environmental trust organization that’s buying assets and buying land thanks to donations, and we will compare that with a local church or with a community that is building a playground; we will put the exact same metrics and

YMCA disaient : « Nous n’aimons pas les vieux bâtiments; ils sont délabrés. » Le YMCA a ensuite lancé une campagne très dynamique pour amasser des fonds. J’y ai participé dans une grande mesure, puis des gens ont dit : « Ces bâtiments sont neufs et luxueux. » Cependant, si vous interrogez les membres et les usagers de l’installation et leur demandiez ce qui était important pour eux, ils répondaient un environnement moderne, propre et sécuritaire où ils pourraient participer au YMCA. Ce sont tout un tas de contradictions que vous devez surmonter qui entrent ici en jeu.

J’aimerais poser la question suivante à Mme McManus et à M. Decksheimer : une des responsabilités de l’AFP est d’aider à former les gens qui contribuent en réalité à amasser l’argent pour les organismes de bienfaisance. Le gouvernement a-t-il créé des obstacles qui empêchent l’AFP ou toute autre organisation comme celle-ci de continuer d’offrir la formation de bonne qualité que vous fournissez à vos membres?

Mme McManus : Je ne crois pas que le gouvernement ait érigé des obstacles. Le plus grand obstacle au perfectionnement professionnel continu est la perception du public à l’égard du grand mythe des frais généraux. Je veux vous donner de l’argent, mais je ne veux pas que vous le dépensiez en frais administratifs.

Donc, nous voulons que vous soyez consciencieux et professionnel et que vous utilisiez notre argent à bon escient, mais n’allez pas dépenser de l’argent pour former vos employés. Encore une fois, c’est cette contradiction et la tension qui existe entre le fait d’agir comme une véritable entreprise et la perception de ce à quoi les organismes de bienfaisance devraient ressembler. Toutefois, je ne crois pas qu’il y ait d’obstacles de la part du gouvernement.

Le président : Selon les exigences, la fonction administrative est signalée comme un élément distinct. Est-ce un obstacle? Vous savez, lorsque les gens examinent des rapports d’organismes de bienfaisance et disent : « Oh, eh bien, la fonction administrative de cet organisme de bienfaisance correspond à ce pourcentage. » En réalité, ce pourcentage peut être exactement ce qui est exigé pour assurer le bon déroulement des choses et respecter les règles.

M. Decksheimer : Je pense que ce dont vous parlez, c’est la perception que nous semblons avoir d’un taux d’efficacité global, où l’organisme de bienfaisance A est mauvais s’il se situe à un certain niveau administratif, et l’organisme de bienfaisance B est bon.

Dans le secteur des entreprises, si nous décidions de comparer une grande société pétrolière et gazière avec votre dépanneur local et disions qu’ils exercent leurs activités selon les mêmes paramètres, nous dirions que c’est insensé. Toutefois, dans notre monde, nous allons comparer une organisation de fiducie pour l’environnement qui achète des actifs et des terres grâce à des dons avec une église locale ou une collectivité qui construit un

overlay them over one or the other, and that's very difficult for people to understand.

Senator Omidvar: Thank you for that line of questioning. I'm going to stay with the big guys and the little guys. We should clarify that even though we've talked about charities running on empty — I think the word “pauper” was used — I wouldn't quite apply that language to universities, hospitals and museums, which soak up a lot of the charitable donations.

Notwithstanding, this is an interesting line of questioning — that maybe we should look at different strokes for different folks. Would you recommend that the Government of Canada look at regulating charities and not-for-profits of a certain size differently than those of a different size? I know you talked about 80,000-plus charities, but hospitals, museums, universities, from all the evidence, get the bulk of the donations, whereas the little guys benefit from crowdfunding, so there could be different levers that could be deployed.

Should this committee be looking at size as a function of regulation and reform?

Mr. Schaper: In terms of overall definitions of creating a separate category or anything like that, that's not something that we've really got a position on or that we've spent any time thinking about.

When you look at the issue of different treatments for different sizes of organization, regardless of the activity they do, there is to some extent some of that built in, so organizations that are of a smaller size don't have to file the same level of financial detail with CRA that larger organizations do. For things like the political activity rules, whatever their future is, there are different thresholds for different sizes of organization.

Again, these are all very technical things; I recognize that. We look at the administration of grants and contributions, where reporting requirements are often the same regardless of the size of the organization or the amount of government money at risk. The blue-ribbon panel reported on this 12 years ago and basically said you have to do something about this. It doesn't make sense.

In those sorts of areas we're very comfortable saying, “Yes, look at the different needs of the different types of organizations in terms of going to a place of carve these out or something like that.” That's not something that we'd be able to speak to right now.

terrain de jeu; nous allons fixer exactement les mêmes paramètres et les superposer, et c'est très difficile à comprendre pour les gens.

La sénatrice Omidvar : Merci de poser ces questions. Je vais poursuivre sur le sujet des gros joueurs et des petits joueurs. Nous devrions préciser que, même si nous avons parlé du fait que les organismes de bienfaisance ont de moins en moins de fonds — je pense qu'on a utilisé le mot « indigents » —, je n'accollerais pas exactement ces mots aux universités, aux hôpitaux et aux musées, qui absorbent une bonne partie des dons de bienfaisance.

Malgré cela, ce sont des questions intéressantes — nous devrions peut-être examiner différentes approches pour des gens différents. Recommanderiez-vous que le gouvernement du Canada envisage de réglementer les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif d'une certaine taille différemment de ceux d'une autre taille? Je sais que vous avez parlé d'au moins 80 000 organismes de bienfaisance environ, mais les hôpitaux, les musées et les universités, selon toutes les données probantes, obtiennent la plus grande part des dons, tandis que les petits joueurs profitent d'un financement participatif, et on pourrait donc déployer différents leviers.

Le comité devrait-il examiner la taille comme fonction de la réglementation et de la réforme?

M. Schaper : En ce qui concerne les définitions globales de la création d'une catégorie distincte ou quoi que ce soit du genre, ce n'est pas quelque chose sur quoi nous avons vraiment un point de vue ou à quoi nous avons longtemps réfléchi.

Lorsque vous examinez la question des traitements différents pour des organisations de tailles différentes, peu importe leur activité, une partie de cela est déjà intégrée, dans une certaine mesure, et les organisations de petite taille n'ont pas à présenter le même degré de détails financiers à l'ARC que les grandes organisations. Pour des choses comme les règles des activités politiques, peu importe ce que l'avenir leur réserve, il y a des seuils différents pour des organisations de tailles différentes.

Encore une fois, ce sont toutes des choses très techniques; je le reconnais. Nous observons l'administration des subventions et des contributions, où les exigences redditionnelles sont souvent les mêmes peu importe la taille de l'organisation ou la quantité de fonds gouvernementaux en jeu. Le groupe d'experts a fait rapport là-dessus il y a 12 ans et a essentiellement dit que vous deviez faire quelque chose à ce sujet. Ce n'est pas logique.

Dans ces sortes de domaines, nous sommes très à l'aise de dire : « Oui, regardez les différents besoins des différents types d'organisation, si on veut les modeler ou quelque chose du genre. » Ce n'est pas quelque chose dont nous pourrions parler en ce moment.

Senator Omidvar: I have a follow up on a question to the Association of Fundraising Professionals. Both of you made a recommendation in your briefs around incenting greater charitable giving through approving the donation of real estate and privately held securities.

All of the data from the sector tells us that it is older people who are giving — wealthier people who are giving — and most of their donations are then targeted to the big guys, namely, the universities, hospitals and foundations.

How do we make sure that if such reform is conceived, the benefits of increased philanthropy are experienced throughout the sector and not just by the elites, so to say? I will be frank. This is my concern around this recommendation.

Mr. Decksheimer: A lot of gifts that go to community foundations are spread to smaller organizations throughout this country. I can speak first-hand to the benefit of a community foundation in Calgary, where a generous individual made a gift of over \$100 million. That, on an annual basis, is spinning off \$5 million for charities of all sizes across the community, not just the large organizations.

So yes, I agree that hospitals and universities will receive a significant share of any major tax incentive because tax incentive does increase the size of contribution, but I would suggest that there is a spinoff benefit to smaller organizations. I know of many small organizations that have received gifts of capital, and public company shares as well. It will never be the size that we're looking at for large organizations, which also have complex gift planning and some very strong benevolent funders who have been giving to them for many years.

Ms. McManus: I think that's a fascinating question. I worked for the past seven years on a campaign in Calgary called RESOLVE, which was \$120 million capital campaign for affordable housing. Nine organizations of vastly different sizes came together to raise this money, but none of them were a big institutional type of organization. Notwithstanding the fact that we had a flood in Calgary and then we had a market crash, that campaign wound up. It probably won't reach \$120 million, but it will be pretty darn close. If we had been able to accept gifts of real estate and tax receipt them, it would have made a huge difference, but not just in Calgary. The affordable housing issue is an issue across the country, and it's an issue that is populated by many small organizations.

La sénatrice Omidvar : Je voudrais faire suite à une question posée à l'Association des professionnels en philanthropie. Dans votre mémoire, vous avez tous deux formulé une recommandation concernant le fait d'encourager un plus grand nombre de dons de bienfaisance au moyen de l'approbation des dons de biens immobiliers et d'actions de sociétés privées.

D'après l'ensemble des données du secteur, ce sont les gens âgés qui donnent — des gens prospères — et la plupart de leurs dons sont ensuite redirigés vers les gros joueurs, c'est-à-dire les universités, les hôpitaux et les fondations.

Comment pouvons-nous nous assurer que, si une telle réforme est envisagée, les avantages de l'augmentation de la philanthropie se feront ressentir dans l'ensemble du secteur, et non seulement par les élites, pour ainsi dire? Je vais parler franchement. C'est ma préoccupation au sujet de cette recommandation.

M. Decksheimer : Une bonne partie des dons qui sont faits à des fondations communautaires sont répartis dans des petites organisations partout au pays. Je peux témoigner personnellement des avantages d'une fondation communautaire à Calgary, où une âme généreuse a fait un don de plus de 100 millions de dollars. De façon annuelle, cela revient à 5 millions de dollars pour des organismes de bienfaisance de toutes tailles dans l'ensemble de la collectivité, pas seulement les grandes organisations.

Donc, oui, je suis d'accord pour dire que les hôpitaux et les universités vont recevoir la part du lion de tout incitatif fiscal majeur, parce que l'incitatif fiscal augmente la taille des contributions, mais je dirais qu'il y a des retombées pour les petites organisations. Je connais de nombreuses petites organisations qui ont reçu des dons de capitaux en plus d'actions de sociétés publiques. Cela ne correspondra jamais à la taille que nous recherchons pour les grandes organisations, qui font aussi l'objet d'une planification complexe en matière de dons et pour qui des bailleurs de fonds très importants font des dons depuis de nombreuses années.

Mme McManus : Je pense que c'est une question fascinante. Pendant les sept dernières années, j'ai travaillé à Calgary pour une campagne qui s'appelle RESOLVE, une campagne de financement de 120 millions de dollars pour des logements abordables. Neuf organisations de tailles très différentes se sont rassemblées pour amasser cet argent, mais aucune d'entre elles n'était une grande organisation de type institutionnel. Malgré que nous avons eu une inondation à Calgary puis un krach, cette campagne s'est concrétisée. Elle n'atteindra probablement pas 120 millions de dollars, mais ça sera vraiment très près. Si j'avais pu accepter des dons de biens immobiliers et émettre des reçus d'impôt pour ceux-ci, la différence aurait été énorme, mais pas seulement à Calgary. La question du logement abordable touche l'ensemble du pays, et elle est alimentée par de nombreuses petites organisations.

I agree with Scott that it's always going to be the way it is. You're quite correct that 1 per cent of the charities in Canada are those large organizations. They get 60 per cent of the charitable giving. But it is things like real estate, I believe, that would help to level that playing field.

Senator Martin: I'll just follow up on a question. I think this is very important.

Mr. Decksheimer, you mentioned how there's a spinoff benefit to smaller organizations. It's wonderful to know that that is happening. With ethnic organizations that may not necessarily be as versed and are part of the network, do you do outreach, or do some of these organizations do a good outreach to reach those smaller groups? I'm thinking about many of these organizations who don't know necessarily how the process is working, and they may not even apply or benefit from these larger donations.

I am curious about the kind of outreach and how far your reach would go.

Mr. Decksheimer: Thank you for that question. Newcomers to Canada bring their own philanthropies with them to our country, but they also take steps to be part of our country. I'm very proud of our association's work. We've been working and looking at what we called our diversity and inclusion project in Ontario, where we worked with, I believe, 60 individuals to provide mentorship and do work across different communities throughout different diverse groups — not just people from other countries but also in other groups that would be considered a minority in our community.

I believe we've got about 20 fellows across this country that do outreach and growth so that we can reach out to even more communities as well. You're going to hear next from Mr. Krishan Mehta, who was part of that work and is looking at how we can expand giving. It's our belief that many of these newcomers to our country are very generous people, but they've grown up giving money in a different way, connecting to their communities differently and sharing their philanthropy in new ways.

As a profession, we are trying to find ways to work with these communities in a way that will help us learn as well how these communities give so that we can be more effective at our work across the country, but also in furthering the connection that we have across all these different groups in the country.

Je suis d'accord avec Scott pour dire que les choses seront toujours comme elles sont. Vous avez parfaitement raison de dire que 1 p. 100 des organismes de bienfaisance au Canada sont de grandes organisations. Elles reçoivent 60 p. 100 des dons de bienfaisance. Toutefois, ce sont des choses comme des biens immobiliers, je crois, qui aideraient à uniformiser les règles du jeu.

La sénatrice Martin : Je veux juste revenir sur une question. Je pense que c'est très important.

Monsieur Decksheimer, vous avez dit qu'il y avait des retombées pour les petites organisations. C'est fantastique de savoir que cela se produit. Pour les organisations ethniques qui ne sont peut-être pas nécessairement aussi connaisseur et qui font partie du réseau, faites-vous des activités de sensibilisation ou y a-t-il quelques-unes de ces organisations qui mènent de bonnes activités de sensibilisation pour atteindre ces petits groupes? Je pense à nombre de ces organisations qui ne savent pas nécessairement comment le processus fonctionne et qui pourraient ne même pas demander à obtenir ces grands dons ni en profiter.

Je suis curieuse de connaître le type de sensibilisation qui est faite et la portée de ces activités.

M. Decksheimer : Merci de poser la question. Les nouveaux arrivants au Canada apportent leur propre philanthropie à notre pays, mais ils prennent aussi des mesures pour faire partie de notre pays. Je suis très fier du travail que fait notre association. Nous avons travaillé et nous nous sommes penchés sur ce que nous appelons notre projet de diversité et d'inclusion en Ontario, avec 60 personnes, je crois, pour fournir du mentorat et faire du travail dans des groupes diversifiés de collectivités différentes — pas seulement des gens venus d'autres pays —, mais aussi dans d'autres groupes qui seraient considérés comme minoritaires dans notre collectivité.

Je crois qu'environ 20 personnes au pays mènent des activités de sensibilisation et de croissance, de sorte que nous puissions atteindre un nombre encore plus grand de collectivités également. Vous entendrez plus tard M. Krishan Mehta, qui a exécuté une partie de ce travail et examine des façons d'accroître les dons. Nous sommes d'avis que bon nombre de ces nouveaux arrivants dans notre pays sont très généreux, mais ils ont appris à donner de l'argent d'une façon différente, en établissant des liens différents avec leur collectivité et en transmettant leur philanthropie de manière inédite.

En tant que groupe professionnel, nous essayons de trouver des moyens de travailler avec ces collectivités pour pouvoir apprendre comment celles-ci donnent, de manière à ce que nous puissions être plus efficaces dans notre travail partout au pays, mais aussi pour renforcer le lien que nous tissons avec tous ces différents groupes au pays.

We have people in about five provinces right now that are expanding our groups in the cultural sector.

Senator Martin: Thank you.

The Chair: On behalf of the committee, I'd like to thank our witnesses for being here. It's been very informative.

I would also encourage you, as we continue to conduct our study, if you are monitoring our proceedings and you see something that you'd like to add a comment to, a written proposal can be submitted to the clerk. He will ensure that it is circulated to the committee members, and we can consider that as we go forward.

It's important that we talk to you, but it's also important that you know that you can talk to us as well. Thank you very much.

Honourable colleagues, we will now hear from our next witnesses: Mr. Krishan Mehta, Assistant Vice President, Engagement, Ryerson University; and from GIV3, Mr. John Hallward, Chief Executive Officer.

Thank you for accepting our invitation to appear, gentlemen.

I will now invite the witnesses to make their presentations. I know you were in the audience for the previous panel. You will see what happens. We will go to questions at the end of your presentations, and I'll ask everyone to be concise in their questions and in their answers.

Mr. Hallward, I understand you will go first.

John Hallward, Chief Executive Officer, GIV3: Good morning, Mr. Chairman and fellow senators. Thank you for this opportunity to present the findings of our research and insights.

I'm John Hallward, founder and chairman of the GIV3 Foundation, a registered charity with the unique mission of trying to help encourage more Canadians to be more giving.

I can add that I'm a professional market researcher in my private life. I love facts, I do studies, and I'm curious about the facts in the philanthropic sector.

In particular, GIV3 creates and hosts innovative programs to engage and encourage Canadians to give more. We co-host the impactful GivingTuesday initiative, which you may have heard about, in partnership with over 6,000 charities in Canada. As

En ce moment, des gens dans environ cinq provinces travaillent à élargir nos groupes dans le secteur culturel.

La sénatrice Martin : Merci.

Le président : Au nom du comité, j'aimerais remercier nos témoins d'être ici. La discussion a été très instructive.

J'aimerais aussi vous encourager, alors que nous poursuivons notre étude, si vous surveillez nos travaux et voyez quelque chose sur quoi vous aimeriez ajouter un commentaire, à soumettre une proposition écrite au greffier. Il s'assurera de la communiquer aux membres du comité, et nous pourrions en tenir compte dans la poursuite de nos travaux.

C'est important que nous vous parlions, mais c'est aussi important que vous sachiez que vous pouvez nous parler également. Merci beaucoup.

Mesdames et messieurs, nous entendrons maintenant nos prochains témoins : M. Krishan Mehta, vice-président adjoint, Engagement, Université Ryerson, et M. John Hallward, chef de la direction, de DONN3.

Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître, messieurs.

Je vais maintenant inviter les témoins à présenter leur exposé. Je sais que vous faisiez partie du public lors de la comparution du groupe de témoins précédent. Vous verrez ce qui se passe. Nous procéderons à une période de questions à la fin de vos exposés, et je demanderais à tous de garder leurs questions et leurs réponses concises.

Monsieur Hallward, je crois comprendre que vous êtes le premier.

John Hallward, chef de la direction, DONN3 : Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les sénateurs. Je vous remercie de l'occasion de vous exposer nos perspectives et les résultats de nos recherches.

Je m'appelle John Hallward, je suis président et fondateur de la Fondation DONN3, organisme de bienfaisance enregistré dont la mission singulière est d'encourager plus de Canadiens à donner davantage.

J'ajouterai que je suis analyste de marchés professionnel dans ma vie privée. J'adore les faits, je mène des études et je m'intéresse aux faits dans le secteur philanthropique.

En particulier, DONN3 est responsable de la conception et de l'exécution de programmes novateurs visant à encourager les Canadiens à donner davantage. Nous coanimons au Canada l'initiative importante Mardi je donne, dont vous avez peut-être

well, we co-host the Great Canadian Giving Challenge with CanadaHelps, which raised over \$11 million this past June for charities.

GIV3 is also keen to contribute to the discussions on government policies to best address and reverse the weakening trends we've all heard about in giving behaviour across Canada. We refer to this as the billion-dollar opportunity. We've heard about billion-dollar amounts already. If we compare back to 40 years ago, just with private donors in the giving sector, today we're receiving \$2 billion less annually from private donors. It's not measured because it's what we're not giving. That's how much we've declined in our giving behaviours annually to the non-profit sector.

Based on our research, we believe the solution to reverse these trends does not require increases in tax credits or tax incentives or other forms of lost tax revenue to the CRA. Instead, we believe the solution requires a focus on boosting giving values, defining giving norms and supporting the importance of giving in our communities. It so happens this is a much more affordable approach to the public purse. We are talking about a new, multi-pronged social initiative that educates, inspires, leads and celebrates greater giving and volunteering, something we envision would cost less than \$20 million to the government annually.

So why do we feel this way? You may be aware that there is a weak relationship between provincial charity tax credits and giving levels in the respective provinces. For example, among the provinces, Quebec offers the highest charity tax credits in Canada, and yet it provides the weakest giving behaviour. Nunavut, on the other hand, offers the lowest charity tax credits in Canada and gives at the highest levels per capita of all Canadians.

Furthermore, we also observe different giving behaviours by various religious and cultural groups within each tax province within the tax regulations. The giving behaviour then differs despite having the same tax system. It implies that it is not the tax incentives that explain the difference in behaviours. Rather, we believe it is the values, upbringing, social characteristics and social norms in each of those cultural groups that explain the difference.

In fact, there's actually no correlation between tax credits and giving levels across Canada. In a study we recently conducted in the United States with an American partner, we learned that

entendu parler, en partenariat avec plus de 6 000 organismes de bienfaisance, et coanimons avec CanaDon le Grand défi caritatif canadien, qui a recueilli plus de 11 millions de dollars pour de bonnes causes en juin dernier.

DONN3 souhaite également contribuer aux discussions sur les meilleures politiques publiques à adopter en réponse au repli du comportement caritatif dont nous avons tous entendu parler dans l'ensemble du Canada. C'est ce que nous appelons l'occasion d'un milliard de dollars. Nous avons déjà entendu parler des milliards de dollars. Si nous faisons la comparaison avec la situation il y a 40 ans, juste avec les donateurs privés dans le secteur de bienfaisance, aujourd'hui nous recevons 2 milliards de dollars de moins annuellement de la part des donateurs privés. Ce n'est pas mesuré, parce que c'est ce que nous ne donnons pas. Cela représente le déclin de notre comportement caritatif annuel au secteur à but non lucratif.

La recherche que nous avons réalisée nous amène à penser qu'une augmentation des crédits d'impôt ou d'autres incitatifs fiscaux entraînant une perte de recettes fiscales pour l'ARC n'est pas la solution pour renverser ces tendances. Nous pensons plutôt qu'il faut s'attarder au renforcement de normes qui favorisent le don, à la définition de ces normes et à l'encouragement du comportement caritatif dans nos localités. Ce serait en outre une solution qui coûterait bien moins cher en fonds publics, car il s'agirait d'une initiative sociale multidimensionnelle visant à enseigner, à inspirer, à mener par l'exemple et à célébrer les dons de bienfaisance et le bénévolat. En tout et pour tout, elle coûterait moins de 20 millions de dollars par année au gouvernement.

Pourquoi donc préconisons-nous cette position? Vous savez peut-être qu'il y a une très faible corrélation entre les crédits d'impôt pour dons de bienfaisance offerts par les provinces et le montant des dons dans ces provinces-là. Par exemple, parmi les provinces, le Québec offre le crédit d'impôt pour dons de bienfaisance le plus élevé au Canada, et c'est là que le comportement caritatif est le plus faible. Par contraste, le Nunavut offre le plus faible crédit d'impôt pour dons de bienfaisance au pays, mais il affiche le comportement caritatif le plus fort parmi tous les Canadiens.

De surcroît, les groupes religieux et culturels ont des comportements caritatifs différents, et ce, dans le même territoire de compétence fiscale. Autrement dit, il existe des comportements caritatifs différents même lorsque le régime fiscal est le même. Cela donne à penser que ce ne sont pas les incitatifs fiscaux qui expliquent la différence dans les comportements. Le don a bien plus à voir avec les valeurs, l'éducation, les caractéristiques sociales et les normes sociales dans chacun de ces groupes culturels.

Le fait est qu'il n'existe aucune corrélation entre les crédits d'impôt et le montant des dons, où que l'on soit au Canada. Une étude que nous venons de terminer aux États-Unis avec un

giving levels hinge on donor values, the priorities people put on giving and their personal motivations toward philanthropy. We believe the same pattern likely applies in Canada. As we've heard, there's a lack of data in Canada to confirm that, and we'd love to see that change.

These insights consistently imply that the solution to our declining giving behaviour is not tax based but values based, in correlation with the decline in religiosity and the values that almost every religion teaches. We believe Canada requires a solution that addresses these problems, including the decline in our giving values, and that reminds Canadians of the importance of supporting our fellow Canadians in need.

The Great Canadian Giving Challenge and GivingTuesday offer the licence to believe that the right kind of social innovations can truly work. Both of these programs have provided measured increases in donations. GivingTuesday, for example, has generated an over 460 per cent lift in donations versus the same Tuesday in 2012, before the GivingTuesday came to Canada. A comprehensive data review in the U.S. indicates that GivingTuesday raised over \$300 million online last year. The Great Canadian Giving Challenge has generated a 150 per cent increase in the month of June 2017 versus the same month in 2014 before we started that initiative, as measured on the CanadaHelps giving platform.

In order to act on the billion-dollar opportunity, we envision a new initiative to encourage a greater culture of giving and generosity. We envision something akin to the idea of ParticipACTION. For those not familiar with ParticipACTION, it is a government-funded public program, because health is a public good, to help encourage greater activity and exercise. We envision a program similar to that but for giving in the non-profit sector in the belief that a rising tide floats all ships. To ensure maximum efficiency with minimal duplication, we envision one overall integrated, coordinated and focused approach, leveraging collaboration across the sector. That, perhaps, could be assigned to the ministry of national revenue. It has responsibility for the CRA and the Charities Directorate; it's not a large ministry, relative to Finance, for example, and we think it has the capacity to take on that kind of a role.

The budget we have in mind — I believe ParticipACTION gets about \$5 million to \$6 million a year of public money, so we envision something similar. That's about the size of what we envision the solution to be, perhaps \$10 million to \$20 million maximum. The initiative would comprise a multi-pronged approach with multiple targets, young and old — perhaps a specific French Quebec program, given the very low giving rates

partenaire américain nous apprend que le montant des dons dépend principalement des valeurs des donateurs, de la priorité qu'ils accordent au don et de leurs motivations personnelles à l'égard de la philanthropie. Le rapport est sans doute semblable au Canada. Comme nous l'avons entendu dire, nous n'avons pas assez de données au Canada pour le confirmer, et nous aimerions beaucoup voir cela changer.

Ces éléments d'information portent uniformément à croire que le repli de notre comportement caritatif est non pas une question fiscale, mais bien une question de valeurs. La baisse des dons est proportionnelle au déclin de la religiosité et à l'effritement des valeurs qu'enseignent quasiment toutes les religions. Nous sommes ainsi d'avis qu'il y a lieu au Canada d'adopter une solution sur le plan des valeurs qui rappellerait aux Canadiens l'importance d'aider nos concitoyens dans le besoin.

Le Grand défi caritatif canadien et Mardi je donne sont la preuve de l'énorme potentiel des innovations sociales. Ces deux programmes ont entraîné une augmentation marquée des montants des dons. Mardi je donne, par exemple, a produit une hausse de plus de 460 p. 100 des dons comparativement au même mardi en 2012, l'année précédant l'introduction de l'initiative au Canada. De plus, un examen approfondi des données aux États-Unis indique que l'initiative a produit plus de 300 millions de dollars de dons en ligne l'année dernière. Le Grand défi caritatif canadien a entraîné une augmentation de 150 p. 100 en juin 2017, comparativement au mois de juin 2014, avant l'introduction de l'initiative, selon les données mesurées sur la plateforme de dons CanaDon.

Afin de saisir cette occasion d'un milliard de dollars, nous suggérons une nouvelle initiative qui favorise la générosité et la culture du don. Nous envisageons quelque chose comme le programme ParticipACTION, une campagne financée par le gouvernement fédéral visant à encourager l'activité physique et l'exercice dans l'intérêt public. Nous imaginons une initiative semblable qui encouragerait le don de bienfaisance dans le secteur à but non lucratif, car nous croyons qu'une marée montante soulève tous les bateaux. Pour assurer la plus grande efficacité et éviter le double emploi, nous suggérons une seule initiative globale, intégrée, coordonnée et ciblée qui mettrait la collaboration à profit dans l'ensemble du secteur. Peut-être le programme relèverait-il du ministère du Revenu national. Il serait la responsabilité de l'ARC et de la Direction des organismes de bienfaisance; ce n'est pas un grand ministère comparativement à celui des Finances, par exemple, mais nous croyons qu'il est en mesure d'assumer ce type de rôle.

Le budget que nous imaginons... Je crois que ParticipACTION obtient environ de 5 à 6 millions de dollars en fonds publics par année, donc nous envisageons quelque chose de semblable. C'est environ la taille de ce que nous voyons comme solution, peut-être de 10 à 20 millions de dollars au maximum. L'initiative suivrait une approche multidimensionnelle et aurait diverses cibles, autant chez les jeunes que les moins jeunes — peut-être

in Quebec. It would consistently teach and remind people about the benefits of charity as part of our civil responsibilities; address any negative perceptions of charities, and our research shows there are few negative perceptions of charities, although people generally trust charities in Canada; help reduce barriers to giving, although the U.S. data shows there don't seem to be a lot of barriers to giving, as text and mobile giving have made it easy to give; facilitate the ease of giving and volunteering; and explore the benefits of defining social norms. I think that is a big issue.

In closing, it would be unfortunate to have to look back 20 years from now and answer why no one did anything. We continue to see this declining trend. One of the things we learned in our research is that people who are brought up to give, give more. People who understand the social norm for giving, give more. If we let another generation go by, and there are fewer and fewer mentors and leaders showing the positive behaviour of giving, we will get into a death spiral. I don't want to look back 20 years from now and ask, why didn't we do anything while we still had the infrastructure and the mentors in place to act? I hope you agree with that perspective, and I thank you for your attention.

The Chair: Mr. Hallward, thank you very much. Our next witness is Mr. Krishan Mehta, who is Assistant Vice President of Engagement at Ryerson University in Toronto.

Krishan Mehta, Assistant Vice President, Engagement, Ryerson University, as an individual: Good morning. Thank you for the invitation to speak with you today. I work to support charitable giving at Ryerson University, as mentioned earlier.

I also serve as the immediate past president of the AFP Greater Toronto chapter, which serves about 1,300 fundraising professionals, which makes it the largest AFP chapter in the world.

However, I'm here today in my capacity as a researcher and writer on philanthropy and giving. Recently, I completed my PhD at the University of Toronto, where I conducted a study that focused on the charitable interests of high-net-worth immigrants in Canada. This research project was informed by my work in post-secondary fundraising spanning almost 20 years, my experiences growing up in an immigrant household and, of course, my volunteer work in the sector.

I would like to begin my remarks with some important data points, which I hope and believe will help with our understanding of the generosity of newcomers.

un programme propre au Québec francophone, compte tenu des très faibles taux de dons au Québec. Elle sensibiliserait sans arrêt et rappellerait les avantages du don dans une société civile bienveillante; elle dissiperait toute perception négative des organismes de bienfaisance, et nos recherches démontrent qu'il y a quelques perceptions négatives à leur égard, même si les gens font généralement confiance aux organismes de bienfaisance du Canada; elle contribuerait à l'élimination des obstacles au don, même si les données américaines montrent qu'il ne semble pas y avoir beaucoup d'obstacles au don, puisque les textos et les cellulaires ont facilité les dons; elle favoriserait le don et le bénévolat; et elle envisagerait les avantages de la définition de normes sociales. Je pense que c'est un enjeu important.

En conclusion, il serait dommage de se retrouver dans 20 ans à devoir expliquer pourquoi personne n'a rien fait. Nous continuons d'observer cette tendance décroissante. Une des choses que nous avons apprises dans le cadre de nos recherches, c'est que les gens à qui on enseigne à donner donnent davantage. Les gens qui comprennent la norme sociale liée au don donnent davantage. Si nous laissons passer une autre génération, et qu'il y a de moins en moins de mentors et de chefs qui affichent le comportement positif associé au don, nous nous retrouverons dans une spirale infernale. Je ne veux pas me retrouver dans 20 ans d'ici à me demander pourquoi nous n'avons rien fait pendant que nous avions encore l'infrastructure et les mentors en place. J'espère que vous êtes d'accord avec ce point de vue et je vous remercie de votre attention.

Le président : Monsieur Hallward, merci beaucoup. Notre prochain témoin est M. Krishan Mehta, qui est vice-président adjoint, Engagement, à l'Université Ryerson à Toronto.

Krishan Mehta, vice-président adjoint, Engagement, Université Ryerson, à titre personnel : Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité à vous parler aujourd'hui. Je travaille à soutenir les dons caritatifs à l'Université Ryerson, comme cela a été mentionné plus tôt.

Je suis aussi président sortant du chapitre de l'AFP du Grand Toronto, qui sert environ 1 300 professionnels en philanthropie, ce qui en fait le plus grand chapitre de l'AFP au monde.

Toutefois, je suis ici aujourd'hui en ma qualité de chercheur et d'auteur sur la philanthropie et le don. Récemment, j'ai obtenu mon doctorat à l'Université de Toronto, où j'ai mené une étude portant sur les intérêts caritatifs des immigrants les plus fortunés au Canada. Ce projet de recherche a été guidé par le travail de financement d'études postsecondaires qui s'est déroulé sur près de 20 ans, mes expériences, puisque j'ai grandi dans un ménage d'immigrants et, bien sûr, mon bénévolat dans le secteur.

J'aimerais commencer par souligner quelques éléments de données importants qui, j'espère et je crois, aideront à vous faire comprendre la générosité des nouveaux arrivants.

First, according to Statistics Canada, while immigrants are just as likely to give as Canadian-born individuals, they actually contribute more money on average. The median amount given by immigrant donors is \$155 versus \$111 for those born here. While these amounts may seem immaterial at first glance, when it comes to middle- and upper-income households, the gap in charitable giving becomes considerably wider. For example, immigrants with an annual household income of \$100,000 or more gave about \$250 more, on average, than Canadian-born donors of the same income.

Second, just a few years ago, a major Canadian bank reported that half of Canada's wealthy were either first- or second-generation immigrants. Following this, a few months ago, the federal government announced a plan to welcome more than one million new immigrants to Canada between 2018 and 2020. In fact, Canada now ranks fifth in the world when we count the number of ultra-high-net-worth citizens, and many of them weren't born here.

Third, as of 2017, Toronto, Canada's financial epicentre and leading touchdown city for migrants, is majority non-White. Other major cities in Canada are trending in this direction as well, which has led to the casting of a new light on the potential and transformative impact of immigrants and people of colour on charities and non-profits.

While I have a lot more to say on this topic, I would like to share just three topline issues and themes with you today, things that I've been thinking about over the course of the last decade.

First, charitable giving doesn't begin in Canada. Immigrants come with varying experiences about charities and giving, and those experiences colour how they participate and support the important work of our sector. As a result, governments and NGO leaders here need to be aware of the historical context that influences these perceptions. It is, therefore, our collective responsibility to turn those perceptions around, to demonstrate how important it is to support one another through giving, and the impact it can have on building Canada. This is why I am so delighted that this Senate committee has come together — to carve out new pathways, to imagine and dream ways in which the government can collaborate better with charities, the private sector and all Canadians to advance the important work we do.

Second, high-net-worth diaspora donors are making local NGOs much more global. Immigrant philanthropists play a vital role in advancing international partnerships. They're supporting an original motherland, a "back home," by making multi-

D'abord, d'après Statistique Canada, même si les immigrants sont tout aussi susceptibles de donner que les personnes nées au Canada, ils contribuent en réalité davantage en moyenne. Le montant médian donné par des donateurs immigrants s'élève à 155 \$, contre 111 \$ pour ceux nés ici. Même si ces sommes peuvent sembler négligeables à première vue, lorsqu'il s'agit de ménages de la classe moyenne et supérieure, l'écart dans les dons caritatifs devient beaucoup plus important. Par exemple, les immigrants ayant un revenu du ménage annuel d'au moins 100 000 \$ donnent environ 250 \$ ou plus, en moyenne, que les donateurs nés au Canada qui ont le même revenu.

Ensuite, il y a quelques années à peine, une grande banque canadienne a déclaré que la moitié des personnes riches au Canada étaient des immigrants de première ou de deuxième génération. Plus tard, il y a quelques mois, le gouvernement fédéral a annoncé un plan pour accueillir plus de 1 million de nouveaux immigrants au Canada entre 2018 et 2020. En fait, le Canada se classe maintenant cinquième au monde lorsque nous comptons le nombre de citoyens très fortunés, et bon nombre d'entre eux ne sont pas nés ici.

Puis, en 2017, Toronto, l'épicentre financier du Canada et la principale ville d'atterrissage des migrants, renferme une majorité de non-Blancs. D'autres villes importantes au Canada suivent également cette voie, ce qui a contribué à jeter un nouvel éclairage sur les possibles répercussions de transformation des immigrants et des gens de couleur sur les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif.

Bien que j'en aie beaucoup plus à dire sur le sujet, j'aimerais aujourd'hui vous faire part de seulement trois questions et thèmes importants, des choses auxquelles j'ai réfléchi au cours des 10 dernières années.

D'abord, les dons caritatifs ne commencent pas au Canada. Les immigrants arrivent avec des expériences variées au sujet des organismes de bienfaisance et des dons, et ces expériences teintent leur participation et leur soutien au travail important de notre secteur. Par conséquent, les gouvernements et les responsables d'ONG doivent ici connaître le contexte historique qui influence ces perceptions. C'est donc notre responsabilité collective de transformer ces perceptions, afin de démontrer à quel point il importe de se soutenir les uns les autres au moyen de dons et des répercussions que ceux-ci peuvent avoir sur le renforcement du Canada. C'est pourquoi je suis vraiment ravi que le présent comité sénatorial se soit réuni afin de paver de nouvelles voies, d'imaginer et de rêver à des façons dont le gouvernement peut mieux collaborer avec les organismes de bienfaisance, le secteur privé et tous les Canadiens pour faire avancer le travail important que nous faisons.

Ensuite, les donateurs les plus fortunés de la diaspora rendent les ONG locales encore plus mondiales. Les philanthropes immigrants jouent un rôle essentiel pour faire avancer les partenariats internationaux. Ils soutiennent une terre d'accueil

million-dollar commitments for programs that have an impact both here and there. This phenomenon is readily observed in Canadian hospital and university fundraising shops, where several immigrant philanthropists have recently made significant gifts to transform international student exchange programs and scholarships and to advance health research and clinical trials, and other long-term projects that propel and cement cross-border collaboration.

However, this is not just a phenomenon observed with the richest in our communities. Indeed, when it comes to natural disasters, war, famine and other crises, immigrants across the world, and particularly in Canada, band together to support their communities, without hesitation and without limit.

Immigrants, finally, are integral to the story of Canada. We all recognize that Canada has looked to immigration to satisfy its economic and global trade aspirations from the first moment Europeans set foot on these Indigenous lands. Successive waves of mass migration over the last 170 years have made Canada one of the most diverse countries in the world, as we all know. For immigrant philanthropists, this provides new opportunities to sit at the head table of various institutions — tables where they may have been excluded or that were reserved for majority populations. In essence, diaspora philanthropy — immigrant philanthropy — supports the reframing of the immigrant from beneficiary to benefactor, and supports a broader narrative about Canada as a land of great, incredible opportunity.

To close, I clearly don't need to tell this group about all of the ways migration has changed the course of Canadian history. What goes untold, however, is the story of generosity by successive waves of immigrants. Giving, I propose, cuts across the racial and cultural divide. It brings communities together. It drives innovation and supports social change. Through this important work that you are all leading, I hope we will build on these foundations to create a non-profit sector that is inclusive of our generous communities, both new and well established.

The Chair: Thank you, gentlemen, for your presentations. Dr. Mehta, first of all, congratulations on obtaining your PhD.

I have an editorial comment as opposed to a question. For the first time in my life as an Atlantic Canadian, immigration is a top-of-mind issue with Atlantic Canadians in a positive way. Atlantic Canadians understand that we need more people in Atlantic Canada, and that with our low birth rate, there's only

originale, un « pays d'origine », en consentant des engagements de plusieurs millions de dollars à des programmes qui produisent des effets ici et là-bas. On observe déjà ce phénomène dans les campagnes de financement des universités et des hôpitaux canadiens, où plusieurs philanthropes immigrants ont récemment fait des dons importants pour transformer les programmes d'échange des étudiants internationaux et les bourses et faire avancer la recherche en santé et les essais cliniques, ainsi que d'autres projets à long terme qui propulsent et cimentent la collaboration transfrontalière.

Toutefois, ce n'est pas juste un phénomène qu'on observe auprès des plus nantis dans nos collectivités. En effet, lorsqu'il s'agit de catastrophes naturelles, de guerres, de famine et d'autres crises, les immigrants de partout au monde, et particulièrement au Canada, font front commun pour soutenir leur collectivité, sans hésitation et sans limites.

Enfin, les immigrants font partie intégrante de l'histoire du Canada. Nous reconnaissons tous que le Canada s'est tourné vers l'immigration pour satisfaire ses aspirations commerciales et économiques mondiales depuis la toute première fois où les Européens ont mis le pied sur ces terres autochtones. Des vagues successives de migration de masse, au cours des 170 dernières années, ont fait du Canada un des pays les plus diversifiés au monde, comme nous le savons tous. Pour les philanthropes immigrants, cela offre de nouvelles occasions de s'asseoir à la table d'honneur de divers établissements, des tables d'où ils pourraient avoir été exclus ou qui étaient réservées à des populations majoritaires. Essentiellement, la philanthropie de la diaspora — la philanthropie des immigrants — soutient la redéfinition de l'immigrant, qui passe de bénéficiaire à bienfaiteur, ainsi qu'un contexte plus général du Canada comme terre de grandes et d'incroyables occasions.

Pour terminer, je n'ai vraiment pas besoin de vous raconter toutes les façons dont l'immigration a changé le cours de l'histoire canadienne. Toutefois, ce qu'on ne raconte pas, c'est l'histoire de la générosité des vagues successives d'immigrants. Le fait de donner, je suppose, transcende les divisions raciales et culturelles. Cela rassemble les collectivités. Cela stimule l'innovation et soutient les changements sociaux. Grâce à ce travail important que vous dirigez tous, j'espère que nous prendrons appui sur ces fondations pour créer un secteur à but non lucratif qui englobe nos généreuses communautés, autant les nouvelles que celles qui sont déjà bien établies.

Le président : Merci, messieurs, de vos exposés. Monsieur Mehta, avant tout, je vous félicite pour l'obtention de votre doctorat.

J'aurais un commentaire à formuler, plutôt qu'une question. Pour la première fois de ma vie en tant que personne vivant dans le Canada atlantique, l'immigration est une question prioritaire chez les Canadiens de l'Atlantique, et ce, de façon positive. Les Canadiens de la région comprennent que nous avons besoin de

one way to do it, and that's to generate immigration. If the new immigrants are similar to the recent immigrants that we have in Atlantic Canada, we're in for a great time because they have been very generous and have become leaders in our community. We're so much better off because they've decided to stay in Atlantic Canada, and we hope more and more do so.

Senator Omidvar: Thank you, chair, for those comments, and thank you to both of you for being here. Congratulations, Krishan, on your new title.

I have two separate questions for each of you, and we can take it to the second round, if necessary. Mr. Hallward, you said that GivingTuesday raises roughly, if I remember the number, \$11 million, and you disburse it to 6,000 charities or so. Is that right? Do I remember that correctly?

Mr. Hallward: Lots of facts and numbers. GivingTuesday is an open movement, so the money doesn't come to us. We just ask charities to participate. For those familiar, after Black Friday, with all the promotions and deals, comes Cyber Monday, because the e-commerce people were upset that everyone was going to Walmart to buy stuff from the brick-and-mortar locations. Cyber Monday is the single biggest commercial day in the world.

GivingTuesday was created after those two days as a day of giving back. It's an open movement to give back. The charities participate on their own. We ask Canadians to give to the charities, not to us, so the money doesn't come to us.

Senator Omidvar: Thank you. I'm remembering this. GivingTuesday is a very smart marketing strategy, definitely.

Can you tell us who the 6,000 charities are that subscribe to the platform? Are they big or small? Are they spread across the country? Are they primarily education? Do you have any information on that?

Mr. Hallward: They're everything. We hear about this number of 85,000 or 86,000 charities, and I'm not sure how many of them are active charities. I've heard numbers of 12,000 and 15,000, so it's a guess. If you can think that 6,000 might be half of all those active charities, almost by averages, they represent everything. It's totally national across all the provinces. All the communities participate, particularly the small ones, because they see this as a way of communicating and participating in a movement to encourage giving back.

plus de gens dans le Canada atlantique et que, avec notre faible taux de natalité, il n'y a qu'une seule façon d'y arriver : c'est de générer de l'immigration. Si les nouveaux immigrants ressemblent aux résidents immigrants qui vivent dans le Canada atlantique, nous passerons de bons moments, parce qu'ils ont été très généreux et sont devenus des meneurs dans notre collectivité. Nous nous portons beaucoup mieux parce qu'ils ont décidé de rester dans notre région, et nous espérons qu'ils seront plus nombreux à le faire.

La sénatrice Omidvar : Merci de ce commentaire, monsieur le président, et merci à vous deux d'être ici. Félicitations, Krishan, pour votre nouveau titre.

J'ai deux questions distinctes, pour chacun d'entre vous, et nous pourrions passer à la deuxième série de questions, au besoin. Monsieur Hallward, vous avez dit que Mardi je donne amasse, si ma mémoire est bonne, environ 11 millions de dollars, et vous les distribuez à plus ou moins 6 000 organismes de bienfaisance. Est-ce exact? Ma mémoire est-elle bonne?

M. Hallward : Ce sont beaucoup de faits et de chiffres. Mardi je donne est un mouvement ouvert, donc l'argent ne vient pas jusqu'à nous. Nous demandons seulement à des organismes de bienfaisance de participer. Pour ceux qui sont au courant, après le Vendredi fou et toutes ses promotions et ses aubaines vient le Cyberlundi, parce que les gens qui font du commerce électronique étaient mécontents du fait que tout le monde allait chez Walmart pour acheter des choses dans des lieux physiques. Le Cyberlundi est le jour commercial le plus important au monde.

Mardi je donne a été créé après ces deux jours comme jour pour redonner. C'est un mouvement ouvert pour redonner. Les organismes de bienfaisance participent de leur propre chef. Nous demandons aux Canadiens de donner aux organismes de bienfaisance, pas à nous, donc l'argent n'arrive pas jusqu'à nous.

La sénatrice Omidvar : Merci. Je vais m'en souvenir. Mardi je donne est une stratégie de marketing très intelligente. Assurément.

Pouvez-vous nous dire qui sont les 6 000 organismes de bienfaisance qui s'inscrivent à la plateforme? S'agit-il de grands ou de petits organismes? Sont-ils répartis partout au pays? Sont-ils principalement à vocation éducative? Avez-vous des renseignements à ce sujet?

M. Hallward : Il y a de tout. Nous entendons parler de ce chiffre de 85 000 ou 86 000 organismes de bienfaisance, et je ne suis pas sûr de savoir combien d'entre eux sont des organismes de bienfaisance actifs. J'ai entendu les chiffres de 12 000 et de 15 000, donc c'est une estimation. Si vous vous dites que 6 000 serait peut-être la moitié de ces organismes de bienfaisance actifs, presque à l'aide de moyennes, ils représentent tout. C'est tout à fait national parmi toutes les provinces. Toutes les collectivités participent, particulièrement les petites, parce

So it's totally open and everybody of all types participates.

Senator Omidvar: You made an interesting observation about the diversity and variation of provincial tax credits. Would you think that the federal government has a role in working with provincial counterparts to understand the diversity and variance, and to possibly work together, federally and provincially? Our understanding is that there is no federal-provincial table on charities and non-profits — not one that meets regularly.

Mr. Hallward: I must admit I'm certainly not as knowledgeable about the laws and the policies. I'm led to believe that many of the charity incentives and tax credits are a provincial thing. But there's a lack of any coordination, and therefore the CRA has almost become by default the administrator — people use the word “enforcer” — but the leader of the charity sector and directorate is a CRA federal thing, only because the provinces have allowed that to happen.

It's a curious thing, but I believe the charity laws and credits are more a provincial jurisdiction than a federal one.

In terms of whether there should be coordination, collaboration is a tricky thing in almost any application. Collaboration is not always an obvious outcome. Individual parties have their own interests and agendas. Anybody who can step up, coordinate and bring together disparate groups with disparate agendas, interests and different boards, and can coordinate it under one roof, in my books, that's probably a good thing. So I would love to see a centralized, organized kind of leadership that could coordinate, and then do away with duplication and inefficiency.

Senator Omidvar: This question is for Dr. Mehta. Thank you for highlighting so much of the narrative of Canada through immigration. My question is around the governance. You noted that the governance tables of big philanthropic institutions have become increasingly diversified. Is that something you've observed, or is there data behind it?

Mr. Mehta: There isn't any data on this. It speaks to an earlier point about the need to understand the sector from a more quantitative perspective. That said, I have observed over the last decade, in particular, a tremendous focus on diversity and inclusion at governance tables. In fact, a lot of the work that's happening, particularly in large publicly oriented non-profits,

qu'elles voient cela comme une façon de communiquer et de participer à un mouvement pour encourager le don.

Donc, c'est entièrement ouvert, et tout le monde, peu importe le type, participe.

La sénatrice Omidvar : Vous avez fait une observation intéressante au sujet de la diversité et de l'écart des crédits d'impôt provinciaux. Diriez-vous que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour travailler avec ses homologues provinciaux afin de comprendre la diversité et l'écart, et peut-être favoriser une collaboration à l'échelon fédéral et provincial? Nous croyons savoir qu'il n'y a pas de table fédérale-provinciale sur les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif... Il n'y en a pas qui se réunisse régulièrement.

M. Hallward : Je dois avouer que je ne connais certainement pas aussi bien les lois et les politiques. J'ai tendance à croire que bon nombre des incitatifs et des crédits d'impôt pour les organismes de bienfaisance relèvent du gouvernement provincial. Cependant, il y a une absence de coordination, et, par conséquent, l'ARC est presque devenue l'administratrice par défaut — on utilise le mot « chien de garde » —, mais le chef du secteur et de la Direction des organismes de bienfaisance est l'ARC, une instance fédérale, seulement parce que les provinces ont permis ce genre de choses.

C'est une chose étrange, mais je crois que les lois et les crédits qui touchent les organismes de bienfaisance relèvent davantage de la compétence provinciale que de la compétence fédérale.

Pour ce qui est de savoir s'il devrait y avoir de la coordination, la collaboration est une question délicate dans presque chaque demande. Elle ne coule pas toujours de source. Les parties individuelles ont leurs propres intérêts et programmes. Quiconque peut intervenir, coordonner et rassembler des groupes disparates qui ont des programmes et des intérêts disparates et des conseils d'administration différents, et tout cela sous le même toit, à mon avis... C'est probablement une bonne chose. J'aimerais beaucoup voir un type de leadership centralisé et organisé qui pourrait assurer la coordination, puis éliminer les chevauchements et les inefficacités.

La sénatrice Omidvar : Ma question s'adresse à M. Mehta. Je vous remercie d'avoir mis en lumière une grande partie de l'histoire du Canada grâce à l'immigration. Ma question concerne la gouvernance. Vous avez signalé que les tables de gouvernance de grandes institutions philanthropiques sont devenues de plus en plus diversifiées. Est-ce quelque chose que vous avez observé ou y a-t-il des données qui sous-tendent cela?

M. Mehta : Il n'y a pas de données à ce sujet. Cela concerne une idée soulevée précédemment au sujet du besoin de comprendre le secteur d'un point de vue davantage quantitatif. Cela dit, au cours des 10 dernières années, j'ai observé tout particulièrement qu'on a mis un énorme accent sur la diversité et l'inclusion dans les tables de gouvernance. En fait, une bonne

really centres around diversity of voices and perspectives. Often, that includes perspectives outside of the dominant culture.

From my own experience as a volunteer at AFP and other places, this has become a great thrust of the work that's happening at the strategy table. Do we have all of the voices that represent the communities that we're embedded in and serving, and are we also using those voices to think creatively and innovatively in problem solving around philanthropy?

I'm really excited about that future. We do need a place and a space to develop further rigour and understanding about that potential.

Senator Martin: Thank you both for your very positive and inspiring presentations about this great potential and the narrative of Canada, of which we are a part.

My first question is regarding this national initiative, similar to ParticipACTION. I'm a former educator, and I know that schools are where we can best educate and enlighten the next generation of donors, and we do have some really good programs in place.

I am curious to hear a bit more about the multi-pronged, coordinated initiative that you mentioned in your presentation. You talked about GivingTuesday and the Great Canadian Giving Challenge, but could you elaborate concisely?

Mr. Hallward: I don't believe there is one problem or one issue that explains why things are declining. I think it's sociological changes. The decline of religiosity is one, because religious people give a lot more than non-religious people. So as religiosity goes down, in correlation, so does giving behaviour.

Because there's no one problem, we think there's no one solution. We think there's going to be a multi-pronged set of solutions, which then speaks to the idea of collaboration and coordination where the multiple prongs are all brought together. I think it is a bit like ParticipACTION or recycling; you need to have the kids, the municipalities with their blue boxes, you need to have peer pressure on the street as to why you don't have a blue box on your street. Many of these different things come together, plus 30 years later, it changes. It is the same with seatbelts, the same with many of these things. They are all multi-pronged initiatives that get us to a better place.

partie du travail qui est fait, particulièrement dans les grands organismes à but non lucratif axés sur l'intérêt public, se centre vraiment sur la diversité des voix et des points de vue. Souvent, cela englobe des points de vue à l'extérieur de la culture dominante.

Selon ma propre expérience en tant que bénévole à l'AFP et ailleurs, c'est devenu un objectif important du travail qui se fait à la table stratégique. Avons-nous toutes les voix qui représentent les collectivités que nous servons et dans lesquelles nous sommes intégrés et utilisons-nous aussi ces voix pour réfléchir de façon créative et novatrice afin de régler des problèmes au sujet de la philanthropie?

Je suis vraiment impatient de connaître ce que l'avenir nous réserve. Nous avons besoin d'un lieu et d'un espace pour favoriser davantage la rigueur et la compréhension au sujet de ce potentiel.

La sénatrice Martin : Merci à vous deux de vos exposés très positifs et inspirants au sujet de ce grand potentiel et de l'histoire du Canada, dont nous faisons partie.

Ma première question concerne cette initiative nationale, semblable à ParticipACTION. J'ai été éducatrice, et je sais que les écoles sont l'endroit où nous pouvons le mieux éduquer et éclairer la prochaine génération de donateurs, et nous avons en place quelques très bons programmes.

Je suis curieuse d'en entendre un peu plus au sujet de l'initiative coordonnée et multidimensionnelle dont vous avez parlé dans votre exposé. Vous avez mentionné Mardi je donne et le Grand défi caritatif canadien, mais pourriez-vous expliquer ces initiatives de manière concise?

M. Hallward : Je ne crois pas qu'il y ait un problème ou un enjeu qui explique pourquoi les choses déclinent. Je pense que ce sont des changements sociologiques. Le déclin de la religiosité est une explication, parce que les gens religieux donnent davantage que les profanes. Donc si la religiosité est en déclin, en corrélation, il en va de même pour le comportement caritatif.

Comme il n'y a pas un problème unique, nous croyons qu'il n'y a pas non plus de solution unique. Nous croyons qu'il y aura un ensemble de solutions multidimensionnelles, qui touchent alors l'idée de la collaboration et de la coordination où les différents volets sont réunis. Je pense que c'est un peu comme ParticipACTION ou le recyclage; vous devez avoir les enfants, les municipalités avec leurs bacs bleus, vous devez ressentir la pression des pairs dans la rue, qui veulent savoir pourquoi vous n'avez pas de bac bleu sur votre rue. Une bonne partie de ces différentes choses sont réunies, et 30 ans plus tard, cela change. C'est pareil avec les ceintures de sécurité, pareil avec bon nombre de ces choses. Ce sont toutes des initiatives multidimensionnelles qui améliorent les choses.

Senator Martin: I was thinking about how it's multi-jurisdictional, and education is managed provincially. I was trying to imagine how this would come together.

As you say, it's multifaceted, and it would require a lot of partners to come together. Do you have something in writing that you have worked on regarding a national campaign or initiative and that, if you were in charge, if you were given this opportunity, we could implement?

Mr. Hallward: I'd be more than happy to share. We try to do a lot of research and describe what we think this looks like. We have itemized 12 to 15 different initiatives and described each one with a paragraph.

Senator Martin: Thank you.

Dr. Mehta, when you talk about the high-net-worth immigrants and the changing demographics across Canada — I live in Vancouver — I can think of hundreds of non-profit charitable organizations that are constantly active.

Earlier, we talked about AFP and the kind of outreach to some of these smaller organizations. Would you speak to the effectiveness of this outreach and whether or not smaller organizations, especially in the ethnic communities, are even aware of how they could gain more support and become part of the greater charitable sector network?

With the groups that I meet, I find that many of them aren't even aware that they could work with other more established charities. They're working self-sufficiently, but at the same time lacking some of the growth and missing out on these opportunities. I am curious about the outreach, the effectiveness and how that is being done.

Mr. Mehta: Thank you, Senator Martin. In fact, I'd like to answer that question in two ways. The first is about the kinds of training and education that AFP provides, and other organizations as well. I can speak about the work that's at AFP, specifically around supporting emerging fundraising professionals from a diverse range of backgrounds.

Several years ago, we received funding from the Province of Ontario to set the stage for this need or to build a case by bringing together philanthropists, volunteers, non-profit leaders and fundraisers from across 12 different communities, to have a conversation about the nature of giving within these communities and also their connections outside of their own communities.

La sénatrice Martin : Je me disais que cela touche plusieurs administrations, et l'éducation est gérée à l'échelon provincial, et j'essayais d'imaginer comment tout cela se tiendrait.

Comme vous l'avez dit, c'est multidimensionnel, et cela nécessiterait une réunion de beaucoup de partenaires. Avez-vous mis sur papier quelque chose concernant une campagne nationale ou une initiative que, si vous étiez responsable ou si on vous donnait cette occasion, nous pourrions mettre en œuvre?

M. Hallward : Je serai très heureux de vous en faire part. Nous essayons d'effectuer beaucoup de recherches et de décrire ce à quoi cela ressemble, à notre avis. Nous avons détaillé de 12 à 15 initiatives différentes d'un paragraphe chacune.

La sénatrice Martin : Merci.

Monsieur Mehta, lorsque vous parlez des immigrants les plus fortunés et du profil démographique changeant dans l'ensemble du Canada — je vis à Vancouver — je peux penser à des centaines d'organismes de bienfaisance à but non lucratif qui sont constamment actifs.

Plus tôt, nous avons parlé de l'AFP et du type de sensibilisation qui est fait à l'égard de certains de ces petits organismes. Pourriez-vous parler de l'efficacité de cette sensibilisation et du fait de savoir si des petits organismes, particulièrement dans les collectivités ethniques, sont même au courant de la façon dont ils pourraient obtenir plus d'appui et faire partie du grand réseau du secteur caritatif?

Dans les groupes que j'ai rencontrés, bon nombre d'entre eux ne savent même pas qu'ils pourraient travailler avec d'autres organismes de bienfaisance mieux établis. Ils travaillent de façon autonome, mais en même temps, ils n'ont pas la croissance nécessaire et ratent ces occasions. Je suis curieuse de connaître les activités de sensibilisation, leur efficacité et la façon dont c'est fait.

M. Mehta : Merci, sénatrice Martin. En fait, j'aimerais répondre à cette question de deux façons. La première porte sur les types de formation et d'éducation que l'AFP offre, et les autres organisations également. Je peux parler du travail qui est fait à l'AFP, particulièrement en ce qui concerne le soutien des nouveaux professionnels en philanthropie issus d'un éventail de milieux.

Il y a plusieurs années, nous avons reçu du financement de l'Ontario pour jeter les bases de ce besoin ou pour constituer un dossier en rassemblant des philanthropes, des bénévoles, des dirigeants d'organismes à but non lucratif et des collecteurs de fonds de 12 collectivités différentes, afin de tenir une conversation au sujet de la nature des dons dans ces collectivités et, aussi, de leurs liens à l'extérieur de leur propre collectivité.

There were some tremendous learnings from those gatherings which, at the end of the day, brought almost 1,000 people together over the course of a year and a half.

One of the biggest lessons was the need for rigorous training and education support for those who don't necessarily have access to it. To build on a point I was talking about earlier with regard to governance, there are incredible programs across the country that support this education and training. Specifically around fundraising, AFP is taking that lead. But in terms of governance and board development, there are some signature programs that we must give a hat tip to, including the work that's happening now out of Ryerson University but also in other places with DiverseCity onBoard and the Canadian Board Diversity Council, which provide critical learnings and opportunities for people to engage in conversations about how fundraising philanthropy is done differently in different communities.

To my next point, which is in some ways about unlearning some of the traditions around fundraising that we've adopted because they are just the norm, the way we do things, my experience tells me that we must be open to learning about how other communities embrace philanthropy and work together collaboratively through very innovative means to support causes that matter to them.

As a side note, one of the greatest concerns I have is that we often develop a preoccupation around raising money for organizations. The way our structure is set up is actually organizationally oriented around filings for organizations, around surmising and understanding the impact of an organization. But we have a great opportunity to talk more broadly about the ways in which — in my case or the cases that I've studied — immigrants play a role in solving problems across institutions to the sector more broadly. I think that's something, if I were to predict in the future, we would focus on. It is something that could have a really tangible impact, particularly as we think about collaboration with government and private sector.

Senator Duffy: Thank you both for coming.

Dr. Mehta, there's certainly a story to be told about the tremendous impact new Canadians have made on this whole country, and all of it very positive. It seems to me that if we had some kind of ministry of volunteerism, charities — pick the name — we would have a place to focus government effort and to try and push down across the country all the many messages we've heard today, all of which are so positive, for the future of the country.

Ces rassemblements ont donné lieu à d'énormes occasions d'apprentissage qui, au final, ont rassemblé près de 1 000 personnes au cours d'un an et demi.

Une des plus grandes leçons à tirer était le besoin d'une formation rigoureuse et de soutien à l'éducation pour ceux qui n'y ont pas nécessairement accès. Pour faire fond sur un point dont je parlais plus tôt concernant la gouvernance, des programmes incroyables partout au pays soutiennent cette éducation et cette formation. Particulièrement au chapitre de la collecte de fonds, l'AFP prend l'initiative. Par contre, au chapitre de la gouvernance et de la formation des conseils d'administration, on doit lever notre chapeau à quelques programmes vedettes, y compris le travail qui se fait maintenant à l'Université Ryerson, mais aussi ailleurs, avec DiverseCity onBoard et le Conseil canadien pour la diversité administrative, qui offrent des occasions et des apprentissages essentiels aux participants des conversations sur la façon dont la collecte de fonds et la philanthropie diffèrent d'une collectivité à l'autre.

En ce qui concerne mon prochain point, qui porte d'une certaine façon sur le fait de désapprendre certaines des traditions que nous avons adoptées par rapport à la collecte de fonds, parce qu'elles sont juste la norme, la façon dont nous faisons les choses, mon expérience me dit que nous devons être ouverts à apprendre comment d'autres collectivités embrassent la philanthropie et collaborent de façon très novatrice pour soutenir des causes qui leur tiennent à cœur.

En passant, une de mes plus grandes inquiétudes, c'est que nous devenons souvent préoccupés par la collecte de fonds pour des organisations. Notre structure repose en réalité sur l'organisation, où on doit présenter des demandes pour des organisations, imaginer et comprendre les effets d'une organisation. Toutefois, nous avons une excellente occasion de parler plus largement des façons dont — dans mon cas ou dans ceux que j'ai étudiés — les immigrants jouent un rôle pour régler les problèmes entre les institutions et jusqu'au secteur, de façon plus large. Je pense que c'est quelque chose sur quoi, si vous deviez prédire l'avenir, nous devrions nous concentrer. C'est quelque chose sur quoi nous pourrions produire des effets vraiment concrets, particulièrement si nous réfléchissons à la collaboration avec le gouvernement et le secteur privé.

Le sénateur Duffy : Merci à vous deux d'être venus.

Monsieur Mehta, il y a certainement une histoire à raconter au sujet de l'influence exceptionnelle qu'ont les nouveaux Canadiens sur l'ensemble du pays, et toutes les conséquences sont très positives. Il me semble que, si nous établissions un genre de ministère du bénévolat, des organismes caritatifs — choisissez le nom —, nous aurions un endroit où cibler les efforts du gouvernement et tenter de propager partout au pays les nombreux messages que nous avons entendus aujourd'hui, qui sont tous très positifs, pour l'avenir du pays.

Mr. Hallward, I'm intrigued by your list of many things that we can do and the anecdotal evidence of what happened in Humboldt and other places. There is money, and there has to be a way, a pulse, a signal, some kind of trigger that causes people to give that money in a way that in the past didn't seem to be required.

The learning piece is terribly important, given what we've heard about the gap that is looming, is here now and will only get worse as the boomers get older and need more services. It seems to me that the provinces who are particular deliverers of services should be thrilled to be your partners and adopt the idea of teaching about giving and charity and thy neighbour's keeper, et cetera, in the school system. You're so right about everything else. If you can get young people at a very early age to understand the concept, they will spread the word and encourage their own parents.

Are there textbooks? Are there learning materials that could be introduced into the schools? Have you made your pitch to the Council of Ministers of Education? As you alluded to, the provinces guard education — except when the federal government is giving money for training, and then they look the other way — but basically the provinces guard education very jealously. It seems to me that your ideas could be transformational, both of yours, especially if introduced at the younger level, especially if introduced through the school system. Can you comment on that?

Mr. Hallward: Yes, to all of that. I think having universities and the schools teach as one is part of it. Have we approached specifically each of the provincial jurisdictions on education? No, to be frank. We've kind of concentrated with our limited resources on our own initiatives and programs.

The list we have of 10 to 12 or 15 different initiatives is a wish list. For example, I would love to help invest in a curriculum for the university students and make it available to all community colleges and universities across the country. It's just one initiative that offers a free course for graduating students. These are students who have never had a paycheque and they're about to get their first paycheques; and the question I have for them is could you live on 98 per cent of your income? You've never had this money before, so clearly you should be able to live on 98 per cent it. Could you give 2 per cent away? But where is that message being given?

Monsieur Hallward, je suis intrigué par votre liste de nombreuses choses que nous pouvons faire et par la preuve empirique de ce qui est arrivé à Humboldt et à d'autres endroits. Il y a de l'argent, et il doit y avoir un moyen, une pulsion, un signal, un genre d'élément déclencheur qui pousse les gens à donner cet argent d'une manière qui ne semblait pas nécessaire dans le passé.

Le volet apprentissage est incroyablement important, étant donné que nous avons entendu parler du manque à gagner qui se profile à l'horizon; il est maintenant déjà là et ne va qu'empirer à mesure que les baby-boomers vieilliront et auront besoin de plus de services. Il me semble que les provinces qui sont des fournisseurs de services particuliers devraient être emballées à l'idée d'être vos partenaires et adopter l'idée d'enseigner à donner et à participer à des œuvres caritatives, d'être le gardien de son frère, et cetera, dans le système scolaire. Vous avez tout à fait raison au sujet de tout le reste. Si vous pouvez amener les jeunes, à un âge très précoce, à comprendre la notion, ils répandront la bonne parole et encourageront leurs propres parents.

Y a-t-il des manuels? Existe-t-il des documents d'apprentissage qui pourraient être adoptés dans les écoles? Avez-vous pris la parole devant le Conseil des ministres de l'Éducation? Comme vous y avez fait allusion, les provinces protègent l'éducation — sauf lorsque le gouvernement fédéral donne de l'argent pour la formation; dans ces cas-là, elles détournent le regard —, mais, essentiellement, elles protègent très jalousement l'éducation. Il me semble que vos idées, à tous les deux, pourraient être transformatrices, surtout si elles sont présentées à un jeune âge, et plus particulièrement par le truchement du système scolaire. Pouvez-vous formuler un commentaire à ce sujet?

M. Hallward : Oui, au sujet de tout cela. Je pense que le fait d'amener les universités et les écoles à offrir un enseignement commun en fait partie. Nous sommes-nous adressés précisément à chacune des administrations provinciales régissant l'éducation? Non, pour être honnête. Nous avons en quelque sorte concentré nos ressources limitées sur nos propres initiatives et programmes.

Notre liste de 10 à 12 ou 15 initiatives différentes est une liste de souhaits. Par exemple, j'adorerais contribuer à l'investissement dans un programme destiné aux étudiants de niveau universitaire et le rendre accessible à l'ensemble des collèges communautaires et des universités de partout au pays. Il ne s'agit que d'une initiative qui offre un cours gratuit aux étudiants en voie d'obtention de leur diplôme. Il y en a qui n'ont jamais reçu un chèque de paye, et ils sont sur le point d'obtenir leur premier; et la question que je veux leur poser est : « Pourriez-vous vivre avec 98 p. 100 de votre revenu? Vous n'avez jamais touché cet argent auparavant, alors,

We just had the Terry Fox Run. I think that's fantastic, but it primarily engages younger students with no money. But the university student in fourth year is about to get a paycheque and become a contributor to Canadian society in a meaningful way. That's just an initiative, for example, that I think I'd love to see done. Whether you approach each jurisdiction or whether you approach Universities Canada — maybe the latter would be easier for us — these are all initiatives that need to be explored.

Mr. Mehta: Thank you for asking this very important and timely question. Right now in Canada we have one graduate program in philanthropy and that's at Carleton University, just around the corner here. It's interesting: I teach in that program as well, and one of the most surprising experiences I've had, in conversations with students and others within the post-secondary educational environment, is that we need more of this. We need more of this across the country.

I'm the academic coordinator in Ryerson's fundraising management certificate program run out of the Chang School, and I have to say that we are seeing tremendous growth in enrollment for formal education and training in fundraising. I know that at AFP internationally there's a collegiate chapter program as well that tries to embed some fundraising practice and knowledge at the undergraduate and graduate levels on campuses across the U.S., and that is something we might wish to pursue in Canada with our connections and networks within those environments.

Community colleges also run a number of programs. At Humber there is one as well, and at Seneca, some online, some in-class formats or blended formats. I have to say that a lot of this is adult-based learning. The work that John was speaking of earlier with regard to ParticipACTION and other forms of onboarding to fundraising and philanthropic work is well regarded and also embedded in the work that we do with regard to volunteering hours for young people to get their high school diploma and that kind of work.

There is this culture of giving and sharing that starts early on, but more could be done.

Mr. Hallward: Just to add, I think there's also another component of education here. As we've heard, 85 per cent of Canadians give, so I don't think the problem is that Canadians

manifestement, vous devriez être en mesure de vivre grâce à 98 p. 100 de cette paye. Pourriez-vous faire don de 2 p. 100? » Toutefois, où ce message est-il communiqué?

Nous venons tout juste de tenir la course Terry Fox. Je pense que c'est formidable, mais elle mobilise principalement les jeunes étudiants qui n'ont pas d'argent. Toutefois, les élèves de quatrième année universitaire sont sur le point d'obtenir un chèque de paye et de commencer à contribuer à la société canadienne d'une manière significative. Il ne s'agit là que d'une initiative, par exemple, que je pense que j'adorerais voir être réalisée. Qu'on s'adresse à chaque administration ou qu'on s'adresse à Universités Canada — cette dernière voie serait plus facile pour nous —, ce sont toutes des initiatives qui doivent être étudiées.

M. Mehta : Merci d'avoir posé cette question très importante et opportune. Actuellement, au Canada, un programme d'études supérieures en philanthropie est offert à l'Université Carleton, juste à proximité, ici. C'est intéressant: j'enseigne dans le cadre de ce programme également, et, selon l'une des expériences les plus surprenantes que j'ai vécues, dans le cadre de conversations avec des étudiants et d'autres personnes du milieu des études postsecondaires, il nous faut davantage de ces programmes. Nous en avons besoin de plus partout au pays.

Je suis le coordonnateur pédagogique du programme de certificat en gestion des collectes de fonds offert à la Chang School de l'Université Ryerson, et je dois dire que nous observons une croissance exceptionnelle du taux d'inscription aux programmes d'éducation systématique et de formation en collecte de fonds. Je sais que, à l'AFP, à l'échelon international, on offre également un programme collégial dans le cadre duquel on tente d'intégrer des pratiques et des connaissances relatives à la collecte de fonds au premier cycle et aux cycles supérieurs sur des campus de partout aux États-Unis, et c'est une initiative que nous pourrions souhaiter entreprendre au Canada, grâce à nos connexions et à nos réseaux dans ces milieux.

Les collèges communautaires offrent également un certain nombre de programmes. Il y en a aussi un à Humber et à Seneca, on en offre certains en ligne, certains en classe ou sous forme hybride. Je dois dire que beaucoup de ces programmes d'apprentissage s'adressent aux adultes. Les travaux dont John parlait plus tôt en ce qui a trait à ParticipACTION et à d'autres formes d'initiation à la collecte de fonds et au travail philanthropique sont bien perçus, et ils sont intégrés dans le travail que nous faisons à l'égard des heures de bénévolat permettant à des jeunes d'obtenir leur diplôme d'études secondaires et ce genre de travail.

Il existe une culture axée sur le don et sur le partage qui commence tôt, mais on pourrait en faire plus.

M. Hallward : Simplement pour ajouter quelque chose, je pense qu'il y a également un autre élément éducatif. Comme nous l'avons entendu dire, 85 p. 100 des Canadiens font des

don't give. I think the problem is that we don't give enough, and it's declining on a per tax filer, per capita basis. It's declining. The question is how do you define that? How do you teach that? The research we have, some Canadian, and a large part of the U.S. as well, shows that people who appreciate the social norm for giving, if they know what is expected of them, give more.

I think the reason the Jewish community, the Sikh community and some of the religious communities are so giving is that they clearly understand tithing, they understand 10 per cent, and they give more. Those who don't know give less, so part of the education, to me, particularly to a classroom, is defining what is a social norm. And if we go another generation that says, "My parents didn't give," then that child is not going to give. So they know and learn what the social norm is: As a Canadian you help and you give back. It's not \$100, but it's \$500 or whatever the right number should be. That is an important part of the education we have in mind.

Senator Duffy: That was part of my thinking in terms of the Council of Ministers of Education. If you start it in grade school, we're talking nickels and dimes. There are some kids and some families who simply can't afford it, and we understand that, but if there could be a focus that says part of the way you live your life is that you give a percentage, which is what, as you say, religions teach, but those where it's absent, this is part of what you do.

The same with recycling — it becomes part of the way you operate.

Mr. Hallward: I got asked this in the United States. What's the market for that question? Who owns that responsibility to teach the social norm? Anyone giving to charity has their annual giving, and they're trying to raise money for their specific cause; they write letters and do social networking and are trying to raise money for themselves. They don't own the problem of a lack of a defined social norm.

So where is the market? Who owns the challenge of a declining social norm to do something about it? Our suggestion is that it's a public good, and it needs a single, strong leadership, such as a ministry or a federal initiative, because a rising tide floats all ships. Otherwise, each little charity is one ship, and all they're trying to do is do their job.

dons, alors je ne pense pas que le problème tienne au fait qu'ils ne donnent pas. Selon moi, c'est que nous ne donnons pas assez et que la somme des dons par contribuable, par personne, diminue. Les dons sont de moins en moins importants. La question est de savoir comment on peut définir cela. Comment peut-on enseigner à faire des dons? Les recherches dont nous disposons — certaines canadiennes et une grande partie provenant des États-Unis également — montrent que, si les gens qui apprécient la norme sociale relative aux dons savent ce qu'on attend d'eux, ils donnent plus d'argent.

Je pense que la raison pour laquelle la communauté juive, la communauté sikhe et certaines communautés religieuses sont très généreuses, c'est qu'elles comprennent clairement la dîme — elles comprennent les 10 p. 100 —, et elles donnent plus d'argent. Celles qui ne le comprennent pas en donnent moins, alors, à mes yeux, une partie de l'éducation — plus particulièrement dans le cas d'une salle de classe — consiste à définir ce qu'est une norme sociale. Si nous laissons passer une autre génération qui dit : « Mes parents ne faisaient pas de dons », l'enfant en question ne donnera pas d'argent. Alors, les jeunes savent et apprennent ce qu'est la norme sociale : en tant que Canadiens, on aide les gens et on redonne. Il s'agit non pas de 100 \$, mais plutôt de 500 \$ ou peu importe le bon chiffre. C'est une partie importante de l'éducation que nous envisageons.

Le sénateur Duffy : Cela faisait partie de ma réflexion en ce qui concerne le Conseil des ministres de l'Éducation. Si on commence à l'école primaire, il sera question de pièces de 5 cents et de 10 cents. Certains enfants et certaines familles n'ont tout simplement pas les moyens, et nous comprenons cela, mais, s'il pouvait y avoir une cible selon laquelle une partie de la façon dont on vit sa vie consiste à donner un pourcentage, et c'est — comme vous l'affirmez — ce qu'enseignent les religions, mais, dans les familles où la religion est absente, c'est une partie de ce que vous faites.

Il en va de même pour le recyclage... Il devient une partie de notre façon de fonctionner.

M. Hallward : On m'a posé cette question aux États-Unis. Quel est le marché pour cette question? Qui est responsable d'enseigner la norme sociale? Toute personne qui fait un don à un organisme de bienfaisance a son don annuel, et elle tente de recueillir de l'argent pour sa cause particulière; elle rédige des lettres et effectue du réseautage social, et elle tente de recueillir de l'argent par elle-même. Les gens ne sont pas responsables du problème que pose l'absence d'une norme sociale définie.

Alors, où est le marché? Qui doit régler le problème du déclin de la norme sociale? À notre avis, il s'agit du bien-être public, et il faut un dirigeant unique et fort, comme un ministère ou une initiative fédérale, car la marée montante soulève tous les bateaux. Autrement, chaque petit organisme de bienfaisance est un navire, et il se borne à tenter de s'en tirer tout seul.

The Chair: I will relate a very quick story about the leader in a community I worked in one time when we were talking about fundraising and everybody said, “That community is very poor, so we won’t bother.” He came back with a very quick comment. He said, “Do not assume that my people cannot give.” And in the end, when we did conduct a campaign on a per capita basis, this community was extremely generous. But if you did an analysis of the income level, the employment level of the people in the community, you would have come to the same conclusion that somebody else said we’re not going to do very well there.

Just because people aren’t driving Cadillacs doesn’t mean that they can’t be generous. I think that’s a really important point to underscore.

Mr. Hallward: Maybe the Statistics Canada people can answer this question, but my quick look at the data shows that the lower-income people give a higher percentage of their disposable income than the high-wealth people. The wealthy give \$1,000 and say, “That’s above average and I’m done.” That’s a lack of a social norm. They just don’t know they should be giving more than that.

Senator Omidvar: I have a few quick questions because everybody wants to get to second round.

I really appreciate your finding that philanthropy is not incented through taxes but through values. So I agree completely that we have to make it as much a part of our daily life as wearing seatbelts in the car.

In your previous comment that, in fact, lower-income Canadians give more of their disposable income on a proportional basis, do you think we should be looking at greater incentives for lower-income Canadians to give more to philanthropy or be more charitable, or should we instead be focusing on high-net-worth philanthropists and helping them give more, which is a proposal on the table as well?

Mr. Hallward: That’s a big question, and also to recognize that there’s an expected huge transfer of wealth coming down in the next 30 years from the baby boomers with a lot of wealth down to the millennials.

I think the millennials need to be taught because at this point data shows they are putting a lower priority on giving in their life than senior people. But right now a lot of money rests with a

Le président : À ce sujet, je vais vous raconter très rapidement une histoire au sujet du dirigeant d’une collectivité dans laquelle j’ai travaillé à une occasion; nous parlions de collecte de fonds, et tout le monde a dit : « Cette collectivité est très pauvre, alors nous ne nous en donnerons pas la peine. » Le dirigeant a répliqué très rapidement. Il a déclaré : « Ne présumez pas que les gens de ma collectivité ne peuvent pas faire de don. » Au bout du compte, quand nous avons mené une campagne auprès de chaque personne, cette collectivité a été extrêmement généreuse. Toutefois, si vous aviez effectué une analyse du niveau de revenu, du taux d’emploi des gens dans la collectivité, vous seriez arrivé à la même conclusion que la personne qui avait affirmé que nous n’obtiendrions pas de très bons résultats à cet endroit.

Le simple fait que les gens ne conduisent pas une Cadillac ne signifie pas qu’ils ne peuvent pas être généreux. Je pense qu’il s’agit d’un élément très important à souligner.

M. Hallward : Les gens de Statistique Canada pourront peut-être répondre à cette question, mais mon coup d’œil rapide aux données montre que les personnes à faible revenu donnent un pourcentage plus élevé de leur revenu disponible que les personnes très riches. Les nantis font don de 1 000 \$ et disent : « C’est au-dessus de la moyenne, et j’ai terminé. » Il s’agit d’une absence de norme sociale. Ces personnes ne savent tout simplement pas qu’elles devraient donner plus d’argent que cela.

La sénatrice Omidvar : J’ai quelques questions rapides à poser, parce que tout le monde veut arriver à la deuxième série de questions.

J’apprécie réellement votre conclusion selon laquelle la philanthropie est stimulée non pas par les impôts, mais par les valeurs. Ainsi, je souscris entièrement à l’opinion selon laquelle nous devons en faire le plus possible une partie de notre vie quotidienne, comme le port de la ceinture de sécurité dans la voiture.

Dans votre commentaire précédent, selon lequel, de fait, les Canadiens à faible revenu donnent proportionnellement une plus grande part de leur revenu disponible, pensez-vous que nous devrions envisager d’inciter davantage les Canadiens à faible revenu à donner plus d’argent à des organismes de bienfaisance ou à être plus charitables, ou bien devrions-nous plutôt nous concentrer sur les philanthropes dont la valeur nette est élevée et les aider à donner plus d’argent, ce qui est aussi une proposition qui a été faite?

M. Hallward : C’est une grande question, de même que la reconnaissance du fait qu’un énorme transfert de richesse est attendu au cours des 30 prochaines années, des baby-boomers qui sont très riches aux enfants du millénaire.

Je pense qu’il faut l’enseigner aux milléniaux, car, pour l’instant, les données montrent que ces personnes accordent une moins grande priorité au don dans leur vie que les personnes

very small group, so in the business world I always tell clients to target where the money is.

As much as there is great attention on millennials, a lot more money exists in the groups older than the millennials. The answer, then, is that I think we need both.

Senator Omidvar: My question to Mr. Mehta will stick to diversity and governance.

You've observed how boardrooms are becoming more diverse, but there is no data or evidence. What I have seen from Ryerson University and the Diversity Institute tells me that in Canada's biggest and most multicultural cities — Vancouver, Calgary, Toronto, Montreal — the cities are very diverse, but the government's tables are not.

Do you think that having charities report the demographic profiles on the T3010 will get us the evidence in the same way that we measure diversity in the business sector? We could be asking charities and not-for-profits, "Tell us every year how many women are on your board and how many minorities are on your board, using the employment equity definitions." Do you think that would advance the knowledge base so that you would know what's working and where we need to work further?

Mr. Mehta: Absolutely. I actually believe that if we were to have a mechanism to track and map our growth in these areas, we would then be able to reflect on its value and its impact, not just on charitable dollars in, but also on general satisfaction about board participation for volunteers and impact on governance and operations of an organization.

That said, my great concern is around a cosmetic making of diversity and that we would, in some instances, be pressed to find people who fit within a certain category or another for the purposes of meeting those targets.

I think institutionally it is very important to start at the very outset providing those opportunities for training, providing those avenues for leadership, providing as well ways in which we can give and receive feedback on the ways in which we are able to participate at a leadership and governance level.

Senator Omidvar: I want to clarify, I never said anything about targets, specifically reporting. I just want to be clear. So nobody thinks I'm —

âgées. Toutefois, actuellement, une grande part de l'argent se trouve dans les poches d'un très petit groupe, alors, dans le monde des affaires, je dis toujours aux clients de cibler l'endroit où se trouve l'argent.

Même si on prête une grande attention aux enfants du millénaire, les groupes âgés possèdent beaucoup plus d'argent. Dans ce cas, la réponse est que je pense que nous avons besoin des deux.

La sénatrice Omidvar : Dans la question que j'adresserai à M. Mehta, je m'en tiendrai à la diversité et à la gouvernance.

Vous avez observé que les salles de conférence se diversifient, mais qu'il n'existe aucune donnée ni donnée probante. D'après ce que j'ai vu de l'Université Ryerson et du Diversity Institute, les villes les plus grandes et les plus multiculturelles du Canada — Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal — sont très diversifiées, mais les tables du gouvernement ne le sont pas.

Pensez-vous que, si les organismes caritatifs déclarent les profils démographiques sur les formulaires T3010, nous en tirerons les données probantes nécessaires de la même manière que nous mesurons la diversité dans le secteur des affaires? Nous pourrions poser la question suivante aux organismes caritatifs et sans but lucratif : « Dites-nous chaque année combien de femmes et de personnes appartenant à une minorité siègent à votre conseil d'administration, au moyen des définitions relatives à l'équité en matière d'emploi. » Pensez-vous que cette exigence améliorerait la base de connaissances et que vous sauriez ainsi ce qui fonctionne et où nous devons travailler davantage?

M. Mehta : Assurément. En fait, je crois que si nous établissions un mécanisme permettant de faire le suivi de notre croissance dans ces domaines et de la cartographier, nous pourrions ensuite réfléchir à sa valeur et à son incidence, non seulement sur l'argent recueilli pour des œuvres de bienfaisance, mais aussi sur la satisfaction générale à l'égard de la vaste participation dans le cas des bénévoles et de l'incidence sur la gouvernance et sur les activités d'une organisation.

Cela dit, ma grande préoccupation concerne la possibilité que nous créions une diversité pour les apparences et que, dans certains cas, nous soyons pressés de trouver des gens qui appartiennent à une certaine catégorie ou à une autre dans le but d'atteindre ces cibles.

Selon moi, d'un point de vue institutionnel, il est très important que l'on commence dès le tout début à fournir ces occasions de formation, à offrir ces possibilités de leadership et à nous donner les moyens de formuler et de recevoir de la rétroaction sur les façons dont nous pouvons participer aux échelons du leadership et de la gouvernance.

La sénatrice Omidvar : Je veux préciser que je n'ai jamais dit quoi que ce soit au sujet de cibles. Je veux seulement que ce soit clair, afin que personne ne pense que je...

The Chair: Nobody wants to take the blame for that.

Senator Omidvar: Yes.

I'm concerned about money going from one group of people to one set of institutions, I'm also concerned whether immigrants are giving only to their own communities and diaspora communities? Are they actually reaching out to embrace Canada in full? In particular, is there any appetite to link immigrant philanthropy to Indigenous issues?

Mr. Mehta: Yes, yes and yes. In the research that I conducted, as part of that work I interviewed executive directors of settlement agencies that have a charitable mandate that are actively fundraising. I wanted to learn about their experiences of working with high-net-worth individuals from their own community, and there are tremendous barriers. There are hard questions around class alignment that make it very difficult for grassroots settlement and refugee agencies to break into their own communities and raise significant funding from philanthropic immigrants.

That said, my experience tells me that there are great opportunities as well for large organizations to collaborate with some of those smaller organizations to provide service, education and learning opportunities. I'm thinking about the work that's happening at Ryerson specifically around educational program access for Hispanic students led by and for the Hispanic community locally. I think there's some tremendous opportunity there.

But I also am really curious about the opportunity that lies ahead of us with regard to global philanthropy through our diasporas. As I mentioned in my opening remarks, I see great opportunity for us to be thinking about the ways in which Canadian charities can connect internationally to support large global issues. Diasporas really play an important unlocking role in that work because of their homeland connections and because of their familial connections back home. Thinking about remittance economies and international aid work that's happening that is on the line of charitable giving on many fronts, we're talking about a \$62 billion transfer of funding that goes unaccounted for in many instances.

So what do we do about that? What role does the federal government play in understanding its impact on us?

The Chair: Thank you, Mr. Mehta.

Le président : Personne ne veut assumer le blâme à cet égard.

La sénatrice Omidvar : Oui.

Je suis préoccupée par la possibilité que l'argent passe d'un groupe de personnes à un ensemble d'institutions; je suis également préoccupée par la possibilité que les immigrants ne donnent qu'à leur propre communauté et diaspora. Tendent-ils réellement la main afin d'aider le Canada en entier? Plus particulièrement, y a-t-il une volonté d'établir un lien entre la philanthropie des immigrants et les questions autochtones?

M. Mehta : Oui, oui et oui. Dans la recherche que j'ai menée — dans le cadre de ces travaux —, j'ai interrogé les directeurs généraux d'organismes d'établissement qui ont un mandat de bienfaisance et qui recueillent activement des fonds. Je voulais tirer des apprentissages au sujet de leur expérience de travail auprès de personnes, dont la valeur nette est élevée qui viennent de leur propre collectivité, et les obstacles sont énormes. Des questions difficiles concernant l'alignement des classes compliquent beaucoup la tâche aux organismes communautaires d'établissement et de services aux réfugiés qui souhaitent percer au sein de leur propre communauté et recueillir des fonds importants auprès d'immigrants philanthropes.

Cela dit, d'après mon expérience, les grandes organisations ont également d'excellentes occasions de collaborer avec certaines des petites organisations pour offrir des services, des cours de formation et des possibilités d'apprentissage. Je songe aux travaux qui sont réalisés à l'Université Ryerson, en particulier, relativement à l'accès au programme d'études pour les étudiants hispaniques dirigé par et pour la communauté hispanique locale. Je pense qu'il y a là des possibilités formidables.

Toutefois, je suis également très curieux au sujet de l'occasion qui se présentera à nous en ce qui concerne la philanthropie mondiale par l'intermédiaire de nos diasporas. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, j'y vois de grandes occasions pour nous de réfléchir aux façons dont les organismes de bienfaisance canadiens peuvent établir des liens à l'échelon international pour contribuer à la résolution de gros problèmes mondiaux. Les diasporas jouent vraiment un rôle important de déverrouillage dans le cadre de ces travaux, en raison de leurs liens avec leur pays d'origine et de leurs attaches familiales dans ce pays. En ce qui concerne les économies reposant sur le transfert de fonds et le travail d'aide internationale qui a lieu et qui va dans le sens des dons caritatifs sur de nombreux fronts, il est question de transferts de fonds d'environ 62 milliards de dollars qui ne sont pas comptabilisés dans bien des cas.

Alors, que devons-nous faire à ce sujet? Quel rôle le gouvernement fédéral joue-t-il pour ce qui est de comprendre l'incidence qu'il a sur nous?

Le président : Merci, monsieur Mehta.

Senator Martin: I think the work you're doing is really invaluable. When we are talking about growing our base of Canadian donors, I really do believe that new immigrants, the diaspora communities, will be key to really diversifying and growing our base.

I was curious about some of the best practices that we see from certain charity groups — maybe of certain ethnic groups — and how we should be sharing this. Are there people like you in other parts of Canada, in universities, who perhaps are doing outreach and talking to these groups? It's good that we're having this conversation. I can think of a few very creative examples, including one in Calgary, the Calgary Korean Scholarship Foundation. One of the directors decided that he would encourage all his friends and will a certain percentage of his assets to the foundation, and it has caught on. There are a lot of things that charities and organizations are doing locally.

In sharing this, are these examples and best practices being discussed? How can we bring them to the table and share that wealth of knowledge with other groups as well?

Mr. Mehta: Quite a bit of work is being done to understand the transformative impact of immigrant philanthropy, both in Canada and beyond. There isn't one place where all that information is collected currently. I'd like to have a little drawer in my home where I have a lot of this content, but that said, there is a growing need to both synthesize that information and also be able to deliver and share that information that is translatable, particularly academic information or research that's translatable for a broader public use.

As a bit of a side note to this, my experience working with high-net-worth immigrant donors is that they are not only interested in supporting members and causes that speak specifically to the communities they come from. They are very much interested in and committed to building a broader community, social safety network, social welfare network and web. Regarding the point brought up earlier surrounding Indigenous communities, I'm seeing more and more immigrants and diaspora donors supporting some of the recommendations from the Truth and Reconciliation Commission of Canada as it relates to giving. We are seeing that through educational programs, scholarships and bursaries specifically, but there's a lot more work to be done in this area.

With regard to your question about what else is happening across the country, a number of researchers are looking at workforce development and immigration around human rights and migration. Regarding Senator Duffy's question earlier, there

La sénatrice Martin : Je pense que le travail que vous faites est très précieux. Quand nous parlons d'accroître notre base de donateurs canadiens, je crois vraiment que les nouveaux immigrants, les diasporas, seront la clé d'une diversification et d'une croissance réelles de notre base.

J'étais curieuse au sujet de certaines des pratiques exemplaires que nous observons chez certains groupes caritatifs — peut-être certains groupes ethniques — et de la façon dont nous devrions les communiquer. Y a-t-il dans d'autres régions du Canada, dans les universités, des gens comme vous qui font peut-être de la sensibilisation et qui s'adressent à ces groupes? Il est bien que nous tenions cette conversation. Quelques exemples créatifs me viennent à l'esprit, dont un à Calgary, la Calgary Korean Scholarship Foundation. L'un des directeurs a décidé qu'il encouragerait tous ses amis et qu'il léguerait un certain pourcentage de ses actifs à la fondation, et l'idée a fait son chemin. Les organismes de bienfaisance et les organisations font beaucoup de choses à l'échelon local.

Ces exemples et pratiques exemplaires sont-ils abordés dans le cadre de ces échanges? Comment pouvons-nous les faire participer aux discussions et communiquer cette mine de connaissances à d'autres groupes également?

M. Mehta : Pas mal de travaux sont réalisés dans le but de comprendre l'incidence transformatrice de la philanthropie immigrante, au Canada et ailleurs. Il n'existe actuellement aucun endroit où tous ces renseignements sont recueillis. Je voudrais avoir chez moi un petit tiroir dans lequel je mettrais beaucoup de ce contenu, mais, cela dit, on a de plus en plus besoin de résumer ces renseignements et de pouvoir les fournir et les communiquer sous une forme traduisible, en particulier les renseignements universitaires ou les recherches qui sont traduisibles à des fins d'utilisation par le grand public.

Un peu en guise de note marginale à ce sujet, d'après mon expérience de travail auprès de donateurs immigrants dont la valeur nette est élevée, ils ne souhaitent pas seulement soutenir les membres de leur communauté d'origine et les causes qui les concernent précisément. Ils s'intéressent beaucoup à l'établissement d'une vaste communauté, d'un réseau de sécurité sociale, d'un réseau de bien-être social et d'une toile et s'y consacrent. Au sujet de l'élément que vous avez soulevé plus tôt concernant les collectivités autochtones, je vois de plus en plus de donateurs immigrants et de la diaspora appuyer certaines des recommandations formulées par la Commission de vérité et réconciliation du Canada relativement aux dons. Nous le constatons par les programmes d'éducation et les bourses d'études en particulier, mais il reste beaucoup de travail à faire dans ce domaine.

En ce qui a trait à votre question au sujet de ce qui se passe ailleurs au pays, un certain nombre de chercheurs examinent le perfectionnement de la population active et l'immigration relativement aux droits de la personne et à la migration.

is an opportunity to perhaps look at the ways in which a coordinated effort at the federal level might be able to impact other jurisdictions at the provincial level. I'm thinking primarily about education, colleges and universities and special training institutes. I'm also thinking about other areas like Status of Women Canada offices across the country as well. This is really a complex orchestration of many different portfolios coming together for one great cause.

If we were able to understand the capacities of each of those areas, then I think we might be able to find areas to really see flourish in the short term.

The Chair: Mr. Hallward and Mr. Mehta, thank you very much for your presentations. We do appreciate you being here. We've learned a lot.

We now have the video conference set up. By video conference, from Scotia Wealth Management, we have Mr. Malcolm Burrows, Philanthropic Advisor. Thank you for accepting our invitation to appear, Mr. Burrows. I would invite the witness to make his presentation, but I would also like to remind everyone, as always, that we'll have a question period at the end, and questions should be succinct. Hopefully, Mr. Burrows, you can keep your answers down so we can get in as many questions and answers as possible.

Mr. Burrows, take it away.

Malcolm Burrows, Philanthropic Advisor, Scotia Wealth Management: Thank you so much. I'm joining you from Edmonton today. It's my great pleasure to be here.

By way of introduction, I'm a Toronto-based philanthropic advisor, and for the last 29 years I've worked at charities and Scotia Wealth Management. The views shared today are my own.

Today I'd like to focus my remarks on three topics: the state of the donation incentive regime, donations from taxable real estate and private securities and, finally, the evolution of charity in Canada.

Starting with the state of our system, changes to the Income Tax Act since 1996 have made Canada's donation tax incentive regime arguably the most generous in the world. These incentives have focused on exceptional gifts from assets, including gifts by will and lifetime major gifts.

Concernant la question posée par le sénateur Duffy plus tôt, il est peut-être possible d'étudier les façons dont un effort coordonné déployé à l'échelon fédéral pourrait influencer sur d'autres administrations à l'échelon provincial. Je songe principalement à l'éducation, aux collèges et aux universités ainsi qu'aux instituts de formation spéciale. Je songe également à d'autres domaines, comme les bureaux de Condition féminine Canada de l'ensemble du pays. Il s'agit vraiment d'une orchestration complexe de nombreux portefeuilles distincts qui se réunissent pour s'attacher à une grande cause.

Si nous pouvions comprendre les capacités de chacun de ces secteurs, je pense que nous serions en mesure de trouver des domaines que nous verrions vraiment prospérer à court terme.

Le président : Messieurs Hallward et Mehta, je vous remercie infiniment de vos exposés. Nous vous sommes reconnaissants de votre présence. Nous avons appris beaucoup de choses.

Nous avons maintenant installé la vidéoconférence. Nous accueillons M. Malcolm Burrows, conseiller en philanthropie de Scotia Gestion de patrimoine, par vidéoconférence. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à comparaître, monsieur Burrows. J'inviterais le témoin à présenter son exposé, mais je voudrais aussi rappeler à tout le monde, comme toujours, que nous tiendrons une période de questions à la fin et que les questions devraient être brèves. Monsieur Burrows, nous espérons que vous pourrez vous en tenir à des réponses courtes afin que nous puissions obtenir le plus grand nombre de questions et de réponses possible.

Monsieur Burrows, à vous la parole.

Malcolm Burrows, conseiller en philanthropie, Scotia Gestion du patrimoine : Merci infiniment. Aujourd'hui, je me joins à vous depuis Edmonton. Je suis ravi d'être ici.

En guise de présentation, je suis un conseiller en philanthropie de Toronto et, depuis 29 ans, je travaille au sein d'organismes de bienfaisance et de Scotia Gestion de patrimoine. Les points de vue communiqués aujourd'hui sont les miens.

Aujourd'hui, je voudrais concentrer ma déclaration sur trois sujets : l'état du régime d'incitation aux dons, les dons de biens immobiliers imposables et de valeurs mobilières privées et, enfin, l'évolution des organismes de bienfaisance au Canada.

Pour commencer par l'état de notre système, on peut soutenir que les modifications apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu depuis 1996 ont fait du régime d'incitation fiscale aux dons du Canada le plus généreux au monde. Ces incitatifs sont axés sur des dons exceptionnels d'actifs, notamment des cadeaux légués et des dons majeurs à vie.

As other witnesses will undoubtedly tell you, these incentives have increased the value of gifts, but not the number of donors. Meanwhile, we have witnessed an increase in crowdfunding, which is benevolence generally, not charity, that provides no tax benefits to the donor. Generally, I believe Canada has placed too much emphasis on the donation tax credit to incent ordinary, everyday donations, and frankly they're not needed to the same degree, anyway.

As philanthropic research has consistently demonstrated, donations are motivated by a complex mix of altruism, values, faith, community connections and personal involvement. As the failure of incentives such as the First-Time Donor's Super Credit shows, juicing the donation tax credit does little to motivate donor behaviour. It does, however, cause the government to oversubsidize existing dollars flowing into the sector.

Canadians know they're receiving tax savings for donating to charity, but they rarely know the value of the tax credit. Moreover, they are not influenced by tax savings alone. In my written submission I've provided additional information on our system and how it compares favourably to the U.S.

Finally, I want to emphasize that our system is mature. We've spent over 20 years working on it, changing it extensively and expanding it. I see few opportunities for further productive expansion. I think this committee is so important because it's focusing elsewhere, away from incentives, although there are a few incentives to discuss.

The danger at this point is the loss or erosion of donation incentives, which we're already beginning to see. Again, I mentioned a couple in my paper, and I'd be happy to come back to that.

There are two major classes of capital property that do not have special donation incentives in our system, and they're taxable real estate and private company shares. We were close. A law was slated to be implemented in 2017 before cancellation due to the change in government. In 2009 and 2011, I wrote two papers advocating that capital gains be eliminated on the donation of these assets but only in certain circumstances. In-kind donations, I underscore, are problematic and raise valuation and, most importantly, management issues for charities.

In my C.D. Howe paper, I recommended that the incentive be tied to donating cash from the sale of these properties to one or more charities within 30 days of the transaction. The logic was to

Comme d'autres témoins vous le diront sans doute, ces incitatifs ont accru la valeur des dons, mais pas le nombre de donateurs. Entre-temps, nous avons été témoins d'une augmentation du financement participatif, c'est-à-dire la bienfaisance en général, pas les œuvres caritatives qui ne procurent aucun avantage fiscal au donateur. Généralement, je crois que le Canada a trop mis l'accent sur le crédit d'impôt pour dons dans le but de susciter des dons ordinaires, de tous les jours, et, honnêtement, on n'en a pas autant besoin, de toute manière.

Comme les recherches philanthropiques le montrent constamment, les dons sont motivés par un mélange complexe d'altruisme, de valeurs, de foi, de liens communautaires et de participation personnelle. Comme en témoigne l'échec d'incitatifs tels que le super crédit pour premier don de bienfaisance, la bonification du crédit d'impôt pour dons motive peu le comportement des donateurs. Toutefois, elle amène le gouvernement à subventionner excessivement l'argent qui est déjà versé dans le secteur.

Les Canadiens savent qu'ils obtiennent des réductions d'impôt en échange des dons qu'ils versent à des organismes de bienfaisance, mais ils connaissent rarement la valeur du crédit d'impôt. De plus, ils ne sont pas influencés par les seules économies d'impôt. Dans mon mémoire écrit, j'ai fourni des renseignements supplémentaires sur notre système et sur les avantages qu'il présente par rapport à celui des États-Unis.

Enfin, je veux insister sur le fait que notre système est mature. Nous avons passé plus de 20 ans à travailler dessus, à le modifier de façon importante et à l'élargir. J'envisage peu d'autres possibilités d'expansion productives. Je pense que le comité est très important parce qu'il se concentre ailleurs, loin des incitatifs, quoiqu'il y en a quelques-uns dont il faut discuter.

À ce stade, le danger, c'est la perte ou l'érosion des incitatifs aux dons, que nous commençons déjà à observer. Encore une fois, j'en ai mentionné deux ou trois dans mon document, et je serai heureux de revenir sur cette question.

Il existe deux grandes catégories d'immobilisations qui ne font pas l'objet d'incitatifs aux dons spéciaux dans notre système, et il s'agit des biens immobiliers imposables et des actions d'entreprises privées. Nous y étions presque. Une loi devait être mise en œuvre en 2017, mais elle a été annulée en raison du changement de gouvernement. En 2009 et en 2011, j'ai rédigé deux documents militant pour que les gains en capital soient éliminés lors du don de ces actifs, mais seulement dans certaines circonstances. Je souligne que les dons en nature sont problématiques et qu'ils soulèvent des problèmes d'évaluation et — fait le plus important — de gestion pour les organismes de bienfaisance.

Dans le document que j'ai rédigé pour C.D. Howe, j'ai recommandé que l'incitatif soit lié aux dons en espèces provenant de la vente de tels biens versés à au moins un

eliminate valuation issues and ensure all charities could benefit by removing charity management issues of complex property, that charities get cash and, as well, to incent donors. The mechanism also makes it easier to donate a portion of sales proceeds in a major sale. This idea was adopted in the legislative proposal.

This proposal is also one of regional equity. Outside big cities, wealth is created through private companies and real estate. Incenting donation of these asset classes will help ensure charities in smaller communities get their fair share of major donations.

The provisions tabled by the Department of Finance in 2015 have been criticized as complex and restrictive by some in the tax planning community. I think we need restrictions to balance interests and preserve public policy aims. The proposed rules will open the door for wealth creators to give back to the charities in their community at the time of a major asset sale. It's not going to solve all problems, but it will incent a number of important donations.

Finally, although this hearing is focused today primarily on tax incentives and the health of the community, I'd be negligent if I did not urge this committee to champion the evolution of the definition of "charity." As last Friday's legislative proposals on political activities demonstrate, this is an area of current concern and evolution.

Canadian charity laws derive primarily from common law, starting with the Statute of Elizabeth in 1601. Canada has fallen behind other common-law jurisdictions in evolving charity law to meet the needs of contemporary society. In Canada, the biggest inhibitor is the appeals process.

I encourage the committee to recommend an amendment to the Income Tax Act to allow appeals for refusal to register or revocation cases to go to the Tax Court of Canada. Currently, these appeals go to the Federal Court of Appeal, which reviews the existing CRA file. Appeals to the FCA have meant little progress in the definition of charity law in almost 30 years. Charities don't appeal. The CRA has, de facto, defined charity law through the administrative process.

organisme de bienfaisance dans les 30 jours suivant la transaction. La logique était d'éliminer les problèmes d'évaluation, de garantir que tous les organismes caritatifs pourraient tirer parti de l'élimination des problèmes qu'ils connaissent sur le plan de la gestion de biens complexes et qu'ils obtiennent des sommes en espèces ainsi que de susciter des dons. Le mécanisme fait également en sorte qu'il est plus facile de donner une portion des produits d'une vente majeure. Cette idée a été adoptée dans la proposition législative.

Cette proposition vise également l'équité régionale. À l'extérieur des grandes villes, la richesse est créée grâce aux entreprises privées et à l'immobilier. Le fait d'inciter les gens à faire don d'actifs appartenant à ces catégories nous aidera à veiller à ce que les organismes caritatifs des petites collectivités obtiennent leur juste part des dons majeurs.

Les dispositions déposées par le ministère des Finances en 2015 ont été critiquées par certains intervenants du milieu de la planification fiscale, qui les ont qualifiées de complexes et de contraignantes. Je pense que nous avons besoin de contraintes afin d'équilibrer les intérêts et de préserver les objectifs en matière de politique publique. Les règles proposées permettront aux créateurs de richesse de redonner aux organismes de bienfaisance de leur collectivité au moment de la vente d'un actif majeur. Elles ne régleront pas tous les problèmes, mais elles susciteront un certain nombre de dons importants.

Enfin, même si l'audience d'aujourd'hui est axée principalement sur les incitatifs fiscaux et sur la santé de la collectivité, je ferais preuve de négligence si je n'exhortais pas le comité à se faire le champion de l'évolution de la définition du terme « bienfaisance ». Comme en témoignent les propositions législatives de vendredi dernier sur les activités politiques, il s'agit d'un aspect qui est actuellement source de préoccupation et en évolution.

Les lois canadiennes régissant la bienfaisance sont principalement issues de la common law et ont commencé avec la loi d'Elizabeth en 1601. Le Canada accuse du retard par rapport à d'autres pays de common law au chapitre de l'évolution des lois régissant la bienfaisance, pour ce qui est de répondre aux besoins de la société contemporaine. Au Canada, le plus grand inhibiteur est le processus d'appel.

J'encourage le comité à recommander une modification de la Loi de l'impôt sur le revenu qui permettrait que les appels concernant le refus d'enregistrer un don ou les affaires de révocation soient instruits devant la Cour de l'impôt du Canada. Actuellement, ces appels sont interjetés devant la Cour d'appel fédérale, laquelle examine le dossier actuel de l'ARC. Comme les appels sont interjetés devant la CAF, en presque 30 ans, peu de progrès ont été réalisés relativement à la définition du droit

Other decisions under the Income Tax Act go to the Tax Court. Registered charities and applicants, by contrast, have no practical legal recourse under the current system. The law of charity, which should be dynamic to serve the needs of the community, is being stunted. This change can be accomplished at little cost and would have a long-term, significant effect on allowing charity law in Canada, which is focused on public benefit to communities across the country, to evolve.

Thank you. I'd be delighted to entertain questions.

The Chair: Thank you, Mr. Burrows. I appreciate your being here.

I'll ask a very quick one. In your C.D. Howe paper you recommend the incentive be tied to donating cash to one or more charities within 30 days of the sale of private shares or real estate.

Is the burden on the charities to sell the private shares or real estate within 30 days? If so, 30 days is a very short time period to sell an asset that hopefully has some significant value and could lead to the sale at a price lower than the market might bear.

Mr. Burrows: That is an excellent point of clarification. Thank you for that.

To be clear, the proposal is not the charities to touch the real estate or the private company shares at all but for the donor to sell them. So first the donor has to sell the private company shares or the real estate, and then the donor has 30 days to choose what amount of cash from the sale they want to donate to one or more charities.

So the key thing is the charities are not handling this property. They don't have to value it. They don't have to ascertain. There's not a fire sale. There's a legitimate sale in the marketplace and cash proceeds. There's already an existing provision — I base this on something that's already in the act that exists for employee stock options. There's a provision that allows the exercise of employee stock options and the subsequent distribution of cash, and that has worked very well since the year 2000.

régissant les organismes de bienfaisance. Ces organismes n'interjettent pas appel. De fait, l'ARC a défini le droit régissant les organismes de bienfaisance par le truchement du processus administratif.

D'autres décisions rendues au titre de la Loi de l'impôt sur le revenu font l'objet d'appels devant la Cour de l'impôt. Par contre, les organismes caritatifs et les demandeurs enregistrés n'ont aucun recours juridique pratique sous le régime actuel. On freine le droit régissant les organismes de bienfaisance, qui devrait être dynamique afin de répondre aux besoins de la collectivité. Cette modification pourrait être apportée à peu de frais et aurait pour effet important et à long terme de permettre au droit régissant les organismes de bienfaisance au Canada, qui est axé sur l'avantage public pour les collectivités de partout au pays, d'évoluer.

Merci. Je serai ravi de répondre à toute question.

Le président : Merci, monsieur Burrows. Je vous suis reconnaissant de votre présence.

Je poserai une question très rapide. Dans le document que vous avez rédigé pour C.D. Howe, vous recommandez que l'incitatif soit lié aux dons en espèces versés à au moins un organisme caritatif dans les 30 jours suivant la vente d'actions privées ou d'un bien immobilier.

Incombe-t-il aux organismes caritatifs de vendre les actions privées ou le bien immobilier dans un délai de 30 jours? Le cas échéant, 30 jours est une très courte période pour vendre un actif qui, il faut l'espérer, a une valeur importante, et pourrait mener à une vente à un prix inférieur à ce que pouvait être sa valeur sur le marché.

M. Burrows : Il s'agit d'une excellente précision à apporter. Je vous remercie de cette question.

Pour être clair, la proposition n'est pas que les organismes caritatifs touchent aux biens immobiliers ou aux actions de l'entreprise privée, mais que le donateur les vende. Ainsi, le donateur doit d'abord vendre les actions de l'entreprise privée ou le bien immobilier, puis il dispose de 30 jours pour choisir la somme en espèces tirée de la vente dont il veut faire don à au moins un organisme caritatif.

Ainsi, l'élément clé, c'est que les organismes caritatifs ne s'occupent pas du bien en question. Ils n'ont pas à l'évaluer. Ils n'ont pas à le vérifier. Il n'y a pas de vente-incendie. Il s'agit d'une vente légitime sur le marché et de produits en espèces. Il existe déjà une disposition... Je fonde cette information sur quelque chose qui figure déjà dans la loi régissant les options d'achat d'actions des employés. Une disposition permet l'exercice des options d'achat d'actions des employés et la distribution subséquente de sommes en espèces, et ce système fonctionne très bien depuis l'an 2000.

Senator Omidvar: Thank you very much for taking the time to submit your brief. I'm going to stick with Senator Mercer's line of questioning. I find your idea around generating more philanthropy through the sale of real estate assets, not the donation of real estate assets, an interesting one.

How does this align with the current legislation and regulations around gifts of public securities and ecologically sensitive lands? Will we have different platforms for different donations? Would that not create confusion? I'm wondering about that.

Mr. Burrows: It's an excellent question. With public security, it's an in-kind donation rule now, and that has existed in various forms since 1997. For the most part, public securities are liquid, to be sold by charities quickly in the marketplace, so charities get value. That's really the bottom line. Charities need value for their charitable purposes.

The second point around ecologically sensitive lands, which applies to properties as well, is that we want in Canada the lands themselves. We want them to go to an approved eco-trust.

Senator Omidvar: You're breaking up.

Mr. Burrows: Is that any better? No. I can hear you well, but it's something on the system somewhere between Edmonton and Ottawa.

The final point that I wanted to emphasize is that, yes, it is a different system, but I don't believe that we could have an in-kind donation system for these two asset classes. Otherwise, only the big charities are going to win. Only the big charities are going to benefit. And most charities, even very large ones, have a real challenge dealing with private company shares. I know. I work in a financial institution that works with — and handling these donations is quite complex. And so to incent donors to give these shares in kind to the 86,000 charities I think would be a recipe for disaster, and frankly, unfair to the charities. It would be a tax — so this fixes the value so there's certainty, and it also ensures that the charities get what they need, which is cash.

The Chair: If I could ask a supplementary question. It seems to me that in certain charities and certain circumstances, the gift of a piece of real estate is exactly what they want. For example, in a community that is building a new facility to provide services to the community, what they really need is a piece of real estate. And if they can find someone to donate it, it's obviously a major benefit to them.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup d'avoir pris le temps de soumettre votre mémoire. Je vais m'en tenir au thème des questions posées par le sénateur Mercer. Je trouve votre idée de génération de plus de philanthropie grâce à la vente d'actifs immobiliers — pas le don d'actifs immobiliers — intéressante.

Comment s'aligne-t-elle sur les lois et les règlements qui régissent actuellement les dons de valeurs mobilières publiques et de terres écosensibles? Disposerons-nous de plateformes différentes pour des dons différents? Une telle situation ne sèmerait-elle pas la confusion? Je me pose des questions à ce sujet.

M. Burrows : C'est une excellente question. Dans le cas des valeurs mobilières publiques, la règle prévoit maintenant que les dons doivent être en nature, et cette règle existe sous diverses formes depuis 1997. Dans la plupart des cas, les valeurs mobilières publiques sont des liquidités que les organismes caritatifs doivent vendre rapidement sur le marché, alors ils en tirent une valeur. C'est vraiment l'essentiel. Les organismes caritatifs ont besoin de cette valeur pour leurs fins caritatives.

Le deuxième élément relatif aux terres écosensibles, qui s'applique également aux biens, c'est qu'au Canada nous voulons les terres en tant que telles. Nous voulons qu'elles aillent dans une écofiducie approuvée.

La sénatrice Omidvar : On vous perd.

M. Burrows : Est-ce que c'est mieux? Non. Je vous entends bien, mais c'est quelque chose dans le système, quelque part entre Edmonton et Ottawa.

Le dernier élément sur lequel je voulais mettre l'accent est le fait que, oui, il s'agit d'un système différent, mais je ne crois pas que nous pourrions avoir un système de dons en nature pour ces deux catégories d'actifs. Autrement, seuls les grands organismes caritatifs vont gagner. Ils seront les seuls à en profiter. Et la plupart des organismes de bienfaisance — même les très grands — ont réellement de la difficulté à s'occuper des actions d'entreprises privées. Je le sais. Je travaille dans une institution financière qui œuvre auprès... Et le traitement de ces dons est très complexe. Ainsi, le fait d'inciter les donateurs à faire don de ces actifs en nature aux 86 000 organismes caritatifs mènerait, selon moi, à la catastrophe, et, honnêtement, ce serait injuste pour les organismes caritatifs. Il s'agirait d'une taxe... Alors, cette solution corrige la valeur afin qu'il y ait une certitude et garantit également que les organismes de bienfaisance obtiendront ce dont ils ont besoin, c'est-à-dire de l'argent.

Le président : Si vous me permettez de poser une question complémentaire... Il me semble que, dans certains organismes caritatifs et dans certaines circonstances, le don d'une partie d'un bien immobilier est exactement ce qu'on veut. Par exemple, dans une collectivité qui construit une nouvelle installation afin de fournir des services à ses membres, ce dont on a besoin, en réalité, c'est d'un bien immobilier. En outre, si on peut trouver

But with your proposal, the donor would have to sell it to give it, but then when they've sold it, they don't own it.

Mr. Burrows: Right. Exactly. In my C.D. Howe proposal, I called these mission-use donations. So it could be a school, it could be a church, it could be low-cost public housing of one sort or another. These are essential parts of our system, and I suggested a carve-out and some sort of hold. That didn't make it into the final or the draft legislation, rather.

I think with these things you need to go forward. You're not going to solve all the problems at once, and if you don't have safeguards, it brings more money in and allows the maximum number of charities to use it. It's not that donors can't donate land; it just means that, at least with the current drafting, they would be prohibited from getting extra incentives, which is the elimination of capital gains.

Senator Omidvar: Thank you. When you say "the current drafting" of the legislative proposal, could you tell us exactly what you're referring to because, as far as I know, maybe you're talking about the previous government. Is that right?

Mr. Burrows: Yes, exactly.

Senator Omidvar: I just needed some clarity there.

Mr. Burrows: That's important.

Senator Omidvar: I'm very curious about this proposal because it democratizes the incentive a little bit more by ensuring that smaller charities can also benefit.

My question is around your second proposal, which is around the definition of charity — we need to evolve it, we need to define it, it's so outdated. You talked about the fact that Canada has fallen behind other jurisdictions in evolving charity law to meet the needs of contemporary society.

Can you tell us who we should look to for some promising practices and whether they've worked and what you know about them?

quelqu'un qui en fera don, il s'agit évidemment d'un avantage majeur pour cette collectivité.

Toutefois, dans votre proposition, il faudrait que le donateur le vende ou en fasse don, mais, une fois qu'il l'a vendu, il ne lui appartient plus.

M. Burrows : Oui. Exactement. Dans la proposition que j'ai rédigée pour C.D. Howe, je les appelais des dons à utiliser pour des missions. Alors, ce pourrait être une école, une église ou n'importe quel type de logement public à faible coût. Ce sont des parties essentielles de notre système, et j'ai proposé un placement d'actions d'une filiale et un certain genre de retenue. Cette suggestion ne s'est pas rendue jusqu'à la version finale du projet de loi non plus.

Je pense qu'en ce qui concerne ces choses, il faut aller de l'avant. On ne résoudra pas tous les problèmes en même temps et, si on ne dispose pas de mesures de protection, le système apporte plus d'argent et permet à un maximum d'organismes caritatifs de l'utiliser. Ce n'est pas que les donateurs ne peuvent pas faire don de terres; cela signifie seulement que, du moins, selon le libellé actuel, il leur serait interdit d'obtenir des incitatifs supplémentaires, c'est-à-dire l'élimination des gains en capital.

La sénatrice Omidvar : Merci. Quand vous dites « le libellé actuel » de la proposition législative, pourriez-vous nous dire exactement à quoi vous faites allusion parce que, pour autant que je sache, vous parlez peut-être du gouvernement précédent. Est-ce exact?

M. Burrows : Oui, exactement.

La sénatrice Omidvar : J'avais seulement besoin que cela soit précisé.

M. Burrows : C'est important.

La sénatrice Omidvar : Je suis très curieuse au sujet de cette proposition, car elle démocratise un peu plus l'incitatif en veillant à ce que les petits organismes caritatifs puissent également tirer des avantages.

Ma question concerne votre deuxième proposition, qui porte sur la définition du terme « bienfaisance » — nous devons la faire évoluer, l'établir; elle est très désuète. Vous avez évoqué le fait que le Canada accuse du retard par rapport à d'autres pays au chapitre de l'évolution du droit régissant les organismes de bienfaisance et de la façon de répondre aux besoins de la société contemporaine.

Pouvez-vous nous dire à qui nous devrions nous adresser en ce qui concerne certaines des pratiques prometteuses, si elles fonctionnent et ce que vous savez à leur sujet?

Mr. Burrows: I looked at a number of places. Different jurisdictions have approached it in different ways. In the U.K., they actually created a statutory definition of charity, and so our traditional four categories of charities were expanded to 26. I'm not entirely in favour of that, and I'm aware that potentially what we do is turn the common law and that tradition into a political ball. There's a lot of concern among religious groups, for example, that the traditional place of religion within the common law would be marginalized in a more contemporary setting.

Australia and New Zealand are excellent examples of where they are, largely through the appeals system, reviewing and evolving their definition. So they were able to deal, for example, with issues like political activities in a much more progressive way. It's been a repeated issue over the last years. I applaud the current government for the way they've handled it, the way the draft legislation that came out on Friday was good. We went through a very painful, awkward period because we didn't have the updates in the system and we didn't have a mechanism where charities could appeal. There wasn't that back and forth that you need in a robust democracy.

Senator Duffy: Thank you, Mr. Burrows, for being with us. You mentioned draft legislation being tabled last Friday. I haven't seen that yet.

Senator Martin: Bill C-76, is it? Is that the one? No? Which legislation?

Senator Duffy: Notwithstanding that, perhaps you could tell us a bit about that. Then I want to raise with you the Prime Minister's mandate letter dated November 15, 2015, to the Minister of Justice, Jody Wilson-Raybould, about this very subject. I don't know if you're current on the Prime Minister's letter. First, could you tell our committee what happened on Friday?

Mr. Burrows: On Friday the government tabled some draft legislation, I think it's Bill C-17, that clarified a number of points in section 149.1 of the Income Tax Act that relates to definition of "charity". So it reasserted the primacy of charitable services, which is a common-law definition, and it removed one of the contentious areas that had grown up in the Canadian system around a maximum of 10 per cent around political purposes.

Now, political purpose is ancillary and supplemental to a charitable purpose, and it reinforced the need for political purposes, which includes in most cases advocacy, to be in support of the charitable purposes, and it also emphasized that

M. Burrows : J'ai regardé à un certain nombre d'endroits. Diverses administrations ont abordé la question de manières différentes. Au Royaume-Uni, on a créé une définition prévue dans la loi du terme « *charity* » — ou bienfaisance —; ainsi, nos quatre catégories traditionnelles d'œuvres caritatives sont passées à 26. Je ne suis pas entièrement favorable à cette expansion, et je suis conscient de la possibilité que nous puissions être en train de transformer la common law et cette tradition en un enjeu politique. On craint beaucoup, au sein de certains groupes religieux, par exemple, que la place occupée traditionnellement par la religion à l'intérieur de la common law soit marginalisée dans un contexte contemporain.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont d'excellents exemples d'endroits où on examine et on fait évoluer sa définition, en grande partie par l'intermédiaire du système d'appel. Ainsi, les responsables de ces pays ont été en mesure de régler, par exemple, des questions comme celles des activités politiques d'une manière beaucoup plus progressiste. Il s'agit d'un problème qui s'est posé de façon répétée au cours des dernières années. Je salue le gouvernement actuel pour la manière dont il l'a réglé; la version du projet de loi qui a été présentée vendredi était bonne. Nous avons traversé une période très douloureuse et délicate parce que nous n'avions pas mis à jour le système et que nous ne disposions pas d'un mécanisme permettant aux organismes caritatifs d'interjeter appel. Les échanges dont on a besoin dans une démocratie solide n'avaient pas lieu.

Le sénateur Duffy : Monsieur Burrows, je vous remercie d'être des nôtres. Vous avez mentionné le dépôt du projet de loi vendredi dernier. Je ne l'ai pas encore vu.

La sénatrice Martin : Il s'agit du projet de loi C-76, n'est-ce pas? Est-ce bien celui-là? Non? Lequel?

Le sénateur Duffy : Sans égard à cela, vous pourriez peut-être nous en dire un peu à ce sujet. Ensuite, je veux discuter avec vous de la lettre de mandat du premier ministre datée du 15 novembre 2015, adressée à la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, à ce sujet même. Je ne sais pas si vous êtes au courant de la lettre du premier ministre. Tout d'abord, pourriez-vous dire à notre comité ce qui s'est passé vendredi?

M. Burrows : Vendredi, le gouvernement a déposé un certain projet de loi; je pense que c'était le projet de loi C-17, lequel clarifiait un certain nombre d'éléments prévus à l'article 149.1 de la Loi de l'impôt sur le revenu qui portent sur la définition du terme « organisme de bienfaisance ». Alors, il a réaffirmé la primauté des services caritatifs, qui correspond à une définition de la common law, et il a retiré un des aspects litigieux qui avait pris de l'ampleur dans le système canadien relativement à un maximum de 10 p. 100 liés aux fins politiques.

Or, les fins politiques sont accessoires aux fins caritatives et les complètent, et le projet de loi a renforcé le besoin que les fins politiques — qui comprennent, dans la plupart des cas, la défense des droits — appuient les fins caritatives; il a également

this is a consistent part of all common law, that you can't have a partisan charitable purpose. You can't have charities advocating for one party or another or one candidate or another, particularly in the context of an election. So it provides some clarification, which was needed for a long time.

Senator Duffy: Some of us were travelling on Friday and missed that update, so we'll look at that with great interest because that would be one of the key areas this committee would be looking at.

Getting to my question, on November 15, 2015, in swearing in his new cabinet, Prime Minister Trudeau gave each minister a mandate letter which lays out what he would like them to do with their portfolio. In the mandate letter for the Minister of Justice, the Honourable Jody Wilson-Raybould, the Prime Minister writes he wants her to work with the ministers of finance and national revenue to develop a modernized regulatory and legal framework governing the charitable and not-for-profit sectors.

Is the legislation that you referenced that was released on Friday a response to this directive from the Prime Minister?

Mr. Burrows: I think it's part of that framework. However, it was in direct response to a case that had gone to the Federal Court of Appeal, in I think it was early July, called *Canada Without Poverty*, where a Charter challenge was brought on behalf of a charity around political activities. The government responded in two ways. One was to appeal that challenge because there's a number of questions about whether the Charter is an appropriate place to be dealing with charity law. And the second point was this proposed amendment that was released at 4:30 p.m. on Friday. It's one part of the overall system. The nice thing about a mandate letter is it's broad enough to include just about anything. I think one of the key things, and this is true across all common-law countries, is how do we evolve? We're based in this system that was codified in many ways in other countries and in other times, and how do we continue to evolve in the Canadian context and address our public benefit needs? We've been lagging behind.

Senator Duffy: I was going to ask what you see as the time frame. This proposed legislation will obviously have to go through the legislative mill here. One doubts that it would be possible to get it through before the next election. How urgent is it, in your view, that the amendments or proposals that were

mis l'accent sur le fait que l'interdiction d'avoir une fin caritative partisane est conforme à toute la common law. Les organismes de bienfaisance ne peuvent pas défendre les droits d'un parti ou d'un autre ou d'un candidat ou d'un autre, surtout dans le contexte d'élections. Alors, le projet de loi apporte des précisions dont on avait besoin depuis longtemps.

Le sénateur Duffy : Certains d'entre nous étaient en déplacement vendredi et ont raté cette mise à jour, alors nous allons examiner ce projet de loi avec beaucoup d'intérêt, car il s'agit de l'un des aspects clés sur lequel le comité se penche.

Pour en venir à ma question, le 15 novembre 2015, au moment de l'assermentation de son nouveau Cabinet, le premier ministre Trudeau a remis à chaque ministre une lettre de mandat qui expose ce qu'il voulait qu'il fasse de son portefeuille. Dans la lettre de mandat adressée à la ministre de la Justice — l'honorable Jody Wilson-Raybould —, le premier ministre écrit qu'il veut qu'elle travaille avec les ministres des Finances et du Revenu national afin d'élaborer un cadre juridique et réglementaire modernisé régissant les secteurs caritatif et sans but lucratif.

Le projet de loi que vous avez mentionné, qui a été présenté vendredi, donne-t-il suite à cette directive du premier ministre?

M. Burrows : Je pense qu'il fait partie de ce cadre. Toutefois, il a été élaboré en réaction directe à une affaire qui avait été instruite devant la Cour d'appel fédérale — je pense que c'était au début de juillet — appelée *Canada sans pauvreté*, où une contestation en vertu de la Charte a été déposée au nom d'un organisme de bienfaisance relativement à des activités politiques. Le gouvernement a réagi de deux façons. L'une a consisté à interjeter appel concernant cette contestation parce qu'un certain nombre de questions se posent: la Charte est-elle un instrument approprié pour régler les affaires touchant le droit régissant les organismes de bienfaisance? Le deuxième élément a été la modification proposée qui a été publiée à 16 h 30 vendredi. Il s'agit d'une partie du système dans son ensemble. Ce qui est bien au sujet d'une lettre de mandat, c'est qu'elle est suffisamment vaste pour inclure à peu près n'importe quoi. Je pense que l'une des questions clés — et c'est le cas dans tous les pays de common law —, c'est comment pouvons-nous évoluer? Nous sommes ancrés dans ce système qui a été codifié de nombreuses manières dans d'autres pays et à d'autres époques, et comment pouvons-nous continuer à évoluer dans le contexte canadien et répondre à nos besoins en avantages publics? Nous accusons du retard.

Le sénateur Duffy : J'allais vous demander quel devrait être l'échéancier selon vous. Le projet de loi va évidemment devoir suivre tout le processus législatif. Je doute qu'il soit possible de l'adopter d'ici les prochaines élections. D'après vous, est-ce urgent que les amendements ou les propositions qui ont été

released on Friday be acted on expeditiously? That's my question. Meaning before the next election.

Mr. Burrows: Of course. I would say that from a charity perspective generally it's early days, it's over a weekend, but the draft legislation has been well received initially. I believe the government has generally been listening and responding in a balanced fashion. It's a need that needs to be addressed, and in our view it should be addressed within this government.

Senator Martin: I have questions for clarification because of what I just heard.

Sir, would you kindly identify the bill. Is it Bill C-76 you are referring to, or a different bill?

Mr. Burrows: I believe it's Bill C-76. I don't have everything in front of me right now. I should know.

Senator Martin: You mentioned that in the amendment a contentious area regarding political partisan financing has been removed. Do you feel that that adequately addresses some of the concerns raised about foreign interference in such charities? I know that's a topic that has been discussed since the last election.

Mr. Burrows: Of course. Obviously this is focused on the environmental community. There are dollars that flow north and south of the border and internationally in a number of different areas. I don't see foreign interference as a major issue. Obviously, it became politicized in Canada, but we need a diversity of voices on these key issues. I think a healthy democracy requires that.

The actual incident of foreign interference was demonstrably very minor, and it was done through grants to Canadian charities. I don't see it as a direct interference issue at all, and I don't see this particular legislation dealing with it in one way or another.

The Chair: By way of clarification, as we've been talking, Bill C-76 deals with amendments to the Elections Act, which talks about fundraising for elections.

Senator Martin: So it's a different bill he's referring to.

The Chair: These are two different things now. So if we can get it in our heads now that Bill C-76 is something that will —

Senator Martin: That is not what he was referring to. Thank you.

publiés vendredi dernier soient adoptés le plus rapidement possible? Voilà ce que je veux savoir. Je veux dire, que ce soit fait avant les prochaines élections.

M. Burrows : Bien sûr. Dans l'ensemble, du point de vue du secteur de la bienfaisance, je dirais qu'il est encore tôt. Cela ne fait qu'une fin de semaine, mais l'avant-projet de loi a été favorablement accueilli au départ. Je crois que le gouvernement, de façon générale, a su écouter et réagir de façon équilibrée. Il y a un besoin qui doit être comblé, et selon nous, il faut que ce soit fait par le gouvernement actuel.

La sénatrice Martin : J'aimerais avoir des précisions sur ce qu'on vient d'entendre.

Monsieur, pourriez-vous nous dire de quel projet de loi il s'agit? Est-ce le projet de loi C-76 ou un autre projet de loi?

M. Burrows : Je crois que c'est le projet de loi C-76. Je n'ai pas tous les documents sous les yeux en ce moment. C'est quelque chose que je devrais savoir.

La sénatrice Martin : Vous avez mentionné qu'une modification visait l'élimination du financement politique partisan, un aspect controversé. Croyez-vous que cela règle convenablement une partie des préoccupations associées à l'ingérence étrangère dans les organismes de bienfaisance? Je sais que c'est un sujet de discussion depuis les dernières élections.

M. Burrows : Bien sûr. Évidemment, c'est quelque chose qui concerne le milieu de l'environnement en particulier. Il y a de l'argent qui circule d'un côté à l'autre de la frontière ainsi qu'à l'étranger, dans plus d'un secteur. Je ne crois pas que l'ingérence étrangère soit un problème très important. À l'évidence, la question a été politisée au Canada, mais nous avons besoin d'opinions diverses sur toutes ces questions cruciales. Je crois que c'est quelque chose dont une démocratie saine a besoin.

En vérité, l'incident lié à une ingérence étrangère était manifestement négligeable, et il a exigé l'intermédiaire d'organismes de bienfaisance canadiens. Je suis convaincu qu'il ne s'agit pas d'ingérence directe, et je ne vois pas du tout quelle incidence ce projet loi aura là-dessus.

Le président : Aux fins de la discussion, j'aimerais préciser : le projet de loi C-76 modifie la Loi électorale, laquelle comprend des dispositions concernant la collecte de fonds pour les élections.

La sénatrice Martin : Donc, il parle d'un autre projet de loi.

Le président : Ce sont donc deux choses distinctes. Pour l'instant, nous devons garder à l'esprit que le projet de loi C-76 va...

La sénatrice Martin : Ce n'est pas ce dont il parlait. Merci.

The Chair: We should all be concerned about it, but not right now or at this committee. With the other comments that were made on Friday, we need to clarify what they are, and we will do that in the next 24 hours.

Senator Martin: Thank you, Mr. Chair.

The Chair: Thank you for that question, Senator Martin.

Mr. Burrows, do you have another comment?

Mr. Burrows: I have a point of clarification because I was a bit vague. On Friday, it was a legislative proposal and not a bill yet — hence my confusion — which came out around 4:30 in the afternoon from the Department of Finance.

The Chair: We wait with bated breath for the legislation.

Senator Omidvar: I want to use my time here and your expertise to probe another set of questions that you don't cover in the brief, but you are the head of Philanthropic Advisory Services at Scotia Wealth Management and you have high-net-worth clients who give to charities. So I want to ask you a question about the rise in donor-advised funds, what your observations may be on the reason for an apparent boom in donor-advised funds, and give us some sense of what that is related to.

Second, could you comment on whether we should look at ensuring that there is some transparency and accountability around donor-advised funds, which are very opaque? One doesn't really know whether individual donor-advised funds are disbursed to the 3.5 per cent and whether it should be 3.5 per cent generally. Maybe that's another question. But let me stick with donor-advised funds and get your expertise and insight into those questions.

Mr. Burrows: Thank you. I really appreciate the opportunity to speak on this.

A lot of my professional activity is in the States. As a group, Scotia Wealth Management founded and operates a public foundation with an independent board called Aqueduct Foundation. It has been in existence for 12 years. We've received over \$650 million in donations during that period, and we've granted out close to \$340 million.

One of the things about donor-advised funds is they come in different forms and in different shapes. There's the community foundations movement; there's \$5 billion in assets there, and you had representatives speaking to that earlier in the morning. In our

Le président : C'est quelque chose qui nous concerne tous, mais ce n'est ni le moment ni le mandat du comité en ce moment. Étant donné les autres commentaires qui ont été faits vendredi, il semble que des précisions s'imposent, et c'est ce que nous allons faire dans les prochaines 24 heures.

La sénatrice Martin : Merci, monsieur le président.

Le président : Merci de poser la question, sénatrice Martin.

Monsieur Burrows, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Burrows : J'ai une précision à apporter, parce que j'ai été un peu vague. C'est un avant-projet de loi qui a été présenté vendredi. Ce n'est pas encore un projet de loi, d'où ma méprise. Le ministère des Finances l'a présenté à 16 h 30, environ.

Le président : Nous allons retenir notre souffle jusqu'à ce que ce soit un projet de loi.

La sénatrice Omidvar : Je vais utiliser le temps qui m'est imparti et profiter de votre expertise pour parler de certaines questions que vous n'avez pas abordées dans votre mémoire. Vous êtes responsable des services consultatifs en philanthropie de Scotia Gestion de patrimoine, et vous avez des clients fortunés qui donnent à des œuvres de bienfaisance. Ma question concerne donc la hausse des fonds orientés par le donateur. À la lumière de ce que vous savez, pourquoi semble-t-il y avoir une augmentation aussi fulgurante des fonds orientés par le donateur? Pourriez-vous aussi nous donner une idée des tenants et aboutissants?

Deuxièmement, diriez-vous que nous devrions envisager de prendre des mesures pour veiller à ce qu'il y ait une certaine transparence et une certaine reddition de comptes dans les fonds orientés par le donateur, qui sont très opaques? Il est pratiquement impossible de savoir si les fonds orientés par le donateur sont réellement distribués au taux de 3,5 p. 100 ou même si le taux devrait être de 3,5 p. 100, de manière générale, mais c'est peut-être une autre histoire. Pour l'instant, je vais m'en tenir aux fonds orientés par le donateur. Faites-nous profiter de votre expertise sur ces questions.

M. Burrows : Merci. Je suis très content de pouvoir faire des commentaires à ce sujet.

Une grande partie de mes activités professionnelles se déroulent aux États-Unis. Le groupe Scotia Gestion de patrimoine a fondé et dirige depuis 12 ans une fondation publique, Aqueduct Foundation, dotée d'un conseil d'administration indépendant. Depuis ses débuts, nous avons reçu 650 millions de dollars en dons, et les dons que nous avons distribués totalisent près de 340 millions de dollars.

Il y a une chose qu'il faut savoir à propos des fonds orientés par le donateur, et c'est qu'ils prennent toutes sortes de formes. Il y a le mouvement des fondations communautaires, qui possède pour 5 milliards de dollars d'actifs; des témoins en ont parlé plus

case, we see ourselves as a facilitator for philanthropy, a bridge. Last year, on assets of \$200 million, we granted out \$40 million. We're not granting out at a minimum level. We are facilitating philanthropy because often they are very large amounts given all at once, and there's a desire to distribute it in a thoughtful, meaningful way.

In many cases, for individual donors, it's about finding smaller charities, because I used to work at large charities that were very well staffed, with big brands, and it's easy to give to those charities all at once. It's much harder when you have \$1 million, \$2 million or \$3 million coming in all at once to find the right charities and ensure you have the flexibility to donate to them. In many cases, all the money comes in and then it's granted out over a spend-down period of five years or 10 years. Our model is quite different in that way.

So what we're trying to do is ensure donors have the time to find the right destination. It's really to be a bridge, as the name implies — Aqueduct Foundation.

Senator Omidvar: I have a quick follow up on that. There does seem to be rising concern about the lack of transparency and accountability related to donor-advised funds. For instance, the Aqueduct Foundation, which you mentioned, I don't know if in its reporting to the CRA, the T3010, I imagine, whether individual funds are listed and whether individual percentages are listed. It seems to me that there is some desire to go down that road. What would your response be to that?

Mr. Burrows: You're right, they're not. It's one charity. The board of directors controls those funds, and it's not listed. Every grant is listed and reported to CRA, but they're not listed by funds. We produce an annual report. Just like the community foundation movement has a very strong tradition as well. They invented donor-advised funds in Canada.

Right now the minimum disbursement rate is 3.5 per cent. In the U.S. it's 5 per cent. We are primarily public-benefit organizations. We should be looking and ensuring that that public benefit is getting out into communities. It's not just a lock for value.

tôt ce matin. De notre côté, nous nous voyons comme des intermédiaires dans le milieu de la philanthropie, comme une sorte de pont. Les actifs de l'année dernière représentaient 200 millions de dollars, et nous avons distribué 40 millions de dollars. Les montants que nous octroyons ne sont pas égaux au niveau minimum. Notre but est de soutenir les activités philanthropiques, parce qu'il arrive souvent que des montants très élevés soient versés en même temps, et les gens veulent que les fonds soient affectés de façon responsable pour qu'ils aient un impact.

Dans la plupart des cas, les donateurs individuels veulent trouver des organismes de bienfaisance plus petits. J'ai déjà travaillé pour des œuvres de bienfaisance très importantes, et je peux vous dire qu'ils disposent d'employés compétents et d'une image de marque reconnaissable, alors c'est très facile de tout donner d'un coup à ces organismes. Quand il y a des versements de 1 million de dollars, de 2 millions de dollars ou de 3 millions de dollars tout d'un coup, il est beaucoup plus difficile de trouver les bonnes œuvres de bienfaisance et de faire en sorte que les modalités de versement soient assez souples pour que vous puissiez leur faire un don. Dans bon nombre de cas, l'argent est versé d'un seul bloc, et il est distribué sur une période de dépenses limitée de 5 ou 10 ans. À cet égard, notre modèle est très différent.

Notre but est de veiller à ce que les donateurs puissent prendre le temps de bien choisir à qui ils donneront. Notre rôle est essentiellement d'agir comme un pont, d'où le nom « Aqueduct Foundation ».

La sénatrice Omidvar : Très rapidement, dans le même ordre d'idées, le manque de transparence et d'obligation redditionnelle en ce qui concerne les fonds orientés par le donateur semble soulever de plus en plus de préoccupations. Prenez par exemple Aqueduct Foundation. Lorsque ce groupe envoie son formulaire T3010 — je crois — à l'ARC, est-ce que les fonds ou les pourcentages individuels sont indiqués? Il semble que les gens penchent vers cette solution. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Burrows : Ce n'est effectivement pas le cas. Il s'agit d'un organisme de bienfaisance. Le conseil d'administration prend les décisions touchant les fonds, et ce n'est pas indiqué. Les dons accordés par l'organisation sont déclarés à l'ARC, mais pas les fonds. Nous produisons un rapport annuel. Le mouvement des fondations communautaires a une très longue tradition par rapport à cela : il a inventé le concept des fonds orientés par le donateur au Canada.

Pour l'instant, le taux de décaissement minimal est de 3,5 p. 100. Aux États-Unis, il est de 5 p. 100. Nous sommes principalement des organismes voués au bien public. Ce que nous devrions faire, c'est veiller à ce que les efforts pour le bien public aient un effet dans les collectivités. Le but n'est pas seulement de s'asseoir sur de la valeur.

Senator Omidvar: Our disbursement rate in Canada stands at 3.5 per cent. It was reduced. I'm not quite sure about the number it was reduced from.

Mr. Burrows: From 4.5 per cent.

Senator Omidvar: It went down a full percentage point, lowered partly to help foundations deal with the financial crisis.

Do you think it is time to raise it back up to 4.5 per cent, given that there has been a financial recovery?

Mr. Burrows: It's always important, particularly in a moment like this, to reflect on public benefit. The nature of endowments is that you have this huge amount of capital and a relatively slim trickle getting out into the community. There are tax-exempt entities and tax-receive entities.

I'm not going to say definitively, but I think it's a really important debate. Other jurisdictions have higher rates.

Senator Omidvar: In the last budget, the Minister of Finance provided special relief to journalism, in particular — public-interest journalism — by granting charitable status to public-interest journalism.

I'd like to get your opinion on that. Let me contextualize the question a little. I think public-interest journalism, in particular, local journalism, needs to be supported because it's under stress, but is the charitable dollar the way to go? Are we seeing a bit of mission creep from traditional charities? Today, it's public-interest journalism; tomorrow, it could be farmers' markets. Are we looking at a brave new world here?

Mr. Burrows: It's a terrific question. It actually ties back to the notion of evolving benefit. What are the needs in our democracy at this point? The checks and balances. Journalism has been so important, and our concern is particularly at the local level that we lose that strong, well-resourced voice of opposition and things like that, which is a central part of democracy.

One of the things I always point out on this question is that there are a number of ways that journalism is already being supported in the charitable sector around individual things. It's quite widespread in the U.S.; there is the ProPublica Foundation, for example. I think it's worthwhile. I see a crisis in traditional journalism, and I don't think that it's often dreamed of as some sort of panacea — it isn't — but if you look at whether it's

La sénatrice Omidvar : Le taux de décaissement au Canada est de 3,5 p. 100 à l'heure actuelle. Je sais qu'il a été réduit, mais je ne suis pas sûre de savoir quel était l'ancien taux.

M. Burrows : Il était de 4,5 p. 100.

La sénatrice Omidvar : Il a été réduit d'un point de pourcentage. Cette diminution était en partie une tentative d'aider les fondations à composer avec la crise financière.

Croyez-vous qu'il est temps de ramener le taux de décaissement à 4,5 p. 100, maintenant que la crise financière est passée?

M. Burrows : Il est toujours important, en particulier dans un contexte comme celui-ci, de réfléchir au bien public. Avec ce genre de fondations, vous avez énormément de capital, mais relativement très peu de répercussions sur les collectivités. Il y a des entités exonérées d'impôt et des entités qui en reçoivent.

Je ne veux pas me prononcer catégoriquement, mais je crois que c'est un débat très important. Le taux est plus élevé ailleurs.

La sénatrice Omidvar : Dans le dernier budget, le ministre des Finances a attribué des fonds de secours aux journaux, en particulier les journaux d'intérêt public, en accordant le statut d'organisme de bienfaisance aux journaux d'intérêt public.

J'aimerais connaître votre opinion sur le sujet. Laissez-moi remettre brièvement la question dans son contexte. Étant donné les difficultés qu'ils vivent, je crois qu'il est nécessaire de soutenir les journaux d'intérêt public, et les journaux locaux en particulier, mais doit-on utiliser l'argent des fonds de bienfaisance pour cela? N'est-ce pas s'éloigner un peu de la mission des organismes de bienfaisance traditionnels? Aujourd'hui, on commence avec les journaux d'intérêt public, et demain, peut-être que ce sera les marchés fermiers. Le monde est-il en train de changer devant nos yeux?

M. Burrows : C'est une question vraiment excellente. On en revient d'ailleurs à la notion de l'évolution du bien public. Quels sont les besoins de notre démocratie actuellement? La réponse : de freins et de contrepoids. Le journalisme a toujours été extrêmement important, et nous nous préoccupons particulièrement de la perte, au niveau local, des voix de l'opposition qui sont solides et qui disposent de ressources suffisantes, et cetera. C'est l'un des piliers de notre démocratie.

En réponse à cette question, je dis toujours que le journalisme est déjà soutenu de plus d'une façon et de manière personnalisée par le secteur de la bienfaisance. C'est un phénomène très répandu aux États-Unis : il y a la ProPublica Foundation, par exemple, qui est très utile, à mon avis. Selon moi, le journalisme traditionnel vit une crise, et bien peu de gens y voient une sorte de panacée — ce ne l'est pas —, mais des organisations comme

TVOntario and public broadcasting, they get donations already. So to say that we don't have it in our system —

The Walrus magazine is a registered charity. *Canadian Art* magazine is a registered charity. It's not journalism per se, but there's a lot of crossover in this. Whether *Le Devoir* becomes a registered charity, I think, becomes a matter of public policy debate. I think it's a great example of how, as a nation, we need to figure out what our evolving public needs are and whether we should change and evolve the definition of charity.

The Chair: Thank you, Mr. Burrows. That's a good point to end on. I'd like to thank you for your participation and for making yourself available while you're in Edmonton. It's always important for us reach out to people across the country.

This afternoon we're going to hear from three witnesses on this next panel: Mr. Donald K. Johnson, who is a board member for four non-profit organizations in the fields of health care, education, social services and arts and culture and a well-known supporter of the sector; Mr. Adam Aptowitz, who is a lawyer working with charities and not-for-profits at Drache Aptowitz LLP; and Ms. Ruth MacKenzie, Chief Executive Officer, Canadian Association of Gift Planners. Thank you for accepting our offer to appear. I would invite the witnesses to make their presentations, and following those presentations we will go to questions. We ask that the questioners be succinct and as short as possible and that the witnesses be likewise in their responses so that we can get in as many rounds of questions as possible.

We're going to start with Mr. Johnson.

Donald K. Johnson, Board Member, Four Not-for-Profit Organizations in Healthcare, Education, Social Services and Arts and Culture, as an individual: Thank you. First of all, I would like to thank the committee for inviting me to appear as a witness at today's hearing. I am appearing today in my capacity as a volunteer board member of four registered charities in health care, post-secondary education, social services and arts and culture.

We are recommending that the government remove the capital gains tax on charitable donations of private company shares and real estate in the 2019 Budget, the same tax treatment as applies to donations of listed securities. It is estimated that introducing this measure would stimulate an additional \$200 million per annum in charitable donations. It is the single most important and tax-effective measure the government could introduce to

TVOntario ou la radiodiffusion publique bénéficient déjà de dons. Alors, de là à dire que cela ne fait pas déjà partie de notre système...

Le magazine *The Walrus* est un organisme de bienfaisance enregistré, tout comme le magazine *Canadian Art*. Ce n'est pas vraiment du journalisme en bonne et due forme, mais il y a beaucoup de recoupements. Selon moi, la possibilité que *Le Devoir* devienne un organisme de bienfaisance enregistré est une question de politique publique qui devrait être débattue. Je crois que c'est un excellent exemple de la façon dont, en tant que pays, nous devons cerner nos besoins publics en évolution et nous demander si notre définition d'organisme de bienfaisance devrait évoluer avec eux.

Le président : Merci, monsieur Burrows. C'est un bon moment pour arrêter. Je tiens à vous remercier de votre participation et de vous être joint à nous à partir d'Edmonton. Il est toujours important pour nous de pouvoir discuter avec des gens de partout au pays.

Cet après-midi, nous allons écouter les témoignages des trois témoins suivants : M. Donald K. Johnson, membre du conseil de quatre organismes sans but lucratif dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux ainsi que des arts et de la culture et un soutien bien connu du secteur; M. Adam Aptowitz, qui est avocat oeuvrant dans le secteur caritatif et à but non lucratif chez Drache Aptowitz s.r.l.; et, enfin, Mme Ruth MacKenzie, chef de la direction, Association canadienne des professionnels en dons planifiés. Merci d'avoir accepté notre invitation à témoigner. Je demanderais donc aux témoins de nous présenter leurs exposés, et nous passerons ensuite à la période de questions. Je demanderais aussi aux intervenants de poser des questions aussi brèves que possible et aux témoins, en retour, de faire de même et de répondre succinctement, afin que nous puissions faire autant de tours que possible.

Nous allons commencer par M. Johnson.

Donald K. Johnson, membre du conseil, Quatre organismes sans but lucratif dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux ainsi que des arts et de la culture, à titre personnel : Merci. Avant tout, je tiens à remercier le comité de m'avoir invité à témoigner à la séance d'aujourd'hui. Je me présente à titre de membre bénévole du conseil de quatre organismes de bienfaisance enregistrés dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux ainsi que des arts et de la culture.

Nous recommandons au gouvernement de supprimer l'impôt sur les gains en capital des dons de bienfaisance en actions de société privée et en biens immobiliers dans le budget de 2019, de la même manière que pour les valeurs cotées en bourse. Selon les estimations, une telle mesure aurait un effet stimulant qui permettrait d'augmenter les dons de bienfaisance de 200 millions de dollars par année. Il s'agit de la mesure fiscale la plus

significantly increase charitable donations every year going forward.

As you have already received a copy of my submission, I thought I should focus my five-minute remarks on addressing concerns that some MPs and senators might have regarding this measure.

As each of you know, the tax policy professionals in the Department of Finance are always opposed to these measures because they will cost the government tax revenues. However, public policy decisions regarding the Income Tax Act are made by the Minister of Finance with the support of the Prime Minister.

One concern that needs to be addressed is that this may be viewed as a tax break for the rich, and we already have a very generous tax system for charitable donations. In fact, this measure would remove a barrier to donations to charities and enable individuals with these appreciated assets to give back to their communities. The cost of the donations is shared by the government and the donor, not 100 per cent by the taxpayer.

The real beneficiaries of this measure are the millions of Canadians who are served by our hospitals, social service agencies, universities and arts and cultural organizations. It also addresses an inequity in the tax system between entrepreneurs who take their company public and donate shares to a charity and those entrepreneurs who keep their company private and want to donate their shares.

The other concern that needs to be addressed is the perception that the beneficiaries of this measure will be only the large, elitist organizations and that smaller charities servicing the disadvantaged in our society will not benefit. All charities, large and small, and the people they serve will benefit from this measure. The best example is the United Way of Greater Toronto. The total gifts of stock received by the United Way of Greater Toronto from 1956 to 1996 was only \$44,000 over 40 years. Since 1997, when the capital gains tax on charitable donations of listed securities was cut by 50 per cent and the remaining capital gains tax removed in the 2006 Budget, the United Way of Greater Toronto has received over \$200 million in gifts of stock. The United Way of Toronto provides funding to over 200 agencies across the GTA, which provide vital services to hundreds of thousands of Torontonians in need of support. This is just one example.

importante et la plus efficace que le gouvernement pourrait prendre afin d'accroître substantiellement les dons de bienfaisance annuellement dans l'avenir.

Puisque vous avez déjà reçu une copie de mon mémoire, j'ai décidé de prendre les cinq minutes qui me sont imparties afin d'apaiser les préoccupations que certains députés et sénateurs nourrissent peut-être à propos de cette mesure.

Comme vous le savez tous, les spécialistes de la politique fiscale du ministère des Finances s'opposent toujours à ce genre de mesures parce qu'elles entraînent une diminution des recettes fiscales de l'État. Toutefois, les décisions de politique publique concernant la Loi de l'impôt sur le revenu sont prises par le ministre des Finances, avec l'appui du premier ministre.

Une préoccupation évidente, qu'il faudrait apaiser, est que cette mesure pourrait être interprétée comme une façon d'offrir un allègement fiscal aux mieux nantis, et nous avons déjà un régime fiscal très généreux lorsqu'il est question de dons de bienfaisance. En réalité, cette mesure éliminerait un obstacle aux dons à des organismes de bienfaisance et permettrait aux personnes qui possèdent des actifs de valeur de redonner à leur collectivité. Le gouvernement et le donateur assument chacun une partie des coûts des dons, au lieu que ce soit le contribuable à 100 p. 100.

Concrètement, cette mesure profitera aux millions de Canadiens qui utilisent les services offerts par nos hôpitaux, nos organismes de services sociaux, nos universités et nos organisations du domaine des arts et de la culture. Elle corrige également une injustice du régime fiscal actuel en distinguant les entreprises qui deviennent une société ouverte et qui font un don d'actions à un organisme de bienfaisance et les entreprises qui restent privées et veulent faire un don d'actions.

Une autre préoccupation qu'il convient d'atténuer est l'idée que cette mesure profitera uniquement aux grandes organisations de l'élite, et que les petits organismes de bienfaisance venant en aide aux moins bien nantis de notre société n'auront pas leur part du gâteau. Autant les grands que les petits organismes de bienfaisance et les gens qui comptent sur leurs services bénéficieront de cette mesure. Le meilleur exemple est celui de Centraide du Grand Toronto. De 1956 à 1996, soit en 40 ans, Centraide du Grand Toronto a reçu seulement 44 000 \$ au total en dons d'actions. À partir de 1997, depuis le moment où l'impôt sur les gains en capital sur les dons de bienfaisance de titres cotés en bourse a été réduit de 50 p. 100 et que l'impôt sur les gains en capital restant a été retiré par le budget de 2006, Centraide du Grand Toronto a reçu plus de 200 millions de dollars en dons d'actions. Centraide du Grand Toronto verse des fonds à plus de 200 organismes dans la région du Grand Toronto, lesquels offrent des services essentiels à des centaines de milliers de Torontois et Torontoises qui en ont besoin. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres.

I have had the pleasure of serving as a member of the Major Individual Giving Cabinet at United Way Toronto for the past 17 years. The United Way is one of my favourite charities.

If this barrier were removed in the 2019 Budget, many potential donors would establish a donor-advised fund or a family foundation. They could then have an opportunity to direct funds to small social service agencies in their communities that provide crucial support to the disadvantaged who desperately need assistance.

That concludes my remarks. I would be pleased to answer any questions. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Johnson. Ms. MacKenzie.

Ruth MacKenzie, Chief Executive Officer, Canadian Association of Gift Planners: Mr. Chair and honourable members of the committee, thank you for the invitation to appear before you today on behalf of the Canadian Association of Gift Planners, or CAGP, to discuss the future of the charitable sector with a specific focus on the role of tax benefits as well as donating private securities and real estate.

CAGP is a national membership association made up of charity fundraisers as well as an array of allied professionals, such as financial planners and advisers, lawyers, estate planners and accountants. Through our 1,200 members in 20 chapters, we have touched thousands of donors across the country. For more than 25 years CAGP has been inspiring and educating people involved in strategic charitable gift planning and advocating for a beneficial tax and legislative environment that strengthens philanthropic giving. In our recent submission to the Standing Senate Committee on National Finance, made in relation to the 2019 pre-budget consultation, CAGP made two recommendations specific to strategic charitable giving. We recommended that changes be made to the Income Tax Act to allow for the withholding of income tax to be waived when a donor instructs a financial institution to make a charitable gift directly from their Registered Retirement Savings Plan or their Registered Retirement Income Fund to a Canadian registered charity or other qualified donee.

In addition to making simple cash gifts, donors are increasingly integrating assets in their strategic giving plans. This is particularly the case with wealth held in RRSPs and RRIFs, and this recommendation is a simple amendment that will increase the efficiency of making a donation. Presently, if an individual wishes to make a donation from their RRSP or RRIF, their financial institution must withhold the tax, notwithstanding

J'ai le plaisir de siéger au conseil des grands donateurs de Centraide du Grand Toronto depuis 17 ans. Centraide est l'un de mes organismes de bienfaisance favoris.

Advenant l'élimination de cet obstacle dans le budget de 2019, de nombreux donateurs potentiels créeraient un fonds orienté par le donateur ou une fondation familiale, ce qui permettrait d'acheminer des fonds aux petits organismes de services sociaux dans leur collectivité, qui fournissent des services essentiels aux personnes défavorisées qui ont désespérément besoin d'aide.

Voilà ce que j'avais à dire. Si vous avez des questions, j'y répondrai avec plaisir. Merci.

Le président : Merci, monsieur Johnson. Madame MacKenzie.

Ruth MacKenzie, chef de la direction, Association canadienne des professionnels en dons planifiés : Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant vous aujourd'hui au nom de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés, l'ACPD, afin que nous puissions discuter de l'avenir du secteur de la bienfaisance et en particulier du rôle que jouent les avantages fiscaux, les dons de valeurs mobilières privées et les biens immobiliers.

L'ACPD est un organisme national regroupant des professionnels en dons de bienfaisance planifiés et tout un éventail de professionnels connexes, tels que des conseillers et des planificateurs financiers, des avocats, des spécialistes en plans de succession et des comptables. L'ACPD compte 20 sections et 1 200 membres, grâce auxquels nous avons pu faire appel à des milliers de donateurs d'un bout à l'autre du pays. Depuis plus de 25 ans, l'ACPD inspire et sensibilise les intervenants du secteur de la planification stratégique de dons de bienfaisance. L'ACPD réclame en outre la mise en place d'un environnement fiscal et législatif avantageux qui sera propice aux dons philanthropiques. Dans le mémoire qu'elle a présenté récemment au Comité sénatorial permanent des finances nationales à propos des consultations prébudgétaires de 2019, l'ACPD faisait deux recommandations précises au sujet des dons de bienfaisance stratégiques. Nos recommandations étaient de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de supprimer la retenue d'impôt sur le revenu lorsqu'un donateur demande à son institution financière de prendre une somme de son Régime enregistré d'épargne-retraite ou de son Fonds enregistré de revenu de retraite pour faire un don à un organisme de bienfaisance canadien enregistré ou à un autre donateur reconnu.

En plus des dons en argent traditionnel, les donateurs utilisent de plus en plus leurs actifs dans leurs planifications stratégiques de dons. Cela est particulièrement vrai en ce qui a trait aux montants importants qui sommeillent dans les REER et les FERR. Nous recommandons donc de procéder à cette petite modification qui permettra d'accroître l'efficacité d'un don. Présentement, lorsqu'une personne souhaite faire un don à partir

that as a result of the gift no tax will be owing. The donor must then file their tax return, report the gift, receive a tax refund and then, if desired, remit the balance to the charity to complete their gift.

This complexity creates issues for charities in explaining this giving vehicle to a prospective donor, in properly receiving the gift and in ensuring the donor's ultimate objective of making a gift in a particular amount. If a donor directs the financial institution to pay the funds directly to a registered charity, this process seems unnecessarily convoluted. We believe our recommendation to the Standing Senate Committee on National Finance would be strengthened by the stated support of this special Senate committee.

Our pre-budget submission also asked that the government eliminate the capital gains tax on private company shares and real estate when the proceeds of the sale of those assets are donated to a charity. The elimination of capital gains tax on gifts of listed securities in 2006 has been enormously successful, resulting in billions of dollars in shares being donated to charities every year.

Real estate and private company shares are the last two asset classes that aren't incentivized. Expanding the capital gains exemption to include these capital assets would complete the picture of a suite of strategic asset-based giving vehicles. Beyond significantly enhancing donations to charities, this would strengthen the culture of giving in Canada by providing an innovative way to give back, as well as a mechanism whereby individual donors can minimize the personal impact of a tax event while simultaneously supporting a cause they care about.

With small-business owners playing a large role in Canada's economy, the potential impact of the ability to leverage those assets as charitable gifts is considerable. Further, as an early indicator of the intergenerational transfer of wealth, we see many Canadians disposing of their leisure properties. Motivated by simplifying their asset base, or maybe just to mitigate issues for their children to argue about, we believe that many Canadians would be prompted to make a donation when selling their cottages if the capital gains tax were to be eliminated.

de son REER ou son FERR, son institution financière doit obligatoirement retenir l'impôt, et cela, sans égard au fait que le don n'entraînera aucun paiement d'impôt. Ensuite, le donateur doit mentionner le don dans sa déclaration de revenus pour obtenir un remboursement d'impôt, après quoi, s'il le veut, il peut verser le solde à l'organisme de bienfaisance pour compléter son don.

Ce processus compliqué nuit aux organismes de bienfaisance qui essaient d'expliquer ce mécanisme de dons aux donateurs potentiels. Il devient difficile pour eux de recevoir des dons correctement et d'obtenir la somme complète des dons que les donateurs veulent verser. Ce processus semble inutilement compliqué pour les donateurs qui veulent que leur institution financière verse les fonds directement à un organisme de bienfaisance enregistré. Nous croyons que notre recommandation au Comité sénatorial permanent des finances nationales bénéficierait de l'appui déclaré de votre comité sénatorial spécial.

Nous demandons aussi, dans notre mémoire prébudgétaire, que le gouvernement élimine l'impôt sur les gains en capital applicable aux actions des sociétés privées et aux biens immobiliers lorsque les produits de la vente de ce type d'actifs sont remis à titre de dons à des organismes de bienfaisance. L'élimination de l'impôt sur les gains en capital applicable aux dons en titres cotés, en 2006, a connu un vif succès, et depuis, des milliards de dollars en actions sont versés en dons à des organismes de bienfaisance chaque année.

Les biens immobiliers et les actions des sociétés privées sont les deux dernières classes d'actif pour lesquelles il n'existe aucun incitatif. Une fois que ces deux classes d'actifs immobilisés seront elles aussi exonérées de l'impôt sur les gains en capital, nous disposerons d'un ensemble complet de mécanismes stratégiques de dons d'actifs. Cela permettra non seulement d'accroître considérablement les dons faits aux organismes de bienfaisance, mais aussi de renforcer la culture de la générosité au Canada, en proposant un moyen novateur de redonner à la collectivité ainsi qu'un mécanisme grâce auquel les donateurs particuliers pourront réduire au minimum l'impact fiscal sur leurs finances tout en soutenant des causes chères à leurs yeux.

Étant donné que les petits entrepreneurs jouent un très grand rôle dans l'économie canadienne, nous pourrions avantager considérablement le secteur de la bienfaisance en leur permettant de transformer leurs actifs en dons de bienfaisance. En outre, nous savons qu'un grand nombre de Canadiens choisissent de se débarrasser de leurs biens immobiliers pour les loisirs, ce qui est un signe avant-coureur du transfert intergénérationnel de la richesse. Que leur but soit de rationaliser leurs actifs ou de tuer dans l'œuf toute possibilité de chicane d'héritage, nous croyons qu'un grand nombre de Canadiens seront plus enclins à faire un don, au moment de vendre leur chalet, si l'impôt sur les gains en capital était éliminé.

It's worth noting that these assets are not solely in the hands of wealthy Canadians. Many small-business owners and cottage owners are part of Canada's middle class. Elimination of the capital gains on these assets when making a donation would serve to democratize charitable giving, providing an opportunity for average Canadians to make a significant and meaningful charitable donation.

This is also true for charities in rural Canada where many small businesses and leisure properties are located.

CAGP believes this is a key policy issue that would make a real difference to Canada's charities, and there is widespread support for this proposal across the sector. We encourage this committee to add its voice to that support accordingly.

If I were to share one thing as CEO of CAGP that keeps me up at night, it's that so few donors or charities — in fact much of the sector as a whole — recognize that. It's a dated statistic, but fewer than 10 per cent of Canadians leave a gift to a charity in their will. Few average donors understand just how within their reach it is to leave a significant charitable gift to a cause they care about by establishing an insurance policy, and there are thousands more who could take advantage of the opportunity to donate securities.

At the same time, asset-based giving is rarely highlighted in research about the giving habits of Canadian donors. Few charities allocate the budget or ensure their staff are knowledgeable about the opportunities and complexities of gift planning or are equipped to have these discussions with donors.

I think we all get it. Charities, and small charities in particular, are challenged to bring in resources they need now. How can they consider investing in a program that will pay off in five, 10 or 20 years? But they ignore it at their peril, and they will miss out. They are missing out on significant donation revenue as a result.

I have one final point that is equally important to our recommendations on those two strategic giving provisions. We ask that this committee recognize and highlight the broader picture and policy discussion related to the tax system and philanthropy in Canada. We have a remarkably generous tax system that enables charitable giving. It is a system that has been built over 20 years through thoughtful planning and balanced public policy. It is crucial that we appreciate this, that we remain

Je tiens à souligner que ce ne sont pas seulement les mieux nantis du Canada qui possèdent ce genre d'actifs. Il y a beaucoup de petits entrepreneurs et de propriétaires de chalet dans la classe moyenne canadienne. L'élimination de l'impôt sur les gains en capital applicable à ces actifs — au moment de faire un don de bienfaisance — démocratiserait les dons de bienfaisance et donnerait l'occasion à M. et Mme Tout-le-monde de faire des dons de bienfaisance importants qui ont un impact réel.

Cela vaut aussi pour les organismes de bienfaisance dans les régions rurales du Canada, où il y a beaucoup de petites entreprises et de biens immobiliers pour les loisirs.

Pour l'ACDP, il s'agit d'un enjeu politique majeur, dont l'issue pourrait avoir une grande incidence sur les organismes de bienfaisance canadiens. Tout le secteur appuie fermement cette proposition, et nous encourageons le comité à la soutenir également.

Si vous me le permettez, j'aimerais, en ma qualité de chef de la direction de l'ACDP, vous faire part d'une chose qui m'empêche de dormir la nuit : c'est le fait que si peu de donateurs et d'organismes de charité — voire le secteur de la bienfaisance en entier, à dire vrai — en sont conscients. Les données sont un peu vieilles, mais il semble que moins de 10 p. 100 des Canadiens prévoient faire un don de bienfaisance par testament. Peu de gens, parmi les donateurs ordinaires, savent à quel point il est facile de faire un don de bienfaisance substantiel à une cause importante pour eux simplement en établissant une police d'assurance. Des milliers d'autres personnes pourraient tirer parti des dons de titres.

Malgré tout, on parle rarement des dons d'actifs dans les études sur les habitudes des donateurs canadiens. Peu d'organismes de bienfaisance s'assurent que leur personnel est au courant des avantages et des modalités complexes de la planification de dons ou prévoient un budget à cette fin. Peu d'entre eux sont en mesure d'entamer ce genre de discussions avec les donateurs.

Je crois que la situation est claire pour tout le monde : les organismes de bienfaisance, en particulier les petits, ont de la difficulté à obtenir les ressources dont ils ont besoin à l'heure actuelle. Il est impensable pour eux d'investir dans un programme qui n'aura de retombées que dans 5, 10 ou 20 ans. Ils mettent donc cela de côté à leurs dépens et ne pourront jamais en tirer parti. Ils font une croix sur d'importants revenus, par voie de conséquence.

Il y a un dernier point que je veux soulever et qui est tout aussi pertinent à l'égard de nos recommandations sur ces deux dispositions stratégiques en matière de dons. Nous demandons à votre comité de reconnaître et de souligner le fait que le régime fiscal et le secteur philanthropique canadien s'inscrivent dans un contexte plus vaste de dialogue politique. Nous avons un régime fiscal extrêmement généreux, qui permet les dons de charité. Il a fallu 20 ans pour édifier ce régime, à coups de planification

cognizant of what has been built and preserve and protect it, and that it be seen as a system of Canadian values rather than a series of individual tax incentives to be considered in a given moment or on an individual basis. It's the proverbial case of the whole being greater than the sum of its parts.

Again, thank you for the opportunity to appear before you today.

The Chair: Thank you, Ms. MacKenzie.

Adam Aptowitz, Lawyer, Charities and Not-for-Profits, Drache Aptowitz LLP: Good afternoon and thank you, senators, for the invitation to address you today.

My practice and public writing focus on the tax issues surrounding charities in Canada, and I have been asked to speak to you today about technical issues, but they arose as a result of a paper I published with the C.D. Howe Institute regarding the donation of shares of private companies and real estate to charities.

I expect that you have access to data on the massive amount of wealth held by Canadians composed of shares of private corporations as well as real estate. Much of this wealth is held by people who have reached the end of their working lives and are considering their estate and any charitable intention they may have.

There are currently no restrictions that prevent individuals from donating shares of their corporations or real estate to charity, and there is nothing that would stop a charity from accepting a bona fide donation of these items.

Of course, there are taxes to consider.

And there are four concerns about these types of donations from a policy perspective. The first is their valuation for purposes of the charitable donation tax receipt. The second is the continued exercise of their voting power by the donor even after the donation is made. The third is, of course, the effect on the tax revenue, and the fourth is the potential misuse of charitable assets to fund a business owned by a charity.

As donations of these types of assets are already allowed and considered by the Income Tax Act, it should come as no surprise that provisions already exist to ensure that donations are properly valued and that donors cannot continue to exercise power after

éclairée et de politiques publiques équilibrées. Nous devons absolument en être conscients et garder à l'esprit comment le système a été créé afin de le préserver et de le protéger. C'est un régime qui doit refléter les valeurs canadiennes, non pas seulement un ensemble de mesures fiscales incitatives indépendantes, que l'on peut dissocier à tout moment. C'est un exemple parfait de cas où le tout vaut plus que la somme des parties.

Encore une fois, laissez-moi vous remercier de votre invitation à témoigner aujourd'hui.

Le président : Merci, madame MacKenzie.

Adam Aptowitz, avocat, Secteur caritatif et à but non lucratif, Drache Aptowitz s.r.l. : Bon après-midi et merci, mesdames et messieurs les sénateurs, de votre invitation à témoigner aujourd'hui.

Ma pratique et mes écrits publics portent surtout sur la fiscalité du secteur de la bienfaisance canadien. On m'a demandé de vous parler aujourd'hui des aspects techniques de la question parce que j'ai écrit un article qui a été publié en collaboration avec l'Institut C.D. Howe à propos des dons d'actions de sociétés privées et de biens immobiliers à des organismes de bienfaisance.

Je tiens pour acquis que vous pouvez consulter les données sur les immenses richesses détenues par des Canadiens sous forme de biens immobiliers et d'actions de sociétés privées. Une grande partie de cette richesse appartient à des gens qui arrivent à l'âge de la retraite et qui réfléchissent à leur planification successorale et aux dons de bienfaisance qu'ils pourraient faire.

À l'heure actuelle, il n'y a aucun obstacle aux dons d'actions de sociétés privées ou de biens immobiliers à une œuvre de bienfaisance, et rien n'empêche un organisme de bienfaisance d'accepter les dons de ce genre faits de bonne foi.

Bien sûr, il y a tout de même l'impôt qui entre en ligne de compte.

Ce type de dons soulève quatre préoccupations en matière de politique publique. Premièrement, il y a l'évaluation de la valeur des dons pour l'établissement du reçu aux fins d'impôt. Deuxièmement, il y a la possibilité que le donateur conserve son droit de vote une fois le don fait. Troisièmement, bien sûr, il y a l'incidence sur les recettes fiscales et, quatrièmement, il y a le mauvais usage potentiel des actifs de bienfaisance pour financer une entreprise dont l'organisme de bienfaisance serait propriétaire.

Actuellement, la Loi de l'impôt sur le revenu permet les dons de ce genre. Il va donc sans dire qu'il existe déjà des dispositions assurant que les dons sont évalués convenablement et que les donateurs ne conservent pas leur pouvoir au sein de la société

their donation. These provisions have been used for many years, and their efficacy has been proven.

The first two concerns have already been considered by the Department of Finance and solutions legislated.

Assuming a receipt is issued to an individual donor, the tax treatment of such donations is treated no differently than the donation of other capital property. One way to incentivize donations of these assets would be to reduce the amount of the tax payable on donations so that the tax credits generated by the receipt could be used to offset tax owing from other sources. This is the same method that is used to increase donations of publicly traded securities, environmental property and Canadian cultural property.

All of these reduce the tax owing on donations to nil as long as certain conditions are met. The same approach could be taken on the donation of privately held securities, but there is no reason to assume the rate of taxation should necessarily be zero. If Parliament is concerned about the effect on the tax revenues posed by the tax-free donation of privately held securities, then the tax rate could be set at some amount less than it is but greater than zero. For that matter, it could be done for a trial period. This would allow Parliament to judge the effectiveness of the approach with a measured amount of risk.

The additional relevant consideration is that charities could end up owning businesses as shareholders and devoting attention and, potentially, financial resources to these corporations. This is currently allowed and, quite frankly, somewhat useful, but, of course, if the act incentivizes these types of donations then these occurrences will increase, as will the potential that charities could use funds for which they have issued charitable donation tax receipts to fund businesses that they own.

Unfortunately, the governance of charities is a provincial jurisdiction, and these types of rules, if they are necessary, should involve provincial co-operation.

The donation of real estate is a thornier issue. As I mentioned earlier, the Income Tax Act already contains a system that encourages the donation of environmental property to environmental charities. If the donation of regular real estate is expanded, it could undermine the current environmental gifts program because people with property that could be certified as environmental may consider donations to other types of charities that do not conserve property simply because it is easier or more convenient.

une fois que le don a été fait. Ces dispositions remontent à de nombreuses années, et leur efficacité n'est plus à démontrer.

Le ministère des Finances s'est déjà penché sur les deux premières préoccupations, et la loi a été modifiée afin de les atténuer.

Lorsqu'un donateur individuel reçoit son reçu pour un don, le traitement fiscal est le même que pour tout autre don d'immobilisations. Une façon d'encourager de tels dons serait de réduire l'impôt sur les dons de façon que les crédits d'impôt auxquels donne lieu le reçu puissent s'appliquer à l'impôt à payer sur le revenu d'autres sources. La même méthode est utilisée pour accroître les dons de titres cotés en bourse, de biens environnementaux et de biens culturels canadiens.

Tout cela ramènerait à zéro l'impôt applicable aux dons, dans certaines conditions. Il serait possible d'adopter la même approche pour les dons d'actions de sociétés privées, même si rien ne permet de penser que le taux d'imposition applicable devrait être nul dans ce cas. Dans la mesure où le Parlement se préoccupe de la perte de recettes fiscales dans le cas où les dons d'actions de titres de sociétés privées étaient exonérés d'impôt, il serait possible de fixer le taux d'imposition à un certain montant inférieur au taux présent mais supérieur à zéro. Le Parlement pourrait même faire une période d'essai pour juger de l'efficacité de cette approche sans prendre des risques démesurés.

La dernière préoccupation non négligeable est la possibilité qu'un organisme de bienfaisance se retrouve propriétaire d'une entreprise en tant qu'actionnaire et qu'il doive alors consacrer du temps et des ressources financières à cette entreprise. Ce genre de chose est permis présentement, et à dire vrai c'est utile dans une certaine mesure, mais, bien évidemment, si la loi encourage ce genre de dons, ils seront de plus en plus fréquents, et le risque que les organismes de bienfaisance utilisent des fonds déductibles d'impôt pour financer les entreprises dont ils sont propriétaires augmentera.

Malheureusement, l'administration des organismes de bienfaisance relève de la compétence provinciale, alors ce genre de réglementation, si elle s'impose, nécessitera la collaboration des provinces.

Les dons de biens immobiliers sont un sujet plus épineux. Comme je l'ai mentionné plus tôt, la Loi de l'impôt sur le revenu comprend déjà des dispositions qui encouragent les dons de biens environnementaux aux organismes de bienfaisance voués à l'environnement. Advenant un élargissement des modalités relatives aux dons traditionnels de biens immobiliers, il se pourrait que cela nuise au programme de dons environnementaux en vigueur, parce que les gens possédant des actifs pouvant être certifiés comme biens environnementaux songeront peut-être à faire des dons à d'autres types d'organismes de bienfaisance qui ne se soucient pas de la préservation des biens immobiliers, simplement parce que c'est plus facile ou plus pratique.

There are two ways to deal with this problem. One way would be to enhance the environmental gifts program to make donations of environmental property that much more enticing, or one may consider a program for the donation of regular real estate that would be less rich than providing the same tax credits as is received on the donation of environmental property.

There currently is no good answer for what such a program could look like. I expect that a detailed study must be undertaken to determine a policy position that encourages the donation of non-environmental real estate while avoiding undermining the environmental gifts program.

That concludes my submissions; of course, I'm happy to answer any questions you may have on these topics.

The Chair: Thank you very much, Mr. Aptowitzer. I have one brief question of you. You did not address the issue of charities finding themselves indirectly in enterprises, such as a YMCA offering some services to their members for equipment, and that ends up becoming an enterprise where it was designed to be a service, but since there's an exchange of money, there is some enterprise to it. How does that fit into your plan?

Mr. Aptowitzer: Well, you did ask me to keep my answers short, so this may be difficult.

What you're referring to, I believe, senator, are the related business rules within the Income Tax Act. Currently, charities are allowed to undertake business as long as it is related to their objects and ancillary to their overall programs. There are a variety of guidance points that are put out by the CRA to indicate where they may feel one project falls within the category or not.

The difficulty, though, and I alluded to it in my comments, is that fundamentally the governance of charities is a provincial and not a federal jurisdiction. The rules within the Income Tax Act on related business haven't quite been challenged on a constitutional perspective, though they may well be. I think that a person making such a challenge would have a legitimate grievance that they're unconstitutional. My concern would only be that rules on business being conducted by charities should likely invite provincial participation to help ensure that charities are not receiving funds and then using them to pour into perhaps a bad business in shareholder loans. So I think that is a concern, but I believe it would require provincial participation.

Nous avons deux façons de régler ce problème. Premièrement, nous pourrions améliorer le programme des dons environnementaux afin de rendre ces dons bien plus attrayants. Nous pourrions aussi faire en sorte que les dons de biens immobiliers traditionnels soient moins intéressants et ne donnent pas droit au même crédit d'impôt que les dons de biens environnementaux.

Pour l'instant, je ne vois pas du tout quelle forme ce genre de programme pourrait prendre. J'imagine qu'il faudrait entreprendre une étude approfondie afin de déterminer quel genre de politique encouragerait le don de biens immobiliers non environnementaux sans nuire au programme des dons environnementaux.

Sur ce, j'ai conclu mon témoignage. Bien sûr, je serai heureux de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir à ce sujet.

Le président : Merci beaucoup, maître Aptowitzer. J'ai une petite question à vous poser. Vous n'avez pas parlé du cas des organismes de bienfaisance qui mènent des activités commerciales indirectement, par exemple un YMCA qui offre des services à ses membres en échange d'équipements. Cela finit par devenir une activité commerciale, même si c'est censé être un service au départ, parce qu'il y a un échange d'argent. Cela a des apparences entrepreneuriales. Comment ce cas s'insère-t-il dans votre plan?

M. Aptowitzer : Vous m'avez demandé de répondre succinctement, mais cela risque d'être difficile.

Je crois, monsieur le sénateur, que vous parlez des règles de la Loi de l'impôt sur le revenu applicables aux entreprises. À l'heure actuelle, les organismes de bienfaisance ont le droit de mener des activités commerciales pour autant que celles-ci sont en harmonie avec leurs objectifs et sont complémentaires à l'ensemble de leurs programmes. L'ARC fournit une orientation en plusieurs points qui permet aux organismes de déterminer si, de leur point de vue, les activités font bien partie de cette catégorie.

Le problème, comme je l'ai dit dans mon exposé, c'est que l'administration des organismes de bienfaisance relève fondamentalement de la compétence provinciale, non pas fédérale. Pour l'instant, personne n'a vraiment contesté la constitutionnalité des règles relatives aux entreprises de la Loi de l'impôt sur le revenu, mais cela pourrait bien se faire. Je crois qu'une personne pourrait légitimement contester la constitutionnalité de ces règles. Ce que j'aimerais, moi, c'est que les règles relatives aux entreprises administrées par des organismes de bienfaisance encouragent les provinces à veiller à ce que les organismes de bienfaisance n'utilisent pas les fonds qu'ils reçoivent pour faire des prêts aux actionnaires d'une entreprise qui ne fonctionne pas. Donc, oui, c'est une préoccupation, et je crois que cela nécessite la participation des provinces.

Senator Omidvar: Thank you all for being here. Perhaps I could address my first question to Mr. Johnson and Ms. MacKenzie. Both of you have recommended added incentives so that donations of real estate, privately held securities, RRSPs, RRIFs be tax-exempt. Do you think this would enhance the total envelope of giving, or would people simply replace their cash donations with these kinds of donations?

Mr. Johnson: I think that's a logical concern, but 95 per cent of these donations would be incremental. I will give an example. My friend has a minority stake in a private company that he has owned for 25 years. He can sell his shares to the founder of the company, the controlling shareholder, at any time based upon a price that is agreed upon by him and the owner, the controlling shareholder of the company. Currently, he can sell his shares for \$6 million.

Now, if the capital gains tax is removed on private company shares, he will donate \$6 million immediately to two charities, but each year he donates \$10,000 in gifts of cash to charities. If it's removed, there's \$6 million compared to \$10,000 that he currently gives to charities each year. That's just one example.

I feel very confident that a very large percentage of these donations would be incremental and not substitutions for cash donations.

Ms. MacKenzie: Thank you. It's a great question. In my first draft of my notes, which clocked in at about nine minutes, I actually mentioned that. I really appreciate you asking.

The answer is we don't really know because there isn't a lot of data about the specific giving habits of Canadians in relation to their making donations from assets versus cash gifts. But the members of CAGP are experts in strategic charitable giving, and those conversations with donors typically are very different. When you're talking to a donor about making a gift of cash from their income versus a capital asset or an asset, they're often making the gift at a time of a significant tax event, and they are using the tax system not as an incentive to giving but, rather, as an enabler of their giving.

Our members tell us that their annual giving or their cash giving from their donors typically does not decrease when they're talking to donors about making more strategic gifts from their assets. It's anecdotal, but that's our sense. I'm sure in some cases people will replace one for the other, but I think the net amount of giving will go up.

La sénatrice Omidvar : Merci à vous tous d'être ici. Je crois que je vais poser ma première question à M. Johnson et à Mme MacKenzie. Vous avez tous deux recommandé d'ajouter comme incitatif l'exonération d'impôt des dons de biens immobiliers, de titres de sociétés privées, de REER et de FERR. Selon vous, est-ce que cela aurait pour conséquence de rendre plus épaisse l'enveloppe des dons ou est-ce que les gens se contenteraient simplement de substituer ce genre de dons à leurs dons en argent?

M. Johnson : C'est une préoccupation légitime, mais ces dons seraient plus importants dans 95 p. 100 des cas. Laissez-moi vous donner un exemple. Je connais quelqu'un qui est actionnaire minoritaire dans une société privée qu'il a possédée pendant 25 ans. Il peut vendre ses actions au fondateur de l'entreprise, l'actionnaire dominant, à n'importe quel moment et à un prix dont ils conviendront. En ce moment, ses actions valent 6 millions de dollars.

Supposons que l'impôt sur les gains en capital applicable aux actions des sociétés privées est éliminé; cette personne va tout de suite faire un don de 6 millions de dollars à deux organismes de bienfaisance, alors qu'actuellement, il fait des dons de 10 000 \$ en argent chaque année. Donc, avec l'élimination de l'impôt, il verse 6 millions de dollars en comparaison des 10 000 \$ qu'il donne chaque année aux organismes de bienfaisance. Ceci n'est qu'un exemple.

Je suis fermement convaincu qu'un très grand pourcentage des dons seraient supérieurs, et ne feraient pas que remplacer les dons en argent.

Mme MacKenzie : Merci. C'est une excellente question. À dire vrai, j'abordais ce sujet dans la première version de mon exposé, mais j'arrivais à environ neuf minutes. Merci beaucoup de poser cette question.

La réponse est que nous ne sommes vraiment certains de rien, parce qu'il n'existe pas suffisamment de données à propos des habitudes précises des donateurs canadiens pour comparer les dons d'actifs aux dons en argent. Malgré tout, les membres de l'ACPD sont des experts en planification stratégique de dons, et, lorsqu'on discute avec les donateurs de ces sujets, on entend un autre son de cloche. Si vous demandez à un donateur s'il veut faire un don d'argent ou un don de biens immobiliers ou d'actifs, il répondra qu'il fait un don à un moment propice du point de vue de la fiscalité. Pour lui, le régime fiscal ne l'encourage pas à faire un don; il ne fait que faciliter le processus.

Selon nos membres qui interagissent avec les donateurs, les dons annuels ou les dons en argent ne diminuent généralement pas, même lorsqu'ils planifient avec les donateurs des dons d'actions plus stratégiques. C'est anecdotique, mais c'est ce que nous voyons. Je suis certaine qu'il arrive que certaines personnes remplacent l'un par l'autre, mais je crois que dans l'ensemble, le montant net des dons va augmenter.

The Chair: Senator Duffy has a supplementary.

Senator Duffy: Thank you. Just a supplementary on this before our audience loses this train of thought.

Mr. Johnson, your friend with the \$6 million in shares, for the benefit of those who are not familiar with the tax implications, could you walk us through that? Your friend is a minority shareholder in a privately owned company. If he exercised his buy or sell agreement with the owner, those shares would be worth \$6 million. Under the current regime, how much approximately would he have to pay in capital gains tax on those shares that would not go to charity but to government? Is it one third?

Mr. Johnson: Because he has owned these shares for 25 years, his cost base is virtually zero. If he sold his shares now, under the current tax regime, he would trigger a capital gains tax. He'd have to pay income tax on 50 per cent of the capital gain. So \$3 million would be taxable, and he would be paying \$1.5 million in taxes. But because he would be triggering perhaps a payout of \$1.5 million in taxes if he sold his shares now, he's simply going to hold onto his shares as he has for 25 years.

Senator Duffy: But to follow through, if the government were to change the law, the whole \$6 million would go to charity instead of \$1.5 million or more going to the federal government out of that gift. So out of the \$6 million, at least \$1.5 million would go down the street to the Finance Department or the Tax Department. So what we're talking about is a change that makes a significant difference to the recipients, that is, the charities, if we were to do this.

Mr. Johnson: Absolutely. It's a removal of a barrier to charitable giving, because no one gave stock or listed securities to a charity prior to 1997 because it didn't make any sense. The capital gains tax that you had to pay offset a lot of the benefits of the tax receipts, so no one gave stock.

Since 2006, when the rest of the capital gains tax was removed against listed securities, charities have received over \$1 billion virtually every year. That's incremental funds for charities, for health care, for education, the two biggest tax expenditures for the government.

Le président : Le sénateur Duffy a une question complémentaire.

Le sénateur Duffy : Merci. Rapidement, j'ai une question complémentaire avant que notre public ne perde le fil.

Monsieur Johnson, à propos de votre ami qui a 6 millions de dollars en actions... Pourriez-vous donner davantage d'explications pour ceux d'entre nous qui ne sont pas sûrs de comprendre les répercussions fiscales? Cet ami est actionnaire minoritaire dans une société privée. S'il se prévalait de la convention de rachat d'actions au propriétaire, ses actions auraient une valeur de 6 millions de dollars. Dans le régime actuel, combien devrait-il payer d'impôt sur les gains en capital, approximativement, pour ces actions? Quel montant irait au gouvernement plutôt qu'à un organisme de bienfaisance. Est-ce le tiers?

M. Johnson : Puisque cela fait 25 ans qu'il détient ces actions, le prix de base est pratiquement nul. S'il vendait ses actions maintenant, dans le régime fiscal en vigueur, il devrait payer de l'impôt sur les gains en capital. Il aurait à payer de l'impôt sur le revenu équivalant à 50 p. 100 des gains en capital, ce qui veut dire que 3 millions de dollars seraient imposables, et qu'il paierait 1,5 million de dollars en impôts. Puisqu'il aurait à payer à peu près 1,5 million de dollars en impôts s'il vendait ses actions maintenant, il va simplement les conserver comme il le fait depuis 25 ans.

Le sénateur Duffy : Donc, pour poursuivre, si le gouvernement décidait de modifier la loi, il donnerait les 6 millions de dollars à des organismes de bienfaisance au lieu de payer 1,5 million de dollars ou plus au gouvernement fédéral pour ce don. Alors, de ces 6 millions de dollars, au moins 1,5 million de dollars irait, disons, au ministère des Finances ou au ministère du Revenu. En résumé, une modification de ce genre aurait des conséquences importantes pour les bénéficiaires, c'est-à-dire les organismes de bienfaisance.

M. Johnson : Absolument. On élimine ainsi un obstacle aux dons de charité. Voyez-vous, avant 1997, personne ne faisait de dons d'actions ou de titres cotés en bourse parce que c'était insensé. L'impôt sur les gains en capital à payer aurait été trop important par rapport aux déductions d'impôt, alors personne ne faisait de dons d'actions.

Depuis 2006, avec l'élimination des autres dispositions de l'impôt sur les gains en capital applicable aux titres cotés en bourse, les organismes de bienfaisance reçoivent des dons de plus de 1 milliard de dollars pratiquement chaque année, des fonds supplémentaires qui vont aux organismes de bienfaisance dans les secteurs de la santé et de l'éducation. D'ailleurs, ces secteurs représentent les deux plus grandes dépenses fiscales pour le gouvernement.

Senator Omidvar: Are we replacing a basket of apples with a basket of oranges? I think we all agree that we don't know yet.

In the case of the \$6 million man, let's also not forget that, although he or she didn't pay \$1.5 million in taxes, he or she gets a \$6 million charitable receipt for that donation. So we have to weigh all these issues, but thank you very much.

We had a conversation with Malcolm Burrows, and he talked about the proposal. He actually has a bit of an addition to the proposal, which addresses the question of valuation and management issues by charities big and small when they're given real estate or privately held securities. They have to manage it. His proposal was that the incentive be tied to donating cash to one or more charities within 30 days of a sale of private shares of real estate. He actually said that the proposal is a recipe for disaster without these safeguards built in.

He also informed us that this safeguard would actually incent donors in smaller communities to donate the cash proceeds from their real estate, cottages, et cetera, to local communities. I wonder if you have a response to that, anyone.

Mr. Aptowitzer: Thank you. That's an interesting question.

That idea was part of the proposals made in 2015, just before Parliament was prorogued and an election was called. So we've had a little time to think about those.

Part of the problem with that particular suggestion is the fact that when a lot of people sell their corporations, they don't get paid within 30 days. They have a five-year earn-out or a period of time between then and when they get their money. So they were in the awful position of having to borrow the money to make the donation to hopefully get their money, if the five-year earn-out worked out the way it was supposed to go. So it was fraught with practical difficulties.

Again, I go back to the provisions that exist in the act now. Regarding that provision, the reason to donate the funds after a sale is because then you have an arm's-length third party that has bought the shares, so there's no question about the valuation. So we're not in difficulty. The provisions that exist in the Income Tax Act now are quite good. If an individual donates shares to a private foundation, let's say, they don't get a receipt. Those shares remain in the charity, and if either the shares go public or the charity sells them, then and only then a receipt is issued for the amount that was sold to the third party, let's say, or the valuation in the context of going public.

La sénatrice Omidvar : Sommes-nous en train d'échanger quatre trente sous pour un dollar? Je crois que nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il est très tôt pour se prononcer.

En ce qui concerne notre homme de 6 millions, n'oubliez pas que, même s'il ne paie pas 1,5 million de dollars en impôts, il obtiendra un reçu pour don de charité de 6 millions de dollars. Il y a tous ces aspects dont nous devons tenir compte, mais merci beaucoup.

Nous avons discuté avec Malcolm Burrows et il nous a parlé de ce qui avait été proposé. En fait, il a proposé un petit ajout concernant l'évaluation et la gestion des biens immobiliers et des titres de sociétés privées par de grands ou de petits organismes de bienfaisance qui les reçoivent. Sa proposition était de créer un incitatif pour encourager les gens à faire un don en argent à un organisme de bienfaisance ou plus dans les 30 jours suivant la vente d'actions de sociétés privées ou de biens immobiliers. Il a même été jusqu'à affirmer que nous courons au-devant d'un désastre si on n'intègre pas la proposition à ce genre de mesures de protection.

Il nous a également dit que cette mesure de protection aurait pour effet d'encourager les donateurs dans les petites collectivités à faire don du produit au comptant de la vente de leur bien immobilier, de leur chalet, et cetera, aux collectivités locales. Je pose la question à tout le monde, si vous avez quelque chose à dire.

M. Aptowitzer : Merci. C'est une question intéressante.

Cette idée faisait partie des propositions présentées en 2015, juste avant la prorogation du Parlement et le déclenchement des élections. Nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour nous pencher là-dessus.

L'un des problèmes avec cette proposition en particulier est le fait qu'un grand nombre de personnes ne touchent pas l'argent dans les 30 jours lorsqu'elles vendent leur société. Elles ont une capacité de gain sur cinq ans, ou il y a un délai entre la vente et le moment où elles touchent l'argent. Donc, elles se retrouvent dans une fâcheuse position : elles doivent emprunter de l'argent pour faire un don tout en espérant recevoir leur argent si tout se passe comme prévu par rapport à la capacité de gain sur cinq ans. Donc, il y avait énormément de difficultés, en pratique.

Encore une fois, je dois revenir aux dispositions de la loi actuelle. Avec la disposition en vigueur, la raison pour laquelle une personne voudrait faire don du produit d'une vente est que c'est un tiers indépendant qui possède les actions, ce qui évacue toute question à propos de l'évaluation. Cela ne représente pas une difficulté. Les dispositions qui existent dans la Loi de l'impôt sur le revenu sont très bonnes. Si une personne fait un don d'actions à une fondation privée, par exemple, on ne lui donne pas de reçu. L'organisme de bienfaisance conserve les actions, et c'est seulement lorsque les actions sont cotées en bourse ou que l'organisme de bienfaisance les vend que le

The whole issue is made moot by the regulations that are currently within the act.

Senator Omidvar: Mr. Johnson, you said you were a big fan of the United Way, as I am too. When the United Way received gifts of publicly traded securities, did they develop a policy? Some charities develop policies. The minute they get assets of this type, they will sell; some will hold. What was the policy to ensure the donation gets disbursed to their member agencies?

Mr. Johnson: I'm not sure I understand the question, but I think the United Way disburses about 85 per cent of the donations received to these 200 social service agencies across the GTA, and those agencies help the people in need in the communities.

Senator Omidvar: Perhaps I should clarify. I meant does the United Way, in Toronto, for example, hold on to those shares and wait for the share price to go up or down, or do they sell? There are policies that these governance bodies have.

Mr. Johnson: They sell the shares immediately. They have no reason to keep the shares. They sell them immediately and disburse the cash.

Senator Omidvar: And that's a policy?

Mr. Johnson: Yes.

Senator Omidvar: Is that your understanding of generally how this sector works? When they receive these shares, they have a policy to sell them?

Mr. Johnson: Yes. These charities don't want to hold on to securities. They want to use the cash to execute their mission. They don't hold on to the shares.

Mr. Aptowitzer: If I may add, charities are also subject to a disbursement quota, which means that a certain portion of their assets that are not used in charitable activities must be sold off and then used in their charitable activities the following year. So there are provisions in place for that as well.

The Chair: Before we go to the next senator, I want to acknowledge the presence today of former Senator Landon

donateur obtient un reçu pour un montant équivalant au montant de la vente à un tiers, disons, ou de l'évaluation lorsque les actions sont cotées en bourse.

Étant donné les dispositions en vigueur dans la loi, tout cela n'a pas vraiment d'importance.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Johnson, vous avez dit que vous êtes un grand partisan de Centraide. Je le suis moi aussi. J'aimerais savoir si Centraide s'est doté d'une politique lorsqu'il a commencé à recevoir des dons de titres cotés en bourse? Certains organismes de bienfaisance le font. Certains ont pour politique de vendre immédiatement les actifs de ce genre reçus en dons, et d'autres préfèrent les conserver. Quelle est sa politique pour s'assurer que les dons soient répartis aux organismes membres?

M. Johnson : Je ne suis pas sûr de comprendre la question, mais je crois que Centraide verse environ 85 p. 100 des dons reçus aux quelque 200 organismes de services sociaux de la région du Grand Toronto, et ce sont ces organismes qui aident les gens dans le besoin dans la collectivité.

La sénatrice Omidvar : Peut-être devrais-je préciser ce que je veux dire. Est-ce que Centraide du Grand Toronto, par exemple, conserve les actions en attendant de voir si le prix monte ou descend ou se contente-t-il de les vendre? Les organismes de gouvernance ont des politiques à ce sujet.

M. Johnson : Il vend les actions immédiatement. Il n'a aucune raison de les conserver. Les actions sont vendues immédiatement, et l'argent est réparti.

La sénatrice Omidvar : Et c'est sa politique?

M. Johnson : Oui.

La sénatrice Omidvar : D'après vous, est-ce que cela fonctionne de cette façon dans ce secteur, en général? Lorsqu'il y a un don d'actions, la politique est-elle de les vendre?

M. Johnson : Oui. Les organismes de bienfaisance ne veulent pas conserver les titres. Ils veulent de l'argent pour remplir leur mission. Ils ne conservent pas les actions.

M. Aptowitzer : Si vous le permettez, j'aimerais ajouter que les organismes de bienfaisance sont assujettis au contingent des versements, ce qui veut dire qu'une certaine partie de leurs actifs qui ne peuvent pas servir à des fins de bienfaisance doivent être vendus et servir à leurs activités de bienfaisance l'année suivante. Donc, il existe déjà des dispositions pour cela également.

Le président : Avant de donner la parole au sénateur suivant, j'aimerais souligner la présence aujourd'hui de l'ancienne

Pearson, who for many years was the voice of the sector in the Senate. We acknowledge her presence, and thank you for being with us.

Senator Gold: Welcome. Thank you for being here. In principle, I would support the recommendation that you've all advanced. In a previous life, I was on the executive of Centraide, which is the United Way in Montreal, and involved in the Jewish Community Foundation of Montreal and of Canada. I'm also the chair of planned giving for the Montreal Symphony Orchestra. I've seen first-hand the benefits, at least to the organizations, charities and groups that we fund, of the change in policy that allowed for public securities to be traded. That was more by way of comment than question, but I did want to thank Ms. MacKenzie for her comment about putting this in the context of planned giving.

In my experience, what this might do is open up the possibility to large numbers of Canadians who simply don't see themselves as potential major donors. Most folks say big gifts are for rich folks. We've had experience in a number of these organizations that I've been involved with where people of apparently quite modest means, when made aware of the options and the tax benefits especially for planned giving but also for securities, are able to do magnificent things and make a great impact under circumstances where their annual giving may have been far less than even the \$10,000 of the person Mr. Johnson referred to.

So the technical issues are important. The questions that have been raised we will study properly, but, for my part, if we could amplify the recommendation through the work of this committee, I think it would be of great benefit to all of the people served by all of the charities across this country.

I have one small question for Mr. Aptowitz. I was concerned about the point you raised about environmental concerns. I actually had that experience somewhat in my business career, where we had land that could have been given to an environmentally appropriate organization, but they weren't really able to take it at the end of the day, and we weren't able to do anything else with it. We didn't want to develop it and couldn't develop it. It ended up being of no great use to anybody. I look forward to any further concrete suggestions of how to adjust this to not have a negative impact on the environmental groups that would receive it but to create some incentive for those of us who can't find the appropriate group willing to take the particular parcel of land that's available, for one reason or another.

sénatrice Landon Pearson, qui a été pendant de longues années la représentante du secteur de la bienfaisance au Sénat. Nous sommes heureux de la recevoir, et la remercions d'être parmi nous.

Le sénateur Gold : Bienvenue et merci d'être ici. En principe, j'approuve ce que vous avez tous recommandé. Dans une autre vie, je faisais partie du conseil d'administration de Centraide à Montréal et je faisais aussi partie de la Fondation communautaire juive de Montréal et du Canada. Je suis également président de la planification des dons pour l'Orchestre symphonique de Montréal. J'ai été aux premières loges lorsque la politique a été modifiée de façon à permettre les transferts de titres cotés en bourse, et j'ai pu constater à quel point les organisations, les organismes de charité et les groupes que nous financions étaient avantagés. Je sais que c'est plus un commentaire qu'une question, mais je voulais remercier Mme MacKenzie de son commentaire à propos du fait qu'il fallait remettre tout cela dans le contexte de la planification des dons.

D'après mon expérience, ce qui pourrait arriver est qu'un grand nombre de Canadiens qui n'imaginent pas pouvoir être des donateurs importants auront désormais cette possibilité. La plupart des gens croient qu'il faut être riche pour faire de gros dons. Dans un certain nombre d'organismes dont je fais partie, il est arrivé que des gens ayant des revenus apparemment très modestes, une fois mis au courant des options et des avantages fiscaux touchant les titres et la planification de dons en particulier, constatent qu'ils étaient en mesure de faire des choses incroyables et d'avoir un véritable impact dans les circonstances, même si leurs dons annuels sont loin d'être aussi importants que le don de 10 000 \$ que fait la connaissance de M. Johnson.

Donc, les détails techniques ont de l'importance. Nous allons étudier adéquatement les questions qui ont été soulevées, mais pour ma part, je crois que si le comité, dans ses travaux, était en mesure d'améliorer la recommandation, cela aurait un effet bénéfique considérable pour les gens qui comptent sur les organismes de bienfaisance dans l'ensemble du pays.

J'ai une petite question pour Me Aptowitz. Ce que vous avez dit à propos des biens environnementaux me préoccupe. J'ai eu le même genre d'expérience, d'une certaine façon, dans ma vie professionnelle: il y avait un terrain que nous aurions pu donner à une organisation vouée à l'environnement, mais elle ne semblait pas vraiment savoir quoi en faire, au bout du compte, et nous ne savions pas quoi en faire nous non plus. Nous ne voulions pas et ne pouvions pas l'exploiter. Finalement, il n'a pas été d'une grande utilité pour quiconque. Je suis impatient d'entendre des recommandations concrètes afin de corriger cela, d'une part, sans impact négatif pour les groupes voués à l'environnement susceptibles de recevoir ce genre de biens et, d'autre part, pour créer des incitatifs pour ceux d'entre nous qui

Mr. Aptowitzer: Right. In the context of my paper with the C.D. Howe Institute, I spent a lot of time thinking about that. At the end of the day, there's really one obvious solution, and that is simply not to make the donation of regular real estate as rich of an incentive as the donation of environmental real estate.

Currently, environmental real estate is treated in a different class than any other charity of any kind, and that's because it allows the carry forward of the charitable donation tax credits to 10 years as opposed to five years. There is that. When I say "rich," I don't necessarily mean money. There are other ways that we can look at this.

Part of the problem with the set of proposals made in 2015 was that, because it allowed for the sale of the real estate and then the donation of the proceeds, it incentivized the donation of environmental property. A donor could then say, "Well, I could get the same benefit if I donate a portion of the cash or the whole thing," although the calculation is in fact a bit different.

If you're going to look at the donation of real estate — and I encourage you to do that; in case my comments aren't clear, I'm very much in support of the donation and the change of tax treatment on the donation of privately held securities as well — I think you must also look at the Ecological Gifts Program and ensure that whatever happens on the donation of regular real estate, it is not undermining that Ecological Gifts Program, likely with a slightly different program.

Senator Gold: Thank you. To loop back to questions about the impact on our tax revenues of expanding incentives for charitable giving, there will be some impact. If the plan succeeds, there will be some kind of trade-off. I appreciate that a lot of this is provincial jurisdiction. As a constitutional lawyer, I tread carefully in this area.

Some public support for the work of our charities does come from government directly and, of course, through the tax system. What are some of the policy ways in which we could offset the impact on our tax revenues with this incentive? Is it just a net zero-sum game, or are there ways to at least mitigate the impact on the public coffers?

Mr. Aptowitzer: That's a very interesting question, and I think it goes back to Senator Duffy's calculation of the tax owing on a donation or sale.

ne sont pas en mesure, pour une raison ou une autre, de trouver des groupes prêts à reprendre ce genre de parcelle de terrain.

M. Aptowitzer : Je comprends. J'ai passé beaucoup de temps à réfléchir à cette question lorsque j'écrivais mon article pour l'Institut C.D. Howe. En somme, une solution évidente s'impose : il suffit de faire en sorte que les incitatifs liés aux dons de biens immobiliers traditionnels n'aient pas autant de valeur que ceux liés aux dons de biens environnementaux.

Pour l'instant, les dons de biens immobiliers environnementaux sont une classe à part des autres dons de charité, puisque le crédit d'impôt pour ce genre de don de charité peut être reporté sur 10 ans plutôt que sur 5 ans. C'est une chose. Quand je parle de « valeur », je ne parle pas nécessairement d'argent. Il y a d'autres façons d'aborder la question.

L'un des problèmes avec les propositions de 2015 était qu'elles encourageaient les dons de biens immobiliers environnementaux parce qu'il était permis de faire don du produit de la vente de biens immobiliers. Un donateur pouvait dire : « Eh bien, je pourrais retirer les mêmes avantages en donnant une partie de l'argent qu'en donnant le tout », même si le calcul est, dans les faits, un peu différent.

Prenez les dons de biens immobiliers... Je vous encourage à y jeter un œil; au cas où ce n'était pas clair dans mes commentaires, je suis fortement en faveur des dons et de la modification du régime fiscal applicable aux dons de titres de sociétés privées également. Je crois que vous devriez aussi vous attarder sur le Programme des dons écologiques pour vous assurer que toute modification relative aux dons de biens immobiliers ne vienne pas nuire au Programme des dons écologiques, par exemple si un programme légèrement différent était mis en place.

Le sénateur Gold : Merci. Pour revenir aux questions à propos de l'impact sur les recettes fiscales de l'élargissement des incitatifs liés aux dons de bienfaisance, sachez qu'il y aura des impacts, jusqu'à un certain point. Si tout se déroule comme prévu, on peut s'attendre à ce que des compromis soient faits. Je suis conscient qu'une grande partie de tout cela relève de la compétence provinciale. J'ai une formation d'avocat constitutionnaliste, alors je sais être prudent lorsqu'il s'agit de ce genre de questions.

Les activités de nos organismes de bienfaisance sont financées en partie par les deniers publics, directement par le gouvernement et, bien sûr, par l'impôt. Quel genre de politiques pourrions-nous mettre en place afin d'atténuer l'impact de cet incitatif sur les recettes fiscales? S'attend-on simplement à un résultat neutre, ou y a-t-il des façons d'atténuer au moins l'impact sur le Trésor public?

M. Aptowitzer : C'est une question très intéressante, et je crois qu'il y a un lien à faire avec la question du sénateur Duffy sur le calcul de l'impôt à payer sur un don ou une vente.

What's very interesting is that currently in Ontario the tax credit rate actually does not equal, at the two highest brackets, the tax rate. What happens is, if you earn a dollar and donate a dollar, you still owe 4 cents to the government.

So when we look at the balance, the fact is there is still some money left in the provincial coffers. The federal provisions don't do that — much to their credit, I would suggest — but there is a way to measure this out such that the impact on the fisc isn't as great.

I would also just take a moment to point out that Mr. Johnson pointed out the dates 1997 and 2006. That's because what happened was that, in 1997, Finance Minister Martin, I believe it was, originally reduced the overall taxation rate but not to zero. Then, in 2006, it was eliminated completely. So, as I said in my comments, there is a way to measure this without betting the farm on it. You could reduce the rate by half, let's say, put a five-year time limit on it, and see the effect before going the full way and making it a permanent inclusion, God willing, in the Income Tax Act. So there are measures.

The Chair: Mr. Johnson, would you like to comment?

Mr. Johnson: Assuming the estimate of incremental donations of \$2 million per annum of private company shares in real estate is based upon an analysis that was done on donations in the United States, in the United States, gifts of appreciated capital property are exempt, including listed securities, private company shares and real estate, and in Canada it's only listed securities currently.

But in the United States, roughly 80 per cent of the donations of appreciated capital property are in the form of listed securities, and roughly 20 per cent, give or take each year, are from private company shares and real estate. Because charities receive over a \$1 billion virtually every year, since 2006, the ballpark number of incremental donations is \$200 million.

In addressing concerns of the Department of Finance about a fiscal cost to this measure, the foregone capital gains tax on this additional \$200 million of donations is roughly \$50 million to \$65 million a year, and the charitable donation tax credit is the same as for cash donations. So the incremental cost to the federal government is only \$50 million to \$65 million, but charities get \$200 million a year. If you add the foregone capital gains tax and the charitable donation tax credit, it's roughly \$120 million, but charities are getting \$200 million. So it is definitely more tax effective, from the government's perspective and the taxpayers' perspective, than direct government spending.

Une chose très intéressante, en ce moment, c'est que le taux de crédit d'impôt en Ontario n'équivaut pas, pour les deux tranches les plus élevées, au taux d'imposition. Ce qui veut dire que si vous gagnez 1 \$, puis que vous en faites don, vous allez tout de même devoir payer 4 sous au gouvernement.

Donc, si on regarde le solde, on voit qu'il reste effectivement de l'argent dans les coffres des provinces. Les dispositions fédérales n'ont pas ce résultat — c'est à leur honneur, si je puis dire —, mais il y a une façon d'évaluer les impacts et de veiller à ce que les recettes fiscales n'en pâtissent pas trop.

J'aimerais aussi prendre un instant pour souligner que M. Johnson a parlé de 1997 et de 2006. Ce qui est arrivé, voyez-vous, c'est qu'en 1997, le ministre des Finances — je crois que c'était M. Martin — a réduit le taux d'imposition global, mais ce n'est qu'en 2006 qu'on l'a éliminé complètement. Donc, comme je l'ai dit dans mon témoignage, il y a une façon d'évaluer l'impact sans tout jouer d'un coup. Vous pourriez réduire le taux de moitié, par exemple, pour une durée de cinq ans, afin de voir quelles en seront les conséquences avant de prendre des mesures plus complètes et de modifier de façon permanente — je l'espère — la Loi de l'impôt sur le revenu. Donc, vous avez des options.

Le président : Monsieur Johnson, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Johnson : Je tiens pour acquis que l'estimation selon laquelle il y aura une augmentation annuelle de 2 millions de dollars en dons d'actions et de biens immobiliers de sociétés privées est tirée d'une analyse des dons faits aux États-Unis. Aux États-Unis, les dons de biens en capital à valeur accrue sont exonérés d'impôt, et cela comprend les titres cotés en bourse, les actions de sociétés privées et les biens immobiliers, alors qu'au Canada cela ne comprend que les titres cotés en bourse, du moins pour l'instant.

Toutefois, aux États-Unis, environ 80 p. 100 des dons de biens en capital à valeur accrue concernent des titres cotés en bourse, et environ 20 p. 100 — cela varie d'année en année — concernent des actions de sociétés privées ou des biens immobiliers. Les organismes de bienfaisance reçoivent plus de 1 milliard de dollars pratiquement chaque année depuis 2006, avec un total de dons supplémentaires dans les environs de 200 millions de dollars.

Pour répondre aux préoccupations du ministère des Finances à propos des coûts fiscaux de cette mesure, le manque à gagner en impôt sur les gains en capital liés à ces 200 millions de dollars de dons supplémentaires est approximativement de 50 à 65 millions de dollars par année; et le crédit d'impôt pour les dons de bienfaisance demeure le même que pour les dons en argent. Donc, le coût différentiel pour le gouvernement fédéral est seulement de 50 à 65 millions de dollars, mais les organismes de bienfaisance reçoivent 200 millions de dollars par année. Si vous ajoutez le manque à gagner en impôts sur les gains en capital et le crédit d'impôt pour dons de bienfaisance, on arrive en gros à

120 millions de dollars, mais les organismes de bienfaisance ont toujours leurs 200 millions de dollars. Donc, sur le plan fiscal, c'est évidemment plus efficace pour le gouvernement et pour les contribuables, que si le gouvernement déboursait directement ces sommes.

Senator Gold: Thank you.

Senator Martin: Thank you. This is a follow-up question to what you were saying and to what you have presented. Like Senator Gold and others, I too feel that your recommendation is one that I would personally support, in light of especially the good work that charities are doing to encourage more Canadians to give such gifts. But if it's more tax effective and the fiscal cost to the government is, as you say, \$55 million to \$60 million, there must be other reasons why, in your efforts to ask government to take such measures, there is resistance. Are there risks other than the ones you outlined in your presentation, about some of the concerns of these types of donations? You listed four. It must be a very complex process. There's jurisdictional overlap, and we have the provinces that we have to work with, but what other pushback or reasons are given by government? I think it's important for us to understand both sides in order to make recommendations from our committee.

I'm curious as to whether there's anything you haven't shared with us because of limited time. What other pushback does government have, other than the fact that it will be a cost to the public purse?

Mr. Johnson: I think I covered the two main pushback that one can expect. It's a tax break for the rich. That's been a standard issue every year for the last 24 years, and the concern that it is only going to benefit the large, elitist charities. I think I've tried to address each of those concerns.

I think the tax policy professionals in the Department of Finance have always been opposed to these measures, dating back from 1997 on. It's very rare for a Minister of Finance to go against the advice of the Department of Finance. In terms of charitable donation taxation, it's only happened three times that I can recall. Once was in 1997, when Paul Martin was Minister of Finance, and he cut the capital gains tax in half. He did it on a five-year trial period to demonstrate that it wasn't just the big elitist organizations that received it but other small charities, like the United Way.

The next time a Minister of Finance went against the advice of the Department of Finance was in 2006, when Finance Minister

Le sénateur Gold : Merci.

La sénatrice Martin : Merci. J'aimerais approfondir ce que vous disiez et ce que vous avez mis dans votre exposé. Comme le sénateur Gold et d'autres intervenants l'ont dit, je crois également être susceptible de soutenir votre recommandation, en particulier vu le travail remarquable que font les organismes de bienfaisance afin d'encourager un plus grand nombre de Canadiens à faire ce genre de dons. Cependant, si cette méthode est plus efficace sur le plan fiscal et que la perte de recettes fiscales pour le gouvernement est seulement, comme vous l'avez dit, de 55 à 60 millions, il doit y avoir une autre raison pour laquelle on s'oppose aux mesures que vous demandez au gouvernement de prendre. Y a-t-il des risques autres que ceux que vous avez mentionnés dans votre exposé touchant les préoccupations liées à ce type de dons? Vous en avez mentionné quatre. C'est sans doute un processus très complexe. Il y a un chevauchement des sphères de compétences, et il va nous falloir travailler avec les provinces, mais quelles sont les réserves ou les raisons du gouvernement? Je crois qu'il est important pour notre comité de comprendre le point de vue des deux côtés afin de pouvoir faire nos recommandations.

Je serais curieuse de savoir si, faute de temps, vous n'auriez pas omis quelque chose. Quelles sont les réserves du gouvernement, outre le fait que cela coûtera au Trésor public?

M. Johnson : Je crois avoir abordé les deux principaux motifs de réserve probables. C'est un allègement fiscal pour les mieux nantis. C'est un sujet classique qui revient chaque année depuis 24 ans; on craint que la mesure n'avantage que les grands organismes de bienfaisance de l'élite. Je crois avoir abordé chacune des préoccupations.

Selon moi, les spécialistes de la politique fiscale du ministère des Finances se sont toujours opposés à ces mesures. Ils s'y opposent depuis 1997. Il est très rare qu'un ministre des Finances ne suive pas les conseils du ministère des Finances. En ce qui concerne l'imposition des dons de bienfaisance, d'après mon souvenir, ce n'est arrivé que trois fois, dont une fois en 1997, lorsque le ministre des Finances, Paul Martin, a réduit de moitié l'impôt sur les gains en capital pour une période d'essai de cinq ans afin de prouver que cela n'avantageait pas seulement les grands organismes de l'élite et que les petits organismes de bienfaisance, comme Centraide, allaient aussi en tirer parti.

La fois suivante où un ministre des Finances est allé à l'encontre des conseils du ministère des Finances, c'était en

Jim Flaherty removed the rest of the capital gains tax on donations of stock.

The third time was in 2015 when Joe Oliver was Minister of Finance. In the 2015 Budget, there was a measure that the owner of private company shares in real estate sold the asset to an arm's-length party and gave the cash proceeds to a charity within 30 days to be exempt. One of the main concerns of the Department of Finance was about valuation abuse because in listed securities you have a public market for the stock; for private company shares in real estate, there is no public market. There's a concern that if you based the tax donation credit on an appraised value, there's a concern about the conflict of interest that a donor retains the services of the appraiser, and there's a bit of a conflict there because the appraisers may be incentivized to give an artificially large valuation of the asset. But because the condition was the owner had to sell to an arm's-length party, that dealt with any concern about valuation abuse.

In the 2015 Budget, it was a Conservative government, but it had the support of the Liberals and the NDP. Scott Brison, who was the finance critic for the Liberals, was publicly supportive of this measure in the 2015 Budget. The leader of the NDP was also publicly supportive. It was supported by all three parties in 2015.

At the end of the day, as I mentioned in my remarks, the decision is not made by the Department of Finance, with all due respect. They have the responsibility to oppose any measure that costs the government tax revenues. The decision, at the end of the day, is made by the Minister of Finance, with the support of the Department of Finance. In order for the Minister of Finance to be supportive, it's important that members of Parliament communicate their support in Liberal caucus meetings.

Senator Martin: Those are good examples to outline what must happen. Thank you.

Senator Duffy: Thank you. I want to pick up on something that was mentioned by our colleague Senator Gold a few minutes ago and that I think again encapsulates, for the folks at home, what we're talking about here.

Senator Gold mentioned cottages. Many people who don't consider themselves rich have cottages. We've heard Mr. Johnson and Mr. Aptowitz talk about when we're dealing with shares in private companies, and it all sounds very complicated. Folks at home say, "Well, that doesn't apply to me." But they have a cottage, maybe a little place in the woods, and it's probably appreciated a ton of money in the time they've owned it.

2006, lorsque le ministre des Finances, Jim Flaherty, a éliminé ce qui restait de l'impôt sur les gains en capital applicable aux dons d'actions.

La troisième fois, c'était en 2015, quand Joe Oliver était ministre des Finances. Dans le budget de 2015, une mesure permettait au détenteur d'actions de sociétés privées dans l'immobilier de vendre les actifs à une partie indépendante et de donner le produit de la vente en espèces à un organisme de bienfaisance, dans les 30 jours, pour être exempté. Une des principales préoccupations du ministère des Finances concernait les évaluations abusives, parce que, dans les titres cotés, vous avez un marché public pour les valeurs mobilières, alors qu'il n'y en a pas pour les actions de sociétés privées dans l'immobilier. On s'inquiète du fait que, si le crédit d'impôt pour don de bienfaisance est fondé sur une valeur estimative, il pourrait y avoir conflit d'intérêts si un donateur retient les services de l'évaluateur, et ce conflit tient au fait que les évaluateurs pourraient être encouragés à gonfler de façon artificielle la valeur des actifs. Comme la condition était que le détenteur vende ses actifs à une partie indépendante, cela dissipait toute préoccupation au sujet des évaluations abusives.

Le budget de 2015 était celui d'un gouvernement conservateur, mais il bénéficiait de l'appui des libéraux et du NPD. Scott Brison, alors porte-parole en matière de finances pour les libéraux, appuyait publiquement cette mesure du budget de 2015. Le chef du NPD l'appuyait aussi publiquement. Elle a été appuyée par les trois partis en 2015.

Au final, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, la décision ne revient pas au ministère des Finances, en tout respect. Il a la responsabilité de s'opposer à toute mesure qui prive le gouvernement de recettes fiscales. Au final, la décision revient au ministre des Finances, qui bénéficie de l'appui du ministère des Finances. Pour que le ministre des Finances donne son appui, il importe que les députés communiquent leur appui dans les réunions du caucus libéral.

La sénatrice Martin : Ce sont de bons exemples pour décrire ce qui doit arriver. Merci.

Le sénateur Duffy : Merci. J'aimerais revenir sur quelque chose qui a été mentionné il y a quelques minutes par notre collègue, le sénateur Gold, et qui, je crois, résume encore une fois pour les gens à la maison l'objet de notre discussion.

Le sénateur Gold a parlé de chalets. De nombreuses personnes qui ne s'estiment pas riches ont des chalets. Nous avons entendu M. Johnson et Me Aptowitz dire que, quand il est question d'actions de sociétés privées, tout cela semble très compliqué. Les gens à la maison vont se dire : « Eh bien, cela ne s'applique pas à moi. » Toutefois, ils ont un chalet, peut-être un petit coin dans la forêt, et celui-ci a probablement accusé une énorme plus-value depuis qu'ils en sont devenus propriétaires.

So wouldn't it be, in the interests of expanding the pool of donors, much to the benefit of all Canadians if we simplified the process so that these kinds of gifts don't appear to be so complicated and difficult that people say, "Well, I won't bother."

Ms. MacKenzie: I think that's a great point. As you were inferring, it serves to democratize charitable giving. As Senator Gold spoke about earlier, it's an opportunity for average Canadians to enjoy the power of philanthropy by making a significant gift that can make a significant change to a cause that they care about. I think that democratization applies to small charities as well, particularly when it's people who have had leisure property in a rural community and they want to support that local community. I think it's not going to be all about dollars going to big urban charities.

Senator Duffy: So the challenge for us in our report, and for the government, which receives the report, is to find a way to craft rules that make it simple, in the same way that when people buy an RRSP or whatever, they just check a box, and there you can provide for some avenue to help a charity.

Mr. Aptowitz: Right. If I may, I think the processes already are rather simple. The donation of private company shares is signing some documents. The donation of real estate is a conveyance, as if you were to buy or sell it. So the actual process of having it done is already well established, I would suggest. The issue is the receiving and the valuation, going back to Senator Martin's issue. I think that's why the current provisions work great.

If you're in Muskoka, north of Toronto, and you have a cottage, those things are pretty easy to sell in that area, with a large population base. So you can donate it to a charity. And even if there's a five-year hold period, chances are the charity will be able to find somebody in five years. I think the difficulty is in more rural areas, where maybe the market isn't as active. When we're to donate real estate — or, in the case of a small business, donating the shares in a small business to a charity — if the receipt were to be issued right away, the charity may have issued a receipt for an asset that's worth nothing; they can't use or sell.

That's why I like the current five-year reserve provisions, which basically keep everybody saying whether they really want the gift or not and whether or not they can sell it. It makes a lot of sense. I would suggest that the committee look at the current provisions as a model for simply no reason to reinvent the wheel.

Ne serait-il donc pas dans l'intérêt de tous les Canadiens, si on souhaite élargir le bassin de donateurs, de simplifier le processus, de sorte que ces types de dons n'aient pas l'air tellement compliqués et difficiles que les gens diront : « Eh bien, je ne me donnerai pas la peine. »

Mme MacKenzie : Je pense que c'est un excellent point. Comme vous le laissiez entendre, cela sert à démocratiser les dons de charité. Comme le sénateur Gold l'a dit plus tôt, c'est une occasion pour les Canadiens moyens de profiter du pouvoir de la philanthropie en faisant un don important qui peut apporter un grand changement à une cause qui leur tient à cœur. Je pense que la démocratisation s'applique aussi aux petits organismes de bienfaisance, particulièrement lorsque ce sont des gens qui ont eu des propriétés de loisir dans une collectivité rurale et qui veulent soutenir cette collectivité locale. Je ne crois pas que les dollars iront uniquement aux grands organismes de bienfaisance des milieux urbains.

Le sénateur Duffy : Donc, la difficulté pour nous, pour notre rapport et pour le gouvernement, qui reçoit le rapport, consiste à trouver une façon d'élaborer des règles qui facilitent les choses, de la même façon que, lorsque des gens achètent un REER ou quoi que ce soit, ils ne font que cocher une case; vous pouvez donc fournir l'option d'aider un organisme de bienfaisance.

M. Aptowitz : C'est exact. Si je peux me permettre, je crois que les processus sont déjà assez simples. Pour donner des actions de sociétés privées, il suffit de signer quelques documents. Le don de biens immobiliers est un véhicule, c'est comme si vous les achetiez ou les vendiez. Donc, la façon de faire est déjà bien établie, je dirais. L'enjeu, c'est la réception et l'évaluation, pour revenir au point soulevé par la sénatrice Martin. Je pense que c'est pourquoi les dispositions actuelles fonctionnent très bien.

Si vous possédez un chalet à Muskoka, au nord de Toronto, vous n'aurez pas de difficulté à le vendre, dans cette région qui jouit d'un grand bassin de population. Vous pouvez donc en faire don à un organisme de bienfaisance. Même s'il y a une période de réserve de cinq ans, il est probable que l'organisme de bienfaisance soit en mesure de trouver quelqu'un dans cinq ans. Je pense que la difficulté réside dans les régions rurales, où le marché n'est peut-être pas aussi actif. Lorsque nous nous apprêtons à donner des biens immobiliers — ou, dans le cas d'une petite entreprise, à donner des actions d'une petite entreprise à un organisme de bienfaisance —, si le reçu était émis sur-le-champ, l'organisme de bienfaisance pourrait bien émettre un reçu pour un actif qui ne vaut rien, qu'il ne peut ni utiliser ni vendre.

C'est pourquoi j'aime les dispositions actuelles relatives à la réserve de cinq ans d'après lesquelles, essentiellement, les intéressés doivent dire s'ils veulent vraiment le don ou non et s'ils peuvent le vendre ou non. C'est très logique. Je crois que le comité devrait considérer les dispositions actuelles comme un

Senator Duffy: We were told earlier today that there's a \$2.5 billion gap between what charities will need and what they are projected to receive from public donations over the next decade. Surely this makes this a matter of some urgency.

Mr. Johnson: Yes, I think the ideal time for this to happen is in the 2019 Budget.

On your comment about cottages, if someone wants to retire and they simply sell the cottage, they can give the cash proceeds to a charity immediately.

Senator Duffy: But there's a tax implication.

Mr. Johnson: No. If they sell the real estate, including a cottage, to an arm's-length party and give the cash proceeds to a charity, they'd be exempt from capital gains tax.

Senator Duffy: Perfect. You've educated the public and me. Thank you.

Mr. Johnson: It's very simple.

The Chair: Hopefully we've generated some gifts through our testimony. Contact the charity of your choice.

Senator Omidvar: I have two separate sets of questions, but I want to continue with your language, Ms. MacKenzie, the democratization of philanthropy. My concern is with smaller charities, causes that are essential but not necessarily popular. Just as Mr. Aptowitzer has suggested that there should be some protection for gifts of an environmental, ecological lens, would you consider an incentive, if such a proposal gets passed, that those who donate to charities with an annual revenue of under so much get an additional incentive?

Ms. MacKenzie: I have to admit that's not a provision that we've considered greatly. I think if that would serve to level the playing field a bit in terms of directing donations to smaller charities, it's something worth considering and looking at.

Senator Omidvar: I'm basing my question on the evidence. We've heard a lot about cottages. Lovely as they may be, the evidence suggests that 60 per cent of philanthropy goes to hospitals, museums, foundations, et cetera. I have nothing to tell

modèle, simplement parce qu'il n'est pas nécessaire de réinventer la roue.

Le sénateur Duffy : On nous a dit plus tôt qu'il y a un écart de 2,5 milliards de dollars entre ce dont les organismes de bienfaisance auront besoin et ce qu'ils prévoient recevoir en dons publics au cours des 10 prochaines années. Assurément, cela en fait un enjeu pressant.

M. Johnson : Oui, je pense que le moment est parfait pour introduire ces mesures dans le budget de 2019.

Par rapport à votre commentaire au sujet des chalets, si une personne veut prendre sa retraite et qu'elle vend simplement le chalet, elle peut immédiatement donner le produit en espèces à un organisme de bienfaisance.

Le sénateur Duffy : Par contre, il y a des répercussions fiscales.

M. Johnson : Non. Si elle vend un bien immobilier, y compris un chalet, à une partie indépendante et qu'elle donne le produit en espèces à un organisme de bienfaisance, elle sera exemptée de l'impôt sur les gains en capital.

Le sénateur Duffy : Parfait. Vous nous avez renseignés, le public et moi. Merci.

M. Johnson : C'est très simple.

Le président : Espérons que notre témoignage nous aura permis de générer quelques dons. Vous n'avez qu'à communiquer avec l'organisme de bienfaisance de votre choix.

La sénatrice Omidvar : J'ai deux séries de questions distinctes, mais j'aimerais reprendre vos mots, madame MacKenzie, la démocratisation de la philanthropie. Je m'inquiète des petits organismes de bienfaisance, des causes qui sont essentielles, mais pas nécessairement populaires. Tout comme Me Aptowitzer, qui a laissé entendre qu'il faudrait assurer une certaine protection pour les dons faits dans une optique environnementale ou écologique, envisageriez-vous des mesures incitatives, advenant l'adoption d'une telle proposition, selon lesquelles ceux qui donnent à des organismes de bienfaisance ayant un revenu annuel inférieur à un certain montant obtiendraient un incitatif supplémentaire?

Mme MacKenzie : Je dois admettre que ce n'est pas une disposition que nous avons beaucoup étudiée. Je pense que, si cela servait à uniformiser un peu les règles du jeu pour ce qui est d'acheminer des dons à de petits organismes de bienfaisance, c'est quelque chose qu'il vaudrait la peine d'examiner et d'étudier.

La sénatrice Omidvar : Ma question repose sur les données probantes. Nous avons beaucoup entendu parler de chalets. Aussi jolis qu'ils puissent être, les données probantes révèlent que 60 p. 100 des dons philanthropiques sont destinés aux hôpitaux,

me at this point that if this is approved, that will change. So I'm looking for some comfort. I too believe philanthropy is good, but I want to democratize. That's my incentive. Help me out here.

Ms. MacKenzie: One comment I would make — and I don't have the exact figure with me today; I can certainly follow up — is I know that hundreds of thousands of dollars of gifts of securities go through the giving platform CanadaHelps, which is a platform that levels the playing field around charitable giving and is significantly facilitating donations to smaller charities. That's one example of how that provision is benefiting smaller charities and not just the big ones.

Senator Omidvar: Right. When the evidence rolls up, including GivingTuesday, all these other platforms we've heard about today — wonderful — the evidence still suggests that there is a trend of high-net-worth donors giving to charities of a certain kind. Thank you for thinking of this question.

I have another question, in my short time, for Mr. Johnson.

Mr. Johnson, you said the cost to the federal government would be roughly \$50 million to \$65 million annually.

Mr. Johnson: In foregone capital gains tax.

Senator Omidvar: Yes. Malcolm Burrows suggests it would be \$190 million to \$440 million annually, and the Parliamentary Budget Officer suggests it would be \$102 million federally, with another \$50 million provincially. Should we just agree that we don't know?

Mr. Johnson: As I mentioned earlier, the foregone cost of the capital gains tax the government foregoes is \$50 million to \$65 million. That was in a C.D. Howe Institute report several years ago when they had a special conference on strengthening charitable giving in Canada. The cost of the charitable donation tax credit is roughly 34 per cent of the \$200 million, which would be about \$65 million or \$70 million. So the combination of the two — the \$50 to 65 million, plus the \$60 to 65 million — is around \$125 million or \$130 million to the federal government. If anyone wants to challenge that, I would like to hear it.

aux musées, aux fondations, etc. Rien ne me permet de dire à ce moment-ci que, si c'est approuvé, cela va changer. Donc, je recherche un certain réconfort. Je crois moi aussi que la philanthropie est une bonne chose, mais je souhaite la démocratiser. C'est ce qui me motive. Je vous demande de m'aider ici.

Mme MacKenzie : J'aurais une chose à dire — et je n'ai pas sous la main le chiffre exact; je pourrai certainement vous revenir là-dessus — : je sais que des centaines de milliers de dollars de dons de titres passent par la plateforme de dons CanaDon, une plateforme qui uniformise les règles du jeu concernant les dons de charité et qui facilite grandement les dons à de petits organismes de bienfaisance. C'est un exemple de la façon dont cette disposition profite aux petits organismes de bienfaisance, et pas seulement aux gros.

La sénatrice Omidvar : D'accord. Si je résume, les plateformes, y compris Mardi je donne et toutes ces autres plateformes dont nous avons entendu parler aujourd'hui — c'est fantastique —, les données probantes indiquent tout de même que les donateurs les plus fortunés ont tendance à donner à des organismes de bienfaisance d'un certain type. Merci d'avoir pensé à cette question.

J'ai une autre question à poser, durant le peu de temps qu'il me reste, à M. Johnson.

Monsieur Johnson, vous avez dit qu'il en coûterait environ de 50 à 65 millions de dollars annuellement au gouvernement fédéral.

M. Johnson : En manque à gagner en impôts sur les gains en capital.

La sénatrice Omidvar : Oui. Malcolm Burrows laisse entendre que ce manque à gagner serait de 190 à 440 millions de dollars annuellement, tandis que le directeur parlementaire du budget l'estime à 102 millions de dollars à l'échelon fédéral, en plus de 50 millions de dollars à l'échelon provincial. Pourrions-nous simplement nous entendre pour dire que nous ne le savons pas?

M. Johnson : Comme je l'ai dit plus tôt, le manque à gagner en impôts sur les gains en capital du gouvernement est de 50 à 65 millions de dollars. L'information figurait dans un rapport de l'Institut C.D. Howe, il y a plusieurs années, lorsque se tenait une conférence spéciale visant à favoriser les dons de bienfaisance au Canada. Le coût du crédit d'impôt pour don de bienfaisance se situe à environ 34 p. 100 des 200 millions de dollars, ce qui revient à environ 65 ou 70 millions de dollars. Donc la combinaison des deux — les 50 à 65 millions de dollars, plus les 60 à 65 millions de dollars — représente environ 125 ou 130 millions de dollars pour le gouvernement fédéral. S'il y en a qui veulent remettre ces chiffres en question, j'aimerais les entendre.

Senator Omidvar: These are your colleagues —

Mr. Johnson: And the \$50 million to \$65 million assumes that the owner of the private company of shared real estate is going to sell the asset right away. That is not the case. The actual cost to the federal government is the discounted present value of what the government would receive when the owner ultimately sells. In that example of my friend who has \$6 million, he will give it all to charity if it is in the 2019 Budget, but he will hold onto it for years. So it's the discounted present value of the foregone capital gains tax.

The Chair: Witnesses, thank you very much for being here today. It has been very informative. Senator Duffy has continued to try and change the debate into a sales pitch to the audience. I hope it has worked. I hope that somebody is now contacting the charity of their choice to make a major gift. That would be wonderful.

If I could make one personal comment, the one thing that never gets measured in all of this — in the cost to government in taxes that might not be paid — is the benefit to the recipients of the charitable work, whether that be the United Way of any community or some other charity servicing Canadians. That can't be measured in terms of the savings to the taxpayer and to the government.

You have helped clarify this for us. We appreciate it.

We will now hear from our next witnesses, Keith Sjögren, Managing Director, Consulting Services, Strategic Insight; Hilary Pearson, President, Philanthropic Foundations Canada; and Philip Cho, Chair, Korean Canadian Scholarship Foundation. Thank you all for accepting our invitation.

We will now have your presentations, followed by questions. I'd ask colleagues to have short, quick questions, and I appreciate the witnesses giving similar answers so that we can get as many questions and answers in as possible.

Please go ahead.

Keith Sjögren, Managing Director, Consulting Services, Strategic Insight, as an individual: Thank you very much, Mr. Chairman. I would just add that in addition to my professional role at Strategic Insight, I am also privileged to be the chair of the advisory committee to the Master of Philanthropy and Nonprofit Leadership program at Carleton University. I am delighted that one of my committee members is here today: Hilary Pearson.

La sénatrice Omidvar : Ce sont vos collègues...

M. Johnson : Les 50 à 65 millions de dollars, c'est en présumant que le détenteur des actions de sociétés privées dans l'immobilier va vendre les actifs immédiatement. Ce n'est pas le cas. Le coût réel pour le gouvernement fédéral est la valeur actuelle de ce que le gouvernement recevrait lorsque le détenteur finirait par vendre. Dans l'exemple de mon ami qui possède 6 millions de dollars, il va tout donner à un organisme de bienfaisance si c'est dans le budget de 2019, mais il va garder la somme en réserve pendant des années. Donc, c'est la valeur actuelle du manque à gagner en impôts sur les gains en capital.

Le président : Mesdames et messieurs, merci beaucoup d'être venus ici aujourd'hui. La discussion a été très instructive. Le sénateur Duffy a tenté de faire du débat un argument de vente pour le public. J'espère que cela a fonctionné. J'espère que quelqu'un communique en ce moment même avec l'organisme de bienfaisance de son choix pour faire un don important. Cela serait fantastique.

Si je peux me permettre un commentaire personnel, la chose qu'on ne mesure jamais dans tout cela — dans ce qu'il en coûte au gouvernement en impôts qui ne sont peut-être pas payés —, c'est l'avantage pour les bénéficiaires du travail caritatif, que ce soit l'organisme Centraide d'une collectivité ou quelque autre organisme de bienfaisance qui sert des Canadiens. On ne peut pas mesurer les économies que cela représente pour les contribuables et le gouvernement.

Vous nous avez aidés à clarifier tout cela. Nous vous en remercions.

Nous allons maintenant entendre nos prochains témoins : Keith Sjögren, directeur général, Services de conseil, Strategic Insight; Hilary Pearson, présidente, Fondations philanthropiques Canada; et, enfin, Philip Cho, président, Korean Canadian Scholarship Foundation. Je vous remercie tous d'avoir accepté notre invitation.

Nous entendrons maintenant vos exposés, après quoi nous aurons des questions. Je demanderais à mes collègues de poser des questions courtes et rapides, et je remercie les témoins de bien vouloir donner des réponses semblables, pour que nous puissions poser le plus de questions et donner le plus de réponses possible.

Allez-y, s'il vous plaît.

Keith Sjögren, directeur général, Services de conseil, Strategic Insight, à titre personnel : Merci beaucoup, monsieur le président. J'aimerais juste ajouter qu'en plus de jouer un rôle professionnel à Strategic Insight, j'ai le privilège d'être le président du comité consultatif du programme de maîtrise en philanthropie et leadership dans le secteur à but non lucratif de l'Université Carleton. Je suis ravi que l'une des membres de ce comité soit présente aujourd'hui : Hilary Pearson.

I am going to keep my remarks brief, and I'm going to focus on the donor-advised fund market in Canada, as well as on the benefits and challenges associated with this giving vehicle. Also, rather than use the term "donor-advised funds" frequently, I will use the term DAF to refer to them. It will get things through a little more quickly.

Canadian donors have a number of options for structuring their financial support for charities. Factors impacting the donor's selection of giving methods include the donor's timeline, the source of funding for the gift, the size of the gift and whether the donor plans to support a single cause or multiple causes. In addition, there is an issue around whether additional research into the cause or charity is required.

Increasingly, donors who are financially able to consider relatively large and more strategic donations are selecting structured giving vehicles such as a donor-advised fund. A donor-advised fund is an account within an existing public or private foundation. To establish an account, the donor makes an irrevocable gift to the foundation, and in exchange receives a tax receipt along with administrative and investment services. Donations to donor-advised funds can be in the form of cash, securities and other types of investments, insurance proceeds or through a bequest. The funds are granted, often over time, by the sponsoring foundation to qualified donees on the advice of the account holder.

It is the responsibility of the foundation to comply with regulations and to undertake administrative matters to ensure that the account is managed in compliance with the agreement between the foundation and the donor, as well as all regulations.

The required annual disbursement to qualified donees by foundations is applicable at the sponsoring foundation level, not at the donor-advised fund level. Since donor-advised funds are not standardized through regulation, each sponsoring foundation has the ability to establish its own terms and conditions with respect to minimum contributions, minimum balances to be maintained, investment options and various types of fees.

Donor-advised funds have been available in Canada since 1952 and are generally favoured by affluent donors who seek flexibility on various levels but who may not have an ability or an interest in establishing a private foundation. DAF account holders are generally existing supporters of charities. They are usually over 50 years of age and are often in receipt of a settlement from a liquidity event or a lump sum associated with

Je tâcherai d'être bref dans mes observations, et je me concentrerai sur le marché des fonds orientés par le donateur au Canada de même que sur les avantages et les enjeux liés à ce mécanisme de dons. Aussi, plutôt que d'utiliser fréquemment l'expression « fonds orientés par le donateur », j'utiliserai le terme FOD pour y faire référence. Cela nous permettra d'aller plus rapidement.

Les donateurs canadiens ont plusieurs options pour structurer leur soutien financier aux organismes caritatifs. Les facteurs qui influent sur le choix des méthodes d'un donateur comprennent l'échéancier du donateur, la source de financement du don, la valeur du don et la volonté du donateur de soutenir une ou plusieurs causes. De plus, le donateur doit se demander s'il faudrait effectuer des recherches supplémentaires sur la cause ou sur l'organisme caritatif.

De plus en plus de donateurs, financièrement capables d'envisager de faire des dons relativement importants et plus stratégiques, choisissent des mécanismes de dons structurés comme les fonds orientés par le donateur. Ces derniers sont des comptes créés au sein d'une fondation publique ou privée existante. Pour créer un compte, le donateur fait un don irrévocable à la fondation, et, en échange, il reçoit un reçu aux fins de l'impôt ainsi que des services administratifs et financiers. Les dons aux fonds orientés par le donateur peuvent être faits sous plusieurs formes : argent comptant, titres et autres types d'investissement, produits de l'assurance ou des legs. Les fonds sont accordés, souvent à terme, par la fondation parraineuse aux donataires reconnus, sur la recommandation du titulaire du compte.

La fondation a la responsabilité de se conformer aux règlements et de s'occuper des questions administratives afin de s'assurer que le compte est géré conformément à l'accord conclu par la fondation et le donateur, ainsi qu'à tous les règlements.

Le versement annuel exigé, effectué par les fondations aux donataires qualifiés, est applicable à l'échelle de la fondation parraineuse, non pas à l'échelle du fonds orienté par le donateur. Puisque les fonds orientés par le donateur ne sont pas uniformisés aux termes d'un règlement, chaque fondation parraineuse a la capacité d'établir ses propres conditions en ce qui concerne les contributions minimales, les soldes minimums à maintenir, les options d'investissement et les différents types de frais.

Les fonds orientés par le donateur existent au Canada depuis 1952 et sont généralement appréciés des donateurs aisés qui sont à la recherche de flexibilité à différents niveaux, mais qui n'ont peut-être pas la capacité ou l'envie de créer une fondation privée. Les titulaires des comptes de FOD sont généralement déjà des soutiens des organismes de bienfaisance. Ils sont généralement âgés de plus de 50 ans, et touchent souvent un règlement à la

employment. By liquidity event, we're looking at the sale of a family business or a sale of real estate.

As a point of reference — and Hilary will correct me if I'm wrong — in 2016, there were approximately 5,500 private foundations in Canada with total assets of around \$41 billion and an average asset level of 7.4 million. By comparison, total assets held in donor-advised funds at the end of 2016 were estimated at \$3.2 billion.

The average balance held in the estimated 10,000 Canadian donor-advised fund accounts at the end of that year was approximately \$300,000. The Canadian total is close to that of DAFs in the United Kingdom but dwarfed by the \$285 billion in total DAF assets reported in the United States. It's the case, however, that the average balances in Canada and the United States are similar.

Community foundations hold slightly over half of the donor-advised fund assets in Canada, with total assets estimated in those types of accounts at \$1.7 billion. Other sponsoring foundations, such as those associated with financial service institutions and financial firms, are estimated to have approximately \$1.5 billion in assets.

We are currently in the process of writing a major report on donor-advised funds, and that report will indicate that assets held in a representative sample of donor-advised funds have been growing at approximately 20 per cent per annum in recent years. That reflects both inflows into those types of accounts as well as the market return on the undistributed assets held in those accounts.

The 2007 change to federal tax regulations, which eliminated capital gains on donated publicly listed securities, as well as the changing demographics of wealth, is recognized as being a major driver of the recent growth in the use of donor-advised funds and the establishment of foundations specifically for the purpose of housing these accounts.

There are a number of benefits to donor-advised funds: they embrace a wide range of donors, it's often possible to open an account and work through a current financial adviser, they are relatively easy to establish and relatively straightforward from an administration perspective, they are lower in cost than some of the alternatives, and it enables individuals to separate their tax planning event from philanthropic action. In addition, people suggest that it simplifies estate planning, it engages young adults in philanthropy, and it provides, if need be, anonymity of donors.

suite d'un événement de liquidité ou un montant forfaitaire lié à un emploi. Par événement de liquidité, nous parlons de la vente d'une entreprise familiale ou de biens immobiliers.

Comme point de référence — et Hilary pourra me corriger si je me trompe —, sachez qu'en 2016, il y avait environ 5 500 fondations privées au Canada avec un actif global d'environ 41 milliards de dollars et un niveau d'actif moyen de 7,4 millions de dollars. En comparaison, le total des actifs détenus dans les fonds orientés par le donateur était estimé à 3,2 milliards de dollars à la fin de 2016.

Le solde moyen des quelque 10 000 comptes de fonds orientés par le donateur, au Canada, était à la fin de cette année-là d'environ 300 000 \$. Le montant total canadien est proche de celui des FOD au Royaume-Uni, mais il est éclipsé par les 285 milliards de dollars d'actifs des FOD déclarés aux États-Unis. Cependant, il faut souligner que les soldes moyens au Canada et aux États-Unis sont semblables.

Les fondations communautaires détiennent un peu plus de la moitié des actifs des fonds orientés par le donateur au Canada, avec un total d'actifs estimé, pour ce type de compte, à 1,7 milliard de dollars. Les autres fondations parraineuses, comme celles associées aux institutions de services financiers et aux entreprises financières, détiennent des actifs estimés à environ 1,5 milliard de dollars.

Nous sommes actuellement en train de rédiger un important rapport sur les fonds orientés par le donateur, qui indiquera que les actifs détenus par un échantillon représentatif de fonds orientés par le donateur ont augmenté d'environ 20 p. 100 par an ces dernières années. Cela reflète à la fois les rentrées de fonds dans ces types de comptes et le rendement du marché sur les actifs non répartis détenus dans ces comptes.

Le changement de la réglementation fiscale fédérale en 2017, qui éliminait les gains en capital sur les dons des titres cotés en bourse, ainsi que l'évolution du profil démographique de la richesse, sont reconnus comme étant les principaux moteurs de la récente augmentation de l'utilisation des fonds orientés par le donateur et de la mise sur pied de fondations destinées spécifiquement à héberger des comptes.

Les fonds orientés par le donateur offrent plusieurs avantages : ils intéressent un large éventail de donateurs, ils permettent d'ouvrir un compte et de travailler en collaboration avec un conseiller financier, ils sont relativement faciles à créer et simples d'un point de vue administratif, ils coûtent moins cher que certains autres choix, et ils permettent aux particuliers de séparer leur planification fiscale de leurs activités philanthropiques. De plus, les gens affirment qu'ils simplifient la planification successorale, incitent les jeunes adultes à la philanthropie et permettent, au besoin, aux donateurs de rester anonymes.

On the other side, there are concerns about donor-advised funds. There are very limited information and reporting requirements, in that the sponsoring foundations are not required to disclose extensive detail about the donor-advised funds they hold. There is clearly a delay between the tax benefit and the granting to operating charities. There is no minimum disbursement rate to individual donor-advised funds, as you would find with a private foundation, and there is a suggestion that the use of donor-advised funds actually diverts capital away from operating charities.

There is also a suggestion that there are conflicts between some of the stakeholders, in particular between financial advisers who are earning based on the undistributed assets and the needs of the charities.

There is also discussion around the value created for the donor in terms of the fees paid to the various participants in donor-advised funds.

Outside the need for improved disclosure and greater detail in reporting, both to donors and to government, the need for regulation is not immediately apparent. There are few, if any, cases of abuse of donor-advised funds, and sponsoring foundations are well governed and recognize that their role is not to hoard assets for commercial benefit, but to facilitate for giving charitable purposes. To this end, some sponsoring foundations could ease restrictions on minimum donations and balances, holding periods and maximum grants. It may also be appropriate for foundations to provide donors with the opportunity to invest all or a portion of the undistributed capital held in donor-advised funds in impact investment. While offering a return lower than public markets, such impact investments would contribute to the achievement of specific social objectives.

Given the increased awareness about donor-advised funds, the trends in the creation of ownership of wealth in Canada and the significant transfer of wealth projected for the next two decades, and the increasingly active role in retail philanthropy being played by financial institutions, we anticipate that assets held in donor-advised funds, and the flow of grants from donor-advised funds, will continue to increase over the medium term. It would not be unreasonable to expect the total assets in these types of accounts to reach approximately \$7 billion by the end of 2024.

The Chair: Thank you. The next presenter will be Ms. Pearson.

Par contre, les fonds orientés par le donateur soulèvent aussi des préoccupations. Les exigences en matière d'information et de déclaration sont très limitées, les fondations parraineuses n'ayant pas l'obligation de divulguer de détails fouillés sur les fonds orientés par le donateur qu'elles détiennent. Il y a clairement un délai entre la perception de l'avantage fiscal et l'octroi de subventions aux organismes de bienfaisance exécutants. Il n'y a pas de taux de décaissement minimal pour les fonds orientés par le donateur individuel, comme c'est le cas pour les fondations privées, et certains croient que l'utilisation des fonds orientés par le donateur, prive en fait, de capital des organismes de bienfaisance exécutants.

Il y en a également qui croient qu'il existe un conflit entre certains intervenants, particulièrement entre les conseillers financiers qui sont rémunérés sur la base des actifs non répartis et les besoins des organismes caritatifs.

Il y a aussi un débat sur la valeur créée pour les donateurs au regard des frais payés aux divers participants des fonds orientés par le donateur.

Outre la nécessité d'améliorer la divulgation de l'information et de fournir plus de détails dans les déclarations, pour les donateurs comme pour le gouvernement, la nécessité d'une réglementation n'est pas tout de suite apparente. Il n'y a peu, pour ainsi dire jamais, de cas de mauvaise gestion des fonds orientés par le donateur, et les fondations parraineuses sont bien gouvernées et reconnaissent que leur rôle n'est pas d'accumuler des actifs pour en tirer des avantages commerciaux, mais de faciliter les dons à des fins caritatives. C'est pourquoi certaines fondations parraineuses pourraient assouplir les restrictions sur les seuils minimaux des dons et des soldes, sur les périodes de détention et les subventions maximales. Il conviendrait également que les fondations donnent aux donateurs l'occasion d'utiliser une partie ou la totalité du capital non réparti détenu dans les fonds orientés par le donateur pour faire des investissements d'impact. Même si leur rendement est inférieur à celui des marchés publics, de tels investissements d'impact contribueraient à la réalisation d'objectifs sociaux spécifiques.

Étant donné la sensibilisation accrue en ce qui concerne les fonds orientés par le donateur, les tendances relatives à la création de la richesse au Canada et les transferts importants de richesse prévus pour les deux prochaines décennies, et étant donné le rôle de plus en plus actif des institutions financières dans la philanthropie axée sur les établissements de détail, nous prévoyons que les actifs détenus dans les fonds orientés par le donateur et le flux des subventions venant de ces fonds continueront à augmenter à moyen terme. Il ne serait pas déraisonnable de s'attendre à ce que le total des actifs de ce type de compte atteigne environ 7 milliards de dollars d'ici la fin de 2024.

Le président : Merci. Je donne la parole à Mme Pearson.

Hilary Pearson, President, Philanthropic Foundations Canada: Thank you, Senator Mercer and members of the committee, for the invitation to appear before you today.

I am the President of Philanthropic Foundations Canada, which is a pan-Canadian association of grant-making foundations. Today I will be discussing the role of Canadian charitable foundations, and how their work is encouraged or hindered by the federal policy and regulatory regime for charities.

As mentioned in the written brief we provided to the committee, Canadian foundations collectively contributed grants of about \$5.7 billion in 2016 to Canadian charities. This is a combination of private and public foundations. This is a large amount, even if it is spread across the 85,000 or so charities in the country.

I am here today not to discuss how much is given, but to shift the conversation from how much is given to the conditions under which these grants are given, and to suggest that it is possible for philanthropic foundations to become more effective funders in today's Canada. Specifically, we recommend that the Senate committee could encourage the Minister of Finance and the CRA to undertake a comprehensive review of the existing regulatory framework for charities in the Income Tax Act.

I want to acknowledge an important development that occurred only last Friday, when the federal government released draft legislative proposals that would remove the quantitative limits on so-called political activities of charities from the Income Tax Act. This was a first, very positive response to the consultation panel on the political activities of charities, which reported last year to the government. PFC is extremely encouraged and pleased to see that the federal government is willing to remove this provision which has discouraged charities from helping in the development of public policy in pursuit of their charitable purposes.

This action is a very important step in reviewing the regulation and the policing of charities through their activities, in this case their political activities. We appreciate the government's willingness to move forward and see this as a very encouraging sign. We look forward to the promised legislative amendments that are going to be introduced in the house this fall.

However, in general, the current federal regulatory system, in our view, still unnecessarily constrains the deployment of charitable capital, and prevents effective partnerships within the charitable sector, and between the charitable sector and private and public sectors. These constraints include disproportionate

Hilary Pearson, présidente, Fondations philanthropiques Canada : Monsieur Mercer, mesdames et messieurs, membres du comité, je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui.

Je suis présidente de Fondations philanthropiques Canada, une association pancanadienne de fondations qui octroie des subventions. Aujourd'hui, je parlerai du rôle des fondations de bienfaisance canadiennes, et de la manière dont elles sont encouragées ou bloquées par les politiques fédérales et le régime de réglementation applicable aux organismes caritatifs.

Comme il est mentionné dans le mémoire écrit que nous avons fourni au comité, les fondations canadiennes ont versé ensemble, en 2016, des subventions d'environ 5,7 milliards de dollars à des organismes caritatifs canadiens. Nous réunissons des fondations privées et publiques. Il s'agit d'un montant important, même s'il est réparti entre quelque 85 000 organismes caritatifs du pays.

Je ne suis pas ici aujourd'hui pour discuter du montant versé; j'aimerais plutôt orienter la discussion sur les conditions dans lesquelles les subventions sont octroyées, et de vous montrer qu'il est possible pour les fondations philanthropiques de devenir des bailleurs de fonds plus efficaces dans le Canada d'aujourd'hui. En particulier, nous recommandons que le comité sénatorial encourage le ministère des Finances et l'ARC à entreprendre un examen approfondi du cadre réglementaire prévu par la Loi de l'impôt sur le revenu et s'appliquant aux organismes caritatifs.

Je souhaite souligner un fait important qui a eu lieu justement vendredi dernier, lorsque le gouvernement fédéral a publié un avant-projet de loi qui supprimerait de la Loi de l'impôt sur le revenu les limitations quantitatives sur ce qu'on appelle les activités politiques des organismes de bienfaisance. C'était une première, une réponse très positive au Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance, qui a présenté l'année dernière son rapport au gouvernement. Notre organisme, Fondations philanthropiques Canada, est très encouragé et ravi de voir que le gouvernement fédéral est prêt à supprimer cette disposition qui a dissuadé les organismes de bienfaisance d'apporter leur aide dans l'élaboration des politiques publiques conformes à leurs objectifs de bienfaisance.

C'est une étape très importante dans l'examen de la réglementation et le contrôle des organismes caritatifs, c'est-à-dire de leurs activités, en l'occurrence, leurs activités politiques. Nous apprécions la volonté du gouvernement à aller de l'avant et nous voyons cela comme un signe très encourageant. Nous avons hâte de voir les modifications législatives promises qui seront soumises à la Chambre cet automne.

Cependant, généralement, le système de réglementation fédéral actuel, à notre avis, continue à contraindre inutilement l'utilisation du capital caritatif et empêche la mise en place de partenariats efficaces au sein du secteur caritatif, ainsi qu'entre ce dernier et les secteurs privé et public. Ces contraintes

reporting requirements, rigid rules governing financial relations between charities and non-charities, a lack of regulatory clarity about the ways in which investment capital can be provided to charities by charitable foundations and excessive focus on the activities, rather than the purposes, of charities.

These constraints combine to make charities and charitable funders less innovative, less effective and less capable of contributing to our society overall. We would like to see federal regulation and law that encourages, rather than deters, legitimate and productive partnerships between charities, foundations, businesses and governments. I think you heard some of this from my colleague at Imagine Canada this morning.

A provision of the Income Tax Act, which we would like to see reviewed, is the provision on maintaining direction and control of funds. We join with others in the charitable sector who are recommending that the federal government change the rules governing the provision of grants and loans to non-charities, which must be made through agency agreements, and replace these agreements with so-called expenditure responsibility agreements to ensure that the charity's resources are being used in furtherance of its purposes. This would mean that a foundation would take responsibility for ensuring that its funds are being used for charitable purposes by directing them to non-charities that also pursue a charitable purpose and are willing to sign an agreement with the foundation.

Today, both grants and loans to non-charities must be made through agency agreements, dictated by the Canada Revenue Agency, which impose onerous monitoring and management rules on the agents themselves. This can be changed without abandoning the principle that charitable funds be used for charitable purposes.

We conclude by returning to our central ask, which is that the Senate committee call for a comprehensive review of the Income Tax Act with respect to charities. We have not had such a review of the Income Tax Act provisions regarding charities in the 50 years since these provisions were introduced, although a number of them have been introduced subsequently over the past 50 years. It makes no sense that no comprehensive review has been done. Many of these provisions were introduced piecemeal and are inconsistent with each other. This is no way to regulate an important sector that contributes so much to Canada's economy and society in the 21st century. Such a review will take some time, as it should, and ideally it should be done in collaboration with experts and actors in the charitable sector itself, but it needs to be done.

comprennent des exigences disproportionnées en matière de rapport, des règles rigides régissant les relations financières entre les organismes caritatifs et non caritatifs, un manque de clarté dans la réglementation en ce qui concerne les façons dont le capital d'investissement peut être versé aux organismes caritatifs par des fondations de bienfaisance et une attention excessive accordée aux activités des organismes caritatifs, plutôt qu'à leurs objectifs.

Ces contraintes concourent à rendre les organismes caritatifs et les bailleurs de fonds philanthropiques moins novateurs, moins efficaces et moins aptes à contribuer à notre société dans son ensemble. Nous aimerions voir une réglementation fédérale et une loi qui encouragent, plutôt qu'elles ne découragent, les partenariats légitimes et productifs entre les organismes caritatifs, les fondations, les entreprises et les gouvernements. Je pense que mon collègue d'Imagine Canada vous en a un peu parlé ce matin.

Une disposition de la Loi de l'impôt sur le revenu, que nous aimerions voir examiner, concerne le maintien de l'orientation et du contrôle des fonds. Nous joignons notre voix à celle des autres acteurs du secteur caritatif qui recommandent que le gouvernement fédéral change les règles régissant l'octroi de subventions et de prêts aux organismes non caritatifs, qui doivent être faits par convention de mandat, et remplace ces conventions par ce qu'on appelle les conventions de responsabilité en matière de dépenses pour s'assurer que les ressources des organismes caritatifs servent à l'exécution de leur mission. Cela signifierait qu'une fondation aurait la responsabilité de s'assurer que ses fonds sont utilisés à des fins caritatives et devrait les verser à des organismes non caritatifs qui ont également des objectifs de bienfaisance et qui sont disposés à signer un accord avec la fondation.

Aujourd'hui, les subventions et les prêts accordés aux organismes non caritatifs doivent être faits par une convention de mandat par l'Agence du revenu du Canada et qui impose des règles de contrôle et de gestion strictes aux agents eux-mêmes. On peut changer cela sans abandonner le principe selon lequel les fonds de bienfaisance sont utilisés à des fins de bienfaisance.

Pour terminer, nous revenons à notre demande principale : que le comité sénatorial recommande un examen exhaustif de la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne les organismes de bienfaisance. Nous n'avons pas réalisé un tel examen des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu concernant les organismes de bienfaisance dans les 50 années qui ont suivi l'introduction de ces dispositions, même si nombre d'entre elles ont été mises en place ultérieurement durant les 50 dernières années. Il est insensé qu'aucun examen exhaustif n'ait été réalisé. Beaucoup de ces dispositions ont été introduites séparément et se contredisent. Il n'y a aucune façon de réglementer un secteur important qui contribue énormément à l'économie et à la société canadiennes au XXI^e siècle. Il faudra un certain temps pour réaliser l'examen comme il se doit, et

One of our members, the Muttart Foundation of Edmonton, suggested in a presentation to senators in February of 2017 — last year — a number of issues that could be reviewed. One is that such a review could include an open discussion on the definition of “charity,” which has not been modernized in Canada as it has been in other Commonwealth jurisdictions, such as the U.K. and Australia. The review could also consider why all appeals by charities of decisions made by the CRA must go to the Federal Court of Appeal instead of the more accessible Tax Court of Canada. And given the increasing need for more revenue generation by engaging in business activities, why not consider allowing charities to generate such revenue as long as it is destined to activities that are in pursuit of charitable purpose? Why does the Income Tax Act have such a focus on “activities” rather than simply “purposes”?

Charities are confusingly monitored and forced by the CRA to report on various kinds of activities, some of which are charitable, some fundraising, some administrative and, of course, some political. How to decide consistently and report clearly on all these activities? Why are they not all considered to be activities in pursuit of a charitable purpose, which is accepted by the CRA in the first place?

Should activities be removed from the act? The courts themselves have pointed out the confusions and difficulties posed by focusing on defining these various activities of charities. These are some of the questions that a comprehensive review could address.

My final comment relates to the role of foundations in today’s landscape of donors, recipients and civil society organizations. Foundations arguably have a unique role. They are long-term funders. They are able to take calculated risks, even the risk of failure, without short-term consequence. They have neither voters nor shareholders. And because they can take risk and because they are long-term funders, they can fund the experimental, innovative and unproven social initiative. These characteristics make it all the more important that they be allowed and encouraged to fund flexibly and creatively while still respecting public policy frameworks.

Thank you for your time, and I welcome your questions.

The Chair: Thank you. Next is Mr. Cho.

idéalement, il devrait être fait en collaboration avec des experts et des intervenants du secteur caritatif, mais il faut le faire.

L’un de nos membres, la Fondation Muttart d’Edmonton, a proposé dans un exposé devant les sénateurs en février 2017, l’année dernière, un certain nombre d’enjeux qui pourraient être examinés. L’un d’eux est que l’examen pourrait inclure une discussion ouverte sur la définition du terme « organisme de bienfaisance », qui n’a pas été modernisée au Canada comme cela a été le cas dans d’autres pays du Commonwealth, comme le Royaume-Uni et l’Australie. L’examen pourrait aussi chercher à savoir pourquoi les appels interjetés par les organismes de bienfaisance à l’égard de décisions de l’ARC doivent être entendus par la Cour d’appel fédérale au lieu de la Cour canadienne de l’impôt, qui est plus accessible. En outre, étant donné que les organismes de bienfaisance ont de plus en plus besoin de générer des revenus en prenant part à des activités commerciales, pourquoi ne pas envisager la possibilité de leur permettre de générer de tels revenus, dans la mesure où ils sont destinés à des activités visant des fins caritatives? Pourquoi la Loi de l’impôt sur le revenu insiste-t-elle autant sur les activités plutôt que sur les fins tout simplement?

Les organismes de bienfaisance sont surveillés de manière déroutante, et l’ARC les force à produire des rapports sur divers types d’activités, dont certaines sont caritatives, d’autres visent le financement, et d’autres encore sont de nature administrative et, bien sûr, politique. Comment décider de manière constante et produire des rapports clairs sur toutes ces activités? Pourquoi ne sont-elles pas toutes considérées comme des activités visant une fin caritative, ce qui est, à la base, accepté par l’ARC?

Devrait-on retirer les activités de la loi? Les tribunaux eux-mêmes ont souligné la confusion et les difficultés que pose la définition des diverses activités des organismes de bienfaisance. Un examen exhaustif permettrait de répondre à certaines de ces questions.

Mon dernier commentaire concerne le rôle des fondations dans le contexte actuel des donateurs, des bénéficiaires et des organisations de la société civile. Les fondations ont sans contredit un rôle unique. Elles fournissent des fonds à long terme. Elles sont capables de prendre des risques calculés, même de s’exposer à un risque d’échec, sans subir de conséquences à court terme. Elles ne comptent pas d’électeurs ni d’actionnaires. Comme elles peuvent prendre des risques et qu’elles fournissent des fonds à long terme, elles peuvent financer des initiatives sociales expérimentales, novatrices et non éprouvées. Ces caractéristiques font en sorte qu’il est d’autant plus important qu’elles soient autorisées et encouragées à verser des fonds de manière flexible et créative tout en respectant les cadres politiques.

Merci de votre temps, et je suis disposée à répondre à vos questions.

Le président : Merci. Le prochain intervenant est M. Cho.

Philip Cho, Chair, Korean Canadian Scholarship Foundation: Thank you, senators. Good afternoon. My name is Philip Cho. I'm the Chair of the Korean Canadian Scholarship Foundation. My role there is purely on a volunteer basis. Charitable law and fundraising are not issues in which I have had any formal training.

I've chaired the KCSF for six years now and have had to learn a great deal on the job about charities, fundraising and even my own Korean Canadian community. My testimony today will be based on my experiences in this role and discussions with other people working in the Korean Canadian community.

When I refer to "our community," please understand that in this context I am referring to the Korean Canadian community mainly in the GTA, but please do not interpret this as meaning that the Korean Canadian community is somehow distinct from the broader Canadian community. It's just easier to say "our community" rather than saying Korean Canadian community over and over again.

Thank you for allowing me to speak to you today. I am not in a position, again, to provide details about how specific federal or provincial policies affect our work. Instead, I hope to provide some information about our work and why I believe this committee may wish to consider ways of developing the growth of culturally specific community organizations. I will talk about our work specifically, but the issues could be applicable to many other culturally specific community organizations.

Some believe that maybe having ethnocentric programs may prevent or hinder integration into Canada. I want you to consider that if done properly, these programs in fact facilitate and may be vital to much better integration and participation in Canada.

The KCSF is a charitable organization founded in 1978. We do not have any staff but utilize the services of an outside bookkeeper. We have a volunteer board of about 10 members and two permanent committees of volunteers, totalling approximately 25 young professionals now.

Our scholarship program provides over \$130,000 in scholarships annually to about 25 students from across Canada. We currently have an endowment fund of about \$2 million and a designated scholarship fund of about \$225,000. We also provide important programs for high school and university students and recent graduates. These programs are aimed at developing some of the necessary soft skills young people in our community need

Philip Cho, président, Korean Canadian Scholarship Foundation : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs. Bonjour. Je m'appelle Philip Cho. Je suis président de la Korean Canadian Scholarship Foundation. J'occupe ce poste à titre purement bénévole. Les dispositions législatives en matière de bienfaisance et le financement ne sont pas des domaines dans lesquels j'ai reçu une formation officielle.

Je préside la KCSF depuis maintenant six ans et j'ai dû apprendre beaucoup de choses en ce qui concerne les organismes de bienfaisance, le financement et même ma propre communauté coréenne du Canada. Mon témoignage d'aujourd'hui sera fondé sur mon expérience à ce poste et sur les discussions que j'ai eues avec d'autres gens qui travaillent au sein de la communauté coréenne du Canada.

Quand je parle de « notre communauté », il faut que vous compreniez que, dans le contexte, je fais principalement référence à la communauté coréenne du Canada de la région du Grand Toronto, mais n'allez pas croire que cela signifie que la communauté coréenne du Canada est en quelque sorte différente de l'ensemble des Canadiens. Seulement, il est plus facile de dire « notre communauté » que de répéter sans cesse la communauté coréenne du Canada.

Merci de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui. Encore une fois, je ne suis pas en mesure de dire précisément en quoi des politiques fédérales ou provinciales particulières touchent notre travail. En fait, j'aimerais vous fournir certains renseignements au sujet de nos activités et vous dire pourquoi le comité pourrait vouloir examiner des façons de favoriser la croissance des organismes communautaires axés sur la culture. Je parlerai des travaux que nous faisons, mais les enjeux pourraient s'appliquer à de nombreux autres organismes communautaires axés sur la culture.

Certains croient que le fait d'avoir des programmes ethnocentriques peut empêcher ou gêner l'intégration au Canada. Sachez que, s'ils sont menés de manière adéquate, ces programmes favorisent en fait une meilleure intégration et une meilleure participation au Canada et sont même peut-être essentiels à ce chapitre.

La KCSF est un organisme de bienfaisance qui a été fondé en 1978. Nous n'avons pas d'employés, mais nous avons recours aux services d'un commis comptable externe. Nous avons un conseil de bénévoles qui compte environ 10 membres et deux comités permanents de bénévoles, ce qui totalise environ 25 jeunes professionnels à l'heure actuelle.

Notre programme de bourses d'études verse annuellement plus de 130 000 \$ à quelque 25 étudiants à l'échelle du Canada. Actuellement, nous avons un fonds de dotation d'environ 2 millions de dollars, et un fonds de bourses désigné d'environ 225 000 \$. Nous offrons aussi d'importants programmes pour les étudiants et les nouveaux diplômés du secondaire et de l'université. Ces programmes visent le perfectionnement de

to be successful in Canada. We have to work very hard to raise funds for these programs, which are separate from the scholarship program funds.

To complement its successful scholarship program, KCSF began offering these other programs because, as a racialized community, our members may not always fully benefit from similar programs provided by mainstream society. For example, mainstream programs are often designed on the premise of a “typical” Canadian, and visible minorities often do not view themselves as a typical Canadian or are sometimes made to feel as not truly Canadian. We may be asked, “Where are you really from?” because our appearance betrays our non-Anglo roots. In addition, mainstream programs do not address how an ethnic group’s culture can be adapted or integrated into the mainstream culture. It often ignores any potential conflict between a specific cultural value and what may be considered best practices in Canada. This is not a flaw or fault of the mainstream program because such a program was never designed or intended to address these issues.

In our experience, many Korean Canadians have felt the need to separate their Korean identity from their Canadian identity in order to be successful in mainstream Canada. Rather than living as a “Korean-Canadian,” this may be better described as “Korean/Canadian.” Having or trying to separate one’s culture, which forms and influences the core values of one’s self and family from their participation in mainstream Canada, can lead to unnecessary stress and anxiety and reduces the inherent benefits of a diverse society.

The sense of separation of identities sometimes can be reinforced for young people even when we have Korean heritage festivals and Korean culture celebrations because we continue to see the Korean culture as ethnic or something other, which is certainly important for some Korean Canadians who came to Canada as adults, but for members of our community who were born or came as very young children, Korea was never their home, and their experiences are uniquely Korean Canadian.

At the same time, we continue to have new Korean immigrants, and these members may have different difficulties adapting to life in Canada. Language and culture are barriers to them. They do not know how to be Canadian in the same way as those born here. Studies show high rates of depression, anxiety and other mental health issues for these young people and a great reluctance to seek help.

certaines des compétences générales que doivent maîtriser les jeunes de notre communauté pour réussir au Canada. Nous devons travailler très fort pour amasser des fonds pour ces programmes, qui sont indépendants des fonds du programme de bourses.

Pour appuyer son excellent programme de bourses, la KCSF a commencé à offrir d’autres programmes, car nos membres, qui font partie d’une communauté racialisée, ne profitent peut-être pas toujours pleinement des programmes semblables offerts par la société en général. Par exemple, les programmes généraux sont souvent conçus en fonction d’un Canadien « typique », et souvent les minorités visibles ne se perçoivent pas comme des Canadiens typiques et ont parfois le sentiment de ne pas réellement être des Canadiens. Il se peut qu’on nous demande d’où on vient réellement parce que notre apparence trahit nos racines étrangères. En outre, les programmes généraux n’expliquent pas comment la culture d’un groupe ethnique peut être adaptée ou intégrée à la culture dominante. Bien souvent, ils ne tiennent pas compte des conflits potentiels entre une valeur culturelle précise et ce qui peut être considéré comme une pratique exemplaire au Canada. Ce n’est pas une faille ou un défaut du programme général, car ce dernier n’a jamais été conçu pour aborder ces questions.

D’après notre expérience, de nombreux Coréo-Canadiens ont senti le besoin de séparer leur identité coréenne de leur identité canadienne pour réussir dans la société canadienne. Il serait plus juste de les décrire comme des « Coréens/Canadiens » plutôt que des Coréo-Canadiens. La culture forge et influence les valeurs fondamentales d’une personne et de sa famille en ce qui a trait à la participation à la société canadienne; le fait de devoir ou de vouloir différencier sa culture peut lui causer inutilement un stress ou de l’anxiété, et cela réduit les avantages inhérents d’une société diversifiée.

Le sentiment de devoir distinguer les identités peut parfois être renforcé chez les jeunes, même lorsque nous organisons des festivals du patrimoine coréen et des célébrations de la culture coréenne, car nous continuons de voir la culture coréenne comme une culture ethnique ou autre, ce qui est certainement important pour certains Coréo-Canadiens qui sont venus au Canada à l’âge adulte, mais pour les membres de notre communauté qui sont nés ici ou qui sont venus à un très jeune âge, la Corée n’a jamais été leur pays d’appartenance, et leurs expériences sont uniquement coréo-canadiennes.

Par ailleurs, nous continuons d’accueillir de nouveaux immigrants coréens, et ces membres peuvent éprouver diverses difficultés à s’adapter à la vie au Canada. La langue et la culture sont des obstacles pour eux. Ils ne savent pas être Canadiens de la même manière que ceux nés ici. Des études montrent chez ces jeunes des taux élevés de dépression, d’anxiété et d’autres problèmes de santé mentale, ainsi qu’une grande réticence à demander de l’aide.

In today's Canada, I believe we should be striving for a hyphenated Canadian — Korean-Canadian, Jewish-Canadian, Indian-Canadian and so on — to be able to feel they have one identity that harmonizes all the parts of that individual's experience. It will be different for everyone. The amount of my Korean-ness may be different from Senator Martin's, but we should never feel as though our "Korean-ness" needs to stay at home in order to be successful in mainstream Canada.

Our programs try to show our young members that being Canadian with Korean heritage is just as much Canadian as someone whose family has generations of roots in Canada. We try to show that their unique personal experience growing up in Canada is just as Canadian as anyone else's experience and that no one else should see these as separate. They are parts of the same whole.

We offer programs such as a mentorship overnight camp for high school students that is run by students in university. We work with the university students and help them develop leadership, project management, team work and public speaking skills so that they can run the camp. Throughout the training and the camp, there are always discussions about identity and candid conversations about how to reconcile these seemingly separate identities to be successful in Canada.

We've run conferences, bringing in unique speakers who have found success in the mainstream so that our young people can have role models and mentors to guide and inspire them. We have an annual very popular networking event that attracts close to 300 Korean Canadians in the GTA to learn about the power and value of networking and practise their skills in a safe space.

Further, simply by creating these programs and committees, KCSF has created a platform and space for our members to find colleagues, peers and mentors to help them in their personal and professional growth. As a further example of this idea, I just returned from a lawyers' conference in Atlanta. This was a gathering of about 350 lawyers of Korean heritage from all over the world. We had lawyers from New Zealand, Australia, Dubai, Germany, Argentina, Brazil, the U.S., Korea and Canada. It's one of the only lawyers' associations in the world that connects lawyers who share a common heritage. The existence of this organization does not isolate hyphenated Koreans from their respective countries. The organization gives its members strength and support to become leaders and trailblazers in their respective countries. The other added benefit of growing these community-based organizations is to develop a network of organizations that support each other and can refer members to other services that may be required. This type of knowledge is

Dans le Canada d'aujourd'hui, je crois que nous devrions déployer des efforts pour que les Canadiens à double identité — Coréo-Canadiens, Judéo-Canadiens, Indo-Canadiens, et cetera — puissent sentir qu'ils ont une seule identité qui s'harmonise avec tous les aspects de leur expérience. Ce sera différent pour chacun. Ma coréanité peut être différente de celle de la sénatrice Martin, mais nous ne devrions jamais ressentir le besoin de laisser notre « coréanité » à la maison pour réussir au sein de la société canadienne.

Nos programmes tentent de montrer à nos jeunes membres qu'un Canadien ayant des origines coréennes est aussi Canadien que celui dont la famille est établie depuis maintes générations au Canada. Nous tentons de leur enseigner que l'expérience personnelle unique qu'ils ont vécue en grandissant au Canada est tout aussi canadienne que celle de n'importe qui d'autre et que personne ne devrait y voir une distinction. Ils font partie d'un même ensemble.

Parmi nos programmes, nous offrons aux élèves du secondaire un camp de mentorat qui est organisé par des étudiants de l'université. Nous collaborons avec les étudiants universitaires et les aidons à perfectionner leurs compétences en leadership, en gestion de projet, en travail d'équipe et en expression orale pour qu'ils puissent diriger le camp. Tout au long de la formation et du camp, on discute de l'identité et on parle en toute franchise de la façon de réconcilier ces identités apparemment distinctes pour réussir au Canada.

Nous organisons des conférences, dans lesquelles interviennent des conférenciers uniques qui ont réussi dans la société dominante, afin que nos jeunes puissent avoir des modèles et des mentors qui les guident et les inspirent. Nous tenons chaque année dans la région du Grand Toronto un événement de réseautage très populaire qui attire près de 300 Coréo-Canadiens désireux de connaître la puissance et la valeur du réseautage et d'exercer leurs compétences dans un espace sécuritaire.

En outre, simplement en mettant sur pied ces programmes et ces comités, la KCSF a créé une plateforme et un espace pour permettre à nos membres de trouver des collègues, des pairs et des mentors qui peuvent les aider à s'épanouir sur les plans personnel et professionnel. À titre d'exemple supplémentaire, je reviens tout juste d'une conférence d'avocats à Atlanta. Environ 350 avocats d'origine coréenne des quatre coins du monde y étaient rassemblés. Il y avait des avocats de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de Dubaï, de l'Allemagne, de l'Argentine, du Brésil, des États-Unis, de la Corée et du Canada. C'est une des seules associations d'avocats au monde qui rassemble des avocats partageant un héritage commun. L'existence de cette organisation n'isole pas les Coréens à double identité de leur pays respectif. Elle procure à ses membres la force et le soutien nécessaires pour qu'ils deviennent des chefs de file et des pionniers dans leur pays respectif. L'autre avantage lié à la croissance de ces organismes communautaires est d'élaborer un

not something that is easily offered by mainstream or pan-Asian-focused organizations.

What I want to leave this committee with is the thought that these culturally specific organizations, who do much-needed work in their communities, should have the full support of Canada. The reality, as I have experienced, is not easy. Many different organizations are seeking funding from the same donors, who eventually suffer donor fatigue. Leaders of the organizations are volunteers and get burned out very quickly. Volunteers are not experts or formally trained to provide the services, so there are many inefficiencies in the development of these programs. There's simply not enough human capital to properly carry out the work, raise funds and ensure compliance with the regulatory schemes in a way that allows true growth for the organization. A great deal of effort is spent to simply continue providing the very limited level of service or programming.

When you listen to the other testimonies from experts in the area, please give consideration to the important work that culturally specific community organizations do for the greater Canadian society and how their work can be enhanced and supported. Thank you.

The Chair: Thank you to all three of you. Your presentations have been very interesting and thought-provoking. In keeping with our instructions, everybody, about keeping our questions short, I will start with a short question to Mr. Sjögren.

In your presentation, you said, "We are preparing a report." The question is who is "we"?

Mr. Sjögren: "We" is a firm, Strategic Insight. We are a research and consulting firm based in Toronto, but our only clients are those involved in the financial services sector and include the Government of Canada down to relatively small investment firms.

We have seen a growing interest in the integration of philanthropy and wealth management by our clients. Really as a service to our clients, we've decided to undertake a detailed investigation of the donor-advised fund area. It's a report that we have sponsored, and we would be pleased to provide the committee with a copy of this report at the time of its release. We are hoping it will be released within four to six weeks.

The Chair: Thank you very much. We'd appreciate it if you'd do that.

réseau d'organismes qui se soutiennent entre eux et qui peuvent aiguiller des membres vers d'autres services en cas de besoin. Ce type d'information n'est pas facilement accessible par l'entremise des organismes généraux ou panasiatiques.

Ce que j'aimerais que le comité retienne, c'est que ces organismes axés sur la culture, qui font du travail indispensable dans leur collectivité, devraient avoir tout le soutien du Canada. Comme j'ai pu le constater, la réalité n'est pas facile. Beaucoup d'organisations différentes sollicitent des fonds auprès des mêmes donateurs, qui finissent par se lasser. Les dirigeants des organisations sont des bénévoles et s'épuisent très rapidement. Les bénévoles ne sont ni des experts ni des personnes officiellement formées pour offrir les services, il y a donc de nombreuses lacunes dans la conception de ces programmes. Il n'y a tout simplement pas assez de ressources humaines pour effectuer adéquatement le travail, amasser des fonds et assurer la conformité avec les cadres réglementaires de manière à favoriser la croissance réelle de l'organisation. Il faut déployer beaucoup d'efforts simplement pour continuer d'offrir le niveau de services ou de programmes très limité.

Lorsque vous écoutez d'autres témoignages d'experts dans le domaine, prêtez une attention particulière au travail important que font les organismes communautaires axés sur la culture pour la grande société canadienne et à la façon dont leur travail peut être amélioré et soutenu. Merci.

Le président : Merci à tous les trois. Vos exposés étaient très intéressants et inspirants. Conformément à nos directives de poser des questions courtes, je vais commencer par une petite question pour M. Sjögren.

Dans votre exposé, vous avez dit : « Nous sommes actuellement en train de rédiger un important rapport. » J'aimerais savoir qui est ce « nous »?

M. Sjögren : Le « nous » représente une société, Strategic Insight. Nous sommes une société de recherche et de consultation située à Toronto, mais nos seuls clients sont les gens du secteur des services financiers, et cela inclut autant le gouvernement du Canada que des entreprises d'investissement relativement petites.

Nous avons constaté un intérêt croissant à l'égard de l'intégration de la philanthropie et de la gestion de patrimoine chez nos clients. En fait, à titre de service pour nos clients, nous avons décidé d'entreprendre une enquête détaillée au sujet des fonds orientés par le donateur. C'est un rapport que nous avons parrainé, et nous serions ravis d'en remettre une copie au comité lorsqu'il sera publié. Nous espérons qu'il soit publié d'ici quatre à six semaines.

Le président : Merci beaucoup. Nous vous serions reconnaissants d'en avoir une copie.

Senator Martin: Thank you to all of you for your very important insights and presentations. I'll start with Philip, whom I know as part of the larger Korean Canadian community.

My question specifically, I know the good work that the KCSF does and has been doing for decades, but do you use different strategies to build up your donor base, specifically whether it's donor-advised funds or looking at gifts of private company shares in real estate? Do you explore such strategies? Do you work with other charitable organizations that have more experience and partner with them and maybe even just the kinds of partnerships that our other speaker alluded to? Would you speak a bit about what you're doing as a foundation?

Mr. Cho: We do explore, but it really just stays almost at the exploratory level because, again, the human capital is just not there. The amount of time that's necessary to simply raise the funds for our next fundraising event, to run the programs and make sure they're done properly just takes so much time from everyone — they are all volunteers. Normally the people that are volunteering for our organization are people in mainstream Canada. They're lawyers and accountants and are very busy in their daily lives. We have difficulty raising funds to hire full-time staff, which is really what we need to reach the next level. It's almost a vicious cycle where we can't get there to explore those other partnerships, which we know are available. Again, the rules around partnerships and some of these receiving grants are so complicated sometimes that to seek them out and decide whether there's a case to be made requires a lot of time and effort. Unfortunately, we haven't been able to get past those hurdles.

Senator Martin: Ms. Pearson, would you elaborate on the complexity and the difficulties that prevent or impede the kinds of partnerships that could be taking place beyond what you already mentioned?

Ms. Pearson: Yes. I talked about one example, which is the relationship between a charitable funder and a non-charity, which has to take place through an agency agreement. The CRA has a legitimate purpose in wanting to ensure that the funds a charitable funder provides are used for a charitable purpose. Nobody would deny that. I think that is very important.

The question really is how can one ensure that that is the case without imposing such onerous requirements on either the funder or the charity, in situations where there is very little staff or very little capacity to manage all of that, that the effort is abandoned. It just isn't possible to do it.

La sénatrice Martin : Je vous remercie tous de vos points de vue et de vos exposés très importants. Je vais commencer avec Philip, qui, je le sais, fait partie de la grande communauté coréenne du Canada.

Je connais l'excellent travail que fait la KCSF depuis des décennies. Ma question est la suivante : utilisez-vous différentes stratégies pour établir votre base de donateurs, particulièrement s'il s'agit de fonds orientés par le donateur ou de dons d'actions d'entreprises privées en immobilier? Examinez-vous ce genre de stratégies? Travaillez-vous avec d'autres organismes de bienfaisance plus expérimentés, collaborez-vous avec eux et établissez-vous peut-être le genre de partenariats auxquels a fait allusion notre autre témoin? Pourriez-vous nous décrire un peu ce que vous faites en tant que fondation?

M. Cho : Nous examinons des stratégies, mais en restons essentiellement à l'étape exploratoire, car, encore une fois, nous n'avons pas les ressources humaines nécessaires. Il faut énormément de temps simplement pour amasser des fonds en vue de notre prochaine activité de financement, diriger les programmes et nous assurer qu'ils sont réalisés de manière adéquate — ce sont tous des bénévoles. Normalement, les gens qui font du bénévolat au sein de notre organisation viennent de la société canadienne traditionnelle. Ce sont des avocats et des comptables qui sont très occupés dans leur vie quotidienne. Nous avons de la difficulté à amasser des fonds pour embaucher des employés à temps plein, ce dont nous avons réellement besoin pour progresser. C'est pratiquement un cercle vicieux, dans la mesure où nous ne pouvons pas examiner d'autres partenariats que nous savons disponibles. Encore une fois, les règles régissant les partenariats et l'obtention des subventions sont parfois si compliquées que le fait de les chercher et de déterminer s'il y a une cause à défendre peut exiger beaucoup de temps et d'efforts. Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de surmonter ces obstacles.

La sénatrice Martin : Madame Pearson, pourriez-vous nous en dire plus au sujet de la complexité et des difficultés qui nuisent aux types de partenariats qui pourraient être établis en plus de ce que vous avez déjà mentionné?

Mme Pearson : Oui. J'ai cité un exemple, soit la relation entre un bailleur de fonds philanthropique et un organisme sans but lucratif, qui doit s'établir dans le cadre d'une convention de mandat. L'ARC a un but légitime lorsqu'elle veut s'assurer que les fonds d'un bailleur de fonds philanthropique servent à des fins caritatives. Personne ne le nierait. Je crois que c'est très important.

La vraie question vise à savoir comment on peut s'assurer que tel est bien le cas sans imposer de lourdes exigences, soit au bailleur de fonds ou à l'organisme de bienfaisance, dans des situations où il y a si peu d'employés ou de capacité pour gérer le tout que l'on abandonne tout effort. Il n'est tout simplement pas possible de le faire.

I have to say that foundations on the whole, private foundations in particular, much like the Korean foundation, have very little staff, maybe one or two people who are working in a private foundation. Typically, private foundations will operate by giving grants to so-called qualified donees. The Canada Revenue Agency and the Income Tax Act keep that a fairly tight box. That is a fairly straightforward process. A grant can be given by checking with the Canada Revenue Agency, and you can find out a lot about a charity by checking the Canada Revenue Agency website. One would think in principle that this would be a fairly straightforward piece, but it's the reporting requirements and trying to understand what the grant is going to be used for and what kinds of things you're going to be asking your grantee to tell you in order for you to be able to comply with the reporting requirements of the Canada Revenue Agency that are so problematic.

Senator Martin: I'll go on round two. Thank you.

Senator Omidvar: I have a question for each of our witnesses. Thank you so much for being here. Try to keep it tight.

Mr. Sjögren, I'm very interested in your insights into donor-advised funds, given that they are the largest-growing philanthropic instrument of our times, but there is a concern about the lack of transparency and accountability. We don't really know if every fund is disbursing annually because it's an aggregate amount. I've also heard about the corporatization of philanthropy with more and more financial firms like Mackenzie, Fidelity, et cetera, playing here. What would you say to a simple strategy of ensuring that there is transparency and accountability through extra information being required on the T3010s of charities who hold donor-advised funds?

Mr. Sjögren: One of the challenges we have found as researchers is the lack of information about donor-advised funds, that the sponsoring foundations are not required to provide any information on the breakdown of those accounts at all. We would not suggest we need any reporting at the account level, but even at the aggregate level of donor-advised funds, which is currently not available in public filings. If you look at various community foundations, they do break down those funds that are considered donor-advised funds, and they will provide some analysis.

In our work we've looked at community foundations and their transparency versus the very little transparency that is in reports available from what I would call commercial foundations.

Je dois dire que les fondations dans l'ensemble, particulièrement les fondations privées, un peu comme la fondation coréenne, ont très peu d'employés; il y a peut-être une ou deux personnes qui travaillent. Habituellement, les fondations privées fonctionnent en accordant des subventions à ce qu'on appelle des donataires reconnus. L'Agence du revenu du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu encadrent le processus de manière assez rigoureuse. Il s'agit d'un processus relativement simple. On peut accorder une subvention en vérifiant auprès de l'Agence du revenu du Canada; il est possible de trouver beaucoup d'information au sujet d'un organisme de bienfaisance en consultant le site web de l'ARC. On pourrait croire, en principe, qu'il s'agit d'un projet assez simple, mais ce qui pose vraiment problème, ce sont les exigences redditionnelles, la volonté de savoir à quoi servira la subvention et le genre de choses qu'il faut demander au bénéficiaire de nous dire pour pouvoir nous conformer aux exigences de déclaration de l'Agence du revenu du Canada.

La sénatrice Martin : J'interviendrai au deuxième tour. Merci.

La sénatrice Omidvar : J'ai une question à poser à chacun de nos témoins. Merci beaucoup d'être ici. Essayez de rester concis.

Monsieur Sjögren, je suis très intéressée par votre point de vue sur les fonds orientés par le donateur, puisqu'il s'agit de l'instrument caritatif qui croît le plus à notre époque, mais il y a des préoccupations quant au manque de transparence et de responsabilisation. Nous ne savons pas réellement si tous les fonds sont déboursés annuellement, car il s'agit d'un montant total. J'ai également entendu parler de la corporatisation des organismes caritatifs avec de plus en plus de sociétés financières qui interviennent, comme Mackenzie, Fidelity, et cetera. Que pensez-vous d'une stratégie simple consistant à assurer la transparence et la responsabilisation à l'aide des renseignements supplémentaires sur le formulaire T3010 des organismes de bienfaisance qui détiennent des fonds orientés par le donateur?

M. Sjögren : L'un des problèmes que nous avons constatés en tant que chercheurs, c'est le manque de renseignements au sujet des fonds orientés par le donateur, puisque les fondations parraineuses ne sont pas tenues de fournir des renseignements quant à la ventilation de tous les comptes. Je ne dis pas que nous avons besoin de rapports sur les comptes en tant que tels, mais à l'heure actuelle, même les rapports rendus publics ne font pas état de l'ensemble des fonds orientés par le donateur. Si on regarde diverses fondations communautaires, elles font la ventilation des fonds considérés comme des fonds orientés par le donateur, et elles fournissent certaines analyses.

Dans le cadre de notre travail, nous nous sommes penchés sur la transparence des fondations communautaires par rapport au peu de transparence des rapports disponibles provenant de ce que j'appellerais des fondations commerciales.

If you look at the United States, if you look at Fidelity Charitable, in 2016 they received more donations than the United Way in the United States. It has assets of over \$17 billion. They publish a detailed annual report. They publish an annual balance sheet and income statement as well, and the information available on donor-advised fund sponsors in the United States is far greater than it is here.

So there are certainly examples where there is greater transparency and you can examine the underlying activities of the sponsoring foundations.

As for the requirement for each fund to have a set amount of distribution, some sponsors of donor-advised funds in Canada actually require that. You mentioned one, the foundation that is associated with Mackenzie Financial. They require their account holders to distribute between 4 per cent and 8 per cent.

The average distribution, if you look at donor-advised funds, is probably in the range of 12 per cent, so overall, donor-advised funds are distributing three times what is required of a private foundation. So the track record —

Ms. Pearson: Any charity would have to supply that.

Mr. Sjögren: Yes. As I indicated, there are certainly donor-advised funds that don't distribute anything in a given year. Some of those have been set up for legacy reasons so that they are distributed at the time of the death of the account holder, which is not unreasonable. So there are special circumstances, but there are obviously account holders that for various reasons choose not to make any distributions in one year but may make a substantial distribution in the next year.

Senator Omidvar: Thank you. That was very helpful.

I'll move to Ms. Pearson. Thank you for your brief. I particularly liked the specificity of your recommendations, but I want to focus on the constraints you mention in your brief, such as the reporting requirements, the relationships between charities and government, the limitations on how to use investment capital and the focus on activities versus purpose. I'm going to take a point from Senator Duffy's playbook and ask you to unpack this for our television audience. Let's pick one: excessive focus on the activities rather than the purposes of a charitable organization. How does that play out for the charities involved?

Ms. Pearson: It plays out certainly through the T3010, the annual reporting requirement and, of course, all of the bookkeeping and the administrative record keeping that has to take place in order to be able to fill out that form successfully.

Si on regarde du côté des États-Unis, l'organisme Fidelity Charitable, par exemple, a reçu en 2016 plus de dons que l'organisme Centraide de ce pays. Ses actifs valent plus de 17 milliards de dollars. L'organisme publie un rapport annuel détaillé, de même qu'un bilan et des résultats annuels. Les renseignements disponibles au sujet des parraineurs de fonds orientés par le donateur aux États-Unis sont beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont ici.

Il y a donc certainement des cas où la transparence est plus grande et où il est possible d'examiner les activités sous-jacentes des fondations parraineuses.

Certains parraineurs de fonds orientés par le donateur au Canada exigent en fait qu'un montant à distribuer soit établi pour chaque fonds. Vous en avez mentionné un, soit la fondation associée à Mackenzie Financial. Elle exige de ses détenteurs de compte qu'ils distribuent entre 4 et 8 p. 100.

La distribution moyenne, si on regarde les fonds orientés par le donateur, se situe probablement autour de 12 p. 100, donc de façon générale, le pourcentage des fonds orientés par le donateur distribués est trois fois supérieur à celui exigé d'une fondation privée. Donc, le dossier...

Mme Pearson : Tout organisme de bienfaisance devrait fournir cela.

M. Sjögren : Oui. Comme je l'ai dit, il y a certainement des fonds orientés par le donateur qui ne distribuent rien au cours d'une année donnée. Certains d'entre eux ont été établis aux fins d'héritage afin d'être distribués au moment du décès du titulaire du compte, ce qui n'est pas déraisonnable. Il y a donc des circonstances particulières, mais il y a manifestement des titulaires de compte qui peuvent choisir, pour différentes raisons, de ne faire aucune distribution une année, mais de procéder à une distribution considérable l'année suivante.

La sénatrice Omidvar : Merci. C'était très utile.

Je vais passer à Mme Pearson. Merci pour votre mémoire. J'ai particulièrement apprécié la spécificité de vos recommandations, mais j'aimerais insister sur les contraintes que vous mentionnez, comme les exigences redditionnelles, les relations entre les organismes de bienfaisance et le gouvernement, les limites relatives à la façon d'utiliser les capitaux de placement et l'accent sur les activités plutôt que sur le but. Je vais me servir d'une réplique du sénateur Duffy et vous demander de clarifier ce point pour nos téléspectateurs. Disons l'attention excessive accordée aux activités plutôt qu'aux fins d'un organisme de bienfaisance. Comment cela s'applique-t-il pour les organismes de bienfaisance touchés?

Mme Pearson : Cela passe certainement par le formulaire T3010, l'exigence de déclaration annuelle et, bien sûr, toutes les activités de tenue de livres et de tenue à jour des dossiers administratifs qui doivent se faire pour que l'on puisse bien

The Canada Revenue Agency requires a lot of detail on the different kinds of activities that a charity pursues, and it's difficult for a charity sometimes to disaggregate, to say, "X per cent of my time was spent on an administrative activity, fundraising, political activity or a charitable activity," so called. These are the different kinds of activities you have to report on in the T3010.

An organization that is pursuing a charitable purpose could be engaging in all of those activities and typically is, particularly if it's an organization that's interested in public policy work or in advocacy, which means that it can be engaging in political activity as well.

All that has to be tracked and reported. For charities that have fairly limited capacity, it takes away from the essential work of the charity, which is, again, pursuing that charitable purpose. I'm not saying that there should be no reporting at all. I want to be clear about that. That would apply to all charities, regardless of whether they're foundations, funders or actual charitable organizations that are delivering services. Reporting is important. Accountability is important.

The question is, when the Canada Revenue Agency and the Income Tax Act itself — because activities are referred to in the Income Tax Act — when that becomes the only way in which a charity can be monitored, then I think you lose the forest for the trees. It becomes a question of examining individual trees as opposed to looking overall at the ensemble of what the charity is trying to do, and whether that is indeed pursuing a charitable purpose or not.

Senator Omidvar: Thank you. That's very helpful. I wish we had more time. May I ask one more question?

The Chair: You mentioned time. We're getting pressed for time. Quickly, please.

Senator Omidvar: We've been hearing from witnesses who are recommending increasing the incentives so that more people are able to give more through the donation of real estate or RRSPs. Would you recommend that if we consider these proposals, smaller charities be provided with additional incentives and capacity building so that they too can benefit from this largesse that is projected to enhance philanthropy?

Mr. Cho: We'll take anything. Again, I think it boils down to some of the reporting requirements, processes and the know-how which, unfortunately, we don't have the expertise in.

remplir ce formulaire. L'Agence du revenu du Canada exige beaucoup de détails sur les différents types d'activités que mène un organisme de bienfaisance, il est parfois difficile pour l'organisme de ventiler les données, de dire : « X p. 100 de mon temps a été consacré à une activité administrative, au financement, à une activité politique ou à une activité de bienfaisance », par exemple. Ce sont les différents types d'activités que vous devez déclarer dans le formulaire T3010.

Une organisation qui vise des fins caritatives pourrait prendre part à toutes ces activités et le fait habituellement, particulièrement s'il s'agit d'un organisme qui s'intéresse à la politique publique ou à la défense d'intérêts publics, ce qui veut dire qu'elle peut prendre part également à des activités politiques.

Tout cela doit faire l'objet d'un suivi et d'un rapport. Pour les organismes de bienfaisance qui ont des ressources assez limitées, cela les détourne de leur travail essentiel, qui, encore une fois, vise des fins caritatives. Je ne dis pas qu'il ne devrait pas y avoir du tout de rapports. Je tiens à être claire à ce sujet. Cela s'appliquerait à tous les organismes de bienfaisance, peu importe qu'il s'agisse de fondations, de bailleurs de fonds ou de véritables organismes de bienfaisance qui offrent des services. La production de rapports est importante, la responsabilisation l'est aussi.

En fait, quand l'Agence du revenu du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu elle-même — car on fait référence aux activités dans cette dernière — deviennent la seule manière de surveiller un organisme de bienfaisance, je pense que vous perdez la vue d'ensemble. Il devient question d'examiner chaque détail plutôt que de regarder l'ensemble des activités de l'organisme de bienfaisance et de déterminer si, en effet, elles visent des fins caritatives ou non.

La sénatrice Omidvar : Merci. C'est très utile. J'aurais aimé que nous ayons plus de temps. Puis-je poser une dernière question?

Le président : Vous avez parlé de temps, nous prenons du retard. Allez-y rapidement, je vous prie.

La sénatrice Omidvar : Des témoins ont recommandé l'augmentation des incitatifs, de sorte que plus de gens soient en mesure de contribuer davantage en faisant des dons de biens immobiliers ou en cotisant à un REER. Si on tient compte de ces propositions, diriez-vous qu'il faut offrir d'autres incitatifs aux petits organismes de bienfaisance et renforcer leur capacité afin qu'ils puissent eux aussi tirer profit de cette largesse qui devrait améliorer le secteur philanthropique?

M. Cho : Nous accepterons tout. Encore une fois, je crois que cela se résume à certaines des exigences de déclaration, aux processus et au savoir-faire à l'égard desquels, malheureusement, nous n'avons pas d'expertise.

Another issue we've come across in many instances is when there are funds available from different sources, whether from government grants or from corporate sponsors, there's a tendency to now move towards this project-based grant making, so there's a very small amount available for administration and overhead. So the organization really just can't build itself to get to the point where it can be self-sufficient and really make use of all the different tools available to it.

I know we have one donor who wanted to provide a grant of private securities to our organization, and we have very little understanding of how that works. Certainly there is the CanadaHelps platform, and again, we have to figure that out, and we're working with the donor. These are conversations that are had late at night between all sorts of different things that are happening in our professional careers.

The concept, perhaps — I've been thinking about is from the start-up world and these incubators and things that are very progressive for entrepreneurial activities, if something like that could be applied to the charitable sector for these community-based organizations where that kind of support is there to accelerate their growth.

The Chair: Thank you very much.

Senator Gold: Thank you all for being here. I couldn't agree with you more about the importance of culturally specific foundations and the importance of community foundations. Would you agree that, at least with respect to charitable foundations, it does provide a kind of strategic focus for community building? That is, the foundation can act strategically and sometimes steer funds, including donor-advised funds, to causes that may not be as obvious or prominent but are really needed, especially if the foundation or the professionals have developed relationships with the donor — as their financial advisers in some cases, which I'm familiar with.

Just a general comment on whether the community foundation approach answers some of the concerns about donor-advised funds and also helps fund less popular causes.

Mr. Sjögren: Perhaps I can start. The community foundations as a whole are important providers of donor-advised funds, and in the analysis that we undertook, we looked specifically at fees charged to donors by foundations sponsoring donor-advised funds. Not surprisingly, the aggregate fees that would be charged by a community foundation to a donor are substantially lower than the fees that would be charged by a foundation that's associated with a large investment dealer.

Un autre problème auquel nous faisons face dans de nombreux cas, c'est lorsque des fonds disponibles viennent de différentes sources, qu'ils viennent de subventions gouvernementales ou de sociétés commanditaires, on a tendance à octroyer des subventions fondées sur le projet, il y a donc très peu d'argent disponible pour l'administration et les frais généraux. L'organisation n'arrive tout simplement pas à s'établir de manière à être autosuffisante et à réellement mettre à contribution les différents outils à sa disposition.

Je sais qu'un de nos donateurs voulait nous accorder une subvention de valeurs mobilières privées, et nous ne savons pas très bien comment cela fonctionne. Chose certaine, il y a la plateforme CanadaDons et, encore une fois, nous devons comprendre cela, et nous travaillons avec le donateur. Ce sont des choses dont on discute tard en soirée en plus de tout ce qui nous occupe dans nos carrières professionnelles.

Le concept, peut-être... Je pense au monde des entreprises en démarrage, aux incubateurs d'entreprises et aux démarches progressives en ce qui concerne les activités entrepreneuriales, si quelque chose comme cela pouvait s'appliquer aux organismes communautaires du secteur caritatif, ce type de soutien permettrait d'accélérer leur croissance.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Gold : Merci à tous d'être ici. Je ne saurais être plus d'accord avec vous en ce qui concerne l'importance des fondations axées sur la culture et des fondations communautaires. Seriez-vous d'accord pour dire que, à tout le moins en ce qui concerne les fondations caritatives, cela donne une orientation stratégique pour le renforcement communautaire? C'est-à-dire que la fondation peut agir de manière stratégique et parfois diriger des fonds, y compris des fonds orientés par le donateur, vers des causes qui ne sont peut-être pas évidentes ou frappantes, mais qui en ont vraiment besoin, particulièrement si la fondation ou les professionnels ont établi une relation avec le donateur — comme leurs conseillers financiers, dans certains cas, ce que je connais bien.

Un simple commentaire général sur l'approche de la fondation communautaire dissipe certaines préoccupations quant aux fonds orientés par le donateur et aide aussi à financer des causes moins populaires.

M. Sjögren : Je peux peut-être commencer. Les fondations communautaires, dans l'ensemble, sont d'importants fournisseurs de fonds orientés par le donateur, et, dans le cadre de l'analyse que nous avons réalisée, nous nous sommes penchés précisément sur les frais imposés aux donateurs par les fondations parrainant des fonds orientés par le donateur. Comme on pouvait s'y attendre, les frais totaux qui seraient imposés à un donateur par une fondation communautaire sont considérablement inférieurs à ceux imposés par une fondation associée à un grand courtier en placement.

From a value perspective, we also found that community foundations tend to be closer to the donors than the other types of sponsoring foundations in that they provide education facilities, they have peer-to-peer groups, they are nurturing those donors to become philanthropists, and they are encouraging them to look locally in terms of where their grants go. They have a significant role to play in the development of this particular vehicle.

The fact of the matter is that the growth of assets in donor-advised funds held at community foundations is far slower at the moment than it is in donor-advised funds held at commercial foundations.

Senator Duffy: Mr. Sjögren, you said the financial institutions commissioned this study and are interested in it. You have done it, but it's for the financial institutions that have shown an interest in this area.

How do we get the banks to make it? I know they have these funds as part of their portfolios, usually through their investment arms. When you buy your RRSPs or whatever banking things you do, how do you convince the banks to put it on a little checklist of things that a bank talks about with their customers?

Mr. Sjögren: Thank you for the question. That is a challenge that we have come across. The banks would generally admit that only 10 per cent of their financial advisers actually engage in a discussion with their clients about charitable giving, and it gets slightly better as you move up the food chain, so that those advisers dealing with affluent Canadians are more likely to bring it up.

If you actually ask advisers why they don't talk about charitable giving, they say they don't have the technical knowledge. Some of them say they would prefer not to become involved in dealing with personal values rather than financial values. Those who are honest would say if I encourage my client to donate, I'm going to lose assets on which I'm earning an income stream.

Ms. Pearson: The previous witness, Ruth MacKenzie of the Canadian Association of Gift Planners, her organization and mine are releasing a study of philanthropic advisers this week. It's called "Doing Good for Business." It is a series of case studies on the advisers themselves and interviews with them. These are the people who have been successful in raising philanthropy as part of the conversation. The intent here is to show the rest of the adviser community that this is very good, not only for philanthropy but also for their own business and their own client relationships.

Du point de vue de la valeur, nous avons également constaté que les fondations communautaires tendent à être plus près des donateurs que les autres types de fondations parraineuses du fait qu'elles offrent des installations d'éducation, elles comptent des groupes de pairs, elles accompagnent ces donateurs pour qu'ils deviennent des philanthropes et elles les encouragent à octroyer leurs subventions à l'échelle locale. Elles jouent un rôle important au chapitre de l'élaboration de ce moyen particulier.

Le fait est que la croissance des fonds orientés par le donateur détenus par les fondations communautaires est beaucoup plus lente à l'heure actuelle qu'elle ne l'est pour les fonds orientés par le donateur détenus par des fondations commerciales.

Le sénateur Duffy : Monsieur Sjögren, vous avez dit que les institutions financières avaient commandé cette étude et s'y intéressaient. Vous l'avez réalisée, mais elle s'adresse aux institutions financières qui ont démontré un intérêt à cet égard.

Comment pouvons-nous amener les banques à participer? Je sais qu'elles ont ces fonds dans leurs portefeuilles, habituellement grâce à leurs volets d'investissement. Lorsque vous achetez un REER, ou peu importe l'opération bancaire que vous faites, comment arrivez-vous à convaincre les banques d'ajouter cela à un aide-mémoire des choses dont il faut discuter avec sa clientèle?

M. Sjögren : Je vous remercie de votre question. C'est une difficulté à laquelle nous avons fait face. De manière générale, les banques admettent généralement qu'il n'y a que le dixième de leurs conseillers financiers qui discutent des dons de bienfaisance avec leurs clients, et le pourcentage est légèrement meilleur lorsqu'on examine les rangs sociaux plus élevés; les conseillers qui font affaire avec des Canadiens bien nantis sont donc plus susceptibles d'évoquer la question.

En fait, si vous demandez aux conseillers pourquoi ils ne parlent pas des dons de bienfaisance, ils répondent qu'ils n'en ont pas les connaissances techniques. Certains d'entre eux disent qu'ils préfèrent ne pas s'engager dans les valeurs personnelles et en rester avec les valeurs financières. D'autres, plus honnêtes, diront que, s'ils encouragent leur client à faire un don, ils risquent de perdre des actifs à partir desquels ils gagnent des revenus.

Mme Pearson : Le témoin précédent, Ruth MacKenzie, de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés, son organisation et la mienne ont publié cette semaine une étude sur les conseillers du secteur caritatif. Elle s'intitule « Doing Good for Business ». Elle contient une série d'études de cas sur les conseillers eux-mêmes et des entrevues réalisées avec ces derniers. Ce sont des gens qui ont connu du succès en parlant de bienfaisance avec les clients. L'intention était de montrer au reste de la communauté de conseillers que c'est une très bonne chose, non seulement pour le secteur caritatif, mais aussi pour leurs propres activités commerciales et leurs propres relations avec les clients.

Senator Duffy: Congratulations on that, and a quick shout out to Senator Gold who made the point to an earlier panel that some people are better off than they think they are. I think there's a slogan at one of the banks: You're richer than you think. If we can cause Canadians who don't think of themselves as affluent to actually take inventory and decide what they want, then that's good.

The Chair: This ad has been brought to you by Scotiabank. Thank you, Senator Duffy.

Thank you very much for your presentations. It's very interesting. I have a list of senators who would like to ask more questions, but we must move to the next panel.

We will continue our hearing with our next witnesses. From PricewaterhouseCoopers LLP, Canada, we have Mr. James Temple, Chief Corporate Responsibility Officer. By video conference, we have Kevin McCort, President and Chief Executive Officer, Vancouver Foundation. And we have Mr. Andrew Chunilall, Chief Executive Officer, Community Foundations of Canada.

Thank you for accepting our invitation. I'd ask you to make your presentations and try to stick to the time limit that we gave you. I will be disciplining my colleagues to stick to the time limit I give them to ask questions when we get to that point.

We're starting with Mr. Chunilall.

Andrew Chunilall, Chief Executive Officer, Community Foundations of Canada: Thank you, Mr. Chair. I appreciate that this panel is at the end of a long day. I recognize that there is a risk of being somewhat redundant, so I'm going to try to make my remarks from a different angle. I'll focus less on some of the federal legislation and more around the trends that we're seeing in the industry that will impact the legislative framework guiding charities and foundations in Canada.

Rapid technological advances, generational change, demographic shifts and growing globalization — every sector is undergoing an adaptive shift as we respond to the present and future realities that shape Canadian communities. The 21st century economy calls upon all sectors to identify new ways of conducting business, characterized by an emphasis on knowledge and networks.

Throughout this rapid change, Canadians continue to rely on registered charities, non-profit organizations and social enterprises for services, leadership and innovation that touch on all areas of community and social well-being. Charities and non-profits generated \$176 billion in income, employ 2 million people and account for more than 8 per cent of Canada's GDP.

Le sénateur Duffy : Je vous en félicite, et je salue au passage le sénateur Gold, qui a dit à un groupe de témoins précédent que certaines personnes sont mieux loties qu'elles ne le croient. Je pense que le slogan d'une des banques est le suivant : vous êtes plus riche que vous ne le croyez. Si nous pouvons amener les Canadiens qui ne se croient pas bien nantis à dresser un inventaire et à décider ce qu'ils veulent, c'est une bonne chose.

Le président : Cette publicité vous a été présentée par la Banque Scotia. Merci, monsieur le sénateur Duffy.

Je vous remercie de vos exposés. C'était très intéressant. J'ai une liste de noms de sénateurs qui aimeraient poser plus de questions, mais nous devons passer au prochain groupe de témoins.

Nous allons poursuivre notre audience avec nos prochains témoins. Nous sommes en compagnie de M. James Temple, directeur de la responsabilité d'entreprise de PricewaterhouseCoopers LLP, Canada. Par vidéoconférence, nous avons Kevin McCort, président et chef de la direction de la Vancouver Foundation. Il y a M. Andrew Chunilall, chef de la direction de Fondations communautaires du Canada.

Merci d'avoir accepté notre invitation. Je vais vous demander de présenter votre exposé et d'essayer de respecter le temps qu'on vous a alloué. Je disciplinerai mes collègues afin qu'ils respectent la limite de temps que je leur accorde pour poser des questions lorsque nous serons rendus là.

Nous commençons par M. Chunilall.

Andrew Chunilall, chef de la direction, Fondations communautaires du Canada : Merci, monsieur le président. Je comprends que notre groupe comparait à la fin d'une longue journée. J'admets qu'il risque d'y avoir certaines redondances, je vais donc essayer de formuler mes propos différemment. J'insisterai moins sur certaines dispositions législatives fédérales et plus sur les tendances que nous observons dans l'industrie, qui ont des répercussions sur le cadre législatif qui régit les organismes de bienfaisance et les fondations au Canada.

Évolution rapide des technologies, changements de génération, bouleversements démographiques et mondialisation accrue... Tous les secteurs doivent s'adapter aux réalités actuelles et futures qui façonnent les collectivités canadiennes. L'économie du XXI^e siècle appelle chaque secteur à trouver de nouvelles façons de mener ses activités, en mettant l'accent sur le savoir et sur les réseaux.

En cette période de changement rapide, les Canadiens continuent de compter sur les services, le leadership et l'innovation qu'offrent les organismes de bienfaisance enregistrés, les organismes à but non lucratif et les entreprises sociales dans tous les domaines qui touchent le bien-être des communautés et de la société. Les organismes de bienfaisance et

The prominent role of the sector shows no signs of slowing. As my colleagues from Imagine Canada spoke about this morning, the demand for essential services provided by charities and non-profits will rise dramatically over the next decade.

Under the current regulatory regime, the private sector has significant flexibility to be adaptive to the 21st century economy, characterized by platforms, aggregation and cross-sector collaboration. Businesses have access to debt, equity and financing to accomplish their goals, and the private sector organizations are permitted the flexibility to focus their efforts on profit, social benefit or both. This flexibility has seen a rise of multi-million dollar companies such as Benevity and GoFundMe, which facilitate employee and online giving and have flourished in terrain traditionally occupied by registered charities.

At present, Canada's registered charities and non-profits are explicitly committed to social benefit, and yet they are restricted in the ways that they can achieve those benefits. For example, registered charities face significant barriers to working with unqualified donees, even in cases where such collaboration would be the most effective way of achieving their charitable purposes. Similarly, registered charities face a narrow definition of permitted related business activities, which limits their ability to use social enterprises to further their missions.

The modernization of the Income Tax Act, like the addition of a destination test as suggested by the 2018 steering group report, can unlock the ability of charities and non-profits to engage more fully in social enterprises for the benefit of Canadian communities.

At Community Foundations of Canada, we have seen these rapid social shifts and responsible leadership by charities and non-profits in communities in all parts of Canada. Community Foundations of Canada is the national network of 191 community foundations. Together, we are a philanthropic movement working across sectors to help Canadians build strong and resilient communities. Roughly 90 per cent of Canadians have access to a community foundation, and the movement collectively holds \$5.4 billion in assets. These assets, along with those of other public and private foundations, provide funding and financing for registered charities, non-profits and social

les organismes à but non lucratif ont généré des revenus de 176 milliards de dollars, emploient deux millions de personnes et représentent plus de 8 p. 100 du PIB du Canada. Tout indique que le secteur continuera de jouer un rôle de premier plan. Comme mes collègues d'Imagine Canada l'ont dit ce matin, la demande liée aux services essentiels fournis par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif connaîtra une croissance fulgurante pendant la prochaine décennie.

Sous le régime réglementaire actuel, le secteur privé dispose d'une grande souplesse pour s'adapter à l'économie du XXI^e siècle, caractérisé par les plateformes, le regroupement et la collaboration entre les secteurs. Les entreprises ont accès au crédit, à des capitaux et à du financement pour atteindre leurs objectifs, et les organisations du secteur privé disposent de la souplesse nécessaire pour concentrer leurs efforts sur le profit, les retombées sociales ou les deux. Cette souplesse est à l'origine d'une augmentation du nombre d'entreprises multimillionnaires, comme Benevity et GoFundMe, qui facilitent l'embauche et les dons en ligne, et qui ont prospéré sur un territoire traditionnellement occupé par les organismes de bienfaisance enregistrés.

À l'heure actuelle, les organismes de bienfaisance enregistrés et les organismes à but non lucratif du Canada se consacrent explicitement aux retombées sociales, et pourtant, ils sont soumis à des restrictions quant à la manière dont ils génèrent ces retombées. Par exemple, des organismes de bienfaisance enregistrés doivent surmonter d'importants obstacles pour travailler avec des donateurs non reconnus, même dans les cas où une telle collaboration serait la façon la plus efficace d'atteindre leurs objectifs caritatifs. Par ailleurs, les organismes de bienfaisance sont aux prises avec une définition restreinte des activités commerciales connexes autorisées, ce qui limite leur capacité de recourir à des entreprises sociales pour mener à bien leurs missions.

La modernisation de la Loi de l'impôt sur le revenu, notamment l'ajout d'un critère quant à l'affectation des profits, comme l'a suggéré le groupe directeur dans son rapport de 2018, peut débloquer la capacité des organismes de bienfaisance et des organismes à but non lucratif de s'engager plus activement auprès des entreprises sociales dans l'intérêt des collectivités canadiennes.

À Fondations communautaires du Canada, nous avons été témoins des rapides changements sociaux et du leadership responsable des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif dans les collectivités des quatre coins du Canada. Fondations communautaires du Canada est un réseau national regroupant 191 fondations communautaires dont le travail philanthropique dans une variété de secteurs aide les Canadiens à bâtir des collectivités solides et résilientes. Environ 90 p. 100 des Canadiens ont accès à une fondation communautaire et, en tout, les fondations communautaires détiennent des actifs de 5,4 milliards de dollars. Ces actifs,

enterprises, an important complement to government investments.

In 2017, Community Foundations of Canada granted over \$60 million and invested \$60 million in impact investments. With a look to the future, Community Foundations of Canada recommends that the Special Senate Committee on the Charitable Sector consider the following recommendations.

First, that a thorough examination of the Income Tax Act be undertaken to modernize the regulation of registered charities in line with the recommendations of both the Government of Canada's consultation panel on political activities and charities produced in March 2016 and the Social Innovation and Social Finance Strategy Co-Creation Steering Group in August of 2018.

Second, that a home for the sector be formalized within government to better recognize and facilitate the vital role that charities and non-profits play in Canada.

Thank you for your attention. I can take questions at the end.

James Temple, Chief Corporate Responsibility Officer, PricewaterhouseCoopers LLP, Canada: Senators Mercer and Omidvar, thank you for the kind invitation to be here today. I'm here in my capacity as Chief Corporate Responsibility Officer at PwC Canada. In this role, I oversee the team responsible for helping PwC solve problems across the country. Together with our people across the country, our clients and our communities, we tackle complex social, environmental and economic issues, bringing our skills, our capabilities and our thought leadership to life to add a voice to those who often can't.

Within Canada, PwC has more than 6,700 partners and staff in locations coast to coast. With more than 110 years of excellence in Canada, we provide industry-focused professional services, including audit and assurance, risk assurance, tax, deals and consulting. To help the Canadian not-for-profit sector organizations face emerging issues, we also have a dedicated team of practitioners and advisers working closely with these thought leaders around strategic guidance. In my capacity working inside the firm, I also have the great pleasure of serving as the executive director of the Pricewaterhouse Coopers Canada Foundation.

comme ceux d'autres fondations publiques et privées, servent à financer des organismes de bienfaisance enregistrés, des organismes à but non lucratif et des entreprises sociales. Ce sont des compléments importants aux investissements du gouvernement.

En 2017, Fondations communautaires du Canada a consenti plus de 60 millions de dollars et investi 60 millions de dollars dans des investissements à retombées sociales. En prévision de l'avenir, Fondations communautaires du Canada invite le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance à étudier les recommandations suivantes.

D'abord, que l'on procède à un examen attentif de la Loi de l'impôt sur le revenu en vue de moderniser l'encadrement des organismes de bienfaisance enregistrés, conformément aux recommandations formulées par le Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance, mis sur pied par le gouvernement du Canada en mars 2016, et par le Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale en août 2018.

Deuxièmement, que l'on détermine quelle entité gouvernementale devrait avoir la responsabilité officielle du secteur philanthropique dans le but de mettre en valeur et de favoriser plus efficacement le rôle crucial que jouent les organismes de bienfaisance et à but non lucratif dans la société canadienne.

Je vous remercie de votre attention. Je peux répondre aux questions à la fin.

James Temple, directeur de la responsabilité d'entreprise, PricewaterhouseCoopers LLP, Canada : Monsieur le sénateur Mercer, madame la sénatrice Omidvar, merci de m'avoir généreusement invité ici aujourd'hui. Je comparais en tant que directeur de la responsabilité d'entreprise à PwC Canada. À ce titre, je surveille l'équipe responsable d'aider PwC à résoudre les problèmes à l'échelle du pays. Avec les membres de notre équipe répartis à l'échelle du pays, nos clients et nos collectivités, nous nous attaquons à des problèmes sociaux, environnementaux et économiques complexes en mettant à profit nos compétences, nos capacités et notre leadership éclairé pour joindre notre voix à celle des gens qui ne peuvent pas souvent prendre la parole.

PwC compte, au Canada, plus de 6 700 partenaires et employés répartis sur tout le territoire. À PwC, nous nous enorgueillissons de plus de 110 années d'un service d'excellence et nous offrons des services professionnels axés sur l'industrie, notamment dans les domaines de la vérification, de l'assurance, dont l'assurance-risque, de la fiscalité, de la consultation et des transactions. Afin d'aider les organismes sans but lucratif canadiens à faire face à de nouveaux enjeux, nous avons une équipe dévouée de spécialistes et de conseillers qui travaillent en étroite collaboration avec les chefs de file en leur offrant une orientation stratégique. Dans le cadre de mon travail, j'ai aussi

I applaud the committee's work in examining the federal and provincial laws and policies governing charities, non-profit organizations, foundations and other similar groups and commend you on the examination of the impact of the critically important voluntary sector.

With a specific focus on how this social-purpose sector is funded and my role within the company, I would offer the following observations to reinforce what we have heard today and to reinforce this from a business lens.

We know that Imagine Canada defines the social-purpose sector as being comprised of registered charities, public-benefit groups, not-for-profit organizations and social enterprises. Together, they account for over 8 per cent of GDP and face a growing social deficit which we have heard will amount to upwards of \$25 billion over the next 10 years. Yes, this deficit is calculated using the difference between the demand for social services and the realities of a fragile financial sustainability given aging populations and questions around how we engage an emerging demographic across Canada. Foundations, donor-advised funds and other funding mechanisms play a critical role in enabling the long-term resiliency of this sector. They complement government investments and support us in an economic resiliency for a greater Canada.

We also live in a society where the public has come to expect these social-purpose agencies and how they interact with us. To continue to meet these expectations of society, the sector requires a safe space within government to take risks, to innovate and to fail, like any other business.

There is no one home within government to have a focused conversation. Today I come with observations and come to the committee with some thoughts to consider.

First, the social-purpose sector requires a formalized home within government to better recognize, amplify and collect meaningful data on its strength and impact as an important economic driver for Canadian economic growth and competitiveness. And I reiterate what my colleagues on the panel have said with regard to Canada's Social Innovation and Social Finance Strategy Co-Creation Steering Group, via ESDC, presented in August.

l'immense plaisir d'occuper la fonction de directeur exécutif de la Fondation Pricewaterhouse Coopers Canada.

Je félicite le comité pour son travail sur les lois et les politiques fédérales et provinciales régissant les organismes caritatifs, les organismes et fondations à but non lucratif et d'autres groupes semblables, ainsi que sur les répercussions du secteur extrêmement important du bénévolat au Canada.

En portant une attention particulière à la façon dont ce secteur à vocation sociale est financé, et compte tenu de mon rôle au sein de l'entreprise, j'aimerais formuler les observations suivantes pour renforcer ce que j'ai entendu aujourd'hui et y ajouter un point de vue opérationnel.

Nous savons que, selon Imagine Canada, le secteur à vocation sociale du Canada est constitué d'organismes de bienfaisance enregistrés, de groupes d'intérêt public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises sociales. Ensemble, ils représentent plus de 8 p. 100 du PIB et se butent à un déficit social croissant, lequel pourrait atteindre plus de 25 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années. On parvient à ce chiffre en comparant la demande en services sociaux et la situation de viabilité financière fragile en raison de la population vieillissante et de questions concernant la façon de mobiliser une nouvelle tranche de population à l'échelle du pays. Les fondations, les fonds assujettis aux instructions des donateurs et les autres mécanismes de financement sont essentiels à la survie à long terme de ce secteur. Ils complètent les investissements du gouvernement et nous soutiennent dans la résilience économique pour un Canada encore meilleur.

Nous vivons également dans une société où les gens en sont venus à avoir des attentes à l'égard de ces organismes à vocation sociale et de la façon dont ils interagissent avec nous. Pour continuer de répondre aux attentes du public, le secteur a besoin d'un environnement sûr au sein du gouvernement pour prendre des risques, innover et commettre des erreurs, comme toutes les autres entreprises.

Il n'y a personne avec qui tenir une conversation ciblée au sein du gouvernement. Aujourd'hui, je viens présenter au comité des observations et des pistes à explorer.

Premièrement, il est nécessaire de créer une entité formelle au sein du gouvernement consacrée au secteur à vocation sociale afin de mieux cerner, recueillir et accroître les données utiles liées à la force et à l'incidence de ce secteur à titre de moteur économique important pour la croissance économique et la compétitivité du Canada. J'appuie ce que mes collègues du groupe de témoins ont affirmé à propos du Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale du Canada, par l'entremise d'EDSC, présentée au mois d'août.

Second, modernization of the regulatory framework governing the charitable and non-profit sectors is required. Specific attention can be paid to addressing the definition of what constitutes charitable purpose versus activity, and the mechanisms available to public, private and corporate foundations to work with entities that are fulfilling public benefit but are not currently qualified donees. This may include setting clear guidelines regarding a foundation's ability to make program-related investments or loans to entities that are fulfilling a social purpose — for example, a social enterprise — or to invest within public-private partnerships that have a better return on investment on public purpose and for those involved.

Last, a competitive pan-Canadian data strategy and framework is required, which we have heard from others here on the panel today.

I thank you for your time and would invite questions.

The Chair: Thank you very much. We'll now go to Mr. Kevin McCort in Vancouver via video conference.

Kevin McCort, President and Chief Executive Officer, Vancouver Foundation: Thank you very much. As you mentioned, I'm in Vancouver on the unceded traditional territories of the Musqueam, Squamish and Tsleil-Waututh First Nations.

I am fortunate to have worked for 30 years in the roles of CEO, board member, staff and volunteer. I am currently the CEO of a dynamic community foundation that has granted well over a \$1 billion and stewards a \$1.2 billion endowment. Previously, I spent six years as the CEO one of Canada's leading international development charities, and nearly two decades before that as a front-line worker on humanitarian relief and community development projects throughout the developing world.

I am drawing on this experience when reflecting on the Senate committee's mandate and comments made by Senator Mercer and Senator Omidvar that spoke to empowering and enabling charities to better meet the challenges of today and tomorrow. These sentiments are entirely correct. We have an extraordinary charitable sector in Canada that enjoys positive and sustained support from citizens and governments. Yet any system can be improved, and because our services remain in great need, I'm pleased to share these recommendations.

Deuxièmement, il est nécessaire de moderniser le cadre réglementaire régissant les secteurs de la bienfaisance et des organismes sans but lucratif. Une attention particulière devrait être accordée à la définition de ce qui constitue un but caritatif par opposition aux activités, ainsi qu'aux mécanismes offerts aux fondations publiques, privées et d'entreprise pour collaborer avec des entités dont les activités ont des retombées sur le public, mais qui ne sont pas des donateurs reconnus actuellement. Cela pourrait comprendre l'établissement de directives précises concernant le droit d'une fondation d'effectuer des investissements ou d'offrir des prêts liés à un programme auprès d'entités à vocation sociale — par exemple, une entreprise à vocation sociale — ou d'investir dans des partenariats public-privé qui offrent un meilleur rendement quant à la vocation sociale et pour les parties concernées.

Pour terminer, il est nécessaire d'élaborer une stratégie pancanadienne concurrentielle et un cadre de travail relativement aux données, comme l'ont mentionné d'autres témoins aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention et je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup. Nous allons maintenant donner la parole à M. Kevin McCort, qui témoignera par vidéoconférence depuis Vancouver.

Kevin McCort, président et chef de la direction, Vancouver Foundation : Merci beaucoup. Comme vous l'avez mentionné, je suis actuellement à Vancouver sur des territoires traditionnels non cédés des Premières Nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh.

J'ai la chance d'avoir occupé tour à tour pendant 30 ans les rôles de président et chef de la direction, de membre de conseil d'administration, d'employé et de bénévole. Je suis actuellement président et chef de la direction d'une fondation communautaire dynamique qui a versé plus de 1 milliard de dollars et qui assure la gouvernance d'un fonds de 1,2 milliard de dollars. Auparavant, j'ai occupé pendant six ans le poste de PDG d'un des plus importants organismes canadiens de bienfaisance voué au développement international. De plus, près de 20 ans auparavant, j'ai travaillé comme intervenant de première ligne dans le cadre de projets d'aide humanitaire et de développement communautaire dans des pays en développement.

J'appuie sur cette expérience ma réflexion sur le mandat du comité sénatorial et sur les commentaires formulés par le sénateur Mercer et la sénatrice Omidvar, qui ont souligné la nécessité d'outiller les organismes de bienfaisance et de leur permettre d'être davantage en mesure de relever les défis actuels et futurs. Ces opinions sont fondées. Le secteur de la bienfaisance au Canada est extraordinaire et ses acteurs peuvent compter sur le soutien positif et continu des citoyens et des gouvernements. Cependant, il est possible d'améliorer n'importe

My first recommendation is that you do commit to the essential role of the sector in building the Canada we seek, but this is more than just a strong charitable sector. It is about acknowledging what McGill professor Henry Mintzberg writes in his book *Rebalancing Society*: A healthy society balances a public sector of respected governments, a private sector of responsible businesses and a plural sector of robust communities.

Let's make a home for the sector and not just a regulator, as we have with CRA, and that will signal to everyone that Canadians seek to preserve the social equilibrium necessary to protect our environment and our democracy and bequeath a liveable future to our children.

The second recommendation is that you help the sector build income and assets to better serve Canadians. One of the key beliefs affecting the charitable sector is that all its resources should go to the mission and as little as possible should go to the cost of running the organization. Over the years, this belief has led to a culture of underinvestment throughout the sector, and an expectation of low costs by donors. Attempts to change the narrative to focus on outcomes or impacts, not overhead and cost per dollar raised, have largely failed. This is often because charities themselves have their low cost as a comparative advantage, further fuelling the idea that a sector that fails to invest in itself is a good thing. For the sector to have any hope of providing balance vis-à-vis the public and private sectors, this needs to change. Charities need strong balance sheets, robust income statements and an operating surplus, while simultaneously delivering positive outcomes and impacts. Governments regularly discuss recommendations to help the private sector. For example, the discussion over the last few weeks regarding changing the capital cost allowance for depreciation of investments is just one example. For charities, this committee needs to recommend amendments that will increase giving and sector assets.

The first recommendation is one you may not have heard before, and it is that you should look at regulating unclaimed property. B.C., Alberta and Quebec are the only three jurisdictions in Canada that have legislation regarding the

quel système et, vu que la demande pour nos services demeure très importante, je suis heureux de vous faire part des recommandations suivantes.

Premièrement, je recommande que l'on reconnaisse le rôle essentiel que joue ce secteur pour faire du Canada le pays que nous souhaitons; par ailleurs, la question dépasse le fait d'avoir un secteur de la bienfaisance solide. Il s'agit de reconnaître ce que Henry Mintzberg, professeur à l'Université McGill, a écrit dans son livre intitulé *Rééquilibrer la société*. Selon lui, dans une société en santé, il existe un équilibre entre le secteur public, formé par des gouvernements respectables, le secteur privé, constitué d'entreprises responsables et le secteur pluriel, formé de collectivités robustes.

Il faut créer une entité dédiée à ce secteur, et pas seulement un organisme de réglementation, comme l'ARC; cela permettra d'envoyer le message que les Canadiens cherchent à conserver l'équilibre social nécessaire pour protéger leur environnement et leur démocratie, et pour assurer un avenir viable à leurs enfants.

Deuxièmement, je recommande que l'on aide les acteurs du secteur à augmenter les revenus et les actifs afin de mieux servir les Canadiens. Une des croyances principales à propos du secteur de la bienfaisance, c'est que les ressources devraient être consacrées à la mission des organismes, et que très peu devrait servir à payer les dépenses de fonctionnement. Au fil du temps, cette croyance a mené à une culture de sous-investissement dans tout le secteur et a fait en sorte que les donateurs s'attendent à ce que les organismes aient de faibles dépenses. Les efforts pour changer ce discours et porter l'attention sur les résultats ou les effets, et non sur les coûts fixes et le coût pour chaque dollar recueilli, ont échoué dans une large mesure. C'est souvent parce que les responsables des organismes de bienfaisance font valoir la faiblesse de leurs dépenses comme un avantage concurrentiel, ce qui entretient l'idée que c'est une bonne chose qu'il n'y ait pas d'investissement dans le secteur lui-même. Pour que les acteurs du secteur de la bienfaisance puissent espérer atteindre un équilibre par rapport aux secteurs public et privé, il faut changer les choses. Les organismes de bienfaisance doivent être en mesure de présenter des bilans et des états des revenus et des dépenses solides, et de dégager un excédent de fonctionnement, tout en produisant des résultats et des effets positifs. Les responsables gouvernementaux se penchent régulièrement sur des recommandations pour aider le secteur privé. Par exemple, au cours des dernières semaines, on a discuté, notamment, de la possibilité de modifier la déduction pour amortissement applicable à certains investissements. Pour ce qui est des organismes de bienfaisance, le comité doit recommander des modifications qui permettront d'augmenter les dons au secteur et les actifs détenus par celui-ci.

Vous n'avez peut-être jamais entendu auparavant cette première recommandation, c'est-à-dire que vous devriez envisager de réglementer les biens non réclamés. La Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec sont les trois seules

disposition of unclaimed property. This excludes federally regulated banks, and British Columbia is the only jurisdiction in North America where property that has been deemed unreturnable is donated to charity.

The Vancouver Foundation is the charity recipient of these funds. We've received \$36 million since 2004 and donated 100 per cent of this to charities in the province. The B.C. system should be replicated across Canada.

The second recommendation is to consider tax credits and disbursement quotas aligned with public priorities. We heard some examples regarding ecologically sensitive lands, but the logic here is to expand that. Governments issue and set quotas, so these can vary according to policy goals set by governments. Taken as a whole, these regulations can change giving patterns and use of assets by the sectors.

Higher tax credits for causes deemed more important or urgent and/or setting the disbursement quota in ways that encourage certain types of investments made by charities are well worth investigation.

My third recommendation is that we must ensure the balance of tax benefits with societal benefits. For the sector to maintain public support for beneficial tax status, people must see that the public benefit outweighs the private gain that tax credits may provide, and I have two specific concerns in this regard. The first is around gifts of life insurance.

The Vancouver Foundation recently rejected some very large gifts of life insurance which were structured in ways that we did not feel provided sufficient social benefit compared to the tax receipt we could have issued. So we have changed our policy, and we no longer accept gifts where the insured life is a minor, nor are we interested in issuing tax receipts for insurance premiums paid today but that promise gifts that won't be paid out for decades.

Second, we've heard about this from other panels today: concerns about the disbursement quota with community foundations and donor-advised funds. Disbursement quota is a minimum amount a clarity is required to spend either on its own charitable activities or on gifts to qualified donees or other registered charities.

administrations au Canada où il existe des mesures législatives portant sur la disposition des biens non réclamés. Cela exclut les banques sous réglementation fédérale. La Colombie-Britannique est la seule administration en Amérique du Nord où les biens qui sont jugés ne pouvant pas être retournés sont donnés à un organisme de bienfaisance.

La Vancouver Foundation est l'organisme de bienfaisance qui reçoit ces biens. Nous avons reçu 36 millions de dollars depuis 2004 et donné 100 p. 100 de cette somme à des organismes de bienfaisance de la province. Le système en place en Colombie-Britannique devrait être instauré partout au Canada.

La deuxième recommandation est qu'il faut examiner si les crédits d'impôt et les contingents des versements sont harmonisés avec les priorités du secteur public. Des exemples ont été mentionnés concernant des terres écosensibles; toutefois, ce que l'on veut ici, c'est une augmentation. Les gouvernements établissent et fixent les limites, donc celles-ci peuvent varier en fonction des objectifs des politiques mises en place par les gouvernements. Dans l'ensemble, cette réglementation peut changer en fonction des tendances et de l'utilisation des actifs par les acteurs du secteur.

Il vaut vraiment la peine d'examiner l'augmentation des crédits d'impôt liés à des causes jugées plus importantes ou urgentes ou l'établissement du contingent des versements de façon à inciter certains types d'investissements effectués par des organismes de bienfaisance.

Ma troisième recommandation tient au fait que nous devons faire en sorte d'équilibrer les avantages fiscaux et les avantages sociaux. Pour que le secteur de la bienfaisance conserve le soutien du public quant au statut que lui confèrent les avantages fiscaux, les gens doivent comprendre que le bienfait public l'emporte sur les avantages personnels que les crédits d'impôt peuvent offrir. J'ai deux préoccupations particulières à ce sujet. La première touche les dons liés à des polices d'assurance-vie.

La Vancouver Foundation a récemment refusé des dons très importants d'assurances-vie qui étaient structurés d'une façon qui, à notre avis, ne conférait pas un bienfait social assez important par rapport aux reçus pour don de charité que nous aurions pu délivrer. Nous avons donc modifié notre politique : nous n'acceptons plus de dons effectués au moyen d'une assurance-vie quand il s'agit d'un mineur et nous ne voulons plus remettre de reçus pour don de bienfaisance pour des primes d'assurance-vie payées maintenant, alors que les dons promis ne seront versés que dans plusieurs décennies.

Aussi, comme d'autres témoins l'ont mentionné aujourd'hui, nous avons des préoccupations concernant le contingent de versements relatif aux fondations communautaires et aux fonds orientés par le donateur. Le contingent des versements correspond à un montant minimum que l'organisme de bienfaisance doit dépenser pour ses propres activités caritatives

Since another foundation or community foundation is a qualified donee, a giving circle could be sustained that effectively breaks the link between tax benefits given and social benefit conferred. To avoid potential abuse and to maintain public trust in the foundation and endowment community, perhaps permission should be sought if inter-foundation transfers exceed a certain percentage of the foundation's annual disbursement.

In the interest of time, my last recommendations are bullet form only. Recommendation 4 is to strengthen human capital. We believe it's important that this committee endorse the idea of paying people a living wage. Governments are major funders of the sector — 40 per cent — and they must provide sufficient funding to allow charities to pay their staff a living wage, and we know that this often doesn't happen.

Second, support the development of portable pensions for workers in the sector. The charity and non-profit network has done extensive research into this. I strongly endorse their recommendations about the need for this kind of labour force investment.

Third, I would urge you to explore tax credits for volunteers. From our experience, we know that some of the people we most want as volunteers in our charities simply can't afford to give their time. Giving time is a huge opportunity cost for many people, and some assistance in offsetting that should be considered.

Finally, as you may know, I was a member of the Consultation Panel on the Political Activities of Charities; we submitted our report to the Minister of National Revenue in March 2017. I encourage this committee to fully support the recommendations of that panel.

The Chair: Thank you very much. We appreciate your presentations, all three of you. I remind colleagues that we're trying to stay on schedule. So please be short with your questions, and witnesses, please be short with your answers.

et pour des dons à des donateurs reconnus ou d'autres organismes de bienfaisance enregistrés.

Étant donné qu'une autre fondation ou une fondation communautaire a qualité de donateur reconnu, il est possible de créer des donations circulaires qui, de fait, brisent le lien entre l'avantage fiscal offert et le bénéficiaire au public conféré. Pour éviter les possibilités d'abus et conserver la confiance du public dans la fondation et la communauté philanthropique, il faudrait peut-être exiger qu'une permission soit demandée si des transferts entre des fondations sont supérieurs à un certain pourcentage des versements annuels de la fondation en question.

Pour gagner du temps, je vais présenter mes dernières recommandations de façon succincte. Ma quatrième recommandation vise à renforcer le capital humain. Nous sommes d'avis qu'il est important que le comité souscrive à l'idée que les organismes versent un salaire de subsistance à leur personnel. Les gouvernements sont les principaux bailleurs de fonds du secteur — 40 p. 100 —, et ils doivent fournir des subventions suffisantes pour permettre aux organismes de bienfaisance d'offrir à leur personnel un salaire suffisant, et nous savons que ce n'est bien souvent pas le cas.

Ensuite, il importe de soutenir la mise en place de pensions transférables pour les travailleurs du secteur. Le réseau d'organismes de bienfaisance et d'organismes sans but lucratif a mené des études approfondies à ce sujet. Je soutiens vivement les recommandations qu'il a formulées concernant la nécessité d'effectuer ce type d'investissement à l'égard des ressources humaines.

Par ailleurs, je vous invite fortement à examiner les crédits d'impôt pour les bénévoles. Selon notre expérience, nous savons que certaines des personnes que nous souhaitons le plus voir joindre les bénévoles œuvrant dans nos organismes de bienfaisance n'ont tout simplement pas les moyens de donner de leur temps. Pour bon nombre de personnes, faire don de leur temps entraîne un important coût de renonciation, et on devrait examiner la possibilité d'offrir une certaine aide pour compenser ce coût.

Pour terminer, comme vous le savez peut-être, j'ai fait partie du Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance; nous avons présenté notre rapport au ministre du Revenu national en mars 2017. J'incite les membres du comité à appuyer pleinement les recommandations formulées par le groupe.

Le président : Merci beaucoup. Nous sommes reconnaissants pour vos trois exposés. Je rappelle à mes collègues que nous tentons de respecter l'horaire. Je demande donc que vos questions soient brèves, et que les réponses des témoins le soient tout autant.

Senator Omidvar: Excellent presentations from all of you. In the interest of time, I'm going to truncate my questions. And my first question goes to Andrew and James. Both of you called for a home for the sector. James, you called for a home for the social-purpose sector. Andrew talked about a home for the charitable sector.

Can you expand on this a little? Can you be a little bit more specific? Is this a minister, an ambassadorial role, a department with policy and budget levers? Is it inside or outside government? We've heard about this home for the sector fairly regularly, and it would help us if you could paint a bit more of a nuanced picture here.

Mr. Temple: I would say it's a combination. When we look at multiple jurisdictions in the U.K., Australia and New Zealand, which have been cited and where there is a home and a secretariat within government, we also know that it will be critical to work with the sector and across the public, private and not-for-profit sectors to understand what that may take.

What we have observed is a home where reporting functionality is centralized in a more coherent way. When we look at CRA's oversight among other homes within government, how do we curate one body that can provide oversight with ministerial oversight that might also help be a cost efficiency for government? So whereas what gets managed gets measured, we can then elevate the amount of information available to better inform and create agility and adaptability of the sector itself alongside others.

Mr. Chunilall: James made some good points. I will build on them, if I can. In the U.K., they established the Charity Commission for England and Wales in 2017, which is a non-ministerial department. Australia has the Australian Charities and Not-for-profits Commission formed in 2012. In New Zealand, they had the Charities Services and the Charities Register within the Department of Internal Affairs. Those are three examples from the Commonwealth.

The one final point I'll make is that, in those examples, they concluded that having a sector whose purpose had a social outcome aligned with the tax authority in that country was not achieving optimal results.

Senator Omidvar: Thank you.

La sénatrice Omidvar : Merci à tous de vos excellents exposés. Pour gagner du temps, je vais raccourcir mes questions. Je vais m'adresser tout d'abord à Andrew et à James. Vous demandez tous les deux la création d'une entité consacrée au secteur. James, vous recommandez une entité réservée au secteur à vocation sociale, et Andrew, vous avez mentionné une entité consacrée au secteur des organismes de bienfaisance.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus? Pouvez-vous nous donner des précisions? S'agit-il d'un ministre, d'un rôle d'ambassadeur, d'un ministère disposant d'instruments politiques et budgétaires? S'agit-il d'un organe à l'extérieur ou à l'intérieur du gouvernement? Cette entité consacrée au secteur a été évoquée assez souvent, et il nous serait utile que vous puissiez nous en donner une image un peu plus précise.

M. Temple : Je dirais que c'est une combinaison de ce que vous avez mentionné. Si on examine différentes administrations comme celles du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui ont été mentionnés, où il existe une entité et un secrétariat au sein du gouvernement, cela nous permet de savoir aussi qu'il sera essentiel de collaborer avec les responsables du secteur ainsi qu'avec ceux des secteurs public-privé et des organismes sans but lucratif pour cerner ce qu'il faudra faire.

Nous avons pu constater, d'après nos observations, qu'il s'agit d'une entité où la fonction d'établissement de rapports est centralisée de façon plus cohérente. Parmi les entités du gouvernement, si on examine la surveillance exercée par l'ARC, de quelle façon pouvons-nous structurer un organe qui pourrait exercer une fonction de surveillance, tout en faisant l'objet de surveillance ministérielle, et qui pourrait aussi aider le gouvernement à faire des économies? Suivant le principe selon lequel ce qui fait l'objet de gestion fait l'objet de mesures, nous pourrions ensuite accroître la quantité de renseignements accessibles afin d'éclairer la prise de décisions et permettre au secteur une certaine souplesse et une capacité d'adaptation par rapport à d'autres secteurs.

M. Chunilall : James a soulevé de bons points. Permettez-moi de poursuivre. Au Royaume-Uni, on a créé la Charity Commission for England and Wales en 2017, il s'agit d'un organe non ministériel. En Australie, on a mis sur pied l'Australian Charities and Not-for-profits Commission en 2012. Du côté de la Nouvelle-Zélande, on a établi les Charities Services et le Charities Register au sein du ministère des Affaires internes. Ce sont trois exemples qui viennent de pays du Commonwealth.

Pour terminer, j'aimerais souligner que, dans les entités données en exemple, les responsables sont arrivés à la conclusion que le fait d'avoir un secteur soutenant un objectif à caractère social harmonisé aux autorités fiscales du pays ne permettait pas d'obtenir des résultats optimaux.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Mr. McCort, you had so much in your presentation. In my time, I'm going to zero in on one particular recommendation, which is that tax credits should be flexible in terms of the priorities this country is facing. So I would imagine what you mean by that could be that those individuals or organizations that give money to, let's say, reconciliation would get a higher tax credit than those who give money to universities and hospitals. Am I understanding you correctly here?

Mr. McCort: Yes. And that's building on the fact that there are already some preferential differences. We heard this morning about the gifts of ecologically protected lands have different treatment under the tax system than gifts of real estate. I think it's fair for our government to consider that the government is issuing tax credits and you have governments with different priorities over time, yet all charitable tax donations are given the same amount. That assumes that they're all equally valid, and maybe that's true, but I think it's reasonable for a government to accept the premise that they have different priorities over time and there may be some incredibly important priorities at a given time. Climate change is one where you might say that now it is the most important challenge we face, and that perhaps should benefit from a greater tax credit than other forms of giving, which we may feel aren't quite as urgent.

Senator Gold: I'm tempted to enter into this discussion because I have some reservations about transferring priority setting in the not-for-profit and other areas to the changing vagaries of government policy, but it's worth looking into. I thank you for the suggestion.

Thank you all. If I may just ask you to comment on a more general trend that I've at least experienced and observed. It's not simply the trend is a bit downwards in terms of giving in some respects and decreasing with age, but it's also that there's been a real difference and move away from what we might call collective giving to more targeted giving. Organizations like the United Way or Centraide in Quebec, which services, in my part of the world, 350 organizations, are really struggling to maintain the level of giving that the agencies they support require.

Could you comment about the risks to supporting the less popular causes, those organizations that don't have the marketing sizzle or aren't *branchées*, as we'd say in Quebec, connected, to pull in the vice-presidents of the banks or of the consulting groups? Is there any way to address this? Is there any policy fix for this? Or is this just part of the iPhone, iPad generational shift that we're seeing all across the sectors?

Monsieur McCort, votre exposé était bien rempli. Pendant le temps qui m'est alloué, je vais porter mon attention sur une recommandation en particulier, soit que les crédits d'impôt devraient offrir de la flexibilité quant aux priorités de notre pays. Donc, j'imagine que ce que vous voulez dire, c'est que les personnes ou les organisations qui font des dons en argent en faveur de, disons, la cause de la réconciliation, pourraient obtenir un crédit d'impôt plus important que si leurs dons étaient versés à une université ou un hôpital. Est-ce exact?

M. McCort : Oui. Cela s'appuie sur le fait qu'il existe déjà certaines différences liées à des préférences. Il a été mentionné ce matin que les dons de terres écosensibles font l'objet d'un traitement fiscal différent de celui qui s'applique aux dons de biens immobiliers. Je crois que c'est une bonne chose que notre gouvernement examine le fait qu'il est l'organe qui donne des crédits d'impôt et que, au fil du temps, différents gouvernements ont différentes priorités, alors que tous les dons pour des activités de bienfaisance reçoivent le même traitement. Cette situation tient pour acquis qu'ils sont tous aussi bons les uns que les autres, et peut-être que c'est le cas, mais je suis d'avis qu'il est raisonnable qu'un gouvernement reconnaisse que ses priorités changent au fil du temps, et que certaines priorités puissent être extrêmement importantes à un moment donné. On pourrait affirmer que les changements climatiques constituent actuellement le défi le plus important auquel nous faisons face, et que les dons qui y sont liés devraient peut-être être assortis de crédits d'impôt plus importants que ceux octroyés pour des dons visant d'autres priorités, que nous estimons moins urgentes.

Le sénateur Gold : Je suis tenté de prendre part à cette discussion parce que j'ai quelques réserves au sujet du transfert de l'établissement des priorités dans le secteur à but non lucratif et d'autres secteurs selon les caprices changeants de la politique gouvernementale. Cela vaut toutefois la peine d'examiner la question. Je vous remercie de la suggestion.

Merci à tous. Permettez-moi de vous demander de vous prononcer sur une tendance plus générale que j'ai du moins constatée et observée. Ce n'est pas simplement le fait que la tendance au chapitre des dons soit légèrement à la baisse à certains égards et qu'elle décroisse en fonction de l'âge, mais c'est aussi le fait qu'il y a eu un vrai changement et une transition de ce que nous pourrions appeler les dons collectifs vers les dons plus ciblés. Des organismes comme United Way ou Centraide au Québec, qui servent 350 organismes dans mon coin de pays, ont vraiment de la difficulté à continuer de verser les dons que demandent les organismes qu'ils appuient.

Pourriez-vous nous parler des risques qu'il y a à soutenir les causes les moins populaires, les organismes dont la publicité n'est pas tapageuse ou qui ne sont pas branchés, comme on dirait au Québec, pour ce qui est de faire intervenir des vice-présidents de banque ou des groupes consultatifs? Y a-t-il un moyen de régler ce problème? Existe-t-il une solution à ce problème? Ou une politique? Ou est-ce que cela fait simplement partie du

Mr. Chunilall: I'm happy to jump in on the front end of this question.

I think you're right, senator. In respect of giving and whether it's on a decline or not, the verdict is still out on that. The way that we would measure giving, as an example, would be to look at all the revenue that non-profits and registered charities have collected. In my opening remarks, I talked about GoFundMe, and you'll recall around the tragedy in Saskatchewan with the Humboldt Broncos, GoFundMe aggregated over \$12 million in giving, but it was non-charitable because no tax receipts were issued. So does that capture itself in the data, which then talks about the relevancy of the donation tax credit, which we haven't yet broached?

The second part of your question was with respect to what do we do about the less exciting causes or the less popular causes. I don't think any cause or any social outcome is less exciting. It's just that the charity, the organization itself, may not have the resources to amplify or have a voice at the table that encourages giving around it. In part, that's some of the constraints within the regulatory regime, because substantially all of your assets, defined administratively as 90 per cent of assets, should serve a charitable purpose. As my colleague Kevin McCort indicated, that doesn't leave much for a communications strategy or a branding strategy or engagement with donors or even developing an innovative way to deal with the issue itself. We have to look at a higher level at how we can modernize the regulatory framework that allows for capacity building within so that you can more effectively deal with the problems of the community.

Senator Duffy: We've talked about having a minister for charity, someone to go across the country and speak at service clubs, high schools, grade schools and everywhere and anywhere to create this kind of public awareness of how important this sector is.

In your interactions with government on these various task forces and so on, is there any feeling inside the government that you can detect that people would think that would be a good way to go, to collect everybody in one place? One sense is that it ends up at CRA almost by accident because they're the ones who collect money and issue tax receipts and so on.

changement générationnel lié à l'iPhone et à l'iPad que nous observons dans tous les secteurs?

M. Chunilall : Je suis heureux d'intervenir au début de cette question.

Je pense que vous avez raison, monsieur le sénateur. En ce qui concerne les dons, qu'ils soient à la baisse ou non, le verdict n'a pas encore été rendu. La façon dont nous mesurerions les dons, par exemple, consisterait à examiner toutes les recettes que les organismes à but non lucratif et les organismes de bienfaisance enregistrés ont perçues. Dans ma déclaration préliminaire, j'ai parlé de GoFundMe et, souvenez-vous de la tragédie survenue en Saskatchewan avec les Broncos de Humboldt, GoFundMe a amassé plus de 12 millions de dollars en dons, mais il ne s'agissait pas de dons de bienfaisance parce qu'aucun reçu d'impôt n'a été émis. Cela est-il pris en compte dans les données, lesquelles traitent ensuite de la pertinence du crédit d'impôt pour dons, ce que nous n'avons pas encore abordé?

La deuxième partie de votre question portait sur ce que nous faisons en ce qui concerne les causes moins passionnantes ou moins populaires. Je ne pense pas qu'une cause ou une retombée sociale puisse être moins passionnante qu'une autre. C'est simplement que l'organisme de bienfaisance en soi ne dispose peut-être pas des ressources nécessaires pour faire entendre sa cause ou pour la faire valoir et encourager les dons. Il s'agit en partie de certaines des contraintes du régime de réglementation, parce que la quasi-totalité de vos actifs, définie sur le plan administratif comme étant 90 p. 100 des actifs, devrait servir à des fins de bienfaisance. Comme mon collègue Kevin McCort l'a mentionné, cela ne laisse pas beaucoup de place pour une stratégie de communication, une stratégie d'image de marque, un engagement auprès des donateurs ou même l'élaboration d'une façon novatrice de régler le problème lui-même. Nous devons examiner à plus grande échelle la façon dont nous pouvons moderniser le cadre réglementaire qui permet le renforcement des capacités au sein de la collectivité afin que l'on puisse s'attaquer de façon plus efficace aux problèmes auxquels elle se bute.

Le sénateur Duffy : Nous avons parlé d'avoir un ministre pour les organismes de bienfaisance, quelqu'un qui se rendrait dans les clubs philanthropiques, les écoles secondaires, les écoles primaires et partout dans le pays afin de sensibiliser le public à l'importance de ce secteur.

Dans vos interactions avec le gouvernement au sein des divers groupes de travail et autres, avez-vous l'impression que, au sein du gouvernement, les gens pensent que ce serait une bonne façon de faire que de rassembler tout le monde en un seul endroit? On a l'impression que cela aboutit à l'ARC, presque par accident, parce que c'est l'Agence qui perçoit l'argent et émet des reçus aux fins d'impôts et ainsi de suite.

Mr. Temple: Senator, while I can't comment on what we're hearing within government, what I can tell you is what we observe, that the inefficiency created by additional bureaucracy within the charitable sector is astounding. Where there is a movement and a discussion around overhead that took place earlier today, a question that the committee may consider would be to what extent we are adding additional overhead to charities, perhaps an unintended consequence of oversight. However, to communicate what the additional requirements of overhead are — reporting, for example, would be a good one — would be where that goes.

Senator Duffy: This is the regulatory burden on the charity

Mr. Temple: Correct.

Senator Duffy: — as opposed to the advocacy role that we would hope someone in government would take on to sell across the country.

The Chair: Mr. McCort had a comment on your question, Senator Duffy.

Mr. McCort: Thank you. I'd like to draw your attention to Global Affairs Canada and the Minister of International Development, where there are hundreds of Canadian charities involved in international development and they have a ministerial home within government. They also have a regulator, which is CRA, and they also have strong advocacy organizations or strong umbrella agencies. My belief is, in fact, that's what the charitable sector overall needs, a home in government, a strong regulator and strong leadership from the sector itself. You need three things. The answer isn't in one piece. It isn't in a regulator or a minister. It is in a combination of those three.

My experience, after 25 years of international development, is a ministerial home is in fact very beneficial for the sector.

Senator Duffy: Another part of the education process — and one of our witnesses this morning mentioned the green bins and all of these various other social changes that we've seen over the last 20 or 25 years in which it has now become a norm that people recycle and have changed social behaviour in a positive way — no smoking, for example.

Has the sector considered trying to arrange meetings with the Council of Ministers of Education, the provinces, to see if there could be some kind of course, book, booklets, whatever, put in

M. Temple : Monsieur le sénateur, je ne peux pas parler de ce que nous entendons au sein du gouvernement, mais ce que je peux vous dire, c'est ce que nous observons, c'est-à-dire que l'inefficacité créée par une bureaucratie supplémentaire dans le secteur caritatif est ahurissante. Plus tôt aujourd'hui, il y a eu un mouvement et une discussion concernant les frais généraux, le comité pourrait se demander dans quelle mesure nous ajoutons des frais généraux supplémentaires aux organismes de bienfaisance; peut-être s'agit-il d'une conséquence imprévue de la surveillance. Toutefois, pour communiquer les exigences supplémentaires en matière de frais généraux — l'établissement de rapports serait un bon exemple —, il faut préciser à quoi cela servirait.

Le sénateur Duffy : Il s'agit du fardeau réglementaire des organismes de bienfaisance...

M. Temple : Exactement.

Le sénateur Duffy : ... en comparaison avec le rôle de sensibilisation que nous espérons que quelqu'un au sein du gouvernement se chargera de jouer dans l'ensemble du pays.

Le président : M. McCort avait un commentaire par rapport à votre question, monsieur Duffy.

M. McCort : Merci. J'aimerais attirer votre attention sur Affaires mondiales Canada et sur le ministre du Développement international, là où il y a des centaines d'organismes de bienfaisance canadiens qui participent au développement international et qui ont une entité ministérielle au sein du gouvernement. Ils disposent également d'un organisme de réglementation, l'ARC, ainsi que de solides organismes de défense des intérêts ou de solides organismes cadres. Je crois qu'il s'agit en fait de ce dont le secteur caritatif dans son ensemble a besoin, à savoir un point central au sein du gouvernement, un organisme de réglementation solide et un leadership fort de la part du secteur lui-même. On a besoin de trois choses. La réponse ne repose pas que sur un aspect. Il ne s'agit pas seulement d'un organisme de réglementation ou d'un ministre. C'est une combinaison de tout cela.

Selon mon expérience, après 25 ans de développement international, une entité ministérielle est effectivement très avantageuse pour le secteur.

Le sénateur Duffy : Un autre élément du processus de sensibilisation est, par exemple, l'interdiction de fumer. D'ailleurs, l'un de nos témoins de ce matin a mentionné les bacs verts, après quoi il est devenu la norme que les gens recyclent, ainsi que tous les autres changements sociaux qui se sont produits au cours des 20 ou 25 dernières années qui ont modifié le comportement des gens de façon positive.

Le secteur a-t-il envisagé d'organiser des réunions avec le Conseil des ministres de l'Éducation, les provinces, pour voir si on ne pourrait pas mettre en place, même dans les écoles

even at the elementary school level to describe charities, what they do and how they work? We have UNICEF and the Terry Fox Run and so on, but that's kind of ad hoc. If we can somehow make it part of the culture from the time people are young, maybe that would help us further down the road because the statistics show the aging of the baby boomers and the decline on that side.

Mr. Chuilall: I'm happy to weigh in on that question. I think you mentioned the right word, senator, culture. A lot of philanthropy, particularly in the community foundations sector, is a philanthropy that's an outcome of the Rockefellers and the Carnegies all those years ago. In effect, it still carries the day here in Canada, and there's a lot of good associated with that.

However, the country is going through its own cultural evolution, as we all know. We had a group here from the Korean community who spoke earlier and talked about how there's a different attitude and perspective around giving for Canadian Koreans. That exists among all of Canada.

So I think any initiative that talks about giving and brings it in through the school system has to be culturally affluent and sensitive to the diversity of our young people across Canada. Certainly that has the ability to open up giving and to have a more robust sector.

The Chair: We should recognize, Senator Duffy, that some jurisdictions in the country require young people, to graduate from high school, to have volunteer hours, which hopefully is part of that process.

Senator Duffy: Has the sector spoken with the provinces on this sort of thing?

Mr. Temple: Senator, to my knowledge, that hasn't taken place. But I would say there are strong provincial organizations — for example, the Ontario Nonprofit Network, Volunteer Canada and Imagine Canada, which do convene important conversations, and perhaps this is a question to take away.

Senator Duffy: Thank you.

Senator Omidvar: Thank you so much. I want to acknowledge what Mr. McCort said about human capital in the sector but also to let everyone know that we have a full panel focusing on that, so I'm going to try to take the time to ask you some questions.

primaires, un genre de cours, un livre, une brochure, peu importe, qui permettrait de décrire les organismes de bienfaisance, ce qu'ils font et comment ils fonctionnent? Nous avons l'UNICEF et la course Terry Fox, entre autres, mais c'est plutôt ponctuel. Si, d'une quelconque façon, nous pouvions intégrer cette notion à la culture des gens dès leur plus jeune âge, cela nous aiderait peut-être plus tard, car les statistiques montrent que la génération du baby-boom vieillit et que, par la même occasion, les dons diminuent.

M. Chuilall : C'est avec plaisir que je vais répondre à cette question. Je pense que vous avez trouvé le bon mot, monsieur le sénateur : culture. Beaucoup d'actions philanthropiques, particulièrement dans le secteur des fondations communautaires, sont le fruit des Rockefeller et des Carnegie de toutes ces années passées. En effet, la philanthropie prévaut toujours au Canada, et beaucoup de bien en résulte.

Cependant, comme nous le savons tous, le pays connaît sa propre évolution culturelle. Le représentant d'un groupe de membres de la communauté coréenne a parlé plus tôt de l'attitude et du point de vue différents des Coréo-Canadiens à l'égard des dons. C'est vrai dans tout le Canada.

Je crois donc que toute initiative qui concerne les dons et qui amène le sujet par l'entremise du système scolaire doit être culturellement riche et sensible à la diversité de nos jeunes partout au Canada. Certes, cela permet de créer des ouvertures pour les dons et de mettre en place un secteur plus solide.

Le président : Il faut reconnaître, monsieur le sénateur Duffy, que certaines administrations au pays exigent que les jeunes obtiennent leur diplôme d'études secondaires pour faire du bénévolat, ce qui, espérons-le, fait partie du processus.

Le sénateur Duffy : Les représentants du secteur ont-ils parlé aux provinces à ce sujet?

M. Temple : Monsieur le sénateur, à ma connaissance, cela ne s'est pas produit. Toutefois, je dirais qu'il y a de grands organismes provinciaux — par exemple, Ontario Nonprofit Network, Bénévoles Canada et Imagine Canada — qui organisent d'importantes discussions, et peut-être convient-il de réfléchir à cette question.

La sénateur Duffy : Je vous remercie.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup. Je tiens à souligner ce que M. McCort a dit au sujet du capital humain dans le secteur, mais je tiens également à faire savoir à tout le monde que nous avons un groupe complet de témoins qui s'intéressent au sujet; j'essaierai donc de prendre le temps de vous poser quelques questions.

I think what you have suggested around how your foundation deals with public versus private benefit is actually a really interesting, promising practice that we should look at and think about recommending to others or, in fact, in regulation.

But I wanted to ask you particularly about your proposal about tax credits for volunteers. I have mixed feelings about that proposal. I think volunteering does not have a monetary benefit attached to it; and if it does, then it becomes something else.

I also agree that there shouldn't be unnecessary barriers to volunteering, but I worry about taking away the essence of volunteering. If you attach, one way or another, a monetary benefit in your tax return, who would it benefit? It would benefit those who have taxable income. It would leave out all the others who fall below. So I worry about that. Could you give me some comfort? I think that's what I'm looking for.

Mr. McCort: Thank you for the question. The Vancouver Foundation Act was written in 1950, and it's very clear that we are not allowed to pay any funds to our volunteers. What's changed since the 1950s is that we're actively trying to include in our volunteer world people for whom volunteering is a true cost. It's an opportunity cost that takes them away from work and their families. We are able to reimburse them their costs, but we're stuck in this framework where we're unable to really understand the full cost of volunteering to somebody.

I agree with your perspective. We can hire staff if we need to. This isn't about hiring people. It's about dealing with the opportunity cost for people for whom the current system actually presents obstacles to their being involved, and trying to look at removing those obstacles. Whether a refundable tax credit is on offer, there are a number of ways where the tax system actually does return money to people.

This is one where I don't have the answer, but I know we are looking at ways for that, in particular for young people, Indigenous communities, single mothers, voices we want to hear at the foundation but for whom we see barriers to encouraging their participation. A tax credit, as you point out, may not help if they don't have taxable income. There's something in here; we don't know exactly the answer, but we think there needs to be some investigation into ways to encourage people for whom volunteering is actually very difficult.

Je pense que ce que vous avez dit concernant la façon dont votre fondation traite les avantages publics par rapport aux avantages privés est en fait une pratique très intéressante et prometteuse que nous devrions examiner et envisager de recommander à d'autres ou, en fait, d'inclure dans la réglementation.

Cependant, je voulais vous poser une question particulière au sujet de votre proposition concernant les crédits d'impôt pour les bénévoles. J'ai des sentiments mitigés à l'égard de cette proposition. Je pense que le bénévolat n'apporte aucun avantage pécuniaire; et si c'est le cas, cela devient alors quelque chose d'autre.

Je suis également d'accord avec le fait qu'il ne devrait pas y avoir d'obstacles inutiles au bénévolat, mais je crains qu'on retire l'essence du bénévolat. Si, d'une façon ou d'une autre, vous assortissez votre déclaration de revenus d'un avantage pécuniaire, à qui cela profiterait-il? Ce sont ceux qui ont un revenu imposable qui en profiteraient. Cela exclurait tous les autres qui ne font pas partie de cette catégorie. Je m'inquiète donc à ce sujet. Pourriez-vous me rassurer? Je pense que c'est ce dont j'ai besoin.

M. McCort : Je vous remercie de votre question. La Vancouver Foundation Act a été rédigée en 1950, et il est très clair que nous n'avons pas le droit de verser de fonds à nos bénévoles. Ce qui a changé depuis les années 1950, c'est que nous tentons activement d'inclure parmi nos bénévoles des gens pour qui le bénévolat est un véritable coût. Il s'agit d'un coût de renonciation qui les éloigne du travail et de leur famille. Nous sommes en mesure de leur rembourser ces coûts, mais nous sommes coincés dans ce cadre en vertu duquel nous sommes incapables de vraiment comprendre quel est le coût total du bénévolat pour une personne.

Je suis d'accord avec votre point de vue. Nous pouvons embaucher du personnel s'il le faut, mais là n'est pas la question. Il s'agit de régler la question du coût de renonciation chez les gens qui se butent à des obstacles dans le système actuel lorsqu'ils veulent participer, et d'essayer d'éliminer ces obstacles. Qu'un crédit d'impôt remboursable soit offert ou non, il y a plusieurs façons dont le régime fiscal rend effectivement de l'argent aux gens.

Je n'ai pas la réponse à cette question, mais je sais que nous cherchons des façons d'agir, en particulier en ce qui concerne les jeunes, les communautés autochtones, les mères monoparentales, qui sont des voix que nous souhaitons entendre à la fondation; cependant, des obstacles nous empêchent de les encourager à participer. Un crédit d'impôt, comme vous le soulignez, n'est pas utile si la personne n'a pas de revenu imposable. Il y a matière à réflexion; nous ne connaissons pas exactement la réponse, mais nous pensons qu'il faut étudier les moyens d'encourager les gens pour qui faire du bénévolat est effectivement très difficile.

The Chair: We should point out, Senator Omidvar, a couple of previous studies done by special Senate committees. For example, the Special Senate Committee on Aging, one of the recommendations in that report talked about the issue of trying to recognize volunteers. Indeed, I was on that committee, and it came up at a hearing we had in Vancouver. The place where we met had a large volunteer base, but the volunteers' biggest single problem was the cost of parking in downtown Vancouver. They were willing to volunteer, but they were seniors in most cases, and the cost of parking in downtown Vancouver became prohibitive in trying to find a way to be creative. So there are some other angles that need to be looked at.

Senator Omidvar: Let me explore that angle a little further. When we've received proposals here for enhancing the tax credit or the charitable regime, we've always looked for answers as to what would be the cost to the budget. Do you have an estimate of that, or studies that you know of that we could look to?

Mr. McCort: Look to, for example, the volunteer firefighters' tax credit, where it's set up that if you give a certain number of hours, maybe 200 hours per year, you're able to deduct something like \$3,000 from your income.

The example I was looking at is where we've said there's a very specific population that's putting substantial hours of unpaid time into something to public benefit. How, then, can we use another public benefit, which is our tax system, to recognize and hopefully incent that behaviour that overcomes some of the barriers people experience?

As I said, I don't have specific solutions, but there are enough obstacles to volunteering. As we heard from the sector, 12 million people are volunteering, but numbers are declining. So this is something to look at to ensure the health of our volunteer base in the future.

Senator Omidvar: That reference to the volunteer firefighters was very helpful. Thank you.

I was interested in your previous experience as head of an international development charity. We haven't heard much here, so far, around the barriers to international aid, the restrictions around charitable giving. I wonder if you could quickly tell us what the most significant barriers are that Canadians face when they want to give money on international issues and causes.

Mr. McCort: A significant one is the direction and control provisions of CRA, where a Canadian charity can only give to a program over which it has substantial direction and control. That

Le président : Il convient de souligner, sénatrice Omidvar, quelques études antérieures réalisées par des comités sénatoriaux spéciaux. Par exemple, dans l'une des recommandations contenues dans le rapport du Comité spécial du Sénat sur vieillissement, il était question de la reconnaissance des bénévoles. En fait, je siégeais à ce comité, et cette question a été soulevée lors d'une séance que nous avons tenue à Vancouver. L'endroit où nous nous sommes réunis comptait une grande quantité de bénévoles, mais le plus gros problème de ces derniers était le coût du stationnement au centre-ville de Vancouver. Ils étaient prêts à faire du bénévolat, mais il s'agissait d'ânés dans la plupart des cas, et le coût du stationnement au centre-ville de Vancouver a mis un frein à nos tentatives de trouver une solution créative. On doit donc examiner la question sous d'autres angles.

La sénatrice Omidvar : Permettez-moi d'approfondir un peu la question. Lorsque nous avons reçu des propositions visant à améliorer le crédit d'impôt ou le régime relatif aux organismes de bienfaisance, nous avons toujours cherché à obtenir des réponses quant aux coûts que cela entraînerait dans le budget. Disposez-vous d'une estimation à cet égard, ou connaissez-vous des études que nous pourrions examiner?

M. McCort : Prenez, par exemple, le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires, pour lequel il est établi que, si vous donnez un certain nombre d'heures, disons 200 heures par année, vous pouvez déduire environ 3 000 \$ de votre revenu.

L'exemple que je donnais concernait les cas où il y a une partie précise de la population qui effectue un nombre important d'heures de travail non payées pour l'intérêt public. Comment, alors, pouvons-nous mettre à profit un autre intérêt public, soit notre système fiscal, qui élimine les obstacles auxquels se butent les gens afin que l'on puisse reconnaître ce comportement et espérons-le, inciter les gens à agir de cette façon?

Comme je l'ai mentionné, je n'ai pas de solution précise, mais il y a beaucoup d'obstacles au bénévolat. Comme l'a soulevé le secteur, 12 millions de personnes font du bénévolat, mais ce nombre est en baisse. Il s'agit donc de quelque chose à examiner afin de préserver notre bassin de bénévoles dans l'avenir.

La sénatrice Omidvar : Cette référence aux pompiers volontaires était très utile. Merci.

Je m'intéresse à votre expérience antérieure à la tête d'un organisme de bienfaisance en matière de développement international. Nous n'avons pas beaucoup entendu parler, jusqu'à présent, des obstacles nuisant à l'aide internationale, des restrictions par rapport aux dons de charité. Pourriez-vous nous dire rapidement quels sont les obstacles les plus importants auxquels se heurtent les Canadiens lorsqu'ils veulent donner de l'argent pour des causes ou des enjeux internationaux?

M. McCort : Un obstacle important sont les dispositions sur la direction et le contrôle mises en place par l'ARC, selon lesquelles un organisme de bienfaisance canadien ne peut faire

actually runs quite counter to many of the charities' beliefs that they want to work with partners in a partnership basis where there isn't a superior-client relationship, where it's actually a partnership. So many charities have great difficulty in structuring agreements that demonstrate to the CRA that they have substantial direction and control while also working with their partners in a true spirit of partnership. That's one specific example where modernizing the framework would be very beneficial to international charities. That's on the operations side.

When it comes to Canadians donating to charities, there are a few barriers to doing this. I've certainly been a big fan of consolidating the field, where charities band together and launch a single appeal for a large disaster as opposed to multiple competing appeals. The Humanitarian Coalition is an agency you could invite to hear about how collaboration among what would normally be considered competitors has generated significant benefits to the charities, the beneficiaries internationally as well as to Canadian donors. Those are two specific examples.

The Chair: This will be our final questioner.

Senator Gold: Thank you. I have just some brief comments and a question. They're all for you, Mr. McCort. I couldn't agree with you more with regard to the challenges vis-à-vis foreign partnerships. I've lived through that and a CRA audit on this issue. Organizations have to torture themselves to create agency agreements in good faith when they're dealing with partners that are sometimes, quite frankly, more dominant and important than we are.

Second, vis-à-vis a comment on recognizing, in some way, volunteerism, in another committee of the Senate upon which I sit, we're involved in a search and rescue study. We have discovered that one of the real challenges in the North, which our committee will be visiting soon, is that one category of volunteers who do enormously important search and rescue work, because the government can't do it, are volunteers and can't get paid. There's another group, part of the Rangers, who do magnificent work, who are paid. It creates a disincentive for people to volunteer where they are sometimes needed because they can't be properly compensated. It applies to many areas where people are doing work of public benefit.

de don qu'à un programme sous sa direction et son contrôle. Cela va en fait à l'encontre de plusieurs convictions des organismes de bienfaisance, qui souhaitent travailler avec des partenaires dans le cadre d'un partenariat où il n'y a pas de relation supérieur-client et où il s'agit plutôt d'un travail d'équipe. De nombreux organismes de bienfaisance éprouvent de grandes difficultés à mettre en place des accords pour prouver à l'ARC qu'ils ont une direction et un contrôle tout en collaborant avec leurs partenaires dans un véritable esprit d'équipe. Voilà un exemple précis où la modernisation de l'infrastructure serait très profitable pour les organismes de bienfaisance. Il s'agit du côté opérationnel.

Lorsqu'il s'agit de Canadiens qui donnent à des organismes de bienfaisance, certains obstacles se dressent. Je suis absolument en faveur du regroupement dans le milieu, processus dans lequel les organismes de bienfaisance se réunissent et lancent un même appel pour une grosse catastrophe plutôt que de lancer plusieurs appels en concurrence. La Coalition humanitaire est un organisme que vous pourriez inviter afin d'apprendre comment la collaboration entre ce qui serait normalement considéré comme des compétiteurs a généré d'importants bénéfices pour les organismes de bienfaisance, pour les bénéficiaires à l'échelle internationale ainsi que pour les donateurs canadiens. Voilà deux exemples précis.

Le président : Ce sera notre dernier intervenant.

Le sénateur Gold : Merci. J'ai simplement quelques commentaires brefs ainsi qu'une question. Ils s'adressent tous à vous, M. McCort. Je suis entièrement d'accord avec vous en ce qui concerne les difficultés relatives aux partenariats internationaux. J'ai moi-même vécu cela ainsi qu'un audit de l'ARC à cet égard. C'est un supplice pour les organismes que de créer des conventions de mandat de bonne foi lorsqu'ils font affaire avec des partenaires qui sont parfois, très franchement, plus dominants et importants qu'eux.

Deuxièmement, par rapport à un commentaire portant sur la reconnaissance, d'une certaine façon, du bénévolat, qui a été fait dans un autre comité du Sénat auquel je siège, nous réalisons une étude portant sur la recherche et le sauvetage. Nous avons découvert que l'un des réels défis dans le Nord, que notre comité va bientôt visiter, c'est que l'une des catégories de bénévoles qui effectuent un travail extrêmement important de recherche et de sauvetage, puisque le gouvernement ne peut le faire, sont des bénévoles et ne peuvent pas être rémunérés. Il y a un autre groupe, faisant partie des gardes, qui fait un travail remarquable rémunéré. Cela a un effet dissuasif auprès des personnes qui souhaitent participer bénévolement là où leur aide serait la bienvenue, car elles ne peuvent pas être indemnisées adéquatement. Cela s'applique à de nombreux domaines où des gens travaillent pour l'intérêt public.

I'm very interested in the concerns you've expressed and the policies you've adopted vis-à-vis the gifts of life insurance. I chair the planned giving committee of a major orchestra in Canada. We're pushing life insurance gifts because it's an important way to build up our foundation.

What are the principles and policies that you've developed that might be of help to us to avoid doing the wrong thing with the best of intentions?

Mr. McCort: I'll talk specifically about the gifts that we have declined. As you know, there are many gifts of life insurance that are well suited to what charities are interested in, but like anything, the boundaries can be pushed to points where they become no longer acceptable. For us, one of those lines that was crossed was when someone brought us a proposal to insure the life of a minor, someone under the age of 18. That presented us with two challenges. One was the issue of consent. Is that actual person there? Did that person issue proper consent? And our belief is no. So we feel it would be inappropriate for us to accept a policy to life insure a minor. We no longer accept policies like that. We don't accept policies like that. We didn't accept them — we never have — but we won't accept them if someone proposes them.

The second policy question is a maturity date. This happens again with minors, but it could happen with someone in their twenties where the maturity date could well be 70 years from the time the policy agreement is paid. When we receive a gift of life insurance, there are two ways that this generally happens.

One is where the owner of a policy bequeaths the proceeds to a foundation and then every time they pay the premium, they get a tax receipt for the premium. The other case is where the charity pays the premium out of its operations in anticipation of a gift.

When the prospect of realization of that policy and premium are close together, that seems reasonable to us. If the gap between when we issue a tax receipt and the years and years before any money is given to a charity and generates social benefit is too long, then in those cases, we would rather not have the gift. That's for two reasons. One is the optics and ethics of it don't seem to square to us of matching public benefit and tax benefit over the duration of time. The second is more practical. When we pay an insurance premium, it comes out of our books as an administrative expense and not a charitable expense. You can have a very big increase in your administrative expenses and no concurrent increase in your charitable disbursements. That can paint a negative picture of a charity in the eyes of its donors who have concerns about the ratio between administrative expenses and charitable expenses.

Je suis très intéressé par les préoccupations que vous avez exprimées et par les politiques que vous avez adoptées par rapport au don d'une police d'assurance-vie. Je préside le comité de dons planifiés d'un grand orchestre du Canada. Nous insistons sur les dons de police d'assurance-vie parce qu'il s'agit d'un moyen important de bâtir notre fondation.

Quels sont les principes et les politiques que vous avez élaborés qui pourraient nous être utiles afin d'éviter de faire la mauvaise chose avec les meilleures intentions?

M. McCort : Je vais parler précisément des dons que nous avons refusés. Comme vous le savez, il y a de nombreux dons de police d'assurance-vie qui correspondent aux intérêts des organismes de bienfaisance, mais comme pour toute chose, les limites peuvent être poussées jusqu'à ce que les dons ne soient plus acceptables. Dans notre cas, une de ces limites a été franchie lorsque quelqu'un nous a proposé une assurance-vie pour un mineur, quelqu'un âgé de moins de 18 ans. Cela nous posait deux problèmes. Le premier étant la question du consentement. Cette personne est-elle effectivement présente? Cette personne a-t-elle donné son consentement? Nous croyons que non. Donc, il serait inapproprié de notre part d'accepter la police d'assurance-vie d'un mineur. Nous ne les acceptons plus. Nous ne les avons jamais acceptées, mais nous ne les accepterons pas si quelqu'un le propose.

Le deuxième problème concernait la date d'échéance. Encore une fois, cela s'est produit avec des mineurs, mais pourrait se produire avec quelqu'un dans la vingtaine, car la date d'échéance pourrait bien être 70 ans à partir du moment où les frais de l'accord sont payés. Lorsque nous recevons un don de police d'assurance-vie, cela peut se faire de deux façons différentes.

Dans le premier cas, le propriétaire de la police lègue les recettes à une fondation et chaque fois qu'il paie la prime, il obtient un reçu d'impôt. L'autre cas survient lorsque l'organisme de bienfaisance paie la prime à même ses frais de fonctionnement en prévision d'un don.

Quand la réalisation de la police et la prime sont rapprochées, cela nous semble raisonnable. Si l'écart de temps entre l'émission d'un reçu d'impôt et le moment où l'argent est donné à un organisme de bienfaisance et génère une retombée sociale est trop long, dans de tels cas, nous préférons ne pas accepter le don. Il y a deux raisons à cela. La première est que la perception et l'éthique du don n'équivaut pas au bienfait d'intérêt public et à l'avantage fiscal pour la période en question. La deuxième est plus concrète. Lorsque nous payons une prime d'assurance, celle-ci est inscrite dans nos livres de compte comme des frais d'administration et non comme un don de bienfaisance. Vous pouvez avoir une augmentation importante de vos frais d'administration sans avoir d'augmentation concomitante au niveau des dépenses d'ordre caritatif. Cela donne une mauvaise image de l'organisme de bienfaisance aux yeux des donateurs.

The Chair: Gentlemen, thank you very much, all three of you. It's been very interesting. As you can see, you generated a fair number of questions and debate. We will obviously be considering everything as we make recommendations later on.

I want to remind colleagues that we meet tomorrow morning at 9 a.m., again in this room. Since the Senate will sit tomorrow, we will be finished by three o'clock so you can get your attendance taken in the chamber. If you sit over here in a committee meeting, you will be marked as absent under our rules. So we will be finished by three o'clock so that you can do that.

I think today has been productive. I'm glad we've done these two days. We are making some headway on an agenda that we set for ourselves some time ago.

(The committee adjourned.)

qui se questionnent sur le ratio entre les frais d'administration et des dépenses en dons de bienfaisance.

Le président : Messieurs, un grand merci à vous trois. C'était très intéressant. Comme vous pouvez le constater, vous avez fait naître un bon nombre de questions et de discussions. Nous allons évidemment examiner le tout lorsque nous allons faire nos recommandations plus tard.

J'aimerais rappeler à tous mes collègues que nous nous rencontrons demain matin à 9 heures dans cette même salle. Puisque le Sénat va siéger demain, nous aurons terminé au plus tard à 15 heures afin que vous puissiez participer à la prise de présence en Chambre. Si vous siégez ici pendant une séance de comité, vous serez inscrits comme étant absents selon nos règles. Nous allons donc avoir terminé au plus tard à 15 heures pour éviter une telle situation.

Je pense que nous avons eu une journée productive. Je suis satisfait des deux derniers jours. Nous avançons considérablement dans l'échéancier que nous nous sommes fixé il y a quelque temps.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, September 18, 2018

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 9:05 a.m. to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

Senator Terry M. Mercer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I am Senator Terry Mercer, from Nova Scotia, chairman of the Special Senate Committee on the Charitable Sector.

As you are all aware, the committee will be conducting several panels today, and I would like to thank everyone for putting aside the time to hear from the individuals and organizations who have kindly agreed to participate today.

Today the committee will continue to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities and non-profit organizations and foundations, and other similar groups, and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

For this meeting, we will focus on the fundraising and charitable and non-profit organizations.

Before we hear from the witnesses, I would like to start by asking the senators to introduce themselves, starting with the deputy chair.

Senator Omidvar: Good morning. My name is Ratna Omidvar. I am an independent senator from Ontario.

Senator Duffy: Mike Duffy from Prince Edward Island. Welcome.

[*Translation*]

Senator Gold: Good morning. Marc Gold, senator from Quebec.

[*English*]

The Chair: We welcome, from the Treasury Board Secretariat, Michael Lionais, Executive Director, Costing Centre of Expertise, Office of the Comptroller General of Canada, and from Public Services and Procurement Canada, Carolyne Blain, Director General, Strategic Policy Sector. Thank you for accepting our invitation to appear.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 18 septembre 2018

Le Comité spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 9 h 5, pour examiner l'impact des lois et politiques spéciales fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Le sénateur Terry M. Mercer (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse. Je suis président du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance.

Comme vous le savez tous, le comité accueillera plusieurs groupes de témoins aujourd'hui, et je tiens à remercier tous les particuliers et toutes les organisations d'avoir réservé un peu de temps dans leur horaire chargé et d'avoir gentiment accepté notre invitation.

Le comité poursuit aujourd'hui son examen de l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et les autres groupes similaires et de l'impact du secteur volontaire au Canada.

Durant la réunion, nous allons nous concentrer sur la question des activités de collecte de fonds des organismes de bienfaisance et des organisations sans but lucratif.

Avant d'accueillir nos témoins, je vais demander à mes collègues sénateurs et sénatrices de bien vouloir se présenter.

La sénatrice Omidvar : Bonjour. Je m'appelle Ratna Omidvar. Je suis une sénatrice indépendante de l'Ontario.

Le sénateur Duffy : Mike Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard. Bienvenue.

[*Français*]

Le sénateur Gold : Bonjour. Marc Gold, sénateur du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Nous accueillons Michael Lionais, directeur exécutif du Centre d'expertise de l'établissement des coûts des coûts, Bureau du du contrôleur général du Canada, du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor, et Carolyne Blain, directrice générale du Secteur de la politique stratégique, Services publics et Approvisionnement Canada. Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître.

I would invite the witnesses to make their presentations, five to seven minutes each. Following that, we will go to questions, and we will ask our questioners to be short and to the point and we will ask the witnesses to be the same in your responses.

[*Translation*]

Ms. Blain, please begin.

Carolyne Blain, Director General, Strategic Policy Sector, Public Services and Procurement Canada: Good morning, Mr. Chair and honourable members of this special committee. Thank you for having us here today. My name is Carolyne Blain and I'm the Director General of the Strategic Policy Sector in the Acquisitions Program at Public Services and Procurement Canada. I understand you are examining how Canada can improve our laws and policies governing charities and non-profit organizations, and help them to overcome challenges.

The charitable sector plays a key role in bettering Canadian society, often through improving economic opportunities for under-represented groups.

[*English*]

At Public Services and Procurement Canada, we are exploring ways that the Government of Canada can contribute to that goal through the power of procurement. The Minister of Public Services and Procurement and Accessibility has a mandate to modernize our federal procurement practices. This includes leveraging procurement to support socio-economic policy goals. As the Government of Canada's central purchasing authority, we buy approximately \$20 billion of goods and services annually on behalf of roughly 100 federal organizations and involving approximately 9,000 suppliers. The government has clearly expressed its desire to leverage its significant buying power to generate positive societal impacts. Today I want to tell you about what we are doing to put this idea into action, and I am happy to answer questions about the pilot projects we have launched that focus on social procurement specifically.

For several years now, Public Services and Procurement Canada has looked at ways to integrate social outcomes into public procurement. We do recognize, however, that there are systemic challenges that make the federal procurement process difficult to navigate for many groups that wish to do business with the federal government. We have undertaken a number of initiatives to reduce those barriers and increase the diversity of our supplier base. These include supporting small and medium enterprises, including women-led and indigenous businesses, to

Je demande à nos témoins de présenter des exposés qui durent de cinq à sept minutes chacun. Par la suite, nous allons passer aux questions. Je demande aux intervenants d'être brefs et directs et aux témoins de répondre de la même façon.

[*Français*]

Madame Blain, veuillez commencer, s'il vous plaît.

Carolyne Blain, directrice générale, Secteur de la politique stratégique, Services publics et Approvisionnement Canada : Bonjour, monsieur le président et honorables membres du comité spécial. Merci de nous accueillir ce matin. Je m'appelle Carolyne Blain et je suis la directrice générale du Secteur de la politique stratégique du Programme des approvisionnements à Services publics et Approvisionnement Canada. Je comprends que vous examinez la façon dont le Canada peut améliorer les lois et les politiques régissant les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif afin de les aider à surmonter les défis.

Le secteur de la bienfaisance joue un rôle fondamental au Canada qui consiste souvent à améliorer les possibilités économiques des groupes sous-représentés pour le bien de la société.

[*Traduction*]

À Services publics et Approvisionnement Canada, nous étudions les moyens par lesquels le gouvernement du Canada peut contribuer à cet objectif grâce au pouvoir d'achat. Le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité a pour mandat de moderniser nos pratiques en matière d'approvisionnement fédéral. Cela comprend mettre à profit l'approvisionnement pour appuyer les objectifs de nos politiques socioéconomiques. En tant qu'organisme d'approvisionnement central du gouvernement du Canada, nous achetons annuellement pour environ 20 milliards de dollars de biens et de services pour le compte d'environ une centaine d'organisations fédérales et nous faisons appel à environ 9 000 fournisseurs. Le gouvernement a clairement exprimé sa volonté de tirer parti de son important pouvoir d'achat pour générer des retombées positives pour la société. Aujourd'hui, je veux vous parler de ce que nous faisons pour concrétiser cette idée. Je me ferai un plaisir de répondre aux questions concernant les projets pilotes que nous avons lancés et qui visent particulièrement les achats sociaux.

Depuis plusieurs années, Services publics et Approvisionnement Canada cherche à intégrer les résultats sociaux dans ses activités d'approvisionnement. Nous reconnaissons toutefois qu'il existe des défis systémiques qui rendent le processus d'approvisionnement fédéral difficile à gérer pour de nombreuses organisations qui souhaitent faire affaire avec le gouvernement fédéral. Nous avons entrepris plusieurs initiatives pour réduire ces obstacles et accroître la diversité de nos fournisseurs. Ces initiatives consistent

navigate and participate actively in the federal procurement process. Our ultimate goal is to increase and diversify our supplier base, resulting in increased competition amongst suppliers, greater value for Canadians and opportunities for new and diverse suppliers, including social enterprises.

[*Translation*]

We are also looking at ways to create better opportunities for under-represented groups, including social enterprises, to become suppliers of goods and services to the Government of Canada. Social enterprises include not-for-profit organizations that seek to achieve social, cultural, or environmental goals through the sale of goods and services.

Part of our effort is to implement digital solutions that will simplify and streamline our procurement process, and make federal procurement more accessible to all. These solutions will also give us a strengthened capacity to track and monitor key information such as the participation of small and social enterprises to help inform our future decisions as we continue to diversify our supplier base.

As part of Public Services and Procurement Canada, the Office of Small and Medium Enterprises helps potential suppliers to better understand how the government buys goods and services, and how to find business opportunities. The office also helps them to better understand the government contracting process and related tools through free seminars, webinars, and one-on-one meetings. The Office of Small and Medium Enterprises has a network of offices across Canada, as well as a toll-free telephone line.

[*English*]

Recently, we have undertaken some pilot initiatives that we think will provide valuable insight on how to successfully integrate social outcomes into procurement.

This past April, we launched a one-year pilot project for catering services in the National Capital Region that focuses on promoting our social procurement goals. For this project, we have established a list of social enterprises and small suppliers of diverse and under-represented backgrounds capable of delivering catering services in the National Capital Region. This list can be used within our department so that employees can fulfill their catering needs while supporting small and diverse suppliers, with no additional effort. In order to qualify, suppliers were required

notamment à aider les petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises dirigées par des femmes et les entreprises autochtones, à s'y retrouver dans le processus d'approvisionnement fédéral et à y participer activement. Notre objectif ultime est d'accroître et de diversifier notre base de fournisseurs, ce qui se traduira par une concurrence accrue entre les fournisseurs, une valeur élevée pour les Canadiens et des occasions pour de nouveaux fournisseurs diversifiés, y compris les entreprises sociales.

[*Français*]

Nous cherchons également des moyens de mieux créer des possibilités pour les groupes sous-représentés, y compris les entreprises sociales, afin qu'ils puissent devenir des fournisseurs de biens et de services pour le gouvernement du Canada. Les entreprises sociales comprennent les organismes à but non lucratif qui cherchent à atteindre des objectifs sociaux, culturels ou environnementaux par la vente de biens et de services.

Une partie de nos efforts consiste à mettre en œuvre des solutions numériques qui simplifieront notre processus d'approvisionnement et rendront l'approvisionnement fédéral plus accessible à tous. Ces solutions nous donneront également une capacité renforcée lorsqu'il s'agit de suivre et de surveiller des renseignements essentiels tels que la participation de petites entreprises et d'entreprises sociales, ce qui nous permettra d'orienter nos décisions futures tout en continuant à diversifier notre base de fournisseurs.

Le Bureau des petites et moyennes entreprises de Services publics et Approvisionnement Canada aide les fournisseurs à mieux comprendre la façon dont le gouvernement achète des biens et des services et la manière de trouver des occasions d'affaires. Le bureau les aide aussi à mieux comprendre le processus de passation de marché du gouvernement et les outils connexes au moyen de séminaires, de webinaires gratuits ainsi que de rencontres individuelles. Le Bureau des petites et moyennes entreprises dispose d'un réseau de bureaux partout au Canada et d'un numéro sans frais.

[*Traduction*]

Récemment, nous avons entrepris des initiatives pilotes qui, à notre avis, fourniront des renseignements précieux sur la manière d'intégrer avec succès les résultats sociaux dans les activités d'approvisionnement.

En avril dernier, nous avons lancé un projet pilote de un sur les services de traiteur dans la région de la capitale nationale qui met l'accent sur la promotion de nos objectifs d'approvisionnement social. Dans le cadre de ce projet, nous avons établi une liste d'entreprises sociales et de petits fournisseurs diversifiés et sous-représentés capables de fournir des services de traiteur dans la région de la capitale nationale. Cette liste peut être utilisée au sein de notre ministère afin que les employés puissent répondre à leurs besoins en matière de

to answer a short questionnaire confirming their status as a diverse supplier or social enterprise and their ability to supply catering services in the National Capital Region. For us, this is an important first step in considering diversity when developing procurement requirements, and it will help us test and determine future approaches for including socio-economic policy objectives into procurement.

We have also another social procurement pilot project planned that will aim to increase the diversity of suppliers. In December 2017 and in June 2018, we consulted with industry on incorporating social objectives in the temporary help services method of supply. The results of the consultations are assisting in the development of our temporary help services procurement strategy. This strategy will look to increase the number of diverse suppliers who will be invited to bid on federal government opportunities for temporary help services.

[Translation]

As we push forward with these initiatives, we are closely following Bill C-344, which has been endorsed by the government, as it makes its way through the House and Senate. Bill C-344, an Act to amend the Department of Public Works and Government Services Act, emphasizes measuring the impact of federal spending in communities. It proposes to give the minister the authority to require an assessment of the benefits that a community derives from a construction, maintenance or repair project managed by Public Services and Procurement Canada.

We are also closely following progress on Bill C-81, the government's Accessible Canada Act. Among other things, Bill C-81 outlines how the Government of Canada will require federally-regulated organizations to identify, remove and prevent barriers to accessibility. This would apply to the goods and services we buy for Canadians, which would not only further promote accessible business practices and services, but also improve conditions for public servants who have disabilities.

[English]

As the Government of Canada continues to make social procurement a priority, the lessons learned from our pilot projects and other initiatives will serve us well, which I am happy to discuss further with members of this committee. Thank you very much.

traiteur, tout en soutenant des fournisseurs diversifiés et de petites tailles, et ce, sans aucun effort supplémentaire. Pour être admissibles, les fournisseurs devaient répondre à un court questionnaire pour confirmer leur statut de fournisseur diversifié ou d'entreprise sociale ainsi que leur capacité de fournir des services de traiteur dans la région de la capitale nationale. Pour nous, il s'agit d'une première étape importante de la prise en compte de la diversité au moment de l'élaboration des exigences en matière d'approvisionnement, et cela nous aidera à mettre à l'essai et à déterminer les approches futures visant à inclure les objectifs associés aux politiques socioéconomiques dans le cadre des activités d'approvisionnement.

Nous avons aussi prévu un autre projet pilote d'approvisionnement social qui visera à accroître la diversité des fournisseurs. En décembre 2017 et en juin 2018, nous avons consulté l'industrie pour intégrer des objectifs sociaux dans la méthode d'approvisionnement des services d'aide temporaire. Les résultats des consultations contribuent à l'élaboration d'une stratégie d'approvisionnement en matière de services d'aide temporaire. Une fois en place, cette stratégie visera à augmenter le nombre de fournisseurs invités à présenter des soumissions dans le cadre des processus d'approvisionnement de services d'aide temporaire.

[Français]

Au fur et à mesure que ces initiatives progressent, nous suivons aussi de près le projet de loi C-344, qui a été approuvé par le gouvernement, au moment où il passe à la Chambre des communes et au Sénat. Le projet de loi C-344, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, met l'accent sur la mesure de l'incidence des dépenses fédérales au sein des collectivités. Il propose d'accorder au ministre le pouvoir d'exiger une évaluation des retombées qu'une collectivité tire d'un projet de construction, d'entretien ou de réparation géré par Services publics et Approvisionnement Canada.

Nous suivons également de près les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet de loi C-81, la Loi canadienne sur l'accessibilité. Le projet de loi C-81 décrit, entre autres, comment le gouvernement du Canada obligera les organisations sous réglementation fédérale à cerner, à éliminer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité. Cette mesure s'appliquerait aux biens et services que nous achetons pour les Canadiens, ce qui favoriserait non seulement la promotion des pratiques de services commerciaux accessibles, mais améliorerait également les conditions des fonctionnaires handicapés.

[Traduction]

Alors que le gouvernement du Canada continue de faire de l'approvisionnement social une priorité, les leçons tirées de nos projets pilotes et d'autres initiatives nous seront utiles, et je serai heureuse d'en discuter avec les membres du comité. Merci beaucoup.

Michael Lionais, Executive Director, Costing Centre of Expertise, Office of the Comptroller General of Canada, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you, Mr. Chair, for the invitation to appear before your committee.

[Translation]

I am pleased to be here in my capacity as the Executive Director responsible for the Policy on Transfer Payments. With that in mind, I can only speak to the administration of grants and contributions, which fall under this policy.

[English]

As such, I would like to provide the committee with a summary of the work we have done on reforming grant and contribution programs and where we are today in delivering a policy that continues to better serve Canadians and Canadian interests abroad.

As you may be aware, the world of grants and contributions has evolved since 2006 when the Blue Ribbon Panel on Grant and Contribution Programs released its report concluding that fundamental change is required in how government understands, designs, manages and reports on grant and contribution programs.

[Translation]

In response to the expert panel's findings, the Treasury Board Secretariat launched its action plan in 2008 to reform the administration of grants and contributions programs.

[English]

We committed to simplifying the processes, reducing administrative burden on recipients and ensuring stronger stakeholder engagement in the design and delivery of programs.

A 2013 self-assessment of the government's progress in achieving our action plan commitments noted significant progress, most notably in the areas of funding practices, access to information, recipient engagement, and reporting and risk management. However, room for improvement was noted. Specifically, the 2013 assessment identified that more work was required to achieve a more consistent recipient experience across government through the implementation of grant and contribution service standards and the continued expansion of online information and services. It was also noted that opportunities existed to further streamline reporting obligations and audits for recipients that had multiple agreements.

Michael Lionais, directeur exécutif, Centre d'expertise de l'établissement des coûts, Bureau du contrôleur général du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci, monsieur le président de m'avoir invité à comparaître devant votre comité.

[Français]

Je suis heureux d'être ici à titre de directeur exécutif responsable de la Politique sur les paiements de transfert. Cela dit, je ne puis parler que de l'administration des subventions et des contributions qui relèvent de cette politique.

[Traduction]

De ce fait, j'aimerais fournir au comité un résumé du travail que nous avons accompli à l'égard de la réforme des programmes de subventions et de contributions et lui indiquer où nous en sommes en ce qui concerne l'exécution d'une politique permettant de continuer à mieux servir la population canadienne et les intérêts canadiens à l'étranger.

Comme vous le savez sans doute, le monde des subventions et des contributions évolue depuis 2006, année où le Groupe d'experts sur les programmes de subventions et de contributions a publié son rapport, dans lequel il a conclu qu'un changement fondamental s'impose dans la façon dont le gouvernement comprend, conçoit et gère les programmes de subventions et de contributions et en rend compte.

[Français]

En réponse aux constatations du groupe d'experts, le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié, en 2008, un plan d'action pour réformer l'administration des programmes de subventions et de contributions.

[Traduction]

Nous nous sommes engagés à simplifier les processus, à réduire le fardeau administratif imposé aux bénéficiaires et à veiller à une meilleure participation des intervenants dans le cadre de la conception et de l'exécution des programmes.

Une autoévaluation effectuée en 2013 des progrès réalisés par le gouvernement à l'égard du respect de ses engagements dans le cadre du plan d'action a permis de constater des percées importantes, notamment dans les domaines des pratiques de financement, de l'accès à l'information, de la mobilisation des bénéficiaires, de l'établissement de rapports et de la gestion des risques. Cependant, on a constaté qu'on pouvait faire encore mieux. Plus précisément, l'évaluation de 2013 a révélé qu'il fallait consentir davantage d'efforts pour assurer une expérience plus uniforme chez les bénéficiaires à l'échelle du gouvernement grâce à la mise en œuvre de normes de service en matière de subventions et de contributions et par l'élargissement continu des

[Translation]

We committed to reassessing our progress against the findings of the 2013 assessment. In 2017, the Treasury Board Secretariat released its second self-assessment.

[English]

The findings of this assessment concluded that we had made significant progress in the areas of service standards, simplified application processes and funding arrangements, flexible risk management, recipient engagement and streamlined administration. The findings also highlighted the need to better harmonize information and practices across departments for applicants and recipients to be able to interact with the government online, for the use of risk assessment results in the oversight of agreements, and finally, to leverage service standard information to allow for clear and meaningful reporting and to support a consistent service experience for recipients.

[Translation]

We continue to move forward on this agenda, most notably, in the form of a policy reset. In fact, findings from the 2013 and 2017 assessments are currently being considered as part of the current renewal of the Policy on Transfer Payments.

[English]

The renewal of the policy is important because it will continue to promote a whole-of-government approach in support of a common user experience for grant and contribution recipients. There will be a renewed focus on transparency, performance and meaningful reporting to Canadians.

In addition to the progress we have made in reforming grants and contributions policy, we have introduced an initiative to promote innovation in grants and contributions funding. Specifically, we have introduced a five-year pilot that commenced in 2017-18, called “generic terms and conditions.” This initiative allows departments to use microfunding, prizes and challenges, and incentive-based funding to promote innovation in transfer payments in communities across Canada, including the charitable sector.

renseignements et des services accessibles en ligne. On a également relevé des occasions de rationaliser davantage les obligations en matière d'établissement de rapports et de vérification pour les bénéficiaires qui avaient conclu plusieurs ententes.

[Français]

Nous nous sommes engagés à réévaluer les progrès réalisés par rapport aux constatations de l'évaluation de 2013. En 2017, le Secrétaire du Conseil du Trésor a publié sa deuxième auto-évaluation.

[Traduction]

D'après les conclusions de cette évaluation, nous avons réalisé d'importants progrès dans les domaines des normes de service, des processus de demande simplifiés et des ententes de financement, de la gestion souple des risques, de la mobilisation des bénéficiaires et de l'administration rationalisée. Les conclusions ont aussi souligné le besoin de mieux harmoniser les renseignements et les pratiques dans l'ensemble des ministères, le besoin, pour les demandeurs et les bénéficiaires, de pouvoir communiquer avec le gouvernement en ligne, l'utilisation des résultats des évaluations des risques dans le cadre de la surveillance des ententes et, enfin, l'utilisation de l'information sur les normes de service afin de produire des rapports clairs et utiles et de permettre aux bénéficiaires de compter sur une expérience de service constante.

[Français]

Nous poursuivons notre élan à ce chapitre, notamment sous la forme d'une réinitialisation des politiques. En fait, les constatations des évaluations de 2013 et de 2017 sont prises en compte dans le cadre du renouvellement actuel de la Politique sur les paiements de transfert.

[Traduction]

Le renouvellement de la politique est important puisque celle-ci continuera de promouvoir une approche pangouvernementale à l'appui d'une expérience utilisateur commune pour les bénéficiaires de subventions et de contributions. On mettra davantage l'accent sur la transparence, le rendement et l'établissement de rapports utiles destinés à la population canadienne.

En plus des progrès que nous avons réalisés au chapitre de la réforme des politiques relatives aux subventions et aux contributions, nous avons mis sur pied une initiative visant à promouvoir l'innovation dans le cadre du financement des subventions et des contributions. Plus précisément, nous avons entrepris un projet pilote sur cinq ans en 2017-2018 sur les « modalités génériques ». Cette initiative permet aux ministères d'utiliser le microfinancement, les prix et les défis ainsi que le financement incitatif pour promouvoir des moyens novateurs

[Translation]

Change in this area is not easy. However, with the renewal of the Policy on Transfer Payments, we are confident that the foundational pieces will be put in place to impact real change.

[English]

With that goal in mind, I look forward to your committee's support in driving the reform of grants and contributions administration to the benefit of all Canadians. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Colleagues, I should perhaps caution us, myself in particular. Ms. Blain talked a lot about procurement, et cetera, and there is no need for us to talk about the Phoenix system here because it is not related to the study of the committee. Since I continue to ask questions on Phoenix, I will hesitate to do so here today, and I will discipline you not to ask about Phoenix because it is not related to the current study.

Senator Omidvar: I have a set of questions that are particular to your presentations. Thank you so much for the work you do and for being here.

My first question is to Ms. Blain. I am gratified that so much talk and work is being given to social procurement. It is an unleveraged lever of purchasing good and leaving a legacy of public good. I am pleased to tell you that I am, in fact, the sponsor of Bill C-344, which is the community benefit bill, so it all comes together wonderfully.

My question to you, Ms. Blain, is around social procurement and Canada's experiment, I would say, with it at this point. Have you looked at what other jurisdictions doing outside Canada, maybe in the U.K., Australia or the U.S.? What have you learned from them?

Second, since social procurement is in the power of all governments — federal, provincial and municipal — is there thought to developing a sort of round table on exchanging policies and practices with all levels of government that are engaged? That would be a pretty big table if you include all of the municipalities, but sometimes it is municipalities that actually have the most useful, on-the-ground ideas.

That's my question to you, and perhaps I'll wait for that answer before I go to Mr. Lionais.

d'utiliser les paiements de transfert dans les collectivités partout au Canada, y compris dans le secteur de la bienfaisance.

[Français]

Il n'est pas facile de favoriser le changement dans ce secteur. Toutefois, grâce au renouvellement de la Politique sur les paiements de transfert, nous sommes convaincus que les éléments fondamentaux sont mis en place pour mener à un changement concret.

[Traduction]

Dans cette optique, j'espère que le comité appuiera la réforme de l'administration des subventions et des contributions au profit de tous les Canadiens. Merci.

Le président : Merci beaucoup.

Chers collègues, je devrais peut-être nous mettre en garde, moi le premier. Mme Blain a beaucoup parlé d'approvisionnement et ainsi de suite, et il n'est pas du tout nécessaire pour nous de parler du système Phénix, ici, parce que ce système n'est pas lié à l'étude du comité. Puisque je continue à poser des questions sur le système Phénix, je vais hésiter à le faire, ici, aujourd'hui, et je vous rappelle à l'ordre : ne parlez pas du système Phénix, parce qu'il n'est pas lié à notre étude actuelle.

La sénatrice Omidvar : J'ai une série de questions qui sont liées précisément à vos exposés. Merci beaucoup du travail que vous faites et merci aussi de votre présence.

Ma première question est destinée à Mme Blain. Je suis reconnaissante qu'on parle autant d'approvisionnement social et qu'on déploie beaucoup d'efforts à cet égard. C'est un moyen sous-utilisé d'acheter des biens et de favoriser le bien commun à l'avenir. Je suis heureuse de vous dire que, en fait, je suis la marraine espace insécable, le projet de loi sur les retombées locales, alors tout cela s'emboîte merveilleusement.

Ma question vous est destinée, madame Blain, et elle concerne l'approvisionnement social et l'expérience canadienne, si je peux m'exprimer ainsi, jusqu'à maintenant. Avez-vous regardé ce que font d'autres administrations étrangères, peut-être au Royaume-Uni, en Australie ou aux États-Unis? Qu'avez-vous appris d'elles?

Ensuite, puisque l'approvisionnement social est une possibilité qui s'offre à tous les gouvernements — fédéral, provinciaux et municipaux —, a-t-on pensé à créer un genre de table ronde pour mettre en commun des politiques et des pratiques de tous les ordres de gouvernement? Il faudrait une assez grande table s'il fallait inclure toutes les municipalités, mais, parfois, ce sont les municipalités qui, en fait, ont les idées concrètes les plus utiles.

Voilà donc la question que je vous pose, et je vais vous laisser répondre avant de passer à M. Lionais.

Ms. Blain: Thank you very much for your question and your support for Bill C-344.

In terms of international jurisdictions, I would say absolutely. I think there is a global awareness of the importance of using public procurement as a lever to support broad socio-economic objectives. We have been looking at other jurisdictions internationally with colleagues from Treasury Board Secretariat who are also joining PSPC in looking at the way forward for government policy in using our public procurement for socio-economic objectives.

Interestingly, last week I was at an international forum called the Social Enterprise World Forum. It was attended by 42 countries around the world, and over 1,400 candidates were participating. It was very tangible in terms of the awareness and importance of using public procurement to support social enterprises globally. It was a big theme out of the conference.

Domestically, we are having those conversations with partners at the federal level, particularly with our Treasury Board Secretariat colleagues, but also at the provincial, territorial and municipal level. In fact, this week we are hosting a meeting of the federal-provincial-territorial deputy ministers on procurement. One of the topics will be social procurement and socio-economic objectives that are being levered through our public procurement opportunities. There is a keen awareness in moving this forward.

As I mention in my presentation, we are aware of some of the barriers that pose some challenges in doing this as effectively as we could be. Part of that is what we are endeavouring to undertake through our procurement modernization initiatives that are part of our minister's mandate letter.

Senator Omidvar: You mentioned the Social Enterprise World Forum, which I think I attended last year. Would you say that Canada is in primary school, secondary school or university?

Ms. Blain: It is hard to gauge. Certainly our attendance level was phenomenal. With the support of ESDC, we were able to have some solid attendance from a lot of social enterprises across Canada from coast to coast that participated in the forum.

In terms of what we are doing as a government, we are keen to be leading. We may not be leaders, but I'd say we are in the running. The leaders that are globally pursuing this, including the U.K. and Australia, are taking advantage of this opportunity to push the agenda forward. We have trilateral meetings at the

Mme Blain : Merci beaucoup de la question et de votre soutien du projet de loi C-344.

Pour ce qui est des administrations étrangères, je vous répondrais que oui, absolument. Je crois que partout dans le monde on comprend l'importance d'utiliser l'approvisionnement public en tant que levier pour soutenir des objectifs socioéconomiques généraux. Nous avons regardé ce que font d'autres administrations à l'échelle internationale avec des collègues du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui se sont joints à SPAC afin de regarder la marche à suivre en matière de politique gouvernementale qui mise sur l'approvisionnement public pour atteindre des objectifs socioéconomiques.

Fait intéressant, la semaine dernière, j'ai participé à un forum international appelé le Forum mondial des entreprises sociales. Quarante-deux pays de partout dans le monde ont participé, et il y avait aussi plus de 1 400 candidats. C'était un événement très tangible en ce qui concerne la sensibilisation et l'importance d'utiliser les activités d'approvisionnement public pour soutenir les entreprises sociales à l'échelle internationale. C'était l'un des thèmes importants de la conférence.

Au pays, nous tenons ces conversations avec nos partenaires à l'échelon fédéral, particulièrement nos collègues du Secrétariat du Conseil du Trésor, mais aussi avec des représentants des échelons provinciaux, territoriaux et municipaux. En fait, nous organisons cette semaine une réunion des sous-ministres fédéral, provinciaux et territoriaux sur l'approvisionnement. L'un des sujets sera l'approvisionnement social et les objectifs socioéconomiques qu'on tente d'atteindre grâce à nos occasions de marchés publics. Nous sommes tous très conscients du besoin et voulons faire avancer les choses.

Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, nous connaissons certains des obstacles qui constituent des défis lorsque nous tentons de faire les choses le plus efficacement possible. C'est en partie ce que nous tentons de régler grâce à nos initiatives de modernisation de l'approvisionnement qui figurent dans la lettre de mandat de notre ministre.

La sénatrice Omidvar : Vous avez parlé du Forum mondial des entreprises sociales auquel, si je ne m'abuse, j'ai participé l'année dernière. Diriez-vous que le Canada est au niveau primaire, secondaire ou universitaire?

Mme Blain : C'est difficile à évaluer. Assurément, le niveau de participation était phénoménal. Grâce au soutien d'EDSC, nous avons eu droit à une solide participation, et beaucoup d'entreprises sociales de partout au Canada étaient sur place pour le Forum.

Pour ce qui est de notre travail au sein du gouvernement, nous aimons bien être en tête. Nous ne sommes peut-être pas un chef de file, mais je dirais que nous sommes dans la course. Les chefs de file qui mènent actuellement la charge à l'échelle internationale, y compris le Royaume-Uni et l'Australie, tirent

federal level with the U.S. and the U.K. to discuss some of these topics and exchange ideas about how to do it collectively. We would like to learn from each other's ways forward so that we can really build on the collective lessons learned and how to do it better.

Senator Omidvar: Chair, would you like me to go to my question to Mr. Lionais?

The Chair: Please.

Senator Omidvar: Thank you. I don't want to take up other people's time.

Mr. Lionais, in 2006, there was the Blue Ribbon Panel on Grant and Contribution Programs. That is 12 years ago. You said significant progress has been made, and you outlined some of the progress. Is the progress as a result of self-assessment, or was there stakeholder engagement from the recipients of grants and contributions as to what progress has been made since 2006?

Mr. Lionais: The formal reports were done through self-assessments with departments who were asked to engage with their recipients as part of responding to the self-assessment. We didn't specifically go to the recipients when we did the 2013 and 2017 updates, but we had asked the departments to liaise with the recipients when we sent the questionnaires to them.

Senator Omidvar: So in fact, yes, there was stakeholder engagement if not directly but indirectly?

Mr. Lionais: Indirectly, but not by us.

Senator Omidvar: You heard you are on the path to progress but much improved?

Mr. Lionais: We can always improve, yes.

Senator Omidvar: I noticed that in your brief you mentioned introducing a risk assessment system. Can you describe that to us? Can you tell us whether or not the recipients — that is, the community organizations, charities and not-for-profits — are aware of this risk assessment and have had some indication of how they need to consider risk as they make proposals to you as well so it is not just you who are assessing the risk independently of their risk assessment?

profit de cette occasion pour promouvoir leur programme. Nous participons à des réunions trilatérales à l'échelon fédéral avec les États-Unis et le Royaume-Uni pour discuter de certains de ces sujets et mettre en commun des idées sur la façon d'y arriver ensemble. Nous aimerions connaître les façons de procéder les uns des autres afin de pouvoir vraiment tirer parti des leçons tirées collectivement et des façons de faire encore mieux les choses.

La sénatrice Omidvar : Monsieur le président, voulez-vous que je pose ma question à M. Lionais?

Le président : S'il vous plaît.

La sénatrice Omidvar : Merci. Je ne veux pas accaparer le temps des autres.

Monsieur Lionais, en 2006, on a eu le Groupe d'experts indépendant sur les programmes de subventions et de contributions. C'était il y a 12 ans. Vous avez dit que d'importants progrès ont été réalisés et vous en avez décrit certains. Avez-vous constaté ces progrès dans le cadre de votre autoévaluation ou a-t-on mobilisé les bénéficiaires de subventions et de contributions pour connaître les progrès réalisés depuis 2006?

M. Lionais : Les rapports officiels ont été produits à la suite d'autoévaluations des ministères à qui on a demandé de communiquer avec leurs bénéficiaires. Nous n'avons pas parlé directement aux bénéficiaires dans le cadre des mises à jour de 2013 et 2017, mais nous avons demandé aux ministères de le faire lorsque nous leur avons envoyé les questionnaires.

La sénatrice Omidvar : Donc, en fait, les intervenants ont participé, mais vous avez procédé de façon indirecte, sans interagir directement avec eux.

M. Lionais : Indirectement, mais ce n'était pas nous.

La sénatrice Omidvar : Vous avez constaté des progrès, mais y a-t-il eu une grande amélioration?

M. Lionais : Il y a bien sûr toujours place à l'amélioration.

La sénatrice Omidvar : J'ai remarqué que vous mentionnez dans votre mémoire la mise en place d'un système d'évaluation des risques. Pouvez-vous nous le décrire? Pouvez-vous nous dire si, oui ou non, les bénéficiaires — c'est-à-dire les organisations communautaires, les organismes de bienfaisance et les organisations sans but lucratif — sont au fait de cette évaluation des risques et ont reçu des indications quelconques sur la façon dont ils doivent tenir compte des risques lorsqu'ils vous présentent des propositions, afin que vous ne soyez pas les seuls à évaluer les risques indépendamment de leur évaluation des risques?

Mr. Lionais: Our risk assessment is directed towards departments. We lay out the administrative frameworks that departments operate in, and we provide guidance to them about how they do risk assessments at a program level and at a recipient level. The departments are actually the ones working with the recipient to talk about how risky the proposal is or is not and what the mitigating controls would be. We don't get involved in that directly.

Senator Omidvar: Again, are you saying that indirectly, through the departments, the risk assessment process is well-known to community agencies and grant recipients and they have modulated or moderated or considered a risk assessment as they develop their proposals? Do I have some comfort in understanding that?

Mr. Lionais: Yes. We are trying to align the risk assessment to the capacity of the organization.

Senator Omidvar: Can you explain that a little?

Mr. Lionais: We are looking at how the relationship exists between the department and the recipient. Is it a long-standing relationship, an ongoing relationship or a one-time relationship? Is it time limited? These different relationships involve different risk profiles.

Senator Omidvar: Can I assume that one aspect of the risk will be the size of the grant that is being requested? If it is a small amount, I hope we are not putting our organizations through the same reams of paper and work as for a half a million dollar grant?

Mr. Lionais: That is correct.

The Chair: Before I move on to the next questioner, Ms. Blain, I am from Nova Scotia. We have a large federal government presence in my hometown of Halifax through the military and through other government departments. In your discussion of procurement, you seem to be focused on procurement in the National Capital Region. There are other places in this country besides the National Capital Region. Don't tell the people from Ottawa that. It is important that procurement be national in scope. Do you have a plan to engage procurement in the various regions of the country and measures of the opportunities of working with enterprises that may be related to the sector which we are studying?

Ms. Blain: Thank you very much for your question.

M. Lionais : Notre évaluation des risques vise les ministères. Nous établissons les cadres administratifs que les ministères doivent respecter et nous leur fournissons des directives sur la façon de réaliser des évaluations des risques au niveau des programmes et au niveau des bénéficiaires. Ce sont en fait les ministères qui travaillent en collaboration avec les bénéficiaires pour discuter du niveau de risque d'une proposition et des éventuelles mesures d'atténuation. Nous ne participons pas directement à ce processus.

La sénatrice Omidvar : Encore une fois, dites-vous que, indirectement, soit par l'intermédiaire des ministères, le processus d'évaluation des risques est bien connu des organismes communautaires et des bénéficiaires de subventions et que ceux-ci ont modulé, réalisé ou envisagé une évaluation des risques durant la préparation de leurs propositions? Pouvez-vous me confirmer que j'ai bien compris?

M. Lionais : Oui. Nous tentons d'harmoniser l'évaluation des risques en fonction de la capacité des organisations.

La sénatrice Omidvar : Pouvez-vous nous fournir un peu plus d'explications à ce sujet?

M. Lionais : Nous examinons la nature de la relation entre le ministère et le bénéficiaire. Est-ce une relation de longue date, une relation continue ou une relation ponctuelle? Est-elle limitée dans le temps? Ces différents types de relation sous-entendent des profils de risque différents.

La sénatrice Omidvar : Ai-je raison de présumer qu'une des composantes de l'évaluation des risques est le montant de la subvention demandée? Si c'est un petit montant, j'espère qu'on n'exige pas des organisations le même niveau de paperasserie et de travail qu'on le ferait pour une subvention d'un demi-million de dollars.

M. Lionais : C'est exact.

Le président : Avant de passer au prochain intervenant, madame Blain, je viens de la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement fédéral est très présent dans ma ville natale de Halifax, tant une présence militaire qu'une présence d'autres ministères du gouvernement. Dans votre discussion sur l'approvisionnement, vous semblez mettre l'accent sur l'approvisionnement dans la région de la capitale nationale. Il y a d'autres endroits au pays à part la région de la capitale nationale, mais ne le dites pas aux gens d'Ottawa. C'est important que ce processus d'approvisionnement soit d'envergure nationale. Avez-vous un plan pour miser sur les activités d'approvisionnement dans diverses régions du pays et mesurer les occasions de travailler en collaboration avec des entreprises possiblement liées au secteur à l'étude?

Mme Blain : Merci beaucoup de la question.

You are absolutely correct. There is procurement across the country from coast to coast to coast. We don't actually focus solely on the NCR. In the pilots that I mentioned, there is one specific pilot that is focused only in the NCR, and that is quite small. It is to test out some new ideas. In the other pilot that I mentioned, in terms of the temporary help services method of supply, that is a national method of supply where we procure temporary help services across Canada for all government departments and agencies.

The other aspect I should mention in terms of national scope and public procurement is that we also have a solid partnership with provincial and territorial governments. In fact, we establish collaborative procurement opportunities where provinces and territories are now partnering and signing on to our different methods of supply so that we can have the collective buy of both the provincial level and the federal level using the opportunity through standing offers and supply arrangements. We have just about every province and territory now signed on through this collaborative procurement approach.

The Chair: Some of the provinces have come together, and the Council of Maritime Premiers have worked collectively over the years to try to have procurement have a regional effect for the provincial governments as well. We hope you are working with them to continue to have that effect, because it does drive jobs. It drives good jobs in the regions. It results, I hope, in good prices for the federal government and good services.

Senator Gold: Thank you for being here this morning.

I have an overarching question about the scope of the different programs you've described and their possible impact in the not-for-profit and social world. I'll ask some specific questions, and if you don't have all of the data at your fingertips — and I wouldn't necessarily assume you do — perhaps you could provide it to the clerk of the committee when it is available.

There are two related areas. First, what was the total amount of federal funding allocated to grants and contributions programs in the past year, say in 2017, and of that amount, how much was allocated to registered charities and not-for-profit organizations? Within the framework of that question, what is the breakdown

Vous avez tout à fait raison. On réalise des activités d'approvisionnement d'un bout à l'autre du pays. En fait, nous ne mettons pas uniquement l'accent sur la RCN. Dans les projets pilotes que j'ai mentionnés, il y a un projet pilote précis qui est réalisé uniquement dans la RCN, mais il s'agissait d'un projet assez restreint qui visait à mettre à l'essai de nouvelles idées. Dans l'autre projet pilote que j'ai mentionné, celui sur la méthode d'approvisionnement des services d'aide temporaires, il s'agissait d'une méthode d'approvisionnement nationale en vertu de laquelle nous obtenons des services d'aide temporaires partout au Canada et pour tous les ministères et organismes du gouvernement.

L'autre aspect que j'aimerais mentionner pour ce qui est de la portée nationale du processus et des activités d'approvisionnement public, c'est que nous misons aussi sur un solide partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. En fait, nous avons mis en place des occasions d'approvisionnement fondées sur la collaboration en vertu desquelles les provinces et les territoires créent maintenant des partenariats et adhèrent à certaines de nos différentes méthodes d'approvisionnement afin que nous puissions acheter des choses ensemble — à l'échelon provincial et fédéral — en misant sur des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement. Quasiment toutes les provinces et tous les territoires adhèrent maintenant à cette approche d'approvisionnement axée sur la collaboration.

Le président : Certaines provinces se sont réunies, et le Conseil des premiers ministres des Maritimes a fait du travail collectif au fil des ans pour s'assurer que les activités d'approvisionnement ont une incidence régionale pour les gouvernements provinciaux aussi. Nous espérons que vous travaillez en collaboration avec lui pour poursuivre sur cette lancée, parce que c'est assurément une façon de générer des emplois. C'est une façon de créer de bons emplois dans les régions. Et j'espère que le gouvernement fédéral peut obtenir par le fait même de bons prix et de bons services.

Le sénateur Gold : Merci d'être là ce matin.

J'ai une question générale sur la portée des différents programmes que vous décrivez et leur incidence possible pour le milieu sans but lucratif et social. Je vais poser certaines questions précises, et, si vous n'avez pas toutes les données à portée de main — et je ne m'attends pas à ce que vous ayez nécessairement toute l'information —, vous pourriez peut-être fournir les renseignements au greffier du comité lorsque vous les aurez.

Il y a deux enjeux connexes : dans un premier temps, quel est le montant total de fonds fédéraux qui ont été affectés aux programmes de subventions et de contributions au cours de la dernière année, disons en 2017, et, de ce montant, combien a été affecté à des organismes de bienfaisance enregistrés et des

between large and small organizations, however you might define those?

I ask because an earlier report, the Voluntary Sector Initiative Report of 2003, expressed some concern that the diversity of voluntary sector was being compromised, if not indeed eroded, as smaller organizations are competing with larger ones that are better equipped both to seek and administer project funding. What efforts are being made to help the less large organizations access these federal grants and contributions programs?

That's a lot of stuff in one question, but I'm sure you can sort it out. We will benefit from your response. Thank you.

Mr. Lionais: I cannot provide the information for the Public Accounts that are being tabled this fall because they are not yet public, but I can provide what we spent in the past.

We spend about \$38 billion a year in grants and contributions funding. About \$13 billion of that funding was provided to the charitable sector. Within the charitable sector, the Department of Indian Affairs and Northern Development — the old name — spent \$6.4 billion, about 50 per cent of the money that went to the charitable sector. Health Canada spent about \$1.9 billion, about 15 per cent, and ESDC spent about \$850 million, about 6 or 7 per cent. That's the main spending that we did in grants and contributions, which is about \$13 billion of the \$30 billion we are spending. It is about one third.

In terms of large versus small, I don't have that data at my fingertips, but I will see what we can do and get back to you.

In terms of diversity eroded, that goes to the capacity of the organizations when they are applying for specific programs. The programs will be designed for different purposes. If some departments are specifically targeting small organizations to maintain the charitable sector, that would be a criteria in the design of the program. I can't come up with an example off the top of my head, but it goes to the purpose of the program. Not all programming is generic; that would just allow large organizations to scoop the funding. Some of it would be structured in such a way to permit the small organizations to apply. Again, I can't think of a specific example, but it all goes to the mandate of what is being sought in the programming.

organisations sans but lucratif? Et, dans un même ordre d'idées, quelle est la ventilation entre les grandes et les petites organisations, peu importe la façon dont vous faites cette distinction?

Je pose la question parce que, dans un rapport précédent, le rapport de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire de 2003, on exprimait certaines préoccupations quant au fait que la diversité au sein du secteur bénévole était compromise, pour ne pas dire érodée, parce que les petites organisations livrent concurrence aux plus grandes qui sont mieux outillées pour demander et administrer des fonds de projet. Quels efforts faites-vous pour aider les petites organisations à avoir accès aux fonds dans le cadre de ces programmes fédéraux de subventions et de contributions?

C'est pas mal de choses en une question, mais je suis sûr que vous vous y retrouverez. Votre réponse nous sera utile. Merci.

M. Lionais : Je ne peux pas fournir d'information sur les comptes publics qui seront déposés cet automne parce qu'ils ne sont pas encore publics, mais je peux vous préciser ce que nous avons dépensé dans le passé.

Nous avons dépensé environ 38 milliards de dollars en subventions et contributions. Environ 13 milliards de ce montant ont été fournis au secteur de la bienfaisance. Dans le secteur de la bienfaisance, le ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord — l'ancien nom — a dépensé 6,4 milliards de dollars, soit environ 50 p. 100 des fonds destinés au secteur de la bienfaisance. Santé Canada a dépensé environ 1,9 milliard de dollars, soit environ 15 p. 100, et ESDC, environ 850 millions de dollars, soit environ 6 ou 7 p. 100. Ce sont là les principales dépenses en subventions et contributions, et elles représentent environ 13 des 30 milliards de dollars dépensés. C'est environ le tiers.

Pour ce qui est de la comparaison entre les grandes et petites organisations, je n'ai pas de telles données à portée de main, mais je verrai ce que je peux trouver et je vous donnerai des nouvelles.

Pour ce qui est de l'érosion de la diversité, il est ici question de la capacité des organisations lorsqu'elles présentent des demandes dans le cadre de programmes précis. Les programmes sont conçus à différentes fins. Si certains ministères ciblent précisément les petites organisations pour maintenir le secteur de la bienfaisance, ce sera là un des critères utilisés dans le cadre de la conception du programme. Je n'ai pas d'exemples qui me viennent à l'esprit, mais tout est fonction de l'objectif du programme. Ce ne sont pas tous les programmes qui sont de nature générique. Si c'était le cas, les grandes organisations rafleraient tout simplement l'ensemble du financement. Certaines initiatives sont conçues de façon à permettre aux petites

Ms. Blain: From a public procurement perspective, in terms of federal procurement, I mentioned that we spend, on average, about \$20 billion a year. About half of that goes to small and medium enterprises. Out of the 9,000 suppliers, almost 90 per cent are small and medium enterprises.

The breakdown within the small and medium enterprises is something we don't track at this time. We don't have data in terms of the composition of how many of those small enterprises are social enterprises, for example, or other characteristics of the enterprises themselves.

We are endeavouring through our procurement modernization initiatives — and it was announced in the last federal budget — is a significant investment in updating our electronic procurement system. Our e-procurement system will, in the future, allow us to start capturing that data so we have a better sense of who we are doing business with. That information will help drive more targeted policies and initiatives that we are endeavouring to pursue.

Senator Gold: Thank you for that.

The Chair: It would seem to me that the president of the Treasury Board would be interested in knowing the effect it has on small enterprises. The current minister happens to be my MP, by coincidence, and in Nova Scotia, there are many small enterprises that could be participating, and that would be in defence of Treasury Board and Procurement Canada's mandates. I would suggest to you that having those details would be useful to you as well as to the general public so they know their tax dollars are not just being spent in one place with large enterprises but are having effects at the local level.

Senator Duffy: Thank you for coming. My colleague is carrying Bill C-344 in the Senate. Do you happen to know, on Bill C-81, who is carrying it and at what stage it's at right now?

Ms. Blain: Actually —

Senator Duffy: That's something we should know. Maybe Senator Martin knows from her position dealing with government business.

organisations de présenter des demandes. Encore une fois, je n'ai pas d'exemple qui me vient à l'esprit, mais tout dépend du mandat et de ce qu'on cherche à obtenir dans le cadre des programmes.

Mme Blain : Du point de vue de l'approvisionnement public et pour ce qui est des activités d'approvisionnement fédéral, j'ai mentionné que nous dépensons, en moyenne, environ 20 milliards de dollars par année. Environ la moitié de ce montant est fourni à des petites et moyennes entreprises. Des quelque 9 000 fournisseurs, presque 90 p. 100 sont des petites et moyennes entreprises.

Nous ne faisons pas actuellement un suivi de la ventilation entre les petites et moyennes entreprises. Nous n'avons donc pas de données en ce qui concerne leur composition et le nombre de petites entreprises qui sont des entreprises sociales, par exemple, et on ne peut pas non plus faire une ventilation en fonction d'autres caractéristiques des entreprises.

Nous tentons, dans le cadre de nos initiatives de modernisation de l'approvisionnement — comme on l'a annoncé dans le dernier budget fédéral — d'investir de façon importante dans la mise à jour de notre système d'approvisionnement électronique. Notre système d'achats électroniques pourra, à l'avenir, nous permettre de consigner de telles données afin que nous puissions nous faire une meilleure idée des entités avec lesquelles nous travaillons. Ces renseignements nous aideront à établir les politiques et les initiatives plus ciblées que nous voulons mettre en œuvre.

Le sénateur Gold : Merci de votre réponse.

Le président : Il me semble que le président du Conseil du Trésor aimerait connaître l'impact de tout ça sur les petites entreprises. En fait, le ministre actuel est mon député — c'est une coïncidence — et, en Nouvelle-Écosse, il y a beaucoup de petites entreprises qui pourraient participer, ce qui irait dans le sens des mandats du Conseil du Trésor et d'Approvisionnement Canada. À mon avis, il serait utile pour nous d'avoir de tels renseignements détaillés. Ce serait aussi utile pour le grand public, afin que les citoyens puissent savoir que leurs impôts ne sont pas seulement dépensés à un endroit, fournis uniquement à des grandes entreprises, mais que l'argent a une incidence à l'échelon local.

Le sénateur Duffy : Merci d'être là. Ma collègue est responsable du projet de loi C-344 au Sénat. Pour ce qui est du projet de loi C-81, savez-vous qui en est responsable et à quelle étape on en est à l'heure actuelle?

Mme Blain : En fait...

Le sénateur Duffy : C'est quelque chose que nous devrions savoir. La sénatrice Martin le sait peut-être vu qu'elle traite des affaires émanant du gouvernement.

I'm trying to get at the accessibility piece here. We have many small community groups that are very concerned about accessibility. Is there a portal or a one-stop shop to have some of these concerns dealt with?

Ms. Blain: I'll take the question from a federal procurement perspective. We do have a current portal called buyandsell.gc.ca, which allows all suppliers to access the business opportunities that are available through public procurement. We're continuously making improvements to make it easier to navigate the portal, but we have heard through annual surveys with small and medium enterprises that it is difficult to find those opportunities through that portal. Our new e-procurement system will allow us to innovate and be at the forefront of new technologies that provide more facilitated guidance through those federal procurement opportunities. But the buyandsell.gc.ca system is currently available and is national in terms of all federal procurement opportunities that are reflected in that.

Senator Duffy: Is this a variation or improvement on MERX?

Ms. Blain: Yes.

The Chair: Senator Duffy, you asked a question of the witness, and the chair will answer the question: Bill C-81 is in first reading in the house.

Senator Duffy: It has not made its way here for sober second thought yet.

The Chair: We'll stay sober when it arrives.

Senator Duffy: Mr. Lionais, you talked about the \$37 billion in grants and contributions. Are you including industrial and regional development grants in that number?

Mr. Lionais: It would be all voted spending within the grants and contributions allocation.

Senator Duffy: So that's impressive. Basically a third of it, if I'm correct, is going to small community groups?

Mr. Lionais: Charitable organizations.

Senator Duffy: Yes.

Mr. Lionais: Not necessarily small community groups.

J'essaie d'aborder la question de l'accessibilité. Il y a beaucoup de petits groupes communautaires qui sont très préoccupés par l'accessibilité. Y a-t-il un portail ou un guichet unique où l'on pourrait s'occuper de certaines de ces préoccupations?

Mme Blain : Je vais aborder la question du point de vue des activités d'approvisionnement fédéral. Il y a actuellement un portail, achatsetventes.gc.ca, où les fournisseurs peuvent avoir accès à toutes les occasions d'affaires offertes par l'intermédiaire des processus d'approvisionnement public. Nous apportons continuellement des améliorations au portail pour qu'il soit plus facile à consulter, mais, dans le cadre de sondages annuels auprès des petites et moyennes entreprises, nous avons entendu dire qu'il est difficile d'y découvrir les occasions. Notre nouveau système d'approvisionnement électronique nous permettra d'innover et d'utiliser les technologies de pointe pour fournir un meilleur encadrement afin de saisir ces occasions d'approvisionnement fédéral. Cependant, le système achatsetventes.gc.ca est actuellement accessible et il est de portée nationale, réunissant toutes les occasions d'approvisionnement fédéral.

Le sénateur Duffy : S'agit-il d'une variation ou d'une amélioration du système MERX?

Mme Blain : Oui.

Le président : Monsieur le sénateur Duffy, vous avez posé une question au témoin, mais c'est le président qui vous répondra : le projet de loi C-81 en est à la première lecture devant la Chambre.

Le sénateur Duffy : Il n'est pas encore rendu ici pour faire l'objet d'un second examen objectif.

Le président : Nous déploierons toute notre objectivité lorsqu'il arrivera.

Le sénateur Duffy : Monsieur Lionais, vous avez parlé des 37 milliards de dollars en subventions et contributions. Ce montant inclut-il les subventions pour le développement industriel et régional?

M. Lionais : Le montant inclut toutes les dépenses votées dans l'affectation des subventions et des contributions.

Le sénateur Duffy : C'est donc impressionnant. Essentiellement, le tiers de tout ça, si je ne me trompe pas, est destiné aux petits groupes communautaires?

M. Lionais : Aux organismes de bienfaisance.

Le sénateur Duffy : Oui.

M. Lionais : Il ne s'agit pas nécessairement de petits groupes communautaires.

Senator Duffy: Okay, so this would include the big national charities as well?

Mr. Lionais: Yes.

Senator Duffy: There was one other thing here, but maybe I will yield while I go through my notes.

Senator Martin: I apologize for being late for your presentation, Ms. Blain.

I wanted to follow up on a question that Senator Gold asked regarding the concerns around the diversity of the voluntary sector being eroded. In addition to that, I was wondering what efforts are being made and maybe outreach and being more proactive from your end, to help the small organizations access federal grants and contributions programs. From what we heard from a witness yesterday, a very hard-working group of volunteers who have a foundation or a charitable organization, they barely have the time to keep their organizations running, let alone understand what programs are available and take the steps to access them and handle the burdensome paperwork that is involved. What efforts are being made to reach out to such groups so that everyone has the opportunity to access these programs, not just the bigger organizations that are organized and have dedicated staff? We're concerned about the little guys as well, especially when you talk about small and medium enterprises. That's a pretty broad range. I'm always looking at the small businesses, family-run or organizations that are really just from a dedicated group of volunteers. What efforts are made and what outreach have you done?

Ms. Blain: Thank you for your question.

In terms of effort, at Public Services and Procurement Canada, we do have the Office of Small and Medium Enterprises. Our office is mandated to do a lot of outreach to support suppliers at all levels on how to navigate and do business with government, how to find opportunities, how to prepare for public procurement opportunities and how to prepare a bid. We do a lot of that outreach already. We have offices across all regions in Canada. There is a dedicated effort there particularly focused on small and medium enterprises, diverse enterprises, women-led enterprises and Indigenous businesses to really help them through that process.

But we also recognize that that's not necessarily enough. We have to look at our own systems to ensure that they are accessible and easy to navigate. As part of procurement

Le sénateur Duffy : D'accord, alors le montant inclut aussi les fonds destinés aux grands organismes de bienfaisance nationaux.

M. Lionais : Oui.

Le sénateur Duffy : Il y avait une autre chose, mais je vais peut-être céder la parole pendant que je consulte mes notes.

La sénatrice Martin : Je suis désolée de mon retard et d'avoir manqué votre exposé, madame Blain.

Je voulais revenir sur une question du sénateur Gold au sujet des préoccupations liées à l'érosion de la diversité au sein du secteur de la bienfaisance. Je me demandais quels efforts vous déployez et peut-être aussi quelles activités d'extension et quelles mesures proactives vous réalisez et mettez en place pour aider les petites organisations à avoir accès aux programmes de subventions et de contributions fédéraux. À la lumière de ce qu'un témoin a dit hier, un témoin qui représentait un groupe de bénévoles qui travaillent extrêmement dur et qui ont une fondation ou un organisme de bienfaisance... Eh bien, ils ont à peine le temps d'assurer le fonctionnement de leur organisation, et encore moins le temps de comprendre les programmes qui leur sont offerts et les étapes à suivre pour y participer, et je ne parle même pas ici des lourds travaux administratifs que tout ça suppose. Quels efforts déploie-t-on pour joindre de tels groupes afin que tout le monde puisse avoir accès à ces programmes, pas seulement les plus grandes organisations qui ont la structure nécessaire et du personnel embauché à cette fin? Nous sommes préoccupés par le sort des petits, aussi, surtout lorsqu'on parle des petites et moyennes entreprises. La fourchette est assez large. J'ai toujours en tête les petites entreprises, les entités familiales ou les organisations qui sont en fait simplement composées d'un groupe de bénévoles dévoués. Quels efforts fait-on et quelles activités d'extension avez-vous réalisées?

Mme Blain : Merci de la question.

Pour ce qui est des efforts déployés, Services publics et Approvisionnement Canada possède le Bureau des petites et moyennes entreprises dont le mandat consiste à réaliser beaucoup d'activités d'extension pour soutenir les fournisseurs à tous les niveaux sur la façon de s'y retrouver dans le système et de faire affaire avec le gouvernement, la façon de trouver les occasions et de se préparer pour saisir ces occasions d'approvisionnement public ainsi que la façon de préparer une soumission. Nous faisons déjà beaucoup de ce genre de travail d'extension. Nous comptons des bureaux dans toutes les régions du Canada. On déploie des efforts spéciaux précis pour les petites et moyennes entreprises, les entreprises diversifiées et celles dirigées par les femmes et des Autochtones afin de vraiment les aider à s'y retrouver dans le cadre du processus.

Cependant, nous reconnaissons que ce n'est pas nécessairement assez. Il faut regarder nos propres systèmes pour nous assurer qu'ils sont accessibles et faciles à utiliser. Dans le

modernization initiatives, we have launched a contract simplification initiative. That is an internal process where we are looking at all our contract clauses and conditions and looking to simplify and streamline the process to keep contracts shorter and in simple language. There are some stories we hear where the contracts are quite onerous and difficult to understand. For small enterprises that are not necessarily equipped with all the legal teams and access to interpretation of contract law, this would be a potential barrier to entry into public procurement.

Those are the types of things we are endeavouring to do. That, joined up with a new e-procurement system, should help facilitate more participation of diverse and small enterprises into the public procurement sphere.

Senator Martin: Those are all very good initiatives. Do you also do the how-to outreach in other languages?

Ms. Blain: We do it obviously in both English and French. I have seen some of our material translated I believe in some Asian languages, particularly on the west coast through our Vancouver office, but I would need to confirm what outreach we do.

We do also provide outreach through accessible formats. We provide sign language interpretation when we do outreach with different groups that may require accessible approaches or formats that are conducive.

Senator Martin: I would be curious about your West Coast office. I'm from Vancouver. We have eight heritage languages that our ministry approved. There are growing communities where small businesses are at the heart of community growth. I would be interested in seeing some of the products that you have and what languages are potentially used.

Ms. Blain: I would be happy to follow up and share that information with you.

The Chair: If you could send that to the clerk, he will distribute it.

Mr. Lionais, many of the programs that support the sector are work-related programs. The names and titles of the programs evolve and change over the years. When I was executive director of the Canadian Diabetes Association in Toronto, I had access to a program of support where we hired four or five people who were unemployed. There was a support program to assist us at the Canadian Diabetes Association. It paid for those people and

cadre des initiatives de modernisation de l'approvisionnement, nous avons lancé une initiative de simplification des contrats. Il s'agit d'un processus interne dans le cadre duquel nous examinons toutes nos dispositions contractuelles afin de simplifier et rationaliser le processus, de sorte que les contrats seront plus courts et miseront sur un langage plus simple. Des gens nous parlent parfois des contrats qui sont très lourds et très difficiles à comprendre. Pour les petites entreprises qui ne sont pas nécessairement outillées, qui ne comptent pas nécessairement d'équipe juridique et qui n'ont peut-être pas accès à des services d'interprétation du droit contractuel, il peut s'agir d'un obstacle potentiel à la participation à des processus d'approvisionnement public.

Ce sont les genres de choses que nous tentons de faire. Tout ça, en plus de notre nouveau système d'approvisionnement électronique, devrait aider à faciliter une participation accrue aux occasions d'approvisionnement public des entreprises diversifiées et de petite taille.

La sénatrice Martin : Ce sont toutes de très bonnes initiatives. Réalisez-vous aussi des activités d'extension dans d'autres langues pour expliquer aux gens comment procéder?

Mme Blain : Évidemment, nous le faisons en anglais et en français. J'ai vu que certains documents étaient traduits, si je ne m'abuse, dans certaines langues asiatiques, particulièrement sur la côte Ouest par l'intermédiaire de notre bureau de Vancouver, mais je devrai confirmer le genre d'activités d'extension que nous réalisons.

Nous déployons aussi des efforts d'extension en formats accessibles et fournissons une interprétation en langage des signes lorsque nous réalisons des activités d'extension auprès de différents groupes qui peuvent avoir besoin d'approches ou de formats accessibles à même de leur faciliter la tâche.

La sénatrice Martin : J'aimerais bien en savoir plus au sujet de votre bureau sur la côte Ouest. Je viens de Vancouver. Notre ministère a approuvé huit langues patrimoniales. Il y a de plus en plus de collectivités dont les petites entreprises sont au cœur de la croissance. J'aimerais bien voir certains des produits que vous offrez et connaître les langues possiblement utilisées.

Mme Blain : Je serai heureuse de faire un suivi et de vous fournir cette information.

Le président : Si vous pouvez l'envoyer au greffier, il en assurera la distribution.

Monsieur Lionais, bon nombre des programmes qui soutiennent le secteur sont des programmes liés au travail. Les noms et les titres des programmes évoluent et changent au fil des ans. Lorsque j'étais directeur exécutif de l'Association canadienne du diabète, à Toronto, j'avais accès à un programme de soutien dans le cadre duquel nous avions embauché quatre ou cinq chômeurs. Il y avait un programme de soutien qui aidait

gave them work experience that hopefully led to further employment. Do you measure the success of those programs when you report back to government, for example, you spent \$1 million on this program and the success rate was 2 per cent or 95 per cent, or some place in between?

Mr. Lionais: Yes. The Treasury Board Secretariat itself does not measure the success of individual programming, but when the program is designed, the criteria that will be measured, the results, as we call them, are actually identified. Over time, the department measures its achievement against its targets and reports it annually through its departmental reporting. It goes to Parliament every year and is available through websites to Canadians on an annual basis.

The Chair: As governments change and evolve, we should be looking at those programs to see which ones have been successful. In the program I referred to, the people that I hired at that time, at least three of the five people ended up with full-time employment in the charitable sector, not necessarily with the Canadian Diabetes Association, but they gained experience that was marketable for them to find permanent employment.

Mr. Lionais: That's part of the evaluation strategy that every department does on its programs. They look at how successful the programs have been and how the programs should be adjusted over time.

Senator Omidvar: I have a series of somewhat disjointed questions, so forgive me.

I want to get back to social procurement. You mentioned the efforts are located within your Office of Small and Medium Enterprises. You are working with primarily suppliers who come from different backgrounds. Is there a policy decision or at what stage will you go to the next level, which is asking your big supplier to submit a community benefits plan for a certain proportion of the contract to you as part of the bidding process? That is really what all the efforts on community benefits are focused on, working with big projects in the country and ensuring that community benefits are embedded in their working culture as well and having some success on the subway extension line in Toronto, et cetera. Are you observing those? At what time will you be ready to go from primary school to secondary school?

Ms. Blain: Thank you for your question.

l'Association canadienne du diabète. Le programme payait ces personnes et leur donnait une expérience de travail qui, c'était à espérer, leur permettrait de se trouver un autre emploi. Mesurez-vous le succès de tels programmes lorsque vous produisez vos rapports à l'intention du gouvernement, par exemple, en précisant avoir dépensé 1 million de dollars dans le cadre de tel ou tel programme et avoir obtenu un taux de réussite de 2 p. 100 ou de 95 p. 100 ou quelque part entre les deux?

M. Lionais : Oui. Le Secrétariat du Conseil du Trésor ne mesure pas lui-même la réussite des différents programmes, mais, au moment de la conception d'un programme, on cerne les critères qui seront mesurés, les résultats, comme on les appelle. Au fil du temps, les ministères mesurent ses résultats en fonction des cibles et présentent des rapports annuels par l'intermédiaire de leurs processus redditionnels. Le tout est communiqué au Parlement, chaque année, et tous les Canadiens peuvent y avoir accès annuellement sur les sites web.

Le président : Les gouvernements changent et évoluent, et nous devrions examiner ces programmes pour voir lesquels ont eu du succès. Dans le programme dont j'ai parlé, celui qui, à l'époque, m'a permis d'embaucher des personnes, au moins trois des cinq personnes ont fini par se trouver un emploi à temps plein dans le secteur de la bienfaisance, pas nécessairement auprès de l'Association canadienne du diabète, mais elles ont acquis une expérience ayant une valeur sur le marché et ont pu trouver un emploi permanent.

M. Lionais : Cela fait partie de la stratégie d'évaluation que chaque ministère applique relativement à ses programmes. Les ministères regardent le niveau de réussite des programmes et cernent les rajustements à apporter au fil du temps.

La sénatrice Omidvar : J'ai une série de questions un peu décousues, alors pardonnez-moi.

Je veux revenir à la question de l'approvisionnement social. Vous avez mentionné les efforts déployés par votre Bureau des petites et moyennes entreprises. Vous travaillez principalement avec des fournisseurs qui viennent de contextes différents. Y a-t-il une décision stratégique ou encore à quel moment décidez-vous de passer à l'échelon suivant, c'est-à-dire de demander à un grand fournisseur, dans le cadre du processus de soumission, de présenter un plan sur les avantages communautaires pour certaines portions d'un marché passé avec vous? C'est vraiment sur ça qu'on concentre tous les efforts lorsqu'on tente de générer des avantages pour les collectivités, lorsqu'on réalise de grands projets à l'échelle du pays et qu'on veille à intégrer la question des retombées communautaires dans la culture de travail de ces organisations, en plus d'avoir une certaine réussite quant au prolongement de la ligne du métro de Toronto et des choses de ce genre. Est-ce quelque chose que vous prenez en considération? À quel moment serez-vous prêts à passer de l'école primaire à l'école secondaire?

Mme Blain : Merci de la question.

In terms of social procurement, we have a considerable amount of procurement that embeds social objectives and social benefits into the procurements. For example, I can take you through the defence procurements. Through the Department of Innovation, Science and Economic Development, there is the Industrial and Technological Benefits Policy that currently exists. That is applicable to defence procurement. For large procurements that are undertaken for defence projects, there is a requirement to embed an industrial technological benefits aspect to it. My colleagues would be best placed to speak to that program but, in essence, it requires the bidders of large defence contracts to incorporate an industrial technological benefit, so a value proposition, to their bid. That is then assessed as part of the overall bid evaluation. That equates to about 100 per cent the value of the contract. That's one example. That's done under defence procurement.

We also do benefits assessments for Indigenous procurement, for example. We've done that through the procurement strategy for Aboriginal businesses. That is led by CIRNA right now. Again, they would be best placed to elaborate on their program, but we ensure there are opportunities that are leveraged through the public procurement requirements that support and benefit Indigenous communities most impacted by the procurement.

These are just examples, obviously.

Senator Omidvar: I imagine, then, if they are part of an agreement with different departments, then there is a reporting mechanism that helps us understand whether the promised community benefits are actually delivered.

Ms. Blain: Correct. There are reports generated for both of these programs I just referenced. ISED publishes on their website a report on the industrial technological benefits program, and that is reported annually. It's the same thing with the PSAB program, the Procurement Strategy for Aboriginal Businesses. There is a report generated on an annual basis that is produced by CIRNA.

Senator Omidvar: Staying on this theme, I'm sure you're aware of the minister's advisory panel on social finance and social procurement at ESDC. They have tabled their report. What impact does that report have on what you do?

Pour ce qui est de l'approvisionnement social, nous réalisons un grand nombre d'activités d'approvisionnement qui comprennent des objectifs sociaux et qui génèrent des retombées sociales. Par exemple, je peux vous parler d'acquisitions militaires. Par l'intermédiaire du ministère de l'Innovation des Sciences et du Développement économique, on met en œuvre la Politique des retombées industrielles et technologiques. Cette politique s'applique aux acquisitions militaires. Dans le cadre des grandes initiatives d'approvisionnement réalisées dans le cadre de projets de Défense, il y a une exigence selon laquelle il faut inclure des retombées industrielles et technologiques. Mes collègues seraient mieux placés que moi pour vous parler de ce programme, mais, essentiellement, il faut que les soumissionnaires dans le cadre de contrats de défense de grande envergure intègrent une retombée industrielle et technologique — c'est-à-dire une proposition de valeurs — à leur soumission. Tout ça est ensuite évalué dans le cadre de l'évaluation générale de la soumission. On arrive à environ 100 p. 100 de la valeur du contrat. C'est un exemple. C'est quelque chose qu'on fait dans le cadre des processus d'acquisition de matériel de défense.

Nous réalisons aussi, par exemple, des évaluations des retombées dans le cadre des activités d'approvisionnement destinées aux Autochtones. C'est quelque chose que nous avons fait par l'intermédiaire de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, une initiative que dirige actuellement RCAAN. Encore une fois, les représentants de ce ministère seraient les mieux placés pour vous en dire plus sur leur programme, mais nous nous assurons qu'il y a des occasions qui sont saisies à même les exigences en matière d'approvisionnement public qui soutiennent les collectivités autochtones les plus touchées par les activités d'approvisionnement en question et qui leur sont bénéfiques.

Ce ne sont, évidemment, que des exemples.

La sénatrice Omidvar : J'imagine alors — s'ils sont parties à un accord avec différents ministères — qu'il y a un mécanisme redditionnel nous aidant à comprendre si les retombées communautaires promises ont bel et bien été générées.

Mme Blain : C'est exact. On produit des rapports dans le cadre des deux programmes dont je viens de parler. ISDE publie un rapport annuel sur son site web concernant le Programme des retombées industrielles et technologiques. Il en va de même pour le programme de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, la SAEA. RCAAN produit un rapport chaque année.

La sénatrice Omidvar : Pour rester sur ce thème, je suis sûre que vous connaissez le groupe consultatif du ministre sur les finances et l'approvisionnement à vocation sociale d'EDSC. Le groupe a produit son rapport. Quelle est l'incidence de ce rapport sur ce que vous faites?

Ms. Blain: It's a significant report. It has some very important recommendations. One of those recommendations is one associated with public procurement and how we can leverage public procurement to support social objectives; provide more guidance, training and outreach; and help facilitate the navigation of social procurement embedded into public procurement opportunities. We are working with our partners at ESDC who are leading the effort in developing a government response and government strategy in response to what we've heard through that report.

It also aligns with a recent study led by OGGO on small and medium enterprises — women-led as well as Indigenous-led enterprises. They tabled a very comprehensive report in June, with 40 some recommendations. We are in the process of preparing our government response to that recent study.

Senator Omidvar: Could we ask you for two things: one, to get the clerk a copy of the report, and two, to get us your response when it's available in public?

Ms. Blain: It will be tabled October 18.

Senator Omidvar: That's perfect timing.

Do I have time for a third question?

The Chair: We have seven minutes left, and Senator Duffy is ready.

Senator Duffy: I'll yield my time to Senator Omidvar.

Senator Omidvar: My question is to Mr. Lionais. I sometimes find that it's useful to get to ask a question in the negative. Which recommendations of the blue ribbon task force — and let's even go back to VSI — have not been implemented?

Mr. Lionais: We have to work harder or more fulsomely on the horizontality. We are not very good at leveraging programs across departments. That is the largest area that we have to focus on, and that's part of the new policy reset we are exploring right now; namely, how to better tackle this issue of horizontality to make it easier for recipients to have a consistent user experience with the Government of Canada and make programming more readily available to recipients.

Senator Omidvar: Could you also look in your information for this: How much does IRCC spend on grants and contributions?

Mme Blain : C'est un rapport important. Il contient des recommandations très importantes. L'une des recommandations est liée à l'approvisionnement public et à la façon dont nous pouvons miser sur ces activités pour soutenir des objectifs sociaux, fournir plus d'orientation, de formation et d'extension et faciliter la consultation des mesures d'approvisionnement à vocation sociale enchâssées dans les occasions d'approvisionnement public. Nous travaillons avec bon nombre de nos partenaires d'EDSC qui mènent le bal pour élaborer la réponse et la stratégie du gouvernement en réaction à ce qu'on a pu lire dans ce rapport.

Tout ça est harmonisé avec une récente étude menée par le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires sur les petites et moyennes entreprises, les entreprises régies par des femmes et dirigées par des Autochtones aussi. Le comité a présenté un rapport très complet en juin, qui contient environ 40 recommandations. Nous sommes en train de préparer la réponse du gouvernement à cette récente étude.

La sénatrice Omidvar : Pouvons-nous vous demander deux choses : un, de fournir au greffier une copie du rapport et, deux, d'obtenir votre réponse lorsqu'elle sera rendue publique?

Mme Blain : Elle sera présentée le 18 octobre.

La sénatrice Omidvar : Ce serait un moment parfait.

Me reste-t-il du temps pour une troisième question?

Le président : Il reste sept minutes, et le sénateur Duffy est prêt.

Le sénateur Duffy : Je cède mon temps à la sénatrice Omidvar.

La sénatrice Omidvar : Ma question est destinée à M. Lionais. Je trouve parfois qu'il est utile de poser une question par la négative : quelles recommandations du groupe de travail d'experts — et remontons même jusqu'à l'ISBC — n'ont pas été mises en œuvre?

M. Lionais : Il faut travailler plus dur ou adopter une approche horizontale plus exhaustive. Nous ne sommes pas très efficaces lorsqu'il s'agit de tirer parti des programmes des différents ministères. C'est l'aspect le plus important sur lequel il faut mettre l'accent, et c'est une des composantes du nouveau paradigme stratégique que nous envisageons à l'heure actuelle, c'est-à-dire de déterminer de quelle façon nous attaquer à ce problème de façon horizontale pour qu'il soit plus facile pour les bénéficiaires d'avoir une expérience utilisateur plus uniforme à l'échelle du gouvernement du Canada tout en rendant les programmes plus accessibles.

La sénatrice Omidvar : Pourriez-vous aussi tenter d'obtenir des données sur la quantité d'argent qu'IRCC dépense en subventions et contributions?

Mr. Lionais: I don't have that information with me.

Senator Omidvar: Could you get that for us?

Mr. Lionais: Yes.

The Chair: You provided the committee with amounts allocated under the grants and contributions. Does that figure include all grants and contributions or only those over \$100,000 or those in Public Accounts?

Mr. Lionais: Public Accounts include all grants and contributions. What happens is 100,000 and above is listed individually; below \$100,000 is pooled.

Senator Duffy: The question I had to ask is about temporary help services. Speaking of horizontality, how has that extended out across the country, this idea of hiring temporary help? New Brunswick had a fantastic program called New Brunswick Works. I've lost touch with it now, but it was taking people in vulnerable sectors and training them how to work in an office environment and making sure they got their start. It was a fabulously successful program. Your temporary help project sounds to me like it has the potential to do the same thing for some of these vulnerable people. How has it worked so far in terms of getting it spread across the country, and are the provinces on side as well as the federal government?

Ms. Blain: Thank you for that question.

It is a national procurement strategy that we employ. All departments and agencies have access to that temporary help services method of supply. It's a supply arrangement.

Through the pilot initiative I spoke about, we have reached out to the diverse suppliers and all suppliers of temporary help services to ask them about how we can embed more deliberately diverse and underrepresented supplier groups into the temporary help services supply arrangement so that they can have more profile and an opportunity to bid on requirements as they come up.

Senator Duffy: How has the industry responded?

Ms. Blain: Very well. There is definitely an appetite and an interest to see that going forward, so we are working through those suppliers. Through the responses we got, we've done a lot of outreach through the department. We also have a supplier advisory committee that supports us with advice on how to do our business and how to reach out to the different supplier

M. Lionais : Je n'ai pas l'information entre les mains.

La sénatrice Omidvar : Pouvez-vous l'obtenir?

M. Lionais : Oui.

Le président : Vous avez fourni au comité les montants affectés en subventions et contributions. Ce montant inclut-il toutes les subventions et contributions, seulement celles de plus de 100 000 \$ ou seulement celles dans les comptes publics?

M. Lionais : Les comptes publics incluent toutes les subventions et toutes les contributions. En fait, les subventions et les contributions de 100 000 \$ et plus sont présentées individuellement, et celles d'un montant inférieur à 100 000 \$ sont réunies.

Le sénateur Duffy : La question que je voulais poser concernait les services d'aide temporaire. On parle d'horizontalité; de quelle façon peut-on élargir à l'échelle du pays cette idée d'embaucher des aides temporaires? Le Nouveau-Brunswick offre un programme fantastique, Nouveau-Brunswick au travail. Je ne sais pas ce qu'il est devenu, mais il permettait à l'époque à des gens de secteurs vulnérables de recevoir une formation en travail de bureau et d'obtenir un premier emploi. C'était un programme vraiment merveilleux. J'ai l'impression que votre projet d'aide temporaire a le potentiel de faire la même chose pour certaines personnes vulnérables. De quelle façon avez-vous procédé jusqu'à maintenant pour l'offrir à l'échelle du pays, et les provinces participent-elles aux côtés du gouvernement fédéral?

Mme Blain : Merci de la question.

Il s'agit d'une stratégie d'approvisionnement nationale. Tous les ministères et organismes ont accès à cette méthode d'approvisionnement en services d'aide temporaire. C'est un arrangement en matière d'approvisionnement.

Grâce à l'initiative pilote dont j'ai parlé, nous avons communiqué avec des fournisseurs diversifiés et tous les fournisseurs de services d'aide temporaire pour leur demander de quelle façon on pourrait inclure délibérément des groupes de fournisseurs plus diversifiés et sous-représentés dans l'arrangement en matière d'approvisionnement de services d'aide temporaire, de façon à accroître leur présence et à leur donner l'occasion de soumissionner lorsqu'il y a des appels d'offres.

Le sénateur Duffy : De quelle façon l'industrie a-t-elle réagi?

Mme Blain : Très bien. Il y a assurément un désir et un intérêt pour aller de l'avant dans ce dossier, alors nous travaillons par l'intermédiaire de ces fournisseurs. Grâce aux réponses que nous avons reçues, nous avons réalisé beaucoup d'activités d'extension par l'intermédiaire du ministère. Nous misons aussi sur un comité consultatif des fournisseurs qui nous

groups and ensure we can represent as much as possible the diversity of the supplier base across Canada.

Senator Duffy: I have one quick question on the joint procurement agreement with the provinces. Following on Senator Omidvar's question, which provinces have not joined?

Ms. Blain: I will rely on my memory. I believe Quebec has yet to join. There are some legal aspects they needed to sort out. I think B.C. was also on the verge of joining, as well as Saskatchewan.

Senator Duffy: Thank you very much.

The Chair: Ms. Blain and Mr. Lionais, thank you for your participation today. You have added very much to our debate and answered some of our questions.

As I said to other witnesses, as you watch our meetings evolve, if you see something that you think we missed, if something has changed or if someone has given us information that may not be correct from your point of view, please do not hesitate to communicate that to us via the clerk. He will circulate that to us in both languages.

We do appreciate your time.

We will now hear from the McConnell Foundation, Stephen Huddart, President and Chief Executive Officer; from Miller Thomson LLP, Susan Manwaring, Partner and Leader, Social Impact; and from the Centre for Social Innovation, Tonya Surman, Chief Executive Officer.

Thank you for accepting our invitation to appear. I would invite the witnesses to make their presentations and remind them that they have limited time.

I also want to prepare you that when we get to the question period, you keep your answers short so we can get in as many questions as possible, and I will again discipline my colleagues to keep their questions short.

We will begin with Mr. Huddart.

Stephen Huddart, President and Chief Executive Officer, The McConnell Foundation: Thank you, Mr. Chair and honourable senators, for this important work that you're undertaking and for the invitation to appear here today.

We live in a time when new ways of thinking, understanding and measuring are illuminating a promising and necessary shift in society's direction. At the McConnell Foundation, a private national family foundation based in Montreal and working

soutient grâce à des conseils sur la façon de procéder, de joindre les différents groupes de fournisseurs et de représenter le plus possible la diversité des fournisseurs à l'échelle du Canada.

Le sénateur Duffy : J'ai une question rapide à poser sur l'accord conjoint en matière d'approvisionnement avec les provinces. Pour poursuivre sur la lancée de la sénatrice Omidvar, quelles provinces ne se sont pas jointes à l'initiative?

Mme Blain : J'y vais de mémoire. Je crois que le Québec n'y est pas encore; il reste certaines questions juridiques à régler. Je crois que la Colombie-Britannique aussi était sur le point de se joindre aux autres, tout comme la Saskatchewan.

Le sénateur Duffy : Merci beaucoup.

Le président : Madame Blain et monsieur Lionais, merci de votre participation aujourd'hui. Vous nous avez fourni beaucoup de renseignements dans le cadre de notre débat et avez répondu à certaines de nos questions.

Comme je l'ai dit à d'autres témoins, à mesure que vous voyez nos réunions se succéder, si vous constatez qu'il manque quelque chose, que quelque chose a changé ou que quelqu'un nous fournit une information qui, selon vous, n'est peut-être pas exacte, n'hésitez pas à communiquer avec nous par l'intermédiaire du greffier. Il nous fournira l'information dans les deux langues officielles.

Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir.

Nous allons maintenant accueillir Stephen Huddart, président-directeur général de la Fondation McConnell, Susan Manwaring, associée et chef du Groupe Impact social de Miller Thomson LLP, et Tonya Surman, chef de la direction du Centre for Social Innovation.

Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître. J'invite les témoins à présenter leur exposé en leur rappelant que leur temps est limité.

Je veux aussi vous préparer : lorsqu'on arrivera à la période des questions, essayez de répondre de façon succincte afin que nous puissions poser le plus de questions possible. Et je rappelle encore une fois à mes collègues de poser des questions brèves.

Nous allons commencer par M. Huddart.

Stephen Huddart, président-directeur général, Fondation McConnell : Merci, monsieur le président, et merci aux honorables sénateurs de l'important travail que vous faites et de l'invitation à comparaître aujourd'hui.

Nous vivons à une époque où les nouvelles façons de réfléchir, de comprendre et de mesurer les choses mettent en lumière un changement de direction sociale prometteur et nécessaire. La Fondation McConnell, une fondation familiale nationale privée

nationally, we work with partners and civil society, government and the private sector to improve community well-being, support the transition to an equitable low-carbon economy and advance reconciliation between Indigenous and non-Indigenous peoples in Canada.

We take a systems change approach to this, a significant shift in the way philanthropy is working and partnering. We employ social innovation and social finance tools to tackle the root causes of challenges, identifying through social R&D promising solutions that we test and then work with our partners to take to scale.

This work is now at an inflection point, and Canada is poised to become a world leader in turning our social and economic challenges into opportunities for inclusive growth. This is the call to humanity that we are here to respond to and, indeed, lead on.

However, to enhance this work, we need to do things differently, beginning with a restructured and renewed relationship between civil society and the public sector. This work is being done consciously with regard to the SDGs and our country's commitment to realizing those ambitious goals over a fairly short timeline.

An example of this kind of collaboration was the recent process of co-creating recommendations for a Social Innovation and Social Finance Strategy where 17 members representing community, philanthropic, Indigenous, public and private sector perspectives worked together over the course of a year to develop a road map for our future.

One of those recommendations in the report is for the creation of a permanent multi-sector social innovation council to foster this type of collaboration on an ongoing basis.

Further, as noted by several other intervenors, in view of civil society's contributions to inclusive economic growth, the regulations governing the charitable sector need to be modernized. In our report, we endorse the recommendations put forward last March by the consultation panel on the political activities of charities, of which Susan Manwaring was a member.

Related to this, we recommend the use of regulatory sandboxes, specific time-bound experiments and exemptions to allow development and assessment of new regulatory models.

à Montréal et oeuvrant à l'échelle nationale, travaille en collaboration avec des partenaires et des représentants de la société civile, le gouvernement et le secteur privé pour améliorer le bien-être communautaire, soutenir la transition vers une économie équitable à faible teneur en carbone et promouvoir la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones du Canada.

Nous adoptons une approche fondée sur les changements systémiques à cet égard, et il s'agit là d'un important changement quant à la façon de travailler et de créer des partenariats dans le domaine de la philanthropie. Nous misons sur des outils d'innovation sociale et de finance sociale pour nous attaquer aux causes sous-jacentes des problèmes dans le domaine social, en cernant, grâce à des activités de recherche et de développement, des solutions prometteuses que nous mettons ensuite à l'essai avant de les mettre en œuvre à plus grande échelle en collaboration avec nos partenaires.

Ce type de travail est actuellement à un tournant, et le Canada est bien placé pour devenir un chef de file mondial de la transformation des défis sociaux économiques en occasions de croissance inclusive. C'est l'appel à l'humanité auquel nous sommes ici pour répondre et, en effet, nous voulons être des leaders en la matière.

Cependant, pour renforcer ces travaux, il faut faire les choses différemment, en commençant par une restructuration et un renouvellement de la relation entre la société civile et le secteur public. On a commencé à faire consciemment ces travaux relativement aux ODD et à l'engagement de notre pays d'atteindre ces objectifs ambitieux en assez peu de temps.

Un exemple de ce type de collaboration est le récent processus de coformulation de recommandations sur la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale du Canada, dans le cadre duquel 17 membres représentant la collectivité, le milieu philanthropique, les Autochtones et les secteurs public et privé ont travaillé en collaboration durant un an pour élaborer une feuille de route pour l'avenir.

Une des recommandations qui figure dans le rapport concerne la création d'un conseil multisectoriel permanent de l'innovation sociale pour favoriser ce type de collaboration continue.

De plus, comme l'ont souligné plusieurs autres intervenants, vu les contributions de la société civile à une croissance économique inclusive, il faut moderniser la réglementation régissant le secteur de la bienfaisance. Dans notre rapport, nous approuvons les recommandations formulées en mars dernier par le Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance, dont Susan Manwaring était membre.

À ce sujet, nous recommandons l'utilisation de bacs à sable réglementaires, la réalisation d'expériences et d'application d'exemptions à durée déterminée permettant l'élaboration et

Government's openness to granting charitable status to media companies, which would allow them to receive tax-deductible donations to support investigative and public interest journalism, is an example of where such an approach might be applied.

A central issue arising from our cross-Canada consultations was the need for new sources of capital to finance social change. We recommended establishing a social finance fund that would use public funds to leverage additional philanthropic and private capital to invest in positive outcomes for communities while generating financial returns. Such a fund could inject capital into existing social finance intermediaries, co-ops, mutuals and so on, financing outcomes, offering loan guarantees and first-loss capital and more, essentially enabling Canada to catch up to the U.K., Portugal, Japan and several other countries that have adopted this approach with very promising results. At a time when donations are declining in our sector in terms of overall amount and the participation of the younger generation, we need to ensure our social sector remains financially healthy. This is one way to do so.

There is also an important opportunity to improve societal outcomes by improving the data capabilities of the social sector. There is a wealth of administrative data being released into the public realm by governments but very little capacity in our sector to make use of it.

We think that the opportunities to better track and report on outcomes, to generate efficiencies and improve social productivity are significant and worth further investment. Our report calls for an initiative to address this lack of an evidence base for policy innovation in order to bridge the gap between research, in which we invest significantly in this country, and practice. There is a large and expensive gap right there that we can help to solve. The U.K.'s What Works Centres provide an interesting approach to this, serving stakeholders and civil society, government, academia and the general public.

On Indigenous reconciliation, while respecting the need for improved government-to-government relations, we believe there is a larger role for civil society to play, building new partnerships between all Canadians and Indigenous peoples. Examples that we work with include the Circle on Philanthropy and Aboriginal Peoples in Canada, the Martin Family Initiative, Indspire and an Indigenous innovation initiative that we are developing in partnership with Grand Challenges Canada.

l'évaluation de nouveaux modèles réglementaires. L'ouverture du gouvernement à accorder le statut d'organisme de bienfaisance à des compagnies médiatiques, ce qui leur permettrait de recevoir des dons déductibles pour soutenir le journalisme d'enquête et lié à l'intérêt public, est un exemple de situation où une telle approche pourrait être appliquée.

Un enjeu central qui est ressorti des consultations à l'échelle du Canada était le besoin de trouver de nouvelles sources de capitaux pour financer le changement social. Nous avons recommandé l'établissement d'un fonds de finance sociale qui utiliserait des fonds publics pour générer des capitaux philanthropiques et privés supplémentaires qu'on pourrait investir pour obtenir des résultats positifs pour les collectivités tout en générant un rendement financier. Un tel fonds pourrait fournir des capitaux à des intermédiaires, des coopératives, des sociétés mutuelles et autres du domaine de la finance sociale, finançant ainsi les résultats, offrant des prêts garantis et du capital de première perte et permettant essentiellement au Canada de combler le retard comparativement au Royaume-Uni, au Portugal, au Japon et à plusieurs autres pays qui ont adopté une telle approche et ont obtenu des résultats très prometteurs. À une époque où les dons se font plus rares dans notre secteur lorsqu'on regarde le montant général et la participation de la jeune génération, nous devons garantir la viabilité financière future de notre secteur social. C'est l'une des façons d'y arriver.

On a aussi une importante occasion d'améliorer les résultats sociétaux en améliorant les capacités en matière de données du secteur social. Il y a une grande quantité de données administratives communiquées dans la sphère publique par les gouvernements, mais il y a très peu de capacités dans notre secteur pour les utiliser.

Selon nous, les occasions de faire un meilleur suivi des résultats et de produire de meilleurs rapports à ce sujet, de trouver des gains d'efficacité et d'améliorer la productivité sociale sont importantes et méritent de nouveaux investissements. Notre rapport demande la mise en place d'une initiative pour combler le manque de données probantes liées à l'innovation stratégique afin de combler l'écart entre les recherches, dans lesquelles nous investissons beaucoup au pays, et la pratique. Il y a ici un important et coûteux écart que nous pouvons aider à combler. Les What Works Centres du Royaume-Uni sont une approche intéressante à cet égard; ces centres sont au service des intervenants et de la société civile, du gouvernement, des universitaires et du grand public.

Pour ce qui est de la réconciliation avec les Autochtones, tout en respectant le besoin d'améliorer les relations de gouvernement à gouvernement, nous croyons que la société civile peut jouer un rôle plus important pour créer de nouveaux partenariats entre tous les Canadiens et les Autochtones. Parmi les exemples de structures avec lesquelles nous travaillons, mentionnons le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada, l'initiative de la Famille Martin, Indspire

Each of the 12 recommendations the steering group put forward in its report released just a few weeks ago, on August 31, is designed to complement the others and to support an ecosystem approach. We will only be successful if we can simultaneously address the interrelated challenges of funding, capacity building, use of data, knowledge dissemination, market access — I appreciated the conversation about procurement we were listening to a moment ago — governance innovation and an enabling regulatory environment.

This is an exciting moment for Canada. We are pleased you are looking at the impact of public policy on charities and the not-for-profit sector and that the government is committed to developing a social innovation and social finance strategy. We look forward to your report and are ready to work together on implementing the recommendations that have been developed on our committee.

Thank you for your time today. I look forward to your questions.

The Chair: Mr. Huddart, thank you very much for your presentation. I have been a fan of The McConnell Foundation for many years. We look forward to hearing more from you.

Susan Manwaring, Partner and Leader, Social Impact, Miller Thomson LLP: Thank you for the invitation to appear before you today. It is a pleasure to follow my friend Stephen Huddart. It puts into context the comments that I will have, because in my work, I deal with a lot of organizations that are grappling with social finance, social enterprise and all of these issues in the new world. Often someone will come in with large and excellent ideas of what they want to do, and then I am forced to sit down and try to see how that can fit or be done in the context of our existing rules, which are based on older rules.

My theme and my comments today are really focused on the fact that we need to move forward with modernization. I think it fits quite well, because that is something your committee has been looking at, and I hope it will continue to do so.

We have a strong, vibrant sector. We have to remember that. We often see on the front page of the newspapers, dare I date myself, negative things, but in fact we have quite a successful sector. One of the things that should be done as we move forward with this concept of modernization is to do it cautiously. That doesn't mean holding back but making sure we are thinking

et une initiative d'innovation autochtone que nous mettons en œuvre en partenariat avec Grands Défis Canada.

Chacune des 12 recommandations formulées par le groupe directeur, dans son rapport publié le 31 août dernier, mise sur la synergie et vise à soutenir une approche fondée sur l'écosystème. Nous réussirons seulement si nous arrivons à relever de façon simultanée les défis interreliés du financement, du renforcement des capacités, de l'utilisation des données, de la communication des renseignements, de l'accès au marché — j'ai bien aimé la conversation au sujet de l'approvisionnement dont j'ai été témoin il y a un moment — l'innovation en matière de gouvernance et la mise en place d'un environnement réglementaire habilitant.

C'est une époque excitante pour le Canada. Nous sommes heureux de voir que vous vous penchiez sur la question de l'impact des politiques publiques sur les organismes de bienfaisance et le secteur sans but lucratif et que le gouvernement est déterminé à mettre au point une stratégie d'innovation sociale et de finance sociale. Nous avons hâte de lire votre rapport et nous sommes prêts à travailler en collaboration avec vous pour mettre en œuvre les recommandations formulées par notre comité.

Merci du temps que vous nous avez accordé aujourd'hui. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Monsieur Huddart, merci beaucoup de votre exposé. Je suis un admirateur de la Fondation McConnell depuis de nombreuses années. Nous avons hâte de continuer la discussion avec vous.

Susan Manwaring, associée et chef, Groupe Impact social, Miller Thomson LLP : Merci de l'invitation à comparaître ici aujourd'hui. Je suis heureuse de suivre mon ami Stephen Huddart. Son exposé a mis en contexte les commentaires que je vais formuler, parce que, dans le cadre de mon travail, j'interagis avec beaucoup d'organisations qui sont confrontées aux réalités de la finance sociale, de l'entreprise sociale et de tous les enjeux associés à notre nouvelle réalité. Souvent, une personne arrivera avec de grandes et excellentes idées quant à ce qu'elle veut faire, et je suis ensuite obligée de m'asseoir avec elle afin de voir si c'est possible vu nos règles actuelles, de vieilles règles.

Le thème que j'aborde aujourd'hui et mes commentaires portent vraiment sur le fait que nous devons aller de l'avant et poursuivre la modernisation. Je crois que c'est vraiment à propos, parce que c'est un sujet sur lequel le comité s'est penché, et j'espère que vous continuerez de le faire.

Nous comptons sur un secteur solide et dynamique. Il ne faut pas l'oublier. Nous voyons souvent à la une des journaux — je trahis un peu mon âge, ici — des nouvelles négatives, mais, en fait, notre secteur a beaucoup de succès. L'une des choses qu'on devrait faire tandis que nous allons de l'avant avec cette notion de modernisation, c'est d'y aller de façon prudente. Cela ne

about preserving the benefits of what we have. Organizations are continuing to look for new sources of funding, and there is a need for better rules that will include creating an enabling environment to allow for greater opportunity for social finance and social enterprise. In doing that, we also want to ensure we continue to work with the strengths of our sector.

The provisions of the Income Tax Act should, in my view, be changed — the regulatory provisions that apply — as well as the grants and contributions rules and others that have been talked about. Certainly, they need to be modernized. The rules in section 149.1 that govern how a charity can operate, generate revenues and invest are a patchwork of provisions that have been cobbled together. When reviewed from an overall perspective today, they don't make much sense. On the one hand, they talk about charitable activities, which, to my mind, means only charitable activities, but on the other hand, they implicitly show that organizations do other than charitable activities. They are completely inconsistent, and that has made it very difficult for charities to do what they need to do and regularly administer. The recent experience in the political activity arena — and, as Mr. Huddart mentioned to you, I was on the panel that made recommendations to the minister about the need for change to the sector provisions — was a classic example of how the rules had been put together over time and didn't work.

Thankfully, I wish to acknowledge that, on Friday, the government introduced draft legislation to implement some of those recommendations and to deal with that issue. Again, however, is it in the context of the whole provision, or is it a bit of a patchwork fix that, when we look at the whole provision, will not necessarily facilitate some of these funding initiatives and objectives that we could improve if we were to look at the whole provision? The sector is not only registered charities. It is also the non-profit tax-exempt organizations, and they too have been subject to rules that don't make sense today. They are very old-fashioned and cobbled together.

Modernization is important and overdue. It should enable investment in favour of the public purpose, and it should assist sector organizations to generate revenues to support their activities. A lot of that has been done in the past and can be done today, but things like social finance and social enterprise are not necessarily new to these organizations. They have been innovative and working well to keep themselves sustainable for years, but it is very difficult to do. I would suggest that it is only those that have the resources to access appropriate advice and inputs that have been successful at it to date. That is wrong. We

signifie pas d'avoir de la retenue, mais il faut s'assurer de préserver les avantages dont nous bénéficions actuellement. Les organisations continuent de chercher de nouvelles sources de financement, et on a besoin de meilleures règles qui permettront de créer un environnement habilitant et une augmentation des occasions pour la finance sociale et les entreprises sociales. En procédant ainsi, il faut aussi s'assurer de continuer à miser sur les forces de notre secteur.

À mon avis, il faudrait changer les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu — les dispositions réglementaires applicables — ainsi que les règles touchant les subventions et contributions et d'autres dont on a parlé. Assurément, elles doivent être modernisées. Les règles figurant à l'article 149.1 qui régissent la façon dont un organisme de bienfaisance peut exercer ses activités, générer des revenus et investir sont une mosaïque de dispositions qui ont été bricolées. Si on les examine aujourd'hui d'un point de vue global, elles n'ont pas beaucoup de sens. D'une part, elles parlent d'activités caritatives, ce qui, à mes yeux, ne renvoie qu'aux activités caritatives; mais d'autre part, elles montrent implicitement que les organisations font d'autres choses que des activités caritatives. Elles sont complètement incohérentes, et cela a fait en sorte qu'il est très difficile pour les organismes de bienfaisance de faire ce qu'ils doivent faire et administrer régulièrement. L'expérience récente dans l'arène politique — et, comme M. Huddart vous l'a dit, j'ai fait partie du groupe de témoins qui a présenté des recommandations au ministre au sujet du besoin de changement des dispositions relatives au secteur — est un exemple classique de la façon dont les règles ont été mises ensemble au fil du temps et n'ont pas fonctionné.

Heureusement, je tiens à souligner que, vendredi, le gouvernement a présenté un projet de loi provisoire pour mettre en œuvre certaines de ces recommandations et régler cette question. Encore une fois, est-ce dans le contexte de la disposition globale, ou s'agit-il d'une mosaïque de solutions qui, si on tient compte de la disposition globale, ne favoriseront pas nécessairement une partie de ces initiatives et de ces objectifs de financement que nous pourrions améliorer si nous examinions la disposition globale? Le secteur ne se limite pas aux seuls organismes de bienfaisance enregistrés. Il englobe aussi les organisations sans but lucratif non imposables, et elles ont aussi été assujetties à des règles qui sont insensées aujourd'hui. Elles sont très démodées et elles ont été bricolées.

La modernisation est importante et elle s'impose depuis longtemps. Elle devrait permettre des investissements en faveur de l'intérêt public et devrait aider les organisations du secteur à générer des revenus afin de soutenir leurs activités. On a fait dans le passé et on peut faire aujourd'hui une bonne partie de cela, mais les finances sociales et l'entreprise sociale ne seront pas nécessairement des choses nouvelles pour ces organisations. Elles ont été novatrices et ont bien travaillé pour assurer leur durabilité depuis des années, mais c'est très difficile à faire. Je dirais que ce sont seulement celles qui disposent des ressources

heard this morning about the bias toward larger organizations and smaller community organizations. We need a system that allows them all to access social financing or run a social enterprise that isn't cumbersome or downright cost prohibitive.

What are the changes required? We need to consider a rethink of the whole system, as I know many witnesses have talked about. Our current system is very much like a closed system. Currently, dollars go into registered charities, and they can never really leave. They can be used by the charity or given to other registered charities, but they can't actually be invested and used outside of that system. The rules would prohibit that. If they want to do innovative partnerships with non-charitable organizations or work outside of Canada with foreign NGOs, they are subject to restrictions that fail to allow them to address some of our most serious problems.

In the 21st century, we now recognize that no one entity can solve the issues of the day. We know that collaborations and sharing expertise is key, yet our current system prohibits it. Modernization needs to remove those barriers. It can do this by requiring charities and non-profit organizations to account for the funds they are spending and to demonstrate how their expenses further their charitable purpose without controlling how they do that. Such expenditure responsibility would enable them to have more effective service provision permit making investment in things that are good for communities that otherwise would not have been permitted because they aren't a registered charity and allow organizations to move forward without unnecessary devotion of resources to people like me and other advisers trying to work around rules that are not enabling.

Enterprising public-benefit organizations know how to generate revenue. They are good at trying to sustain their programming. Modernization should be less concerned about whether they have been successful and are making money to support their programs than about the fact that the funds are used for the programs. We want them to generate revenue, but if it is a lot, that shouldn't be a bad thing. Under the current rules, if you are too successful, there is a concern you might be subject to regulation.

That brings me to my final point in hybrid organizations. The growing fact about hybrid organizations, which are for-profit entities with social purpose asset locks and public benefit ideas, is that this reflects the fact that the reality from when I started to practise law is no longer the case. We used to think of for-profit

pour obtenir des conseils et des commentaires appropriés qui ont réussi à ce jour. C'est inacceptable. Nous entendons ce matin parler des partis pris à l'égard de grandes organisations et de petites organisations communautaires. Nous avons besoin d'un système qui permet à toutes les organisations d'accéder à du financement social ou de diriger une entreprise sociale qui n'est pas lourde ou carrément prohibitive.

Quels sont les changements requis? Nous devons revoir tout le système, comme de nombreux témoins l'ont dit. Notre système actuel ressemble beaucoup à un système fermé. En ce moment, des fonds sont envoyés à des organismes de bienfaisance enregistrés, et ils ne peuvent jamais vraiment sortir. Ils peuvent être utilisés par l'organisme de bienfaisance ou encore donnés à d'autres organismes de bienfaisance enregistrés, mais ils ne peuvent en réalité pas être investis et utilisés à l'extérieur de ce système. Les règles l'interdiraient. Si on veut conclure des partenariats novateurs avec des organismes sans vocation de bienfaisance ou travailler à l'extérieur du Canada avec des ONG étrangères, ceux-ci sont soumis à des restrictions qui les empêchent de régler certains de nos problèmes les plus graves.

Au XXI^e siècle, nous reconnaissons maintenant qu'il n'y a pas une entité unique qui puisse régler les problèmes du jour. Nous savons que les collaborations et la mise en commun de l'expertise sont essentielles; pourtant, notre système actuel les interdit. La modernisation doit permettre d'éliminer ces obstacles, en exigeant notamment des organismes de bienfaisance et des organisations à but non lucratif qu'ils rendent compte des fonds qu'ils dépensent et montrent comment leurs dépenses renforcent leur but caritatif, sans vérifier comment ils le font. Une telle responsabilité à l'égard des dépenses leur assurerait une prestation de services plus efficace, ce qui permettrait d'investir dans des choses qui sont bonnes pour les collectivités, qui n'auraient autrement pas été autorisées, parce qu'ils ne sont pas un organisme de bienfaisance enregistré, et permettrait aux organisations d'aller de l'avant sans devoir consacrer inutilement des ressources à des gens comme moi et d'autres conseillers qui essaient de trouver des solutions de rechange à des règles qui ne sont pas habilitantes.

Les organismes d'intérêt public entrepreneurs savent comment générer des revenus. Ils excellent dans l'art d'essayer de maintenir leurs programmes. Dans la foulée de la modernisation, on devrait moins s'inquiéter du fait de savoir s'ils ont réussi et font de l'argent pour soutenir leurs programmes que du fait que les fonds sont utilisés pour les programmes. Nous voulons qu'ils génèrent des revenus, mais s'ils sont importants, il ne devrait pas y avoir de mal à cela. En vertu des règles actuelles, si vous réussissez trop bien, vous pourriez être visé par des règlements.

Cela m'amène à mon dernier point concernant les organisations hybrides. Ce qu'on dit de plus en plus au sujet des organisations hybrides, qui sont des entités à but lucratif ayant des idées pour le bien public et des actifs immobilisés à des fins sociales, c'est qu'elles témoignent du fait que la réalité de

businesses as one pillar and registered charities and public community organizations as separate; they were distinct. We created, I think, the policies and rules to govern those sectors distinctly from each other.

Today, the public is demanding that corporations take social responsibility seriously and they are similarly demanding that sector organizations be entrepreneurial and businesslike. The silos have broken down, and what we really need is to facilitate a change that allows organizations to work together, for a hybrid organization to be successful as well in the context of all these organizations, while ensuring that we are controlling against any sort of significant private benefit or other concerns. I think this will lead to greater funding opportunities in the sector.

I think the change going forward should consider options for structural change; it should reflect the 21st century economic environment in our communities in Canada; it should ensure transparency and accountability and trust in the charitable sector. I think the collaborative initiative suggested by Mr. Huddart and other witnesses and the notion of either a special office or a special ministry that can help work to promote social finance and social enterprise in the context of these collaborative efforts would be desirable.

I welcome your questions on any of my comments. Thank you for your time.

The Chair: Thank you for an interesting presentation.

Tonya Surman, Chief Executive Officer, Centre for Social Innovation: Thank you for inviting me to speak here today. I am coming to you with a perspective as a serial social entrepreneur and a community organizer. I also want to echo the comments of my fellow folks here.

The promise of social innovation is that we can solve the most pressing issues facing our society while at the same time figuring out a way to revenue generate. Revenue supports our sustainability, saves government money and creates meaningful work for our citizens.

Like you, we want Canadians to have and build community assets that will serve for generations, but the playing field in Canada favours the private sector, with few supports and many barriers to the charitable and non-profit sector. While other countries are accelerating their social economies, Canada's social entrepreneurs are wading through quicksand, and this has got to change. I am coming here not with a sense of calm but, rather, with a sense of urgency as a social entrepreneur.

l'époque où j'ai commencé ma pratique n'existe plus. Nous considérons jadis les entreprises à but lucratif comme un pilier et les organismes de bienfaisance enregistrés et les organisations communautaires publiques comme des entités distinctes; elles l'étaient. Nous avons créé, je crois, les politiques et les règles pour régir ces secteurs différemment les uns des autres.

Aujourd'hui, le public demande que les sociétés prennent au sérieux la responsabilité sociale et, de même, que les organisations du secteur aient l'esprit d'entreprise et soient axées sur les affaires. On a abattu les cloisons, et ce dont on a vraiment besoin, c'est de faciliter un changement qui permette aux organisations de collaborer, qui permette à une organisation hybride de prospérer aussi bien dans le contexte de toutes ces organisations, tout en nous assurant d'exercer un contrôle sur toutes sortes d'avantages privés importants ou autres préoccupations. Je crois que cela débouchera sur de grandes occasions de financement dans le secteur.

Je pense que, dans l'avenir, le changement devrait tenir compte d'options de changement structurel; il devrait refléter la conjoncture du XXI^e siècle dans nos collectivités au Canada; il devrait assurer la transparence et la responsabilisation ainsi que la confiance dans le secteur caritatif. Je pense que l'initiative de collaboration proposée par M. Huddart et d'autres témoins et la notion d'un bureau ou d'un ministère spécial qui peut aider à faire la promotion des finances sociales et de l'entreprise sociale dans le contexte de ces efforts collaboratifs serait souhaitable.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions sur un de mes commentaires. Merci de votre temps.

Le président : Merci de votre exposé intéressant.

Tonya Surman, chef de la direction, Centre for Social Innovation : Merci de m'avoir invitée à prendre la parole ici aujourd'hui. Je me présente à vous avec le point de vue d'une entrepreneure sociale en série et d'une organisatrice communautaire. Je tiens aussi à me faire l'écho des commentaires de mes collègues ici.

La promesse de l'innovation sociale, c'est que nous pouvons régler les questions les plus pressantes avec lesquelles notre société doit composer tout en imaginant une façon de générer des revenus. Les revenus soutiennent notre durabilité, font économiser de l'argent aux gouvernements et créent du travail utile pour nos citoyens.

Comme vous, nous voulons que les Canadiens possèdent et accumulent des actifs communautaires qui serviront pendant des générations, mais le terrain de jeu au Canada favorise le secteur privé, et les organismes de bienfaisance et le secteur à but non lucratif bénéficient de peu de soutien et font face à de nombreux obstacles. Même si d'autres pays accélèrent leur économie sociale, les entrepreneurs sociaux du Canada pataugent dans des sables mouvants, et cela doit changer. J'arrive ici non pas avec

I want to tell you my story. About 14 years ago, the Centre for Social Innovation became the first co-working space in Canada and probably the world. We now serve over 1,000 social mission organizations and over 3,000 people every day. Our members are all small. They create solutions to some of the hardest social, environmental and economic challenges that Canadians face. They generate over \$250 million collectively a year, employ thousands of people and serve millions more.

We are a not-for-profit social enterprise. We are also seen as a Canadian success story. Yet, at every stage of our growth, we have faced barriers where private companies would have found opportunities. When we needed capital for our first-ever expansion, we were excluded from government enterprise growth programs because we were ineligible as a not-for-profit organization, so everything we wanted to do to be able to grow our social enterprise was automatically unavailable to us.

To buy our first building, we talked to everyone. The only ones that seemed interested in working with us were the venture capitalists who all wanted to buy us outright. They certainly didn't want to give us a loan because, of course, we were a not-for-profit organization. On the other side, Infrastructure Ontario considered us ineligible for the exact opposite reason: We didn't receive enough government funding to be considered eligible for their low-interest mortgages. Finally, we could get a mortgage if we went to the different credit unions available but, to source capital for our equity portion, we had to come up with something completely different. Ineligible on both the for-profit and non-profit sides, we were forced to invent something called the community bond, a tool we were able to use, accessing capital from over 223 community-based investors and private foundations. We bought the building through community-based investing.

We've developed digital tools to scale our work and, once again, no one will give us the capital we need to invest. SRED and IRAP, both federal funding programs, consider non-profits to be ineligible because apparently we are not innovative. We have a proven track record of innovation and job creation. What is the problem? Why won't these programs support us? Non-profits aren't eligible, so we have created a for-profit to house our digital innovation work. In fact, we have had to create and

un sentiment de calme, mais plutôt avec un sentiment d'urgence en tant qu'entrepreneure sociale.

J'aimerais vous raconter mon histoire. Il y a environ 14 ans, le Centre for Social Innovation est devenu le premier espace de travail communautaire au Canada, et probablement dans le monde. Nous servons maintenant plus de 1 000 organisations à mission sociale et plus de 3 000 personnes chaque jour. Nos membres sont tous petits. Ils imaginent des solutions à certaines des difficultés sociales, environnementales et économiques les plus dures auxquelles les Canadiens font face. Ils génèrent collectivement plus de 250 millions de dollars par année, emploient des milliers de personnes et en servent des millions de plus.

Nous sommes une entreprise sociale à but non lucratif. Nous sommes également considérés comme une histoire de réussite canadienne. Pourtant, à chaque étape de notre croissance, nous avons été confrontés à des obstacles, là où les sociétés privées auraient vu des occasions. Lorsque nous avons besoin de capital pour notre toute première expansion, nous avons été exclus des programmes de croissance d'entreprises du gouvernement, parce que nous n'étions pas admissibles en tant qu'organisme à but non lucratif; donc, automatiquement, tout ce que nous voulions faire pour pouvoir agrandir notre entreprise sociale ne nous était pas offert.

Pour acheter notre premier immeuble, nous avons parlé à tout le monde. Les seules personnes qui semblaient intéressées à travailler avec nous étaient les investisseurs en capital risque, qui voulaient tous nous acheter purement et simplement. Ils ne voulaient certainement pas nous consentir un prêt parce que, bien sûr, nous étions un organisme à but non lucratif. Par ailleurs, Infrastructure Ontario jugeait que nous étions inadmissibles pour la raison tout à fait opposée : nous n'avions pas reçu assez de fonds du gouvernement pour être considérés comme admissibles à leur hypothèque à faible intérêt. Enfin, nous pourrions obtenir une hypothèque si nous nous tournions vers les différentes coopératives de crédit disponibles, mais afin d'obtenir des capitaux au titre de notre avoir propre, nous devons imaginer quelque chose de complètement différent. Inadmissibles dans le secteur à but tant lucratif que non lucratif, nous avons été forcés d'inventer quelque chose qui s'appelle l'obligation communautaire, un outil que nous avons été en mesure d'utiliser, pour accéder à du capital appartenant à plus de 223 investisseurs communautaires et fondations privées. Nous avons acheté l'immeuble grâce à un investissement communautaire.

Nous avons créé des outils numériques pour donner plus d'ampleur à notre travail, et, encore une fois, personne ne veut nous donner le capital dont nous avons besoin pour investir. Dans le cadre des programmes RS-DE et PARI, deux programmes de financement du gouvernement fédéral, les organismes à but non lucratif sont inadmissibles, parce qu'ils ne seraient pas novateurs. Nous avons fait nos preuves dans l'innovation et la création d'emplois. Où est le problème?

now manage three organizations — a non-profit, a for-profit and a registered charity — to get the most basic of our work done. Do you have any idea how many boards I have to manage?

These barriers have slowed us down and wasted incredible energy. Despite all of this, we have grown from a \$572 surplus in our first quarter to now \$10 million in revenue and \$30 million in real estate, four locations, 70 staff and 180 volunteers. We employ five people full-time who are considered marginalized, and we have done everything we absolutely can to build community assets for our community, by our community. Just think what we could have done had we had fewer barriers and more support.

Our members face the same challenges, and a fresh generation of Canada do-gooders feel forced into for-profit organizations. As I said, I have the privilege of working with thousands of young start-ups and social enterprises in our spaces. Almost all of them are heading straight into the for-profit sector; almost none of them can we entice into the non-profit and charitable sector. Think of the brain drain happening in the voluntary sector.

The problem is for-profits can't solve the problems that matter most. A private profit motive can't solve poverty. Assets that should be in the public and common good are left vulnerable to being bought and stripped.

Building on the recommendations of the Social Innovation and Social Finance Co-Creation Group — which are motherhood issues; there is not a controversial one amongst them — I want to echo and be harder and tougher on this.

First, as a social enterprise, please create a level playing field for social mission organizations. We should have equal access to the government supports that for-profits use. Our regulatory regime should unlock and enable, not create fear and trepidation.

Second, the CRA absolutely needs to be modernized. It needed to be modernized 50 years ago. That said, please adopt a destination of funds test. Don't try to determine how we can and cannot make money. You have no idea, and we have no idea, where that money might occur. Focus on whether the money will serve our mission. Australia has done it, and so can Canada.

Pourquoi ces programmes ne nous soutiennent-ils pas? Les organismes à but non lucratif ne sont pas admissibles, donc nous avons créé un organisme à but lucratif pour héberger notre travail d'innovation numérique. En fait, nous avons dû créer et gérons maintenant trois organisations — une organisation à but non lucratif, une organisation à but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré — pour que notre travail le plus essentiel soit fait. Avez-vous idée du nombre de conseils d'administration que je dois gérer?

Ces obstacles nous ont ralentis et ont gaspillé énormément d'énergie. Malgré tout, nous avons connu une croissance, passant d'un surplus de 572 \$ durant notre premier trimestre à 10 millions de dollars de revenus maintenant et à 30 millions de dollars en biens immobiliers, dans quatre lieux, avec 70 employés et 180 bénévoles. Nous employons cinq personnes à temps plein qui sont considérées comme marginalisées, et nous avons fait absolument tout notre possible en vue d'accumuler des actifs communautaires pour notre collectivité, par notre collectivité. Imaginez seulement ce que nous aurions pu faire si nous avions eu moins d'obstacles et plus de soutien.

Nos membres sont confrontés aux mêmes défis, et une nouvelle génération de bien-pensants au Canada se sentent obligés de se tourner vers des organisations à but lucratif. Comme je l'ai dit, j'ai le privilège de travailler avec des milliers de jeunes entreprises en démarrage et entreprises sociales dans nos locaux. Elles se dirigent presque toutes directement vers le secteur à but lucratif; nous n'arrivons à attirer presque aucune d'entre elles dans le secteur à but non lucratif et caritatif. Pensez à l'exode des cerveaux qui grève le secteur bénévole.

Le hic, c'est que les organismes à but lucratif ne peuvent régler les problèmes qui importent le plus. La motivation d'une société privée à but lucratif ne peut régler le problème de la pauvreté. Les actifs qui devraient servir au bien public sont exposés à être achetés et retirés.

M'appuyant sur les recommandations du Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale — qui sont des questions incontestables, il n'y en a aucune qui soit controversée — je veux m'en faire l'écho et faire preuve de plus de dureté et de fermeté.

Premièrement, en tant qu'entreprise sociale, je vous implore d'uniformiser les règles du jeu pour les organisations à mission sociale. Nous devrions avoir un égal accès aux mesures de soutien du gouvernement qu'utilisent les organismes à but lucratif. Notre régime réglementaire devrait débloquer et habiliter, non pas susciter peur et inquiétudes.

Deuxièmement, il faut absolument moderniser l'ARC. Cela aurait dû être fait il y a 50 ans. Cela dit, veuillez s'il vous plaît adopter un critère pour la destination des fonds. N'essayez pas de déterminer comment nous pouvons ou non faire de l'argent. Vous n'avez aucune idée — tout comme nous — de l'endroit d'où cet argent pourrait provenir. Concentrez-vous sur le fait de

Third, support social enterprise and social innovation the way you would support any sector you want to see grow in Canada. Countless millions go into sophisticated for-profit innovation strategies. Imagine what we could do for our country and our communities with a bit of help for public benefit.

Finally — some people told me to take this out of my comments, but here you go — please stop treating us as if we are breaking the law. The 2 million people who work in this sector across the country are smart, handle multiple bottom lines and sacrifice so much to serve our communities and our country. Please treat our sector with the respect that we have earned as professionals.

Thank you again for inviting me.

The Chair: I, for one, am very glad you left that in your presentation. Thank you very much for that.

I do want to comment, though, that not many people earn putting this word in their title, the Centre for Social Innovation. I think everything you have talked about has been innovative, and you have had to be that. That is a side comment.

Senator Omidvar: Thank you for those wonderful presentations. I want to thank all of you for the work that you do for our country and for our communities. It is wonderful. I have a question for each of the three, and I will start with Mr. Huddart.

For full disclosure, I have worked on social innovation with Stephen quite diligently over the last few years. The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology undertook a study on social finance at my behest and came to the same conclusion you did. However, there is a lot of language around social innovation. You talked about the What Works Centres, the investigative sandbox, innovation and entrepreneurship. Could you tell us a story about where social innovation could really ramp us up on the way to sustainable solutions toward some of our most urgent problems?

Mr. Huddart: Thank you for the opportunity. I'd be very happy to.

Let me take an example from the North End of Winnipeg, arguably Canada's poorest urban neighbourhood, 50 per cent Indigenous, where close to 20 per cent of all children born are apprehended by the state before they are five years old. Just think about that. It's an appalling statistic.

savoir si l'argent servira notre mission. L'Australie l'a fait, et le Canada peut faire de même.

Troisièmement, soutenez l'entreprise sociale et l'innovation sociale à la manière dont vous soutiendriez tout secteur que vous voulez voir croître au Canada. D'innombrables millions servent à des stratégies d'innovation perfectionnées du secteur à but lucratif. Imaginez ce que nous pourrions faire avec un peu d'aide pour notre pays et nos collectivités, dans l'intérêt public.

Enfin — certaines personnes m'ont dit de ne pas en parler, mais je le fais tout de même — veuillez cesser de nous traiter comme si nous enfreignons la loi. Les deux millions de personnes qui travaillent dans ce secteur au pays sont brillantes, gèrent plusieurs revenus et sacrifient énormément pour servir nos collectivités et notre pays. Veuillez traiter notre secteur avec le respect que nous avons mérité en tant que professionnels.

Je vous remercie de nouveau de m'avoir invitée.

Le président : Pour ma part, je suis très heureux que vous ayez décidé d'en parler. Je vous en suis très reconnaissant.

J'aimerais toutefois dire qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui méritent qu'on accole ce mot à leur titre, le Centre for Social Innovation. Je crois que tout ce dont vous avez parlé a été novateur, et vous avez dû être novatrice. C'était un aparté.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie de ces magnifiques exposés. Je tiens à vous remercier tous du travail que vous faites pour notre pays et nos collectivités. C'est fantastique. J'ai une question pour chacun d'entre vous, et je vais commencer par M. Huddart.

Pour tout vous dire, j'ai travaillé dans le domaine de l'innovation sociale avec Stephen, et de façon très diligente, au cours des dernières années. Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a entrepris une étude sur les finances sociales, à mon initiative, et est arrivé à la même conclusion que vous. Toutefois, on ne parle pas beaucoup d'innovation sociale. Vous avez parlé des centres What Works, du bac à sable expérimental, d'innovation et d'entrepreneuriat. Pourriez-vous nous raconter une histoire où l'innovation sociale nous permettrait vraiment d'accélérer la cadence vers des solutions durables à nos problèmes les plus urgents?

M. Huddart : Merci de me donner l'occasion d'en parler. Cela me fait grandement plaisir.

Je vais donner en exemple l'extrémité nord de Winnipeg, sans aucun doute le quartier urbain le plus pauvre du Canada, dont la population est composée à 50 p. 100 d'Autochtones et où près de 20 p. 100 des enfants qui naissent sont arrêtés par l'État avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans. Pensez juste à cela. C'est une statistique consternante.

Over the past four years, we have been working in collaboration with the Government of Manitoba and the community to run a social solutions lab, a collaborative process that engages parents, elders, researchers, heads of social agencies and the steering committee that we sit on with United Way and other local leaders to explore alternatives to the status quo. Now, keep in mind that the cost of putting one child into state care is between \$50,000 and \$100,000 per year. It is an expensive and very dysfunctional situation.

This initiative, which is called Winnipeg Boldness, created a series of testable hypotheses for improving outcomes for children and families. I'll just mention one, which is the creation of a profession of Indigenous doulas, women who accompany vulnerable mothers through their pregnancy, birth and following on to make sure they are connected to community supports and have an opportunity to feel supported through a difficult or challenging time in their lives. The doulas, in the early work, were actually going with community members to the hospital when those mothers were having their babies and saying to the social worker who was there with an order to seize that child, "You do not have to do this; we are here supporting this mother."

The province is ready to take this to scale with a social impact bond, we hope, to test this working model at a scale that can be measured and that can make a difference. We are now talking about new jobs in the social economy, the opportunity to create social enterprises and to generate better outcomes at an affordable cost for a very vulnerable section of our society. That is a practical example, if I may.

Senator Omidvar: Thank you. That paints a wonderful picture of what is possible.

What changes to the Income Tax Act are required to help foundations and charities play more in the sandbox?

Mr. Huddart: I wonder if I could turn that question to my colleague, who specializes in this area.

Ms. Manwaring: I think that the main one that we've talked about or wanted to work on in the past is there is a current inability, if you're talking about a registered charity, to grant or fund non-registered charities, generally. It's actually qualified donors, a little bit broader. Often, when you are doing the kind of work that Stephen is talking about, there are a number of different community organizations that may not all be registered charities, so the charity, which may be a foundation or actually doing charity on the ground doing the work, is restricted, because if it is giving its funds or benefiting non-charities, CRA, the Charities Directorate may take issue with it.

Au cours des quatre dernières années, nous avons collaboré avec le gouvernement du Manitoba et la collectivité pour diriger un laboratoire de solutions sociales, un processus de collaboration qui fait intervenir des parents, des aînés, des chercheurs, des dirigeants d'agences sociales et le comité directeur auquel nous siégeons avec Centraide et d'autres dirigeants locaux pour explorer des solutions de rechange au statu quo. Il ne faut pas oublier qu'il en coûte entre 50 000 et 100 000 \$ par année pour confier un enfant aux soins de l'État. C'est une situation coûteuse et très dysfonctionnelle.

Cette initiative, qui s'appelle Winnipeg Boldness, a permis de créer une série d'hypothèses vérifiables concernant l'amélioration des résultats pour les enfants et les familles. Permettez-moi d'en mentionner une, qui est la création de la profession des doulas autochtones, des femmes qui accompagnent des mères vulnérables durant leur grossesse et l'accouchement, et par la suite, pour s'assurer qu'elles tissent des liens avec des aides communautaires et qu'elles sont soutenues durant une période difficile ou éprouvante de leur vie. Au début, les doulas accompagnaient en réalité les membres de la collectivité à l'hôpital lorsque ces mères accouchaient et disaient au travailleur social qui avait l'ordre de s'emparer de l'enfant : « Vous n'avez pas à faire cela; nous sommes ici pour soutenir cette mère. »

La province est prête à reproduire ces mesures avec des obligations à impact social, nous l'espérons, pour mettre à l'essai ce modèle fonctionnel à une échelle qui peut être évaluée et qui peut changer les choses. Nous parlons maintenant de nouveaux emplois dans l'économie sociale, de la possibilité de créer des entreprises sociales et de générer de meilleurs résultats, à un coût abordable, pour une tranche très vulnérable de notre société. C'est un exemple pratique, si je peux dire.

La sénatrice Omidvar : Merci. Cela brosse un magnifique tableau des possibilités.

Quels sont les changements qu'on doit apporter à la Loi de l'impôt sur le revenu pour aider les fondations et les organismes de bienfaisance à collaborer plus étroitement?

M. Huddart : Je me demande si je pourrais renvoyer cette question à ma collègue, spécialiste dans ce domaine.

Mme Manwaring : Je pense que le principal changement dont nous avons parlé ou dont nous voulions parler dans le passé, c'est qu'on est actuellement incapable, si vous parlez d'un organisme de bienfaisance enregistré, d'accorder une subvention à des organismes de bienfaisance non enregistrés ou de les financer, de façon générale. Ce sont en réalité des donateurs qualifiés, soit quelque chose d'un peu plus vaste. Souvent, lorsque vous faites le type de travail dont Stephen parle, il y a un certain nombre d'organisations communautaires différentes qui ne sont peut-être pas des organismes de bienfaisance enregistrés, donc l'organisme de bienfaisance, soit peut-être une fondation ou

If a non-profit is running the social enterprise, if there is an activity that generates revenue, we have these tax-exempt organizations that are intended to be organizations whose primary purpose is not to make people rich but to do something for our community. They are not necessarily a registered charity, but they are like hockey leagues or community organizations. The idea is they generate revenue but you shouldn't tax it because ultimately there is a community or public benefit. Those organizations are subject to a rule that has been so strictly interpreted as to say, if you make an extra dollar above your expenses, you may be outside and all of a sudden taxable. They end up being restricted in how they feel they can generate revenue. Those are the non-charities.

The foundations like McConnell who want to invest in these initiatives have to either invest as if it is a prudent investment like you might make in the stock market or be worried that they will be considered to be making a grant to a non-charity.

Those rules could easily be opened up. There could be accountability that says, if you make money, like Tonya said, and the destination of that fund is back to the public purpose, it's okay to have a surplus. Why should we be concerned if we are generating revenue that can help solve some of these problems? If you are dealing with an investment, why does it have to be at the market rate if it is going for a public purpose and the foundation can demonstrate that that is what it is supporting.

Those are the kinds of rules that I think the modernized framework would open up and allow organizations to account for the benefit of what they are doing but not by having to deal with artificial prohibitions that currently exist.

Senator Omidvar: Thank you. That was helpful.

Tonya, that was a fascinating telling of your story. I hope it finds a box in our report. I want you to tell us about the export of this Canadian idea to New York City, and also I would like you to tell us — I almost did this and I don't remember why I didn't follow through — your initiative that enables Canadians to invest in your organization through RRSPs.

Ms. Surman: That got taken away, too, thanks very much.

un organisme qui mène des activités de bienfaisance sur le terrain, est limité, parce que s'il donne ses fonds ou en fait profiter des organismes non caritatifs, la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC pourrait y voir un problème.

Si c'est un organisme à but non lucratif qui dirige l'entreprise sociale, s'il y a une activité qui génère des revenus... Nous avons ces organisations exemptées d'impôt dont le but premier est non pas d'enrichir les gens, mais de faire quelque chose pour notre collectivité. Ce ne sont pas nécessairement des organismes de bienfaisance enregistrés, mais ils ont tout l'air de ligues de hockey ou d'organisations communautaires. L'idée, c'est qu'ils génèrent des revenus, mais vous ne devriez pas les imposer, parce que, au bout du compte, c'est un profit communautaire ou public. Ces organisations sont soumises à une règle qui a été très strictement interprétée, c'est-à-dire que si vous faites un dollar de plus que vos dépenses, vous pourriez être écarté et soudainement vous faire imposer. Leurs moyens de générer des revenus finissent par les limiter. Ce sont les organismes sans but lucratif.

Les fondations comme McConnell, qui veulent investir dans ces initiatives, doivent le faire comme s'il s'agissait d'un investissement prudent, comme vous le feriez dans le marché des valeurs mobilières, ou s'inquiéter du fait qu'on estimera qu'elles accordent une subvention à un organisme à but non lucratif.

Ces règles pourraient facilement être assouplies. Il pourrait y avoir des mesures redditionnelles : si vous faites de l'argent, comme Tonya l'a dit, et que ces fonds reviennent au public, il n'y a pas de mal à faire un surplus. Pourquoi devrions-nous nous inquiéter si nous générons des revenus qui peuvent aider à régler certains de ces problèmes? Si vous avez géré un investissement, pourquoi celui-ci doit-il être au taux du marché, si c'est pour l'intérêt public et que la fondation peut démontrer que c'est ce qu'il soutient?

Ce sont, je crois, les types de règles que le cadre modernisé permettrait d'assouplir, en plus de permettre aux organisations de rendre compte du profit qu'elles tirent, mais sans devoir s'occuper des interdictions artificielles qui existent en ce moment.

La sénatrice Omidvar : Merci. C'était utile.

Tonya, votre histoire était fascinante. J'espère qu'elle trouvera une case dans notre rapport. J'aimerais que vous nous parliez de l'exportation de cette idée canadienne à New York et aussi — je l'ai presque fait et je ne me rappelle pas pourquoi je ne suis pas allée jusqu'au bout — de votre initiative qui permet aux Canadiens d'investir dans votre organisation au moyen des REER.

Mme Surman : Cela a aussi été éliminé, merci beaucoup.

Let me tell you about the community bonds, because they are highly replicable. We met up with interesting interpretations by the banks of Canadian law.

First, let's go back and tell the quick story. We had a successful business. We were about \$500,000 a year. We had a whole \$50,000 saved up, which seemed like a lot of money at the time. I thought that should be enough to buy a building. We found an incredible building. I know nothing about finance, just so we know where I'm coming from. We had \$50,000 and found this incredible building, and I went to the banks and said, "Can you give me a mortgage?" They hung up on me within five minutes.

I then went to the City of Toronto, my friend Mike Williams who is the head of economic development at the city, and I said, "Will you give me a loan guarantee so I can then go to the bank and get a mortgage?" He said, "Do we do that?" I said, "Yes, you do, Mike." So sure enough, the city stepped up with a loan guarantee. I was able to take that to a credit union and get a mortgage, but then I was confronted with having to raise an additional \$2 million of our own money in order to cover the equity portion of that purchase. And I was like, what does one do?

At the time, I looked to the only asset that I had, which was my community, my relationships and the people who loved what we did. What we did is, with the help of a business adviser and our lawyer, we found an exemption in the Ontario Securities Act that said that charities and — this is where it gets a little muddy — charities and what did they call it? It was something arcane like from the Knights Templar. Anyway, it did not say non-profits explicitly, but we figured we would interpret it as non-profit. We ran a Mack truck through it.

What happened was we created a community bond, which was a loan that a non-profit can issue to a member of the community, and it was backed by the security of the building. But I had to raise \$2 million, and I had to do it fast, and nobody had ever done this before. I remembered that my brother had been flipping his houses inside RRSPs. I said, why can't we offer an RRSP vehicle to let everyday Canadians invest in this initiative? Sure enough, at that time, we could. There were 60 investors for that building purchase, and 20 of us were able to invest through our RRSP, enabling us to make a larger contribution or loan to CSI, Centre for Social Innovation, which then issued at that time a 5 per cent return to that RRSP. So I am actually a holder. I have an RRSP in my own organization, and it's all going to help support me in my retirement.

Permettez-moi de vous parler des obligations communautaires, parce qu'elles sont facilement reproductibles. Nous avons trouvé des interprétations intéressantes du droit canadien par les banques.

D'abord, retournons en arrière et racontons rapidement l'histoire. Notre entreprise prospérait. Notre chiffre d'affaires frôlait les 500 000 \$ par année. Nous avons économisé jusqu'à 50 000 \$, ce qui paraissait beaucoup à l'époque. Je me disais que ce serait suffisant pour acheter un immeuble. Nous avons trouvé un immeuble incroyable. Je ne connaissais rien à la finance, juste pour que vous sachiez où je veux en venir. Nous possédions 50 000 \$ et avons trouvé cet immeuble incroyable, et j'ai approché des banques et je leur ai dit : « Pouvez-vous me donner une hypothèque? » Elles m'ont raccroché la ligne au nez en moins de cinq minutes.

Je suis ensuite allée à Toronto voir mon ami Mike Williams, qui est responsable du développement économique de la municipalité, et je lui ai dit : « Pourrais-tu me donner une garantie de prêt pour que je puisse prendre une hypothèque à la banque? » Il m'a répondu : « Est-ce que nous faisons cela? » Je lui ai dit : « Oui, vous le faites, Mike. » Donc bien entendu, la ville a mis l'épaule à la roue en offrant une garantie de prêt. J'ai été en mesure d'apporter cette garantie à une coopérative de crédit et d'obtenir une hypothèque, mais j'ai ensuite dû trouver 2 millions de dollars supplémentaires à même notre argent pour couvrir ce qui était exigé en avoir propre pour cet achat. Et je me disais : « Qu'est-ce que les gens font? »

À l'époque, j'ai examiné les seuls actifs que je détenais, qui étaient ma collectivité, mes relations et les gens qui aimaient ce que nous faisons. Avec l'aide d'un avocat d'affaires et de notre avocat, nous avons trouvé dans la Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario une exemption selon laquelle les organismes de bienfaisance et — c'est là où les choses s'embrouillent un peu — et comment appelaient-ils cela? C'était quelque chose d'obscur comme les Chevaliers du Temple. Quoi qu'il en soit, il n'était pas explicitement précisé qu'on faisait allusion aux organismes à but non lucratif, mais nous nous sommes dit que nous l'interpréterions comme tel. L'échappatoire était immense.

Nous avons créé une obligation communautaire, qui était un prêt qu'un organisme à but non lucratif peut accorder à un membre de la collectivité, et celui-ci était garanti par la valeur de l'immeuble. J'ai dû amasser 2 millions de dollars rapidement, et personne n'avait jamais fait cela auparavant. Je me rappelais que mon frère avait retapé ses maisons en utilisant des REER. J'ai dit, pourquoi ne pouvons-nous pas offrir un véhicule de REER pour laisser les Canadiens ordinaires investir dans cette initiative? Assurément, à ce moment-là, nous pouvions le faire. Au total, 60 investisseurs ont participé à cet achat d'immeuble, et 20 d'entre nous ont été en mesure d'investir dans le cadre de notre REER, ce qui nous a permis d'apporter une grande contribution ou un prêt au CSI, le Centre for Social Innovation, qui accordait alors un rendement de 5 p. 100 au titre de ce

What happened on that one was a doozy. The Canadian law is quite clear; you can hold mortgages inside your RRSP. The banks don't like it, though. They don't make a lot of money on those transactions, and it was facilitating inter-generational mortgages and they were being thrown out of the business. For whatever reason — and honestly, after two years of research, I couldn't figure it out. I can tell you I have had way more success changing laws in Canada than changing bank policy. So that was a very interesting story.

We were not able to replicate the community bond when we purchased our second building downtown. What we had to do is we were forced to reduce our minimum investment from \$10,000 down to \$1,000, which meant it was a lot harder work for us to be able to raise the capital. Now, the good news is by that time the foundation community had come forward and started to step up. But then we had the problem of a PRI. Are we a program-related investment if we are not a registered charity? Depends on who you ask. With all the murkiness, it makes investors and people who want to support this work extremely trepidatious, and it's only the bold and courageous that move forward.

To answer your second question, our business model has been sought after globally. We open sourced it in 2008, and in 2010-11 we were invited to open up a location in New York City. We have been invited to open up locations in over 200 communities around the world. This is a truly a Canadian export. How does one capitalize an expansion strategy, especially in the digital space, for a non-profit sector? So while we did open up an extraordinary location in Manhattan, and it's a thriving and dynamic space supporting incredible social entrepreneurs in that country, we have found ourselves confronted once again with ridiculous barriers, unable to find a way to capitalize non-profit organizations. I'm being literally forced to pursue a for-profit model. What is infuriating is I forfeited all personal gain. Maybe I'm crazy. Maybe I should go and become a for-profit entrepreneur, but I made a life choice to have my work and my energy going into creating community assets, but absolutely everything I confront in how I deal with government programming prevents me from being able to serve my country.

REER. Donc, je suis en fait un titulaire. J'ai un REER investi dans ma propre organisation, et tout cela va m'aider financièrement à ma retraite.

Dans ce cas-ci, ce qui s'est passé était spectaculaire. Les lois canadiennes sont assez claires; vous pouvez détenir des hypothèques à l'intérieur de votre REER. Les banques n'aiment pas cela, toutefois, elles ne font pas beaucoup d'argent sur ces transactions; cela a facilité les hypothèques intergénérationnelles et les a obligées à se retirer de ce champ d'activité. Pour quelque raison que ce soit... Et honnêtement, au bout de deux ans de recherche, je n'ai pas réussi à le comprendre. Je peux vous dire que j'ai eu beaucoup plus de succès pour ce qui est de changer des lois au Canada que des politiques bancaires. Donc, c'était une histoire très intéressante.

Nous n'avons pas pu reproduire l'obligation communautaire lorsque nous avons acheté notre deuxième immeuble au centre-ville. Ce que nous avons dû faire, c'est réduire notre investissement minimal pour le faire passer de 10 000 à 1 000 \$, ce qui veut dire qu'il nous était beaucoup plus difficile d'obtenir les capitaux. Or, la bonne nouvelle, c'est que, à ce moment-là, la fondation communautaire s'était imposée et avait commencé à intensifier ses activités. Ensuite, nous avons eu le problème des ILP. Faisons-nous des investissements liés à des programmes si nous ne sommes pas un organisme de bienfaisance enregistré? Cela dépend à qui vous le demandez. Comme tout est flou, les investisseurs et les gens qui veulent soutenir ce travail deviennent extrêmement inquiets, et ce ne sont que les audacieux et les courageux qui vont de l'avant.

Pour répondre à votre deuxième question, notre modèle d'affaires a été convoité à l'échelle mondiale. Nous l'avons mis en libre accès en 2008 et, en 2010 et 2011, nous avons été invités à ouvrir un local à New York; nous avons été invités à ouvrir des locaux dans plus de 200 collectivités au monde. C'est une exportation vraiment canadienne. Comment pouvons-nous capitaliser une stratégie d'expansion, particulièrement dans la sphère numérique, pour un secteur à but non lucratif? Donc, pendant que nous ouvrons un lieu extraordinaire à Manhattan — et c'est un lieu stimulant et dynamique qui soutient des entrepreneurs sociaux incroyables dans ce pays — nous nous sommes de nouveau retrouvés devant des obstacles ridicules, incapables de trouver une façon de capitaliser des organismes à but non lucratif. Je suis littéralement forcée d'adopter un modèle qui convient aux organismes à but lucratif. Ce qui est enrageant, c'est que j'ai renoncé à tous mes gains personnels. Peut-être suis-je folle. Peut-être devrais-je devenir entrepreneure dans un secteur à but lucratif, mais j'ai fait un choix de vie et décidé que mon travail et mon énergie allaient servir à la constitution d'actifs communautaires, mais absolument tout ce à quoi je suis confrontée, dans ma façon de gérer les programmes gouvernementaux, m'empêche de pouvoir servir mon pays.

The Chair: Thank you very much. I commented at the beginning about the name of your organization having “innovation” in there. The word “innovation” appears in pretty well everybody’s presentation from your side, except for one other organization who appeared before the committee and that’s the CRA. It seems to me that at the end of this, we are going to recommend some innovation at the CRA because the world is changing.

Mr. Huddart, your foundation has been in existence for many years. Have you been able to monitor and somehow codify the changes that have taken place in this digital world?

Mr. Huddart: Well, the lack of data about our sector is another problem. We lost that capacity when changes were made at Statistics Canada, and we are hopeful it is being restored now. We have information from the Responsible Investment Association, for example, showing that in Canada there is about \$10 billion invested in impact funds, and we have about 150 of them, many of them very small. I think the evidence that we hear and we see in cases like Tonya’s of innovation being applied in a social context, or indeed in the doula story that I told, it’s really there that we see how social innovation and social finance unlock community assets and creativity and enable us to finance inclusive growth. That’s the connection we need to make. We aren’t talking about a sector that looks after the vulnerable people over there and the private sector is over here making all the wealth. This is a new world we are living in, in which we need to unleash human creativity and aspiration in ways that are not just about one bottom line but about how we work together to create a better society.

The Chair: It’s a fascinating time in the evolution of the sector because of the dynamics.

Senator Duffy: Thank you for coming. It’s fascinating and intriguing to look back over the number of witnesses we have had this week and previously at how you have in some ways synthesized the various messages we have been receiving. A couple of quick questions.

I have a project for you on Prince Edward Island, Tonya, that I would like to speak with you about after this meeting.

We have been told that one of the problems in the old model is boomers getting older, religiosity dropping, the number of donors dropping, and the young people on the block, how do we corral them? It sounds to me like Tonya is presenting that new

Le président : Merci beaucoup. J’ai dit au début que le nom de votre organisation contenait le mot « innovation ». Le mot « innovation » apparaît dans presque tous les exposés des gens de votre groupe, sauf pour une autre organisation qui a comparu devant le comité, et c’est l’ARC. J’ai l’impression que, au bout du compte, nous allons recommander à l’ARC d’innover, parce que le monde change.

Monsieur Huddart, votre fondation existe depuis de nombreuses années. Avez-vous été en mesure de surveiller et, en quelque sorte, de codifier les changements qui sont survenus dans ce monde numérique?

M. Huddart : Eh bien, l’absence de données au sujet de notre secteur est un autre problème. Nous avons perdu cette capacité lorsque des changements ont été apportés à Statistique Canada, et nous espérons que les choses sont maintenant rétablies. Nous avons par exemple des renseignements de l’Association pour l’investissement responsable selon lesquels, au Canada, environ 10 milliards de dollars sont investis dans des fonds à impact, et nous en avons environ 150, dont bon nombre sont très petits. Je pense que, dans les témoignages que nous entendons et les cas que nous voyons, comme celui de l’innovation de Tonya qui est appliqué à un contexte social, ou effectivement dans l’histoire des doulas que j’ai racontée, c’est vraiment là que nous voyons comment l’innovation sociale et les finances sociales débloquent les actifs communautaires et libèrent la créativité et nous permettent de financer la croissance inclusive. Ce sont les liens que nous devons faire. Nous ne disons pas qu’un secteur s’occupe des gens vulnérables là-bas et que le secteur privé accumule toute la richesse ici. Nous vivons dans un monde nouveau, dans lequel nous devons libérer la créativité humaine et les aspirations de façon à non pas obtenir un seul résultat, mais plutôt à savoir comment travailler ensemble afin de créer une meilleure société.

Le président : C’est une époque fascinante pour ce qui est de l’évolution du secteur, en raison de la dynamique en jeu.

Le sénateur Duffy : Merci de votre présence. C’est fascinant et intéressant de constater, si on regarde le nombre de témoins que nous avons reçus cette semaine et plus tôt, comment vous avez réussi, d’une certaine façon, à synthétiser les divers messages que nous avons entendus. J’ai quelques questions rapides.

Après la réunion, j’aimerais m’entretenir avec vous, Tonya, d’un projet à l’Île-du-Prince-Édouard.

On nous a dit que l’un des problèmes dans le vieux modèle, c’est que les baby-boomers vieillissent, que la religiosité est en baisse, que le nombre de donateurs chute et que nous ne savons pas comment mobiliser les jeunes du quartier. J’ai l’impression

generation with ideas and opportunities that we could use to get this new generation of people involved in different ways than we have traditionally done in the past.

Hearing all of this and having heard last spring, do we need a minister, an advocate, somebody to go, one, in the government, and two, across the country to make the kind of presentations we've seen from Tonya today that says to that younger generation, this is a great country because our forebearers made it that way and we need you to help make it even better, rather than standing idly on the sidelines? Do we need an advocate, someone with stature, to go coast to coast to coast to beat the drum and work inside government to take down those barriers?

Ms. Manwaring: Thank you. I think that's a suggestion that is worthy, that we find a place to situate this movement as it goes forward that is different than where it is today. It takes me back to Senator Mercer's comment about innovation at CRA. I don't want us to forget that we need the innovation at the Department of Finance as well, because the Department of Finance is actually the body responsible for the rules. I want to tie it back to this comment because I think the fact that all of this is embedded in whether it is a tax expenditure, in that context of the charity space, it creates this sort of more restrictive and conservative approach. If there was an office or ministry that had a focus on making it enabling and that Finance work with, that would be helpful.

The Chair: We had a witness yesterday, Andrea McManus from Calgary, who served on the ad hoc committee advising the CRA a number of years ago. She tells stories of innovation at CRA within the tight restrictions they have. I was critical of the CRA, so I want to get on the record that I know they —

Ms. Manwaring: They try.

The Chair: I know they can be innovative, and we need to have the political will to direct them to be innovative.

Ms. Surman: It would be wonderful to have a champion who could go and speak the gospel, but I think it's already happening. I think the real problem is a lack of clarity of the rules. You can't attract new, young, incredibly energetic talent and then tell them all the things they can't do. That's not what social change looks like.

Right now, CRA has got a non-profit risk. They identified that in their review, a whopping 40 per cent of the not-for-profit was considered offside of the non-profit law. Now, that message comes back to our young entrepreneurial start-ups and they want to make change and do good in their communities and build local

que Tonya présente à cette nouvelle génération des idées et des occasions dont nous pourrions nous servir pour amener cette nouvelle génération de gens à participer par des moyens différents de ceux que nous avons utilisés dans le passé.

Selon tout ce que nous entendons et avons entendu dire au printemps dernier, avons-nous besoin d'un ministre, d'un défenseur, d'une personne qui ira présenter, d'abord au gouvernement, puis partout au pays, le type d'exposé que Tonya nous a présenté aujourd'hui, qui dit aux membres de cette jeune génération que nous avons un grand pays parce que nos prédécesseurs l'ont bâti ainsi et que nous avons besoin de leur aide, au lieu qu'ils restent les bras croisés, pour l'améliorer encore davantage? Avons-nous besoin d'un défenseur, d'une personne qui a de l'envergure, pour aller secouer les gens d'un océan à l'autre et travailler à éliminer ces obstacles au sein du gouvernement?

Mme Manwaring : Merci. Je pense que c'est une suggestion valable, à savoir trouver un endroit différent pour situer ce mouvement à l'avenir. Cela me ramène aux commentaires du sénateur Mercer au sujet de l'innovation à l'ARC. Nous ne devons pas oublier que l'innovation au ministère des Finances s'impose également, parce qu'il est, en réalité, le ministère responsable des règles. Je veux rattacher cela à ce commentaire, car je crois que tout cela est relié au fait de savoir si c'est une dépense fiscale, dans le contexte de la sphère caritative, qui crée ce genre d'approche plus restrictive et conservatrice. Il serait utile d'avoir un bureau ou un ministre dont l'intérêt principal serait de la favoriser et de travailler avec les Finances.

Le président : Nous avons reçu hier un témoin, Andrea McManus, de Calgary, qui a siégé au comité spécial qui a conseillé l'ARC, il y a quelques années. Elle a parlé d'innovation à l'ARC, malgré ses limites strictes. J'ai critiqué l'ARC, donc je veux dire aux fins du compte rendu que je sais qu'elle...

Mme Manwaring : Elle essaie.

Le président : Je sais qu'elle peut être novatrice, et nous avons besoin de la volonté politique pour l'amener vers l'innovation.

Mme Surman : Ce serait fantastique d'avoir un champion qui pourrait aller propager la bonne nouvelle, mais je pense qu'on le fait déjà. Je pense que le réel problème tient à l'absence de clarté des règles. Vous ne pouvez attirer de nouveaux talents jeunes et incroyablement énergiques et leur dire toutes les choses qu'ils ne peuvent pas faire. Ce n'est pas ce à quoi ressemble le changement social.

En ce moment, l'ARC fait face à un risque lié aux organismes sans but lucratif. Dans son examen, elle a indiqué qu'un énorme pourcentage — 40 p. 100 — des organismes à but non lucratif n'étaient pas visés par la loi touchant les organismes à but non lucratif. Ce message nous renvoie à nos jeunes entreprises en

infrastructure and local wealth, and then they are told 17 reasons why and how they can't proceed. So what happens is we simply lose the talent.

I really caution getting excited without changing the fundamental, underlying challenges. I know that this is a 10-year project, maybe 20. I'm begging you, as somebody who will probably never have the benefit of all of the changes you will recommend. Our future generations need more clarity. My son wants to be in this field and grow this work and do this thing, but we are not creating an easy pathway. The charitable and not-for-profit sector are not all old organizations. There is this incredible lifeblood of talent. I feel like we have the opportunity to build the most caring country in the world, and this is an essential step for us.

Senator Duffy: Mr. Huddart, you mentioned in your presentation that you're interested, the McConnell Foundation, which has a connection to newspapers, or did have, in this idea of not-for-profit newspapers. How do we reassure ourselves that putting money into these dated institutions will not drain money away from innovative, worthy causes? Is there not a conflict there? Mission creep.

Mr. Huddart: I would love to have a longer conversation with you about this, senator, but I think we are at a moment of tremendous transition, of upheaval and changing of the landscape around public interest journalism. If we think that journalism is the oxygen of our democracy, and I think we have some serious questions to ask about the health of public interest journalism, the loss of capacity there is astounding.

We support social enterprise efforts to fill that space. We fund them. We want to see that space grow, but I think we also have to be talking to the business owners, the journalists, the schools and the training journalists about how to come up with a collaborative solution to this problem. It's not just the tiny new start-ups, valuable though they are, that will solve this for us; they need to be in the conversation.

To go back to your previous point, if I may, rather than a minister, or in addition to the minister and the regulatory change, we need a space to be able to continue and host this kind of conversation. A social innovation council made up of leaders from all sectors ought to be able to set an agenda to deal with questions like this one, to look at how to move from where we are to creating a more generative and inclusive economy.

The Chair: Thank you.

démarrage, qui veulent apporter du changement, faire le bien dans leur collectivité et créer des infrastructures locales et de la richesse locale, puis on leur donne 17 raisons pour lesquelles elles ne peuvent aller de l'avant. Le résultat, c'est que nous perdons simplement les talents.

Je vous conseille vraiment d'éviter de vous emballer sans changer les difficultés fondamentales et sous-jacentes. Je sais que c'est un projet qui s'échelonne sur 10, peut-être 20 ans. Je vous en supplie, en tant que personne qui ne profitera probablement jamais de tous les changements que vous recommanderez. Nos générations futures ont besoin de plus de clarté. Mon fils veut travailler dans ce domaine et élargir ce travail et ce genre de choses, mais nous ne traçons pas une voie facile. Le secteur caritatif et à but non lucratif n'est pas uniquement composé de vieilles organisations. Il y a cette incroyable source de talents. J'ai l'impression que nous avons l'occasion de construire le pays le plus bienveillant au monde, et c'est un pas essentiel pour nous.

Le sénateur Duffy : Monsieur Huddart, vous avez dit dans votre exposé que vous vous intéressez — la Fondation McConnell a ou avait des liens avec des journaux — à cette idée de journaux à but non lucratif. Comment pouvons-nous nous assurer que le fait de mettre de l'argent dans ces institutions désuètes ne va pas éloigner l'argent de causes novatrices et valables? N'y a-t-il pas là un conflit? Une dérive de la mission.

M. Huddart : J'aimerais pouvoir vous en parler plus longuement, monsieur le sénateur, mais je crois que nous sommes à une époque d'énorme transition, de bouleversements et de changement du paysage concernant le journalisme d'intérêt public. Si nous croyons que le journalisme est l'oxygène de notre démocratie, et je crois que nous avons quelques graves questions à poser au sujet de la santé du journalisme d'intérêt public; la perte de capacité est ahurissante.

Nous soutenons les efforts d'entreprises sociales pour combler cette lacune. Nous les finançons. Nous voulons voir cette sphère croître, mais je crois que nous devons également parler aux propriétaires d'entreprise, aux journalistes, aux écoles et aux étudiants en journalisme de la façon dont nous pouvons trouver une solution collaborative à ce problème. Ce ne sont pas juste les nouvelles petites entreprises en démarrage, si utiles qu'elles soient, qui vont régler cela pour nous; elles doivent faire partie de la conversation.

Pour revenir à votre point précédent, si je peux me permettre, plutôt qu'un ministre, ou en plus du ministre et du changement réglementaire, nous avons besoin de pouvoir continuer de tenir ce type de conversation. Un conseil de l'innovation sociale composé de dirigeants de tous les secteurs doit être en mesure d'établir un programme pour aborder des questions comme celle-ci, d'examiner comment nous pouvons aller de l'avant pour créer une économie plus lucrative et inclusive.

Le président : Merci.

Senator Dasko: Thank you to all of you for appearing today and for your comments, which I found very enlightening.

As somebody who has observed and been part of the charitable sector in terms of being on boards, I've always considered the charitable sector in this country to be successful. That's my perception of it. I've never seen it as a failing sector but as a successful one, but I believe you are all calling for what I might interpret as sort of radical change to the status quo. It's hard for me to look to the future and envision a radical change. I would see incremental change.

That being said, is there any country that has gone through what I would call the radical change that I think you are proposing? Is there a regime in any country that you think we really should adopt, or if not an entire regime, any aspects of their regulation? What is the ideal? Has any country achieved what you would like to see achieved here and why?

Ms. Manwaring: I think the answer is no, there is no one example to point you to. Stephen actually talked about the opportunity for Canada to be a leader. Having said that, I think there are rules in England, in the U.K., where they have opened up the ability to do more social finance and social investing. Certainly in New Zealand and Australia, they have done some work around allowing organizations to be greater advocates and allowing more open systems. There are examples.

But I'm not sure that what we need to do is as radical as perhaps you are hearing. I was trying to get across the point that our sector is successful and does such amazing work and has been innovative for years. One of the things I resist is this idea that innovation is new. I don't think it is, but I think we are at a tipping point of the breakdown among the for-profit, the charity and the non-profit trying altogether to be committed to social problems. That's the radical change.

That systems kind of approach to trying to help people who are in need may be radical, but although we want it to be modernized, I'm not sure we should lose some of the basics we have. I think with the examples from the U.K., Australia and New Zealand, plus the work that's being done and the task force that Stephen spoke about and other work, I think we can make changes that will allow it to behave radically but not lose what is in the system.

La sénatrice Dasko : Merci à vous tous d'avoir comparu aujourd'hui et d'avoir présenté vos commentaires, que j'ai trouvés très instructifs.

Comme j'ai pu observer le secteur caritatif et en faire partie, en siégeant à des conseils d'administration, j'ai toujours considéré le secteur caritatif au pays comme prospère. C'est ma perception. Je ne l'ai jamais vu comme un secteur en déclin; c'est plutôt un secteur prospère, mais je crois que vous demandez ce que je pourrais considérer comme un changement radical par rapport au statu quo. C'est difficile pour moi de regarder vers l'avenir et d'imaginer un changement radical. Je verrais plutôt un changement progressif.

Cela dit, y a-t-il des pays qui sont passés par ce que j'appellerais le changement radical que vous proposez? Y a-t-il un régime dans quelque pays que ce soit que nous devrions vraiment adopter ou, si ce n'est le régime entier, des aspects de sa réglementation? Quel est l'idéal à atteindre? Y a-t-il des pays qui ont atteint ce que vous aimeriez voir atteindre ici et pourquoi?

Mme Manwaring : Je pense que la réponse est non, nous n'avons pas un exemple à vous montrer. Stephen a d'ailleurs parlé de l'occasion pour le Canada d'être un chef de file. Cela dit, je pense qu'il y a en Angleterre et au Royaume-Uni des règles où on a élargi la capacité de faire plus de financement social et d'investissement social. Certainement, en Nouvelle-Zélande et en Australie, on a fait un certain travail pour permettre à des organisations d'être de grandes défenseuses et d'autoriser plus de systèmes ouverts. Ce sont des exemples.

Toutefois, je ne suis pas sûre que ce que nous devons faire soit aussi radical que ce que vous laissez entendre. J'essayais de faire comprendre que notre secteur est prospère, qu'il fait un travail absolument incroyable et qu'il innove depuis des années. Une des choses auxquelles je m'oppose, c'est cette idée que l'innovation est nouvelle. Je ne crois pas que ce soit le cas, mais je pense que nous sommes à un point de basculement de l'équilibre entre les organismes à but lucratif, les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif qui essaient ensemble de se mobiliser à l'égard des problèmes sociaux. C'est là le changement radical.

Ce type d'approche systémique qui consiste à aider les gens dans le besoin est peut-être radical, mais même si nous voulons qu'elle soit modernisée, je ne suis pas sûre que nous devrions pour autant perdre certains des éléments essentiels. Je pense que, avec les exemples du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, en plus du travail qui est fait et du groupe de travail dont Stephen a parlé ainsi que d'autres travaux, nous pouvons apporter des changements qui permettront à l'approche de fonctionner complètement, mais sans perdre ce qui est dans le système.

Mr. Huddart: As you spoke, I was thinking about the United Way movement in Canada, which has been part of our community fabric for 50 years or more. It is a wonderful, tremendous organization that I think, more than any other part of our sector, has built and sustained a bridge between community and the private sector.

Today, United Ways are struggling to engage new, young donors because the workplace campaigns of yesteryear are no longer as fun, attractive or interesting to employers, so they are looking at digital strategies. Canada actually hosts one of the category killers, a company that is slicing through that whole space and creating a global approach to online employee engagement. It's a private company, and it's putting the United Ways on alert that they need a new business model.

In Vancouver, for example, that United Way is proposing to enter the social enterprise space to support new companies coming into being that will address social purposes. They are taking a big risk, but under the conditions they face, they see it's necessary. In Montreal, we are part of a consortium of foundations that have contributed a pool of funds with which communities can determine their own priorities, set those and are funded out of the community fund. They are doing business model experimentation or business model innovation to try and address the generational shift that's taking place and the need to continue bringing private sector energy, capability and talent into the social sector.

Ms. Surman: I want to answer your question. It may not be as radical, but it is urgent. The threat here is the privatization of our community assets. This is another whole conversation to talk about what is happening and how private companies are buying out different parts of our health care system. I have a whole list of examples that I can share. I think one of the questions is, why are we losing all of the assets that our communities have built to private hands? Take a look at the churches across Canada. How many churches have you seen converted into a condo? That community asset is lost forever. So the question for you is what is our imperative to be able to help protect communities and to be able to ensure community wealth grows in our country instead of being decimated?

The Chair: We will have one more questioner because we're running out of time.

M. Huddart : Pendant que vous parliez, je pensais au mouvement Centraide au Canada, qui fait partie du tissu social depuis au moins 50 ans. C'est une organisation extraordinaire et considérable qui, à mon avis, plus que tout autre acteur de notre secteur, a construit et maintenu un pont entre le secteur communautaire et le secteur privé.

De nos jours, les responsables de Centraide ont de la difficulté à mobiliser les nouveaux donateurs, les jeunes, parce que les campagnes menées dans les entreprises dans les années passées ne sont plus aussi sympathiques, attrayantes ou intéressantes aux yeux des employeurs, et c'est pourquoi Centraide examine des stratégies numériques. Le Canada abrite actuellement une des entités qui mettent à mal cette catégorie d'organismes, soit une entreprise qui s'impose dans ce domaine et qui est en train de créer une approche globale en matière d'engagement en ligne des employés. Il s'agit d'une entreprise privée, et ses activités font prendre conscience aux responsables de Centraide qu'ils doivent trouver un nouveau modèle d'affaires.

Par exemple, Centraide à Vancouver propose d'intégrer le secteur des entreprises sociales pour soutenir des entreprises naissantes qui sont orientées vers un objectif à caractère social. Ils prennent un grand risque, mais, vu la situation à laquelle ils font face, ils estiment que c'est nécessaire. À Montréal, nous faisons partie d'un regroupement de fondations qui ont participé à la mise en commun de fonds destinés à permettre à des communautés de cerner leurs propres priorités, de les fixer et de se servir du fonds communautaire à ces fins. Ils mettent à l'essai des modèles d'affaires ou innovent en matière de modèles d'affaires pour essayer des choses et s'adapter aux changements générationnels qui se manifestent de même que tenter de répondre au besoin de continuer à attirer la force, la capacité et les talents du secteur privé vers le secteur à vocation sociale.

Mme Surman : Je souhaite répondre à votre question. Ce n'est peut-être pas un changement radical, mais il est urgent. La menace qui pèse, c'est la privatisation de nos actifs communautaires. C'est un tout autre sujet que d'aborder ce qui se passe et la façon dont les entreprises privées sont en train d'acheter différentes parties de notre système de santé. J'ai toute une liste d'exemples que je peux donner. À mon avis, une des questions, c'est de savoir si nous sommes en train de perdre tous les actifs que nos collectivités ont créés aux mains d'entreprises privées. Prenez par exemple les églises au Canada. Combien en avez-vous vu transformé en copropriétés? Cet actif collectif est perdu à jamais. Donc, je vous pose la question suivante : d'après vous, quel est l'impératif pour être en mesure d'aider à protéger les collectivités et pour s'assurer que la richesse collective augmente dans notre pays au lieu qu'elle disparaisse?

Le président : Nous allons permettre à une autre personne de poser des questions, parce que nous allons manquer de temps.

Before we do, Mr. Huddart, I remember when I was the spokesperson for a large charity in Toronto that was a member of the United Way. The ongoing struggle of payroll deductions going to the United Way was at the point where it was starting to shift. It is a very difficult story to tell on behalf of the United Way because you are not telling one story; you are telling 20 or 30 stories, depending on how many organizations are members of the local United Way. That is also the good story. The good story is that there is one organization that is servicing all of these usually smaller organizations. I happened to work for a large charity at the time in Toronto, and it was fascinating when you got to tell the story to employees in various companies, how the lights went on, and it's access to telling the story which is something the United Way facilitates.

Senator Omidvar: I want to further explore the solutions to the moving parts of the profit, not-for-profit and business arena that you have all so eloquently pointed out. It is our job not only to understand the problems but also to propose some reasonable solutions and recommendations. I would like to get your input into dual purpose legislation that would cover the moving parts of these three worlds. As you all know, B.C. has legislation. Ontario decided to pass on it because of fear of abuse. Do you think that is something that we should recommend?

Mr. Huddart: I think this is a really important area. You mentioned B.C. There is also a similar model in Nova Scotia, a hybrid corporation with a lock on the capital that exists for a social purpose. I think this is the kind of example of a blended approach that's important. Let's not forget that in Québec, we have one of the largest and most successful social economies in North America. Almost 9 per cent of our GDP is in cooperatives, mutuals, credit unions and so on, and it's very successful. It is generating lots of jobs and opportunities. It puts capital to work where it is most needed. I think we have some models to build on, but it's important to be able to point to those and to develop the narrative, back to Senator Mercer's point, that we are actually a country that does this well and can do it much better with appropriate support.

Ms. Manwaring: The hybrid corporation is a corporate model, so it's corporate law that you could recommend be adopted at the federal level. The provinces of B.C. and Nova Scotia have adopted it. It hasn't been widely used because it doesn't have tax benefits attached to it. The idea is that assets are

Avant de le faire, monsieur Huddart, je me souviens de la période où j'ai été le porte-parole d'un important organisme de bienfaisance à Toronto qui était membre de Centraide. La lutte actuelle concernant les retenues à la source versées à Centraide atteignait un tournant. C'est très difficile de communiquer le message de la part de Centraide parce qu'il ne s'agit pas d'un seul message, il s'agit de 20 ou 30 messages, selon le nombre d'organismes qui sont des membres locaux de Centraide. C'est aussi un point positif. Le bon côté, c'est qu'il y a un organisme qui offre des services à tous ces autres organismes qui sont habituellement plus petits. Je travaillais pour un important organisme de bienfaisance à Toronto à l'époque, et il était fascinant de voir les réactions suscitées quand on transmettait ces différents témoignages aux employés dans différentes entreprises; c'est la possibilité de témoigner de ces différentes histoires qu'offre Centraide.

La sénatrice Omidvar : Je souhaite examiner davantage les solutions touchant les éléments des organismes à but lucratif, des organismes sans but lucratif, et du milieu des affaires que vous avez tous soulignées de façon tellement éloquente. Il nous appartient non seulement de comprendre les problèmes, mais aussi de proposer des solutions raisonnables et de formuler des recommandations. J'aimerais obtenir vos commentaires à propos d'une loi à double finalité qui viserait les sociétés de ces trois domaines. Comme vous le savez déjà, le gouvernement de la Colombie-Britannique a adopté des mesures législatives en ce sens. Le gouvernement de l'Ontario a décidé de ne pas le faire, par crainte d'excès. Croyez-vous qu'il s'agit de quelque chose que nous devrions recommander?

M. Huddart : Je suis d'avis qu'il s'agit d'un aspect très important. Vous avez mentionné la Colombie-Britannique. Il existe aussi un modèle semblable en Nouvelle-Écosse, qui offre la possibilité de créer une société par actions où des limites sont imposées au capital réservé à un but social. Je crois que ce genre d'exemple d'approche combinée est important. N'oublions pas qu'au Québec, nous avons une des économies sociales les plus importantes et les plus prospères en Amérique du Nord. Près de 9 p. 100 de notre PIB sont générés par des coopératives, des mutuelles, des coopératives d'épargne et de crédit, ainsi de suite, et ce secteur produit d'excellents résultats. Il crée beaucoup d'emplois et d'occasions diverses. Les acteurs de ce secteur mettent à contribution le capital là où les besoins sont les plus pressants. À mon avis, nous pouvons nous inspirer de certains modèles, mais c'est important d'être en mesure de les cerner et de créer le message, pour revenir au point soulevé par le sénateur Mercer, selon lequel notre pays fait bien les choses dans ce domaine et que nous pouvons grandement nous améliorer grâce à un soutien adéquat.

Mme Manwaring : Les sociétés hybrides constituent un modèle de société ouverte, donc vous pourriez recommander d'adopter des mesures législatives en droit commercial au palier fédéral. Les provinces de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse ont adopté de telles mesures législatives. Elles

embedded for a social purpose. There can be private investment, but there is still a limit on the returns the private investor can get.

I think the experience is that without an incentive — and this is played out as well in the U.K. — like a flow-through tax share tax credit which they use in the mining and exploration and development area to incent people to invest in this kind of hybrid, there doesn't seem to be as much interest. They are taxable entities. As the system works forward to try to permit organizations to work together and collaborate more, consideration might be given not only to the corporate legislation but also to changes on the tax side that would incent the use of those organizations.

Ms. Surman: We have seen these different processes, of which I have participated in more than one, fiddle on the for-profit side and substantively not do anything to fix what is wrong on the non-profit or charitable side. It is time to do the hard work to solve issues on the charitable and non-profit side.

I want to see an improved destination of funds clarification. That is number one for me. If we can adopt what Australia has already done, that is a great place to start. Let's look at the difference between public benefit and member benefit non-profits and differentiate between those two. Let's also seriously consider an asset lock, so that when a community group decides to put something into service of community, that that is a permanent asset lock. Those are my three recommendations.

The Chair: Thank you very much. To all of you, as you can see, we have gone over our time. The committee will chastise me at some point, but I will remind them that it is their questions that put us over. I want to thank all three of you. It has been very helpful.

With us next is our colleague the Honourable Senator Frances Lankin, P.C. Also appearing are Ian D. Clark, Co-Chair, Independent Blue Ribbon Panel on Grant and Contribution Programs, and Patrick Johnston, Principal, Borealis Advisors and Former Co-Chair, Voluntary Sector Initiative.

I want to thank you all for being here. I would remind everyone that you have a time limit in your presentation. When we get to questions and answers, we would like you to keep your

n'ont pas été beaucoup utilisées parce qu'elles ne sont pas assorties d'avantages fiscaux. L'idée, c'est que les actifs sont réservés à un but social. Il peut y avoir des investissements privés, mais il y a quand même une limite sur les rendements que peuvent obtenir les investisseurs privés.

À mon avis, l'expérience a montré que, sans un incitatif — cela a aussi été constaté au Royaume-Uni — comme un crédit d'impôt pour actions accréditatives, qui est offert dans le domaine de l'exploration et du développement dans le domaine minier, pour inciter les gens à investir dans ce type de société hybride, ce type d'investissement ne semble pas susciter autant d'intérêt. Il s'agit d'entités imposables. À mesure qu'on adaptera le système pour essayer de permettre aux organisations de collaborer davantage, on pourrait accorder de l'attention non seulement aux mesures législatives touchant les corporations, mais aussi aux modifications du côté des impôts qui pourraient encourager l'utilisation de ce type de sociétés.

Mme Surman : Nous avons déjà vu ces différents processus — et j'ai participé à plus d'un —, qui visaient à apporter des modifications touchant les entreprises à but lucratif, ne rien faire pour régler ce qui ne fonctionne pas du côté des entreprises sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance. Il est temps de s'atteler à la tâche pour régler les problèmes qui touchent les organismes de bienfaisance et les entreprises sans but lucratif.

Je souhaite avoir des précisions quant à l'amélioration de l'utilisation des fonds. C'est ce qui est le plus important à mes yeux. Si nous pouvions adopter des mesures comme celles déjà adoptées en Australie, ce serait un excellent point de départ. Examinons les différences entre les bénéfiques publics et les bénéfiques des membres des organismes sans but lucratif, et établissons la différence entre les deux. Examinons aussi sérieusement le verrouillage des actifs afin que, au moment où un groupe communautaire décide de mettre un bien au service de la collectivité, ce bien soit visé par un verrouillage permanent d'actif. Ce sont là mes trois recommandations.

Le président : Merci beaucoup. Comme vous pouvez tous le constater, nous avons dépassé le temps alloué. Les membres du comité me réprimanderont à un moment donné, mais je leur rappellerai que ce sont leurs questions qui ont entraîné ce retard. Je tiens à vous remercier tous les trois. Vos témoignages ont été très utiles.

Nous recevons maintenant notre collègue, l'honorable sénatrice Frances Lankin, C.P. Nous recevons aussi parmi les témoins Ian D. Clark, coprésident, Groupe d'experts indépendant sur les subventions et les contributions, et Patrick Johnston, directeur principal, Borealis Advisors et ancien coprésident, Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.

Je tiens à tous vous remercier de votre présence. J'aimerais vous rappeler que le temps de votre exposé est limité. Lorsque nous passerons à la période de questions, nous souhaitons que

answers short and concise. My colleagues will ask the questions in a concise manner.

I want to tell you in advance that at 10 to 12 I will be leaving the chair and Senator Omidvar will be taking the chair as I rush off to another meeting that I am chairing as well, but I will return for this afternoon's session. That is the trouble with wearing a number of hats here. We will start with Senator Lankin.

Hon. Frances Lankin, P.C., Senator, as an individual: Thank you very much, chair. I thank the committee members for the opportunity to present. I appreciate Mr. Clark and my being asked to come and talk about the blue ribbon panel. I think it is important that you hear about the Voluntary Sector Initiative at the same time. Both of these, in historical context, were initiatives undertaken between the sector and government to get at better results at the end of the day, to understand how the sector worked and the benefit that it brings to the Canadian economy, the people and the public interest and to find ways to support and enable that to take place.

I will talk for a few minutes and then hand it over to Ian about the blue ribbon report.

In 2006, Minister Baird, who was then Chair of Treasury Board, called individuals. There were three of us to begin, and Mark Tellier needed to drop out during the process because of other issues that had arisen that were time-consuming for his corporation. We started with three and set the course of our work. Then Ian and I concluded it when Mark had to step aside for the last part of our work.

This may not sound like it is an exciting topic, namely, the administration of grants and contributions, but we learned a lot as we went through it. With the short time available, I will not go into detail because I don't think it is the detail you require. We looked at \$27 billion of grants and contributions across some 50 different departments and programs and the variety of rules, checks and balances. What we found was a lack of coherence, to say the least. We came to some important conclusions.

You must remember that this is being done in the time of the government coming in on a commitment to greater accountability, efficiency and transparency. Those themes of the early days of Prime Minister Harper's government were focused on those themes across all departments. When Minister Baird

vos réponses soient brèves et concises. Mes collègues poseront des questions concises.

Je veux aussi vous dire à l'avance que, à midi moins dix, je quitterai le siège du président et que la sénatrice Omidvar me remplacera, car je dois me rendre rapidement à une autre réunion que je dois aussi présider; toutefois je serai de retour pour la séance de cet après-midi. C'est ce qui arrive lorsqu'on porte plusieurs chapeaux ici. Nous commençons donc par la sénatrice Lankin.

L'honorable Frances Lankin, C.P., sénatrice, à titre personnel : Merci beaucoup, monsieur le président. Je souhaite remercier les membres du comité de l'occasion de témoigner qui m'est offerte. J'estime M. Clark et j'apprécie le fait qu'on m'ait demandé de venir parler du Groupe d'experts indépendants sur les subventions et les contributions. Je suis d'avis qu'il est important que vous entendiez des témoignages concernant l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire par la même occasion. Ces deux initiatives, d'un point de vue historique, ont été entreprises par le secteur et le gouvernement pour améliorer les résultats, au bout du compte, et pour comprendre le fonctionnement du secteur et les avantages qu'il procure à l'économie canadienne, aux gens et à l'intérêt public ainsi que pour trouver des façons d'offrir du soutien et de permettre de réaliser ces bénéfices.

Je vais parler pendant quelques minutes, et ensuite je vais donner la parole à Ian, pour qu'il aborde le rapport du Groupe d'experts indépendants sur les subventions et les contributions.

En 2006, le ministre Baird, qui était à l'époque le président du Conseil du Trésor, a convoqué quelques personnes. Au début, nous étions trois, et Mark Tellier a dû abandonner le groupe en cours de route à cause de problèmes qui exigeaient qu'il consacre beaucoup de temps à son entreprise. Nous trois avons donc établi le cadre de nos travaux. Ensuite, Ian et moi-même avons terminé les travaux, après que Mark a dû quitter le groupe au cours de la dernière partie de nos activités.

Ce sujet peut sembler peu intéressant, notamment la gestion touchant les subventions et les contributions, mais nous avons appris beaucoup de choses au cours de nos travaux. Étant donné le peu de temps qui m'est alloué, je ne vais pas entrer dans les détails, parce que je crois que ce n'est pas ce dont vous avez besoin. Nous avons examiné 27 milliards de dollars de subventions et de contributions octroyées par quelque 50 ministères et programmes différents ainsi que les différentes règles qui s'y rattachaient, et les mécanismes de contrôle. Nous avons constaté un manque de cohérence, c'est le moins qu'on puisse dire. Nous avons tiré des conclusions importantes.

Vous devez vous souvenir que ces travaux ont été menés au moment où le gouvernement avait pris l'engagement d'améliorer la reddition de comptes, l'efficacité et la transparence. Ces thèmes au début du mandat du gouvernement dirigé par le premier ministre Harper s'appliquaient à tous les ministères.

called, he was personally influenced with his relationship with the charitable sector from his time as a minister in Ontario and as a minister federally and the problems they had in dealing with administration and working with the public services at both levels. That is what launched this work.

I won't speak for Ian because, as a former deputy head of Treasury Board, he had a different perspective than I brought from the charitable sector, but I was amazed at the sectors affected, namely, the small business community, the Indigenous community, academic research communities, social services and health. It was a broad range of investments being made across these portfolios. Over time, a whole lot had been built up on a piecemeal program basis of how recipients — which is the word we used in this report — were treated, what they were asked for or what threshold of risk was acceptable. There was no coherence.

We came to a couple of important conclusions. We needed to shift this to be viewed from the viewpoint of the recipient and that government look at the recipient as a whole. Normally we talk about government as a whole but, in this case, we have recipients who were having some information posited with one program in one department, another program in that same program and a third and fourth program in other departments. All of the information was duplicative. It wasn't always exactly the same; the forms weren't always the same. It was administratively heavy.

The kind of accounting that was done did not at all take into consideration the ability and capacity of the organization. For example, was it a small soccer league and a grant through Canadian Heritage or was it a major health charity focusing on cancer? There were different capacities in terms of what they can do from an accounting perspective and from a performance measurement perspective.

There was no key assessment of risk. In fact, it was completely risk intolerant in that any risk was followed tightly because the consequences were not just programmatic and results consequences; there were political consequences in the "gotcha" mentality of opposition politics. No one party is clean of this; everyone participates at different times. There was "gotcha" politics and a "gotcha" media approach that led to stories like the billion-dollar boondoggle which, at the end of the day, turned out to be no boondoggle at all, but I think that Jane Stewart felt that

Quand le ministre Baird a communiqué avec moi, il était influencé par les relations qu'il avait eues avec les acteurs du secteur de la bienfaisance à l'époque où il avait été ministre en Ontario et ministre au gouvernement fédéral, et par les problèmes auxquels il avait fait face en ce qui concerne la gestion et la collaboration avec les services publics dans ces deux ordres de gouvernement. C'est ce qui est à l'origine de ces travaux.

Je ne parlerai pas au nom d'Ian parce que, à titre d'ancien administrateur général au sein du Conseil du Trésor, il avait un point de vue différent du mien par rapport au secteur de la bienfaisance, mais j'ai été étonnée par les secteurs touchés, notamment ceux de la communauté des petites entreprises, des collectivités autochtones, le milieu de la recherche universitaire, des services sociaux et de la santé. Il s'agissait d'un large éventail d'investissements effectués dans tous ces portefeuilles. Au fil du temps, beaucoup d'initiatives ont été mises en place à la pièce pour former des programmes touchant la façon dont les bénéficiaires — il s'agit du mot que nous avons utilisé dans ce rapport — étaient traités, les renseignements qui leur étaient demandés et le seuil de risque jugé acceptable. Il n'y avait aucune cohérence.

Nous avons tiré quelques conclusions importantes. Nous devons transformer ces activités et nous placer du point de vue du bénéficiaire, et il fallait que le gouvernement tienne compte du bénéficiaire de façon globale. Habituellement, nous parlons du gouvernement dans son ensemble, mais, dans ce cas-ci, il y avait des bénéficiaires qui recevaient certains renseignements auprès d'un programme dans un ministère, auprès d'un autre programme compris dans le précédent, et d'un troisième et d'un quatrième programme dans d'autres ministères. Tous les renseignements étaient répétitifs et ils n'étaient pas toujours exactement les mêmes; les formulaires étaient parfois différents. Cela créait une lourdeur administrative.

Le genre de comptabilité qui a été effectuée ne tenait pas du tout compte des capacités de l'organisation. Par exemple, s'agit-il d'une petite ligue de soccer et d'une subvention par l'intermédiaire de Patrimoine canadien, ou bien d'un organisme de bienfaisance majeur dans le milieu de santé qui se concentrait sur le cancer? Les capacités différaient en ce qui a trait à ce que les organismes peuvent faire des points de vue de la comptabilité et de la mesure du rendement.

Aucune évaluation clé des risques n'a été effectuée. De fait, on a été complètement intolérant à l'égard des risques, c'est-à-dire que tout risque a fait l'objet d'un suivi étroit parce que les conséquences n'étaient pas seulement liées aux programmes et aux résultats; la mentalité du « je t'ai eu » des politiciens dans l'opposition a eu des conséquences d'ordre politique. Aucun parti n'est exempté; tout le monde participe à des moments différents. La politique du « je t'ai eu » et l'approche analogue des médias ont donné lieu à des histoires comme celle du fiasco

that phrase followed her throughout the rest of her political career and into retirement.

Our focus was focus on the recipient, make it recipient-friendly and streamlined and get government to figure out the sharing of information. I will say from my chat with some deputies of late that that has not been done. Treasury Board rules still create a barrier in sharing of information that would make these kinds of applications for grants and programs more efficient.

Lastly, we made some serious recommendations about ongoing leadership and support. There needs to be support from the centre. This has to be done in departments, and there are always dicey negotiations to take place in terms of Treasury Board and the centre's role and what the department's role is. There needed to be coordination and support from the centre. There needed to be rules changes at Treasury Board and an investment in consolidation or similar technologies to allow for a streamlining. We looked to other jurisdictions where this has been done. It is possible.

We set out a number of conclusions. Our conclusions go down to a minute detail operational level, which will not be of as much concern to the committee but I ask you to look at the broad themes of what we were recommending. I think that while progress has been made, there is still a long way to go. Essentially, this fell into a project that was taken on with enthusiasm by some, not so much by others, and over time it just lost its inertia.

The Chair: Thank you.

Ian D. Clark, Co-Chair, Independent Blue Ribbon Panel on Grants and Contributions, as an individual: It is a pleasure to get together after 12 years of working with Senator Lankin on this project. Unlike Senator Lankin, who printed out her copy, I have an original bound copy that I would commend to you and the researchers on the project.

As Senator Lankin mentioned, a lot of work was done beforehand, and this report tried to bring together all of the work from the voluntary initiative. There was a house committee looking at it and special committees. Ms. Echenberg was involved in many of these, so you are well placed to know the history of it, and this brings it together well, I think.

Senator Lankin mentioned that she wonders whether the recommendations are still holding today. We had 32 recommendations. I was impressed with the seriousness with

de un milliard de dollars qui, au bout du compte, s'est révélée ne pas du tout en être un, mais je pense que Jane Stewart a eu l'impression que cette expression l'a suivie tout au long du reste de sa carrière politique et jusqu'à la retraite.

Nous avons mis l'accent sur le bénéficiaire, sur le fait de rendre l'initiative conviviale pour ce dernier, de la simplifier et d'amener le gouvernement à déterminer comment communiquer l'information. J'affirmerai, à la lumière de ma conversation avec certains administrateurs généraux, dernièrement, que cela n'a pas été fait. Les règles du Conseil du Trésor créent encore un obstacle au moment de communiquer l'information qui rendrait ces types de demandes de subventions et de programmes plus efficaces.

Enfin, nous avons formulé des recommandations sérieuses au sujet d'un leadership et d'un soutien continu. Le soutien doit provenir du centre. Ce doit être fait à l'intérieur des ministères, et des négociations risquées doivent toujours avoir lieu en ce qui concerne le Conseil du Trésor, le rôle du centre et la nature du rôle du ministère. Il faut que la coordination et le soutien proviennent du centre. Il fallait que le Conseil du Trésor apporte des changements à ces règles et que l'on investisse dans la consolidation ou dans des technologies semblables pour permettre une simplification. Nous nous sommes tournés vers d'autres administrations où cela avait été fait. C'est possible.

Nous avons formulé un certain nombre de conclusions. Elles vont jusque dans le menu détail de l'échelon opérationnel, ce qui ne préoccupera pas beaucoup le comité, mais je vous demande de regarder les grands thèmes de nos recommandations. Selon moi, même si on a fait des progrès, on a encore beaucoup de chemin à faire. Essentiellement, cette initiative s'est transformée en un projet qui a été entrepris avec enthousiasme par certaines personnes, et pas autant par d'autres, et, au fil du temps, il a tout simplement perdu son inertie.

Le président : Merci.

Ian D. Clark, coprésident, Groupe d'experts indépendant sur les subventions et les contributions, à titre personnel : Je suis heureux que nous nous réunissions après 12 années de travail avec la sénatrice Lankin sur ce projet. Contrairement à elle, qui a imprimé sa copie, j'ai une copie originale reliée que je vous confierais ainsi qu'aux chercheurs participant au projet.

Comme l'a mentionné la sénatrice Lankin, beaucoup de travail a été effectué à l'avance, et, dans ce rapport, on a tenté de rassembler l'ensemble du travail accompli dans le cadre de l'initiative bénévole. Un comité de la Chambre et des comités spéciaux l'ont examinée. Mme Echenberg a participé à un grand nombre de ces examens, alors vous êtes bien placés pour connaître son histoire, et ce rapport la raconte bien, selon moi.

La sénatrice Lankin a mentionné qu'elle se demande si les recommandations tiennent toujours aujourd'hui. Nous en avons formulé 32. J'ai été impressionné par la mesure dans laquelle la

which the senior public service took those recommendations. There were deputy ministers committees set up, a centre of excellence set up and so on. I had a chance to see this in action, spending eight years after that on two audit committees — one in Indigenous and Northern Affairs and one in Health Canada. On the audit committee, there were regular reports on progress on implementing. But it is a very difficult challenge, as we laid out in the report and as Senator Lankin mentioned.

I have tabled a brief, which provides some further thoughts on where we stand now. One of the things I thought might be helpful is to pick up on what we did in the blue ribbon panel, which was engaging the community of scholars who think about these dilemmas. That is basically the public administration and public policy scholars across the country. You have heard from several of them in your earlier witnesses at the committee. I commend the committee for the excellent list of witnesses that you have invited. Reading over the testimony, the website your committee has will produce a very valuable resource as people think about this in years to come.

To try and engage that community and provide particular support for Ms. Echenberg as she helps think through how you will report on this, I have tried to produce a Web page on the Atlas of Public Management, which sets out a case, using this as a live case. Here is your committee. You have three months left to go before you have to produce your report. You have a massive amount of wonderful data. What will you recommend that will move the ball forward and how will you do that? This website I have created distills the best techniques that public policy scholars have used to distill problems and make recommendations on public policy matters.

I have also produced a page called Denman Island Charities, which is about a community I now live in of 1,100 people in British Columbia. It has a vibrant voluntary sector. It is amazing to see these differences of perspective for me as someone who has lived in urban settings and been a public servant. Now I am in a community. Seeing the voluntary activities of the community, I ask the question: What could this committee do to affect life on Denman Island, British Columbia? It is a fascinating question. I will leave that with the committee. Some of these scholars have already commented on it and will use this case or term. If there is any wisdom developed in the public policy schools, you will be able to find it on the website.

haute fonction publique a pris ces recommandations au sérieux. Des comités de sous-ministres ont été mis sur pied, un centre d'excellence, et ainsi de suite. J'ai eu l'occasion de voir ces groupes à l'œuvre, après quoi j'ai siégé pendant huit ans à deux comités d'audit — un à Affaires autochtones et du Nord, et l'autre à Santé Canada. Au comité d'audit, on rendait régulièrement compte de la progression de la mise en œuvre. Toutefois, il s'agissait d'un défi très difficile à relever, comme nous l'avons expliqué dans le rapport et comme l'a mentionné la sénatrice Lankin.

J'ai déposé un mémoire, qui présente certaines autres réflexions sur notre situation actuelle. L'un des éléments qui pourraient être utiles, selon moi, consiste à reprendre ce que nous avons fait au sein du groupe d'experts, c'est-à-dire mobiliser le milieu des universitaires qui réfléchissent à ces dilemmes. Il s'agit essentiellement de l'administration publique et des chercheurs en politique publique de partout au pays. Vous en avez entendu plusieurs parmi les témoins qui ont comparu plus tôt devant votre comité. Je félicite le comité de l'excellente liste de témoins qu'il a invités. Le site web de votre comité, où on peut relire les témoignages, produira une ressource très précieuse pour les personnes qui réfléchiront à cette question dans les années à venir.

Afin de tenter de mobiliser ce milieu et de fournir un soutien particulier à Mme Echenberg, alors qu'elle contribue à la réflexion sur la façon dont vous allez rendre des comptes à ce sujet, j'ai essayé de produire sur le site Atlas of Public Management une page web qui présente un cas, en utilisant cette initiative comme étude de cas. Voici votre comité. Il vous reste trois mois avant d'avoir à produire votre rapport. Vous disposez d'une énorme quantité de données merveilleuses. Que recommanderez-vous qui fera avancer les choses, et comment le ferez-vous? Le site web que j'ai créé reprend les meilleures techniques que les chercheurs en politique publique utilisent pour s'attaquer aux problèmes et former des recommandations sur des affaires de politique publique.

J'ai également produit une page appelée Denman Island Charities, qui porte sur une collectivité de 1 100 personnes dans laquelle je vis maintenant, en Colombie-Britannique. Son secteur bénévole et communautaire est dynamique. À mes yeux, en tant que personne qui a vécu dans des milieux urbains et qui a été fonctionnaire, je trouve qu'il est formidable d'observer ces différences de points de vue. Je suis maintenant dans une collectivité. En voyant ces activités de bénévolat, je me pose la question suivante : que pourrait faire le comité pour influencer sur la vie des gens de l'île Denman, en Colombie-Britannique? C'est une question fascinante. Je laisserai le comité y réfléchir. Certains de ces universitaires ont déjà formulé des commentaires à ce sujet et utiliseront ce cas ou ce mandat. Si des idées sont avancées dans les écoles de politique publique, vous pourrez les trouver sur le site web.

The Chair: Thank you very much, Mr. Clark. I can assure you our analysts have access to all of the documents you referred to. They will become part of this record.

I will move now to Mr. Johnston. It's good to see you again. Welcome to the committee.

Patrick Johnston, Principal, Borealis Advisors and Former Co-Chair, Voluntary Sector Initiative, as an individual: It's good to see you too, senator, and I thank you and your colleagues for the invitation to be here today.

I will build on the comments of Senator Lankin and Mr. Clark and talk about an even earlier exercise in our history that engaged in an intensive way the federal government and the members of the voluntary sector. That exercise was the Voluntary Sector Initiative that took place between 2000 and 2005.

I have submitted a written presentation where I have provided much more detail on the background of the voluntary sector, so I will not go into that in any great detail at all, except to speak to the issue in particular that you are interested in today, which has to do with government funding.

To make a long story short, the Voluntary Sector Initiative used a unique approach — unique at that time, at least — that we referred to as the joint tables that brought together an equal number of senior federal civil servants with senior representatives of the voluntary sector to pursue a variety of initiatives and issues that were of concern at the time to both the voluntary sector and the federal government with respect to their relationship. That initiative pursued and looked at a variety of areas — everything from the use of information management, to technology, to volunteerism, to strengthening the capacity of the sector, to some of the challenges in terms of the regulatory reform.

I was a co-chair representing the voluntary sector of what was called the joint coordinating committee, which was the oversight body for the VSI. My federal co-chair was Kathy O'Hara, who at the time was Deputy Secretary to the Cabinet. That was a model that was followed at each of the joint tables; there was a voluntary sector lead and a federal government lead.

Interestingly enough, we did not specifically address the issue of funding. We did, however, through the Voluntary Sector Initiative, undertake several related activities that resulted in two particular reports I want to draw to your attention today that bear on the issue of government funding of voluntary sector organizations.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Clark. Je peux vous assurer que nos analystes ont accès à tous les documents que vous avez mentionnés. Ils feront partie du dossier.

Je vais maintenant passer à M. Johnston. Je suis heureux de vous revoir. Bienvenue au comité.

Patrick Johnston, directeur principal, Borealis Advisors et ancien coprésident, Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, à titre personnel : Je suis heureux de vous voir, moi aussi, monsieur le sénateur, et je vous remercie, vos collègues et vous, de l'invitation à comparaître aujourd'hui.

Je ferai fond sur les commentaires formulés par la sénatrice Lankin et par M. Clark et vous parlerai d'un exercice ayant eu lieu encore plus tôt dans notre histoire, qui a mobilisé de façon intensive le gouvernement fédéral et les membres du secteur bénévole et communautaire. Cet exercice était l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, qui a eu lieu de 2000 à 2005.

J'ai présenté un mémoire écrit, où j'ai donné beaucoup plus de détails sur le contexte du secteur bénévole et communautaire, alors je ne donnerai vraiment pas beaucoup de détails à ce sujet, sauf pour aborder la question particulière qui vous intéresse aujourd'hui, qui est liée au financement du gouvernement.

Bref, les responsables de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire ont adopté une approche unique — à ce moment-là, du moins — que nous appelions les tables mixtes qui réunissaient un nombre égal de hauts fonctionnaires fédéraux et de hauts représentants du secteur bénévole et communautaire afin qu'ils entreprennent une diversité d'initiatives et qu'ils abordent les enjeux qui suscitaient des préoccupations à l'époque, pour le secteur bénévole et communautaire ainsi que pour le gouvernement fédéral en ce qui a trait à leur relation. Dans le cadre de cette initiative, on a abordé et étudié divers domaines — du recours à la gestion de l'information à certains des problèmes liés à la réforme réglementaire, en passant par la technologie, le bénévolat et le renforcement des capacités du secteur.

J'étais un coprésident représentant le secteur bénévole et communautaire de ce qu'on appelait le comité mixte de coordination, qui était l'organisme de surveillance pour l'ISBC. Ma coprésidente fédérale était Kathy O'Hara, qui, à l'époque, était la sous-secrétaire du Cabinet. C'était un modèle qui était respecté à chaque réunion des tables mixtes; il y avait un responsable du secteur bénévole et volontaire et un responsable du gouvernement fédéral.

Curieusement, nous n'avons pas abordé précisément la question du financement. Toutefois, dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, nous avons mené plusieurs activités connexes qui se sont soldées par la production de deux rapports particuliers sur lesquels je veux attirer votre attention aujourd'hui, lesquels portent sur la question du

The first one was what was called an accord. Like Mr. Clark, I dusted out my archive and brought a copy of an accord between the Government of Canada and the voluntary sector, signed in December 2001. It is user-friendly and in both official languages. The accord built on the experiences of other countries, particularly the United Kingdom, which had recently developed something called a compact. It was specifically focused on the relationship between government and the voluntary sector. The accord's purpose was both simple and complex at the same time. It was simple in that it was intended to improve the operation of both the voluntary sector and the federal government relationship for the benefit of Canadians — a simple statement but a complicated objective. The accord identified a series of values, principles and commitments that both the federal and voluntary sector officials jointly agreed were important in terms of underpinning the relationship.

One of the specific outcomes of the accord was the creation of two codes of best practice. One was with respect to policy dialogue, that is, how the federal government and the voluntary sector organizations engage in good, constructive policy discussions. The second, of more particular relevance to your work, was a code of good practice on fundraising. This was never intended to speak to the specific issues that may pertain to an individual ministry or a subset of voluntary organizations; rather, it was intended as a framework that could be used by all voluntary sector organizations and all federal departments to guide their relationship. It also identified a set of values and principles that should guide that relationship. Particularly interesting — and I used some examples in my written submission — it presented and articulated specific commitments that each sector made to each other in terms of how it would undertake the relationship.

The value of that process of bringing people together jointly is that it afforded the opportunity for the federal government officials to sit down with their voluntary sector colleagues who may have been proposing something that was completely out of the realm of the possible. The federal government folks could say, "You know what? We are saying that it simply will not fly." It was a way of proof-testing. By the same token, voluntary sector folks could tell the federal officials who were talking about a specific issue, "You know what? That will just not make any sense on Denman Island or in communities in which I live. That is not the world in which we operate." It was a way of proof-testing those recommendations.

financement par le gouvernement des organisations du secteur bénévole et communautaire.

Le premier était ce qu'on appelle un accord. Comme M. Clark, j'ai dépoussiéré mes archives et apporté une copie d'un accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire, signé en décembre 2001. Il est convivial et rédigé dans les deux langues officielles. Il s'appuyait sur l'expérience d'autres pays, en particulier le Royaume-Uni, qui avait récemment élaboré ce qu'on appelle une entente commune. Elle était axée précisément sur la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire. Le but de l'accord était à la fois simple et complexe. Il était simple du fait qu'il visait à améliorer le fonctionnement de la relation entre le secteur et le gouvernement au profit des Canadiens — un énoncé simple, mais un objectif complexe. L'accord établissait une série de valeurs, de principes et d'engagements dont les représentants du gouvernement fédéral et du secteur bénévole et communautaire ont reconnu conjointement l'importance pour ce qui est de sous-tendre la relation.

La création de deux codes de pratiques exemplaires a été l'un des résultats particuliers de l'accord. Le premier concernait le dialogue stratégique, c'est-à-dire la façon dont le gouvernement fédéral et les organisations du secteur bénévole et communautaire participent à de bonnes discussions stratégiques constructives. Le deuxième, qui revêt une pertinence particulière pour vos travaux, était un code de bonnes pratiques sur la collecte de fonds. Ce code n'a jamais eu pour but d'aborder les questions particulières qui pourraient avoir trait à un ministère ou à un sous-ensemble d'organisations bénévoles ou communautaires en particulier; il s'agissait plutôt d'un cadre qui pouvait être utilisé par toutes les organisations du secteur bénévole et communautaire et tous les ministères fédéraux afin d'orienter leur relation. Il établissait également un ensemble de valeurs et de principes qui devraient orienter cette relation. Fait particulièrement intéressant — et j'ai donné des exemples dans mon mémoire écrit —, il présentait et formulait des engagements précis que chaque secteur avait pris envers les autres relativement à la façon dont il établirait la relation.

La valeur de ce processus consistant à rassembler les gens tient au fait qu'il a donné aux représentants du gouvernement fédéral la possibilité de discuter avec leurs collègues du secteur bénévole et communautaire, qui proposent peut-être quelque chose qui était complètement impossible. Les gens du gouvernement fédéral pouvaient dire : « Vous savez quoi? Nous affirmons que cela ne fonctionnera tout simplement pas. » Il s'agissait d'un mode d'essai probatoire. Du même coup, les gens du secteur bénévole et communautaire pouvaient dire aux représentants fédéraux qui parlaient d'un enjeu particulier : « Vous savez quoi? Ce ne sera tout simplement pas logique sur l'île Denman ou dans les collectivités où je vis. Ce n'est pas le monde dans lequel nous fonctionnons. » C'était une façon de mettre ces recommandations à l'épreuve.

Although that report is now over 15 years old, I commend it to you because, in many ways, it is as applicable today, or even more. Because the framework was developed with a statement of values and principles, a lot of those values and principles have stood the test of time. Perhaps they need to be updated or tweaked.

I want to touch on a couple of other points, and then I will finish. With respect to the issue of funding from the federal government in particular to voluntary sector organizations, improving those mechanisms is a necessary but insufficient condition for addressing all of the financing challenges that confront charitable and not-for-profit organizations. Let me use two examples.

I would encourage your committee to also consider the possibility of enhanced tax incentives for charitable giving. Let me tell you why this is important. There are a relatively small number of voluntary organizations, particularly charities, that receive funding directly from the federal government. It is a relatively small number of the total pool of charitable organizations. In my submission, I quote a report that identified that, in 2014, I believe, something like \$6.8 billion in federal funding was reported by charities in that taxation year. That is a lot of money, and it needs to be taken seriously. But if you look at the total amount that charities reported in terms of charitable donations by individuals — and this comes from a landmark study called *30 Years of Giving in Canada*, produced by Imagine Canada for the Rideau Hall Foundation. If you haven't seen that, I highly recommend you take a look. It reported that the total amount given by individual Canadians in 2014 was \$14.3 billion. In terms of magnitude, many more organizations are more interested in what is happening on the charitable tax side than they are in terms of policies with respect to direct funding. That is one point.

Second, I cited a study done a few years ago by David Lasby that was published in *The Philanthropist* on charity financing. Again, if you are trying to understand this, I highly recommend that short article. He identifies one of the least understood aspects of the charitable sector, which is the proportion of total revenue that comes from earned income. It is reported in terms of the CRA T3010 form, so it's easy to get that figure. What do we mean by "earned income"? If you have ever purchased a greeting card from UNICEF, that is earned income. If you have gone to an art gallery or museum and bought something from a gift shop, you have contributed to that charity's earned income. If you have parked at a hospital parking lot and paid a parking fee, that is earned income. The importance of earned income to charities is huge. The estimate I cite in the paper is that between 17 and 19 per cent of total revenue comes from earned income.

Même si ce rapport date maintenant de plus de 15 ans, je vous le confie parce que, de bien des manières, il s'applique tout autant aujourd'hui, voire encore plus. Comme le cadre a été élaboré avec un énoncé de valeurs et de principes, beaucoup de ces valeurs et principes ont résisté à l'épreuve du temps. Il faut peut-être les mettre à jour ou les adapter.

Je veux aborder deux ou trois autres éléments, puis je terminerai. En ce qui concerne la question du financement des organisations du secteur bénévole et communautaire par le gouvernement fédéral en particulier, l'amélioration de ces mécanismes est une condition nécessaire, mais insuffisante, au règlement de l'ensemble des problèmes financiers auxquels sont confrontés les organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Laissez-moi donner deux exemples.

J'encouragerais votre comité à envisager aussi la possibilité d'offrir des incitatifs fiscaux améliorés pour les dons de charité. Laissez-moi vous dire pourquoi c'est important. Un nombre relativement petit d'organisations bénévoles et communautaires — en particulier des organismes de bienfaisance — reçoit des fonds directement du gouvernement fédéral. Il s'agit d'un nombre relativement petit de la totalité du bassin d'organismes caritatifs. Dans mon mémoire, je cite un rapport qui mentionnait qu'en 2014 — je crois —, les organismes de bienfaisance ont déclaré avoir reçu approximativement 6,8 milliards de dollars de financement fédéral durant cette année d'imposition. C'est beaucoup d'argent, et ce doit être pris au sérieux. Toutefois, si on regarde le montant total que les organismes de bienfaisance ont déclaré en dons de charité faits par des particuliers... et cette information provient d'une étude phare appelée *30 ans de don au Canada*, produite par Imagine Canada pour la Fondation Rideau Hall. Si vous ne l'avez pas vue, je vous recommande fortement d'y jeter un coup d'œil. On y déclarait que le montant total des dons faits par des particuliers canadiens en 2014 s'élevait à 14,3 milliards de dollars. En ce qui concerne l'importance des dons, un bien plus grand nombre d'organisations s'intéressent davantage à ce qui se passe sur le plan de l'impôt pour dons de charité qu'aux politiques relatives au financement direct. Voilà un élément.

Ensuite, j'ai cité une étude menée il y a quelques années par David Lasby, qui a été publiée dans *The Philanthropist*, sur le financement des organismes de bienfaisance. Encore une fois, si vous essayez de comprendre cette question, je vous recommande fortement ce court article. Il présente l'un des aspects les moins compris du secteur caritatif, c'est-à-dire la portion du revenu total qui provient d'un revenu gagné. Il est déclaré au moyen du formulaire T3010 de l'ARC, alors il est facile d'obtenir ce chiffre. Qu'entendons-nous par « revenu gagné »? Si vous avez déjà acheté une carte de souhaits d'UNICEF, c'est un revenu gagné. Si vous êtes allé dans une galerie d'art ou un musée et que vous avez acheté quelque chose dans une boutique de cadeaux, vous avez contribué au revenu gagné de l'organisme de bienfaisance en question. Si vous avez garé votre voiture dans le stationnement d'un hôpital et payez des frais, il s'agit d'un

The point I am trying to make here, and I want to build on and associate myself with the comments from the previous panel, is that many charitable organizations have been very entrepreneurial, enterprising and innovative for a long time. This is not new. The language and some of the terminology may be new, but the concept is not new. The fact that there is so little understanding of this fact, to some extent, is the result that charities are so prevalent that they are almost invisible and hiding in front of us. I think the importance of earned income will increase in time. Charities have managed to generate that amount of revenue in spite of, not because of, the existing rules and regulations.

I want to close by, again, associating myself with the comments made by the previous panellists and also the recommendations they cited in the recent report of the strategy group on social innovation and social finance. There are a number of solid recommendations there. I don't view them as radical. I think one of your colleagues identified them as such. I certainly don't and I don't think most people in the sector view them as radical. I think most people would say that they are common sense. I want to suggest that you give serious consideration to those recommendations, particularly the recommendation for the establishment of a social finance fund. One of the challenges is that, with so many initiatives that I have been involved with over time, when they come to an end and reports are produced, they may or may not continue. I think with respect to the changes in social innovation and finance, what is needed is some ongoing mechanism that will act as a catalyst to keep the momentum going. A social finance fund is the perfect vehicle.

I will make a suggestion that has been raised by others. One of your colleagues, Senator Eggleton, has talked about a more creative, innovative use of dormant bank accounts that are sitting on the books of the Bank of Canada. At the end of December last year, the Bank of Canada reported \$742 million in dormant bank accounts, sitting there, dead money. If we want to be innovative and creative, let's think about a use for that fund, perhaps to underwrite the social finance fund. This is not a new idea. This has been done in the U.K. Earlier this year, the U.K. government allocated 330 million pounds, that's about \$500 million, from the equivalent of their Bank of Canada in support of a range of charitable activities.

revenu gagné. L'importance de ce type de revenu pour les organismes de bienfaisance est énorme. Selon l'estimation du document que je cite, de 17 à 19 p. 100 des recettes proviennent du revenu gagné.

Ce que je tente de vous expliquer — et je veux m'appuyer sur les commentaires formulés par le groupe témoin précédent et m'associer à eux —, c'est que de nombreux organismes caritatifs sont très axés sur l'entrepreneuriat, entreprenants et innovateurs depuis longtemps. Ce n'est pas nouveau. Le jargon et certains des termes sont peut-être nouveaux, mais les notions ne le sont pas. Dans une certaine mesure, ce fait est très peu compris parce que les organismes de bienfaisance sont répandus au point qu'ils sont presque invisibles et qu'ils se cachent devant nous. Je pense que le revenu gagné prendra de l'importance en temps voulu. Les organismes de bienfaisance se débrouillent pour générer cette quantité de recettes malgré les règles et la réglementation existantes, pas grâce à elles.

Je veux conclure, encore une fois, en m'associant aux commentaires formulés par les témoins du groupe précédent ainsi qu'aux recommandations qu'ils ont citées dans le récent rapport du groupe responsable de la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale. Il contient un certain nombre de recommandations solides. Je ne les considère pas comme étant radicales. Je pense que l'un de vos collègues les a désignées ainsi. Je ne suis certainement pas de cet avis, et je ne pense pas que la plupart des gens dans le secteur les considèrent comme étant radicales. Je pense que la plupart des gens affirmeraient qu'elles sont le gros bon sens. Je veux proposer que vous examiniez sérieusement ces recommandations, surtout celles concernant l'établissement d'un fonds de finance sociale. L'un des problèmes tient au fait que, compte tenu du très grand nombre d'initiatives auxquelles j'ai participé au fil du temps, une fois qu'elles sont terminées et que les rapports sont produits, elles ne se poursuivent peut-être pas. Je pense que, en ce qui a trait aux changements dans l'innovation et la finance sociales, ce dont on a besoin, c'est un mécanisme continu qui agira comme un catalyseur pour maintenir l'élan acquis. Un fonds de finance sociale est le moyen parfait.

Je vais faire une suggestion qui a été soulevée par d'autres personnes. L'un de vos collègues — le sénateur Eggleton — a mentionné une utilisation plus créative et novatrice des comptes bancaires inactifs qui se trouvent dans les registres de la Banque du Canada. À la fin du mois de décembre de l'an dernier, la banque a déclaré 742 millions de dollars en comptes bancaires inactifs, de l'argent qui reste là à dormir. Si nous voulons être innovateurs et créatifs, réfléchissons à une utilisation de ces fonds, peut-être pour garantir le fonds de finance sociale. Cette idée n'est pas nouvelle. Cela a été fait au Royaume-Uni plus tôt cette année. Le gouvernement de ce pays a affecté 330 millions de livres sterling — c'est environ 500 millions de dollars — provenant de l'équivalent de leur Banque du Canada à l'appui d'un éventail d'activités caritatives.

With that I will close, senators, thank you.

The Chair: That's what happens when the hire the Bank of Canada's chairman for the Bank of England. This is a very good idea, Mr. Johnston, and thank you very much for that.

Senator Omidvar: I have a number of questions for each of you, or all of you, as the case may be. Thank you, Senator Lankin, for being here, we appreciate your time. We understand how busy we all are.

I was interested in your comment that just as we talk about the whole-of-government approach and the machinery of government, we rarely talk about the whole-of-recipients approach and the machinery surrounding recipients. I wonder if you can comment on the need for either establishing or enhancing whatever national whole-of-recipient table that exists? Is there a table where the sector meets regardless of size or concentration of work?

Senator Lankin: I'm not sure that I have an up-to-date answer on that. Patrick may know more on that. Within the sector itself, it has always been difficult to amass that, but there are attempts. Imagine Canada has a number of tables they have brought together, and it is representative of large, small, et cetera.

The recipient world is broader than the charitable sector. One of the things I think is interesting in this report is to read the comments that are in boxes — you can find them by flipping pages — from recipients and the business community and the problems that they have in terms of small business operations with the lack of efficiency.

I don't know that there is a current place where the sector comes together. Where I think we all found value in the voluntary sector accord was not just the initiative and the accord and the recommendations, but the relationships that were built and that were maintained on an ongoing basis. As there are changes in the public sector, there are changes in leadership of voluntary sector organizations, and those relationships break down over time because people move to different places.

It is an important thing for you to consider. I think there is much value out of it.

Sur ce, je vais conclure, mesdames et messieurs les sénateurs; merci.

Le président : Voilà ce qui arrive quand on embauche le président de la Banque du Canada à la Banque d'Angleterre. C'est une très bonne idée, monsieur Johnston, et je vous en remercie infiniment.

La sénatrice Omidvar : J'ai un certain nombre de questions à poser à chacun d'entre vous, ou à vous tous, selon le cas. Madame la sénatrice Lankin, je vous remercie de votre présence; nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous accordez. Nous savons à quel point nous sommes tous occupés.

J'ai été intéressée par votre commentaire selon lequel, tout comme nous parlons de l'approche pangouvernementale et de l'appareil gouvernemental, nous parlons rarement de l'approche axée sur l'ensemble des bénéficiaires et de l'appareil qui les entoure. Je me demande si vous pouvez commenter le besoin d'établir ou d'améliorer l'initiative nationale qui existe et qui est axée sur l'ensemble des bénéficiaires? Y a-t-il un endroit où les responsables du secteur se réunissent, sans égard à l'ampleur ou à la concentration du travail?

La sénatrice Lankin : Je ne suis pas certaine d'avoir une réponse à jour à cette question. Patrick en sait peut-être plus à ce sujet. Dans le secteur en tant que tel, il a toujours été difficile de regrouper ces intervenants, mais des tentatives sont faites. Imagine Canada a établi un certain nombre de groupes d'intervenants qu'il a rassemblés, et ils sont représentatifs des grands, des petits, et cetera.

Le monde des bénéficiaires est plus vaste que le secteur caritatif. L'un des éléments de ce rapport qui, selon moi, est intéressant, c'est la lecture des commentaires qui figurent dans des cases — on peut les trouver en feuilletant les pages — formulées par des bénéficiaires et par des gens du milieu des affaires. Ils portent sur les problèmes qu'ils connaissent au chapitre de l'exploitation de petites entreprises compte tenu du manque d'efficacité.

Je ne sais pas s'il existe actuellement un endroit où les intervenants du secteur se réunissent. Là où je pense que nous avons tous trouvé de la valeur dans l'accord sur le secteur bénévole et communautaire, c'était en ce qui concerne non seulement l'initiative, l'accord et les recommandations, mais aussi les relations qui ont été établies et qui ont été maintenues de façon continue. Tout comme des changements se produisent dans le secteur public, il s'en produit également à la direction des organisations du secteur bénévole et communautaire, et ces relations se rompent au fil du temps parce que les gens vont à d'autres endroits.

C'est quelque chose qu'il importe que vous preniez en considération. Je pense qu'il en ressort beaucoup de valeur.

Mr. Johnston: I would agree with Senator Lankin that there is, with respect to the recipient organizations at least, no single vehicle. To be honest with you, senator I'm not sure there can ever be. One of the great strengths of the sector is its incredible diversity, but that can have shortcomings. Many people will associate themselves with a particular organization. I started my career in B.C. in 1975 as executive director of the Richmond Youth Service Agency. At that time, as a small, one-person operation, I had no sense of there being any other universe other than the organizations I worked with in Richmond. I had no idea there were other youth service organizations. I learned in time. I certainly wouldn't have associated with a broader set of the umbrella of social service agencies, let alone a national organization. That is one of the realities of this sector. Most of the charitable, voluntary organizations are small, community-based, grassroots, and thank goodness for that, but they tend to be focused on their own particular community and cause. That's just a reality that I think the sector has to deal with, but it's an ongoing challenge.

Senator Omidvar: Mr. Clark, our first panellist of the day was the Executive Director of the Costing Centre of Expertise, Office of the Comptroller General of Canada, Treasury Board Secretariat, a place you probably know very well. I have to admit he gave us a sense of comfort that progress is being made. It's incremental. When I read his submission, I felt it was somewhat cautious but there was progress. He talked about the fundamental change your panel recommended about simplifying processes and ensuring that horizontality exists. They had assessment in 2013, they had a repeat assessment in 2017, and they are going through what he calls a policy reset. They instituted risk assessment procedures. From your point of view, as you have been inside the belly of the beast, so to speak, do you think the government can do more or would you, from your assessment, say this is good progress?

Mr. Clark: Thank you for the question, senator.

I would say I haven't followed, I haven't seen, I haven't read the studies, but I'm looking forward to reading the testimony from this morning. My sense is there has been progress, and I could see that, as I mentioned, from my perch on the audit committees, but it's the nature of bureaucracies, the nature of government, that over time there is a tendency in a risk-averse environment to put more rules in, micromanage things and make more uniform requirements. Every once in a while, you really do need to get leadership from the top to try to clear that away and get a broader view.

M. Johnston : Je souscris à l'opinion de la sénatrice Lankin selon laquelle, en ce qui a trait aux organisations bénéficiaires, du moins, il n'existe pas de moyen unique. Pour être honnête avec vous, madame la sénatrice, je ne suis pas certain qu'il puisse un jour y en avoir un. L'une des plus grandes forces du secteur, c'est son incroyable diversité, mais cette caractéristique peut présenter des inconvénients. Bien des gens s'associent à une organisation particulière. J'ai commencé ma carrière en Colombie-Britannique, en 1975, à titre de directeur général de la Richmond Youth Service Agency. À cette époque, en tant que petite entreprise exploitée par une seule personne, je n'avais aucune idée de l'existence d'autres univers que celui des organisations auprès desquelles je travaillais à Richmond. Je n'avais aucune idée qu'il existait d'autres organisations de service pour les jeunes. Je l'ai appris en temps voulu. Je ne me serais certainement pas associé à un vaste ensemble sous l'égide des organismes de services sociaux, et encore moins à une organisation nationale. Voilà une des réalités de ce secteur. La plupart des organismes caritatifs et bénévoles sont petits, communautaires et locaux, et c'est fort heureusement le cas, mais ils tendent à se concentrer sur leur propre communauté et leur cause. Il ne s'agit là que d'une réalité avec laquelle, selon moi, le secteur doit composer, mais c'est un défi perpétuel.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Clark, notre premier témoin de la journée était le directeur exécutif du Centre d'expertise de l'établissement des coûts, Bureau du contrôleur général du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor, un endroit que vous connaissez probablement très bien. Je dois admettre qu'il nous a mis à l'aise quant au fait que des progrès sont réalisés. C'est progressif. Quand j'ai lu son mémoire, j'ai eu l'impression qu'il était un peu prudent, mais il y avait des progrès. Il a abordé le changement fondamental que votre groupe a recommandé au sujet de la simplification des processus et du fait de s'assurer que l'horizontalité existe. On a procédé à une évaluation en 2013; on a répété l'évaluation en 2017, et on procède à ce qu'il appelle une réinitialisation des politiques. On a institué les procédures d'évaluation des risques. De votre point de vue, comme vous avez été dans le ventre de la bête, pour ainsi dire, pensez-vous que le gouvernement peut en faire plus ou, d'après votre évaluation, affirmeriez-vous qu'il s'agit de bons progrès?

M. Clark : Je vous remercie de la question, madame la sénatrice.

Je dirais que je n'ai ni suivi, ni vu, ni lu les études, mais j'ai hâte de lire le témoignage présenté ce matin. À mon avis, des progrès ont été réalisés, et j'ai pu le constater, comme je l'ai mentionné, depuis mon siège aux comités d'audit, mais c'est à cause de la nature des bureaucraties et du gouvernement qu'au fil du temps, dans un environnement marqué par une aversion pour le risque, on a tendance à établir plus de règles, à microgérer et à uniformiser les exigences. De temps à autre, il faut vraiment s'adresser aux dirigeants qui sont au sommet afin de dégager la voie et d'obtenir un point de vue plus large.

I think this committee's work is very timely, and I think that the committee, but probably the government, could initiate the kind of thing we did in the blue ribbon panel, which is to get a systematic view — you can do this in an online survey relatively quickly — and get the voluntary sector to estimate what proportion of their time is spent doing administrative things, filling out forms, making applications. Then you can do the same thing for government administrators, not the people who are responsible for setting the rules but the people who are actually having to administer the programs.

What we found in our report was a shocking number to me, as a former Treasury Board Secretariat, that 5 per cent of that \$27 billion was being spent by the government in administering the programs. That's \$1.5 billion in just administering the programs. Then from the recipient's point of view, there were shocking numbers of people saying they were spending between 15 per cent and 30 per cent of their time, and I assume this is through the paid time of the executive level people. That's way too much.

The challenge for the Treasury Board, now, would be to have another — not a whole independent blue ribbon panel, but an objective analysis and see, test it.

The Chair: The issue of compliance is a very costly thing for a whole bunch of charities I have been involved in. As you start to have to fulfill the obligation of comply and reporting compliance, that costs money, and the question then becomes whether the data that government asks for in the compliance is of use to the government. Do they use the information? The answer is sometimes “no,” and it even goes into another subject with my previous hat on: political parties now have to spend a fair amount of money in complying, and that's what the public demands and that's what the public gets now, but it is a cost.

Senator Martin: How much of what you previously collected and gathered is still applicable and usable? I feel that when you talk about the accord and these great documents that already exist, perhaps we could use that as the basis and simplify, because I think we need to do this sooner than later. You sort of answered that to say you don't need to do the whole thing. I would perhaps like to get a sense of what could be done now to update and undertake a process without having to reinvent the wheel and repeat anything that is already collected and usable now, based on what you have experienced.

Je pense que les travaux du comité tombent vraiment à point, et je pense qu'il pourrait — mais le gouvernement pourrait probablement le faire — lancer le genre d'initiative que nous avons menée au sein du groupe d'experts, qui consistait à obtenir un point de vue systématique — on peut le faire assez rapidement grâce à un sondage en ligne — et à mener le secteur bénévole et communautaire à faire une estimation de la part de son temps qu'il consacre aux tâches administratives, au fait de remplir des formulaires et à présenter des demandes. Ensuite, vous pourrez faire la même chose dans le cas des administrateurs du gouvernement, pas les personnes qui sont responsables de fixer les règles, mais celles qui doivent administrer les programmes.

Ce que nous avons découvert, dans notre rapport, a été un chiffre consternant, à mes yeux à moi, qui suis un ancien membre du Secrétariat du Conseil du Trésor, c'est-à-dire que 5 p. 100 de cette somme de 27 milliards de dollars étaient consacrés par le gouvernement à l'administration des programmes. C'est 1,5 milliard de dollars seulement pour l'administration des programmes. Ensuite, du point de vue des bénéficiaires, nous avons obtenu des chiffres troublants de personnes affirmant qu'elles y consacraient de 15 à 30 p. 100 de leur temps, et je présume que c'est du temps de travail rémunéré effectué par des gens de l'échelon de la direction. C'est beaucoup trop.

Le défi que doit maintenant relever le Conseil du Trésor consiste à établir un autre... pas un groupe d'experts complètement indépendants, mais une analyse objective et à observer, la mettre à l'épreuve.

Le président : La question de la conformité est une chose très coûteuse pour tout un tas d'organismes de bienfaisance au sein desquels j'ai œuvré. Au moment où on commence à devoir s'acquitter de l'obligation de se conformer et de rendre des comptes à ce sujet, cela coûte de l'argent, et la question qui se pose ensuite consiste à déterminer si les données que demande le gouvernement relativement à la conformité lui sont utiles. Utilise-t-il l'information? La réponse est parfois « non », et cela nous amène même à un autre sujet lié à mon rôle précédent : les partis politiques doivent maintenant consacrer une bonne part de l'argent à la conformité; c'est ce que le public exige, et c'est ce qu'il obtient maintenant, mais il s'agit d'un coût.

La sénatrice Martin : Quelle part des données que vous avez recueillies auparavant est encore applicable et utilisable? J'ai l'impression que, quand vous parlez de l'accord et de ces documents formidables qui existent déjà, peut-être que nous pourrions les utiliser comme fondement et simplifier l'exercice, parce que je pense que nous avons besoin de le faire le plus tôt possible. Vous avez en quelque sorte répondu à cette question pour affirmer que vous n'avez pas besoin de tout refaire. Je voudrais peut-être que vous me donniez une idée de ce qui pourrait être fait maintenant pour mettre à jour et entreprendre un

Senator Lankin: Without going into all the recommendations, we did group them thematically and in the short, medium and long terms, and an assessment of those recommendations against what has been accomplished wouldn't take a long time to do, and there might be a helpful place. In the discussion around the onerous nature of reporting, in particular, we found there have been some improvements. People in the sector will tell you that there was marked progress, and then things sort of began to fall off.

Where I think we didn't get to was in getting the government in all departments to completely rethink the classification of their grants, contributions and repayable contributions, et cetera. We think there are cases where if you match the reporting requirements to the goals that you want to achieve to the capacity of the organization, to accomplishing reporting against those goals and to the nature of the work to be done, sometimes it is a matter of core funding and support to a capacity in a community that has an impact on a whole lot of other pieces coming together because it's capacity. That doesn't need to be monitored the same way as against a project outcome and what the methodology was. I think there was not a lot done on that.

There was some progress made on some departments working together in a particular way with Indigenous communities, which I think is a step forward, again, not across all departments but some employment, social development, health, et cetera, work has been accomplished.

One of the things I believe should be checked, as I understand, is there are still huge barriers to the sharing of recipients' information that they put forward in their applications across departments because of Treasury Board rules. In finding out what is really required, we really believed that there is a way to not centralize everything but to develop one form where all of your tombstone data, et cetera, information is there while another form gets more program-specific. I don't think you should move away from program-specific, but if you can do most of it through a single portal and report it to numerous funders, that saves a tonne of work just there. There are some things like that they started down the road but didn't go far enough, and those recommendations are still quite valid.

processus sans avoir à réinventer la roue et à répéter tout ce qui a déjà été recueilli et qui est actuellement utilisable, à la lumière de ce que vous avez vécu.

La sénatrice Lankin : Sans approfondir toutes les recommandations, nous les avons regroupées par thème et selon qu'elles étaient à court, moyen ou long terme, et une évaluation de ces recommandations, de ce qui a été accompli à leur sujet ne prendrait pas beaucoup de temps à réaliser. En outre, il pourrait y avoir une tribune utile. Dans le cadre de la discussion concernant la nature lourde de la reddition de comptes, en particulier, nous avons constaté qu'il y avait eu des améliorations. Les gens du secteur vous diront que des progrès marqués ont été faits, puis que les choses ont en quelque sorte commencé à se détériorer.

Ce à quoi nous ne sommes pas arrivés, selon moi, c'est à amener le gouvernement dans tous les ministères à repenser complètement la classification de ses subventions, contributions et contributions remboursables, et cetera. Nous pensons qu'il y a des cas où, si on compare les exigences redditionnelles aux objectifs que l'on veut atteindre et à la capacité de l'organisation, à la reddition de comptes concernant ces objectifs et à la nature du travail à effectuer, parfois, c'est une question de financement de base et du soutien apporté à une capacité dans une collectivité qui a une incidence sur beaucoup d'autres pièces qui s'emboîtent parce qu'il s'agit de capacité. Il est inutile de surveiller cela de la même manière que le résultat d'un projet et de la méthodologie qui a été employée. Je pense qu'on n'en a pas fait beaucoup à cet égard.

Certains progrès ont été réalisés par des ministères qui ont collaboré d'une manière particulière avec des collectivités autochtones, ce qui, selon moi, constitue un pas en avant, encore une fois, pas dans l'ensemble des ministères, mais un peu de travail a été accompli sur les plans de l'emploi, du développement social, de la santé, et cetera.

L'une des choses qui, je le crois, devrait faire l'objet d'une vérification — si je ne m'abuse —, c'est la présence persistante d'énormes obstacles à la communication des renseignements des bénéficiaires qu'ils inscrivent dans leurs demandes adressées à l'ensemble des ministères en raison des règles établies par le Conseil du Trésor. En découvrant ce qui est réellement requis, nous avons vraiment cru qu'il existe un moyen non pas de tout centraliser, mais d'élaborer un formulaire unique sur lequel figurent toutes les données de base, les renseignements, et cetera, alors qu'un autre document servirait à recueillir des données propres à un programme. Je ne pense pas que vous devriez cesser de recueillir des renseignements propres aux programmes, mais, si vous pouvez en obtenir la majeure partie au moyen d'un portail unique et les présenter à de nombreux bailleurs de fonds, cela permet d'éliminer une tonne de travail. Il existe certaines initiatives comme celles-là qu'on a amorcées en cours de route, mais elles ne sont pas allées assez loin, et ces recommandations sont encore très valables.

Senator Martin: Just to comment on the social finance fund, I like that idea, and I'm curious how it was actually established in the U.K. What took place? Was there legislation? I'm curious about that and if there are other examples in other jurisdictions. This idea came up in a way yesterday from one of panellists who is the chair of a foundation run by volunteers, and he said if there were some sort of an incubator fund where groups like them could get a step up, it would make the difference to help grow their foundation to the next level. The social finance fund is a great idea.

Mr. Johnston: Briefly, senator, and I'm far from expert on this, as I understand it, some of the developments in the U.K. — frankly, if there was any country that I think we should be looking at in terms of guidance of things they have done that have relevance and applicability, it is the United Kingdom. The previous government instituted something called the big society initiative, and it was focused on how to strengthen and improve the relationship between government and the voluntary sector. One of the outcomes of that initiative was legislation that was passed in the U.K. in, I believe, 2008 called the Dormant Bank and Building Society Accounts Act that essentially, as I recall, stipulated that the only use of dormant bank account funds is if it was used for some activity in support of a charitable activity. That's the only way it could be used, and that's what gave the framework and allowed the current government earlier this year in the U.K., as I say, to allocate 330 million U.K. pounds.

Senator Duffy: I have a question for Mr. Clark. I thank you and your panel for all of your work. I was watching it as it occurred, and then I kind of wondered where it went.

In his mandate letter of November 2015, the Prime Minister wrote the Minister of Justice and in the letter to her he said he wanted her to:

. . . work with the Ministers of Finance and National Revenue to develop a modernized regulatory and legal framework governing the Charitable and Not-for-Profit sectors.

I gather there are bits and pieces happening, but my question is: From your knowledge of trying to shake things up, would this process be assisted by the appointment of a minister or minister of state, who would have a small secretariat, to be an advocate

La sénatrice Martin : Simplement pour formuler un commentaire sur le fonds de finance sociale, cette idée me plaît, et je suis curieuse de savoir comment il a été établi au Royaume-Uni. Qu'est-ce qui s'est passé? A-t-on adopté des lois? Je suis curieuse à ce sujet, et je souhaiterais obtenir d'autres exemples d'autres pays, le cas échéant. Cette idée a été soulevée d'une certaine manière, hier, par l'un des témoins du groupe qui est le président d'une fondation dirigée par des bénévoles, et il a affirmé que si on disposait d'un genre de fonds d'incubation qui permettrait à des groupes comme le sien de s'en sortir, cela ferait toute la différence pour ce qui est de contribuer à la croissance de sa fondation jusqu'au prochain niveau. Le fonds de finance sociale est une excellente idée.

M. Johnston : Brièvement, madame la sénatrice — et je suis loin d'être un expert en la matière —, à ma connaissance, certains des faits nouveaux au Royaume-Uni... Honnêtement, s'il y a un pays que je pense que nous devrions regarder afin de nous orienter quant à des choses qui y ont été faites et qui sont pertinentes et applicables, c'est bien le Royaume-Uni. Le gouvernement précédent a institué quelque chose qu'on appelle l'initiative de la grande société, et elle est axée sur la façon de renforcer et d'améliorer la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire. L'un des résultats de cette initiative a été l'adoption au Royaume-Uni — en 2008, je crois — d'une loi appelée la Dormant Bank and Building Society Accounts Act, qui, si je me souviens bien, prévoyait essentiellement que la seule utilisation possible des fonds de comptes bancaires inactifs consistent à les utiliser aux fins d'une quelconque activité menée à l'appui d'une œuvre caritative. C'est la seule façon dont on pouvait l'utiliser, et c'est ce qui a établi le cadre et permis au gouvernement actuel, plus tôt cette année, au Royaume-Uni — comme je l'ai dit —, d'affecter 330 millions de livres sterling.

Le sénateur Duffy : J'ai une question à l'intention de M. Clark. Je vous remercie, votre groupe et vous-même, de tout le travail que vous faites. Je vous ai regardé faire, puis je me suis un peu demandé où il est allé.

Dans sa lettre de mandat du mois de novembre 2015, le premier ministre a écrit à la ministre de la Justice et, dans la lettre qu'il lui a adressée, il a affirmé qu'il voulait qu'elle :

[...] travaille avec le ministre des Finances et la ministre du Revenu national afin d'élaborer un cadre législatif et réglementaire modernisé pour régir le secteur des organismes de bienfaisance et celui des organismes sans but lucratif.

Je crois comprendre qu'il se passe de petites choses, mais ma question est la suivante : à votre connaissance et comme vous tentez de faire bouger les choses, ce processus serait-il facilité par la nomination d'un ministre ou d'un ministre d'État, qui

inside for these kinds of legislative changes you have mentioned and other changes that need to be made?

Mr. Clark: Thank you, senator.

My sense is that creating a ministry of state and a minister of state is a well-known, well-tried and largely successful technique for bringing special priority and attention to any area. It just makes sense that if you've got a person dedicated to a task around a table, a cabinet table, around any table, and if that person is energetic and has good staff then that file is likely to be moved forward and done better. I would say that would be a positive step for this particular file. I should also say every single good cause in the country would like to have a minister responsible for their good cause. But it is a sign of the priority of the government. If a government was to assign a particular minister, ministry, special staff or anything to the task, it does put a higher priority on it and gives a better chance of success.

Senator Duffy: What about a special operating agency to look after devolving funds to these groups? We're talking \$6 billion, I think. What we have heard from some of the groups who have been here, especially last spring, was that CRA seems to have an attitude that they are the policemen and these people are generally trying to do something wrong or go over the line. It makes them fearful, and we have heard a little bit of that today. Would it not be better, and this might also apply to Veterans Affairs, if we had a group designed to push money out to these worthy causes rather than to act as a guardian that says, "Oh oh, that looks to us to be close to the line or maybe a little bit over the line"?

Mr. Clark: Again, I think the answer is that any time you make a machinery of government change to put a particular tilt on a policy, it will have an effect. I'm not an expert on tax administration in the charitable sector, but I must say as a citizen that it does seem an odd place for regulatory oversight of a sector to be in the tax department. Tax departments have a whole lot of functions and ethos around them that are probably not conducive to innovation and moving things forward.

Senator Duffy: Same with Finance writing the rules?

Mr. Clark: I won't make any comment about my former colleagues in the Finance Department, thank you.

Senator Duffy: Treasury Board is used to saying no; right? Thank you.

disposerait d'un petit secrétariat et qui défendrait de l'intérieur le genre de modifications législatives que vous avez mentionnées et d'autres changements qui doivent être apportés?

M. Clark : Je vous remercie, monsieur le sénateur.

À mon avis, la création d'un ministère d'État et d'un poste de ministre d'État est une technique connue, éprouvée et fort fructueuse pour ce qui est d'accorder une priorité et une attention particulières à tout domaine. Si une personne se consacre à une tâche au sein d'un groupe, d'un Cabinet ou de tout autre groupe, que cette personne est énergique et qu'elle dispose de bons employés, il n'est que logique que le dossier en question sera susceptible de progresser et que les choses seront mieux faites. J'affirmerais qu'il s'agirait d'une mesure positive dans le cas de ce dossier particulier. Je devrais également préciser que les défenseurs de chacune des bonnes causes au pays voudraient avoir un ministre responsable de sa bonne cause. Toutefois, c'est un signe de la priorité que lui accorde le gouvernement. Si un gouvernement affecte un ministre, un ministère, un personnel spécial particulier ou quoi que ce soit à la tâche, elle devient ainsi prioritaire et obtient de meilleures chances de succès.

Le sénateur Duffy : Que diriez-vous d'un organisme de service spécial chargé de transférer des fonds à ces groupes? Il est question de 6 milliards de dollars, je pense. Ce que nous avons entendu certains groupes qui ont comparu ici dire, surtout au printemps dernier, c'est que l'ARC semble adopter une attitude de policiers et présumer que ces gens tentent généralement de faire quelque chose de mal ou de transgresser les règles. Cela les rend craintifs, et nous avons un peu entendu parler de cette situation aujourd'hui. Ne serait-il pas mieux — et cela pourrait aussi s'appliquer à Anciens Combattants — que nous établissions un groupe conçu pour envoyer de l'argent à ces nobles causes au lieu d'agir comme un gardien qui dit : « Oh, oh, cela nous semble être à la limite de l'acceptable ou peut-être dépasser un peu les bornes »?

M. Clark : Encore une fois, je pense que chaque fois qu'on apporte un changement à l'appareil gouvernemental dans le but de mettre un accent particulier sur une politique, le changement aura un effet. Je ne suis pas expert en administration fiscale dans le secteur caritatif, mais, en tant que citoyen, je dois affirmer que le ministère responsable de l'impôt semble être un endroit bizarre pour la surveillance réglementaire d'un secteur. Ces ministères sont entourés de tout un tas de fonctions et de principes qui ne sont probablement pas propices à l'innovation et à la progression des initiatives.

Le sénateur Duffy : C'est pareil pour les Finances qui rédigent les règles?

M. Clark : Je ne formulerai pas de commentaires au sujet de mes anciens collègues du ministère des Finances, merci.

Le sénateur Duffy : Le Conseil du Trésor a l'habitude de dire non, n'est-ce pas? Merci.

Mr. Johnston: If I could respond to some of the comments that Senator Duffy made: There has been some experience in other jurisdictions and provincial governments in terms of establishing a separate minister and department responsible, and I have to say you would want to look carefully at that experience because it is mixed. One of the arguments against having a separate minister or a separate department with responsibility for the sector is that it absolves all of the other departments and ministries from paying much attention to those issues, even though many of those departments and ministries engage with the volunteer sector. That would be the downside.

That's not to suggest there are not better ways of structuring that. During the Voluntary Sector Initiative, those of us on the voluntary sector side were arguing for a special cabinet committee on the sector. The government and our federal counterparts, I think, were nervous about that. However, they established what was called a "reference group of ministers." It was not a formal cabinet committee, but it was a group of ministers who were charged with the responsibility from the federal government side of overseeing what the federal government was doing with respect to its involvement in the voluntary sector. That's one perspective, and I'll leave it at that.

Senator Lankin: In the blue ribbon report process, because this was much more operational, we established a group of deputies. We didn't go to the political level but to a group of deputies referred to as the "vanguard deputies." It was a group that was committed to trying to drive appropriate changes through their own departments and working collaboratively, which led to a couple of the pilot projects of multi-department funding facing through one window to the recipients in the Indigenous communities' set of programs.

I think there are methods. I'm not always convinced that a cabinet committee or a minister responsible will get the results for the very reason that Patrick mentioned, namely that this really is a whole-of-government approach that we need. It may be that we're better to task a group of deputy heads with the driving of the set of values, recommit to the values identified in the voluntary sector accord and update if necessary, recommit to the work on the blue ribbon panel knowing that some progress has been made, but looking at where we fail to make the breakthroughs and put a concerted effort there.

M. Johnston : Si je puis répondre à certains des commentaires qu'a formulés le sénateur Duffy : d'autres administrations et gouvernements provinciaux ont de l'expérience en ce qui a trait à l'établissement d'un ministère distinct et d'un service responsable, et je dois vous dire que je voudrais étudier attentivement cette expérience, car elle est mitigée. L'un des arguments qui militent contre l'établissement d'un ministre ou d'un service distinct qui serait responsable du secteur, c'est que l'on dispense ainsi tous les autres services et ministères de prêter un peu attention à ces enjeux, même s'ils sont nombreux à intervenir dans le secteur bénévole et communautaire. Il s'agit là de l'inconvénient.

Ce n'est pas pour laisser entendre qu'il n'existe aucun meilleur moyen de structurer cela. Dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, ceux d'entre nous qui œuvraient dans ce secteur plaidaient en faveur de l'établissement d'un comité spécial du cabinet sur le secteur. Le gouvernement et nos homologues fédéraux — je pense — étaient nerveux à ce sujet. Toutefois, ils ont établi ce qu'on appelait un « groupe de référence ministériel ». Il s'agissait non pas d'un comité officiel du Cabinet, mais plutôt d'un groupe de ministres qui était responsable, du côté du gouvernement fédéral, de surveiller ce que faisait ce gouvernement relativement à sa participation au secteur bénévole et communautaire. Il s'agit là d'un point de vue, et je m'en tiendrai à cela.

La sénatrice Lankin : Dans le cadre du processus d'établissement du rapport du groupe d'experts, comme c'était beaucoup plus opérationnel, nous avons établi un groupe d'administrateurs généraux. Nous nous sommes adressés non pas à l'échelon politique, mais à un groupe d'administrateurs généraux appelé les « administrateurs généraux d'avant-garde ». Il s'agissait d'un groupe de gens qui étaient déterminés à tenter de provoquer les changements appropriés par l'intermédiaire de leurs propres ministères et qui travaillaient en collaboration, ce qui a mené à deux ou trois projets pilotes de financement par plusieurs ministères versé par le truchement d'un guichet unique aux bénéficiaires de l'ensemble des programmes destinés aux collectivités autochtones.

Je pense qu'il existe des méthodes. Je ne suis pas toujours convaincue qu'un comité du Cabinet ou un ministre responsable obtiendra les résultats voulus, exactement pour la raison que Patrick a mentionnée, c'est-à-dire que c'est vraiment d'une approche pangouvernementale que nous avons besoin. Il se pourrait qu'il vaille mieux que nous chargions un groupe d'administrateurs généraux de la promotion de l'ensemble de valeurs, que nous nous réengagions à l'égard des valeurs prévues dans l'accord conclu avec le secteur bénévole et communautaire et que nous le mettions à jour, au besoin, que nous nous réengagions à l'égard du travail sur le comité d'experts, sachant que certains progrès ont été réalisés, mais en examinant les domaines où nous ne réussissons pas à effectuer des percées et en y déployant un effort concerté.

I'm sure that a group of deputies would love to have an opportunity to put their opinion forward about what Treasury Board should do differently. It seems to be part of the culture of the split-and-divide within public services at all orders of government. I would recommend that you give consideration to the sub-cabinet level coordination of work as well.

Senator Duffy: What about the public advocacy role? We've heard how the donor levels have dropped off as people age and that the young people are not as interested at this stage in giving to charities as their parents and grandparents. Would there be a role for some ambassador or team to be out across the country making public appearances and raising public awareness, or is what is there already enough?

Senator Lankin: In my opinion, there is lots there already. Is it harnessed to its fullest? I'm not sure. For example, lieutenant governors in various provinces have taken on these roles to highlight the work of certain sectors broadly writ, and there is the Governor General and his or her work on charities. There are ambassadors out there, and there are organizations. In the last panel, The McConnell Foundation made reference to the network of United Ways. Community foundations are another example of groups who do a lot of raising the profile of the issues within communities. There is a lot of that.

If you want to get at the attitudes and what we teach our children, then you are talking about curriculum and a whole bunch of things that you can make recommendations on, but they rest within provincial jurisdiction.

Senator Ravalia: Thank you to the panel. As a citizen who has lived in a rural community for the last 35 years, I was wondering if the panel has any idea of what percentage of charitable funding goes to rural and remote communities as opposed to more urban structures. Are rural and remote communities disadvantaged because they may not have the same linkages in terms of access to funding?

Senator Lankin: In the appendices, you will see the departments and programs and the amount of money they gave. We didn't do a compilation based on that kind of a taker on location. I would hazard a guess that there are probably greater dollars than the per capita population would suggest, but I don't think that's an effective measure because I believe strongly that

Je suis certaine qu'un groupe d'administrateurs généraux adorerait avoir la possibilité de donner son avis au sujet de ce que le Conseil du Trésor devrait faire autrement. Cela semble faire partie de la culture de division qui règne au sein des services publics et de tous les ordres de gouvernement. Je vous recommanderais de prendre en considération la coordination des travaux dans tous les bureaux des hauts fonctionnaires.

Le sénateur Duffy : Qu'en est-il du rôle de défense des droits du public? Nous avons entendu parler de la façon dont les taux de donateurs chutent à mesure que les gens vieillissent et que, pour l'instant, les jeunes ne souhaitent pas faire de dons à des organismes de bienfaisance comme le faisaient leurs parents et grands-parents. Y aurait-il un rôle à jouer pour un ambassadeur ou une équipe qui parcourrait le pays pour effectuer des interventions publiques et sensibiliser les gens, ou si ce qui existe est déjà suffisant?

La sénatrice Lankin : À mon avis, on dispose déjà de beaucoup de moyens. Sont-ils exploités pleinement? Je n'en suis pas certaine. Par exemple, les lieutenants-gouverneurs de diverses provinces ont assumé ces rôles dans le but de faire ressortir le travail de certains secteurs en général, et il y a la gouverneure générale et son travail sur les organismes de bienfaisance. Il existe des ambassadeurs, ainsi que des organisations. Dans le dernier groupe de témoins, le représentant de la Fondation McConnell a mentionné le réseau de Centraide. Les fondations communautaires sont un autre exemple de groupes qui mènent beaucoup d'activités visant à mieux faire connaître les enjeux au sein des collectivités. On mène beaucoup de ces activités.

Si vous voulez vous attaquer aux attitudes et à ce que nous enseignons à nos enfants, alors, il est question du programme scolaire et de tout un tas de choses sur lesquelles vous pouvez formuler des recommandations, mais elles sont de juridiction provinciale.

Le sénateur Ravalia : Je remercie les témoins. En tant que citoyen qui vit dans une collectivité rurale depuis les 35 dernières années, je me demandais si les témoins avaient une idée du pourcentage de dons de bienfaisance destiné aux collectivités rurales et éloignées par opposition à celui destiné aux régions plus urbaines. Les collectivités rurales et éloignées sont-elles désavantagées parce qu'elles ne bénéficient peut-être pas des mêmes réseaux pour ce qui est de l'accès au financement?

La sénatrice Lankin : Dans les annexes, vous trouverez les ministères, les programmes et la somme qu'ils ont donnée. Nous n'avons pas fait de compilation basée sur le genre de preneur sur place. Je suppose qu'il y a probablement plus d'argent que ce que le prorata de la population pourrait laisser croire, mais je ne pense pas que ce soit une mesure efficace, car je crois fermement

you have to look to community assets and deficits and work with communities to build what is important for their communities.

As for the rural-urban, in Toronto, where I spent many years working, does a Jane-Finch require more than rural New Brunswick or rural Newfoundland? It's apples and oranges. You have to bring it down to what the need, program design and expected outcomes are.

Senator Ratna Omidvar (*Deputy Chair*) in the chair.

The Deputy Chair: Senator, I have a piece of information that I think we got from an earlier witness. Urban charities receive more government funding than rural entities, so it's in line with what Senator Lankin has said.

We have only a few minutes left and I'm sensitive about time, but since I have all three of you, I want to ask you the question around non-partisan political activities by charities, the Ontario Superior Court decision that is being appealed by the federal government and the proposals for consultations that are out. Do you believe that Canada is ready for the full monty, which is the Ontario Superior Court judgment, that any activity that a charity does is charitable? Or do you think we should be incremental and somewhat more cautious in our approach? I think all three of you will weigh in on this, and I would love to hear your opinions.

Mr. Johnston: I had a chance to review the draft proposals to legislation that came out last week in terms of giving effect to the changes, and I have to say that I am not concerned at all about us being ready to move to a very different way of thinking about the role that charities play in public policy development. Advocacy has a bit of a negative connotation to it, so it's a word I don't want to use because it doesn't have much meaning. I'm not concerned, and I'm also quite confident that the Department of Finance and CRA will make sure that there are rules in place to complement existing legislation and rules that would prohibit any undue and misuse of charitable funds. As I say, I'm not concerned.

Can I make one other comment on a comment Senator Duffy made that I didn't want to let pass? I'm not sure that young Canadians are any less generous today than their parents or grandparents in terms of generosity of spirit. It is the case that young people, generally speaking, don't have the resources that those of us of a certain age do. That's why people of my

que vous devez examiner les actifs et les déficits des collectivités, et travailler avec elles pour mettre en œuvre ce qui est important pour elles.

En ce qui concerne les régions rurales-urbaines de Toronto, où j'ai travaillé pendant de nombreuses années, est-ce qu'une ville comme Jane-Finch a plus de besoins qu'une région rurale du Nouveau-Brunswick ou de Terre-Neuve-et-Labrador? On ne compare pas des pommes avec des oranges. Il faut se concentrer sur les besoins, la conception du programme et les résultats attendus.

La sénatrice Ratna Omidvar (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

La vice-présidente : Monsieur le sénateur, j'ai une information que nous avons reçue je crois, d'un précédent témoin. Les organismes de bienfaisance des régions urbaines reçoivent plus de financement du gouvernement que les entités rurales, c'est donc en accord avec ce que disait la sénatrice Lankin.

Il nous reste quelques minutes seulement, et je me préoccupe de l'heure, mais, puisque je vous ai tous les trois, j'aimerais vous poser une question sur les activités politiques non partisans des organismes de bienfaisance, sur l'arrêt de la Cour supérieure de l'Ontario qui a été porté en appel par le gouvernement fédéral et sur les propositions de consultation qui ont été présentées. Pensez-vous que le Canada soit prêt pour le grand jeu, c'est-à-dire à accepter le jugement de la Cour supérieure de l'Ontario, selon lequel toute activité d'un organisme de bienfaisance est caritative? Ou pensez-vous que nous devons y aller progressivement et être un peu plus prudents dans notre approche? Je pense que vos trois avis auront de l'importance, et j'aimerais les entendre.

M. Johnston : J'ai eu la chance d'examiner l'avant-projet de loi qui a été déposé la semaine dernière qui devrait mettre en vigueur ces changements; et je dois dire que je ne suis pas du tout inquiet quant à notre capacité à changer dès maintenant notre façon de voir le rôle que jouent les organismes de bienfaisance dans le développement de la politique publique. Le mot revendication a un peu une connotation négative, c'est donc un mot que je ne veux pas utiliser car il n'a pas beaucoup de sens. Je ne suis pas inquiet, et je ne doute pas que le ministère des Finances et l'ARC s'assureront que des règles seront mises en place en complément des lois actuelles, et qu'il y aura des règles pour interdire toute utilisation inappropriée ou abusive des dons de charité. Comme je le disais, je ne suis pas inquiet.

Puis-je faire une autre observation sur un commentaire du sénateur Duffy que je ne veux pas passer sous silence? Je ne suis pas sûr que les jeunes Canadiens soient moins généreux aujourd'hui que leurs parents ou grands-parents l'étaient en termes d'esprit de générosité. Le fait est que les jeunes, de manière générale, n'ont pas les ressources qu'ont les personnes

generation give a lot more because, frankly, we have it and it has been built up over a period of time.

Also keep in mind — and this is something I think the committee wants to consider as well — there are many ways you can give now that have nothing to do with charities or non-profits necessarily, such as Indiegogo, Kickstarter and GoFundMe. That is a consideration too.

The Deputy Chair: I would like to get a response from Senator Lankin and Mr. Clark to my question around non-partisan political activities, and our time is limited.

Senator Lankin: I am generally in agreement with what Mr. Johnston has said. I believe that much of the work that charities are interested in doing and that donors want to see them do — because donors are more interested in impact and outcomes now — requires a fulsome response that engages governments and policy-makers as much as it empowers individual recipients at a program level.

Are we ready? I think there will be some bumps along the road, but I think we can devise rules around it that enable and empower what is best about the charitable sector's work with respect to small "P" political activity and to limit what is worst about it, which could be partisan involvement in an inappropriate way.

Mr. Clark: I haven't studied the particular case in detail, but I would like to leave a general plea on a similar matter to this committee. It is vitally important, for the reasons that have been laid out by several people in the committee beforehand, that Canada do what it can to strengthen the voluntary, non-profit community sector.

I hope the recommendations and the actions taken will be such that they will be seen to be long-lasting. That means they will be seen to be non-partisan. That means they will be supported by this government, the next government and the next government. I worry about the partisan activity part. Reading the testimony among you in the committee, you can see there are areas of tension and interest there, so whatever the committee comes up with, try to look for the long term that will last through changes of government in the future.

The Deputy Chair: Thank you all — Patrick, Senator Lankin and Mr. Clark — for your wisdom and insights. We really appreciate it.

Senator Terry M. Mercer (Chair) in the chair.

d'un certain âge. C'est pourquoi les gens de ma génération donnent beaucoup plus, car, franchement, nous avons les moyens et nous avons travaillé longtemps pour les avoir.

Aussi, n'oubliez pas que — et je pense que c'est quelque chose que le comité voudrait examiner lui aussi —, maintenant, il existe beaucoup de moyens pour faire des dons qui n'ont pas nécessairement à voir avec les organismes de bienfaisance ou les organismes à but non lucratif, comme Indiegogo, Kickstarter et GoFundMe. C'est à prendre en compte également.

La vice-présidente : J'aimerais avoir les réponses de la sénatrice Lankin et de M. Clark à ma question concernant les activités politiques non partisans, et notre temps est limité.

La sénatrice Lankin : Je suis, en général, d'accord avec ce qu'a dit M. Johnston. Je pense qu'une bonne partie du travail que les organismes de bienfaisance veulent faire, et que les donateurs veulent les voir faire — car les donateurs s'intéressent aujourd'hui aux incidences et aux résultats —, nécessite une réponse complète et substantielle qui engage les gouvernements et les décideurs, autant qu'elle donne aux bénéficiaires individuels le pouvoir d'agir à l'échelon des programmes.

Sommes-nous prêts? Je pense qu'il y aura des difficultés à surmonter, mais je pense que nous pouvons élaborer des règles qui feront ressortir ce qu'il y a de meilleur dans le secteur caritatif et de le renforcer en ce qui a trait à l'activité politique dans son sens le plus large, et de limiter ce qu'il y a de pire, c'est-à-dire un engagement partisan inapproprié.

M. Clark : Je n'ai pas étudié dans les détails cette affaire en particulier, mais j'aimerais faire un plaidoyer général auprès de votre comité sur une affaire similaire. Il est essentiel, pour des raisons qui ont été présentées au comité par plusieurs personnes, que le Canada tente par tous les moyens de renforcer le secteur bénévole et celui des communautés sans but lucratif.

J'espère que les recommandations et les mesures prises seront perçues comme durables. Cela veut dire qu'elles seront perçues comme étant non partisans, et qu'elles seront soutenues par le gouvernement en place, le prochain et celui d'après. Je m'inquiète de ce qui a trait à l'activité partisane. Vous avez lu les témoignages, et vous pouvez voir qu'il y a des sujets de tension et d'intérêt, donc, quelle que soit la conclusion du comité, essayez d'envisager les choses à long terme, et veillez à ce qu'elles résistent aux changements de gouvernement à l'avenir.

La vice-présidente : Merci à tous — Patrick, sénatrice Lankin et M. Clark — pour votre sagesse et vos observations. Elles sont très appréciées.

Le sénateur Terry M. Mercer (président) occupe le fauteuil.

The Chair: The committee will now hear, from the Rural Ontario Institute, Mr. Norman Ragetlie, Chief Executive Officer; from the Ontario Council of Agencies Serving Immigrants, Debbie Douglas; from the Canadian Women's Foundation, Paulette Senior, president and chief executive officer; and from the Northern Council for Global Cooperation, Tracey Wallace, executive director.

Welcome all. Thank you for being here. We will now hear your presentations. I remind you that we want no more than five to seven minutes from each of you. After that, we'll go to questions from the senators, and I will ask that my colleagues keep the questions short. I'll also ask the witnesses to keep the answers short so we can get as many questions and answers in as possible.

Tracey Wallace, Executive Director, Northern Council for Global Cooperation: Thank you for inviting me to address your committee today. My name is Tracey Wallace, and I am the executive director of the Northern Council for Global Cooperation, or NCGC. We are a network of individuals, organizations and institutions based in Canada's three northern territories, Yukon, Northwest Territories and Nunavut.

We are committed to achieving sustainable global development that is democratic, just, inclusive and respectful of the environment and all cultures. We take a leadership role in engaging northern Canadians around issues relating to global citizenship, global sustainability and social justice.

Through our public engagement work, we strive to give northern Canadians the knowledge, skill and tools necessary to become active global citizens. We receive funding from the Government of Canada through Global Affairs Canada, and we are made up of a network of non-profit and charitable organizations working both locally and globally.

We're also a part of what's called the Inter-Council Network, one of eight councils across the country representing over 400 member organizations working in local and global development.

I'm also a board member of the Canadian Council for International Cooperation, or CCIC, Canada's national coalition of non-profit and charitable organizations working globally to achieve sustainable human development. With over 80 members, including many of Canada's leading development and humanitarian organizations, CCIC convenes and coordinates the international co-operation sector in Canada and offers independent research and analysis on Canadian and global agendas and trends.

Le président : Le comité va maintenant entendre M. Norman Ragetlie, chef de la direction du Rural Ontario Institute; Mme Debbie Douglas, du Conseil ontarien des agences servant les immigrants; Paulette Senior, présidente et chef de la direction de la Fondation canadienne des femmes et Tracey Wallace, directrice générale du Northern Council for Global Cooperation.

Bienvenue à tous. Merci d'être venus. Nous allons à présent écouter vos exposés. Je vous rappelle que vous avez chacun de cinq à sept minutes. Après cela, nous passerons aux questions des sénateurs, et je demanderais à mes collègues de s'en tenir à des questions courtes. Je demanderais également aux témoins de fournir des réponses courtes, de sorte que nous puissions traiter le plus de questions et de réponses possible.

Tracey Wallace, directrice générale, Northern Council for Global Cooperation : Merci de m'avoir invitée à m'adresser à votre comité aujourd'hui. Je m'appelle Tracey Wallace, et je suis directrice générale du Northern Council for Global Cooperation. Nous sommes un réseau de particuliers, d'organismes et d'institutions basés dans trois territoires du Nord au Canada, à savoir, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Nous sommes engagés à réaliser un développement durable mondial qui soit démocratique, juste, inclusif et respectueux de l'environnement et de toutes les cultures. Nous jouons un rôle de premier plan au moment de sensibiliser les Canadiens du Nord aux questions relatives à la citoyenneté mondiale, à la durabilité mondiale et à la justice sociale.

Par notre travail d'engagement public, nous nous efforçons de donner aux Canadiens du Nord les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour qu'ils deviennent des citoyens du monde actifs. Nous recevons du financement du gouvernement du Canada, par le truchement d'Affaires mondiales du Canada, et nous sommes un réseau d'organismes sans but lucratif et de bienfaisance, qui travaille autant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale.

Nous faisons également partie du Réseau de coordination des conseils, l'un des huit conseils du pays, représentant plus de 400 organismes membres travaillant dans le domaine du développement local et mondial.

Je suis aussi membre du Conseil canadien pour la Coopération internationale, une coalition nationale d'organismes sans but lucratif et de bienfaisance du Canada, oeuvrant à l'échelle internationale pour assurer un développement humain durable. Rassemblant plus de 80 membres, y compris un grand nombre d'organismes canadiens de premier plan en matière de développement et d'aide humanitaire, le Conseil canadien pour la Coopération internationale réunit et coordonne le secteur de la coopération internationale au Canada et offre des recherches et des analyses indépendantes sur les tendances et sur les programmes canadiens et internationaux.

I'd like to provide a few comments and recommendations. First is that Canada's competitive advantage includes the strength of its charitable sector, which I'm sure you have heard before. Canada's charities employ approximately 2 million Canadians and represents \$135 billion, or 8.1 per cent of the GDP. Moreover, they represent a core element of Canada's national identity. When Canadian not-for-profit organizations are empowered to do their best possible work, it benefits Canadian society as well as the Canadian economy.

A precondition of this, however, is a legislative and policy environment that is fully conducive to charities realizing this full potential. We therefore propose two recommendations to substantively improve the regulatory and legislative environment for Canadian charities.

We recommend the need for legislative and regulatory reform by the Canada Revenue Agency to ensure that charities are enabled, in the words of the report, "to fully participate in public policy dialogue and development." These recommendations are echoed and strengthened in the recent Ontario Supreme Court of Justice ruling in the case of *Canada Without Poverty v. Attorney General of Canada*. While the prohibition on partisan activities by charities should be maintained, existing guidance is vague and inconsistent and needs to be improved and clarified to ensure that charities can maximize their contribution to Canada's society and economy.

We recommend that the government develop a process for the charitable sector and government to jointly identify and recommend actions for broader legal and regulatory reform for the charitable sector. Canadian charities are currently governed by common law interpretations of an antiquated statute. The time for thoughtful and comprehensive reform is now. The U.K., Australia, Ireland and New Zealand have recently modernized their frameworks. Canadian charities, including CCIC and NCGC, are eager to work with the government and parliamentarians to develop a vision for a 21st century Canadian regulatory and legislative framework for the charitable sector. This recommendation supports the fourth recommendation of the consultation panel on the political activities of charities and the mandate letters of the ministers of Finance and National Revenue.

J'aimerais présenter quelques observations et recommandations. Tout d'abord, l'avantage concurrentiel du Canada passe par la solidité de son secteur caritatif, dont vous avez sûrement dû déjà entendre parler. Les organismes de bienfaisance du Canada emploient environ deux millions de Canadiens et représentent 135 milliards de dollars, soit 8,1 p. 100 du PIB. De plus, ils représentent un élément essentiel de l'identité nationale du Canada. Quand les organismes à but non lucratif canadiens ont les moyens de faire leur travail le mieux possible, c'est la société et l'économie canadiennes qui en bénéficient.

Cependant, il y a la condition préalable à tout cela, c'est l'existence d'un cadre législatif et un contexte politique qui permettent vraiment aux organismes de bienfaisance d'atteindre leur plein potentiel. Nous présentons donc deux recommandations pour améliorer considérablement le cadre réglementaire et législatif des organismes de bienfaisance canadiens.

Nous recommandons que l'Agence du revenu Canada mène la nécessaire d'une réforme législative et réglementaire pour s'assurer que les organismes de bienfaisance puissent, pour reprendre les termes du rapport : « participer pleinement au dialogue sur les politiques publiques et à l'élaboration de celles-ci ». Ces recommandations sont reprises et renforcées dans la récente décision du juge de la Cour suprême de l'Ontario dans l'arrêt *Canada Without Poverty c. Attorney General of Canada*. Il faut certes maintenir l'interdiction faite aux organismes de bienfaisance d'avoir des activités partisans mais les directives existantes sont vagues et incohérentes, et il faut les améliorer et les clarifier si l'on veut s'assurer que les organismes de bienfaisance puissent maximiser leur contribution à l'économie et à la société canadiennes.

Nous recommandons que le gouvernement mette en place un processus selon lequel il pourra, de concert avec le secteur de la bienfaisance, identifier et recommander les mesures pour une réforme législative et réglementaire plus large pour le secteur de la bienfaisance. Les organismes de bienfaisance canadiens sont actuellement régis par des interprétations d'une loi caduque fondées sur la common law. Le temps d'une réforme réfléchie et approfondie est arrivé. Le Royaume-Uni, l'Australie, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande ont récemment modernisé leur cadre de travail. Les organismes de bienfaisance canadiens, y compris le Conseil canadien pour la Coopération internationale et le Northern Council for Global Cooperation, ont hâte de travailler avec le gouvernement et les parlementaires afin d'élaborer une vision pour un cadre législatif et réglementaire digne du XXI^e siècle pour les organismes de bienfaisance canadiens. Cette recommandation appuie la quatrième recommandation du Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance ainsi que les lettres de mandat des ministres des Finances et du Revenu national.

Finally, the government announced last August that it would amend the Income Tax Act in its case with Canada Without Poverty to allow charities to pursue non-partisan political activities, but recently it appealed a court decision that struck down restrictions on those activities as a Charter violation. Of course, we have to question why the government is taking this stand.

Thank you.

Paulette Senior, President and Chief Executive Officer, Canadian Women's Foundation: Thanks to you, Mr. Chair, and the Special Senate Committee on the Charitable Sector for the opportunity to present here today. The Canadian Women's Foundation welcomes the opportunity to help improve regulations such that charities can more effectively work toward social change and provide funding to those who need it most.

I'll start with a brief overview of the Canadian Women's Foundation. We empower women and girls in Canada to move out of violence, out of poverty and into confidence and leadership.

Since 1991, we've funded programs in more than 1500 communities across Canada and have become one of the largest women's foundations in the world. We bring community organizations together to learn from each other, to strengthen capacity and to address the root causes of the most critical issues facing women and girls. After more than 26 years of doing this particular work, we have become a leading organization in Canada's movement toward gender equality and a leading funder in the women's sector.

Based on this expertise, there are two key issues I'd like to address for the committee's consideration today. The first is the legislation that governs charities' ability to participate in political activities, and second is the regulations that govern eligibility for our granting process.

I'll start with the legislation that governs charities' advocacy and political activities. We welcome the government's commitment to clarifying the rules on political activity and look forward to its next steps toward that particular commitment. The ongoing lack of clarity about what constitutes political activities has left many charities apprehensive about advocacy and fearful of punitive measures. We recommend taking steps to create an environment where charities' deep understanding of social issues

Enfin, le gouvernement a annoncé en août dernier qu'il modifierait la Loi de l'impôt sur le revenu, dans le cadre de l'affaire Canada sans pauvreté, pour autoriser les organismes de bienfaisance à mener des activités politiques non partisans, mais il a récemment interjeté appel contre une décision de la cour qui invalidait les restrictions sur ces activités, considérées comme étant une violation de la Charte. Évidemment, nous devons nous demander pourquoi le gouvernement a pris cette position.

Merci.

Paulette Senior, présidente et chef de la direction, Fondation canadienne des femmes : Monsieur le président et membres du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance, merci de me donner l'occasion de présenter cet exposé ici aujourd'hui. La Fondation canadienne des femmes apprécie cette occasion de contribuer à améliorer la réglementation de sorte que les organismes de bienfaisance soient davantage en mesure d'accomplir leur mission de transformation sociale et d'offrir du financement à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Je commencerai par un bref aperçu de la Fondation canadienne des femmes. Notre mission est de renforcer la capacité des femmes et des filles canadiennes à échapper à la violence, à sortir de la pauvreté, à prendre confiance et à accéder aux rôles de leadership.

Depuis 1991, nous avons subventionné des programmes dans plus de 1 500 collectivités, partout au Canada, et sommes devenus l'une des plus importantes fondations de femmes au monde. Nous rassemblons des organismes communautaires de manière à apprendre les uns des autres, à renforcer mutuellement nos capacités et à nous attaquer collectivement aux causes premières des difficultés que vivent les femmes et les filles. Après plus de 26 ans de travail, notre organisation est devenue un chef de file dans le mouvement pour l'égalité des genres ainsi qu'un des principaux bailleurs de fonds du secteur des femmes au Canada.

Fortes de cette expertise, nous aimerions aujourd'hui attirer l'attention du comité sur deux questions principales : la première concerne les lois qui régissent la capacité des organismes de bienfaisance de participer à des activités de nature politique. La seconde concerne les règles qui encadrent l'admissibilité à nos procédures d'octroi de subventions.

Je vais commencer par aborder les lois qui régissent les activités politiques et partisans des organismes de bienfaisance. Nous accueillons favorablement l'engagement du gouvernement à clarifier les règles entourant l'activité politique et attendons avec intérêt l'introduction de dispositions appropriées à cet égard. L'actuel manque de clarté quant à ce qui constitue des activités politiques fait craindre à de nombreux organismes de bienfaisance l'application de mesures punitives. Nous

is recognized and where we have a valued role in contributing to policy recommendations that will help build a stronger Canada.

Now I'd like to turn to the second issue, the regulations that govern our granting process. The Canadian Women's Foundation strives to fund programs that serve women and girls in the communities where the need is greatest, but we've run into obstacles because of regulations that govern which organizations can actually receive funding. Our recipients have to be organizations with charitable status or designated as qualified donees by the CRA.

Unfortunately, there are deserving organizations, such as DAWN Canada, which is Disabled Women's Network which serves women living with disabilities and deaf women, that no longer fall within the specified criteria. This means that DAWN Canada is not eligible for funding directly from us or other foundations and sources of charitable giving bound by the same rules. We can still support DAWN in a limited capacity through its partnership with another organization that has charitable status, but that, you would agree, is not the ideal situation.

The rules governing eligibility are particularly problematic for Indigenous bands that won't apply for qualified donee status. We've heard that bands may disagree with the reporting requirements because the requirements don't respect principles of Indigenous autonomy and self-governance. The result is that they are required to jump through extra hoops, like having fiscal sponsors. Ultimately, this creates another barrier to secure the support that they need.

The current regulations also prevent the foundation from funding individuals. This means we are not able to support people who are doing in-depth research into issues relevant to our work and who could make valuable contributions to advancing policy or systemic change.

On this issue, the Canadian Women's Foundation recommends that the committee consider changing the regulations that charities can fund non-profits and Indigenous bands without charitable status as well as individuals who are doing work that is relevant to our causes.

recommandons que des démarches soient entreprises afin de créer un contexte où la compréhension profonde qu'ont les organismes de bienfaisance des enjeux sociaux soit reconnue et où nous puissions jouer un rôle important dans la formulation de recommandations visant à bâtir un Canada plus fort.

J'aimerais maintenant aborder la seconde question, soit les règles qui encadrent notre processus d'octroi de subventions. La Fondation canadienne des femmes s'efforce de subventionner des programmes utiles aux femmes et aux filles des collectivités où les besoins sont les plus pressants. Nous sommes cependant en butte à certaines entraves découlant des règles qui déterminent quels organismes peuvent être subventionnés. Nos bénéficiaires doivent avoir le statut d'organismes de bienfaisance ou être désignés comme « donateurs reconnus » par l'Agence du revenu du Canada.

Malheureusement, il existe des organisations fort méritoires — comme DAWN Canada, par exemple, qui travaille auprès des femmes sourdes ou en situation de handicap — qui ne répondent plus aux critères fixés. Cela signifie que DAWN Canada n'est pas admissible à nos subventions ou à celles d'autres fondations ou sources de bienfaisance assujetties aux mêmes règles. Nous pouvons toujours soutenir DAWN de manière limitée par le truchement d'une organisation partenaire ayant le statut d'organisme de bienfaisance, mais cet arrangement, vous en conviendrez, est loin d'être idéal.

Les règles encadrant l'admissibilité sont particulièrement problématiques pour les bandes autochtones qui ne demandent pas le statut de donateur reconnu. On nous a expliqué que les bandes n'acceptent pas les obligations redditionnelles, en faisant valoir qu'elles ne respectent pas les principes de l'autonomie et de la gouvernance autochtones. En conséquence, ces communautés sont forcées de recourir à des arrangements spéciaux, comme le parrainage fiscal. Au final, ces démarches représentent une entrave supplémentaire à l'obtention de l'aide dont ces communautés ont besoin.

Les règles en vigueur empêchent par ailleurs notre fondation de subventionner des particuliers. Cela signifie que nous ne sommes pas en mesure de soutenir des gens qui mènent des recherches approfondies sur des questions relatives à nos domaines de travail et qui pourraient grandement contribuer à l'avancement des politiques et des transformations systémiques nécessaires.

À cet égard, la Fondation canadienne des femmes recommande que le comité envisage de changer les règles de sorte que les organismes de bienfaisance puissent subventionner les organismes sans but lucratif et les bandes autochtones qui n'ont pas le statut d'organisme de bienfaisance ainsi que les particuliers qui entreprennent des travaux importants pour les causes que nous défendons.

On behalf of the Canadian Women's Foundation, I'd like to thank the committee for taking these recommendations into consideration. We believe they will strengthen the charitable sector's ability to address social inequalities, which will ultimately benefit all Canadians.

Debbie Douglas, Executive Director, Ontario Council of Agencies Serving Immigrants: Thank you for the opportunity to speak to you today about the experiences of the immigrant and refugee serving organizations in Ontario.

OCASI, the Ontario Council of Agencies Serving Immigrants is an umbrella organization comprising 234 agencies that work with immigrants, refugees and refugee claimants and with some organizations with migrant workers. While I am here to speak formally on behalf of the council, the issues raised here are shared by our sister umbrella organizations across the country who collectively represent an additional 290 agencies.

The study you have undertaken is critically important to our sector as well as the broader community services sector in Canada, including those organizations that do not have charitable status.

I had planned to touch on three main themes in the five minutes given to me, but our panel before lunch spent quite an extensive time talking about the relationship between government and the voluntary or non-profit charitable sector so I will leave those remarks and will welcome questions at the end of our presentations. I will therefore focus on core funding and charitable status.

There is one document I wanted to bring to your attention, and my apologies that you do not have my remarks in front of you, but it will come under separate cover. I will include copies of the report that was put out last year by OCASI and CISSA-ACSEI, which is a coalition of organizations outside Ontario and Quebec.

Let me start with core funding. I am well aware of the vast gap in how we perceive core funding in the sector and how governments perceive core funding. The sector points out that funding stability is needed to sustain the organization and allow it to be nimble in meeting new and emerging needs and that true costs of our programs and organizational infrastructure are critical to organization sustainability and effectiveness. On the other hand, our friends, the public servants, often respond with scepticism to the notion of core funding of human services, including core funding in the immigrant and refugee serving sector.

Au nom de la Fondation canadienne des femmes, j'aimerais remercier le comité de se pencher sur ces recommandations. Nous croyons qu'elles renforceront la capacité du secteur de la bienfaisance à réduire les inégalités sociales, ce qui profitera au bout du compte à l'ensemble des Canadiennes et Canadiens.

Debbie Douglas, directrice générale, Conseil ontarien des agences servant les immigrants : Je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant vous aujourd'hui à propos de l'expérience des organismes servant les immigrants et les réfugiés en Ontario.

Le Conseil ontarien des agences servant les immigrants, le COASI, est une organisation-cadre. Nous chapeautons 234 organismes travaillant auprès des immigrants, des réfugiés, des demandeurs d'asile ou encore des travailleurs migrants. Même si je parle ici au nom de COASI, les questions à l'étude concernent également les autres organisations-cadres du pays, qui ensemble représentent 290 organismes supplémentaires.

L'étude que le comité a entreprise est d'une importance cruciale pour notre secteur ainsi que pour l'ensemble du secteur canadien de service communautaire, y compris les organismes qui n'ont pas le statut d'organisme de bienfaisance.

J'avais prévu aborder trois thèmes principaux dans les cinq minutes qui m'étaient imparties, mais les témoins de cet avant-midi ont parlé en long et en large de la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole ou de bienfaisance sans but lucratif, et c'est pourquoi je vais mettre ce que j'avais à dire là-dessus de côté pour mettre l'accent sur le financement de base et le statut d'organisme de bienfaisance. Si vous avez des questions après les exposés, j'y répondrai avec plaisir.

Il y a un document que je voulais vous présenter. Vous m'excuserez de ne pas vous avoir remis une version écrite de mon exposé, mais je vous en ferai parvenir une sous pli séparé, avec une copie du rapport présenté l'année dernière par le COASI et l'Alliance canadienne du secteur de l'établissement des immigrants, une coalition d'organisations à l'extérieur de l'Ontario et du Québec.

Je vais d'abord aborder la question du financement de base. Je suis parfaitement consciente du fait que notre secteur et le gouvernement ont deux conceptions nettement différentes du financement de base. Le secteur soutient que des fonds stables sont nécessaires à la survie de l'organisation et lui assurent une certaine souplesse au moment de répondre aux besoins émergents. L'efficacité et la durabilité de l'organisation dépendent entièrement de sa capacité à s'acquitter du coût véritable des programmes et de l'infrastructure organisationnelle. À l'opposé, nos amis de la fonction publique sont souvent sceptiques face au concept du financement de base des services sociaux, ce qui comprend le financement de base du secteur des organismes de services aux immigrants et aux réfugiés.

Since government first started funding community services for the immigrant and refugee-serving sector here in Canada, and that would be the late 1970s, we have seen report after report from the non-profit sector, from academics and even from government that core funding is essential to help community services and should be resourced.

For example, the federal government's own 2006 report by the Independent Blue Ribbon Panel on Grant and Contribution Programs agrees that the Treasury Board should identify where core funding is appropriate. The report states:

Not surprisingly, the lack of core funding has threatened the stability of several community non-profit organizations whose services the government needs.

You heard earlier, as I said, from Senator Frances Lankin and Professor Ian Clark, members of the blue ribbon panel.

At the time, Vic Toews, who was president of the Treasury Board, promised to implement the recommendations in full, but we are yet to see a plan for full implementation more than a decade later. I know there has been some progress made in various departments. For example, Immigration, Refugees and Citizenship, the federal department that my sector has the most engagement with, moved to multi-year funding about seven or eight years ago, but there are other key pieces and key recommendations that are yet to be realized. Some of these are to encourage the reduction in the number of cost categories in funding agreements and allow recipients greater latitude to shift funds among categories, to identify the circumstances where core funding is cost effective, to supplement project-specific funding and to adopt the principle that funding levels or programs delivered through a third party should reflect the full cost of program delivery. That is probably one of the most difficult issues that we have with government funding. These recommendations are sensible, and they are doable.

We must reach agreement that true cost — and this is where the debate often begins with government — must include all costs associated with moving the mission of an organization forward. A recent article from the *Nonprofit Quarterly*, a U.S. publication but with relevance to non-profits here in Canada, reminds us that all resources we need to accomplish our programs are true program costs. These include things like direct expenses which are program specific, expenses which are shared across organizational programs, core mission support such as finance, board governance, HR, core mission support which includes fundraising and funding partnership development.

Depuis que le gouvernement a commencé à financer le secteur canadien des services communautaires aux immigrants et aux réfugiés — c'est-à-dire vers la fin des années 1970 —, le secteur sans but lucratif, les universités et même le gouvernement n'ont cessé de publier des rapports soulignant qu'il est essentiel de fournir un financement de base pour soutenir les services communautaires.

Par exemple, dans son rapport de 2006, le Groupe d'experts indépendant sur les programmes de subventions et de contributions du gouvernement fédéral recommandait que le Conseil du Trésor examine dans quelles circonstances le financement de base est justifié. Voici un extrait du rapport :

Bien entendu, le manque de financement de base a mis en péril la stabilité de plusieurs organisations communautaires sans but lucratif qui fournissent des services dont le gouvernement a besoin.

Comme je l'ai déjà dit, vous avez entendu plus tôt les témoignages de la sénatrice Frances Lankin et de M. Ian Clark, qui font partie du groupe d'experts.

Le président du Conseil du Trésor de l'époque, Vic Toews, avait promis de mettre en œuvre la recommandation dans son intégralité. Toutefois, après plus de 10 ans, nous attendons toujours un plan de mise en œuvre intégrale. Je sais que des progrès ont été réalisés par certains ministères. Par exemple, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, le ministère fédéral avec qui mon secteur interagit le plus souvent, a adopté une approche de financement pluriannuel il y a sept ou huit ans. Malgré tout, il reste à concrétiser d'autres éléments ou recommandations clés. On demande par exemple de favoriser la réduction du nombre de catégories de dépenses dans les accords de financement et de laisser aux bénéficiaires une plus grande latitude pour transférer des fonds d'une catégorie à une autre; d'examiner dans quelles circonstances le financement de base complète de façon rentable le financement d'un projet; et d'adopter le principe selon lequel les niveaux de financement des programmes offerts par l'intermédiaire d'un tiers devraient tenir compte du coût total d'exécution des programmes, probablement l'une des difficultés les plus importantes lorsqu'il est question de fonds gouvernementaux. Ces recommandations sont raisonnables et peuvent être mises en œuvre.

Nous devons nous entendre sur le fait que le coût véritable — et c'est souvent là le premier point de désaccord avec le gouvernement — doit englober tous les coûts liés à l'accomplissement de la mission d'une organisation. Un article récemment publié dans le *Nonprofit Quarterly*, magazine américain présentant tout de même un intérêt pour les organismes sans but lucratif canadiens, rappelle que toutes les ressources nécessaires à l'exécution de nos programmes sont des coûts véritables, y compris les dépenses directes propres à chaque programme, les dépenses communes à l'ensemble des programmes de l'organisation, les soutiens essentiels à la

The lack of core infrastructure support from funders, especially governments, often result in agencies struggling to meet their operational costs and at times find it difficult to adhere to labour standards. This must change, and we're hoping the relationship and how non-profits and charities are funded will be some of your key recommendations.

Charitable status. OCASI welcomes the Ontario Superior Court ruling overturning the limitations on political activity by charities because it is a violation of charter rights of expression. We welcome the federal government's promise to repeal the 10 per cent rule later this fall. We are, however, deeply concerned that the government has decided to appeal the ruling. While we hope the courts will turn down the appeal, we fear that a win will open the door for future governments to re-establish the limitations or make them even more onerous. We strongly urge to you recommend that the federal government drop the 10 per cent rule as well as the appeal.

I also want to spend some time pointing out that obtaining charitable status continues to be very difficult, especially for smaller ethno-specific and racialized communities organizations. CRA decisions on whether the objectives and activities meet their definition continue to be opaque, seemingly arbitrary and inconsistent. Many small ethno-specific organizations of racialized communities don't even bother to apply anymore because the application process consumes time and resources that they cannot afford and because of the well-founded perception that the application will be denied. We recommend that CRA find ways to make their decision-making more transparent, fair and consistent and find ways to make the charitable status application process less onerous.

For those organizations, however, who are able to obtain charitable status, they are competing with larger, better-networked organizations. They often lack the capacity of their board to fundraise, including within their own ethno-racial communities. We are suggesting that we explore a targeted tax policy whereby donors who give to charities with budgets under a certain threshold receive a larger tax break, and it's something that we're hoping that you will set up.

mission comme le personnel des finances, le conseil d'administration et les ressources humaines. Cela englobe aussi les activités essentielles de collecte de fonds et l'établissement de partenariats financiers.

Lorsque les bailleurs de fonds — en particulier lorsqu'il s'agit du gouvernement — ne fournissent pas un financement de base aux organisations, il arrive souvent que celles-ci ont de la difficulté à payer leurs coûts opérationnels et parfois même à se conformer aux normes du travail. Cela doit changer, et nous espérons que vos principales recommandations seront axées, du moins en partie, sur les relations et sur le financement des organismes sans but lucratif et des organismes de bienfaisance.

Je vais maintenant parler du statut d'organisme de bienfaisance. Le COASI soutient la décision de la Cour supérieure de l'Ontario invalidant les restrictions sur les activités politiques des organismes de bienfaisance, parce qu'il s'agissait d'une violation de la liberté d'expression, laquelle est protégée par la Charte. Nous nous réjouissons du fait que le gouvernement fédéral ait promis d'abroger la règle des 10 p. 100 plus tard cet automne. Cependant, nous sommes extrêmement préoccupés par la décision du gouvernement d'interjeter appel. Nous espérons que les tribunaux rejeteront l'appel car nous craignons qu'une victoire encourage les gouvernements futurs à rétablir les restrictions ou à les alourdir. C'est pourquoi nous vous invitons fortement à recommander au gouvernement fédéral d'abroger la règle des 10 p. 100 et d'abandonner son appel.

Je veux aussi prendre un moment pour souligner qu'il est encore très difficile d'obtenir le statut d'organisme de bienfaisance, en particulier pour les petites organisations au service des minorités ethniques ou des groupes racialisés précis. Le processus décisionnel utilisé par l'ARC pour déterminer si les objectifs et les activités d'un organisme sont conformes à sa définition reste opaque, et il semble arbitraire et incohérent. De nombreux petits organismes s'occupant d'une communauté ethnique ou racialisée particulière ne prennent même plus la peine de présenter une demande puisqu'ils n'en ont ni le temps ni les ressources et qu'ils croient, à juste titre, que leur demande sera rejetée de toute façon. Nous recommandons que l'ARC prenne des mesures afin de rendre son processus décisionnel transparent, équitable et uniforme et aussi afin d'alléger le processus de demande de statut d'organisme de bienfaisance.

D'ailleurs, les organismes qui obtiennent le statut d'organisme de bienfaisance doivent en outre compétitionner avec les grandes organisations très bien réseautées. Souvent, leur conseil d'administration n'a pas la capacité d'organiser des campagnes de financement, même auprès des communautés ethnoraciales auxquelles ils offrent des services. Nous proposons donc de mettre en place une politique fiscale ciblée selon laquelle les donateurs faisant un don aux organismes de bienfaisance dont le budget est en deçà d'un certain seuil auront droit à un allègement fiscal supérieur. Nous espérons que cela fera partie de vos recommandations.

I like Tracey's suggestion that we convene a sector government panel to look at some of these issues and to move some of these ideas forward. Having said that, however, I believe strongly that the best way to support small- and medium-sized organizations, charities and non-profits is through direct funding from government.

Thank you. I look forward to our conversation.

Norman Ragetlie, Chief Executive Officer, Rural Ontario Institute: Thank you, Mr. Chair, and thank you to the special committee for the opportunity to provide information today. I'm speaking from the perspective of the Rural Ontario Institute. There are five points I want to make today.

The first is really informational. It's about the demographic and contextual differences between urban and rural Ontario that have an impact on the charitable sector. I think these are probably extensible across Canada. About 20 per cent of the population in Ontario live in rural communities and small towns. In many ways, rural Ontario communities and small towns are no different than larger centres. The quality of life depends not just on local wealth and sustainable livelihoods but also is made possible by people working together through charitable and non-profit organizations to provide a variety of services and activities.

Broadly speaking, what sets rural communities apart is that people live further apart and often have to drive to distant services in larger centres. Also, by and large, rural Ontario communities have an older demographic than urban Ontario because of out-migration of youth, generally for post-secondary education, and a lack of any substantive incoming international immigration. As a result, rural places are generally ahead of the curve of where Canadian society is headed from an aging perspective. Thus, issues like services for an aging population, business succession and attracting newcomers show up high in our recent surveys of rural municipal councillor community priorities.

Not surprisingly, a preliminary analysis of 211 service calls in Ontario suggests that per capita calls for help in finding services are higher in rural areas. What is not clear is whether this reflects a higher need or, rather, gaps in service availability. However, we do know that charitable organizations are fewer and farther between in rural areas and service delivery is challenged by distance. For example, the proportion of rural residents reporting informally volunteering outside the formal volunteer sector

J'ai bien aimé la proposition de Tracey d'organiser un groupe de discussion réunissant des représentants du secteur et du gouvernement qui étudierait une partie des questions et mettrait en œuvre certaines des solutions proposées. Cela dit, toutefois, je crois fermement que la meilleure façon de soutenir les petits et moyens organismes de bienfaisance et sans but lucratif est de leur assurer un financement direct du gouvernement.

Merci. Je suis impatiente de discuter avec vous.

Norman Ragetlie, chef de la direction, Rural Ontario Institute : Merci, monsieur le président, et merci au comité spécial de m'avoir invité à vous fournir de l'information aujourd'hui. Je suis ici à titre de représentant du Rural Ontario Institute. Il y a cinq points que je veux aborder avec vous aujourd'hui.

Mon premier point est surtout à titre informatif. Je veux parler du fait que les différences contextuelles et démographiques entre les régions urbaines et rurales de l'Ontario ont une incidence sur le secteur de la bienfaisance, et je crois qu'on pourrait même généraliser cette affirmation pour l'ensemble du Canada. Environ 20 p. 100 de la population ontarienne vit dans des collectivités rurales ou de petites villes. À bien des égards, les collectivités rurales et les petites villes de l'Ontario ressemblent beaucoup aux grands centres urbains. La qualité de vie dépend non seulement de la richesse locale et des emplois durables, mais aussi des gens qui travaillent ensemble dans des organismes de bienfaisance et sans but lucratif pour fournir un éventail de services et d'activités.

De façon générale, ce qui distingue les collectivités rurales est le fait que les gens sont plus éloignés les uns des autres et doivent souvent se déplacer pour accéder aux services offerts dans les grands centres. En outre, à de rares exceptions près, la population des collectivités rurales de l'Ontario est plus âgée que celle des centres urbains, à cause du départ des jeunes qui font des études postsecondaires, dans la plupart des cas et de l'absence d'afflux suffisant d'immigrant. En conséquence, le vieillissement de la population est souvent plus prononcé dans les régions rurales que dans le reste de la société canadienne. C'est pourquoi les priorités des administrations municipales des régions rurales reflètent souvent les problèmes touchant les services à la population vieillissante, la reprise d'entreprise et les mesures visant à attirer de nouveaux arrivants, selon nos plus récents sondages.

Il n'est donc pas surprenant qu'une analyse préliminaire de 211 appels de service en Ontario donne à penser que, par habitant, les appels pour trouver des services sont plus fréquents dans les zones rurales. Nous ne sommes toutefois pas certains de savoir si cela témoigne d'un besoin plus élevé ou de lacunes dans l'accessibilité aux services. Nous savons toutefois que les organismes de bienfaisance sont plus rares et plus espacés en régions rurales et que la distance nuit à la prestation des services.

helping non-family members in their home outside of structured organizations is somewhat higher than in urban areas.

Recently, the Rural Ontario Institute collaborated on a project-building awareness of inter-generational wealth transfer with Community Foundations of Canada. Because of persistent demographic out-migration of youth from rural areas, the forthcoming huge inter-generational wealth transfer from the baby-boom generation will also likely see a significant flow of wealth from rural areas to urban areas. Not all rural communities have a local community foundation or hospitals that could retain some of these assets. Mechanisms such as community funds operated by regional foundations offer some opportunities that could be significantly expanded through help from government awareness programs and organizational development resources.

That brings me to the next issue I want to talk about, which is governance and succession challenges, particularly the recruitment board members. We hear again and again of difficulties organizations have in recruiting people to sit on boards and committees. Data shows that people in rural areas have a higher likelihood of volunteering for more than one organization. The reality is there are only so many leaders available and these can be spread thin. The data also show that the way people are volunteering is changing. It's becoming more event focused or funding-campaign oriented and less oriented at the board and committee level. Governance is a challenge, especially when we talk about accountability in this new hybridized environment of social enterprise and so on.

Given the rural age demographics in this context, we believe it is very important to invest in emerging leaders and to engage youth to build their capacity for leadership. These types of activities need more sustainable funding, and incentivizing the onboarding of youth and subsidizing their training and personal development costs so the charitable sector can continue to have good governance and accountability is one strategy to consider.

The third point I'm going to make is about administrative burden. It's come up in a couple of other sessions today. I think there are some opportunities to harmonize information collection. Non-profits and charities must often annually file

Par exemple, la proportion de résidents des régions rurales qui disent faire du bénévolat informel, c'est-à-dire à l'extérieur du secteur de la bienfaisance proprement dit, pour aider chez eux des gens qui ne sont pas des membres de leur famille, sans être encadrés par une organisation, est plus élevée que dans les régions urbaines.

Récemment, le Rural Ontario Institute et les Fondations communautaires du Canada ont mené en collaboration un projet de sensibilisation au transfert intergénérationnel de la richesse. Étant donné la tendance démographique constante liée à l'exode des jeunes vers les régions urbaines, on s'attend à ce que l'important transfert intergénérationnel de la richesse des baby-boomers ait pour conséquence un déplacement massif de la richesse des régions rurales vers les régions urbaines. Ce ne sont pas toutes les collectivités rurales qui ont une fondation communautaire locale ou des hôpitaux qui leur permettraient de conserver une partie de leurs actifs. Certains mécanismes, par exemple un fonds communautaire géré par une fondation régionale, présentent des possibilités qui pourraient être fortement améliorées grâce à des programmes de sensibilisation gouvernementaux et à des ressources consacrées au développement organisationnel.

Ce qui m'amène à mon prochain point, soit les difficultés liées à la gouvernance et à la relève, en particulier pour ce qui est du recrutement de membres pour siéger aux conseils d'administration. C'est quelque chose qu'on entend fréquemment dire : les organismes ont de la difficulté à recruter des gens pour siéger à leurs conseils et leurs comités. Les données montrent que les habitants des régions rurales sont plus susceptibles de faire du bénévolat dans plus d'une organisation. Cependant, dans la réalité, il y a un nombre limité de têtes dirigeantes, et il y a une limite à ce qu'on peut leur demander. Les données montrent également que la façon dont les gens font du bénévolat est en train de changer. Les gens mettent davantage l'accent sur les événements et les campagnes de financement que sur les conseils et les comités. La gouvernance n'est pas quelque chose de facile, surtout lorsqu'il est question de reddition de comptes, dans le nouveau climat hybride créé par les entreprises à vocation sociale et tout le reste.

Dans ce contexte et compte tenu du vieillissement de la population rurale, nous croyons qu'il est extrêmement important d'investir dans les leaders émergents et d'encourager les jeunes à renforcer leurs capacités de leadership. Il faut davantage de financement durable pour ce genre d'activités, en plus de mettre en place des incitatifs pour favoriser la mobilisation des jeunes et de subventionner leur formation et leur perfectionnement personnel. Ainsi, on s'assure que la bonne gestion et la responsabilisation du secteur de la bienfaisance se maintiennent.

Mon troisième point concerne le fardeau administratif. Deux ou trois autres témoins en ont déjà parlé aujourd'hui. Je crois qu'il existe certaines possibilités d'uniformiser la collecte de données. Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif

similar paperwork with CRA and/or with provincial ministries. The information collected is often the same but the forms and the processes are not. The Senate committee should explore mechanisms through which federal and provincial governments could work together to simplify this and either share information provided to them or use standard forms. We heard about the proportion of time spent on administrative functions earlier today.

The fourth point I'm going to make is about the desirability of enabling data and information at a granular, regional level. Sample sizes in the General Social Survey are not sufficient to create the granular regional analysis that many Social Planning Councils and United Ways we work with would prefer. Similarly, a current project that we're doing with the Canadian Index of Wellbeing group at the University of Waterloo is aimed at reporting proxy measures for regional geographies that can substitute for measures that are otherwise available for big cities and provinces from the General Social Survey. This project is funded by the provincial Ministry of Municipal Affairs and Housing as a workaround for the insufficient granularity of the General Social Survey data. We think Statistics Canada should be resourced appropriately to enable robust data collection such that this kind of regional analysis is available.

Last, I want to talk about funding challenges and overhead in grant and contribution agreements. We heard this already, but speaking from our own organization's experience, where we've received funding through many different sources and programs, federal and provincial, some transfer agreements provide for overhead and others do not. This inconsistency should be resolved.

For example, the current Canadian agricultural partnership funding stream, which is fed-prov, does not provide for any project-related oversight or other overhead costs by the applicant. Overhead costs are not amenable to sponsorship or donor appeals and yet are real requirements for charitable organizations' success and impact. The Senate committee should be encouraging all federal granting activity to incorporate a reasonable maximum overhead cost for projects so charities can focus on outcomes and impact.

doivent souvent remplir chaque année des formulaires similaires pour l'ARC, le ministère provincial ou les deux, mais il arrive souvent qu'on utilise des formulaires et des processus différents pour recueillir la même information. Votre comité devrait examiner des mécanismes qui permettraient aux gouvernements fédéral et provinciaux de simplifier ce processus en collaboration, soit en se communiquant l'information qu'ils reçoivent, soit en utilisant des formulaires normalisés. Nous avons déjà entendu des témoignages plus tôt aujourd'hui sur le temps perdu en travail administratif.

Pour le quatrième point, je vais aborder les avantages de la collecte de données et d'information très détaillées au niveau régional. La taille des échantillons dans l'Enquête sociale générale ne permet pas de produire une analyse régionale détaillée qui conviendrait à un grand nombre des conseils de planification sociale et des organisations de Centraide avec qui nous travaillons. Dans le même ordre d'idées, nous travaillons actuellement sur un projet avec le groupe de l'Indice canadien du mieux-être de l'Université de Waterloo; nous voulons établir pour certaines régions géographiques des mesures indirectes qui pourraient remplacer les mesures normalement utilisées dans l'Enquête sociale générale pour les grandes villes et les provinces. Le projet est financé par le ministère des Affaires municipales et du Logement de la province à titre de solution au manque de détail des données de l'Enquête sociale générale. Nous croyons que Statistique Canada doit disposer de ressources suffisantes pour être en mesure de recueillir des données robustes qui rendront possibles des analyses régionales de ce genre.

En dernier lieu, je vais aborder les difficultés de financement et les coûts indirects prévus dans les ententes de subventions et de contributions. Je sais que le sujet a déjà été abordé, mais je veux vous parler de l'expérience de mon organisation : nous avons reçu du financement provenant d'un grand nombre de sources et de programmes fédéraux et provinciaux divers. Les coûts indirects sont couverts dans certains accords de transfert, mais ce n'est pas toujours le cas, et il faut remédier à cette incohérence.

Par exemple, actuellement, le volet de financement fédéral-provincial du Partenariat canadien pour l'agriculture ne couvre pas la surveillance des activités liées à un projet ni les coûts indirects du demandeur. Il est difficile d'obtenir des dons ou des subventions pour couvrir les coûts indirects, même s'ils sont essentiels à la réussite et aux résultats des organismes de bienfaisance. Votre comité devrait promouvoir l'intégration des coûts indirects, jusqu'à une limite raisonnable, pour toutes les subventions fédérales, afin que les organismes de bienfaisance puissent davantage axer leurs efforts sur les résultats et les retombées.

In closing, we appreciate the opportunity to provide our insights into these matters for the benefit of the committee. Thank you, and good luck with your important work.

The Chair: Thank you all for very informative presentations. I will go to my colleagues in a moment. You talked about the recruitment of board members being an issue. I live in a very small rural community in Nova Scotia, and recruitment is always an issue for both small groups and the municipal council. It's difficult to find enough people to fill those spots.

Has directors' liability become an issue? By way of background, I happen to be the president of a very small residents association for the people who live around the lake I live on. We have to maintain a private road year-round, so we have fees that we collect, et cetera. As I was reviewing our report last week at our annual meeting, I remembered that one of our most significant expenditures every year is directors' liability insurance. Is this an issue that the small groups you represent deal with as well?

Mr. Ragetlie: Yes. The smaller an organization gets, the higher proportion of their budgets some of these costs take. It gets disproportionate to their activities to some extent. That poses a challenge, for sure. At a certain scale, liability insurance — there are lots of products available for organizations to use, and I think it becomes much less of an issue. It's a scale issue.

There are some places in rural Ontario where there are essentially collaborative organization relationships evolving so that the smaller organizations actually don't have to incorporate, get the charitable status and/or seek their own liability insurance. The host backbone organization, if you want to call it that, does all that hard work. One example is the Haliburton County Community Co-operative. There are some 14 organizations that work under that umbrella, and they hold the insurance. They're trying to innovate and find solutions to some of these governance challenges.

The Chair: The other issue that everybody continues to talk about is the limitations on political activity and the government appealing the decision. I, too, think that they've gone too far in trying to limit political activity, but nobody has defined "political activity." From my perspective, the only political activity that should be limited is the ability of the organization to say vote for this person and not vote for that person. Advocacy is part of what charities do — advocating on behalf of

Pour terminer, nous vous sommes reconnaissants de nous avoir donné l'occasion de vous présenter notre point de vue sur toutes ces questions. Nous espérons que cela va aider le comité. Merci, et bonne chance à vous pour ce travail important.

Le président : Merci à vous tous. Vos exposés étaient très instructifs. Je vais céder la parole à mes collègues dans un instant, mais avant, vous avez mentionné qu'il était difficile de trouver des gens prêts à siéger aux conseils d'administration. Je vis dans une très petite collectivité de la Nouvelle-Écosse, et il est toujours difficile de trouver des gens pour siéger aux conseils, que ce soit pour de petits groupes ou le conseil municipal. C'est laborieux de trouver suffisamment de personnes pour remplir les sièges vacants.

Je me demandais si la responsabilité des administrateurs ne serait pas devenue un problème. Laissez-moi m'expliquer : je préside une minuscule association de résidents pour les gens qui vivent dans les environs du lac près duquel moi-même j'habite. Il y a un chemin privé que nous sommes chargés d'entretenir à l'année, alors nous devons percevoir des droits, et cetera. La semaine dernière, pendant que je passais en revue le rapport, à notre réunion annuelle, je me suis souvenu que l'assurance-responsabilité des administrateurs est chaque année notre dépense la plus importante. Les petits organismes que vous représentez ont-ils le même problème?

M. Ragetlie : Oui. Le montant du budget consacré à ces coûts est inversement proportionnel à la taille de l'organisme. Jusqu'à un certain point, c'est disproportionné par rapport à leurs activités. C'est manifestement une difficulté. De nombreux produits d'assurance-responsabilité sont offerts aux organismes à partir d'un certain niveau, et alors cela cesse d'être un problème. C'est une question de taille.

Dans certaines régions rurales de l'Ontario, on a vu s'établir, entre les organisations, des relations de collaboration qui permettent aux petits organismes d'éviter de devoir se constituer en société, obtenir le statut d'organisme de bienfaisance ou obtenir leur propre assurance-responsabilité. L'organisation-cadre, si on peut l'appeler ainsi, fait tout ce travail ingrat. Par exemple, il y a une coopérative dans le comté de Haliburton, la Haliburton County Community Co-operative, qui chapeaute 14 organisations. C'est elle qui détient la police d'assurance. Elle essaie d'innover et de trouver des solutions aux difficultés en matière de gouvernance.

Le président : Un autre sujet qui est toujours d'actualité concerne les restrictions applicables aux activités politiques et l'appel de la décision interjeté par le gouvernement. Moi aussi, j'ai l'impression qu'on essaie trop de restreindre les activités politiques, mais personne n'a défini ce qu'est une « activité politique ». À mon avis, la seule restriction qui devrait s'appliquer aux activités politiques devrait viser à empêcher une organisation de dire de voter pour l'un, mais pas pour l'autre. La

communities, issues, groups — but is there a limit that is acceptable on political activity?

Ms. Douglas: I absolutely agree with you. I would argue that for-public-benefit organizations have an obligation to engage with public policy, to advocate on behalf of the communities that they're wanting to see better themselves, to give advice or to advocate strongly to government in terms of making social change. Other than big-P politics where an organization is engaged with a political party or where they are directing folks in terms of how to vote, I really do not believe there have to be any restrictions, within reason. We still expect there to be compliance issues and to ensure that people can report out on their activities. But removing any sort of cap on advocacy, which is what the government often means by "political activities," is the right direction. We are very concerned that the government, although it had indicated that it would want to open up the ability of charities and non-profits to engage in public discourse, is now appealing the decision.

The Chair: Really, it's change in terminology: Stop talking about political activity and start talking about advocacy. Advocacy is an acceptable thing, but if you could narrowly define "political activity" as "vote for this person or don't vote for that person," then we shouldn't have a problem here.

Ms. Douglas: I agree.

The Chair: Are there any other comments?

Ms. Wallace: I took this paragraph out from my notes, thinking that I didn't have enough time. Can I just read what I said?

I wanted to say that we need to clarify the rules governing political activity with an understanding that charities make an important contribution to public debate and public policy. Non-profit leaders have long been told that they shouldn't have a role in the political space, but the fact is that real social change often requires policy change, and there's a lot that non-profit leaders can do to advocate for the social change they seek. So we need the time and attention of policy-makers and relationships with them to together move our respective missions forward. Essentially, what we need is to be able to spend time with the government of the day to address these policies and issues, which may look like political activity.

revendication fait partie intégrante des activités des organismes de bienfaisance — ils défendent les intérêts des collectivités ou de certains groupes ou militent en faveur d'une cause —, mais jusqu'où est-il justifiable de restreindre leurs activités politiques?

Mme Douglas : Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je dirais que les organismes voués à l'intérêt public ont l'obligation d'intervenir en matière de politique publique, de défendre les intérêts des collectivités qu'ils veulent aider à s'épanouir, de donner des conseils ou de faire pression sur le gouvernement afin de faire changer la société. Sauf lorsqu'il est question de politique, dans son sens strict, par exemple lorsqu'un organisme a des liens avec un parti politique ou qu'il enjoint les gens de voter pour quelqu'un en particulier, je ne crois pas qu'il devrait y avoir de restrictions, tant que c'est raisonnable. Nous nous attendons à ce que la conformité continue à poser problème, et il faut veiller à ce que les gens puissent rendre compte de leurs activités. Je crois que l'élimination de toute restriction concernant la défense de certains intérêts — ce que le gouvernement entend souvent par « activités politiques » — est la bonne chose à faire. Nous sommes très préoccupés par le choix du gouvernement d'interjeter appel de la décision après avoir laissé entendre qu'il était ouvert à l'idée que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif puissent participer aux débats publics.

Le président : Donc, il faut essentiellement revoir la terminologie : on arrête de parler d'activités politiques, et on parle de défense des intérêts, ce qui est acceptable. Il n'y aurait aucun problème si on définissait les « activités politiques » strictement comme étant « Votez pour A; ne votez pas pour B ».

Mme Douglas : Je suis d'accord!

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires?

Mme Wallace : J'ai sauté un paragraphe dans mon exposé, de peur de manquer de temps. Pourrais-je le lire?

Je voulais dire qu'il faudra clarifier les règles concernant les activités politiques pour tenir compte du fait que la contribution des organismes de bienfaisance en matière de débat et de politique publique est importante. Depuis longtemps, on dit aux gens qui dirigent des organismes sans but lucratif qu'ils ne devraient pas être présents dans l'arène politique, mais le fait est que les changements sociaux concrets supposent habituellement un changement des politiques, et les organismes sans but lucratif peuvent faire beaucoup de choses pour promouvoir les changements sociaux qu'ils souhaitent. Les décideurs politiques doivent nous accorder leur temps et leur attention; nous devons avoir une relation avec eux si nous voulons faire avancer nos mandats respectifs. En résumé, nous devons pouvoir interagir avec le gouvernement au pouvoir pour discuter des politiques et des questions pertinentes, ce qui, j'imagine, est assimilable à une activité politique.

The Chair: It's curious, because I'm a Liberal, which is well known to everybody around here. Over the years, I've had to work with Conservative governments provincially and federally, and with New Democrat governments. It's never been an issue about whether I'm telling people not to vote for them. I will express my opinion in a political campaign. But with respect to getting something done for the community or for an organization that I'm involved in, that's a common-good issue.

Ms. Wallace: Absolutely.

The Chair: And we forget to talk about the common good too often. We have to be cognizant of the fact that we put bureaucrats in a tough position of making decisions on these things, but they also are getting directions from their political masters that may change from time to time. We need to find a way to define this so that doesn't happen in the future.

Senator Omidvar: I have a number of questions, but I'm cognizant of time, so let me ask my first question, which is about grants and contributions. You all are recipients, or, in your case, Paulette, you have donee grantees who are recipients of grants and contributions. We heard earlier today from members of the Voluntary Sector Initiative and the blue ribbon task force, and even earlier, we heard from a public official from the Treasury Board of Canada Secretariat. He outlined for us the progress that has been made and the recommendations that have been adopted. I'll just give you an overview of what he said. They talked about single agreements; simplified funding agreements; centralized websites; digital information; a tell-us-once approach as opposed to a tell-us-many-times approach; the reduction of on-site audits; and risk assessments that are varied by size of organization or funding required. They recognized that they had a ways yet to go. I'd like to hear especially from the three of you — Debbie, Norman and Tracey — because everything we've heard so far tells us that size matters. How have these changes been experienced by your communities in your organizations?

Ms. Douglas: It's been a mixed bag for our sector. Yes, we have seen some collapsing of budget lines, for example. We no longer have to put in proposals on an annual basis for a multi-year program; now, funding is every three years, both at the provincial level and the federal level. However, some of the changes that Treasury Board has signalled have not yet been rolled out.

For smaller and even some of the medium-size organizations, reporting continues to be an administrative burden. If you have funds for three programs, for example, you must report out on all

Le président : C'est curieux. Je crois que tout le monde ici sait que je suis un partisan libéral. Au fil des ans, j'ai dû travailler avec des gouvernements conservateurs, à l'échelon provincial et fédéral, ainsi qu'avec des gouvernements néo-démocrates. J'ai pu dire aux gens de ne pas voter pour eux, et cela n'a jamais fait de vague. Je ne vais pas taire mon opinion pendant une campagne politique. C'est différent si je fais quelque chose pour une collectivité ou un organisme dans lequel je me suis engagé, parce que c'est pour le bien commun.

Mme Wallace : Absolument.

Le président : On oublie trop souvent le bien commun. Il faut être conscient du fait que les décisions de ce genre ne sont pas faciles à prendre, pour les fonctionnaires; il arrive aussi qu'ils doivent suivre les ordres de leurs maîtres politiques, et que ceux-ci changent de temps à autre. Donc, il faut définir tout cela afin d'éviter que cela ne se reproduise dans l'avenir.

La sénatrice Omidvar : J'ai plus d'une question, mais par souci de temps, je vais commencer par les subventions et les contributions. Vous êtes tous bénéficiaires — ou dans votre cas, Paulette, vous avez des donataires subventionnés qui sont bénéficiaires — de subventions, et de contributions. Plus tôt aujourd'hui, nous avons entendu le témoignage de membres de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire et du Groupe d'experts indépendant sur les subventions et les contributions. Très tôt ce matin, nous avons aussi entendu le témoignage d'un représentant du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui nous a expliqué les progrès réalisés ainsi que les recommandations qui ont été adoptées. Je vais résumer brièvement ce qu'il a dit. Il était question d'ententes uniques, d'ententes de financement simplifiées, de sites web centralisés, d'information numérique, d'une approche selon laquelle l'information est fournie une seule fois au lieu de nombreuses fois, de la réduction des audits sur le terrain et d'évaluations du risque adaptées à la taille de l'organisation ou au financement demandé. Ils savent que tout cela ne sera pas fait demain. Je suis tout spécialement intéressée par ce que vous trois — Debbie, Norman et Tracey — avez à dire, parce qu'il est clair, à la lumière de ce que nous avons entendu jusqu'ici, que la taille a une importance. Quels effets ces changements ont-ils eus sur vos collectivités ou vos organisations?

Mme Douglas : La réaction a été mitigée dans notre secteur. Effectivement, il y a eu une certaine diminution des postes budgétaires, par exemple. Nous n'avons plus à présenter des demandes annuellement pour un programme pluriannuel; à présent, les fonds sont versés tous les trois ans, autant au provincial qu'au fédéral. Cependant, on attend encore la mise en œuvre de certaines modifications annoncées par le Conseil du Trésor.

La reddition de comptes continue d'être un fardeau administratif pour les petits organismes et même pour certains organismes de taille moyenne. Disons que vous obtenez du

three programs, and this is on top of entering data on a monthly basis based on number of clients. The number one complaint I hear from our service member organizations is the level of reporting and not being clear about what that information is used for. Is it used for program revision and changes? Is it just to show that there's due diligence being done? The frustration for organizations is: Ask us questions that, with the answer, you can then use to enhance programming, or you can then use to enhance how it is that funding is undertaken.

Some of my member agencies deal with the Department of Heritage, multiculturalism program, for example. So even between departments, you see that there's a real disconnect. So while one department may be further along in terms of implementing some of these changes that Treasury Board has signalled, others haven't even begun the conversation with their funded organizations.

Senator Omidvar: Can I ask a supplementary to that? Mr. Clark previously recommended that, as the next step going forward, we should engage in some kind of fact-finding mission that reaches out to recipient organizations and to the government to see how far they have gone in reducing this administrative burden.

Ms. Douglas: Absolutely. And using the Code of Good Practice on Funding from 2001 as well as the blue ribbon panel as foundational documents so that we're measuring against something.

Mr. Ragetlie: From our perspective, the level of reporting and monitoring activities hasn't fundamentally changed much. I can't say that it has diminished. It changes. The shape and form of the expectations change, but the level of it hasn't fundamentally changed. I would say there's quite a difference in the application side of different programs. Almost every time you have to put in all your objects and produce the information on who your board of directors are. There's a whole bunch of standard tombstone information pieces that every part of government asks for again. By now, it's all PDF files and we can send it all electronically. It just has to be done again and again and again. I do think there are probably new ways to create a repository of that kind of information that would take that part of the equation out. It's connected to our accountability anyway. It's not something that will be difficult for our organization to do, but if we can only do it once, that would be great.

financement pour trois programmes. Cela veut dire que vous devez rendre des comptes pour chacun de ces trois programmes, en plus de saisir des données sur une base mensuelle relativement au nombre de clients. La principale plainte émanant des organismes de service qui font partie de nos membres concerne la lourdeur du fardeau redditionnel et une certaine incertitude quant à l'utilisation de ces renseignements. Est-ce qu'on va modifier les programmes à la lumière de cette information, ou est-ce qu'on veut simplement une preuve de diligence raisonnable? C'est frustrant pour les organismes. Quand ils répondent aux questions, ils veulent que les renseignements fournis servent à améliorer les programmes ou à améliorer les mécanismes de financement.

Certains organismes membres interagissent avec le ministère du Patrimoine, dans le cadre du programme du multiculturalisme, par exemple. Donc, même entre les ministères, il y a un véritable manque de communication. Tandis qu'un ministère avance bon train dans la mise en œuvre des modifications annoncées par le Conseil du Trésor, d'autres n'ont même pas engagé la discussion avec les organismes bénéficiaires.

La sénatrice Omidvar : Me permettez-vous de poser une question complémentaire? Précédemment, M. Clark recommandait, comme prochaine étape, d'organiser une mission d'étude pour savoir si les organismes bénéficiaires et le gouvernement ont trouvé des façons d'alléger le fardeau administratif.

Mme Douglas : Absolument. Le Code de bonnes pratiques de financement de 2001 ainsi que le rapport du Groupe d'experts indépendants doivent être servis de documents de base; il faut avoir des points de comparaison.

M. Ragetlie : En ce qui nous concerne, l'ampleur des activités de reddition de comptes et de surveillance n'a pas vraiment changé, fondamentalement. Je ne pourrais pas dire qu'il y en a moins. Il y a eu des changements, c'est-à-dire que la forme ou la teneur des attentes a changé, mais la quantité demeure essentiellement la même. Je dirais qu'un changement important a été fait du côté des demandes visant divers programmes. Presque chaque fois, vous devez faire état de tous vos objectifs et fournir de l'information sur la composition de votre conseil d'administration. Les différents secteurs du gouvernement demandent encore et encore une foule de renseignements de base normalisés. De nos jours, tout est en format PDF, et nous pouvons envoyer des fichiers par voie électronique. Cependant, c'est toujours à faire et à refaire. Je crois qu'il serait possible d'innover et de créer un entrepôt pour ce genre de données; ce serait une tâche de moins à faire. Cela fait partie de notre reddition de comptes de toute façon. Notre organisme pourra facilement mettre tout cela en place, mais si nous pouvions le faire une fois seulement, ce serait génial.

Senator Omidvar: I'm going to change tracks a little and talk about what we've heard in the last two days, and that is the almost unanimous calls to increase the incentives to increase charitable giving. There's history to this. The changes made earlier, I believe 2014 or 2013 or even earlier — I'm not sure about the date — enabled the donation of publicly held securities to charities. A huge amount of money was released into the charitable sector. But I am concerned again about where this goes. The evidence tells us that most of the money goes to elite institutions.

I want to know from you: Would you support increasing charitable incentives? The proposals are relating to the sale of real estate and to the donation of privately held securities. Will that make a difference to your bottom line?

Ms. Senior: Perhaps I can start. As an organization that's squarely focused on the achievement of gender equality in Canada, I would have to say an emphatic no, because we don't find those are the kinds of funds we necessarily attract in terms of the work we're doing across the country. We don't see that that would make a big difference to us. We are a fundamental support to women's organizations that we fund across the country. Even though we're fairly large in comparison to similar organizations around the world, we still struggle to be able to attract the kinds of funds we need, particularly from major donors, to be able to impact and fund highly needed organizations, grassroots organizations across the country. So, no, that would not make a significant difference to us.

Ms. Douglas: I would have to agree. For the majority of the agencies that work with immigrants and refugees, those dollars don't trickle down. Those dollars tend to go to the hospitals and universities and not to community-based organizations.

Senator Omidvar: What about rural organizations?

Mr. Ragetlie: I do think it might make a difference. There are considerable assets in rural communities that we know are going to be considered as part of estate planning and so on, and if the rules incentivized charitable giving, we would probably see more of that coming into the sector. The data shows that income does correlate with the size of gifts and that, as people age and they're wealthier, they give more.

When we think about the engagement of youth in the charitable sector, which has come up in a variety of levels, there may also be a need to recognize the volunteer time that youth

La sénatrice Omidvar : Changeons un peu de domaine. Parlons de ce qu'on nous dit depuis deux jours. On nous demande de façon pratiquement unanime d'accroître les incitatifs visant à faire augmenter les dons de bienfaisance. Cela s'est déjà vu dans le passé. Les changements précédents, apportés en 2014, en 2013 ou peut-être plus tôt — j'avoue être incertaine de la date —, ont autorisé les dons de titres cotés en bourse aux organismes de bienfaisance. Cela a permis d'injecter énormément d'argent dans le secteur de la bienfaisance. Cependant, encore une fois, je me demande qui bénéficie de cet argent. Selon les données, il semble que la majeure partie des fonds vont aux plus grands organismes.

Ce que je vous demande, c'est si vous êtes en faveur de l'accroissement des incitatifs pour les dons de bienfaisance? Les propositions concernent la vente de biens immobiliers et les dons de titres de sociétés privées. Croyez-vous que cela va avoir une incidence sur vos résultats?

Mme Senior : Peut-être pourrais-je répondre la première. Puisque notre organisme est axé d'abord et avant tout sur la réalisation de l'égalité des sexes au Canada, je dois répondre par un non catégorique, étant donné que nous n'attirons pas vraiment ce genre de fonds par le travail que nous faisons dans l'ensemble du pays. Nous ne croyons pas que cela aura une grande incidence sur notre organisme. Nous offrons un soutien essentiel aux organisations féminines que nous finançons partout au Canada, et, même si notre organisme est plutôt imposant en comparaison d'autres organisations similaires à l'étranger, nous devons tout de même nous battre pour inciter les donateurs, en particulier les gros donateurs, à faire des dons grâce auxquels nous pouvons aider concrètement et financer d'autres organisations qui comblent un besoin important, comme les organisations locales, dans tout le pays. Donc, non, cela n'aurait pas une incidence importante dans notre cas.

Mme Douglas : Je crois que je peux en dire autant. Il n'y pas d'effet de ruissellement : l'argent ne se rend pas à la grande majorité des organismes de service aux immigrants et aux réfugiés. Ce sont les hôpitaux et les universités qui en profitent, plutôt que les organismes communautaires.

La sénatrice Omidvar : Et du côté des organismes ruraux?

M. Ragetlie : Je crois que cela pourrait avoir un effet. Nous savons qu'il y a énormément d'actifs dans les collectivités rurales qui vont être pris en compte dans une planification successorale ou autre chose. Si les règles encouragent les dons de bienfaisance de ce genre, alors peut-être qu'il y aura plus d'argent injecté dans le secteur. Les données montrent qu'il y a une corrélation entre le revenu et l'importance des dons. Les personnes plus âgées ont plus de moyens, alors elles donnent davantage.

À propos de la participation des jeunes au secteur de la bienfaisance — la question a été abordée à divers échelons —, il faut peut-être reconnaître que le temps que les jeunes consacrent

can contribute at a time when they don't necessarily have the dollars to give and in some way incentivize that. I don't know if that can be connected to tax rules, and perhaps it's a limited form of their volunteer time if they're formally on a board, but that might deserve some exploration. Maybe there's a table or sub-table where the details of that could be looked at. That's an element of the giving that isn't recognized currently in the tax system.

Ms. Douglas: When I looked across Ontario at my member agencies, I think out of the 234, there's probably one organization that would benefit from capital gains tax increases. For the rest of the organizations, even organizations that are considered to be large settlement organizations in Canada, they don't attract those donations.

Senator Omidvar: I'm going to ask my final question in a very tight manner because we have other senators. I'd like to shift gears to talk about governance. You have brought this up, Mr. Ragetlie, and others have a point of view on this as well. I would like to know whether or not Canada's diversity is appropriately reflected in the governance bodies of our not-for-profit and charitable organizations and whether you think it is time to gather that information through the T3010 using employment equity definitions.

Ms. Douglas: I think that we have made great strides. There are many communities and many larger non-profit organizations, like hospitals, which have been paying attention to ensuring that their governance structure reflects the folks who are using the services.

Having said that, I think there is still so much to be done. I come from Toronto. When I look at the hospitals in Toronto, for example, a hospital like Women's College, which has a particular value system, they are proactive in reaching out. I am not sure that is true of all of the larger hospitals across the city or across the province.

I am big on collecting disaggregated data. I think it drives us forward in terms of positive changes. I would absolutely encourage that, and that kind of data in terms of the governance structure, who is in these kinds of institutions, can only help. We need to get into the practice of collecting this kind of data to taking a look at issues of gender and ethnicity and race and ability and those identifiers. I think it's important for us to pay attention to the governance piece.

I know this isn't your question, senator, but I think we also need to look at the need for governance training for some of the smaller ethno-specific organizations. If they are ever going to be able to compete, we have to strengthen their governance capacity.

au bénévolat remplace l'argent qu'ils ne peuvent pas nécessairement donner. Il faudrait trouver des façons d'encourager cela. Je ne sais pas s'il y a des mesures fiscales que l'on pourrait associer à cela; peut-être que le bénévolat se résume à un siège officiel à un conseil, mais la question mérite d'être étudiée. Peut-être qu'un comité ou sous-comité pourrait se pencher là-dessus, parce que c'est une composante du secteur de la bienfaisance qui est présentement négligée dans notre régime fiscal.

Mme Douglas : Pour l'ensemble des organismes membres en Ontario, je crois qu'il n'y en a qu'un seul sur 234 qui serait avantagé par l'augmentation de l'impôt sur les gains en capital. Les autres, y compris les grands organismes d'accueil canadiens, ne reçoivent pas ce genre de dons.

La sénatrice Omidvar : Je vais devoir être très concise pour ma dernière question, parce que d'autres sénateurs veulent prendre la parole. Je veux passer au sujet de la gouvernance. Vous avez abordé le sujet, monsieur Ragetlie, et d'autres témoins ont aussi un point de vue là-dessus. J'aimerais savoir s'il y a suffisamment de diversité au sein de l'administration des organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Aussi, croyez-vous qu'il serait temps de recueillir des données à ce sujet, fondées sur les définitions de l'équité en matière d'emploi, dans le formulaire T3010?

Mme Douglas : Je crois que nous avons fait des pas de géant. Il y a beaucoup de grands organismes sans but lucratif ou communautaires, par exemple des hôpitaux, qui ont pris des dispositions pour que leur structure de gouvernance reflète les gens qui utilisent leurs services.

Cela dit, je crois qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire. Je viens de Toronto, et certains hôpitaux dans cette ville, le Women's College, par exemple, ont un système de valeurs particulier. Cet hôpital est proactif pour ce qui est de la sensibilisation, mais je ne sais pas si cela vaut aussi pour tous les gros hôpitaux de la ville ou de la province.

Je crois beaucoup à l'importance des données ventilées. Je crois que cela nous encourage à faire des changements positifs. Je vous encourage vivement à recueillir ce genre de données sur les structures de gouvernance, sur les gens qui sont dans ce genre d'organisations. Ça ne peut que vous être utile. Nous devons commencer à recueillir ce genre de données afin d'être en mesure d'étudier les enjeux en matière de genre, d'origine ethnique ou raciale, d'invalidité et d'autres descripteurs. Je crois qu'il est important de ne pas négliger les organes de gouvernance.

Je sais que je m'éloigne de votre question, madame la sénatrice, mais je crois que nous devons également examiner les besoins en matière de formation de la direction des petits organismes fournissant des services à des groupes ethniques particuliers. Si nous voulons que ces organismes soient

Ms. Senior: I would agree with what Debbie has said. I would add that I think it depends on who is leading and the decision makers around the table. I think the intention is there. The results are not necessarily robust. There needs to be some sort of accountability measure that organizations need to embrace and probably report into in order to reach a particular mix or diversity mix on their boards, because I think without that it really comes and goes and ebbs and flows.

Senator Duffy: I have a quick follow-up on the question of advocacy. Would you have any limits on advocacy?

Ms. Douglas: This has been coming up in the last couple of weeks in particular. I work and live in immigrant and refugee communities, and we know there are growing sentiments, an anti-immigrant sentiment, anti-Muslim sentiment. As a society — paying attention to free speech because I keep getting that every time I talk about this — we will need to pay attention to the kinds of activities and figure out other ways other than a cap on charities being able to engage in the public space.

Senator Duffy: Would you allow charities to directly give money to political parties?

Ms. Douglas: No.

Ms. Senior: No. For me, the limitation that needs to be considered is to ensure that the advocacy is related to the mission of the organization. There has to be a purpose for it, and it has to link back directly to the work they're doing that serves the clients they're serving.

Senator Duffy: Super. That's very helpful.

Ms. Wallace: We come back to the definition of "political activity" and how the work you're doing is driving the mission of the organization and not a political agenda.

The Chair: I believe that the definition is extremely important because what I think we need to do is codify the definition of "political activity," not just to make it clear to charities and participants in charities but to protect the public servants who are responsible for supervising this. Because if you don't define it, then someone is going to say, "This is a political activity," when it may not be. We need to codify it so public servants can go about their business of supervising and doing

compétitifs, leurs capacités de gouvernance doivent être renforcées.

Mme Senior : Je suis d'accord avec ce que Debbie a dit. Je voudrais ajouter que cela dépend de la personne à la tête de l'organisme et des décideurs qui siègent au conseil. Je crois que la volonté est là, mais les résultats ne sont pas nécessairement convaincants. La reddition de comptes doit comprendre une mesure à cet égard; les organisations devraient y adhérer et rendre des comptes si nous voulons qu'il y ait une certaine diversité ou hétérogénéité au sein des conseils d'administration. Sans cela, je crois qu'il y a une trop grande fluctuation entre les organismes et au fil du temps.

Le sénateur Duffy : Rapidement, j'ai une question complémentaire à propos des activités de défense des intérêts. Croyez-vous qu'il devrait y avoir des restrictions à ce chapitre?

Mme Douglas : C'est un sujet qui revient fréquemment depuis les deux ou trois dernières semaines. Je travaille auprès des collectivités où il y a des immigrants et des réfugiés — et j'y vis aussi —, et nous savons qu'il y a un sentiment anti-immigration ou antimusulman croissant. Nous allons devoir, en tant que société — et sans entraver la liberté d'expression, parce que c'est quelque chose qu'on mentionne chaque fois que j'ouvre la bouche sur le sujet —, être vigilants par rapport à ces activités et trouver d'autres solutions que d'imposer des restrictions aux organismes de bienfaisance qui veulent participer au débat public.

Le sénateur Duffy : Croyez-vous que les organismes de bienfaisance devraient pouvoir donner de l'argent directement aux partis politiques?

Mme Douglas : Non.

Mme Senior : Non. À mon avis, les restrictions en place doivent viser ce que les activités de défense des intérêts soient en harmonie avec la mission de l'organisation. Ces activités doivent avoir un objectif lié directement au travail que les organismes accomplissent et aux services offerts à leurs clients.

Le sénateur Duffy : Excellent. C'est très éclairant.

Mme Wallace : Nous en revenons à la définition des « activités politiques » et à la question de savoir si les activités s'inscrivent dans la mission de l'organisme et non dans un programme politique.

Le président : Je crois qu'une définition serait extrêmement importante; nous devons codifier la définition d'une « activité politique », non seulement pour que les règles soient claires pour les organismes de bienfaisance et leurs intervenants, mais aussi pour protéger les fonctionnaires responsables de surveiller tout cela. Sans définition, qu'est-ce qui empêche quelqu'un de dire « C'est une activité politique » alors que ce n'est pas le cas? Nous devons codifier une définition afin que les fonctionnaires

their job as public servants, not having to make decisions that may be influenced by their political masters. Those political masters, as we know, change from time to time, as do the attitudes of the political masters.

Senator Duffy: My only other question related to a document I keep referring to. I don't know if you have heard of this, or whether it's in play. I certainly hope it is. It is the mandate letter from Prime Minister Trudeau to the Minister of Justice, Jody Wilson-Raybould, written November 15, 2015. In one of the paragraphs, he's calling on the minister to work with the ministers of Finance and National Revenue to develop a modernized regulatory and legal framework governing the charitable and non-profit sectors. It seems to me this is a signal from the very top of the Government of Canada that they want to see change, and I hope that in your communications with the people who are involved in regulation that that message has gotten through to them.

Ms. Wallace: We could also add that we jointly develop this regulatory framework, that we're involved in that development.

Senator Duffy: Have you heard about this?

Ms. Wallace: We've heard about the mandate, of course.

Senator Duffy: Oh, good. Have you seen any sign of it being picked up other than what we saw last Friday?

Ms. Senior: Other than the court decision, nothing.

Senator Duffy: Well, we'll inspire them onwards and upwards.

Senator Dasko: As a survey researcher, I'm delighted to hear the call for greater sample sizes on the GSS. I never thought I'd hear that here. Wonderful.

I have one question for Debbie. You talked about how hard it is to get charitable status. Do you think we should move in the direction of being more explicit with the criteria? Should we expand the criteria? Or is the issue really the burden of applying? What should we be doing? I think you were suggesting certain kinds of organizations are not even applying for it. What should be done here? What's the real issue here?

Ms. Douglas: I think it's both things. The system is so opaque, and I'll give you an example. From time to time, OCASI incubates small, emerging organizations. After both organizations applied for charitable status on their own, they

peuvent faire leur travail de surveillance et le reste de leurs tâches de fonctionnaires sans avoir à prendre des décisions qui pourraient être influencées par leurs maîtres politiques, lesquels, comme nous le savons, changent de temps en temps, tout comme leurs attitudes.

Le sénateur Duffy : Ma seule autre question concerne le document que je ne cesse d'évoquer. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler ou même si c'est d'actualité, mais j'espère que ce l'est. Je parle de la lettre de mandat du premier ministre Trudeau à la ministre de la Justice, Mme Jody Wilson-Raybould, datant du 15 novembre 2015. Il y a un paragraphe où le premier ministre demande à la ministre de travailler avec le ministre des Finances et la ministre du Revenu national afin d'élaborer un cadre législatif et réglementaire modernisé pour régir le secteur des organismes de bienfaisance et celui des organismes sans but lucratif. J'interprète cela comme un signal de la tête du gouvernement du Canada signifiant un désir de changement, et j'espère que vous avez fait passer le message dans vos communications avec les gens qui travaillent à la réglementation.

Mme Wallace : Peut-être pourrais-je ajouter que nous avons élaboré conjointement ce cadre réglementaire. Nous participons à cet effort.

Le sénateur Duffy : Vous êtes au courant?

Mme Wallace : Nous sommes au courant du mandat, bien sûr.

Le sénateur Duffy : Je vois, parfait. Savez-vous s'il y a une adhésion, mis à part ce qui s'est passé vendredi dernier?

Mme Senior : Mis à part la décision du tribunal, je n'ai rien vu.

Le sénateur Duffy : Eh bien, nous allons devoir redoubler d'efforts à l'avenir.

La sénatrice Dasko : Je suis spécialiste en sondage, alors je suis ravie de voir qu'on demande une augmentation de la taille des échantillons de l'Enquête sociale générale. Je n'y croyais plus. C'est merveilleux.

J'ai une question à poser à Debbie. Vous nous avez dit à quel point il est difficile d'obtenir le statut d'organisme de bienfaisance. Croyez-vous qu'il faudrait faire en sorte que les critères soient plus explicites? Devrait-on élargir les critères, ou est-ce que le problème tient à la lourdeur du processus de demande? Que devrions-nous faire? Je crois que vous avez dit que certains organismes ne prennent même pas la peine de présenter une demande. Qu'est-ce que le comité pourrait faire? Concrètement, quel est le problème ici?

Mme Douglas : Je crois que vous avez cerné les deux parties du problème. Le système est vraiment opaque. Laissez-moi vous donner un exemple : de temps en temps, le Conseil ontarien des agences servant les immigrants agit comme incubateur pour de

were both refused, so we had to find them legal support. One is an organization that's looking at the historical landing of immigrants in Toronto, the Ward Museum. The other is a small organization who works with children coming out of war and/or refugee experiences. The Ward Museum was successful. The refugee children wasn't and had to apply for a third time. Both had really good legal support. No explanation other than that they were turned down. Their objects are clearly about public education. In the case of the refugee children, it was an art play program. The system is too opaque. It feels as if there's great discretion for whomever has the application in front of them, and there is no explanation.

I am not sure that more information is the issue. We need to simplify the system. We need CRA to report out on why some folks get turned down and others don't, transparency.

Senator Dasko: Why they're turned down and what are the criteria.

Ms. Douglas: Yes.

Ms. Wallace: I would just add to that, not only applying for CRA but also applying for grants and to the government, and when an organization is turned down, a really great response back on why or why not they were successful. If a smaller organization, especially, puts a great deal of effort and time into developing these proposals for agreements and for grants, when you're turned down, it's just dispiriting.

Senator Duffy: A small charity in P.E.I. contacted me last week. He said, "What are the magic words?" Because they had been rejected.

Ms. Douglas: One of the things we've been encouraging government funders to do whenever there's a call for proposals is to have a series of conversations with potential grantees so that everyone is getting the same information. When we ask these questions, these are the kinds of answers we're looking for in terms of the magic words. You're right. People are paying limited resources to someone to complete a proposal and then having it turned down without knowing why it was turned down.

The Chair: Thank you to all of you. This has been very informative and helpful. It's very important for the committee to make sure we're not talking just to large organizations, that we're talking to small organizations, some struggling to make their way in this world. It's important that we hear your message

petits organismes émergents. Deux organismes ont présenté eux-mêmes une demande de statut d'organisme de bienfaisance et ont essuyé un refus; nous avons dû leur fournir un soutien juridique. L'un des organismes, le Ward Museum, étudie l'histoire de l'établissement des immigrants à Toronto. L'autre est un petit organisme qui travaille auprès d'enfants ayant vécu la guerre et toute l'expérience des réfugiés. La demande du Ward Museum a été acceptée, mais pas celle de l'autre organisme, qui a dû présenter une troisième demande. Les deux bénéficiaient d'un très bon soutien juridique. On ne leur a fourni aucune explication pour justifier le refus de leur demande. Leur mandat concerne clairement la sensibilisation du public, et, dans le cas de l'organisme pour les enfants réfugiés, il s'agissait d'un programme d'art et de jeu. Le système est trop opaque. Nous avons l'impression que les décisions sont prises complètement arbitrairement, sans justification.

Je doute que le problème tienne à un manque d'information. Il faut simplifier le système et demander à l'ARC d'expliquer pourquoi certaines demandes sont refusées quand d'autres ne le sont pas. Il nous faut de la transparence.

La sénatrice Dasko : Pourquoi on refuse leur demande et quels sont les critères.

Mme Douglas : Oui.

Mme Wallace : J'aimerais seulement ajouter que, dans le cas non seulement d'une demande présentée à l'ARC, mais aussi d'une demande de subvention et d'une demande présentée au gouvernement, de même que lorsqu'une organisation essuie un refus, il faut fournir une très bonne rétroaction quant aux motifs d'acceptation ou de rejet. Pour une petite organisation, particulièrement, qui consacre beaucoup d'efforts et de temps à l'élaboration de ces propositions d'accords et de subventions, c'est très décourageant de se heurter à un refus.

Le sénateur Duffy : Un petit organisme de bienfaisance de l'Île-du-Prince-Édouard a communiqué avec moi la semaine dernière. Il m'a demandé : « Quels sont les mots magiques? », car sa demande avait été rejetée.

Mme Douglas : Une des choses que nous encourageons les bailleurs de fonds gouvernementaux à faire chaque fois qu'il y a un appel de propositions, c'est de discuter avec les bénéficiaires potentiels afin que tout le monde reçoive la même information. Lorsque nous posons ces questions, il y a certaines réponses particulières que nous cherchons à obtenir. Vous avez raison. Les gens paient des ressources limitées à une personne pour qu'elle soumette une proposition, puis la proposition est refusée sans que personne ne sache pourquoi.

Le président : Merci à tous. C'était très instructif et utile. Il est très important que le comité s'assure de ne pas parler uniquement aux grands organismes, il faut aussi parler aux petits organismes, dont certains ont de la difficulté à se faire une place dans ce monde. Il est important d'entendre votre message et de

and that we ask that question of everyone: Are there acceptable limits on political activity? Because that will be a very important message to send to government. Yes, we understand that we're not to be campaigning for candidate X or candidate Y. As I continue to say — maybe it's because I'm the son of a public servant — we need to protect the public servants and say, "Hey, here are the guidelines," so they don't get into a position where they're making decisions and are not being influenced by their political masters, rightly or wrongly.

Honourable colleagues, we will now hear from our next witnesses. From Employment and Social Development Canada, we have Catherine Scott, Director General, Community Development and Homelessness Partnerships Directorate; from KPMG, Tania Carnegie, Chief Impact Officer, Leader, Impact Ventures and Former Member, Social Innovation and Social Finance Steering Group; from RBC Wealth Management, Ms. Susan McIsaac, Managing Director, Strategic Philanthropy; and Mr. Wayne Chiu, Co-Founder of the Trico Foundation.

Thank you for accepting our invitation to appear. As you may have noticed before, we will go to questions after presentations. We ask that you keep your answers short, and my colleagues will keep their questions short. That way, we can get in as many questions as possible. Mr. Chiu, I think we're starting with you.

Wayne Chiu, Co-Founder, Trico Foundation: Thank you, Mr. Chair.

I am the CEO of a company called the Trico Group in Calgary. We as a company have a unique culture called "doing well by doing good." That was in the business world. My wife and I created a public foundation about 10 years ago. We tried to bring the idea to the social sector, and at the same time, we tried to promote the idea of social justice as well. As a result, the Trico Foundation focused on social entrepreneurship, which to us is just a fancy label for what I call "doing well by doing good." By doing well by doing good, not-for-profits can solve social problems while generating sustainable market revenue. We suggest that they can be better at solving social problems because they are generating sustainable market revenue.

Not only has this opened up the possibility of more sustainable non-profits, but it opened up the possibility of scaling those organizations or their solutions. In turn, scale opens up the possibility of system change. Any system change opens up the possibility of solving our social problem once and for all.

poser à tous la question suivante : y a-t-il des limites acceptables à l'activité politique? Car ce sera un message très important à envoyer au gouvernement. Oui, nous comprenons que nous ne faisons pas campagne pour tel ou tel candidat. Comme je continue de le dire — peut-être parce que je suis le fils d'un fonctionnaire —, nous devons protéger les fonctionnaires et dire : « Voici les lignes directrices », de sorte qu'ils ne soient pas dans une situation où ils prennent des décisions et ne sont pas influencés, à tort ou à raison, par leurs maîtres politiques.

Honorables collègues, nous allons maintenant entendre nos prochains témoins. Nous sommes avec Catherine Scott, directrice générale, Partenariats de développement communautaire et de lutte contre l'itinérance à Emploi et Développement social Canada; Tania Carnegie, dirigeante principale de l'impact, et chef, Investissement d'impact chez KPMG et ancienne membre du Groupe directeur sur l'innovation sociale et la finance sociale; Mme Susan McIsaac, directrice générale, Philanthropie stratégique à RBC Gestion du patrimoine; et M. Wayne Chiu, cofondateur de la Trico Foundation.

Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître. Comme vous avez pu le constater auparavant, nous passerons à la période de questions après les exposés. Nous vous demandons de formuler de courtes réponses, et mes collègues poseront des questions brèves. Ainsi, nous pourrions poser le plus grand nombre de questions possible. Monsieur Chiu, je crois que nous commençons par vous.

Wayne Chiu, cofondateur, Trico Foundation : Merci, monsieur le président.

Je suis le directeur général d'une entreprise appelée le Trico Group, à Calgary. Au sein de l'entreprise, nous avons une culture unique qui consiste à « bien faire en faisant une bonne action ». C'était dans le monde des affaires. Mon épouse et moi avons créé une fondation publique il y a environ 10 ans. Nous avons tenté de transposer l'idée au secteur social, et parallèlement, de promouvoir l'idée de la justice sociale également. Par conséquent, la Trico Foundation a misé sur l'entrepreneuriat social, qui, à nos yeux, n'est qu'une belle étiquette pour ce que j'appelle le principe « bien faire en faisant une bonne action ». En adoptant ce principe, les organismes sans but lucratif peuvent résoudre des problèmes sociaux tout en générant un revenu de marché durable. Nous croyons qu'ils peuvent mieux résoudre les problèmes sociaux parce qu'ils génèrent des revenus de marché durables.

Cette façon de faire a permis non seulement d'accroître le nombre d'organismes sans but lucratif viables, mais aussi de mettre à l'échelle ces organisations ou leurs solutions. Par le fait même, cela donne l'occasion de changer le système. Tout changement de système peut favoriser la résolution de nos problèmes sociaux de manière définitive.

The Trico Foundation believes that fully understanding and tapping into the power of doing well by doing good is one of the most promising ideas of our time. That is why we are dedicated to making that promise a reality. We've always maintained that doing well by doing good is just one tool in the toolbox for solving social problems.

I would like to describe some of the programs funded by our foundation. We have engaged in a wide array of funding initiatives to support the capacity building of social entrepreneurship in Canada. For an event, we brought the Social Enterprise World Forum to Canada in 2013. We have supported the Social Finance Forum in Toronto for many years. We have also supported the Map the System — Canada final in the last two years and the Canadian Community Economic Development Network national gathering as well in 2017.

We support infrastructure. We recently helped fund Trico Changemakers Studio at Mount Royal University in our hometown of Calgary. They focus on teaching social enterprise, social innovation as well as social entrepreneurship.

We support social finance. In addition to supporting the Social Finance Forum, we were an early supporter and funder for the New Market Funds in Vancouver.

We support organizations that support social enterprise. We have provided multi-year funding Futurepreneur and Jane Goodall's Root & Shoots program in Toronto.

Regarding social enterprises, we have directly funded some of the leading examples of social entrepreneurs, including some in Toronto, including Jump Math, Fogo Island Inn, Furniture Bank, EMBERS Staffing Solutions, TurnAround Couriers, Mission Possible and Potluck in Vancouver.

We support research. We helped fund the first provincial surveys of social enterprise, albeit with a not-for-profit bonus, in Alberta. We supported the first non-profit social enterprise survey in Canada, and we have commissioned case studies on nine of Canada's leading social enterprises.

All told, these efforts amount to millions of dollars in funding over the last 10 years from us.

I have also been asked to comment on the progress we have made in closing the gaps in society. It is a crucial question and one that has been very much top of our for me, my staff and our board for many years. We do know that the categories I just

La Trico Foundation croit que la parfaite compréhension et la mise à profit du pouvoir de bien faire en faisant une bonne action est l'une des idées les plus prometteuses de notre époque. C'est pourquoi nous nous engageons à concrétiser cette promesse. Nous avons toujours soutenu que le principe « bien faire en faisant une bonne action » ne représente qu'une des mesures que nous pouvons prendre pour résoudre les problèmes sociaux.

J'aimerais décrire certains des programmes que finance notre fondation. Nous avons pris part à un large éventail d'initiatives de financement pour soutenir le renforcement de la capacité d'entrepreneuriat social au Canada. Dans le cadre d'un événement, nous avons fait venir le Forum mondial des entreprises sociales au Canada en 2013. Nous appuyons le Forum sur la finance sociale de Toronto depuis de nombreuses années. Nous avons aussi appuyé la finale canadienne de la compétition Map the System au cours des deux dernières années et le rassemblement national du Réseau canadien de développement économique de la communauté en 2017.

Nous soutenons l'infrastructure. Nous avons récemment aidé à financer le Trico Changemakers Studio à l'Université Mount Royal de Calgary, notre ville natale. L'équipe se consacre à l'enseignement de l'entreprise sociale, de l'innovation sociale de même que de l'entrepreneuriat social.

Nous souscrivons au principe de la finance sociale. En plus d'offrir notre soutien au forum sur la finance sociale, nous avons appuyé et financé dès le début le New Market Funds à Vancouver.

Nous soutenons les organismes qu'appuient les entreprises sociales. Nous avons fourni un financement pluriannuel à Futurepreneur et au programme Root & Shoots de Jane Goodall à Toronto.

En ce qui concerne les entreprises sociales, nous avons financé directement certains des entrepreneurs sociaux de premier plan, y compris certains à Toronto, notamment Jump Math, Fogo Island Inn, Furniture Bank, EMBERS Staffing Solutions, TurnAround Couriers, Mission Possible et Potluck à Vancouver.

Nous appuyons la recherche. Nous avons aidé à financer les premiers sondages provinciaux sur les entreprises sociales et à verser des primes à des organismes sans but lucratif, en Alberta. Nous avons soutenu le premier sondage sur les entreprises sociales à but non lucratif au Canada, et nous avons commandé des études de cas sur neuf entreprises sociales de premier ordre au Canada.

Tout compte fait, nos efforts se chiffrent à des millions de dollars en financement au cours des 10 dernières années.

On m'a aussi demandé de me prononcer sur les progrès que nous avons réalisés pour combler les écarts dans la société. C'est une question cruciale et hautement prioritaire pour mon personnel, notre conseil et moi-même depuis de nombreuses

listed are important to any field, and we have looked into organizations we have funded, it is clear that they are doing well by doing good.

One good example is in Vancouver, an organization called EMBERS Staffing Solutions. In 2015, we learned that in working with people with a number of employment barriers, EMBERS has, since 2008, employed 2,200 people in a day labour service. Of the 2,200, 1,100 have gone on to full-time employment. As well, EMBERS is a not-for-profit, increasing their revenue by over \$2 million in a 12-month period.

So we have done some good here and there and have helped some lives. While that is important and must be appreciated, we will not have closed the widespread gaps in society that the world needs until we truly shift the power of the market for good, pushing towards the transformation of capitalism to make the change. We advocate our government to allow not-for-profits to generate revenue themselves, not to hinge so much on the charity law.

Our foundation decided and continues to work on trying to push the government to allow the not-for-profit, based on good governance practices, to continue to make money to help the organization, to help the underemployed at the same time as helping to generate revenue for the organization. At the same time, I believe, in a business sense, that this is able to increase employment in Canada as well.

We are now in the process of developing a curriculum so that we are able to share what we have learned over the last 10 years from the perspective of helping social enterprise close the gaps in society. We are also hopeful it may just help to push the transformation of capitalism that we need.

Thank you.

Catherine Scott, Director General, Community Development and Homelessness Partnerships Directorate, Employment and Social Development Canada: Thank you Mr. Chair and honourable members of the Senate, for inviting to us appear here today.

My name is Catherine Scott. I'm the Director General of the Community Development and Homelessness Partnerships Directorate at Employment and Social Development Canada. My directorate is supporting the joint mandate commitment of the Honourable Jean-Yves Duclos, Minister of Families, Children and Social Development, and the Honourable Patty Hajdu,

années. Nous savons que les catégories que je viens tout juste d'énumérer sont importantes dans n'importe quel domaine, et nous avons examiné les organismes que nous avons financés : il est évident qu'ils font bien en faisant une bonne action.

L'organisme EMBERS Staffing Solutions à Vancouver en est un bon exemple. En 2015, nous avons appris que, en travaillant avec des gens faisant face à un certain nombre d'obstacles à l'emploi, EMBERS a employé depuis 2008, 2 200 personnes pour occuper un emploi journalier. Parmi les 2 200 personnes, 1 100 ont continué d'occuper un emploi à temps plein. En outre, EMBERS est un organisme sans but lucratif qui a fait croître son revenu de plus de 2 millions de dollars pendant une période de 12 mois.

Nous avons donc fait de bonnes actions ici et là, et nous avons amélioré la vie de certaines personnes. Même si cela est important et très apprécié, nous n'aurons pas réussi à combler les lacunes béantes dans la société qu'il nous faut corriger tant que nous n'aurons pas réellement renversé pour de bon le pouvoir du marché, en cherchant à transformer le capitalisme pour procéder au changement. Nous militons pour que notre gouvernement permette aux organismes à but non lucratif de générer eux-mêmes des revenus, pour ne pas qu'ils dépendent autant du droit régissant les organismes de bienfaisance.

Notre fondation continue de déployer les efforts auxquels elle s'est engagée pour presser le gouvernement de permettre aux organismes à but non lucratif, suivant les pratiques de bonne gouvernance, de continuer de faire de l'argent pour aider l'organisation, aider les personnes sous-employées tout en contribuant à la génération de revenus pour l'organisation. En même temps, je crois que, du point de vue commercial, cela peut accroître l'emploi au Canada également.

Actuellement, nous mettons au point un programme afin que nous puissions transmettre ce que nous avons appris au cours des 10 dernières années en aidant les entreprises sociales à combler les écarts dans la société. Nous espérons aussi que cela provoquera la transformation du capitalisme dont nous avons besoin.

Merci.

Catherine Scott, directrice générale, Partenariats de développement communautaire et de lutte contre l'itinérance, Emploi et Développement social Canada : Je tiens à vous remercier, monsieur le président et honorables membres du Sénat, de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Catherine Scott et je suis la directrice générale de la Môme commentaire que précédemment à Emploi et Développement social Canada. Ma direction appuie l'engagement énoncé dans le mandat conjoint de l'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, et de l'honorable Patty Hajdu, ministre de

Minister of Employment, Workforce Development and Labour, to develop a social innovation and social finance strategy for Canada.

I am here today in my capacity as the co-chair of the former social innovation and social finance co-creation steering group, and I am joined by Tania Carnegie, Chief Impact Officer, Leader, Impact Ventures and Former Member, Social Innovation and Social Finance Steering Group, KPMG.

[*Translation*]

In June 2017, the 17-member Social Innovation and Social Finance Strategy Co-Creation Steering Group was appointed by Ministers Duclos and Hajdu with a one-year mandate. The group was responsible for guiding the development of recommendations for a Social Innovation and Social Finance Strategy for Canada, and for examining federal laws, regulations, and policies that have an impact on the ability of community organizations to participate in social innovation and social finance initiatives, among other issues.

[*English*]

Throughout our extensive consultations over the past year, we heard from a number of social purpose organizations that are creating social and economic value in their communities.

For example, Atira Property Management is a social enterprise in Vancouver that provides property management services to developers, building owners, investors and other not-for-profit and co-op housing providers. Through Atira Property Management, hundreds of women and men facing significant barriers to employment are able to find jobs.

By supporting and enabling the work of social purpose organizations, we can advance social and environmental objectives to create stronger and healthier communities for Canadians.

As you're aware, in August 2018, the report of the steering group was publicly released by Employment and Social Development Canada. It includes 12 recommendations that propose the ways in which social innovation and social finance could be incorporated into a comprehensive federal strategy to build more inclusive and prosperous communities and, in doing so, improve the lives of vulnerable Canadians.

Designed to be acted upon together, the recommendations would deliver new tools, resources and approaches to enable communities to tackle persistent and complex social challenges.

l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, d'élaborer une stratégie d'innovation sociale et de finance sociale pour le Canada.

Je suis ici aujourd'hui en ma qualité de coprésidente de l'ancien Groupe directeur sur l'innovation sociale et la finance sociale. Je suis accompagnée de Tania Carnegie, dirigeante principale de l'impact social, et chef d'investissement d'impact et ex-membre du Groupe directeur sur l'innovation sociale et la finance sociale chez KPMG.

[*Français*]

En juin 2017, les ministres Duclos et Hajdu ont mis sur pied le Groupe directeur sur la co-crédation d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale composé de 17 membres et dont le mandat était d'une durée d'un an. Le groupe était chargé de guider l'élaboration de recommandations visant à mener à une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale pour le Canada et d'examiner les lois, règlements et politiques fédéraux qui ont une incidence sur la capacité des organismes communautaires de participer à des initiatives d'innovation sociale et de finance sociale, entre autres.

[*Traduction*]

Durant les vastes consultations que nous avons menées au cours de la dernière année, nous avons entendu un certain nombre d'organisations à but social créant une valeur sociale et économique dans leurs communautés.

Par exemple, Atira Property Management est une entreprise sociale de Vancouver qui fournit des services de gestion immobilière aux promoteurs, aux propriétaires d'immeubles, aux investisseurs et à d'autres fournisseurs de logements sans but lucratif et coopératifs. Grâce à Atira Property Management, des centaines de femmes et d'hommes faisant face à d'importants obstacles à l'emploi peuvent trouver un emploi.

En appuyant le travail d'organismes à but social, nous pouvons faire progresser les objectifs sociaux et environnementaux afin de créer des collectivités plus fortes et plus saines pour les Canadiens.

Comme vous le savez, en août 2018, le rapport du groupe directeur a été rendu public par Emploi et Développement social Canada. Il comprend 12 recommandations qui proposent les façons d'intégrer l'innovation sociale et la finance sociale dans une stratégie fédérale globale visant à bâtir des collectivités plus inclusives et prospères et, ce faisant, à améliorer la vie des Canadiens vulnérables.

Conçues pour être mises en œuvre ensemble, les recommandations fourniraient de nouveaux outils, de nouvelles ressources et de nouvelles approches pour permettre aux collectivités de relever les défis sociaux persistants et complexes.

The government is currently reviewing the steering group's report to inform the development of a federal strategy on social innovation and social finance.

Tania Carnegie, Chief Impact Officer, Leader, Impact Ventures and Former Member, Social Innovation and Social Finance Steering Group, KPMG: Throughout our consultations, we heard about a number of barriers preventing community organizations from reaching their full potential. Those which we thought might be of particular interest to the committee were barriers related to funding, capital and public sector procurement.

Regarding federal funding, we heard a great deal about how government granting practices could go a long way toward stimulating social innovation in communities. In particular, we heard that charities and non-profits want to spend more time testing out new ideas to meet their missions than on burdensome applications and reporting processes, and they want longer-term funding arrangements that recognize the time and resources required for innovation to occur and its benefits to be realized. The report includes innovative funding criteria that we recommend the Treasury Board Secretariat incorporate into their work to renew the policy on transfer payments.

Organizations also asked the government to use its purchasing power to support charities and non-profits by ensuring that procurement opportunities are open to the sector. The steering group recommended that the government incorporate social procurement guidelines, tools and training opportunities into its focus on procurement modernization, building on existing pilots and supplier diversity initiatives.

During our consultations, organizations encouraged government to accelerate growth of existing and emerging social finance investment funds. Therefore, the steering group recommended that government create and invest in a social finance fund. By making long-term, strategic investments and by incentivizing and leveraging public, private and philanthropic capital, we heard that government could improve access to capital, such as loans for social purpose organizations working to address persistent social or environmental challenges.

The steering group heard that social purpose organizations need to have access to the same type of innovation supports that other sectors benefit from and that government rethink its

Le gouvernement est en train d'examiner le rapport du groupe directeur en vue de l'élaboration d'une stratégie d'innovation sociale et de finance sociale.

Tania Carnegie, dirigeante principale de l'impact, chef, Investissement d'impact et ex-membre du Groupe directeur sur l'innovation sociale et la finance sociale, KPMG : Tout au long de nos consultations, nous avons entendu parler d'un certain nombre d'obstacles qui empêchent les organisations communautaires d'atteindre leur plein potentiel. Les obstacles à l'accès au financement, au capital et au marché d'approvisionnement du secteur public sont un aspect qui pourrait intéresser tout particulièrement votre comité.

En ce qui concerne le financement fédéral, nous avons beaucoup entendu parler de la façon dont les pratiques d'octroi de subvention du gouvernement pourraient contribuer grandement à stimuler l'innovation sociale dans les collectivités. Plus particulièrement, nous avons appris que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif veulent pouvoir consacrer plus de temps à la mise à l'essai de nouvelles idées pour s'acquitter de leurs missions qu'aux processus fastidieux de présentation de demandes et de production de rapports, et qu'ils veulent des ententes de financement à long terme qui tiennent compte du temps et des ressources nécessaires à l'innovation et à la concrétisation de ses avantages. Le rapport inclut des critères de financement novateurs que nous recommandons au Secrétariat du Conseil du Trésor d'intégrer à ses travaux visant à renouveler la politique sur les paiements de transfert.

Les organisations ont également demandé au gouvernement d'utiliser son pouvoir d'achat pour appuyer les organismes de bienfaisance et sans but lucratif en veillant à ce que le secteur ait accès aux processus d'approvisionnement du secteur public. Le groupe directeur a recommandé que le gouvernement intègre les directives, les outils et les possibilités de formation en matière d'approvisionnement du secteur public à caractère social dans ses efforts de modernisation des processus d'approvisionnement du secteur public, en s'appuyant sur les projets pilotes et les initiatives de diversification des fournisseurs déjà en place.

Dans le cadre de nos consultations, les organisations ont encouragé le gouvernement à accélérer la croissance des fonds d'investissement en finance sociale existants et émergents. Par conséquent, le Groupe directeur a recommandé que le gouvernement crée un fonds de finance sociale et investisse dans celui-ci. Nous avons appris que le gouvernement, en faisant des investissements stratégiques à long terme et en stimulant et en mettant à profit le capital privé, public et philanthropique, pourrait améliorer l'accès au capital, comme les prêts pour les organismes à vocation sociale qui s'efforcent de relever les défis sociaux ou environnementaux persistants.

Le groupe directeur a appris que les organismes à vocation sociale doivent avoir accès au même type de soutien à l'innovation que celui dont bénéficient d'autres secteurs, et que

approach tackling social challenges and to work to mainstream social innovation and social finance into the way it does business.

The steering group recommended that access to federal innovation, business development and skills training programs be improved.

The steering group expressed strong interest in the government pursuing innovative approaches to address persistent social challenges, calling for a federal strategy that does four things: First, it should focus on improving outcomes and quality of life for people in vulnerable circumstances; second, it should align and reinforce other federal programs and initiatives; third, it should improve the capacity of government and practitioners to deliver existing programs better and to enable innovation and collaboration with diverse partners; and finally, it should help create a coherent ecosystem, including access to business supports, capital, markets and knowledge and enabling legislative and regulatory environment.

In closing, the recommendations of the steering group's report reflect social innovation and social finance activity that is already happening across Canada, and it is already being supported by governments around the world, in the form of a made-in-Canada approach. The recommendations serve to level the playing field and forge new relationships between the federal government, charities and non-profits, and to present an important opportunity to unlock innovative approaches to improve the well-being of Canadians and to demonstrate Canada's leadership.

We would be pleased to answer your questions. Thank you for having us.

Susan McIsaac, Managing Director, Strategic Philanthropy, RBC Wealth Management: I thought I had only three minutes so I'm going to speak slowly.

Mr. Chair and honourable members of the committee, I want to thank you for the opportunity to appear before you today. I am an employee of Royal Bank but have spent well over two decades of my career in the charitable sector, and it is that experience and passion that I bring to you today.

The United Nations has set 17 sustainable development goals to address the most intractable problems of our world. In my view, some of the most creative and impactful efforts to meet the challenge of those goals are happening in charitable and not-for-profit organizations. It is a sector of talented and committed individuals, but it is plagued by scarcity of resources, human and financial.

le gouvernement repense son approche pour s'attaquer aux problèmes sociaux et s'emploie à intégrer l'innovation sociale et la finance sociale à ses activités.

Le groupe directeur a recommandé d'améliorer l'accès aux programmes d'innovation, de développement des entreprises et de formation professionnelle du gouvernement fédéral.

Le groupe directeur s'est montré très intéressé à ce que le gouvernement adopte des approches novatrices pour résoudre les problèmes sociaux persistants, en demandant une stratégie fédérale qui fasse quatre choses : premièrement, elle devrait se concentrer sur l'amélioration des résultats et de la qualité de vie des personnes vulnérables; deuxièmement, elle devrait s'aligner sur les autres initiatives et programmes fédéraux et les renforcer; troisièmement, elle devrait améliorer la capacité du gouvernement et des intervenants à mieux exécuter les programmes existants et à favoriser l'innovation et la collaboration avec divers partenaires; enfin, elle devrait favoriser la création d'un écosystème cohérent, comprenant un accès aux soutiens aux entreprises, au capital, aux marchés et au savoir, et la création d'un cadre législatif et réglementaire habilitant.

Pour terminer, les recommandations du rapport du groupe directeur reflètent les activités d'innovation sociale et de finance sociale qui se déroulent déjà à l'échelle du Canada, et cela est déjà appuyé par les gouvernements du monde entier, sous forme d'approche faite au Canada. Les recommandations servent à uniformiser les règles du jeu et à établir de nouvelles relations entre le gouvernement fédéral, les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif, ainsi qu'à offrir une occasion importante d'exploiter des approches novatrices pour améliorer le bien-être des Canadiens et montrer le leadership du Canada.

Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions. Merci de nous avoir invitées.

Susan McIsaac, directrice générale, Philanthropie stratégique, RBC Gestion du Patrimoine : Je croyais n'avoir que trois minutes, je vais donc parler lentement.

Monsieur le président et honorables membres du comité, je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Je suis une employée de la Banque Royale, mais j'ai passé bien plus que 20 ans de ma carrière dans le secteur caritatif, et c'est cette expérience et cette passion dont je vous fais part aujourd'hui.

Les Nations Unies ont établi 17 objectifs de développement durable pour s'attaquer aux problèmes les plus insolubles. D'après moi, une partie des efforts les plus créatifs et les plus percutants pour relever le défi que présentent ces objectifs sont consentis par les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif. C'est un secteur rempli de gens talentueux et dévoués, mais il est empoisonné par la pénurie de ressources humaines et financières.

Funding from government and the private sector is often tied to programs, with little available for operational improvement, innovation, research and development or scaling of new ideas. There is almost no risk capital available to most charities. Additionally, there is growing appetite among funders for proof of outcomes and impact, work that we know is labour intensive and sometimes manufactured.

The work of fixing decades-long issues is slow and requires complex solutions and collaboration. To be fully effective, the sector needs government as a collaborator, supporter and ally in policy, in programming and in practice. Specifically, there is need for enhanced funding opportunities and new approaches to enable this important work.

There are three specific recommendations that I'll make to you today. The sector needs access to funds such as are available to the private sector, including debt financing, loan guarantees, venture capital, equity investments, insurance products, start-up funding for social enterprises, early stage support for research and testing of new and creative approaches. These alternative revenue channels allow innovation and scaling up, where appropriate. Moreover, there is an investor population that will respond to such opportunities and many traditional philanthropists are increasingly interested in supplementing their charitable giving with these mechanisms. I am also witnessing a wave of next generation philanthropists and activists that will approach their commitment to community with this investor lens. I encourage the federal government to support the creation of a marketplace for these kinds of financial opportunities and facilitate the collaboration of all three sectors in operationalizing it.

My second recommendation is focused on a different area of available capital, and that is the immense aggregate of capital residing in charitable foundations across the country, both private and public endowments. The current disbursement quota of 3.5 per cent is, at best, modest. I urge government, either by policy or by incentive, to encourage the optimization of this capital, putting it to work in communities on issues of housing, environment, mental health, health and youth, to name just a few.

My third recommendation is that government support the capacity building of the not-for-profit sector to partake in these revenue channels. The sector is often unable to lift up from their daily operations to identify mid- and long-term opportunities. Most will need process and people that will help them to

Le financement provenant du gouvernement et du secteur privé est souvent lié aux programmes, et une infime partie sert à l'amélioration opérationnelle, à l'innovation, à la recherche et au développement ou à la conception de nouvelles idées. Il n'y a presque pas de capital de risque disponible pour la plupart des organismes de bienfaisance. En outre, les bailleurs de fonds exigent de plus en plus de preuves de résultats et de répercussions, ce qui est parfois un prétexte et qui suppose un travail que nous savons exigeant en main-d'œuvre.

Le processus visant à régler des problèmes qui datent de plusieurs décennies est lent et nécessite des solutions complexes ainsi que de la collaboration. Pour être pleinement efficace, le secteur a besoin du gouvernement comme collaborateur, comme défenseur et comme allier au chapitre des politiques, des programmes et des pratiques. Plus précisément, il faut améliorer les possibilités de financement et les nouvelles approches pour réaliser cet important travail.

Je vous ferai trois recommandations particulières aujourd'hui. Le secteur a besoin d'accéder à des fonds comparables à ceux mis à la disposition du secteur privé, y compris le financement par emprunt, les garanties de prêt, le capital de risque, les placements en actions, les produits d'assurance, les fonds de démarrage pour les entreprises sociales, le soutien dès les premières étapes pour la recherche et la mise à l'essai de nouvelles approches créatives. Ces autres sources de revenus favorisent l'innovation et l'expansion, au besoin. De plus, une population d'investisseurs répondra à de telles occasions, et de nombreux philanthropes traditionnels sont de plus en plus désireux d'intégrer ces mécanismes à leurs dons de charité. Je constate également une vague de philanthropes et d'activistes de la prochaine génération qui adoptent la perspective des investisseurs concernant leur engagement à l'égard de la collectivité. J'encourage le gouvernement fédéral à soutenir la création d'un marché pour ce genre de possibilités financières et à faciliter la collaboration de ces trois secteurs au moment de le rendre opérationnel.

Ma deuxième recommandation est axée sur un domaine différent de capital disponible, et il s'agit de l'immense regroupement de capital se trouvant dans les fondations caritatives à l'échelle du pays, tant privées que publiques. Le contingent actuel des versements de 3,5 p. 100 est, au mieux, modeste. J'implore le gouvernement, que ce soit à l'aide de politiques ou d'incitatifs, à encourager l'optimisation de ce capital, en le mettant à contribution dans les collectivités pour régler des questions touchant le logement, l'environnement, la santé physique et mentale et les jeunes, pour n'en nommer que quelques-unes.

En troisième lieu, je recommande que le gouvernement soutienne le renforcement de la capacité du secteur sans but lucratif pour que l'on puisse profiter de ces sources de revenus. Le secteur est souvent incapable de prendre du recul par rapport à ses activités quotidiennes pour cerner des possibilités à moyen

leverage new tools. Innovation hubs, such as available to start-ups in the private sector, would be embraced by many of the clever leaders in the charitable sector.

As an addendum to this recommendation, I must add my strong view that both application for funding and reporting requirements should be streamlined, freeing up time and thinking capacity on both sides of the funding relationship.

I encourage government to use your policy levers, financial resources, data and immense public influence to create new financial instruments, free up and optimize large stagnant capital, support the not-for-profit sector to become more financially literate and agile in their work, and to incite and mobilize Canadians to invest in our future.

Thank you for your time and consideration.

The Chair: Thank you very much. You have presented some very interesting arguments.

You talked about procurement opportunities and about making sure that they are open to members of the sector. I'm trying to do the linkage about what that means. With procurement, of course, you are purchasing something, and most of the people we are talking about in the charitable sector are in a not-for-profit mode. Are there examples that you used when you made that statement?

Ms. Carnegie: Most certainly. There are a number of social enterprises across Canada that are in a position to be providing the government with goods and services, so the recommendation is really about opening up the opportunity so that all social enterprises have the opportunity to participate in that fairly.

The Chair: I had an idea of what you were going to say. I wanted to get it on the record so that the people watching could see it, because there are charities providing services to people who have certain challenges and who produce things like buttons and bags and stuff like that. They are not mainstream producers but are producing quality products. I wanted to get that on the record.

Senator Omidvar: Thank you to all of you for being here and for the work you do for us and for all communities.

I want to start with you, Mr. Chiu because I realize you are under some time pressure. I am somewhat familiar with the work that you do. I wonder if you could give us your response to the

et à long terme. La majorité des organismes sans but lucratif ont besoin d'un processus et de gens qui les aideront à exploiter de nouveaux outils. Les carrefours d'innovation, qui sont à la disposition des entreprises en démarrage du secteur privé, seraient adoptés par nombre des brillants dirigeants du secteur caritatif.

En annexe à cette recommandation, je dois ajouter que je suis fortement convaincue que les demandes de financement et les exigences de déclaration devraient être rationalisées, ce qui permettrait de libérer du temps et une certaine capacité de réflexion des deux côtés de la relation de financement.

J'encourage le gouvernement à utiliser ses leviers politiques, ses ressources financières, ses données et l'immense influence publique dont il bénéficie pour créer de nouveaux instruments financiers, libérer et optimiser l'important capital stagnant, soutenir le secteur sans but lucratif pour qu'il possède plus de connaissances financières et qu'il ait plus de souplesse dans son travail, et mobiliser les Canadiens pour qu'ils investissent dans notre avenir.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

Le président : Merci beaucoup. Vous avez présenté des arguments très intéressants.

Vous avez parlé de possibilités d'approvisionnement et du fait de s'assurer qu'elles sont offertes aux membres du secteur. J'essaie de comprendre ce que cela veut dire. Avec l'approvisionnement, bien sûr, vous achetez quelque chose, et la majorité des gens du secteur caritatif dont nous parlons fonctionnent de manière non lucrative. Avez-vous utilisé des exemples pour appuyer cette déclaration?

Mme Carnegie : Certainement. Il y a un certain nombre d'entreprises sociales à l'échelle du Canada qui sont en mesure de fournir des biens et services au gouvernement, la recommandation porte donc réellement sur le fait d'offrir des possibilités de sorte que toutes les entreprises sociales aient la chance de participer de manière équitable.

Le président : J'avais une idée de ce que vous alliez dire. Je voulais qu'on le consigne au compte rendu afin que les gens qui nous suivent puissent le voir, car il y a des organismes de bienfaisance qui fournissent des services à des gens qui se butent à certains problèmes et qui produisent des articles comme des boutons, des sacs, des choses comme ça. Ce ne sont pas des producteurs généraux, mais ils fabriquent des produits de qualité. Je voulais que ce soit consigné au compte rendu.

La sénatrice Omidvar : Merci à tous d'être ici et merci du travail que vous faites pour nous et pour toutes les collectivités.

J'aimerais commencer par vous, monsieur Chiu, car je suis consciente que vous avez certaines contraintes de temps. Je connais un peu le travail que vous faites. J'aimerais savoir si

recommendations put forward by your co-panellists on the creation of a social finance marketplace such that your funded social entrepreneurs would be able to access the financial instruments that Ms. McIsaac talked about and take their work to scale.

Mr. Chiu: I always have difficulty because we always try to look at a market solution from a business perspective.

Again, if we are able to help to scale the funds and then get the government involved as part of the solution, that would be great, and we would be able to get a fund a lot bigger in order for us to fund more social innovation or to scale the social enterprise.

I believe there is a lot of education out there for the business sector. When anybody is talking about social, they are always concerned if this is a not-for-profit, but right now, when we look at the impact of investing funds and whatnot, there basically is a lot of potential to make not just only profit; it's also the social profit as well. Basically, there is a lot of education that we have to teach the business sector about how to look at this as a bigger solution. It's not just for not-for-profit; it's also for the profit sector as well.

Senator Omidvar: Building on that answer, Ms. Scott and Tania, could you comment on the need for — as Mr. Chiu said — educating business, but also the need to, I think, educate social entrepreneurs and agents of change who are working in charities and not-for-profits to avail themselves appropriately of the instruments that Ms. McIsaac talked about, insurance policies, venture capital funding, loan guarantees, et cetera. Has that been part of your deliberation?

Ms. Scott: I would say that throughout the consultations, the most prevalent message we heard was the need for capacity and skills development in the sector. I think that's why you see there are several recommendations that try to address that, but certainly in terms of building the ability of the social purpose organizations to be ready and willing to take on debt, to take on loans.

It would be the ability to develop social research and development skills, the ability to have that capacity to bring in expertise when they need it. That was a message that we heard loud and clear throughout the consultations and is front and centre, and it is something that we learned in looking at international models. If we look at what the U.K. has done, for example, with big society capital, I think one of the lessons learned was there was a need to really focus on that capacity building, first of all.

vous pouvez répondre aux recommandations mises de l'avant par vos collègues quant à la création d'un marché de finance sociale, de sorte que vos entrepreneurs sociaux financés puissent accéder aux instruments financiers dont a parlé Mme McIsaac et accroître la portée de leur travail.

M. Chiu : J'éprouve toujours de la difficulté, car nous essayons toujours d'envisager une solution de marché d'un point de vue commercial.

Encore une fois, si nous sommes capables d'accroître le financement, puis d'amener le gouvernement à faire partie de la solution, ce serait excellent, et nous serions en mesure de récolter beaucoup plus d'argent pour financer plus d'innovations sociales ou favoriser l'expansion des entreprises sociales.

Je pense qu'il y a beaucoup de sensibilisation à l'égard du secteur commercial. Lorsque quelqu'un parle du secteur social, les gens sont toujours préoccupés lorsqu'il s'agit d'un organisme sans but lucratif, mais à l'heure actuelle, lorsqu'on regarde l'incidence des fonds d'investissement, entre autres, il y a beaucoup de potentiel non seulement pour les profits, mais aussi pour le bénéfice social. Essentiellement, nous devons enseigner beaucoup de choses aux gens du secteur commercial quant à la façon d'envisager cela comme une grande solution. Cela s'applique non seulement au secteur sans but lucratif, mais aussi au secteur à but lucratif.

La sénatrice Omidvar : Pour revenir à cette réponse, mesdames Scott et Tania, pourriez-vous vous prononcer sur la nécessité — comme l'a dit M. Chiu — de sensibiliser les entreprises, mais aussi, je crois, les entrepreneurs sociaux et les agents de changement qui travaillent au sein d'organismes de bienfaisance et d'organismes sans but lucratif afin qu'ils puissent recourir adéquatement aux instruments dont a parlé Mme McIsaac : les polices d'assurance, les fonds de capital de risque, les garanties de prêt, et cetera. Cela faisait-il partie de votre délibération?

Mme Scott : Je dirais que, tout au long des consultations, ce que nous avons entendu le plus couramment, c'est le besoin de capacité et de perfectionnement des compétences dans le secteur. Je pense que c'est pour cette raison que plusieurs recommandations visent à répondre à ce besoin, et il faut certainement renforcer la capacité des organismes à vocation sociale pour qu'elles soient prêtes et disposées à contracter des dettes et obtenir des prêts.

Il s'agirait de la capacité d'acquérir des compétences en recherche sociale et en développement, de pouvoir tirer parti de l'expertise, au besoin. C'est le message que nous avons entendu haut et fort tout au long des consultations; il est au premier plan, et c'est quelque chose que nous avons appris en examinant des modèles internationaux. Si on regarde ce qu'a fait le Royaume-Uni avec Big Society Capital, par exemple, je pense que l'une des leçons apprises était qu'il faut réellement miser sur le renforcement de la capacité avant tout.

Senator Omidvar: To build a foundation.

Ms. Scott: Yes.

Senator Omidvar: The Senate Social Affairs Committee completed a study on social finance, and its recommendations were closely aligned with your report. Here is one senator who is raring to go; I don't need to be convinced anymore. Can you share with me whether you proposed timelines to the government for carrying out this work?

Ms. Carnegie: Our recommendations were not specific on timelines, but we would certainly like to see something happen within the very near term.

Senator Omidvar: In the next budget?

Ms. Carnegie: Yes, please.

The Chair: No pressure.

Senator Omidvar: Susan, I was really interested in what you were saying. You talked about the readiness of philanthropists and people with money to participate in doing well by doing good, as Mr. Chiu has suggested. Can you confirm that your customers, your clients, are ready, willing and able to participate in a social finance marketplace?

Ms. McIsaac: What I would say to you, senator, is that, yes, I have spoken to clients who are quite interested in alternative models, not exclusive of their traditional charitable giving, I would say, but in addition to.

In my earlier days in United Way, we saw a number of donors who were interested in alternative opportunities. I don't know that I could say to you that I have a long lineup of those who would be involved exclusively in that, but I would say, yes, I am hearing increasingly an appetite for, in a select group of donors, that willingness to try different kinds of models. I don't think the financial payback is the driver; I do believe it is social good. I think it's just a way of trying to bring to the equation the other expertise that some of these donors bring, which is around these kinds of instruments.

As I look at some of the next-generation wealth that are taking on some of the family responsibilities in foundations, I am increasingly hearing a desire to add to what their parents have done through these large family foundations a model of funding differently, not to abandon the traditional charitable model, but to add to it the opportunity to engage in these kinds of instruments.

Senator Lankin: I wanted to follow up on a couple of questions around a social enterprise fund and the kinds of investments that can be made. I recognize there are different

La sénatrice Omidvar : Pour mettre sur pied une fondation.

Mme Scott : Oui.

La sénatrice Omidvar : Le Comité sénatorial des affaires sociales a réalisé une étude sur la finance sociale, et ses recommandations étaient étroitement alignées avec votre rapport. Voilà un membre du Sénat impatient d'agir; je n'ai plus besoin d'être convaincue. Pouvez-vous me dire si vous avez proposé au gouvernement un échéancier pour la réalisation des travaux?

Mme Carnegie : Nos recommandations ne portaient pas précisément sur un échéancier, mais nous aimerions certainement que les choses se fassent dans un avenir très rapproché.

La sénatrice Omidvar : Dans le prochain budget?

Mme Carnegie : Oui, volontiers.

Le président : On n'exerce pas de pression.

La sénatrice Omidvar : Susan, j'ai vraiment apprécié ce que vous avez dit. Vous avez parlé de l'état de la disposition des philanthropes et des gens en moyens à prendre part au mouvement « bien faire en faisant une bonne action », comme l'a suggéré M. Chiu. Pouvez-vous confirmer que vos clients sont prêts et disposés à prendre part au marché de finance sociale et qu'ils sont en mesure de le faire?

Mme McIsaac : Ce que je vous répondrai, madame la sénatrice, c'est que oui, j'ai parlé à des clients fort intéressés par d'autres modèles, qui n'excluent pas leur façon habituelle de faire des dons de charité, disons, mais qui s'y ajoutent.

À mes débuts à Centraide, nous avons vu de nombreux donateurs qui avaient un intérêt pour d'autres types de possibilités. Je ne dirais pas qu'il y a une ribambelle de gens qui y prendraient part exclusivement, mais je dirais que oui, au sein d'un groupe restreint de donateurs, les gens sont de plus en plus prêts à essayer différents types de modèles. Je ne pense pas que les retombées financières soient une motivation; je pense qu'il s'agit plutôt du bien social. Je pense que c'est simplement une façon d'ajouter à l'équation l'expertise de certains de ces donateurs, qui porte sur les instruments de ce genre.

Quand je regarde certaines personnes nanties de la prochaine génération qui assument certaines des responsabilités familiales dans les fondations, je les entends de plus en plus souvent dire qu'ils souhaitent ajouter un modèle de financement différent à ce que leurs parents ont réalisé dans ces grandes fondations familiales; ils ne veulent pas laisser tomber le modèle de bienfaisance traditionnel, mais plutôt saisir l'occasion d'utiliser en plus ces instruments.

La sénatrice Lankin : J'aimerais revenir sur quelques questions au sujet d'un fonds pour les entreprises à caractère social et des types d'investissements possibles. Je reconnais que

expertises here, and it's a chance to tap into some cross-panel thinking and some advice in terms of how your thinking has evolved on this.

One of the things that I have seen over the years where there have been attempts through funding social purpose enterprise has been a push-back from the small business community. I think of government procurement, for example, and I think of something like Eva's Phoenix in Toronto with a social enterprise printing business and attempting to compete for contracts. Some members of the private sector would say there's special financing, there are special opportunities that they are provided and it's not an even playing field with respect to the cost for them to compete. I'm interested in how you looked at that issue of competition. There are other examples that deal with government procurement as well, but is it to look to a percentage of operations or of money to be invested in these kinds of operations? How can the private sector be compensated for taking away what might be an even playing field in terms of competition? I think this is something where we have to get all the players on-side.

When it comes to policy making, government is always going to break down at some point in time in terms of taking that step, and I think we've seen examples of that. I'll give you another quick example. In the province of Ontario, the previous government made a policy decision about funding subsidies to grow the not-for-profit child care world, not through a social finance model but through a restriction to the not-for-profit world. The current government has reversed that and will fund the private sector again in response to that push that it's not an even playing field.

It's a powerful argument, and I wonder how you've thought about it and dealt with that.

Mr. Chiu: I believe at the end of the day, there's still a market there. You still have overhead to pay and certain expenses to pay, no matter where your money comes from. You still have to have certain, what I call gen A, to pay. The key thing about this social procurement is I always have a strong advocacy that, no matter what, it has to be fair. You cannot say that I'm supporting this, I'm social, and then you should give me the job or the government should give me the purchase of that.

I also believe that I'm seeing a lot of social purpose business. They are not in the same playing field. They are not comparable at all. If they are saying they are not-for-profit so we should give them the job, this is not fair at all. No matter what, the market would look after itself. If a social purpose organization has

différentes expertises entrent en jeu, et c'est l'occasion de tirer parti d'une réflexion alimentée par divers groupes de témoins et de quelques conseils sur la façon dont votre raisonnement a évolué à cet égard.

L'une des choses que j'ai constatées au fil des ans, lorsqu'il y a eu des tentatives de financement d'entreprise sociale, est une résistance de la part de la communauté des petites entreprises. Je pense aux marchés publics, par exemple, ainsi qu'à des organismes comme Eva's Phoenix à Toronto, dont l'entreprise sociale d'imprimerie tente d'obtenir des contrats. Certains membres du secteur privé diraient qu'ils bénéficient d'un financement spécial, de possibilités particulières et que les règles du jeu ne sont pas équitables en ce qui concerne ce qui leur en coûte pour rivaliser. J'aimerais savoir comment vous avez abordé la question de la concurrence. Il y a d'autres exemples qui portent également sur les marchés publics, mais faut-il s'en tenir à un pourcentage des opérations ou de l'argent qu'il faut investir dans ce genre d'opérations? Comment peut-on indemniser le secteur privé pour l'élimination de ce qui pourrait être des règles de jeu équitables en ce qui concerne la concurrence? Je pense que c'est une situation où il faut obtenir l'appui de tous les joueurs.

Lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques, il arrivera toujours un moment où le gouvernement échouera à cette étape, et je pense que nous en avons vu des exemples. Je vais vous donner un autre bref exemple. Dans la province de l'Ontario, le gouvernement précédent a pris une décision stratégique de financer des subventions pour faire croître le secteur sans but lucratif des services aux enfants, non pas en adoptant un modèle de financement social, mais en imposant une restriction aux organismes à but non lucratif. Le gouvernement actuel a renversé cette mesure et financera de nouveau le secteur privé en réponse aux pressions voulant que les règles du jeu ne sont pas équitables.

Il s'agit d'un argument solide, et je me demande ce que vous en avez pensé et comment vous y avez réagi.

M. Chiu : Je crois que, au bout du compte, il y a toujours un marché possible. Il y a toujours des frais généraux à payer ainsi que des dépenses, peu importe d'où vient votre argent. Vous devez tout de même payer certains frais généraux principaux. L'élément clé de cet approvisionnement social, c'est que je soutiens toujours que, quel que soit le cas, ce doit être équitable. Vous ne pouvez pas dire que vous appuyez quelque chose et que vous êtes à caractère social, et que, par conséquent, on doit vous confier le travail, ou le gouvernement devrait s'en remettre à vous en ce qui concerne l'acquisition de quelque chose.

À ce que je vois également, il y a beaucoup d'entreprises à caractère social. Elles ne sont pas sur le même pied d'égalité. Elles ne sont pas du tout comparables. Si elles prétendent être à but non lucratif, nous devrions donc leur confier le travail; ce n'est pas juste du tout. Quoi qu'il en soit, le marché

goods to sell and those goods are not up to the standard, is not the fair amount of money, they won't get the job. We have to be using the market to determine, whether social or non-social. They have to be on the same playing field for that.

Senator Lankin: If I may probe that, because I think there's always the tendency for us to conflate different types of organizations. A social purpose investment perhaps has a double bottom line. A social purpose enterprise run by a not-for-profit doing something else often looks for some cross-subsidy to the business model. There isn't a pure business case to be made. That's where the competition issues come in. I know countless conversations with Bill Young about his various efforts in attempting to build business models that are competitive and that work and that make money in order for them to be sustainable, because supports will come and go from governments, depending on policies, priorities and all sorts of things. Are there two different kinds of investments we're talking about that we need to keep our eye on and keep separate in addressing this issue?

Mr. Chiu: To me, business is business. It doesn't matter if you're a social business or a regular business. For instance, there is an organization in Vancouver called Potluck Café. If it's not doing a good job in catering, not doing a good job in serving the customers, do you think customers will go there? I believe that, at the end of the day, the market will dictate the products. If the product delivery is good, if the servicing is good, the product is able to sell. That's why, no matter what, the government should look at that, not because they are social and give them preferential treatment of buying goods from them. We have to be on the same platform, the same playing field, in order for us to justify each to the other. As a for-profit business, if you are able to deliver a good job, good services, you'll get the same playing field. It doesn't matter if your not-for-profit competitor would come in at all.

The Chair: I know you have to go, Mr. Chiu. On behalf of my colleagues, I want to thank you. Your contribution has been significant and we do appreciate it. Thank you.

Senator Duffy: Thank you all for coming.

Ms. McIsaac, you travel in distinguished company. Charlie Coffey was a great representative of the charitable sector and your financial institution, and he's remembered fondly by people for so much that he gave and continues to give to the community. We heard yesterday, I believe it was — it's starting to blur,

s'équilibrerait tout seul. Si une organisation à caractère social a des biens à vendre et que ces biens ne sont pas conformes aux normes ou qu'il ne s'agit pas du bon montant d'argent, elle ne se verra pas confier le travail. Nous devons utiliser le marché pour déterminer si les organisations sont à caractère social ou non. Pour cela, elles doivent être sur le même pied d'égalité.

La sénatrice Lankin : Je souhaiterais approfondir le sujet, si vous me le permettez, parce que je pense que nous avons toujours tendance à confondre différents types d'organisations. Un investissement dans un but social a peut-être un double objectif. Une entreprise à caractère social dirigée par un organisme à but non lucratif qui fait autre chose cherche souvent à obtenir de l'interfinancement pour son modèle d'affaires. On ne peut pas faire une simple analyse de rentabilisation. C'est là que surviennent les problèmes liés à la concurrence. Je sais qu'il y a eu de nombreuses conversations avec Bill Young au sujet des divers efforts qu'il a déployés pour tenter de mettre au point des modèles d'affaires concurrentiels qui fonctionnent et qui rapportent de l'argent de sorte qu'ils soient durables, car le soutien du gouvernement va et vient, selon les politiques, les priorités et toutes sortes de choses. Parlons-nous de deux types différents d'investissements que nous ne devons pas perdre de vue et que nous devons traiter de manière distincte au moment d'étudier cette question?

M. Chiu : Pour moi, les affaires sont les affaires. Cela n'a pas d'importance qu'il s'agisse d'une entreprise à caractère social ou d'une entreprise normale. Par exemple, il y a un organisme à Vancouver qui s'appelle Potluck Café. S'il ne fait pas de bons repas et qu'il ne sert pas bien les clients, croyez-vous que ces derniers y iront? Je crois que, au bout du compte, le marché dictera les produits. Si le produit est de qualité et si le service est bon, le produit peut se vendre. C'est pourquoi, quoi qu'il en soit, le gouvernement devrait se pencher là-dessus, non pas parce que ce sont des organismes à caractère social et qu'on leur accorde un traitement préférentiel en leur achetant des produits. Nous devons nous entendre et être sur un même pied d'égalité pour pouvoir nous justifier les uns les autres. En tant qu'entreprise à but lucratif, si vous êtes en mesure d'offrir un bon travail, de bons services, vous serez sur un pied d'égalité. Cela n'a pas d'importance du tout si votre concurrent à but non lucratif entre en jeu.

Le président : Je sais que vous devez partir, M. Chiu. Au nom de mes collègues, je tiens à vous remercier. Votre contribution a été importante, et nous vous en sommes reconnaissants. Merci.

Le sénateur Duffy : Merci à vous tous d'être venus.

Madame McIsaac, vous voyagez en bonne compagnie. Charlie Coffey était un grand représentant du secteur caritatif et de votre institution financière, et les gens gardent un très bon souvenir de lui pour tout ce qu'il a donné et continue de donner à la collectivité. Il a été question, je crois que c'était hier — ce n'est

we've got so many meetings — about financial planners. One of our witnesses said many Canadians don't realize that they actually do have wealth, including, for example, a cottage in a rural property area. It may not be anything lavish, but there is value there.

This witness was suggesting that if we can encourage people, when they're dealing with their banker, to have the banker raise the question: Have you thought about this? Have you thought about maybe willing that cottage — this ties back again into capital gains on land and buildings. But if we were to move some of those obstacles out of the way, then how do you market that to people who don't think about those things? The Royal Bank has been very strong in this sector, in investor-advised charitable funds and so on. Is there any expectation that the financial institutions of Canada would make that one of the check marks when they speak to their customers, that we move it from the back of the website more towards the front?

Ms. McIsaac: What I would say to you is in my bank, there are 1,200 investment advisers, and that has now been pushed to the forefront. They are now getting education in it. There's a new staff person whose sole responsibility it is to serve those investment advisers and be present for them when they meet with clients to talk about philanthropy. Her role is philanthropy with a broad swath of clients in that area of the bank.

My own area is the ultra-high-net-worth group, and I have been retained specifically for the purpose of guiding those clients into this space. I think there is great optimism that we will be able to drive this quite assertively. Part of my role — and I'm newly in it — is education, so I am meeting with different groups of both staff and clients over the coming months to talk about philanthropy, opportunities to give and different ways of giving.

My reason for coming into this role specifically was my desire to move the needle and get people thinking about this. I was, frankly, quite delighted that the Royal Bank saw the value as a financial institution to serve their clients better by having that expertise on board.

Senator Duffy: I have a supplementary question on high-net-worth individuals. One of the things I've heard here in the nation's capital is that people who have made a lot of money in high tech don't have the same culture of giving as some of the wealthy old families that go back generations and for whom giving back to the community was just part of what they did. One high-tech person said, "I don't give to charity. I create jobs, and my employees can give to the charities of their choice." How do we reach these newly wealthy people to encourage them to take a larger role?

plus très clair dans ma tête, nous avons eu tellement de réunions —, des planificateurs financiers. Un de nos témoins a dit que beaucoup de Canadiens ne se rendaient pas compte qu'ils possédaient des richesses, y compris, par exemple, un chalet dans une région rurale. Ce n'est peut-être rien de somptueux, mais cela a de la valeur.

Ce témoin a dit que, si nous pouvons encourager les gens, lorsqu'ils traitent avec leur banquier, à faire en sorte que ce dernier pose des questions comme : « Y avez-vous réfléchi? Avez-vous songé à, peut-être, léguer ce chalet? », cela nous ramène une fois de plus aux gains en capital sur les biens fonciers et immobiliers. Toutefois, si nous devons écarter certains de ces obstacles, comment pourrait-on alors vendre cela à des personnes qui ne songent pas à ces choses? La Banque Royale est très forte dans ce secteur, dans les fonds de bienfaisance orientés par les investisseurs, et cetera. S'attend-on à ce que les institutions financières du Canada en fassent un point de discussion lorsqu'elles s'adressent à leurs clients, qu'on mette cela bien en vue sur le site web?

Mme McIsaac : Ce que je vous répondrais, c'est que, dans ma banque, il y a 1 200 conseillers en placement, et cela a maintenant été mis au premier plan. Ils sont à présent sensibilisés en ce sens. Il y a un nouveau membre du personnel dont la seule responsabilité est de servir ces conseillers en placement et d'être là pour eux lorsqu'ils rencontrent des clients pour parler de philanthropie. Son rôle consiste à aborder la philanthropie auprès d'un large éventail de clients dans ce secteur à la banque.

Mon propre secteur est le groupe des très fortunés, et je suis chargée précisément d'orienter ces clients dans cet univers. Je pense que nous sommes très confiants de pouvoir nous en occuper avec beaucoup d'assurance. Une partie de mon rôle, que je joue depuis peu, est la formation, alors je rencontrerai différents groupes d'employés et de clients au cours des prochains mois afin de parler de philanthropie, d'occasions de donner et de différentes façons de le faire.

J'ai accepté ce rôle parce que je voulais faire avancer les choses et faire réfléchir les gens à ce sujet. Honnêtement, j'étais très heureuse que la Banque Royale, en tant qu'institution financière, ait vu l'importance de mieux servir ses clients en ayant cette expertise à son bord.

Le sénateur Duffy : J'ai une question supplémentaire concernant les personnes très fortunées. Une des choses que j'ai entendues ici, dans la capitale nationale, c'est que les gens qui ont fait beaucoup d'argent dans l'industrie de la haute technologie n'ont pas la même culture du don que certaines des vieilles familles riches depuis des générations, pour qui redonner à la collectivité fait simplement partie de leurs habitudes. Quelqu'un de l'industrie de la haute technologie a dit : « Je ne fais pas de dons aux organismes de bienfaisance. Je crée des emplois, et mes employés peuvent faire des dons aux organismes de bienfaisance de leur choix. » Comment pouvons-nous aller

Ms. McIsaac: My experience is different from that. My response to you is going to be a bit anecdotal in that I have worked with and met with many individuals who, in fact, are quite generous. If you look at the Gates and Buffett Giving Pledge, a huge number of those who have signed the pledge have come out of Silicon Valley, so I don't think you can take the entire sector and say that they are not giving. In fact, I think there's significant giving.

I think that notion of "if I create jobs, then I've done my part" is not held exclusively in that sector either. I have heard that comment from other business owners. Frankly, as a person whose business is now philanthropy, I don't share their view. I think there is a lot that each of us can do.

But I think we have a responsibility, those of us in business, government and others, to continually educate, create incentive and move people to think beyond just creating jobs, because that's not philanthropy; that is building a business.

Senator Duffy: I wasn't meaning to single out high tech solely, but various charities with which I've been involved here in the nation's capital tell me that they have a hard time getting the younger entrepreneurs and the younger successful people to come on boards and to provide their expertise and so on. They just seem too busy for that. So let's hope the message gets out.

Ms. McIsaac: If I can do one quick add-on comment, I do think that in that sector and others, young people who are I'll say in their thirties perhaps — at this point, I'm old enough to say also in their forties — I think there's a lot that gets in the way of philanthropy. I think if you're starting a business or a young family, with lots of priorities competing for your time, that will sometimes also get in the way. That's not an excuse by any stretch. I think the more we can do to engage smart young people in our mandates and missions — I'm also on the board of charities — I think the better we are all served. I think the cognitive diversity that they bring to a board is invaluable, but I think part of the responsibility is ours to engage them, in addition to identifying them as being in any way a laggard. I do think there is lots of value they can bring to an organization.

Senator Omidvar: Susan, I have a question for you and a question for you, Tania, if the time allows.

chercher ces gens nouvellement riches afin de les encourager à jouer un plus grand rôle?

Mme McIsaac : Mon expérience est différente. Je vais vous donner une réponse un peu anecdotique. J'ai rencontré de nombreuses personnes qui, en fait, sont très généreuses et j'ai travaillé avec ce genre de personnes. Prenez par exemple la campagne Giving Pledge lancée par Gates et Buffett, un grand nombre de ceux qui ont signé la promesse venaient de Silicon Valley; par conséquent, je ne crois pas que vous pouvez affirmer de tout le secteur qu'il ne fait pas de dons. En fait, j'estime qu'il y a des dons importants.

Je pense que la notion selon laquelle si on crée des emplois, alors on a fait notre part n'est pas non plus exclusive à ce secteur. J'ai entendu ce commentaire de la part d'autres propriétaires d'entreprise. Franchement, en tant que personne dont les activités sont maintenant à caractère philanthropique, je ne partage pas leur point de vue. Je pense qu'il y a beaucoup de choses que chacun d'entre nous peut faire.

Cependant, je pense que les gens d'affaires, le gouvernement et d'autres ont la responsabilité de sensibiliser continuellement les gens, de créer des incitatifs et de les inciter à penser au-delà de la simple création d'emplois, car ce n'est pas de la philanthropie, c'est bâtir une entreprise.

Le sénateur Duffy : Je n'avais pas l'intention de cibler uniquement l'industrie de la haute technologie, mais divers organismes de bienfaisance avec lesquels je travaille ici dans la capitale nationale me disent qu'ils ont de la difficulté à convaincre les jeunes entrepreneurs et les jeunes qui connaissent du succès de faire partie de conseils d'administration et d'offrir leur expertise, entre autres. Ils semblent être trop occupés pour ça. Espérons que le message sera entendu.

Mme McIsaac : Si je peux ajouter un petit commentaire, je pense que, dans ce secteur ainsi que dans d'autres, pour les jeunes qui sont disons dans la trentaine peut-être — à mon âge, je suis assez vieille pour dire également dans la quarantaine —, je pense qu'il y a beaucoup de choses qui font obstacle à la philanthropie. À mon avis, si vous fondez une entreprise ou une jeune famille, faisant ainsi en sorte que vous manquez de temps pour toutes vos priorités, cela sèmera également parfois des embûches. Ce n'est pas du tout une excuse. Je pense que plus nous en ferons pour faire participer les jeunes gens intelligents à nos mandats et à nos missions — je suis également au bureau de bienfaisance —, le mieux nous serons tous servis. Je pense que la diversité cognitive qu'ils apportent à un conseil d'administration est inestimable, mais j'estime qu'il nous incombe, au lieu de les étiqueter comme étant des traîneurs, de les faire participer. Je crois qu'ils peuvent apporter beaucoup de valeur à une organisation.

La sénatrice Omidvar : Susan, j'ai une question à vous poser. J'ai également une question pour vous, Tania, si le temps me le permet.

I'd like to explore what people have done with the corporatization of philanthropy. More and more, it is the financial institutions that are dealing with clients such as yours. It's not just the Royal Bank; it's the Bank of Nova Scotia. In the United States, it's Fidelity, and in Canada, it's Mackenzie. You yourself have said you have 1,200 investment advisers. I actually have an investment adviser as well, not that I'm in that league, but I know enough to know that my investment adviser makes money when there's money in my account. Their fees and their commissions are based on the value of your account, so is there not an inherent conflict of interest in having investment advisers provide philanthropic advice? Or is this the reverse, which is the philanthropization of the corporate sector? I'm making up language here as I go.

Ms. McIsaac: It's good language. I'm into philanthropizing the bank.

I think my role at Royal Bank came about through client demand, which I think is a great thing. I also think that there is inherent value to any financial institution to assist their clients to meet their personal goals. If those personal goals include investing in their community, activating their wealth to make a difference, to drive an impact, then that's just good for the organization that provides them with the tools to do it effectively.

Longer term, I think if you look at the big picture, those dollars that get taken from the bank to be invested in the community are a drop in the bucket compared to the customer satisfaction that leads them to continue investing in the bank. That would be my personal perspective.

Senator Omidvar: You've given me some comfort.

My question to Tania is around it's getting a lot of Twitter traffic. Susan Manwaring was here earlier, and she urged us that, as we look to make updates, overhauls and tweaks in the charitable and not-for-profit sector, we must not jeopardize the best part of our policies on charities and not-for-profits. It is important for us to be cautious but eager. On the social finance front, should we be cautiously eager or eagerly cautious?

Ms. Carnegie: Well, let's be both. One of the recommendations that we've included in our report is the creation of a regulatory sandbox so that we can create those safe spaces to figure out how to make this work in a way that is equitable, achieving objectives and not creating unintended consequences that we will then later need to deal with in another fashion.

J'aimerais savoir ce que les gens ont fait à propos de la corporatisation de la philanthropie. De plus en plus, ce sont les institutions financières qui traitent avec des clients comme les vôtres. Il n'y a pas que la Banque Royale, il y a aussi la Banque de Nouvelle-Écosse. Aux États-Unis, il y a Fidelity, et au Canada, il y a Mackenzie. Vous avez vous-même dit avoir 1 200 conseillers en placement. J'ai moi aussi un conseiller en placement, non pas que je sois dans la même catégorie, mais j'en connais assez pour savoir que mon conseiller en placement fait de l'argent quand il y a de l'argent dans mon compte. Leurs honoraires et leurs commissions sont établis en fonction de la valeur de votre compte; par conséquent, si les conseillers en placement fournissent des conseils relatifs à la philanthropie, n'y a-t-il pas là un conflit d'intérêts inhérent? Ou est-ce l'inverse, c'est-à-dire la philanthropisation du secteur privé? J'invente des mots au fur et à mesure.

Mme McIsaac : C'est exactement ça : je philanthropise la banque.

J'estime que mon rôle à la Banque Royale a été créé à la demande des clients, ce qui est formidable selon moi. Je crois aussi que, pour toute institution financière, il y a une valeur inhérente à aider les clients à atteindre leurs objectifs personnels. Si ces objectifs personnels supposent d'investir dans leur collectivité, de mettre à profit leur richesse afin de faire une différence et d'avoir une incidence positive, cela jette une lumière favorable sur l'organisation qui leur fournit les outils pour le faire de façon efficace.

À long terme, si vous examinez la situation dans son ensemble, l'argent qui sort de la banque afin d'être investi dans la collectivité ne représente qu'une goutte d'eau dans l'océan en comparaison de la satisfaction du client, qui l'encourage à continuer à investir dans la banque. Voilà mon point de vue.

La sénatrice Omidvar : Vous me rassurez quelque peu.

Ma question pour Tania porte sur l'achalandage causé sur Twitter. Mme Susan Manwaring était présente plus tôt et a insisté sur le fait que, au moment d'effectuer des mises à jour, des révisions et des modifications dans le secteur caritatif et dans le secteur sans but lucratif, il ne faut pas mettre en péril le meilleur aspect de nos politiques relatives aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif. Il est important pour nous de faire preuve de prudence, mais de rester enthousiastes. Sur le plan du financement social, devrions-nous être enthousiastes de façon prudente ou prudents de façon enthousiaste?

Mme Carnegie : Soyons les deux. L'une des recommandations que nous avons inscrites dans notre rapport est la mise en place d'un cadre réglementaire afin que nous puissions créer un espace sécuritaire pour faire fonctionner le tout de façon équitable, en atteignant les objectifs, sans occasionner de conséquences imprévues que nous devons régler plus tard d'une autre manière.

Senator Omidvar: Ms. Scott, do you have a response to that? We must always be cautious, I think.

Ms. Scott: Yes. I think as we worked through this process of developing the steering group's report, we engaged a number of federal departments throughout the process and had our colleagues from the Department of Finance and CRA at the table with us as we developed these recommendations. As Tania pointed out, the regulatory sandbox is a way to test approaches without throwing out the framework that's in place.

The Chair: We've had a number of people comment on the process of getting charitable status and how difficult it is. I've been through the process myself, and it's a minefield. I spent my career before I came here as a professional fundraiser, so I've worked for a lot of charities and not-for-profits across the country, so I understand the process. But when I went through this process about 10 years ago now, I looked at the process myself and said, "Well, I can do this." I very quickly realized that I couldn't do it, and even though I was experienced, I needed legal help. I and my colleagues who were forming this organization had to go and hire a lawyer. How simple should we make it? Should we exclude the need to have legal advice in the registration of charities?

Ms. Carnegie: That's an interesting question. I'm not sure. That didn't explicitly come up in our consultations. What did come up in discussions were ways to streamline the process such that it wasn't putting an undue burden on organizations who were looking to be recognized with a particular status.

Senator Duffy: I just wanted to go back to Ms. McIsaac for one second. My colleague picked up on it. Not everyone has an investment adviser. I'm just thinking of the wonderful people in the branches who deal with you about your mortgage or a car loan or whatever. One of the buttons on their screen or one of the questions they ask could be: Have you made plans for when you move on? Have you got a will? Have you got a plan to give to charity? That sort of thing. When people are setting up RRSPs, we've been told about vehicles that are possible to save money through that and have it go to charity and so on. Those are options, without having to have a "broker" per se, which I think a lot of people find intimidating, and a lot of people who do stocks are going to the online method. That's, to me, another point of contact for all of our financial institutions, if they were to take this up as an industry thing to try to help.

La sénatrice Omidvar : Madame Scott, pouvez-vous répondre à cela? Je crois que nous devons toujours être prudents.

Mme Scott : Oui. Je pense que, lorsque nous avons travaillé à l'élaboration du rapport du groupe directeur, nous avons fait appel à un certain nombre de ministères fédéraux tout au long du processus, et nos collègues du ministère des Finances et de l'ARC étaient présents lors de la formulation de ces recommandations. Comme l'a indiqué Tania, le cadre réglementaire est une façon d'essayer de nouvelles approches sans mettre de côté le cadreLe président : e déjà en place.

Le président : Un certain nombre de personnes nous ont parlé du processus pour obtenir le statut d'organisme de bienfaisance et nous ont dit qu'il était laborieux. Je suis moi-même passé par là, et c'est un véritable champ de mines. Avant de commencer ma carrière ici, je travaillais en tant que spécialiste du financement, et j'ai donc travaillé pour de nombreux organismes de bienfaisance et organismes à but non lucratif partout au Canada. Ainsi, je comprends le processus. Toutefois, lorsque j'ai suivi ce processus il y a environ 10 ans, je l'ai examiné moi-même et je me suis dit : « Je peux le faire. » J'ai réalisé très rapidement que je ne le pouvais pas, et que, bien que j'étais expérimenté, j'avais besoin d'aide sur le plan juridique. Mes collègues et moi-même, qui formions cette organisation, avons dû embaucher un avocat. Dans quelle mesure devrions-nous rendre le processus plus simple? Devrions-nous exclure la nécessité d'avoir recours à une consultation juridique pour l'enregistrement des organismes de bienfaisance?

Mme Carnegie : C'est une question intéressante. Je n'en suis pas certaine. Ce point n'a pas été soulevé de façon explicite lors de nos consultations. Lors des discussions, il a été question des façons de simplifier le processus afin que les organismes qui souhaitaient acquérir un statut particulier n'aient pas à porter de fardeau inutile.

Le sénateur Duffy : Je veux juste revenir à Mme McIsaac pour une seconde. Mon collègue a abordé le sujet. Ce n'est pas tout le monde qui a accès à un conseiller en placement. Je pense à toutes ces merveilleuses personnes dans les succursales avec qui vous faites affaire pour votre hypothèque, votre prêt automobile ou je ne sais quoi. L'une des options sur leur écran ou l'une des questions qu'elles pourraient vous poser pourraient être les suivantes : Avez-vous des projets pour l'avenir? Avez-vous un testament? Planifiez-vous de faire des dons à un organisme de bienfaisance? Ce genre de choses. Lorsque les gens ouvrent un compte REER, il est question d'outils qui permettent d'épargner de l'argent, qui sera transféré à un organisme de bienfaisance et ainsi de suite. Il s'agit d'options qui ne requièrent pas l'aide d'un courtier, ce que, selon moi, beaucoup de gens trouvent intimidant. Par ailleurs, beaucoup de personnes qui investissent à la bourse préfèrent le faire en ligne. Il s'agit là, à mon avis, d'un autre point de service pour toutes nos institutions financières, si elles décidaient qu'il était du ressort de l'industrie d'aider.

Ms. McIsaac: I will take that back to my colleagues. I don't know what the current process is in all of the banks in terms of prompting people to think about philanthropy, but it's a very good suggestion you make and I will share that with my colleagues. Thank you.

Senator Duffy: Thank you.

The Chair: I want to thank the witnesses for being here. You've stimulated an awful lot of discussion and thought. I know that, as we go through this process, you'll probably be watching us or monitoring what we're doing. If, as you do that, you see something that we've missed or something that perhaps you forgot to tell us or wanted to tell us and didn't, don't hesitate to send us something via the clerk, and the clerk will then get it to us. You're part of this process, and we want to benefit from your knowledge and your recommendations.

(The committee adjourned.)

Mme McIsaac : Je parlerai de cela avec mes collègues. Je ne connais pas le processus actuel de toutes les banques pour inciter les gens à penser à la philanthropie, mais il s'agit d'une très bonne suggestion de votre part et j'en ferai part à mes collègues. Merci.

Le sénateur Duffy : Merci.

Le président : Je remercie les témoins de leur présence. Vous avez fait naître beaucoup de discussions et d'idées. Je sais que, à mesure que nous progressons, vous allez probablement suivre ce que nous faisons. Si, pendant ce temps, vous notez quelque chose que nous avons oublié ou quelque chose que vous avez peut-être oublié de nous mentionner ou que vous vouliez nous mentionner, n'hésitez pas à en faire part au greffier, qui nous transmettra l'information. Vous faites partie du processus, et nous voulons tirer parti de vos connaissances et de vos recommandations.

(La séance est levée.)

Tuesday, September 18, 2018

Treasury Board of Canada Secretariat:

Michael Lionais, Executive Director, Costing Centre of Expertise,
Office of the Comptroller General of Canada.

Public Services and Procurement Canada:

Carolyne Blain, Director General, Strategic Policy Sector.

The McConnell Foundation:

Stephen Huddart, President and Chief Executive Officer.

Miller Thomson LLP:

Susan Manwaring, Partner and Leader, Social Impact.

Centre for Social Innovation:

Tonya Surman, Chief Executive Officer.

As individuals:

The Honourable Frances Lankin, P.C., Senator;

Ian D. Clark, Co-Chair, Independent Blue Ribbon Panel on Grants
and Contributions;

Patrick Johnston, Principal, Borealis Advisors and Former Co-
Chair, Voluntary Sector Initiative.

Rural Ontario Institute:

Norman Ragetlie, Chief Executive Officer.

Ontario Council of Agencies Serving Immigrants:

Debbie Douglas, Executive Director.

Canadian Women's Foundation:

Paulette Senior, President and Chief Executive Officer.

Northern Council for Global Cooperation:

Tracey Wallace, Executive Director.

Employment and Social Development Canada:

Catherine Scott, Director General, Community Development and
Homelessness Partnerships Directorate.

KPMG:

Tania Carnegie, Chief Impact Officer, Leader, Impact Ventures and
Former Member, Social Innovation and Social Finance Steering
Group.

RBC Wealth Management:

Susan McIsaac, Managing Director, Strategic Philanthropy.

Trico Foundation:

Wayne Chiu, Co-Founder.

Le mardi 18 septembre 2018

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Michael Lionais, directeur exécutif, Centre d'expertise de
l'établissement des coûts, Bureau du contrôleur général du Canada.

Services publics et Approvisionnement Canada :

Carolyne Blain, directrice générale, Secteur de la politique stratégique.

Fondation McConnell :

Stephen Huddart, président-directeur général.

Miller Thomson LLP :

Susan Manwaring, associée et chef, Groupe Impact social.

Centre for Social Innovation :

Tonya Surman, chef de la direction.

À titre personnel :

L'honorable Frances Lankin, C.P., sénatrice;

Ian D. Clark, coprésident, Groupe d'experts indépendant sur les
subventions et les contributions;

Patrick Johnston, directeur principal, Borealis Advisors et ancien
coprésident, Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.

Rural Ontario Institute :

Norman Ragetlie, chef de la direction.

Conseil ontarien des agences servant les immigrants :

Debbie Douglas, directrice générale.

Fondation canadienne des femmes :

Paulette Senior, présidente et chef de la direction.

Northern Council for Global Cooperation :

Tracey Wallace, directrice générale.

Emploi et Développement social Canada :

Catherine Scott, directrice générale, Partenariats de développement
communautaire et de lutte contre l'itinérance.

KPMG :

Tania Carnegie, dirigeante principale de l'impact, chef, Investissement
d'impact et ex-membre du Groupe directeur sur l'innovation
sociale et la finance sociale.

RBC Gestion du patrimoine :

Susan McIsaac, directrice générale, Philanthropie stratégique.

Trico Foundation :

Wayne Chiu, cofondateur.

WITNESSES

Monday, September 17, 2018

Association of Fundraising Professionals:

Scott Decksheimer, Chair;
Andrea McManus.

Imagine Canada:

Bill Schaper, Director, Public Policy.

GIV3:

John Hallward, Chief Executive Officer.

As individuals:

Krishan Mehta, Assistant Vice President, Engagement, Ryerson University;

Donald K. Johnson, Board Member, Four Not-for-Profit Organizations in Healthcare, Education, Social Services and Arts and Culture;

Keith Sjögren, Managing Director, Consulting Services, Strategic Insight.

Scotia Wealth Management:

Malcolm Burrows, Philanthropic Advisor (by video conference).

Drache Aptowitzer LLP:

Adam Aptowitzer, Lawyer, Charities and Not-for-Profits.

Canadian Association of Gift Planners:

Ruth MacKenzie, Chief Executive Officer.

Philanthropic Foundations Canada:

Hilary Pearson, President.

Korean Canadian Scholarship Foundation:

Philip Cho, Chair.

PricewaterhouseCoopers LLP, Canada:

James Temple, Chief Corporate Responsibility Officer.

Vancouver Foundation:

Kevin McCort, President and Chief Executive Officer (by video conference).

Community Foundations of Canada:

Andrew Chunilall, Chief Executive Officer.

(Continued on previous page.)

TÉMOINS

Le lundi 17 septembre 2018

Association des professionnels en philanthropie :

Scott Decksheimer, président;
Andrea McManus.

Imagine Canada :

Bill Schaper, directeur, Politiques publiques.

DONN3 :

John Hallward, chef de la direction.

À titre personnel :

Krishan Mehta, vice-président adjoint, Engagement, Université Ryerson;

Donald K. Johnson, membre du conseil, Quatre organismes sans but lucratif dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux ainsi que des arts et de la culture;

Keith Sjögren, directeur général, Services de conseil, Strategic Insight.

Scotia Gestion de patrimoine :

Malcolm Burrows, conseiller en philanthropie (par vidéoconférence).

Drache Aptowitzer s.r.l. :

Adam Aptowitzer, avocat, Secteur caritatif et à but non lucratif.

Association canadienne des professionnels en dons planifiés :

Ruth MacKenzie, chef de la direction.

Fondations philanthropiques Canada :

Hilary Pearson, présidente.

Korean Canadian Scholarship Foundation :

Philip Cho, président.

PricewaterhouseCoopers LLP, Canada :

James Temple, directeur de la responsabilité d'entreprise.

Vancouver Foundation :

Kevin McCort, président et chef de la direction (par vidéoconférence).

Fondations communautaires du Canada :

Andrew Chunilall, chef de la direction.

(Suite à la page précédente.)